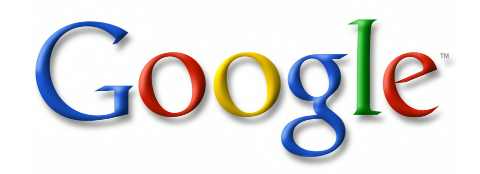
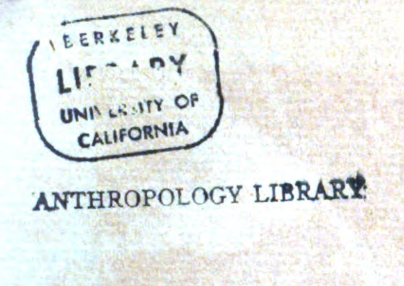
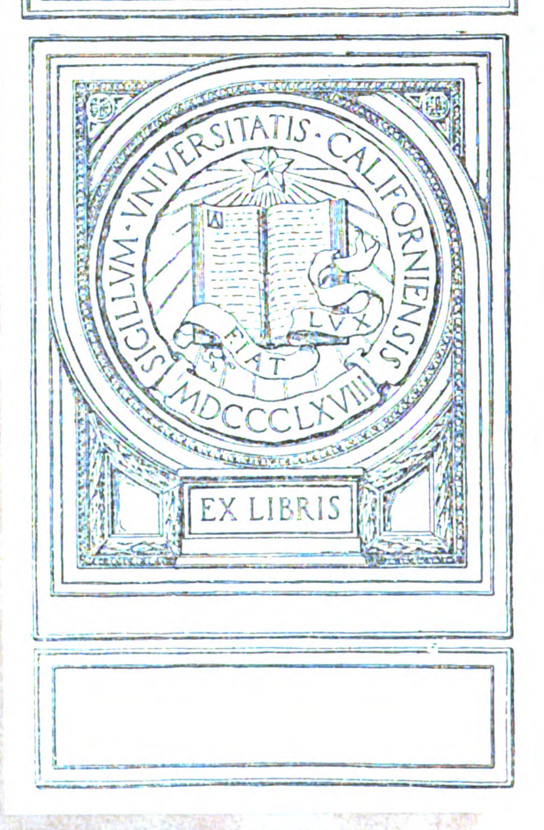





BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA


GIFT OF
HORACE W. CARPENTIER
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

CET OUVRAGE SE TROUVE ÉGALEMENT

CHEZ M. ARTHUS-BERTRAND,

Libraire de la Société de Géographie de Paris, de la Société Africaine de Londres, etc.,

RUE HAUTEFEUILLE, 23.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE

TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

RUE DES PYRAMIDES, 8.

1841

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

(Art. 27 du règlement intérieur de la Société Ethnologique.)

Carpenter

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

M. le docteur W. F. Edwards fit paraître en 1829 une brochure intitulée : *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire.* Cette publication attira l'attention générale des savants, et depuis, les amis de M. Edwards voulurent prendre part à de nouveaux travaux du même genre et étudier sérieusement avec lui la question des races humaines qui ont peuplé la terre.

En 1838, des savants anglais fondèrent à Londres une société pour la protection des aborigènes, présidée par sir Thomas Fowell Buxton. La société anglaise engagea, par l'organe de M. Hodgkin, un de ses principaux membres, M. Edwards et ses amis, à créer à Paris une société semblable. Ces messieurs ne crurent pas pouvoir le faire; mais ils prirent la résolution de fonder une Société d'Ethnologues, qui aurait un but scientifique. Plusieurs membres de l'Institut et de la Société de Géographie, ainsi que d'autres amis de la sience, se portèrent comme fondateurs de la société nouvelle. Un comité central fut donc établi, et un projet de statuts ou règlement constitutif fut discuté et soumis à l'approbation du gouvernement, et peu de temps après la Société a été autorisée par l'arrêté ministériel suivant :

Nous, Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université de France ;

Vu la demande qui nous a été présentée à l'effet d'obtenir l'autorisation de fonder, sous le titre de *Société Ethnologique*, une association scientifique ayant pour objet l'étude des races humaines d'après les traditions historiques, les langues et les traits physiques et moraux de chaque peuple ;

Vu le projet de réglement joint à ladite demande ;

Vu l'avis favorable de M. le ministre de l'intérieur, contenu dans sa lettre du 14 de ce mois ;

Arrêtons ce qui suit :

Article premier. La Société Ethnologique instituée à Paris est autorisée.

Art. 2. Son réglement, tel qu'il est annexé au présent arrêté, est approuvé.

Fait à Paris, le 20 août 1839.

Signé VILLEMAIN.

Pour ampliation :

Le chef du Secrétariat,

P. Faugère.

La première réunion de la Société eut lieu le 23 août 1839. Depuis, elle a tenu régulièrement ses séances le quatrième vendredi de chaque mois. Ce volume contient les résultats de ses travaux ; il ouvre la série de ses mémoires, et la Société se propose de continuer successivement leur publication.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ.

—

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

Les principaux éléments qui servent à distinguer les races humaines sont : *l'organisation physique, le caractère intellectuel et moral, les langues et les traditions historiques* ; ces éléments divers n'ont pas encore été étudiés de manière à constituer sur ses véritables bases la science de l'Ethnologie. C'est afin d'y parvenir par une suite d'observations, et d'établir quelles sont en réalité les différentes races humaines, que s'est formée à Paris la *Société Ethnologique*.

TITRE Ier.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. La Société recueille, coordonne et publie les observations propres à faire connaître les différentes races d'hommes qui sont ou qui ont été répandues sur la terre.

Art. 2. Elle reçoit à cet effet la communication de ses membres.

Art 3. Elle se met en rapport avec les sociétés scientifiques, religieuses ou philanthropiques.

Art. 4. Elle entretient aussi des relations avec les érudits, les savants, les voyageurs et tous les individus en position de lui fournir des éclaircissements. Elle leur adresse une instruction générale applicable à tous les pays, et des instructions spéciales applicables seulement à certains pays déterminés.

Art. 5. Elle forme des collections : elle rassemble les dessins, les portraits et les objets naturels qui peuvent faire connaître les caractères physiques des races ; elle recueille également les objets d'art et d'industrie propres à faire apprécier le degré d'intelligence et de culture qui distingue les divers peuples.

Art. 6. La Société, tout en poursuivant son but scientifique, ne négligera aucun moyen de contribuer à améliorer (autant qu'il sera en elle) le sort des peuples aborigènes.

TITRE II.

COMITÉ CENTRAL.

Art. 7. Les travaux de la Société sont dirigés par un Comité central formé dans l'origine des membres fondateurs et des autres membres ordinaires qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre.

En cas de vacance, il sera pourvu au remplacement par l'assemblée générale sur une liste de trois candidats présentés par le Comité pour chaque nomination.

Art. 8. Chaque année le Comité central choisit dans son sein un Président, deux vice-Présidents, un Secrétaire et un Secrétaire-adjoint.

Art. 9. Le Comité central se réunit au moins une fois par mois.

Art. 10. Il convoque, au moins une fois par an, l'assemblée générale de la Société. Cette assemblée est présidée par un Président d'honneur, choisi à cet effet par le Comité.

Art. 11. A la fin de chaque séance du Comité, un ou plusieurs membres s'engagent à faire, dans la séance suivante, une lecture sur un sujet qu'ils déterminent.

Il sera en outre proposé des sujets ethnologiques sur lesquels tous les membres seront invités à discuter chacun suivant ses études spéciales.

TITRE III.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 12. La Société se compose de membres ordinaires, de membres honoraires et de membres correspondants.

Art. 13. Pour devenir membre ordinaire, il faut avoir été présenté par deux autres membres et admis par le Comité central.

Art. 14. Le titre de membre honoraire et celui de membre correspondant sont décernés directement par le Comité.

Art. 15. Les membres ordinaires résidants ou non résidants, nationaux ou étrangers, sont tous admis aux mêmes conditions.

Art. 16. Chaque membre a droit d'assister à toutes les réunions ; et il a voix consultative dans les délibérations du Comité.

Il a la jouissance de la bibliothèque et des collections appartenant à la Société.

Art. 17. Les membres ordinaires sont soumis à une cotisation de douze francs par an, et payent un droit de cinq francs lors de la réception du diplôme, à moins que la Société ne les ait nommés spontanément.

Art. 18. La Société publie un bulletin qui sera envoyé *gratis* à tous les membres.

Fait et arrêté à Paris le 23 mai 1839.

INSTRUCTION GÉNÉRALE

ADRESSÉE AUX VOYAGEURS, ETC.

---

§ I. — DES CARACTÈRES PHYSIQUES.

Le point le plus important de l'Ethnologie, c'est la connaissance du type : on ne saurait en avoir une idée suffisante sans le dessin.

1° Il faut donc dessiner les portraits de ceux que l'on veut faire connaître, et avoir soin, pour en donner une idée complète, de représenter la tête de deux manières : de face et de profil.

Il est extrêmement important d'avoir le portrait de l'homme et de la femme, car leurs types tendent à différer d'autant plus qu'on s'élève davantage dans l'échelle des races.

2° Il convient aussi de faire une esquisse de tout le corps, et d'en bien étudier les proportions, pour savoir si elles ne présentent pas quelques particularités. Il faut surtout faire attention à la longueur du buste relativement aux membres supérieurs et inférieurs ; au creux des reins et à la saillie de la partie sous-jacente, comme dans le Nègre, le Hottentot, etc.

3° Il serait bon de prendre la mesure de la hauteur du corps, et d'évaluer sa force au dynamomètre, ou d'une manière approximative, si l'on n'a pas cet instrument.

4° Toutes les fois qu'on pourra se procurer les crânes des naturels du pays, on n'en laissera pas échapper l'occa-

sion, et l'on cherchera de même à obtenir des naturels qu'ils laissent mouler leur buste.

Il y a toujours chez une nation plusieurs races; il faut donc chercher à distinguer les types purs du produit des mélanges.

§ II. — DE LA LINGUISTIQUE.

Le point le plus important après les caractères physiques, c'est la langue. Il est évident que si l'idiome est cultivé, il y aura des grammaires et des dictionnaires, qu'il sera indispensable de se procurer, s'ils sont rares en Europe. Si ces ouvrages n'existent pas, il faudra y suppléer en formant deux vocabulaires; l'un bref, l'autre plus étendu, selon le temps dont on pourra disposer. L'un contiendra les noms des objets sensibles, des idées abstraites mais usuelles; l'autre les différentes parties du discours.

En second lieu, il conviendrait de faire une ébauche de grammaire : de s'occuper d'abord du verbe, en prenant les trois temps fondamentaux, le présent, le passé et le futur, avec les modifications des personnes et du nombre; puis du substantif, avec les variations du cas et du nombre : de faire connaître l'accord de l'adjectif avec le substantif; les pronoms, les propositions avec un ou plusieurs régimes, et les adverbes joints à un verbe. Si l'on pouvait indiquer les rapports de la langue avec d'autres idiomes qui lui sont affiliés, ce serait un renseignement fort utile. Quel est le mode de numération en usage?

§ III. — DE LA VIE INDIVIDUELLE ET DE FAMILLE.

Pour donner une idée des mœurs relatives à l'individu et à la famille, il convient de prendre l'homme à sa naissance et de le suivre jusqu'à la mort, en faisant connaître les actes solennels qui s'y rapportent. Ainsi, quant à la naissance, il y a peu de nations qui n'en marquent l'époque par quelque cérémonie : il faudrait la faire connaître; indiquer le lieu où

l'on dépose l'enfant; décrire la manière de le porter, de le vêtir, de le nourrir, de lui apprendre à marcher et à parler. Si l'on exerçait quelque compression sur la tête ou quelque autre partie du corps, il serait bon d'en faire mention.

Quand l'enfant sait marcher ou parler, quelle est son éducation domestique? car il n'y a pas de peuple qui n'apprenne aux enfants ce qu'ils doivent savoir dans la suite.

Lorsque l'individu de l'un ou de l'autre sexe est arrivé à la puberté, y a-t-il quelque cérémonie qui le constate, et quelles sont ses occupations jusqu'à ce qu'il se marie? Informez-vous avec soin de ce qui concerne le choix d'une femme, à quelles conditions on l'accorde, et decrivez les cérémonies du mariage. Si dans cette union il y a pluralité de femmes ou d'hommes, comment vivent-ils entre eux? Quelles sont leurs intrigues pour favoriser leurs fils ou leurs filles, et quelle en est la conséquence pour le sort de ces derniers? Quelle est l'autorité du père ou de la mère? Quel est le degré de respect filial des enfants, et quels sont en général les sentiments de famille?

Faites connaître le régime alimentaire des différents membres de la société, suivant leur fortune, leur sexe et leur âge, en indiquant : 1° les aliments ; 2° la manière de les préparer ; 3° les personnes qui les apprêtent.

Quels sont les vêtements du peuple, suivant la fortune, le rang, le sexe et l'âge de chaque individu?

Étudiez les maladies auxquelles les deux sexes sont sujets aux diverses époques de la vie, et les différences qui ont lieu à cet égard entre les naturels du pays et les étrangers ; les rapports de ces maladies avec le climat et la manière de vivre ; les soins que les parents, les amis et les médecins donnent aux malades.

Quel est le genre d'occupation de l'homme et de la femme? Quel est leur âge moyen, et le terme extrême auquel ils arrivent?

Quelles sont les cérémonies qui accompagnent ou qui suivent la mort, telles que l'enterrement, le deuil, etc.?

Ces cérémonies diffèrent-elles pour le mari et la femme? Quel est le sort des survivants et des enfants?

§ IV. — DE LA VIE SOCIALE.

Comme les arts ne se développent guère que par des causes sociales, nous devons les examiner ici.

1° *Habitations, édifices, voies publiques, etc.*

Le moyen le plus sûr et le plus court de donner une idée exacte d'une habitation, c'est d'en faire le dessin en marquant par écrit les matériaux dont on se sert. Il en est de même de tout édifice, ainsi que des meubles ou des ornements.

Il convient de faire connaître les différentes manières d'orienter les maisons et les édifices, de les grouper pour former les villages, les bourgs, les villes, ainsi que la manière de les fortifier, et de les distribuer dans le pays. Dites si les rues sont pavées ou non, et comment on fait les chemins.

Faites connaître tous les autres genres de constructions, tels que les vaisseaux et les bateaux, les ports et les chantiers, les arsenaux, etc. Donnez une idée convenable des canaux, des jardins publics, etc.

2° *Agriculture.*

Énumérez les plantes qui servent à l'alimentation, telles que les légumes, les grains et les fruits; puis à la médecine, à l'habillement, à la teinture et aux autres arts. Décrivez la manière de les cultiver, en faisant une attention particulière aux amendements (ou substances minérales qu'on ajoute au sol), aux engrais (ou substances organiques qu'on y mêle), aux moyens de travailler la terre avec les instruments aratoires, aux procédés d'irrigation. Dessinez les diverses races d'animaux domestiques, donnez leurs caractères distinctifs et l'usage qu'on en fait.

3° *Tissage et fabrication de vêtements, etc.*

Faites connaître la manière de préparer les différents tissus écrus ou les pelleteries servant à l'habillement et aux autres usages domestiques.

4° *Teinture.*

Donnez une idée suffisante de la manière de préparer les couleurs et de les appliquer.

5° *Art de travailler le bois et les métaux.*

Marquez le degré auquel les naturels sont arrivés dans ces arts. Indiquez les autres métiers exercés dans le pays.

6° *Professions. Arts libéraux.*

Distinguez les diverses classes de marchands et de négociants, les hommes de loi et les médecins, ainsi que leur genre d'études et leur manière d'exercer leur profession.

Y a-t-il des peintres, des sculpteurs, des architectes, des ingénieurs, des poëtes, des orateurs et des savants?

Notez le point auquel sont parvenus les arts et les sciences. Rapportez, autant que possible, quelques productions qui puissent nous donner une idée de la manière dont ils sont cultivés.

7° *Education publique.*

Il serait très-utile d'énumérer les diverses espèces d'écoles publiques, le nombre de ceux qui les fréquentent, comparé à celui de la population en âge de les suivre; de décrire le genre de leurs études, et de faire connaître les facilités ou les obstacles que rencontrent les élèves lorsqu'ils arrivent à l'exercice de leur profession.

8° *Etablissements de bienfaisance.*

Décrivez tous les établissements de ce genre : hôpitaux, hospices, maisons de prêts, institutions pour les aveugles, les sourds-muets, etc.

Indiquer les bibliothèques publiques et le genre d'ouvrages qui s'y trouvent, tels que manuscrits, livres, gravures, cartes, etc.

9° *Droit public et privé.*

Un objet d'une haute importance serait d'étudier la constitution de l'état, la hiérarchie des pouvoirs, les droits respectifs des gouvernants et des gouvernés ; de faire ressortir les divers rangs de la société ; et de nous apprendre s'il y a des propriétés communes ou particulières, leur degré de sécurité, et leur mode de transmission par héritage, par vente, par donation, etc.

Comment règle-t-on les discussions qui s'élèvent à leur égard?

Punit-on les attentats contre les personnes et contre les propriétés?

Quels sont les crimes et les délits dont on s'occupe, les tribunaux qui en prennent connaissance, et dans quelle proportion se trouvent les criminels et les délinquants par rapport à la population.

Comment asseoit-on et lève-t-on les contributions? Quel est le rapport entre l'impôt et la perception?

10° *Relations sociales.*

Les rapports de la Société méritent une attention particulière. Il serait bon de connaître les relations qui subsistent entre les naturels du pays, et de constater s'il y a de la douceur ou de la dureté, de la probité ou de la mauvaise foi, de la sécurité ou du danger dans les liaisons.

Les sociétés des hommes et des femmes sont-elles séparées ou mêlées?

De quelle manière reçoit-on les visites, et qu'offre-t-on en pareil cas?

Donne-t-on souvent des repas, et qu'est-ce qui les compose?

Quels sont les amusements publics, les différentes espèces de chasse et de pêche? Comment les naturels voyagent-ils dans leurs pays? et se déplacent-ils souvent?

Il sera bon de constater la facilité ou la difficulté que l'on rencontre à gagner sa vie, le nombre ou la proportion des indigents; la population respective des deux sexes, etc.; le rapport de la mortalité aux naissances. S'il n'y a pas de documents statistiques directs, il faudrait donner les meilleures preuves de l'augmentation, de la diminution ou de l'état stationnaire de la population; le nombre des mariés, des célibataires, des enfants légitimes et naturels, etc.

§ V. — DES RAPPORTS DES NATURELS AVEC LES PEUPLES ÉTRANGERS.

1° *Institutions militaires.*

Dessinez les armes, si elles ont quelque chose de particulier.

Faites connaître la manière dont on lève les armées, et dites si elles sont permanentes ou non.

Quels en sont les grades, les exercices, la discipline?

Quelles sont en général les causes de guerre?

Faites savoir s'il y a quelque cérémonie par laquelle on la déclare, ou si on la fait à l'improviste?

Quel est le genre de stratégie et de tactique suivi?

Quels sont les rapports entre la cavalerie et l'infanterie, ou enfin entre les différentes armes? Il faudrait dire encore s'il y a un droit des gens relatif à la guerre et au maintien de la paix; comment on règle les alliances offensives et défensives; comment on traite les ennemis pris à la guerre; si on les massacre, ou s'ils sont prisonniers ou esclaves; et dans ces deux cas, quel est leur sort pendant qu'on les conduit au marché, et quelle est leur destinée dans la suite.

2° *Commerce.*

Donnez un tableau aussi complet que possible des denrées

que le pays fournit aux indigènes et aux peuples étrangers, et de celles qu'il en reçoit. Faites connaître les moyens de transport et les échanges soit en monnaie, soit en nature. Quels sont les établissements qui peuvent faciliter le commerce, tels que bourse, banque, etc. Dites le nombre d'étrangers qui pénètrent dans le pays, et la manière dont ils y sont traités, et comment ils en peuvent sortir.

Quels sont les pays étrangers que les naturels visitent, et les moyens de communication ?

§ VI. — DE LA RELIGION.

Quelle est l'idée que les habitants du pays se forment de Dieu et des êtres qu'ils regardent comme supérieurs à l'humanité ?

Dites ce qu'ils pensent d'une vie future, de la distribution des peines et des récompenses.

Cherchez à connaître les autres dogmes religieux.

Quelles sont les formes du culte, les différentes pratiques et cérémonies religieuses ?

Jusqu'à quel point le peuple croit-il aux dogmes, et comment pratique-t-il les devoirs prescrits ?

Entrez dans quelques détails sur la hiérarchie, les droits et l'influence du clergé ou de ceux qui représentent les prêtres, et faites connaître l'action morale de la religion sur le peuple.

Ecrivez les superstitions et la manière dont elles agissent sur les sociétés.

§ VII. — DES RAPPORTS DES NATURELS AVEC LES CONDITIONS EXTÉRIEURES.

1° *Sol.*

La terre est-elle plane ou montueuse ? Quels sont les rivières, les lacs, les marais, les marécages ? et quelle est la nature géologique du terrain ? L'eau est-elle contenue dans

le lit des fleuves, ou déborde-t-elle? Y a-t-il de l'eau et des terres salées? Dans quelle étendue se trouve la partie boisée?

Indiquez-nous le degré de fertilité de la terre, et dans quelle propotion se trouvent les parties productives avec les parties stériles. Donnez une indication des objets utiles, nuisibles ou curieux, qui peuvent exister dans les règnes organique ou inorganique.

2° *Climat.*

Faites connaître :

1°	1° La température, 2° La pression barométrique, 3° La quantité de pluie,	moyenne et extrême	1° du jour. 2° du mois. 3° du trimestre. 3° de l'année.

2°	Les jours	de pluie, d'orage,	par	mois. trimestre. année.

3° L'intensité de la lumière solaire comparée à la lumière diffuse (à l'ombre); succession et variation des saisons.

§ VIII. — TRADITIONS HISTORIQUES, RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET ANTIQUITÉS.

Il faudra rechercher d'abord quels sont chez un peuple les souvenirs qu'il a conservés de son origine et de ses affinités avec d'autres peuples; qu'elles sont les révolutions qu'il a éprouvées dans sa langue ou dans ses mœurs, dans les arts et dans les sciences, dans sa richesse, sa puissance ou son gouvernement, par des causes internes ou des invasions étrangères.

Quelles sont les sources où l'on peut puiser les instructions demandées?

Sont-ce des documents historiques ou des monuments de l'art? Dans le premier cas, ces documents sont-ils consignés dans des poèmes ou dans des ouvrages historiques? Il serait fort heureux de pouvoir en donner une idée.

Dans le second cas, il sera nécessaire de donner un dessin et une description, pour les parties qui l'exigent, des édi-

fices, des incriptions, des monnaies dont on peut tirer quelque fruit pour la solution des questions proposées.

Cherchez dans les traditions mythologiques tout ce qui se rapporte à l'histoire du pays.

Quelles sont les opinions des naturels sur la cosmogonie ; quel est leur système de chronologie, et jusqu'à quelle époque remonte-t-elle?

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU.

Président .... M. W. F. Edwards, membre de l'Institut, etc.

Vice-Présidents.. M. le vicomte de Santarem, membre de l'Institut, etc.
M. d'Avezac, membre de la Société de Géographie, etc.

Secrétaire........ M. C. Imbert des Mottelettes, membre de la Société de Géographie, etc.

Secrétaire-adjoint. M. Gustave d'Eichthal, membre de la Société de Géographie, etc.

Trésorier .... M. A. Noel Desvergers, membre de la Société de Géographie, etc.

MEMBRES ORDINAIRES.

Membres fondateurs.

MM. W. F. Edwards, membre de l'Institut.
le vicomte de Santarem, *id.*
d'Avezac, membre de la Société de Géographie.
C. Imbert des Mottelettes, *id.*
Filon, professeur à l'École Normale.
Garcin de Tassy, membre de l'Institut.
Milne Edwards, *id.*
Michelet, *id.*
Letronne, *id.*
David (d'Angers), *id.*
Flourens, *id.*
Lenormant, conservateur-administr. à la Bibliothèque du Roi.
Berthelot, membre de la Société de Géographie.
Alcide d'Orbigny, *id.*

MM. Foville, médecin en chef de la maison royale de Charenton.
Charles-Emmanuel.

Membres reçus en séance.

MM. Ternaux-Compans, membre de la Société de Géographie.
De Bertou, *id.*
Noel Desvergers, *id.*
Achille Comte, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Paris.
Amédée Jaubert, membre de l'Institut.
James Orchard Halliwell, membre de la Société Royale de Londres.
Frédéric Forbes, D. M. dans l'Inde.
Gustave d'Eichthal, membre de la Société de Géographie.
Courtet de l'Isle, *id.*
E. de Froberville, *id.*
De Larenaudière, *id.*
Toussenel, professeur d'histoire au collége Charlemagne.
Verolot.
Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut.
Euryale Cazeaux, l'un des Directeurs de la compagnie d'Arcachon.
J. Desjardins, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice, membre de la Société de Géographie.
Barbier du Boccage, membre de la Société de Géographie.
Alexandre Brongniart, membre de l'Institut.
Louis Mandl, D. M.
Louis Dussieux.
Le Breton, D. M.
Le Roi, D. M.
Fourcault, D. M.
Da Gama Machado, attaché à la légation de Portugal.
De Bonnechose, bibliothécaire du château de Saint-Cloud.
Ditchfield.
Ami Boué, D. M.
H. Fortoul.
A. Thomassy, membre de la Société de Géographie.
Matter, inspecteur général des études.
Verner, peintre au Jardin des Plantes.
Hocqart.

MM. E. Breton, membre de la Société des Antiquaires de France.
Auguste le Duc, membre de la Société de Géographie.
Saint-Elme le Duc, *id.*
Desnoyers, D. M. *id.*
Lebas, membre de l'Institut.
Benet, membre de la Société de Géographie.
Montefiore, *id.*
De Brière, *id.*
Le capitaine Troyer, *id.*
Aurélien de Courson.
Lélut, médecin en chef des aliénés, à la Salpêtrière.
Vivien, membre de la Société de Géographie.
Dulaurier, professeur de malais à l'École spéciale des langues orientales.
De Schoenfeld.
Eugène Sicé.
Victor Lanjuinais, député de la Loire-Inférieure.
Suquet, chirurgien de la marine.
Rey.
Adolphe Gueroult.
Constant Sicé.
Isidore Löwenstern.

Membres élus spontanément.

MM. Prichard, D. M. à Bristol.
Lawrence, D. M. à Londres.
Karl Ritter, professeur à Berlin.
Édouard Ruppel, à Francfort-sur-le-Mein.
Martius, membre de l'Académie des Sciences, à Munich.
A. Balbi, conseiller impérial à Vienne.
J. Washington, ancien secrétaire de la Société de Géographie, à Londres.
De Angelis, à Buénos-Ayres.
Franzini, membre de l'Académie des Sciences, à Lisbonne.
Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Le C. Graberg de Hamsö, correspondant de l'Institut, à Florence.
Magnussen.
Hodgkin, D. M. à Londres.

MM. Élias Rodrigues, vice-secrétaire de l'Académie des Sciences, à Lisbonne.

Ramon de la Sagra, membre correspondant de l'Institut, directeur du Jardin Botanique, à la Havane.

Dubois de Monpereux, à Neufchâtel.

Moerenhout, consul de France à l'île de Taïti.

Corr, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

Vilardebo, directeur du Musée à Montevideo.

Roujoux, directeur des paquebots français à Athènes.

Jacques Geel, bibliothécaire à l'université de Leyde.

Schröder, recteur à l'université d'Upsal.

Th. Wright, esq. à Londres.

A. Asher, à Berlin.

l'abbé Arri, membre de l'Académie de Turin.

Rosellini, professeur à l'Université de Pise.

W. Allen, à Londres.

le B. Fowel Buxton, président de la Société pour la civilisation de l'Afrique.

W. Hodgson, ancien consul des États-Unis, à Alger.

le colonel Julian R. Jackson, secrétaire de la Société royale de Géographie de Londres.

Wagner, professeur à l'université de Gottingen.

Haye Horace Wilson, professeur de sanscrit à l'Université d'Oxford.

Bodmer.

Biard, peintre.

Dumoutier.

Guillaume Auguste de Schlegel, professeur à l'Université de Bonn.

Christian Lassen. id.

Miçkiewitz, professeur de littérature slave au Collége de France.

Kazimirski de Biberstein, drogman de l'ambassade de France en Perse.

Wallon.

Yanosky.

le conseiller Wirer, à Vienne.

Tognio, professeur à Pesth.

Schordan.

le conseiller Benz.

Czermak, professeur à Vienne.

MM. Kriegk, président de la Société de Géographie, à Francfort.
Lambert, directeur de l'École Polytechnique au Caire.
Claussen, à Rio-Janeiro.
Wallich, surintendant du jardin botanique à Calcutta.
W. O'Shaugnessy, secrétaire de la Société Asiatique à Calcutta.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

Antoine d'Abbadie, en Abyssinie.
Charles Deane, dans l'Indostan.
Ségur Dupeyron, secrétaire du conseil de santé de la marine.
Benit, médecin de la légation française aux États-Unis.
Annibal de Grasse, capitaine au long cours.
Pavie, dans l'Hindoustan.
R. Carr Woods, dans l'Hindoustan.
Dufoz de Maufras.
le docteur W. Stanger.
Leguevel de la Combe, à Zeylan.
C. T. Le Febvre, en Abyssinie.
Martin de Moussy, à Montevideo.
le colonel Codazzy, à Venezuela.

MEMBRES HONORAIRES.

S. A. R. le duc de Sussex, président de la Société Royale de Londres.
Le comte Munster, président de la Société Asiatique de Londres.
Lord Brougham, pair d'Angleterre.
MM. le major Jarvis, surveyor general of the british India.
le prince Maximilien de Wied-Neuwied.
le baron de Humboldt, conseiller d'état de S. M. le roi de Prusse.
le baron de Hammer Purgstall, conseiller aulique à Vienne.
le général Van den Bosch, ancien gouverneur des Indes hollandaises.
Van de Weyer, ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres.
le comte Ouwarow, ministre de l'instruction publique, président de l'Académie des Sciences, à Saint-Pétersbourg.
le comte Woronzow, gouverneur général de la Nouvelle-Russie.
le général Golowin, commandant en chef en Grusie, Arménie et Trans-Caucasie.
le comte Osterman, à Genève.
Steven, conseiller d'état russe, à Simpheropol.
De Navarrete, président de l'Académie royale d'Histoire, à Madrid.

MM. le conseiller DE MACEDO, secrétaire de l'Académie royale des Sciences, à Lisbonne.

le comte SANTANGELO, ministre de l'intérieur, à Naples.

le comte CAMALDOLI, président de l'Académie des Sciences, à Naples.

le général COLETTIS, ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris.

DUPONCEAU, président de la Société Philosophique américaine, à Boston.

DALLAS, secrétaire de la même Société.

TIKNOR, ancien ex-ministre des États-Unis.

AURELIANO DE SOUZA, ministre des affaires étrangères, au Brésil.

DE VILLELA BARBOZA, M[e] DE PARANAGUA, ministre de la marine au Brésil.

PAULO BARBOZA, secrétaire de S. M. l'empereur du Brésil.

le vicomte DE SAN LEOPOLDO, président de l'Institut historique et géographique de Rio-Janeiro.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1839 A 1840.)

Procès-verbal de la séance du 23 août 1839.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. Le bureau se compose comme suit :

Président, M. W. F. Edwards ;
Vice-présidents, M. le vicomte de Santarem ; M. d'Avezac ;
Secrétaire, M. Imbert des Mottelettes ;
Secrét.-adjoint, M. Filon.

Le secrétaire-adjoint, en l'absence du secrétaire, a d'abord la parole et fait lecture de l'arrêté par lequel le ministre de l'instruction publique a autorisé l'institution de la *Société Ethnologique de Paris* et en a approuvé les statuts.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et de Santarem, ont été reçus membres ordinaires de la société :

MM. *Ternaux-Compans*, de la Société de Géographie.
de Bertou, Id.
Noël Desvergers, Id.
Achille Comte, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Paris.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le président communique à la Société plusieurs lettres de ses amis, membres de la So-

ciété de Londres pour la protection des aborigènes, et donne à la Société Ethnologique diverses brochures intitulées :

1° *Information respecting the aborigines in the British colonies*; extrait d'un rapport plus développé sur le même sujet, présenté à la chambre des communes en 1838.

2° *The first annual report of the aborigines protection Society*. London, 1838.

3° Quatre lectures sur l'Inde et les colonies, faites à Edimbourg et ailleurs par M. *George Thompson*.

4° Enfin une brochure servant de prospectus à l'ouvrage intitulé *the History, antiquities and statistics of eastern India*, by *Montgommery Martin*. London, 1838.

Résolutions du comité central. — Le président fait connaître à la Société les résolutions du comité :

1° Le comtié a décidé qu'il sera procédé à la formation d'une liste de *membres honoraires*, et pour la former il a adjoint trois membres à ceux qui composent le bureau, savoir : MM. Ternaux, Lenormant et de Berton.

2° Quant aux membres correspondants, il a été décidé qu'en cas d'urgence le bureau pourra procéder seul aux nominations. Le président fait connaître les noms des voyageurs qui sont déjà en relations avec la Société.

3° Enfin le comité a arrêté qu'après la séance du mois d'août (le 23 août étant regardé comme le jour de l'installation définitive de la Société) il y aurait chaque année deux mois de vacances.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 octobre 1839.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards; le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions. — Sur la proposition de MM. W. F. Edwards et d'Avezac, sont reçus membres ordinaires de la société :

MM. *Amédée Jaubert*, membre de l'Institut.
James-Orchard Halliwell.

Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et de Santarem, sont également reçus :

MM. *Forbes*, membre de la Société de géographie.
Gustave d'Eichthal, Id.
Courtet de l'Isle, Id.
Eugène de Froberville, Id.
De Larenaudière, Id.

Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Filon, est également reçu :

M. *Toussenel*, professeur d'histoire au collége Charlemagne.

Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Charles Emmanuel, est encore reçu :

M. *Verolot*.

Correspondance et dons. — Le président communique à la société différentes lettres de ses amis de Londres, et lui offre pour sa bibliothèque :

1° Deux brochures intitulées : *Extracts from the letters and journal of Daniel Wheeler now engaged in a religious visit to the inhabitants of some of the Islands of the pacific Océan, Van Diemen's land and New south-Wales*. 2e éd. Lond. 1838.

2° Quatre numéros du *Liberia Herald* (mai, juin, août et septembre 1837).

3° Deux numéros du *British Emancipator* (23 janvier et 1er mai 1839).

4° Soixante-quatorze numéros du *Colonisation Herald* de Philadelphie, année 1838.

5°. Le *Reformer de Hertford* du 19 janvier 1839.

Résolutions du comité central. — Une liste de membres honoraires a été arrêtée par le comité.

Il a été décidé ensuite qu'il sera également procédé au choix de membres à élire spontanément.

M. Achille Comte a proposé de faire connaître par une circulaire l'existence de la Société aux autres Sociétés savantes de France.

Le titre de membre correspondant a été donné à MM. *Antoine d'Abbadie, Pavie* et *Charles Deane.*

COMMUNICATIONS.—M. Berthelot communique à la Société plusieurs beaux dessins originaux de M. Bodmer, qui a accompagné le prince Maximilien de Wied-Neuwied dans l'Amérique du nord, dessins destinés à être gravés dans l'ouvrage du prince sur ce pays. Le président adresse à M. Bodmer les remerciements et les félicitations de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 novembre 1839.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS.—Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Filon, sont reçus membres de la Société :

MM. *Isidore Geoffroy Saint-Hilaire,* membre de l'Institut.
Euryale Caseaux, directeur de la compagnie d'Arcachon.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac lit à la société une lettre de M. C. T. Lefebvre, enseigne de vaisseau, en mission dans l'Abyssinie; cette lettre est datée de Massaouah, 31 mai 1839. M. Lefebvre y annonce qu'il s'occupera sérieusement de rassembler des portraits et même des objets naturels pouvant un jour servir de documents à la Société. M. Lefebvre annonce les mêmes intentions de la part de MM. Dillon et Petit, ses compagnons de voyage.

Le président fait don à la Société de trois brochures intitulées, *Extracts from the letters of James Backhouse, in a religious visit to Van Diemen's land and New Sud-Wales accompagnied by Washington Walker*. London, 1837 et 1838, in-8°.

Résolutions du comité central. — Le président fait connaître à la Société les résolutions du comité :

Le comité a autorisé le bureau à disposer d'une partie des fonds pour faire faire des portraits lorsque l'occasion s'en présentera.

Le comité a encore nommé une commission spéciale, composée de MM. de Santarem, d'Orbigny et de Bertou, pour s'entendre avec M. Ternaux-Compans, directeur des *Nouvelles Annales des voyages et des sciences géographiques*, sur l'insertion dans ce journal de quelques mémoires de la Société Ethnologique, le cas échéant.

Lecture. — Le président fait une lecture sur les peuples de l'Abyssinie, dans laquelle il établit, contrairement à l'opinion de M. d'Abbadie, que ces peuples doivent offrir plusieurs types distincts.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 décembre 1839.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. M. *Félix Lajard*, de l'Institut, avait été invité à y assister.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions. — Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et de Santarem, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *Desjardins* (de Maurice), membre de la Société de géographie.

Barbier du Boccage, *Id.*

Correspondance et dons. — Le président communique à la Société une lettre fort obligeante de M. le comte de Castelnau, accompagnant un mémoire ethnologique sur les habitants des Etats-Unis. Le secrétaire est chargé de lire dans une prochaine séance une analyse de ce mémoire.

M. d'Avezac présente ensuite des offres de service à la Société de la part de M. Auguste le Duc, gouverneur de la petite île Agalega, récemment arrivé à Paris.

Communications. — M. Lajard entretient la Société des recherches qu'il a faites sur les Chaldéens. M. Lajard pense que le peuple chaldéen n'est pas un peuple semite. Il base son opinion sur certaines institutions chaldéennes inconnues aux Semites et sur des noms chaldéens qui ont un rapport évident avec le sanscrit.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 31 janvier 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions. — Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *Alexandre Brongniart*, membre de l'Institut,
Clément Mullet.

Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et de Santarem, sont également reçus :

MM. *Louis Mandl*, D. M.
Louis Dussieux,

MM. *Le Breton*, D. M.
Le Roi, D. M.
Fourcault, D. M.
Da Gama Machado, attaché à la légation de Portugal.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. de Santarem lit à la Société une lettre de M. Ternaux-Compans, qui consent, mais avec des réserves, à l'insertion des mémoires de la Société dans l'ouvrage périodique dont il a la direction.

Le président fait don à la Société de plusieurs brochures publiées successivement par la Société de Londres pour la protection des aborigènes, savoir :

1° *Extracts from the papers and proceedings of the Aborigines protection Society*, les numéros de mai, octobre et décembre 1839 ;

2° *Facts relative to the Canadian indians*, Londres, 1839 ;

3° *Report on the indians of upper-Canada*, Londres, 1839.

LECTURES. — M. d'Eichthal lit une analyse succincte d'un travail de M. Boré concernant les Chaldéens. M. Boré annonce avoir retrouvé des descendants de Chaldéens sur les montagnes au sud de l'Arménie, là où Xénophon et Strabon les ont connus : le principal argument de M. Boré est tiré du langage de ces montagnards.

M. Berthelot lit ensuite un mémoire sur les Guanches ; il établit : 1° que lors de l'invasion des Européens dans les Canaries, les habitants de cet archipel, loin d'avoir été exterminés, comme il a souvent été dit, aidèrent au contraire les conquérants ; que, même après la conquête, leurs chefs eurent part au partage des terres ; 2° qu'ensuite, les vainqueurs et les vaincus se lièrent intimement entre eux, ce qui est constaté par les contrats authentiques des mariages qui se firent alors, contrats conservés jusqu'à nos jours.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 février 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions. — Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *de Bonnechose*, bibliothécaire du château de Saint-Cloud.
Ami Boué, D. M.
Ditchfield,
Hippolyte Fortoul.

Sur la présentation de MM. de Froberville et Imbert des Mottelettes, est également reçu :

M. *Cournelet*.

Sur la présentation de MM. d'Avezac et W. F. Edwards, est encore reçu :

M. *Thomassy*, membre de la Société de Géographie.

Lectures. — M. Berthelot lit un second mémoire sur les Guanches. Il établit que le type de la race guanche s'est parfaitement conservé chez les pasteurs et les campagnards, surtout dans la partie méridionale de Ténériffe, dans les communes de Guimar, d'Arona, d'Arrico, de Charna et de Guia. Les descendants des vainqueurs et des vaincus, alliés ensemble, tiennent même plus des Guanches que des Espagnols ; une infinité d'usages, particuliers autrefois aux indigènes, sont encore en vigueur parmi eux.

M. Eugène de Froberville lit ensuite un mémoire relatif à deux peuples de Madagascar, les *Betsimsaraks* et les *Hovas*. L'auteur décrit leur caractère, leurs mœurs et leurs usages : le Betsimsarak, dit-il, est remuant, bavard et pol-

tron; le Hova a une haute intelligence et une grande aptitude pour les arts mécaniques; d'ailleurs la convoitise et la vengeance sont malheureusement les principaux mobiles de ses actions. M. de Froberville ne doute pas que le Hova ne soit de race Malaise; les Malais, selon les traditions, ont autrefois fait la conquête de Madagascar. La domination hova est encore fort étendue aujourd'hui. Reste à Madagascar la race noire, probablement indigène, race meilleure au fond, mais sans doute moins brillante que les deux autres. L'indolence extrême des noirs est cause de leur abrutissement. M. de Froberville n'a rencontré nulle part la race de nains dont le naturaliste Commerson avait donné une histoire détaillée, histoire du reste tirée d'une lettre attribuée à l'abbé de Choisy, et digne d'être reléguée au rang des fables.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 mars 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Avaient été invités à y assister MM. *Eydoux* et *Deloze*, médecins de première classe de la marine royale.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions.— Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires :

MM. *Matter*, inspecteur général des études,
Verner, peintre au Jardin des Plantes.
Hocqart.

Dons. — Le président donne à la Société :

1° Le portrait de deux Kabyles, homme et femme, offert par M. Blanqui;

2° Un moule pris sur la tête d'un habitant de l'île Van Diemen, envoyé par M. Eydoux.

Résolutions du comité central. — Le président fait connaître à la Société les résolutions du comité. 1° Le comité a décerné *spontanément* le titre de membre ordinaire à plusieurs savants étrangers.

2° Le comité a nommé une commission composée de MM. W. F. Edwards, Desvergers et de Berton, pour la révision de l'Instruction générale adressée aux voyageurs. Il a décidé que cette Instruction serait envoyée en outre à tous les consuls de France, aux trois conseils de santé de la marine, et à toutes les Sociétés savantes, avec prière d'en distribuer des exemplaires aux personnes en position de pouvoir fournir des renseignements à la Société.

Lecture. — Le secrétaire lit l'analyse d'un long mémoire de M. le comte de Castelnau. Ce mémoire, envoyé de New-York, est intéressant par la comparaison constante qu'il présente du sauvage, de l'homme civilisé et libre, et de l'esclave.

Communication. — Le président entretient la Société d'un rapport de M. Dumoutier, lu à la dernière séance de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut ; il sera donné prochainement communication de ce mémoire.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 avril 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. Avait été invité à y assister M. *Geoffroy*, capitaine au long cours, revenu de la mer de la Chine.

Réceptions.—Sur la présentation de MM. W. F. Edwards

et Achille Comte, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Ernest Breton*, de la Société des antiquaires de France.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre annonçant la mort de M. Desjardins, l'un des membres ordinaires de la Société, natif de l'île Maurice, décédé à Paris, le 18 avril, âgé de quarante-un ans. M. Desjardins s'était fait une réputation par ses travaux de zoologie, et mettait la dernière main à une histoire naturelle de Maurice (Ile-de-France), lorsqu'une courte maladie est venue l'enlever à la science.

1° M. Verolot fait don à la Société de la tête d'un Albanais tué au dernier siége d'Athènes, ainsi que de deux dessins faits avec soin, d'après des têtes d'anciens Grecs conservées dans le musée d'Athènes.

2° M. d'Orbigny présente également à la Société un exemplaire de son ouvrage intitulé : *l'Homme américain considéré sous ses rapports physiologiques et moraux*, 2 volumes in-8°. Paris, 1839.

COMMUNICATIONS. — Le président communique à la Société les passages ethnologiques du rapport de M. Dumoutier. Les cavernes de Ténériffe ont été visitées par l'expédition de M. Dumont-d'Urville ; mais on n'y a trouvé que de faibles débris d'ossements. Quelques crânes ont été recueillis au Chili. M. Dumoutier a fait les moules de plusieurs indigènes. D'après les instructions de M. Broussais, il a été formé des tableaux de la grandeur relative des individus, en différents endroits, ainsi que des caractères du crâne. Ces données sont peu nombreuses, mais les voyageurs ont fait des offres de service dont la Société a marqué sa reconnaissance.

Il est encore donné communication sommaire d'un mémoire de M. Verolot.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 mai 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Avait été invité à y assister M. *Auguste le Duc*, gouverneur de la petite île Agalega, qu'il est parvenu à peupler et à civiliser jusqu'à un certain degré, par ses constants efforts.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réceptions. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *Auguste le Duc*, gouverneur d'Agalega.
Saint-Elme le Duc, son frère,
Desnoyers, D.-M.

Sur la présentation de MM. de Santarem et W. F. Edwards, est également reçu :

M. *Lebas*, membre de l'Institut.

Correspondance et dons. — M. de Santarem lit à la Société une lettre de remerciement de la part de M. de Navarrete pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné.

Madame veuve Desjardins offre à la Société :

1° Un tableau intitulé : *Observations météorologiques faites à Flacq* (île Maurice), *par M. Julien Desjardins*, *pendant l'année* 1838.

2° Le *Neuvième rapport annuel sur les travaux de la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice*, Paris, 1840, contenant une biographie de M. Julien Desjardins.

Résolutions du comité central. — Le président fait connaître à la Société que le titre de membre correspondant a été décerné par le comité à MM. *Ségur Dupeyron*, secrétaire du conseil de santé de la marine, et *Benit*, médecin de la légation française aux États-Unis.

LECTURE. — M. Noël Desvergers lit un premier mémoire concernant l'histoire des Arabes en Sicile, et la conquête de cette île par les Normands. Il résulte des recherches de M. Desvergers que, malgré les assertions contraires, la population chrétienne est loin d'avoir été anéantie par les musulmans lors de leur conquête; de même, plus tard, la population arabe a survécu à la conquête des Normands; seulement les vaincus payèrent tribut au vainqueur. L'objet de ce mémoire est de faire connaître aujourd'hui les descendants de ces races différentes, très-reconnaissables et très-distincts encore entre eux.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 juin 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. Avaient été invités à y assister MM. *Benet*, médecin du roi de Lahore, et *C. T. Lefebvre*, voyageur revenu d'Abyssinie; ce dernier présente à la Société deux jeunes Abyssins qui l'ont accompagné en Europe.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. Mandl et W. F. Edwards, est reçu membre ordinaire :

M. *Montefiore*.

Sur la présentation de M. W. F. Edwards et Imbert des Mottelettes, est également reçu :

M. *Benet*.

Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et Imbert des Mottelettes, est encore reçu :

M. *de Brière*, membre de la société de géographie.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Ernest Breton offre à la Société trois brochures dont il est auteur. La première, inti-

tulée : *Quelles furent les causes de la décadence de l'art chez les Romains, et à quelle époque a commencé cette décadence;* la deuxième, *Histoire de la place de la Concorde;* la troisième, *Histoire de la gravure et de ses différents procédés.*

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL. Le président fait connaître à la Société que le comité a décerné le titre de membre correspondant à M. *Annibal de Grasse*, capitaine au long cours.

LECTURES. — Le secrétaire lit ensuite un mémoire envoyé de Bombay par M. Pavie, membre correspondant de la Société. Les Parsis ou Guèbres sont le sujet de ce mémoire, dont voici l'analyse. Lors de la conquête de la Perse par les califes mahométans, les sectateurs de Zoroastre se réfugièrent en grand nombre dans le Korasan. Ils y restèrent près d'un siècle; mais l'islamisme s'étant étendu jusqu'à ces montagnes, les Parsis traversèrent le désert et se rendirent à Ormus, où ils s'embarquèrent pour l'Inde. D'abord ils s'établirent dans le Guzarate, près de Diu, et finalement à Sanjan; et telle y fut leur prospérité, qu'ils purent bientôt envoyer des colonies au dehors. L'une de ces colonies vint à Bombay. C'est dans cette ville, où les Parsis se trouvent aujourd'hui au nombre de vingt mille, que M. Pavie a étudié leurs mœurs. Les Parsis à Bombay sont comme les juifs dans certaines villes d'Europe, unis entre eux, ne souffrant aucune alliance étrangère, et attachés à leur culte jusqu'au martyre; leur or les met à la tête de toutes les transactions financières. L'auteur dépeint leur type physique, tout positif, opposé au type poétique des Hindous. Chez le Parsis, le guzarati a remplacé depuis long-temps le zend et le persan. L'auteur vante l'intelligence du Parsis; il décrit ses mœurs et ses habitudes. Les Parsis sont ou cabaretiers ou domestiques. Le soleil est le premier objet de leur culte; ensuite viennent la lune, les étoiles, la mer, etc. Ils ont la vache et le chien en vénération. Ils ne veulent ni peintures ni sculptures dans leurs temples. Pour se sanctifier, le vulgaire se lave et boit le gamoutra;

l'homme éclairé a recours au repentir et aux bonnes œuvres. La vie sociale des Parsis est toute d'intérieur. L'éducation de leurs enfants les occupe beaucoup; on les marie fort jeunes. Le Parsis après sa mort n'est ni enterré ni brûlé, comme cela se pratique chez la plupart des peuples, mais son corps est abandonné aux oiseaux de proie.

M. Lefebvre lit un court mémoire sur l'état actuel de l'Abyssinie, et promet de revenir sur ce sujet.

COMMUNICATION. — Après ces lectures, la parole est à M. Benet, qui donne quelques détails sur son voyage à Lahore, où il arriva après avoir débarqué à Pondichéri, visité le Bengale et l'Asham, et avoir ensuite remonté le Gange. M. Benet fait voir à la Société une riche collection de statuettes en ivoire, peintes et dorées avec soin, ainsi que plusieurs tableaux représentant les différents personnages de la cour de Lahore, les dieux de l'Hindoustan et les hommes de toutes les classes et adonnés à toutes espèces d'occupations. Ces différents objets sont remarquables par les détails multipliés et le fini de leur exécution.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 31 juillet 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. Avaient été invités à y assister M. le docteur *W. Stanger*, qui doit accompagner le capitaine Trotter, de la marine royale britannique, dans son exploration du Niger, et M. le capitaine *Troyer*, savant orientaliste qui a long-temps habité Calcutta.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et de Santarem, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *le capitaine Troyer*.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac fait hommage

à la Société d'une brochure intitulée : *Abd-el-Qader et sa nouvelle capitale*, par M. A***. Paris, 1840.

Résolutions du comité central. — Le président fait connaître les résolutions du comité :

Il a été décidé par le comité qu'on s'occuperait des mesures à prendre pour l'impression du bulletin et des mémoires de la Société.

Lecture. — M. C. T. Lefebvre lit un mémoire sur les Abyssins. L'Abyssinie est principalement habitée par deux races mulâtres, les *Galla* et ceux du *Guindjar*, et deux races noires, les *Téouniès* et les *Choho*. Ces derniers présentent des traits d'une grande régularité, et tellement les mêmes chez tous les individus, qu'il serait impossible de ne pas les regarder comme provenus de la même souche. M. Lefebvre fait connaître quelques détails de mœurs principalement propres aux Gallas. Il parle entre autres de l'une de leurs cérémonies religieuses, assez extraordinaire. Parfois, dit-il, les Gallas entourent le tronc d'un arbre, d'un turban, puis immolent une victime dont ils mangent certains morceaux, abandonnant le reste. Semblables aux peuples de l'antiquité, ils ont coutume, avant le combat, de consulter les entrailles des génisses et des chevaux. Le caractère des Gallas est généralement doux et bienveillant; ils ne sont portés à la rapine que par leur peu de civilisation.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 août 1840.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards. Avaient été invités à y assister MM. *Ramon de la Sagra*, *Asher* et *Eusèbe de Salle*.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Réception. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy

et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Aurélien de Courson.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. le capitaine Troyer fait don à la Société de sa traduction du *Râdja Tarangint, Histoire des rois de Kachmir*. 2 volumes in-8°. Paris, 1840.

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL.—Le président fait connaître à la Société que le comité a décerné le titre de membre correspondant à MM. *W. Stanger, C. T. Lefebvre* et *Codazzy de Venezuela.*

LECTURE. — M. C. T. Lefebvre lit deux courtes notices, l'une sur l'agriculture en Égypte, l'autre sur le caractère du pacha Méhémet-Aly.

La session devant se clore avec cette séance, le président proclame que la Société entre en vacances pour deux mois.

La séance est levée à dix heures.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1840 A 1841.)

Procès-verbal de la séance du 29 janvier 1841.

Les vacances de la Société se sont prolongées jusqu'à la fin de l'année 1840.

La séance de janvier 1841 est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Avait été invité à y assister M. le docteur *Ch. Martins*.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Matter fait hommage à la Société d'une brochure de M. *Pierquin de Gembloux*, intitulée : *Lettre au général Bory de Saint-Vincent sur l'unité de l'espèce humaine*. Bourges. 1840.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *Vivien*, membre de la Société de Géographie.
De Schœnfeld, id.
Du Laurier, professeur de malais à l'école des langues orientales.

Sur la présentation de MM. W. F. Edwards et Filon, est également reçu :

M. *Lelut*, médecin en chef des aliénés à la Salpêtrière.

LECTURES. — M. Benet lit différents passages d'un mémoire ayant pour titre *De l'origine et des mœurs des Sicks.*

Après avoir exposé l'organisation civile et militaire des Sicks en général, l'auteur passe en revue les institutions sociales de leur pays. Puis il appelle particulièrement l'attention sur le peuple de la province de Kachmire. Selon M. Benet, les industrieux Kachmiriens seraient les descendants d'une race européenne ; ils se croient eux-mêmes issus des soldats qu'Alexandre le Grand laissa dans le Penjab. Quoi qu'il en soit, leur nombre s'élève à peine à deux mille. Leurs traits sont européens. Ils ne se marient jamais qu'entre eux, et parlent persan. Le docteur Benet termine sa lecture par le récit des funérailles du roi de Lahore Ranjiit-Singh, auxquelles il a assisté.

M. Garcin de Tassy donne ensuite communication d'une lettre de M. Pavie, membre correspondant de la Société; cette lettre contient une description de l'Hindoustan méridional. M. Pavie s'y occupe des monuments plus que des hommes.

Le reste de la séance est consacré aux expériences du céphalomètre, inventé par le docteur Anthelme. M. Martins montre à la Société la manière de s'en servir. On peut, à l'aide de cet instrument, prendre avec la dernière exactitude toutes les dimensions de la tête. M. Martins présente à l'assemblée le résultat des nombreuses expériences qu'il a faites chez les Lapons.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 26 février 1841.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Correspondance et dons. — M. d'Avezac communique à

la Société des extraits de deux lettres que lui a adressées de Florence M. le comte Gråberg de Hemsö; elles contiennent ses remerciements pour le titre de membre ordinaire que la Société lui a décerné spontanément, ainsi que l'hommage de quatre brochures intitulées :

1° *Degli ultimi progressi de la geographia*, 1840;

2° *Descrizione delle orde e delle steppe dei Kirghizi Kazaki* del signor Levichine, traduit du russe;

3° *Cenni geographici e statistici su l'Asia centrale, e principalmente sul paese dei Kirghisi e sul Khanato di Kiva;*

4° *Mémoire sur la nécessité en Toscane d'un institut d'agriculture*, par Ricciardi del Vernaccia.

M. Ernest Breton donne encore à la Société trois brochures ayant pour titre :

1° *Mémoire sur les antiquités d'Autun;*

2° *Note sur les arènes de Tintignac;*

3° *Coup d'œil sur l'histoire de l'architecture.* Paris, 1841.

Lecture. — M. d'Eichthal lit à la Société un mémoire sur l'histoire et l'origine des Foulahs ou Fellans, peuple qui habite le nord-ouest de l'Afrique, mais que d'après l'étude de sa langue et de ses traditions, l'auteur regarde comme originaire de l'Archipel indien. Ce peuple, jusqu'à une époque récente, était pasteur et nomade, errant au milieu de la population nègre fixée et agricole. Ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle que les Foulahs se montrèrent en conquérants et s'emparèrent de la Sénégambie, où ils créèrent les petits états de Fouta-Toro, de Fouta-Bondou, de Fouta-Diallon. Au commencement de ce siècle le scheik Othman, surnommé Danfodio, ayant rallié à lui tous les Foulahs du centre, fonda l'empire de Sakatou, qui comprend le Haoussa en entier, et même une partie du Nyffé et du Yarriba. Son fils Bello, qui lui a succédé en 1816, d'après Claperton, Lander et Oldfield, tous témoins oculaires, a encore considérablement agrandi cet empire, de façon qu'en 1833, l'état de Sakatou compre-

nait aussi la région inférieure du Kouarah jusqu'à la Tchadda.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 26 mars 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Lecture a été faite par le secrétaire d'une lettre de remerciement adressée à la Société par le docteur Lelut. L'auteur y expose quelques vues particulières sur la science ethnologique. Il fait hommage à la Société de trois brochures intitulées : 1° *Sur un des points de vue de la psychologie de l'histoire*; 2° *Du développement du crâne considéré dans ses rapports avec celui de l'intelligence*; 3° *Procès-verbal d'autopsie de la tête de Fieschi*.

M. Dulaurier fait également hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Rapport sur les manuscrits malays et javanais conservés dans les bibliothèques de la compagnie des Indes-Orientales, de Kings-College et de la société royale Asiatique de Londres*.

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL. — Le président fait connaître à la Société les mesures prises par le comité pour l'impression des mémoires et pour l'envoi des diplômes aux membres honoraires.

LECTURE. — M. d'Avezac lit plusieurs fragments d'une notice sur le peuple de Yébou (entre le Dahomé et le Benin, sur la côte de Guinée). Cette notice est rédigée d'après les informations que M. d'Avezac a recueillies de la bouche d'un nègre de ce pays, esclave au Brésil, amené en France et depuis retourné au Brésil. Laissant de côté la partie géographique et la partie linguistique de son mémoire, M. d'Avezac,

après avoir fait l'histoire de son narrateur, expose la manière dont il a procédé pour obtenir des renseignements qu'il a ensuite coordonnés par chapitres consacrés successivement à la description du pays, au caractère physique et moral de ses habitants, aux coutumes qui concernent les naissances, les mariages, les décès, à la religion et aux diverses circonstances de la vie animale, de la vie civile et de la vie politique de ce peuple.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 23 avril 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. le docteur Hodgkin, présent à la séance, fait hommage à la Société des diverses publications de la Société anglaise pour la protection des aborigènes, ainsi que d'une médaille frappée par cette Société, représentant d'un côté l'effigie de Pierre II, empereur du Brésil, de l'autre celle de Pocrane, chef de tribu, homme extraordinaire par ses constants efforts pour introduire des éléments de civilisation parmi les peuplades qui lui sont soumises. Il est encore fait don à la Société d'une *Notice sur la ville de Tlemçen, par l'abbé Bargès*, membre de la Société Asiatique.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et d'Avezac est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Eugène Sicé*.

LECTURE. — La parole est d'abord à M. Noël Desvergers, qui lit la seconde partie de son mémoire sur les Arabes de Sicile sous les Normands. M. Desvergers énumère les privi-

léges donnés par ceux-ci aux Arabes, et tout ce que ces conquérants empruntèrent aux vaincus sous le rapport industriel et artistique. Il parle de la décadence de l'influence arabe sous les derniers princes normands, et enfin de l'expulsion des Arabes sous Frédéric. Toujours est-il, qu'après un séjour de quatre siècles les Arabes ont laissé des traces qui ne sont point effacées. M. Hodgkin a ensuite la parole et fait connaître à la Société l'état actuel de la Société anglaise pour la protection des aborigènes.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 30 avril 1841.

Cette séance est la seconde du mois; elle a été convoquée extraordinairement pour entendre M. *Lacger*, chirurgien major à l'armée d'Afrique, qui, avant son prochain départ, désirait faire une lecture à la Société.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Avait été invité à y assister monseigneur *Maximos Mazloum*, patriarche grec catholique d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Lecture. — M. Lacger fait la lecture d'un mémoire sur l'Algérie : la population de l'Algérie est peu nombreuse, à peine s'élève-t-elle à deux millions d'habitants sur une superficie de cent soixante mille kilomètres carrés. Ce pays a pourtant été très-peuplé au temps des Romains. M. Lacger attribue sa dépopulation à la dépravation des mœurs et aux habitudes musulmanes ; il entend par là la polygamie, la circoncision, l'abandon des enfants et des malades, la tyrannie des hommes puissants; il y faut aussi joindre l'apparition périodique des

maladies épidémiques ou endémiques. L'auteur divise toute la population de ce pays en cinq classes, savoir :

1° Les *Kabayles*, qui comprennent une partie des Chouia, et surtout les Mozabites, modèle du type qu'il croit aborigène.

2° La *race blonde*, vivant parmi les Chouia, et que l'auteur croit européenne.

3° Les *Arabes*, dont les Maures ne diffèrent que par le genre de vie, et les Juifs que par la religion et le costume.

4° Les *Turcs*, si peu nombreux qu'on les aperçoit à peine.

5° Enfin, *la race nègre* autochtone du Sahara, et dont une grande partie est réduite à l'esclavage.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 28 mai 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Correspondance et dons. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre de remerciements de la part du colonel Jackson pour sa nomination comme membre de la Société. M. d'Avezac fait don à la Société de trois ouvrages dont voici les titres :

1° *De la traite des esclaves en Afrique et des moyens d'y remédier, traduit de l'anglais, de sir Th. Fowell Buxton, par M. Pacaud*;

2° *Outline of a Vocabulary of a few of the principal languages of western and central Africa*, London, 1841 ;

3° *Berichtigungen und Zusatze zum ersten Abschnitte des Zweyten bandes des Mithridates über die Cantabrische oder Baskische Sprache. Von Wilhelm von Humboldt*. Berlin, 1817.

M. da Gama Machado fait don à la Société de deux exem-

plaires d'une brochure publiée par la Société Phrénologique, ayant pour titre : *L'enfant du sexe masculin porte à son arrivée au monde les signes de la taille, du penchant, du caractère et du degré d'esprit qu'il aura dans l'âge adulte.*

M. Carr Woods, membre correpondant de la Société, lui envoie un travail en anglais sur l'instruction générale que la Société adresse aux voyageurs.

M. de Brière offre à la Société trois opuscules intitulés :

1° *Histoire du prix fondé par le comte de Volney pour la transcription universelle des langues en lettres européennes régulièrement organisées.* Paris, 1831, in-4°.

2° *Eclaircissement sur la destination de trois zodiaques antiques.*

3° *Notice sur le château seigneurial d'Issy, connu sous le nom de château de Childebert.*

Résolutions du comité central. — Le président communique à la Société que le comité, d'après l'article VIII du règlement, a procédé à une nouvelle nomination de son bureau, qui a été augmenté d'un trésorier.

Le bureau actuel est composé comme suit :

Président,	M. W. F. Edwards.
Vice-présidents,	M. le vicomte de Santarem. M. d'Avezac.
Secrétaire,	M. Imbert des Mottelettes.
Secrét.-adjoint,	M. Gustave d'Eichthal.
Trésorier,	M. Noël Desvergers.

Lecture. — M. Thomassy lit un mémoire sur le rapprochement, et non la fusion, à opérer en Afrique entre les musulmans et les chrétiens ; il examine sommairement la question sous le point de vue moral, politique et religieux. La grande difficulté, selon M. Thomassy, consiste dans la différence des mœurs. Il est opposé, en fait de religion, à tout prosélytisme direct ; il ne veut de rapprochement que par la charité, que

les musulmans ainsi que les chrétiens considèrent comme la première des vertus.

M. Lélut lit ensuite un mémoire sur la taille de l'homme en France. Selon ces observations, la croissance de l'homme dure jusqu'à sa trentième année ; elle reste stationnaire de trente à cinquante. Après, l'homme commence à décroître. La taille moyenne de la classe inférieure en France est à trente ans de seize cent cinquante-sept millimètres (cinq pieds un pouce trois lignes); cette taille est plus élevée dans les départements de l'est, de même qu'en Belgique. La moyenne y est de seize cent quatre-vingt-un millimètres. M. Lelut a constaté les faits qu'il avance sur trois mille individus du dépôt des condamnés, et sur mille autres individus habitants de la petite ville de Gy en Franche-Comté.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 25 juin 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Correspondance et dons. — M. Lélut offre à la Société son mémoire sur la taille moyenne de l'homme en France.

Réceptions. — Sur la présentation de MM. d'Eichthal et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

MM. *Victor Lanjuinais*, député de la Loire-Inférieure.
Suquet, chirurgien de la marine.
Rey.
Adolphe Gueroult.

Résolutions du comité central. — Le comité a chargé le bureau de pourvoir à la publication des mémoires de la Société. Le bureau, agissant en qualité de commission de publication, a décidé que les mémoires purement ethnologiques seuls seraient publiés.

Lectures. — M. Lelut reprend la lecture de son mémoire sur la taille, auquel il a donné une forme plus ethnologique, et qu'il a enrichi de nouvelles observations. M. Lelut y établit une comparaison de la taille si vantée des anciens, et conclut que dans la Grèce elle a dû être la même que de nos jours. Il fait remarquer que la taille est d'ordinaire plus élevée dans la classe aisée que dans la classe pauvre ; que la taille des habitants des villes est plus élevée que celle des habitants de la campagne. La haute taille des habitants des départements de l'est, comme celle des Belges, le porte à croire que les habitants de ces départements descendent des Gaulois Kimri, ainsi que les habitants de la Belgique. Il cite à l'appui de cette opinion qu'au temps d'Auguste la Séquanaise était comprise dans la Belgique, division que l'Ethnologie avait probablement déterminée.

M. d'Avezac lit au nom de M. Thomassy, absent, la suite du mémoire de ce dernier, sur le rapprochement à opérer entre les populations musulmanes et chrétiennes en Afrique.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 23 juillet 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edvards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Correspondance et dons. — Le secrétaire fait lecture

à la Société d'une lettre de remerciements de M. le baron Alexandre de Humboldt pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné. Il communique également une lettre que M. le vicomte de San-Leopoldo lui a adressée pour le même motif; ainsi qu'une troisième de M. Aureliano de Souza, ministre des affaires étrangères au Brésil.

M. d'Avezac fait don à la Société d'un ouvrage de M. le baron Walckenaer; cet ouvrage ethnologique, et qui ne se trouve plus dans le commerce, a pour titre : *Essai sur l'histoire de l'espèce humaine.* Paris, 1798.

Deux brochures sont encore offertes à la Société ; l'une par M. d'Eichthal, intitulée : *De l'état actuel et de l'avenir de l'Islamisme dans l'Afrique centrale.* Paris, 1841 ;

L'autre par M. Lélut, intitulée : *Recherches pour servir à la détermination de la taille moyenne de l'homme en France.* Paris, 1841.

Lectures. — M. d'Eichthal lit une note sur les rapports de la langue caribe avec la famille des langues polynésiennes. Après avoir rappelé les similitudes dans les édifices religieux, dans le mode de sépulture, dans certaines formes générales du langage qui ont été précédemment constatées par divers auteurs, M. d'Eichthal cite un petit nombre de mots caribes et polynésiens qui offrent entre eux une ressemblance marquée.

M. d'Avezac lit ensuite la traduction d'un écrit adressé à la Société ethnologique par le colonel Julian R. Jackson, secrétaire de la Société royale géographique de Londres, et qui traite : *Des Arts et Inventions de la vie sauvage considérés comme une dérivation directe de l'observation de la nature.* Cet écrit a pour but d'attirer tout spécialement l'attention des Ethnologues sur l'origine des arts et des inventions humains, en tant qu'ils peuvent être dus à l'imitation

de ce qui se passe parmi les animaux ou même à l'imitation des phénomènes de la nature inorganique.

La séance est levée à onze heures.

Procès-verbal de la séance du 27 août 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Isidore Löwenstern.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire communique à la Société deux lettres de remerciements pour le titre de membre élu spontanément : l'une de la part de M. Georges Cecil Renouard, secrétaire de la Société de Géographie de Londres ; la seconde, de la part de M. W. Hodgson, ancien consul des États-Unis à Alger.

Le président offre à la Société, de la part de la Société anglaise pour la protection des aborigènes, quatre numéros de ses publications mensuelles, savoir ceux de janvier, février, avril et juin. Il y ajoute une brochure intitulée : *An address of Christian counsel and caution to emigrants to newly settled colonies.*

Au nom de M. Eugène Sicé, M. d'Avezac fait encore hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Mémoire sur la vie, les ouvrages et les travaux apostoliques du père Constant Beschi, de la compagnie de Jésus.*

RÉSOLUTION DU COMITÉ CENTRAL. — Le président fait connaître à la Société que le comité s'est occupé de la dis-

cussion d'un réglement intérieur, qui sera plus tard imprimé et distribué aux différents membres.

Lecture. — M. Berthelot lit un mémoire sur les mœurs des habitants de la grande Canarie. D'après Galindo, une révolution politique s'était opérée dans la forme du gouvernement de ce pays peu de temps avant l'invasion des Européens ; d'oligarchique il était d'abord devenu monarchique; puis, l'ambition de deux guanartèmes avait amené une guerre civile, dont les événements font bien connaître le caractère national. M. Berthelot parle de la distinction par castes et de la confirmation du droit de noblesse; il donne des détails sur les armes, le costume, les monuments, les mariages, le droit du seigneur, les cérémonies funèbres, etc. Il entre à cette occasion dans des explications assez étendues sur le système religieux des Guanches.

La session devant se clorre avec cette séance, le président proclame que la Société entre en vacances pour deux mois.

La séance est levée à onze heures.

DES CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES

DES

RACES HUMAINES

CONSIDÉRÉS

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE.

LETTRE A M. AMÉDÉE THIERRY,
auteur de l'*Histoire des Gaulois*.

PAR W. F. EDWARDS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE NAPLES, ETC., ETC.

PARIS, 1829 (1).

MONSIEUR,

Dans un voyage que je viens de faire, j'ai eu l'occasion d'observer quelques faits qui peuvent vous intéresser. J'ai parcouru la plupart des pays qui ont rapport à l'histoire que vous venez de publier, et j'ai cherché à vérifier quelques-unes des distinctions que vous établissez parmi les peuples gaulois. C'est le résultat de cet examen, joint à d'autres observations de même nature, relatives à d'autres points de l'histoire, que je vous offre aujourd'hui. Il paraîtra peut-être sin-

(1) La Société ethnologique a cru devoir, dans l'intérêt de la science, réimprimer le mémoire sur les *Caractères physiologiques des races humaines*, dont la première édition est, depuis plusieurs années, entièrement épuisée. Ce travail a d'ailleurs été l'origine de la formation de la Société; il était naturel qu'il ouvrît la série de ses publications.

gulier que je prétende appuyer ou infirmer ce que vous déduisez de documents historiques par des observations relatives à l'état actuel des peuples. Quels qu'aient été les Gaulois jadis, et les grandes familles qu'ils pouvaient former alors, qu'y a-t-il de commun entre eux et les peuples qui occupent le même sol aujourd'hui? Qu'a l'histoire à démêler avec la physiologie? quelle lumière peut-elle en emprunter? Il y a long-temps que je pense, et je ne suis pas le seul de cette opinion, qu'elle peut en tirer un grand secours; et si long-temps elle lui a été étrangère, c'est faute d'en avoir étudié les rapports. Il est vrai que jusqu'à l'époque actuelle ni l'une ni l'autre de ces sciences n'a été cultivée de manière à les rapprocher et à ce qu'elles se prêtassent des lumières mutuelles. Votre frère a ouvert la carrière en histoire (1). Il a distingué les divers peuples qui constituaient la nation, et a suivi attentivement les vicissitudes de leur sort. Vous avez adopté sa marche; mais ayant un plus vaste champ à parcourir, et plus de complications à débrouiller, il vous a fallu employer toutes les méthodes de critique. Vous parvenez ainsi, à travers la confusion des temps et des auteurs, à reconnaître plusieurs grandes familles parmi les peuples dont vous écrivez l'histoire. Les caractères par lesquels vous les distinguez sont pris dans la science que vous cultivez. Vous établissez de la sorte des races historiques qui peuvent être tout-à-fait indépendantes de celles qu'avouerait l'histoire naturelle. Vous en avez le droit;

(1) Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

car chaque science a ses principes ; mais il se peut aussi qu'en les suivant vous arriviez au même résultat auquel on parvient par l'application d'une autre science. Voyons maintenant quelles données nous fournit l'histoire naturelle pour que nous puissions espérer de nous rencontrer. Il n'y a pas long-temps que l'étude de l'homme en fait partie. Chose étrange, que ce qui devait nous intéresser le plus, parce qu'il nous touche de plus près, ait été le plus négligé ! Cette branche de nos connaissances est si récente, qu'elle a été fondée par un auteur vivant. Le célèbre Blumenbach a reconnu dans le genre humain cinq familles auxquelles, suivant lui, tous les peuples peuvent être rapportés. Il a rendu un grand service en posant ces premières bases. Mais que peut faire ce petit nombre de groupes pour éclairer l'histoire? Ils correspondent à peu près à autant de grandes divisions du monde, et chacun d'eux embrasse et confond trop de nations pour qu'ils soient d'un grand secours. Dans leur vaste étendue, cependant, ces divisions du genre humain ne sont pas sans utilité pour l'historien ; mais cette utilité est très-bornée. Depuis peu, deux naturalistes en ont beaucoup accru le nombre, M. Desmoulins et M. Bory de Saint-Vincent. Vous ne les en blâmerez pas sans doute, si les caractères qu'ils ont indiqués suffisent pour distinguer les peuples, et vous croirez, avec raison, que plus ils auront multiplié leurs divisions, plus ils auront satisfait aux besoins de l'histoire. Peu vous importe s'il faut les appeler du nom d'espèces, de variétés, de sous-variétés ou de races, et dans quel ordre on les classe

entre elles ; vous laisserez ces discussions aux naturalistes. Ce qui vous intéresse c'est de savoir si les groupes qui forment le genre humain ont des caractères physiques reconnaissables, et jusqu'à quel point les distinctions que l'histoire établit parmi les peuples peuvent s'accorder avec celles de la nature. Vous voyez que la question est compliquée. Il ne vous suffirait pas qu'il y eût de pareils groupes ; il faudrait aussi que, tels qu'ils existent aujourd'hui, ils eussent toujours été, du moins dans les temps historiques. S'il en était ainsi, on puiserait dans cette nouvelle source de la filiation des peuples, et l'on remonterait à leur origine, malgré les mélanges qui constituent les nations. Voilà l'état de la question dans sa généralité ; elle a déjà été traitée par M. Desmoulins. Mais ce sujet, à cause de sa nouveauté, a besoin d'être repris, et je vous dirai les raisons qui m'ont conduit à penser que l'on pourrait retrouver les anciens peuples dans les modernes. Il est indispensable que j'entre d'abord dans cette discussion, avant d'exposer les observations particulières qui vous intéressent, et celles qui ont trait à d'autres points de l'histoire. Je ne vous dissimulerai pas les difficultés ; elles s'offrent en foule. Quand même les peuples auraient eu des caractères physiques capables de les distinguer, comment supposer qu'ils aient pu les conserver sans altération profonde à travers une longue suite de siècles, durant lesquels ils ont été exposés à tant de causes de changement, dont une seule, si l'on s'en tient à des opinions généralement répandues, suffirait pour les rendre mé-

connaissables : l'influence du climat sur ceux qui ont changé de patrie, les progrès de la civilisation ou de la décadence, et le croisement multiplié des races? Et outre ces causes de changement, combien ont péri par extermination ou ont été expulsés de leur sol natal? Lorsque nous lisons l'histoire, et que nous ne consultons que l'impression qui nous reste, en comparant les temps anciens et les temps modernes, qu'y trouvons-nous de commun? Le nom même des nations qui ont paru avec éclat est éteint depuis des siècles; dans le pays qu'elles ont habité tout a pris un nouvel aspect; on y parle des langues étrangères; et si quelque ruine subsiste encore, elle seule nous retrace le souvenir des anciens habitants. En histoire, quand un peuple est conquis, qu'il a perdu son indépendance, qu'il ne forme plus une nation, il a cessé d'exister; et dans ces révolutions politiques comme dans les bouleversements de l'ancien monde, on croirait que chaque époque désastreuse fait disparaître les races qui avaient subsisté jusque alors. Mais une autre branche des connaissances humaines, née de nos jours, vient rectifier ces fausses impressions. Une comparaison plus approfondie des langues fait souvent découvrir dans celles que l'on parle actuellement les idiomes anciens qui les ont formées, et l'on établit ainsi, dans des pays où sans ces indices on ne l'aurait pas soupçonnée, une connexion non interrompue entre les anciens habitants et les nouveaux.

Mais si les formes du langage laissent des traces dans les idiomes modernes qui décèlent leur antique ori-

gine, que penserons-nous des formes du corps? seront-elles moins persistantes? n'aurons-nous rien conservé des traits de nos ancêtres? Auront-ils changé au gré du climat de manière à être méconnaissables? Les mélanges auront-ils tout confondu? la civilisation tout régénéré? la décadence tout dégradé? la force tout exterminé ou expulsé? Voilà les questions qu'il faut examiner succinctement avant d'exposer les observations qui font le sujet de cette lettre. Il fallait d'abord croire ces observations possibles avant de chercher à les faire, et les mêmes raisons qui ont servi à ma conviction peuvent servir à la vôtre.

Nous traiterons ces questions sous des points de vue peut-être nouveaux. Pour apprécier l'influence du climat sur les formes, les proportions du corps, et les autres caractères physiques, nous n'en examinerons pas les résultats sur quelques individus, mais sur les masses en général.

Peu nous importe, pour l'objet qui nous occupe, ce que la nature a pu faire dans quelques cas extraordinaires. Il faut savoir ce qu'elle fait le plus souvent; et nous bornerons nos recherches à ce qu'elle opère dans des temps limités, puisqu'il s'agit d'applications à l'histoire. Pour bien connaître les tendances générales de la nature, il convient de l'étudier sur une grande échelle; voyons d'abord quelle influence exerce le climat sur les êtres vivants qui diffèrent le plus de nous, et qui paraissent les plus susceptibles d'en éprouver des modifications.

Nous confondrons d'abord, comme on le fait souvent,

sous l'expression générale d'influence du climat, plusieurs autres causes puissantes qui agissent en même temps, et nous verrons ensuite si nous aurons à nous repentir d'avoir fait cette concession.

Des plantes se couvrent ou se dépouillent de poils et d'épines, leurs feuilles se découpent, leur fleurs se colorent diversement, leurs pétales se multiplient, leurs fruits changent de saveur, et leur taille s'élève ou s'abaisse suivant la terre et le ciel de leur nouvelle patrie. Il en est même qui perdent quelques-uns des caractères de leur genre ou de leur famille, comme lorsque les fleurs deviennent doubles ou pleines.

Elles peuvent donc s'altérer profondément, mais elles conservent presque toujours quelques-uns de leurs traits primitifs qui rappellent leur origine.

Quand même un certain nombre d'entre elles aurait été altéré au point de prendre des caractères spécifiques différents, ce qui n'est pas encore arrivé, la plupart ont beau changer de climats, elles restent tellement semblables à elles-mêmes, que l'œil le moins exercé ne saurait les méconnaître.

En admettant les plantes à déposer en faveur de l'influence du climat, on admet les preuves les plus fortes de la puissance de cette cause; mais on voit, en même temps, combien elle est bornée, puisqu'elle n'atteint pas le plus grand nombre.

Et combien n'en est-il pas qui, transportées dans des régions lointaines, languissent et meurent avec les formes qui leur sont propres! On voit ainsi qu'il est des forces qui tendent à conserver le type originel avec

une telle constance, que bien souvent il se rompt plutôt que de se plier aux changements que les agents extérieurs voudraient lui faire subir.

Il ne me convient pas d'avancer des faits de cette nature, qui ne sauraient être le résultat de mes propres observations, sans les appuyer sur des autorités irrécusables. Je les ai soumis à des botanistes distingués qui, outre leurs connaissances profondes de l'état de la science, ont la plupart voyagé, et réunissent ainsi leur expérience personnelle à celle d'autrui. MM. Desfontaines, de Candolle, Mirbel, Bory de Saint-Vincent. Turpin, m'ont donné leur assentiment.

Si des plantes nous passons aux animaux, nous dirons que l'homme ne peut suivre de l'œil, dans leurs migrations, que ceux qu'il transporte avec lui. Voyons d'abord ce que nous savons de positif sur les animaux domestiques. Mais ici nous distinguerons soigneusement les effets du climat de ceux qui proviennent du croisement des races et d'autres causes étrangères.

Nous voyons que le changement le plus prononcé est celui que subit leur fourrure, qui devient plus épaisse ou moins grande, plus fine ou plus rude, et varie de couleur suivant les extrêmes de froid ou de chaud; ils deviennent plus gras ou plus maigres; leur progéniture change quelquefois de dimension; mais la voit-on changer de proportions et de formes? Si les formes et les proportions changent, c'est ordinairement par l'augmentation ou la diminution de la graisse ou des sucs qui remplissent le tissu cellulaire. La charpente osseuse ne reste-t-elle pas la même, et

si elle s'altère, c'est dans des cas rares, et dans d'autres qui peuvent être regardés comme des maladies.

En subissant les modifications les plus ordinaires que je viens d'indiquer, ils ne perdent pas plus leur type que tel homme lorsqu'il devient chauve, qu'il éprouve quelque changement dans le teint, ou qu'il gagne ou perd de l'embonpoint ; il conserve presque toujours les traits caractéristiques qui le font reconnaître.

Quant aux animaux voyageurs, comme ils recherchent, autant que possible, l'égalité de température, ils ne sauraient guère subir de changements de la part du climat.

On voit des variétés dans des climats divers, et l'on prétend que ces climats en sont cause. Mais on voit dans le même pays, sous le même ciel, une foule de variétés appartenant à la même espèce. Il faut donc qu'il y ait aussi d'autres causes qui les produisent, et à moins que l'observation ne le constate, on ne saurait faire la part du climat. Combien, d'ailleurs, n'est-il pas d'espèces communes à des régions diverses dont les individus sont partout semblables ? Il en est donc une foule qui, par cela même, sont capables de changer de climat sans changer de formes. Je n'ai pas besoin de dire que la généalogie que Buffon a donnée des différentes races du chien est tout-à-fait arbitraire. Il est vrai qu'on y a cru quelque temps, mais on est devenu plus difficile en fait de preuves ; et M. Desmoulins a remarqué que Buffon lui-même avait ruiné son hypo-

thèse en opérant, dans la suite, des croisements avec le loup et le renard.

Voilà ce que j'avais à vous dire de plus positif à l'époque où je m'occupais de cette partie de mon sujet. Je croyais être parvenu à un résultat satisfaisant ; mais comme les voyageurs n'avaient pas donné à cet objet toute l'attention qu'il mérite, il manquait à mes preuves cet éclat de vérité qui entraîne de suite la conviction. J'étais dernièrement à l'Académie des Sciences, lorsque le docteur Roulin se présenta pour lire un mémoire sur les changements qu'ont subis les animaux domestiques transportés de l'ancien dans le nouveau continent. Il venait de l'Amérique, où il avait résidé six ans. Je savais combien il était propre à résoudre la question et par ses connaissances et par son talent d'observateur. J'allais donc entendre juger les conclusions que j'avais tirées de données peut-être imparfaites, et vous concevez le vif intérêt avec lequel je l'écoutai. La confirmation fut complète. Les animaux transportés dans le nouveau monde n'ont en général éprouvé que ces légers changements que j'ai indiqués plus haut comme résultat de l'influence du climat. Il est à espérer que l'auteur ne tardera pas à donner au public l'ensemble de ses observations qui sont relatives non seulement à l'action du climat, mais aussi à l'influence de la vie sauvage et au développement de l'instinct.

Ce que nous venons de dire des animaux est à plus forte raison applicable à l'homme. Lorsque du Midi il émigre vers le Nord, son industrie lui fournit des moyens puissants pour se défendre contre l'intempérie de l'air.

Il porte, pour ainsi dire, son climat avec lui. Le Lapon, dans sa hutte, se procure la chaleur de la Syrie. Les jeunes filles de la Russie sont précoces, dit-on, comme celles des pays méridionaux.

Que si l'homme savait rafraîchir comme il sait échauffer son atmosphère, il changerait presque impunément de climat, pourvu qu'il menât une vie toute artificielle.

Mais ses passions, qui l'accompagnent, le rendent, la plupart du temps, à la nature, et rompent les combinaisons de son intelligence. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que les arts mécaniques soient le partage de tous les peuples de la terre. Et même, chez les nations les plus civilisées, une grande portion du peuple est mal pourvue des moyens propres à la garantir des impressions nuisibles de l'air et du ciel.

Malgré ces restrictions, il sera toujours vrai de dire que les hommes, quel que soit leur état social, pourront mieux résister que les autres êtres animés au changement de climat, mais qu'ils ne sauraient entièrement se soustraire à l'influence de cette cause.

Nous voulons en apprécier les résultats, et nous consultons plutôt notre imagination que les faits. Il en est peu cependant de cet ordre qui soient plus multipliés, plus faciles à apprécier dans de certaines limites. Prenons les premiers qui se présentent.

La plupart des pays de l'Europe ont envoyé dans des régions lointaines une partie de leur population, où elle est établie depuis un ou plusieurs siècles; et comme un grand nombre de ces colonies est confin

dans des îles où elles sont restées presque sans mélange, on peut y juger de l'influence prolongée du climat. Il y a eu à la vérité un mélange de race plus ou moins étendu avec les esclaves noirs; mais il en est résulté une caste particulière, qui, portant les caractères visibles de son origine, ne peut être confondue avec la population blanche. Celle-ci habite depuis long-temps les régions équatoriales, dans cet extrême de température contre lequel l'industrie de l'homme sait moins le défendre ; et quel en a été le résultat ? L'Angleterre, la France, l'Espagne, méconnaissent-elles leurs enfants ? ou si elles les trouvent un peu hâlés, un peu brunis, plus sensibles au plaisir et moins disposés au mouvement, leur voient-elles des traits différents ? paraissent-ils à leurs yeux comme une race étrangère ou altérée ? Un colon anglais, français, espagnol, ne porte-t-il pas les caractères propres de la mère-patrie ?

Et si quelqu'un avait le tact assez fin pour les distinguer comme colons, il saisirait des nuances si délicates qu'elles échapperaient à la plupart des hommes, et par là n'auraient aucune importance dans la question qui nous occupe.

Ce sont des observations de cette espèce qui ont d'abord fait une impression profonde sur mon esprit. Elles m'ont donné la preuve que des peuples établis dans des climats différents pouvaient conserver leur type pendant plusieurs siècles.

Mais la vérité n'en est peut-être pas assez évidente, parce que les peuples de la mère-patrie n'ayant pas chacun un type unique, mais plusieurs qui n'ont pas

été définis, la comparaison serait difficile et embarrassante. Il se pourrait même que, plus frappé des nuances qui les distinguent que des formes et des proportions qui leur sont communes, on arrivât à une conclusion contraire. Je citerai donc un exemple qui ne laissera pas de doute.

Les traits des juifs sont tellement caractérisés, qu'il est difficile de s'y tromper ; et comme il s'en trouve dans presque tous les pays de l'Europe, il n'est point de figure nationale plus généralement connue et plus reconnaissable. On peut les regarder comme des colonies de même race établies dans ces contrées. Depuis des siècles ils font partie de la population des pays où ils se sont fixés ; et s'ils n'ont point participé aux bienfaits du gouvernement, on ne les a pas privés de la liberté d'habiter le même sol, de respirer le même air, de jouir du même soleil. Comme ils ont conservé leur religion, leurs mœurs et leurs usages, qu'ils ont fait peu d'alliances avec les peuples chez lesquels ils demeuraient, il serait difficile de trouver des conditions plus propres à faire ressortir les effets du climat.

D'abord le climat ne les a pas assimilés aux nations parmi lesquelles ils habitent ; et ce qu'il y a de plus important, c'est qu'ils se ressemblent tous dans des climats divers. Un juif anglais, français, allemand, italien, espagnol, portugais, est toujours un juif par la figure, quelles que soient les nuances qu'il présente ; c'est-à-dire que tous ont les mêmes caractères de formes et de proportions, en un mot tout ce qui constitue essentiellement un type.

Ainsi les juifs de ces divers pays se ressemblent beaucoup plus entre eux qu'ils ne ressemblent aux nations parmi lesquelles ils vivent ; et le climat, malgré la longue durée de son action, ne leur a guère donné que des diversités de teinte et d'expression, et peut-être d'autres modifications aussi légères.

De ce qu'ils se ressemblent entre eux partout, il ne suit peut-être pas à la rigueur qu'ils étaient anciennement ce qu'ils sont aujourd'hui. Mais si vous voulez vous contenter d'un espace de trois cents ans, je puis vous en donner une preuve irrécusable. A Milan j'ai vu la Cène de Léonard de Vinci ; ce chef-d'œuvre, tout dégradé qu'il est par l'injure du temps et l'incurie des habitants, conserve encore distinctement les figures de presque tous les personnages. Les juifs d'aujourd'hui y sont peints trait pour trait. Personne n'a représenté comme ce grand peintre le caractère national, tout en conservant aux individus la plus grande diversité. Vous le concevrez facilement si vous vous rappelez combien il aimait les sciences en général, et surtout l'histoire naturelle. Si vous n'avez pas lu sa vie, écrite par M. Beyle dans son *Histoire de la Peinture en Italie*, lisez-la : aucun auteur ne l'a mieux fait connaître.

Je vous ai donné une date précise et authentique ; elle détermine un espace de temps qui peut être considérable comme période historique, mais qui ne l'est pas assez dans la question qui nous occupe.

Quel était le type des juifs à l'époque de leur dispersion ? voilà ce qu'il importerait de savoir. On au-

rait ainsi une période de plus de mille sept cents ans, pendant laquelle le climat aurait eu le temps d'agir, et nous saurions ce que nous devons en attendre dans un espace qui embrasse à peu près la moitié des temps historiques.

On pourrait se contenter à moins; mais si vous étiez plus exigeant, et si vous vouliez savoir quel était le type des juifs à une époque plus reculée, je puis vous dire ce qu'il était il y a plus de trois mille ans.

Pour remonter si haut, vous me permettrez de vous dire à quelle occasion je reconnus ce fait; je ne m'éloignerai guère de mon sujet. Je lisais un ouvrage de M. Prichard sur l'histoire naturelle de l'homme, dans lequel il soutenait une thèse singulière: que les hommes étaient primitivement noirs, et qu'ils devenaient blancs par la civilisation. L'ouvrage est plein d'intérêt, et traité avec un talent remarquable: l'auteur nous montre dans diverses parties du monde une gradation de couleur chez les habitants d'un même pays; les plus foncées dans les classes inférieures, les plus claires dans les plus riches et les plus puissantes. Vous voyez que ces faits cadrent fort bien avec son hypothèse; mais vous voyez aussi qu'ils se rapportent tout aussi bien à d'autres faits que nous présentent des peuples dont l'histoire nous est parfaitement connue; c'est-à-dire des races différentes établies sur le même sol, parmi lesquelles il y a une gradation de puissance et de civilisation: les noirs obéissent aux jaunes; les uns et les autres soumis, dans des degrés différents, aux blancs; des nuances intermédiaires résultant du

mélange et occupant dans la société des rangs intermédiaires à ceux de leurs parents.

Parmi les faits rapportés par l'auteur, il y en avait un qui attira particulièrement mon attention : il citait un auteur grec qui, en parlant des Égyptiens, dit expressément qu'ils étaient noirs et crépus. J'étais à Londres, avec le docteur Hodgkin, jeune médecin très-instruit, actuellement professeur d'anatomie pathologique à l'hôpital de Guy, et avec le docteur Knox, profondément versé dans l'anatomie comparée, et qui, pendant son séjour en Afrique, avait étudié les races nègres. Je leur parlai de la citation de l'auteur grec ; et il me vint dans l'esprit de la vérifier en ayant recours, non au texte, mais à un monument qui était à notre portée, le tombeau du roi d'Égypte, qui se trouvait alors à Londres, et que vous avez probablement vu à Paris. En ce cas, vous savez qu'une multitude de figures y sont peintes de grandeur naturelle, dont la plupart représentent des personnes du peuple. Leur teint, à la vérité, est d'un brun très-foncé, mais elles n'ont ni la couleur ni les cheveux crépus du nègre. Ces caractères ne se voient que dans un très-petit nombre à part, qui évidemment sont des nègres éthiopiens. A côté se trouvent deux autres petits groupes de nations étrangères, dans l'une desquelles nous reconnûmes d'une manière frappante la nation juive. J'avais vu la veille des juifs qui se promenaient dans les rues de Londres : je croyais voir leurs portraits.

Je ne doute pas que le témoignage de MM. Knox et Hodgkin, et le mien, ne vous paraissent suffisants ; je

ne cherchais pas d'autres preuves, lorsque, lisant depuis peu le Voyage de Belzoni en Égypte, je trouvai, à l'endroit où il décrit les figures de ce tombeau, les passages suivants : « On distingue, à l'extrémité de ce cortége, des hommes de trois sortes de nations, qui diffèrent des autres individus, et qui représentent évidemment des Juifs, des Éthiopiens et des Perses (*Voyages en Égypte et en Nubie*, Paris, 1821, pag. 389, t. I); et ailleurs, p. 390 : « On y distingue des Perses, des Juifs et des Éthiopiens; les premiers à leurs costumes, auxquels on les reconnaît toujours dans les tableaux qui représentent leurs guerres avec les Égyptiens; les Juifs sont reconnaissables à *leur physionomie et à leur teint*, et les Éthiopiens à la couleur de leur peau et à leur parure. »

Voici donc un peuple qui subsiste avec le même type pendant une longue suite de siècles, qui embrasse presque toute l'étendue des temps historiques; durant la première moitié de cette période éprouvant des désastres inouïs; durant l'autre moitié dispersé dans des climats divers, persécuté, honni, vilipendé, formant une caste de parias, le rebut du genre humain. On ne saurait guère imaginer une réunion de circonstances plus propres à modifier profondément l'organisation physique d'un peuple; il faut donc que la nature humaine ait une grande force de résistance pour avoir su en triompher.

Ce grand exemple paraît comme une expérience rigoureuse faite dans le dessein de constater l'influence des climats divers sur les formes et les proportions

humaines dans toute l'étendue des siècles historiques.

N'en forçons pas cependant les conséquences ; tous les peuples ne seraient peut-être pas également aptes à résister de même ; mais s'ils ne conservaient pas toujours leur type avec la même constance, admettons du moins que telle est la tendance de la nature, et que s'ils n'étaient exposés qu'à cette seule cause d'altération, une grande partie conserverait les traits caractéristiques de leurs ancêtres dans une longue suite de temps.

Mais que peut faire le climat en comparaison du croisement des races ? Or tous les peuples dont nous connaissons l'histoire y ont été plus ou moins soumis ; cause d'autant plus puissante qu'agissant sur l'organisation intime, elle préside à la première formation de l'être, et semble devoir toujours en altérer les formes. Si elle agissait sans frein, peut-être qu'elle confondrait tout ; mais elle a des bornes : et d'abord il y en a d'évidentes, qu'il suffit de nommer. Les différences de castes et de rangs, dont l'origine remonte souvent à une différence de race, opposent en premier lieu une barrière qu'on franchit souvent par quelques endroits, malgré la sévérité des lois et la force des préjugés, mais qui retient long-temps la multitude. Ces restrictions, tout artificielles qu'elles sont, n'ont pas laissé de durer chez certains peuples depuis qu'ils ont commencé à paraître distinctement sur la scène du monde. Néanmoins, comme toutes les institutions humaines doivent céder au temps, et qu'ailleurs tous les rangs ont été bouleversés, voyons ce qui arriverait

dans un état de choses où l'impulsion de la nature ne connaîtrait pas de frein. Or nous établirons ici des principes qui nous serviront de guides dans la suite, et qui dépendent de la proportion numérique des races qui se mêlent et de leur distribution respective sur le même territoire.

D'abord le nombre relatif; supposant que le penchant au mélange soit sans entraves. Ici nous savons à point nommé ce que fait la nature lorsque la disproportion est grande; le type du très-petit nombre peut disparaître entièrement. Voici dans quelles conditions et après combien de générations le fait a lieu ordinairement. On croise un animal domestique avec un autre d'une race différente; on croise ensuite le produit de ce mélange avec un individu de l'une de ces races pures. Le nouveau produit se rapproche de celle-ci. On continue les croisements d'après le même principe, jusqu'à ce que le dernier produit rentre dans un des types primitifs; ce qui arrive en général au bout de la quatrième génération. Ce résultat peut avoir lieu plus tôt ou plus tard; il peut même, suivant ce que j'ai appris de M. Girou de Buzareingues, se faire attendre jusqu'à la treizième génération et peut-être au-delà : mais ce fait est rare, et de quelque importance qu'il soit pour la science, nous ne cherchons pas les extrêmes, mais ce qui a lieu communément. D'ailleurs nous avons des renseignements positifs sur ce qui arrive en pareil cas dans les races humaines dont les traces, dans les générations successives, sont les plus reconnaissables : celles des nègres ou des blancs dis-

paraissent dès la quatrième ou la cinquième génération, conformément au résultat général que nous avons indiqué chez les animaux domestiques.

Ce fait paraît d'abord défavorable à la recherche des anciennes races dans les modernes. Oui, sans doute, si l'on se proposait de retrouver tous les éléments qui ont formé une nation, quelque faibles qu'ils aient été; mais lorsqu'il s'agit des grandes masses, remarquez combien l'examen devient plus facile par cette élimination.

Supposons toutefois que le type subsiste à cause des entraves mises au mélange; à plus forte raison, le plus petit nombre n'aura pas altéré les formes du plus grand. Voilà un principe d'une grande importance, dont nous ferons souvent l'application.

Prenons maintenant l'autre cas extrême, où les deux races sont en nombre égal; que faut-il pour qu'elles se confondent en un seul type intermédiaire?

Il faut que chaque individu de l'une s'unisse à un individu de l'autre; il faut que chacun ait une grande part dans la fusion des caractères; car de légères nuances ne défigurent pas un type.

Voilà des conditions impérieusement requises; croyez-vous qu'elles soient faciles à remplir? Nous ne dirons pas que cet équilibre est impossible; il est rare que l'on puisse se permettre de pareilles assertions; mais nous dirons que, tout en supposant la possibilité de cette égalité, nous ne devons jamais nous y attendre.

Car qui peut supposer que chaque individu d'une race s'unisse à un individu de l'autre? De pareilles

unions ne sauraient être l'effet du choix, mais de la nécessité ; et quelle nécessité ? Je ne connais que celle d'obéir au desposte le plus absolu et tel qu'il n'en a jamais existé. Admettons cependant qu'elle ait lieu ; le peuple ne sera qu'un vil troupeau ; et pour savoir ce que serait le fruit de son obéissance, examinons ce qui arrive chez d'autres êtres aussi abrutis et également asservis à la volonté d'un maître.

Vous savez que des races différentes d'animaux se croisent suivant la volonté de l'homme, et que le produit des croisements que vous connaissez le mieux participe de l'une et de l'autre souche.

Il forme ainsi un type nouveau, mais intermédiaire, et par cela même distinct et particulier ; car, n'ayant que des ressemblances partielles avec ceux dont il dérive, il ne représente plus ni l'un ni l'autre.

Voilà ce que l'on sait généralement, et l'on ne connaît guère que des faits de cet ordre. Il en est cependant qui démontrent une autre tendance de la nature, qui nous intéresse ici particulièrement. M. Coladon, pharmacien de Genève, pour multiplier les expériences sur les croisements de races et étendre nos idées sur ce sujet, éleva un grand nombre de souris blanches et de souris grises. Il en étudia attentivement les mœurs et trouva le moyen de les faire produire en les croisant. Il commença alors une longue suite d'expériences en accouplant toujours une souris grise à une souris blanche. Quel résultat attendez-vous ? qu'il y ait eu souvent des mélanges ? Non, jamais. Chaque individu des nouveaux produits était ou entièrement

gris ou entièrement blanc, avec les autres caractères de la race pure; point de métis, point de bigarrure, rien d'intermédiaire, enfin le type parfait de l'une ou de l'autre variété. Ce cas est extrême, à la vérité : mais le précédent ne l'est pas moins; ainsi les deux procédés sont dans la nature : aucun ne règne inclusivement.

En réfléchissant aux rapports dans lesquels se trouvent les races primitives, voici des conditions qui peuvent faire prévaloir l'un ou l'autre de ces effets. Quand les races diffèrent le plus possible, comme lorsqu'elles ne sont pas de la même espèce, telles que l'âne et le cheval, le chien et le loup ou le renard, leur produit est constamment métis. Si au contraire elles sont très-voisines, elles peuvent ne pas donner naissance à des mélanges, et reproduire les types purs primitifs. Voilà deux principes fondamentaux et féconds en applications. Quelque légitimes qu'elles soient, nous nous en abstiendrons jusqu'à ce que nous ayons fait voir que la même tendance existe chez l'homme. Continuons cependant à pénétrer plus avant dans ce sujet en ne le considérant d'abord que chez les animaux. Je n'ai pas besoin d'appuyer sur ces faits pour les confirmer; comme ils sont authentiques, on est forcé de les admettre malgré leur apparente contradiction.

Que la nature tantôt confonde, tantôt sépare les types, il n'y a rien là que de très-conforme à sa marche ordinaire, puisqu'on voit ses efforts sans cesse conspirer ou se combattre; puisqu'on la voit toujours occupée à produire, conserver et détruire.

Mais ce n'est pas à ces généralités que nous devons

nous borner. En examinant les faits de plus près, nous trouvons la plus grande conformité précisément où nous voyons au premier coup d'œil le plus de contraste. Dans le croisement de races très-éloignées, le métis présente un type différent de celui de la mère, malgré certaines conformités. Lorsque deux races voisines reproduisent l'un et l'autre type primitif, la mère donne aussi naissance à un être qui diffère d'elle. Voilà la conformité des faits ; mais remarquez que dans ce dernier croisement la mère reproduit un être plus semblable à elle-même que dans le premier ; elle s'éloigne donc moins dans cas de la tendance la plus générale de la nature, qui est la propagation des mêmes types. Elle s'y conforme bien plus encore lorsqu'on considère cette tendance sous son véritable point de vue.

Dans les classes inférieures des animaux il n'y a pour ainsi dire qu'un sexe, puisqu'il n'y a pas de distinction parmi les individus quant aux organes de la reproduction, et chaque être donne la vie à un autre parfaitement semblable à lui-même. Il n'y a donc ici qu'un seul type de procréé. Dans les ordres plus élevés deux sexes concourent à la formation de deux individus qui les représentent ; ainsi la mère met au jour tantôt l'un fait à son image, tantôt l'autre qui retrace celle du père. Or elle produit deux types très-distincts malgré leurs rapports, et à tel point que le mâle et la femelle d'une même espèce diffèrent souvent plus entre eux que l'un et l'autre ne diffèrent d'individus de même sexe dans des espèces voisines. Cela est si vrai, que le mâle et sa femelle, chez des animaux dont

on n'avait pas eu l'occasion d'observer les habitudes, ont fréquemment été classés comme des espèces diverses; les insectes et les oiseaux surtout en ont fourni des exemples nombreux.

Il est manifeste que les observations de M. Coladon rentrent dans cet ordre de faits, considérés dans leur généralité, puisque la mère produit deux types, dont l'un représente celui de sa propre race, et l'autre les caractères physiques de la race du père. Je pourrais citer d'autres exemples tirés des animaux; mais, comme le résultat des expériences de M. Coladon est plus tranché, je m'en tiens à cet exemple frappant.

Ce qui nous importe davantage, c'est que les mêmes phénomènes arrivent chez l'homme, et, qui plus est, dans les mêmes conditions que j'ai indiquées. Les races humaines qui diffèrent le plus entre elles donnent constamment des métis. C'est ainsi que le mulâtre résulte toujours du mélange des races blanches et noires. L'autre observation de la reproduction des deux types primitifs, lorsque les parents sont de deux variétés voisines, est moins notoire, mais n'en est pas moins vraie. Le fait est commun chez les nations européennes. J'ai eu de fréquentes occasions de le reconnaître. Le phénomène n'est pas constant; mais qu'importe? Le croisement produit tantôt la fusion, tantôt la séparation des types; d'où nous arrivons à cette conclusion fondamentale, que les peuples appartenant à des variétés de races différentes, mais voisines, auraient beau s'allier entre eux de la manière hypothétique que nous avons décrite plus haut, une

portion des nouvelles générations conserverait les types primitifs.

Ce qui tend encore à les maintenir est la distribution géographique des peuples de race différente sur le même territoire. Car qui peut admettre une répartition tellement égale qu'il ne s'y forme une multitude de groupes où tantôt l'un, tantôt l'autre, prédomine dans une grande proportion? Cette condition seule suffit pour empêcher l'extinction des types primitifs.

Il en disparaît aussi par extermination; des tribus, des peuplades, peuvent tomber sous le fer ennemi, mais difficilement une nation, et surtout une race entière. Les Guanches ont disparu; ils ont été anéantis principalement par cette cause; mais ils étaient confinés dans de petites îles. Si les Caraïbes ont cessé d'exister de même dans les îles de l'Amérique, leur race subsiste encore sur le continent. Je n'en connais guère d'autres exemples bien avérés; car je n'adopte pas l'opinion généralement répandue parmi mes compatriotes de l'extinction des anciens Bretons sur le territoire conquis par les Saxons. Je m'intéresse beaucoup à cette question, comme vous le verrez dans la suite, et je la discuterai brièvement, de manière à ce que cet exemple serve pour la plupart des autres. Remarquez toutefois que je ne nie pas la possibilité du fait; je ne traite que de sa probabilité. Et souvenez-vous que les Bretons n'étaient pas des sauvages, mais qu'ils avaient un certain degré de civilisation; ce qui change essentiellement les rapports de deux peuples, comme je le ferai voir plus tard.

Quel intérêt avaient les Saxons à les expulser ou les exterminer entièrement? Ils firent la conquête de l'Angleterre pour y jouir d'une plus grande aisance; c'était à une époque où les esclaves faisaient une partie considérable des richesses; se seraient-ils privés d'une pareille ressource? ou les Bretons auraient-ils eu un si grand amour de la liberté et un si profond mépris pour la vie, qu'ils aient préféré la mort à l'esclavage lorsqu'ils ne pouvaient s'y soustraire par la fuite? Quelle qu'ait été la valeur naturelle des Bretons ou leur esprit d'indépendance, ils ne paraissent pas avoir eu ce caractère à cette époque: leur supplique aux Romains pour les rappeler à leur défense en fait foi, ainsi que l'alliance des Saxons, qu'ils réclamèrent en désespoir de cause. Une pareille constance n'est pas admissible chez les Bretons, ni à cette époque, ni à aucune autre, ni chez aucune nation. Un petit nombre peut se dévouer, mais non tout un peuple. Les Romains, c'est assez dire, rendaient les armes et se soumettaient à l'esclavage.

Il faudrait une constance d'un autre genre et non moins incroyable pour qu'un peuple exterminât une grande nation. Il faudrait une persévérance de cruauté et de rage qui n'est guère dans la nature humaine. Une fois une pareille proposition a été faite et mise en délibération : ce fut à l'époque de la conquête du nord de la Chine par Gengis-Kan, ou Tchinghis-Khahan, ainsi qu'on l'écrit actuellement d'après l'orthographe primitive. Comme un événement si étrange, et peut-être unique dans tous les siècles, mérite d'être connu

dans ses détails, je le rapporterai tel que M. Abel Rémusat vient de le publier. « Au moment où Tchinghis était revenu de son expédition d'Occident, Yeliu-thou-thsaï (1) avait eu occasion de rendre aux peuples de la Chine un service encore plus important. Les greniers se trouvaient vides; on n'avait pas un boisseau de grain ni une pièce d'étoffe. Il fut alors représenté dans le conseil que les Chinois n'étaient d'aucune utilité pour le service de l'état, et qu'en exterminant toute la population des provinces conquises on ferait de ces pays d'excellents pâturages, qui seraient du plus grand secours. Thou-thsaï seul peut-être pouvait faire rejeter cette épouvantable proposition. Il fit remarquer à l'empereur qu'en s'avançant vers le midi de la Chine ses armées auraient besoin d'une infinité de choses qu'il serait aisé de se procurer, si l'on voulait asseoir sur une base équitable les contributions territoriales et les taxes commerciales, l'impôt sur le sel, le fer, le vin, le vinaigre, le produit des montagnes et des lacs; que de cette manière on pourrait tirer par an cinq cent mille onces d'argent, quatre-vingt mille pièces d'étoffes, plus de quarante mille quintaux de grain, en un mot tout ce qui serait nécessaire à l'entretien des troupes. Comment, ajouta-t-il, peut-on dire qu'une telle population ne soit d'aucune utilité pour le service de l'état? » Vous concevez bien que ses raisons prévalurent, quoique les Mongols fussent d'une cruauté atroce.

Une nation, j'entends par là une population très-

(1) *Biographie Universelle* de Michaud, au mot YE-LIU-THOU-THSAÏ.

nombreuse, peut être dépossédée d'une grande étendue de territoire ; encore ce fait est-il extrêmement rare, et les sauvages seuls en fournissent un exemple : ceux de l'Amérique ont abandonné aux Européens de vastes contrées. Et l'on conçoit en effet que la cohabitation devait être difficile à cause de l'extrême incompatibilité ; car un sauvage ne possède rien, ne sait rien, n'est bon à rien. Mais dans l'histoire de l'ancien continent il n'est pas question de sauvages ; il ne s'agit que de barbares, c'est-à-dire de peuples qui ont un commencement de civilisation.

Les barbares ont de l'industrie. Voilà ce qui s'oppose aux émigrations complètes forcées ou volontaires ; car les chefs qui proposent une expédition de conquête n'ont ni le pouvoir de traîner après eux ni l'influence capable d'attirer une nation toute entière. Dès qu'on possède, on calcule ; et tous ne calculent pas de même.

Si au contraire elle est envahie et vaincue, le vainqueur ne cherche pas à expulser la nation entière ; il veut de l'espace, surtout s'il est nomade, et il en expulse une partie ; mais comme il veut aussi des tributs, des eslaves ou des auxiliaires, il désire de conserver le reste. Ceux-ci se partagent ; les uns, poussés par l'amour de l'indépendance, abandonnent le sol natal ; les autres entrent en composition avec les vainqueurs.

Telles sont les conclusions qu'on peut déduire sinon de l'histoire, du moins de la connaissance de la nature humaine. Je dirai plus, l'histoire en général

les confirme. A cause des bouleversements nombreux et considérables qui ont eu lieu chez les peuples nomades de l'Asie, on croirait à peine en retrouver un seul dans sa première patrie. M. Abel Rémusat, en s'occupant des peuples tartares, les y trouve presque tous, quand l'histoire et les langues lui fournissent des renseignements assez clairs pour qu'il puisse les reconnaître.

J'ai déjà dit quelque chose de l'influence de la civilisation en parlant de l'hypothèse de M. Prichard, et j'ai fait voir que les faits qu'il cite à l'appui peuvent s'expliquer plus naturellement par le mélange des races sur le même sol. J'ajouterai que l'influence de la civilisation sur les formes et les proportions des races humaines nous est absolument inconnue.

Il ne faut donc ni prétendre d'une part qu'elle doit leur imprimer un caractère nouveau, ni d'autre part le nier. Il est possible que le passage de l'état sauvage à l'état civilisé produise de pareils effets ; mais cette question ne nous regarde pas, puisqu'il s'agit de temps si reculés et si obscurs qu'ils sortent des limites de l'histoire. La mythologie et la fable ont pu nous en tracer le tableau imaginaire, mais jamais l'histoire ne nous a montré un peuple d'abord dans l'état sauvage, puis inventant ou apprenant les arts. Elle le fera un jour, lorsque les sauvages du nouveau monde auront subi cette révolution, la plus grande que puisse éprouver la société humaine ; mais la postérité seule entendra ces récits dans des temps probablement fort éloignés.

Quant aux progrès d'une civilisation avancée chez un peuple dont les caractères physiques seraient déjà changés pour avoir quitté la vie sauvage, ses effets sur les formes et les proportions ne sauraient être que partiels ; car elle est toujours très-irrégulièrement répandue chez une nation, et les classes inférieures, qui sont les plus nombreuses, y participent très-peu. Ce raisonnement vous paraîtra sans doute concluant ; mais j'irai plus loin, en m'appuyant sur l'observation directe : c'est que partout où j'ai déterminé un ou plusieurs types, je les ai trouvés dans tous les rangs de la société, dans les villes et dans les campagnes, depuis le paysan et l'ouvrier sédentaire les plus pauvres et les plus ignorants jusqu'aux personnes de familles anciennes et distinguées par tous les genres d'illustration. Ces différentes classes représentent à coup sûr tous les degrés de civilisation, et cependant le même type subsiste dans toutes. En voilà assez pour prouver qu'il peut se conserver à travers ces modifications de l'état social. Nous n'en demandons pas davantage ; nous n'avons pas besoin de pousser plus loin nos recherches.

Je crois avoir examiné cette partie de mon sujet sous les points de vue les plus importants, et n'avoir rien négligé pour m'assurer de la vérité. La question était compliquée et obscure ; je me suis attaché à la simplifier et à l'éclaircir ; et je ne doute pas que vous ne soyez parvenu avec moi à la conviction que les principaux caractères physiques d'un peuple peuvent se conserver à travers une longue suite de siècles dans une grande partie de la population, malgré l'influence

du climat, le mélange des races, les invasions étrangères, et les progrès de la civilisation. Vous n'oublierez pas, j'espère, dans le cours de ces recherches, que nous les avons bornées aux temps historiques, lesquels ne commencent qu'après qu'un peuple a commencé à être civilisé. Nous devons donc nous attendre à retrouver chez les nations modernes, à quelques nuances près et dans une portion plus ou moins grande, les traits qui les distinguaient à l'époque où l'histoire apprend à les connaître. Nous avons vu que si l'accession de nouveaux peuples multiplie les types, elle ne les confond pas; leur nombre s'accroît et par ceux que ces peuples apportent et par ceux qu'ils créent en se mêlant; mais ils laissent subsister les anciens; toutefois en les restreignant à raison de l'extinction que prennent les races intermédiaires. Ainsi les types primitifs et ceux de nouvelle formation subsistent ensemble sans s'exclure chez les peuples plus ou moins civilisés, toutes les fois que chacun d'eux fait une grande partie de la nation. Au contraire, si l'un ou plusieurs d'entre eux ont été peu considérables, il est à présumer que leurs types ont disparu, ou n'ont laissé que de faibles traces. Cependant il est permis de les chercher, puisqu'il y a des causes capables de les conserver; mais si on ne les trouve pas, qu'on n'en soit pas surpris : il serait plus étonnant de les découvrir.

Les principes qui nous ont conduits à ce résultat général serviront aussi à l'appliquer. C'est pourquoi je vous engage à ne pas perdre de vue ce que nous avons dit de la proportion numérique et de la distri-

bution géographique des peuples sur le même sol. L'observation donne l'état actuel ; l'histoire fournit les données sur l'état ancien ; la comparaison établit le rapport, lorsque ces peuples se sont trouvés dans les conditions requises pour que leurs types subsistent. Or, comme nous avons vu que cette persistance appartenait surtout aux grandes masses, nous devons être conduits à retrouver principalement les descendants des grandes nations. Cet objet, sans contredit, est aussi le plus digne de nos recherches ; et, bien que les petites fractions étrangères qui s'y sont mêlées dans la suite puissent piquer notre curiosité, n'ayons pas trop de regret si elles nous échappent : il faut savoir se borner. De là naîtra même une sûreté de plus dans nos déterminations ; car la multiplicité des types doit tendre à nous embarrasser et à nous confondre.

Tel est d'abord l'état de notre esprit lorsque nous nous rappelons confusément ce débordement de barbares qui a renversé l'empire romain, et qui a continué assez long-temps après. La longue liste de ces peuples effraie l'imagination. Il semblerait que tout ce vaste territoire dût à peine leur suffire, quand même ils l'auraient occupé seuls. Dans la terreur panique que le lecteur partage avec les nations envahies, il en grossit la multitude et la croit innombrable. Cependant les historiens en ont souvent tenu compte, ou nous ont fourni des renseignements propres à nous donner des idées plus justes ; mais c'est précisément ce qui nous échappe, et ce qu'il faut rappeler. Prenons les principaux exemples ; ils suffiront pour débarrasser

notre esprit d'une foule de préoccupations qui l'offusquent. Certes, on n'accusera pas les auteurs grecs et latins, et ceux des pays conquis, d'avoir dissimulé le nombre de leurs ennemis, mais plutôt de l'avoir exagéré pour pallier la honte de leur défaite.

Les Visigoths, les Vandales, les Huns, les Hérules, les Ostrogoths, les Lombards, les Normands, fondent successivement sur l'Italie. Que reste-t-il en Italie de ces essaims de barbares? Ai-je même besoin du dénombrement des Visigoths, des Vandales et des Huns? ils n'ont fait que passer. Si j'ignore quelles étaient les forces des Hérules et des Ostrogoths à leur entrée en Italie, ne me suffit-il pas de savoir que les Hérules, à peine établis, eurent à soutenir contre les Goths une guerre sanglante où ils succombèrent? Et l'on peut juger de l'affaiblissement des vainqueurs par le petit nombre de troupes qu'ils eurent dans la suite à opposer à Bélisaire, après avoir eu le temps de se consolider et de se refaire. D'abord cinquante mille hommes, ils furent réduits ensuite à un corps de sept mille, qui capitula et fut transporté à Constantinople. Sans doute il resta en Italie quelques débris de ces peuples, quoiqu'il n'en soit pas question; mais que pouvaient-ils être ou devenir dans la population d'Italie, quelque réduite qu'on la suppose? Les Lombards, qui ont laissé leur nom à une grande partie de cette contrée, et qui en possédaient plus de la moitié, y sont demeurés. Combien étaient-ils? peut-être cent mille portant les armes (1). Et les Normands, qui s'empare-

(1) Je n'ai trouvé ce nombre que dans l'*Histoire des peuples de l'Italie*,

rent de presque tout le midi de l'Italie? une poignée d'hommes, mais aussi les Amadis et les Roland de l'histoire. La Gaule a changé de domination et de nom sous les Francs : cependant vous savez combien peu l'armée de Clovis était nombreuse ; et plus tard Guillaume le Conquérant subjugua l'Angleterre avec soixante mille hommes. Voilà de grandes et de mémorables conquêtes, qui ont changé l'état des choses et des hommes, mais qui n'ont pas dû produire des changements considérables dans les types des peuples vaincus. Si quelques descendants de ces vainqueurs ont conservé les caractères physiques de leurs ancêtres, il est évident ou qu'ils forment de petits groupes ou qu'ils sont disséminés et comme perdus dans la masse de la population. Beaucoup d'autres conquêtes ressemblent à celles-ci, surtout quand elles ont eu lieu par une seule irruption ; parce qu'en général une nation ne se précipite pas sur une autre, mais une portion souvent très-petite vient subjuguer une nation tout entière.

Tel a été l'état ordinaire des choses dans les temps

par M. Botta. Il est à présumer que cet auteur distingué l'a pris quelque part. Quoi qu'il en soit, il n'en fallait pas tant pour subjuguer toute l'Italie à cette époque de décadence. L'empire d'Orient, qui venait de s'épuiser en efforts pour expulser les Goths, commença l'entreprise avec dix mille hommes, et n'en eut jamais plus de vingt mille à leur opposer. Aussi les Lombards s'établirent dans le nord de l'Italie presque sans obstacles. Les Lombards d'ailleurs n'étaient pas une nation, mais, pour ainsi dire, une peuplade. Ils eurent besoin d'auxiliaires, et l'on voit dans leur historien, Paul Diacre, qu'ils amenèrent avec eux vingt-cinq mille Saxons, qui, les quittant ensuite, furent presque exterminés par les Francs.

historiques qui nous sont bien connus, sans qu'il faille entrer en aucune distinction relativement au but de la conquête. Mais combien n'ont pas été faites dans des vues purement politiques, pour acquérir la suprématie, pour dominer sur un peuple, et non pour s'établir sur son territoire et changer de patrie? Tel, vous le savez, a été l'objet constant des Romains en fondant leur empire; et ce n'est pas sans dessein que je les ai cités, ainsi que la plupart des barbares qui ont renversé leur puissance : vous èn pressentez l'application.

Il est cependant d'autres conquêtes qui opèrent de grandes mutations : les invasions successives par un même peuple. Leurs flots répétés, quand même ils se suivraient à des intervalles assez considérables et que leur source serait faible, finissent par s'accumuler et former de grandes masses qui subsistent. C'est ainsi que les Saxons se sont emparés de l'Angleterre, et que leur race a pu se perpétuer.

Une autre cause du mélange des peuples, qui frappe moins l'imagination, mais n'en est pas moins réelle, se trouve dans l'eslavage des temps anciens et du moyen âge. Si les eslaves provenaient des guerres que les peuples, non réunis en corps de nation, se sont faites entre eux, les types du pays n'auront pas changé. Il en sera de même s'ils proviennent de peuples voisins lorsqu'ils sont de même race. S'ils dérivaient de sources tout-à-fait étrangères, soit par des expéditions militaires, soit par les importations du commerce, il sera résulté de la multiplicité et de la diversité de ces

sources un amas confus, qui rentre dans la partie indéterminable de la population.

Si cependant, car il faut tout prévoir, il y avait eu une telle prédominance dans plusieurs de ces races d'esclaves qu'elles se soient maintenues jusqu'à nos jours, leurs types appartenant à des classes moins nombreuses ne sauraient embarrasser dans la détermination de ceux qui caractérisent la masse de la nation.

Vous pensez bien que je distingue soigneusement les esclaves d'avec les serfs; ceux-ci sont les naturels du pays, le corps du peuple attaché à la glèbe par la main du vainqueur; et si dès lors l'histoire les oublie ou n'en tient plus compte, il est de la nécessité de mon sujet que je ne fasse pas de même. Vous en aurez un exemple manifeste lorsque vous verrez reparaître sur la scène du monde un de ces peuples qu'elle croyait éteints.

Nous avons consulté l'histoire naturelle et l'histoire civile, et il résulte de leur accord que les descendants directs de presque toutes les grandes nations connues dans l'antiquité doivent exister encore aujourd'hui. Remarquez que cette conclusion ne serait pas moins vraie quand même nous n'aurions pas le moyen de les reconnaître; car l'extraction des individus est un fait, leur ressemblance avec leurs ancêtres un autre, qui peuvent être liés dans la nature, mais qu'il ne faut pas confondre dans notre esprit. Ce serait déjà une grande vérité d'établie, encore qu'il fallût s'y borner. Mais ce n'est qu'un premier pas. J'ai constamment supposé jus-

qu'ici qu'il y avait des types caractéristiques des peuples anciens ; il le fallait bien; car avant tout il convenait de s'assurer si les types sont transmissibles malgré l'influence des causes perturbatrices que nous avons examinées. Rassurés sur ce point, nous allons nous occuper de l'autre. Et voici un autre avantage qui résule de la manière dont nous avons envisagé notre sujet : si de pareils types ont existé, ils existent encore aujourd'hui, d'après la discussion que nous venons d'établir. Or la marche à suivre est évidente ; il s'agit d'abord de constater par l'observation si chez les peuples qu'on veut étudier il y a un ou plusieurs types distincts. Si l'on en trouve, il faut ensuite chercher les moyens de les rapporter à leur origine. Me voici arrivé au moment où je puis vous rendre compte des observations que j'ai faites, en vous faisant d'abord connaître les fondements sur lesquels elles reposent. Il faut donc que vous sachiez ce qu'il y a d'essentiel dans les caratères physiques pour constituer un type.

Les caractères tirés de la forme et des proportions de la tête et des traits du visage tiennent certainement le premier rang. Vous allez le sentir sans qu'il faille développer les principes de classification en histoire naturelle. A quoi reconnaît-on principalement l'identité d'un homme? Ce n'est ni à sa taille, ni au degré de son embonpoint, ni à la coloration de sa peau, ni à sa chevelure ; mais au visage, c'est-à-dire à la forme de la tête et aux proportions des traits de la face. La vue de cette seule partie du corps suffit pour le faire reconnaître, tandis qu'il serait facilement confondu

avec une foule d'autres s'il se présentait sous tout autre aspect.

C'est ainsi que la sculpture représente un individu par un buste. L'identité est parfaitement reconnue. Supposez maintenant qu'on le décrive dans des termes clairs et précis : la description s'appliquera bien à l'individu, mais ne le distinguera pas comme tel. La parole ne saurait rendre les nuances qui constituent l'individualité ; mais la description embrassera tous ceux qui seront formés pour ainsi dire sur le même modèle, c'est-à-dire tous ceux qui se ressemblent le plus possible. On ne saurait, je crois, arriver par un moyen plus rigoureux à déterminer l'identité de race, puisqu'il présente la plus grande approximation aux caractères de l'individualité, en faisant abstraction des nuances que j'ai indiquées, et que je considère, pour ainsi dire, comme fugitives ; car la même personne peut varier à leur égard sans devenir méconnaissable. Je ne néglige pas les modifications relatives à la chevelure, à la coloration de la peau, à la taille, lorsqu'elles sont assez générales ; elles acquièrent alors par cette association une grande valeur ; mais je les regarde toujours comme très-secondaires et absolument impropres à fonder par elles-mêmes des caractères de race, excepté dans les cas extrêmes.

Remarquez que plus j'aurai été exigeant sur l'identité du type, plus mes applications à l'histoire devront inspirer de confiance. Il se peut que la nature, dans la création de races, ait pris plus de latitude ; je n'en doute même pas, puisqu'en suivant de préférence un

modèle elle s'en écarte souvent en différentes directions, par des causes même qui nous sont inconnues ; à tel point quelquefois qu'il en résulte les plus grandes déviations, qu'on a désignées par le nom de monstres. Ainsi en limitant étroitement le type, en écartant les ressemblances qui ne réunissent pas tous les caractères essentiels, le nombre des applications diminue, mais leur certitude augmente.

Ce groupe bien déterminé, plus il est grand, plus il donne de confiance aux déductions qui en dérivent. Car on ne pourrait le considérer comme une de ces déviations accidentelles qui ne caractérisent pas un peuple. C'est pourquoi je me suis attaché, dans le récit de ce que j'ai observé, à vous donner une idée de la multiplicité des mêmes impressions.

J'en ai assez dit maintenant pour que vous puissiez me suivre avec confiance et intérêt ; car dans ces matières l'intérêt ne peut naître que de l'espoir bien fondé d'arriver à la vérité. Vous m'accompagnerez, pour ainsi dire, dans mon voyage à travers la France, l'Italie, et une partie de la Suisse ; vous assisterez à mes observations ; et ce n'est que lorsqu'elles seront assez multipliées, assez étendues, qu'il s'agira d'en discuter l'application.

A peine arrivé sur les frontières de la Bourgogne, je commençai à démêler un ensemble de formes et de traits qui constituaient un type particulier. Il devenait plus prononcé, et se reproduisait plus souvent à mesure que j'avançais dans le pays. Il se présentait fréquemment le long de la route d'Auxerre à Châlons. J'ar-

rivai dans cette ville un jour de marché. Je m'empressai d'y aller pour observer les figures de la population de la campagne aux environs : je fus surpris d'en voir un grand nombre totalement différentes de celles que j'avais vues auparavant. Les unes et les autres présentaient des types tellement distincts qu'ils formaient entre eux un parfait contraste. Ce n'est pas ici le lieu de les décrire; je le ferai plus tard, lorsqu'il s'agira de discuter leur dénomination historique. Je me gardai bien dans le moment de faire aucune conjecture à cet égard : je les avais vues dans une trop petite étendue de territoire pour les distinguer parmi les peuples qui l'avaient occupé. Je me contentai donc de remarquer les faits et d'en conserver le souvenir, jusqu'à ce que l'occasion se présentât d'en tirer parti.

Le type prédominant et bien caractérisé que j'avais observé jusqu'à Châlons continua à s'offrir fréquemment à mes yeux pendant tout le reste de ma route dans la Bourgogne.

Il ne changea pas de nature dans le Lyonnais, quoiqu'il changeât de teinte.

Il en fut de même dans le Dauphiné. Les mêmes caractères de formes et de proportions, avec une autre nuance de teint, se présentèrent dans la Savoie jusqu'au Mont-Cenis.

Je l'avoue, une si parfaite similitude de traits chez un grand nombre d'individus répandus sur tout le territoire entre Auxerre et les Alpes ne laissa pas de me surprendre, quoique ce fût dans mes principes. Sans doute que toute la population n'était pas jetée dans

le même moule, il s'en fallait de beaucoup; mais ce type était le seul bien caractérisé que je reconnusse alors, excepté le petit groupe que j'avais observé à Châlons.

Si je m'étais fait un autre plan d'observation en attachant plus d'importance à la coloration qu'aux formes et aux proportions, je n'aurais vu que des Bourguignons, des Lyonnais, des Dauphinois et des Savoyards, au lieu de voir un peuple de même race modifié par des nuances de teint, et distribué sur un grand espace compris entre Auxerre et le Mont-Cenis.

Voilà un fait, monsieur, dont vous pouvez déjà tirer parti, quoique je ne m'en serve pas encore.

Ce territoire était occupé, dans les temps les plus anciens, par des Gaulois; n'importe lesquels. Les Romains, dans la suite, en font la conquête et se mêlent à ce peuple. S'il fallait attribuer le type dont je viens de parler aux descendants des uns ou des autres, vous n'hésiterez pas à le rapporter aux Gaulois; car le plus petit nombre ne donne pas ses caractères physiques au plus grand. Mais la domination change; les Bourguignons se substituent aux Romains. Le même raisonnement vous fera tirer la même conclusion, qui subsistera malgré la conquête subséquente des Francs, parce qu'ils se sont trouvés dans de semblables rapports.

Telle sera nécessairement votre opinion. Je ne vous dis pas qu'elle ait été la mienne; non que j'aie pensé autrement, mais parce que je n'y ai pas pensé du tout. J'étais tellement occupé du matériel de l'observation,

que je ne me livrais alors à aucune vue intellectuelle.

L'Italie était devant moi, et me promettait une foule d'objets dignes d'attention. Je ne voulais ni négliger ni examiner exclusivement les productions de l'art des temps anciens et modernes. La plupart des voyageurs ne songent qu'à les visiter, à les contempler, et se contentent des souvenirs que leur présentent quelques débris informes des siècles passés. Mais sur ces décombres mêmes, sur cette poussière de l'antiquité, objets de leur admiration et de leur culte, peut-être les descendants de ceux qui ont élevé ces monuments existent-ils encore, offrant l'image de leurs ancêtres.

Voilà ce que je désirais vérifier, espérant, si je réussissais, trouver non moins d'attraits dans ces recherches que les antiquaires dans les fouilles les plus heureuses.

En passant à Florence, je saisis l'occasion, que me fournissait la galerie ducale, d'étudier le type romain. Je donnai la préférence aux bustes des premiers empereurs, parce qu'ils descendaient d'anciennes familles, et n'étaient pas, comme un assez grand nombre de leurs successeurs, de races étrangères. Ils ont cela de remarquable, que non seulement un certain nombre d'entre eux a des formes et des proportions semblables, mais aussi un caractère tellement prononcé qu'il est difficile de l'oublier ou de le méconnaître.

Vous pouvez vous en former une idée exacte en jetant les yeux sur les bustes d'Auguste, de Sextus Pompée, de Tibère, de Germanicus, de Claude, de Néron, de Titus, que vous verrez au Musée de Paris ou ail-

leurs. En voici la détermination précise : le diamètre vertical est court, et par conséquent le visage large ; comme le sommet du crâne est assez aplati et le bord inférieur de la mâchoire presque horizontal, le contour de la tête, vue de face, se rapproche beaucoup d'un véritable carré. Cette configuration est tellement essentielle, que si la tête s'allongeait tout en conservant la réunion des autres traits, quand même elle offrirait le portrait fidèle d'un ancien Romain, il ne serait pas caractéristique. Les parties lattérales au-dessus des oreilles sont bombées, le front est bas, le nez véritablement aquilin, c'est-à-dire que la courbure commence vers le haut et finit avant d'arriver à la pointe, en sorte que la base est horizontale. La partie antérieure du menton est arrondie.

Vous reconnaîtrez tous ces caractères dans les bustes ou statues des personnages que je vous ai nommés, et dans d'autres que je n'ai pas indiqués ; mais vous ne les verrez pas dans tous, et cela doit être : un type n'est pas universel chez un peuple.

Celui-ci restait profondément gravé dans ma mémoire, mais je n'en étais pas préoccupé : une multitude d'objets devait attirer mon attention sur la route de Florence à Rome par Péruge ; et si je pensais quelquefois à trouver les représentants des anciens Romains, ce n'était guère chemin faisant, mais au terme de ce voyage. Ne m'attendant pas à les rencontrer ailleurs, il fallait que la ressemblance fût bien frappante pour les reconnaître sur le Monte-Geralandro, à peine entré sur le territoire du pape ; et je ne cessais de voir le même

caractère chez un grand nombe d'individus sur toute la route, à Péruge, à Spolette, etc., jusqu'à Rome. Nous étions plusieurs en voyage d'une même société, et nous reconnûmes tous la vérité de la ressemblance. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il existe aussi à Rome, malgré le mélange des peuples; d'autres l'ont signalé. Mais il n'est pas nécessaire de le chercher dans un faubourg ou dans quelque coin de Rome où on l'a indiqué : on peut le rencontrer partout, et, qui plus est, chez l'un et l'autre sexe, dans tous les rangs de la société. La ressemblance ne porte pas seulement sur le buste, mais aussi sur la stature; vous savez que les Romains étaient d'une taille médiocre.

Je ne saurais déterminer jusqu'où ce type s'étend au midi. Il disparaît à Naples, ou du moins ne s'y fait pas assez remarquer pour qu'on puisse le compter parmi les figures caractéristiques de la capitale. Il y en a une bien prononcée qui prédomine, mais il n'est pas de mon sujet d'en parler. J'ai quelques raisons de croire que le type que nous avons appelé romain se continue dans la partie supérieure du royaume de Naples, s'il fallait juger par quelques individus qui en provenaient. Quoi qu'il en soit, il est répandu au nord de Rome non seulement du côté de Péruge, ainsi que je l'ai indiqué, mais encore dans l'autre direction, vers Sienne, Viterbe, et au-delà.

Ces observations, quoique limitées, nous fournissent déjà des renseignements utiles et applicables à l'histoire. Je ne prétends pas, dans cette occasion ni dans aucune autre, que tout un peuple ne soit formé que

sur un modèle. La généralité de celui-ci nous suffit. Je dis qu'il est caractéristique des habitants de ces contrées, dans les temps actuels comme dans les temps passés ; et en voici la raison : c'est qu'étant le type des empereurs, il l'est aussi d'un grand nombre de soldats et de particuliers représentés sur les bas-reliefs et sur les bustes trouvés dans ce territoire. Que penserons-nous maintenant du peuple romain ? Sera-t-il descendu d'Énée et des Troyens, formant une nation étrangère à l'Italie, et renfermée, pour ainsi dire, dans l'enceinte de Rome ? Comme ce sont les campagnes qui fournissent leur population aux villes et non les villes aux campagnes, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande étendue de pays, Rome aura été peuplée de cette manière ; et plusieurs des peuples voisins, et entre autres les Sabins et une grande partie des Étrusques, auront été, comme ils le sont aujourd'hui, de même race. Les peuples qui habitaient le même sol étaient tellement divisés en corps indépendants, et qui différaient par leurs noms et par leurs intérêts, que les historiens les ont presque toujours représentés comme étant d'origine différente. Mais Micali et Niebuhrt (1) ont eu des vues plus justes, et les faits que je présente serviront à confirmer une partie de leurs opinions.

(1) Vous apprendrez avec plaisir qu'on s'occupe d'une traduction de l'Histoire de Rome, sur la deuxième édition, la seule dont l'auteur recommande la lecture, la première étant l'ouvrage de sa jeunesse. Il est temps qu'on fasse connaître les chefs-d'œuvre de l'érudition allemande. M. Guigniaut, dans sa tradition des *Religions de l'antiquité*, par Kreuzer, et M. Laligand, dans celle de l'*Économie politique d'Athènes*, par Bœck, ont donné l'exemple ; d'autres, je l'espère, ne tarderont pas à le suivre.

Des étrangers peuvent venir chez un peuple, y dominer, l'instruire, en changer le nom et la langue, sans altérer en général ses caractères physiques. Car un petit nombre est capable de dompter la multitude et d'influer sur son esprit; mais nous avons vu que l'organisation ne cédait pas de même. J'ignore à quel peuple les Étrusques ont dû leur langue, leurs institutions, leurs arts; s'il était indigène ou étranger; car il s'en faut que la question soit décidée. Ce qui est manifeste, c'est qu'une partie de la population est semblable à celle des autres peuples que j'ai indiqués. L'histoire nous apprend qu'elle a été mélangée, et l'observation des formes le confirme. Mais je suis loin de l'avoir analysée dans tous ses éléments; il en est un autre cependant que j'ai reconnu, et que j'ai été long-temps à rapporter à son origine.

Agricola, l'un des peintres distingués de Rome, a fait les portraits des quatre plus grands poètes de l'Italie, le Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste. Il avait fait ses études d'après tous les monuments du temps, et il eut la bonté de me montrer la collection de ses dessins. Leur comparaison me fit voir que ceux qui représentaient le Dante devaient être très-ressemblants, parce qu'ils différaient peu entre eux.

D'ailleurs les proportions sont tellement marquées et les traits si prononcés, comme nous pouvons en juger par une description qu'un de ses amis en a donnée, qu'un peintre n'aurait pu les manquer.

Il avait la tête longue, par conséquent peu large, le front haut et développé, le nez recourbé, de manière

que la pointe était en bas, et les ailes du nez relevées, le menton proéminent.

Cette figure, bien caractérisée, me fit une profonde impression. Je ne songeais pas cependant à en chercher le type dans la Toscane, lorsque, par un singulier hasard, à peine arrivé sur la frontière par la route de Sienne, je vis plusieurs personnes à Radicofani qui m'en offrirent les premiers exemples, du moins les premiers qui attirèrent fortement mon attention ; l'un d'eux surtout était l'image vivante du Dante. A mon premier passage à Florence, j'avais remarqué dans la galerie ducale quelques figures semblables dans les statues et bustes de la famille des Médicis, et dans le monde. Mais je ne m'en étais pas rendu un compte exact, et l'ensemble des traits n'était pas bien distinct dans mon esprit. Comme je fis cette fois un séjour prolongé dans le pays, j'eus l'occasion d'observer que c'était un véritable type chez les Toscans. Nous avons vu qu'il existait du temps du Dante, et j'ajouterai que beaucoup d'hommes célèbres de la république de Florence s'y rapportent. Je l'ai même observé sur quelques statues, bustes et bas-reliefs étrusques.

Je continuai à l'observer à Bologne, à Ferrare, à Padoue, et, sur la route, dans les villages intermédiaires. Non seulement il était fréquent à Venise, mais il y avait toujours existé dans une étendue surprenante. Il est tellement remarquable, que lorsqu'on le voit on ne peut plus s'y méprendre. Je vous en ai donné une idée en vous citant la tête du Dante. Vous allez voir que la ressemblance est quelquefois si forte qu'elle

frappe des personnes qui ne reconnaissent pour ainsi dire que l'individualité. J'étais à Venise, dans la galerie de l'école vénitienne, devant un tableau qui représentait un saint du pays ; comme je le regardais attentivement, le cicérone me dit de remarquer combien cette tête ressemblait à celle du Dante. Quant à la fréquence avec laquelle ce caractère se reproduisait anciennement, j'eus l'occasion d'en juger au palais du doge, où se trouvent réunis tous les portraits des doges. J'étais étonné de voir combien parmi eux portaient l'empreinte de la même race.

Je rencontrais ce type plus souvent, à mesure que j'avançais dans ma route vers Milan. Il se présentait quelquefois avec une telle exagération qu'il tombait dans la caricature. Un jour je m'arrêtai dans un village pendant deux heures ; j'allai à la grande place, où se trouvait rassemblé un grand nombre de paysans. Je ne pouvais me lasser de les examiner, à cause de leur parfaite ressemblance avec un des types que j'avais vus en France. Je me croyais pour ainsi dire tout-à-coup transporté sur la place du marché à Châlons, où je vous ai dit que j'avais vu parmi les paysans un caractère de tête tout-à-fait différent de celui que j'avais observé jusque là dans la Bourgogne. Si là je fus frappé de la différence, je le fus ici de la conformité ; et si vous vous rappelez combien je vous ai dit que le caractère en était fortement prononcé, vous reconnaîtrez qu'il n'y avait pas lieu à s'y méprendre. Remarquez dans quelle étendue je l'avais observé en Italie, et avec quelle fréquence, avec quelle netteté ; je devais donc re-

connaître l'existence d'une race, bien caractérisée et nombreuse, répandue dans tout le nord de l'Italie. N'étais-je pas dans la Gaule cisalpine? N'avais-je pas vu un peuple semblable dans la Gaule, au-delà des Alpes? Pourquoi ne serait-il pas le même suivant l'histoire? Pourquoi pas des Gaulois? Mais pour reconnaître cette identité avec le degré de certitude qui seul pouvait satisfaire l'esprit, il me restait d'autres observations à faire. Il fallait, s'il était possible, voir ce type sur une plus grande étendue de pays, et le suivre pour ainsi dire de proche en proche. A mon retour je devais traverser une partie de la Suisse que des peuples gaulois avaient jadis possédée, je pouvais y trouver l'une ou l'autre race, ou peut-être les deux.

La pente septentrionale du Simplon donne naissance à la vallée du Rhône. Les premiers habitants qu'on rencontre, même au sommet de la montagne, sont des Germains. Ils diffèrent des autres peuples voisins par leur aspect et par leur langue, qui est allemande. Bientôt en avançant dans le Valais la langue change, les traits changent en même temps. Je n'entends plus qu'un dialecte français, et je reconnais partout le même peuple que j'avais vu dans la Savoie avec les mêmes traits et jusqu'au même teint. A mesure que j'approchais de Genève, quelques individus de l'autre type se présentaient parmi cette population. A Genève ils étaient en grand nombre, et tout-à-fait semblables à ceux que j'avais vus dans le nord de l'Italie et à Châlons. Voici donc une population appartenant principalement à deux races, mais parfaitement distinctes et

formant, comme je vous l'ai dit ailleurs, un contraste marqué, l'une ayant la tête plus ronde qu'ovale, les traits arrondis, comme je l'expliquerai ailleurs avec détail, et la stature médiocre; l'autre la tête longue, le front large et haut, le nez recourbé, la pointe en bas, et les ailes du nez relevées, le menton fortement prononcé et saillant, la stature élevée. Mais aussi j'eus l'occasion de remarquer ce qui devait aussi résulter de leur présence sur le même sol, toutes les modifications intermédiaires. Je prenais ainsi plaisir à reconnaître dans ces croisements de races les traits qui appartenaient à chacune d'elles, et les dégradations de proportions entre les extrêmes. Je les distinguerai pour le moment par les noms de premier et de second type, suivant l'ordre dans lequel je viens de les désigner. Afin de continuer les mêmes observations sur un nouveau territoire, je me déterminai à passer par la Bresse en me dirigeant sur Mâcon et Châlons. J'espérais lier ainsi, par une chaîne presque continue, la partie de la population qui se rapportait au second type. Sur la grande route, par la Bresse, je trouvai en effet le même mélange quant aux éléments, mais dans des proportions bien différentes : le premier type y dominait au point que je ne voyais pour ainsi dire que des traces de l'autre. Mais près de Mâcon, sur le bord de la rivière, et sur le reste du chemin vers Châlons, par la montagne, celui-ci devenait commun. A Châlons, où heureusement j'arrivai un jour de marché, je me donnai la satisfaction de comparer mes souvenirs avec l'impression actuelle et d'en confirmer la fidélité.

Voilà une partie des observations que j'ai faites pendant ce voyage, et qui sont relatives aux peuples dont vous avez tracé l'histoire. J'avais précédemment visité d'autres parties de la France dans une grande étendue ; ce que j'ai remarqué alors suppléera à ce qui pouvait me manquer dans cette occasion pour former le parallèle entre les distinctions que vous avez établies et celles que j'ai observées. Vous entrevoyez déjà la conformité qui s'y trouve ; mais nous ne pourrons l'admettre qu'après une discussion approfondie. Il en résultera, si je ne me trompe singulièrement, une confirmation aussi forte qu'inattendue des principales bases de votre histoire.

Mais il faut d'abord que je trace les limites de la comparaison pour la Gaule. Comme je n'en ai pas visité les parties les plus méridionales voisines des Pyrénées et de la Méditerranée, où vous placez les Basques et les Ligures, il ne sera pas question de ces peuples.

Dans le reste de la Gaule vous reconnaissez à une époque très-reculée deux grandes familles, différentes entre elles par leur langue, leurs habitudes et leur état social. Elles formaient toute la masse de la population, et, quel qu'ait été leur rapport numérique, l'une et l'autre en faisaient une partie considérable.

Je reconnais dans la population actuelle de l'étendue correspondante de la France deux types prédominants, tellement caractérisés et distincts, qu'il n'est pas possible de les confondre. Si depuis l'époque où vous nous montrez ces deux peuples comme seuls possesseurs du sol, il n'y avait pas eu de mélanges étrangers,

on devrait sans hésiter rapporter ces deux types à deux familles gauloises. Mais depuis lors divers peuples ont successivement fait la conquête de la totalité ou de quelques portions du territoire. Comment faire la distinction? Nous avons établi, dans la discussion générale au commencement de cette lettre, un principe qui nous guidera, et dont nous avons déjà fait l'application en passant. Le plus petit nombre ne donne pas son type au plus grand. Or vous connaissez l'extrême disproportion des conquérants établis dans la Gaule relativement à la population gauloise, et cet aperçu nous servira d'abord à confirmer ce premier rapprochement. Des arguments d'une autre nature viendront l'appuyer dans la suite.

De ces deux familles que vous distinguez par les noms de Galls et de Kimris, les premiers devaient être les plus nombreux, puisque vous les présentez comme les plus anciens habitants des Gaules, dont ils occupaient presque toute l'étendue avant l'établissement des Kimris.

De cette première distinction historique entre les deux peuples gaulois, je conclurai que le premier type, qui m'a paru le plus nombreux, appartient aux Galls, et l'autre aux Kimris.

En comparant leur distribution géographique, nous arrivons au même résultat. Vous les représentez comme plus particulièrement groupés en corps de nation dans deux régions diverses : 1° la Gaule orientale, occupée par les Gaulois propres de César, que vous désignez par le nom de Galls ; 2° la Gaule septentrionale, renfermant

la Belgique de César et l'Armorique, dont vous réunissez les habitants sous la dénomination générale de Kimris. En considérant d'abord la Gaule orientale d'après votre exposition des faits, il est évident que les Galls devaient y être moins mêlés, puisque les Kimris n'y avaient jamais pénétré par la force des armes. Or c'est en traversant la région de la France qui correspond à la Gaule orientale du nord au midi, c'est-à-dire la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphinois, la Savoie, que j'ai distingué ce type bien caractérisé, auquel nous venons de rapporter le nom de Galls, et si généralement répandu que je n'en avais pas d'abord reconnu d'autre, excepté dans un seul canton. Ce n'est qu'à mon retour que, m'occupant plus spécialement de cet objet, j'ai retrouvé le second type dans d'autres lieux de cette région.

Quoique vous ayez tracé une ligne de démarcation entre les territoires des deux peuples, je m'imagine que vous ne regardez pas la séparation comme tellement absolue qu'il n'y ait jamais eu de mélange. Il y en a eu nécessairement, même d'après vos recherches, puisque vous attribuez la religion des Druides aux Kimris, et vous nous apprenez que les Galls de cette région l'ont adoptée, mais pas exclusivement. Peu importe d'ailleurs que ce mélange ait eu lieu dans une haute antiquité, ou plus tard; il me suffit de savoir qu'ils étaient nombreux et voisins, qu'ils furent réunis ensuite en corps de nation; le laps de temps a dû nécessairement amener des déplacements et des mélanges. Puisque le premier type correspond à la race historique que vous avez désignée sous le nom de Galls, qui

sont les Gaulois propres de César, je suivrai votre nomenclature pour que nous puissions mieux nous entendre. Je l'appellerai donc, d'après vous, le type gall. La tête est arrondie de manière à se rapprocher de la forme sphérique ; le front est moyen, un peu bombé et fuyant vers les tempes ; les yeux sont grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée ; l'extrémité en est arrondie, ainsi que le menton ; la taille est moyenne. Vous voyez que les traits sont parfaitement en harmonie avec la forme de la tête, et que cette description détaillée est susceptible d'être résumée en peu de mots, comme je l'ai fait plus haut, en disant que *la tête est plus ronde qu'ovale, que les traits sont arrondis* (1), *et la taille moyenne.*

Quant à la région septentrionale de la Gaule, comme siége principal des Kimris, voyez encore la singulière coïncidence. Dans un voyage précédent je parcourus une grande partie du littoral de la Gaule-Belgique de

(1) Vous serez bien aise de savoir jusqu'à quel point cette description s'accorde avec la manière dont M. Desmoulins et M. Bory de Saint-Vincent ont caractérisé les Gaulois en général. Ni l'un ni l'autre n'ont cherché à faire des distinctions parmi ces peuples. Leurs descriptions devraient donc se rapporter au type pur le plus répandu, c'est-à-dire à celui des Galls ou Gaulois propres de César. Or M. Desmoulins dit expressément que la tête est plus ronde qu'ovale, caractère de premier ordre. Sur ce point important il y a conformité parfaite, et sur les autres il ne saurait exister de contradictions, car il n'entre pas dans le détail des traits. M. Bory dit que le front fuit vers les tempes, caractère qui est une conséquence nécessaire de la forme arrondie de la tête. Quoique ces auteurs ne se soient pas attachés à tracer ce type, vous voyez que ce qu'ils disent des formes et des proportions se rapporte à ma description.

César, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de la Seine. Eh bien! c'est ici que je distinguai pour la première fois la réunion des traits qui constitue l'autre type, et souvent dans une telle exagération que j'en fus vivement frappé : la tête longue, le front large et élevé, le nez recourbé, la pointe en bas, et les ailes du nez relevées, le menton fortement prononcé et saillant, la stature haute. Comme ce point est fondamental, et le plus intéressant par sa nouveauté et l'étendue de ses applications, il convient de nous y arrêter un peu, afin d'assurer notre marche dans la suite. Bornons-nous pour le moment à la France, en suivant pas à pas le parallèle que nous avons commencé. Il est certain que ce type, que j'ai vu depuis en Bourgogne, ne saurait être celui du peuple étranger qui a laissé son nom à la province, puisqu'il existe dans une grande étendue en Picardie et en Normandie, dont les anciens Bourguignons n'ont jamais approché. D'autre part, il ne peut être celui des Normands-Scandinaves, puisqu'il existe dans la Bourgogne et dans d'autres provinces de la Gaule orientale, où ils ne se sont jamais établis. Ainsi, par la coexistence du même type dans ces deux contrées, les anciens Bourguignons et les Normands s'excluent réciproquement, et nous revenons par une autre voie aux anciens habitants, aux Belges de César, que vous désignez par le nom de Kimris. L'autre race gauloise s'y trouve aussi avec ses traits caractéristiques.

Personne, que je sache, n'a jamais prétendu que les Scandinaves, connus dans le moyen âge sous le nom

de Normands, aient détruit ou chassé la population indigène de la Neustrie. Outre les faits que je viens d'exposer, et dont la discussion nous conduit nécessairement à reconnaître les descendants des Gaulois dans les habitants actuels, il est une considération historique qui s'accorde parfaitement avec ce résultat. Les Normands, à peine en possession de la Neustrie et fixés à demeure, adoptent la langue du pays, et la leur disparaît, laissant à peine quelques traces dans la rédaction de leurs lois; ce peuple, d'ailleurs si sévère et même si féroce dans ses expéditions militaires, se montre tout-à-coup dans l'administration des affaires civiles le modèle des peuples du moyen âge. Envahisseurs, ils ravagent; possesseurs, ils conservent et perfectionnent.

J'ignore si une partie de leur postérité subsiste avec leurs caractères physiques; s'il en est ainsi, il en reste probablement très-peu, comme il doit arriver souvent lorsque le peuple conquérant est en très-petit nombre relativement au peuple vaincu. Ce n'est guère que dans les grandes masses, comme nous l'avons exposé en commençant, que nous pouvons espérer de trouver les types anciens, et c'est ce qui nous est arrivé jusqu'ici. Remarquez quels avantages la France nous présente pour le succès de pareilles recherches : sa vaste étendue, sa population, qui dans tous les temps a dû être nombreuse, à cause de la fertilité de son sol et la douceur du climat, moins de mélange avec des peuples étrangers que chez d'autres nations où nous chercherons les mêmes races, enfin des rensei-

gnements historiques plus précis sur la distinction des peuples indigènes. Une seule fois toute la nation gauloise a été engagée dans une lutte violente contre des envahisseurs étrangers, et ceux-ci se proposaient, non la possession exclusive du sol, mais la domination politique. Après la lutte, elle prospéra plus que jamais sous la civilisation romaine. Loin de s'opposer ensuite aux Francs, elle les favorisa, de sorte qu'elle ne perdit pas de sa population et ne reçut qu'un petit accroissement d'une source étrangère. Une pareille réunion de circonstances les plus propres à la conservation des caractères physiques d'un peuple doit inspirer une grande confiance dans les déterminations auxquelles nous sommes parvenus, surtout lorsqu'on se rappelle les précautions prises pour éviter toute erreur dans les caractères tranchants de ces types.

C'est en nous appuyant sur ces bases que nous poursuivrons notre parallèle avec une parfaite sécurité, et sans l'embarras de discuter les titres des divers peuples qui se sont pressés et succédé sur le même sol. Car ces deux races gauloises une fois bien déterminées dans la Gaule par leurs caractères physiques, elles seront faciles à reconnaître dans d'autres pays jadis possédés par leurs ancêtres, si toutefois elles sont encore en assez grand nombre.

Faisons-en de suite l'application à l'Angleterre : le midi de la Grande-Bretagne, dans l'étendue qui correspond à l'Angleterre proprement dite, était, suivant vous, occupé principalement par le même peu-

ple qui possédait le nord de la Gaule, et que vous appelez Kimri. Il s'agit maintenant de savoir s'il avait les mêmes caractères physiques. Mais ses descendants n'existeraient plus s'il en fallait croire une opinion répandue en Angleterre. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la discussion dans laquelle je suis entré sur ce sujet au commencement de cette lettre; le résultat en est trop conforme aux principes de la nature humaine pour qu'il ne se présente pas de suite à votre esprit. D'ailleurs elle se réduit maintenant à une question de faits fondée sur le témoignage des sens. Or je puis assurer que le même type caractéristique de ce peuple, qui jadis dominait dans le nord de la Gaule, existe en Angleterre, et de plus qu'il est très-répandu sur tout le territoire jadis conquis par les Saxons. Il représente, par conséquent, les anciens Bretons, possesseurs du sol avant la conquête des Saxons, et que vous distinguez par le nom de Kimris. S'il n'est plus question des Bretons dans le territoire occupé par les Saxons, c'est qu'ils n'étaient plus une nation indépendante ni même un peuple ayant une existence civile. Ils étaient donc morts pour l'histoire, surtout de la manière dont on l'écrivait alors; mais ils n'avaient pas péri; ils vivaient encore, et certes dans une proportion où devaient se trouver les restes d'une grande nation, malgré ses désastres. J'ai dit que l'opinion de la destruction et de l'expulsion des Bretons de l'Angleterre proprement dite est une opinion populaire dans le pays. Elle est fondée, à la vérité, sur l'exagération des historiens;

mais, pour peu qu'on les lise attentivement, on y trouve l'aveu que les restes de ce peuple furent réduits à une dure servitude. Attachés à la glèbe, ils auront participé à cette émancipation qui, dans le moyen âge, a rendu à la vie politique la masse des peuples de l'Europe occidentale ; émancipation qui fait la gloire de ces temps et le triomphe de la civilisation moderne sur l'ancienne. Recouvrant peu à peu leurs droits sans reprendre leur nom, et s'élevant par les progrès de l'industrie, ils se seront répandus dans tous les rangs de la société. La lenteur de ces progrès et l'obscurité de cette origine perpétuèrent le mépris du vainqueur et la honte du vaincu ; de sorte que tel qui se croit aujourd'hui issu des Saxons ou des Normands est souvent le vrai descendant des Bretons (1).

Pour achever le parallèle, il me reste à parler de la Suisse et du nord de l'Italie. D'après les renseignements historiques, vous regardez les Helvètes comme des Galls ; pour moi, je ne saurais en douter, puisque je reconnais chez les Helvétiens d'aujourd'hui les mêmes caractères qui distinguent cette famille dans la Gaule. Vous ne dites pas qu'ils étaient mêlés de

(1) Nous avons déjà observé que, lorsque deux races habitent le même pays, celle dont la langue prédomine n'est pas toujours la plus nombreuse, surtout lorsqu'il s'agit d'une petite partie de la population qui a conservé un des anciens idiomes dans un coin du territoire. Dans la principauté de Galles, par exemple, où les deux races ont été mêlées, il se peut que le type que nous avons nommé Kimri ne soit pas le plus fréquent, mais au contraire celui des Galls, que vous regardez comme les plus anciens possesseurs de la Grande-Bretagne.

Kimris. Il ne m'appartient pas d'assurer qu'ils le furent jadis, mais je puis certifier qu'ils le sont maintenant, et dans une assez grande proportion pour me faire croire qu'ils l'étaient autrefois. Je sais qu'aujourd'hui la Suisse est partagée en deux parties inégales, l'une orientale, où l'on ne parle pour ainsi dire que l'allemand ; l'autre au midi et à l'occident, où l'on ne parle que français, qui est autant la langue du peuple qu'elle l'est en France ; et c'est à bon droit, puisque j'ai reconnu que la population était gauloise à double titre, et par les Galls et par les Kimris.

Sans les discussions précédentes, et les faits que nous sommes parvenus à démêler, comment pourrions-nous reconnaître les Gaulois, dans le nord de l'Italie, parmi les Sicules, les Ligures, les Étrusques, les Venètes, les Romains, les Goths, les Lombards ? Mais nous possédons le fil qui doit nous guider. D'abord, quel qu'ait été l'état antérieur, il est certain, d'après vos recherches et l'accord unanime de tous les historiens, que des peuples gaulois ont prédominé dans le nord de l'Italie entre les Alpes et les Apennins. On les y trouve établis d'une manière permanente après les premières lueurs de l'histoire ; les témoignages les plus authentiques les représentent avec tous les caractères d'une grande nation, depuis ces temps reculés jusqu'à une époque très-avancée de l'histoire romaine. Voilà tout ce qu'il me faut ; je n'ai pas besoin de m'occuper des autres peuples qui s'y sont mêlés depuis, de discuter leur nombre relatif, la nature de leur langue, la durée de leur établissement,

il me suffit de savoir que les Gaulois y ont existé en grand nombre. Je connais les traits de leurs compatriotes dans la Gaule transalpine, je les retrouve dans la Gaule cisalpine; voilà dans sa généralité le premier fait qui nous est commun à l'égard de l'Italie. Mais, puisque vous distinguez les familles, il convient que je les distingue aussi. Dans la Gaule cisalpine, vous reconnaissez, de même que dans la transalpine, des Galls et des Kimris. Or j'ai vu les Kimris non seulement dans les lieux où vous les placez, mais aussi dans d'autres où vous ne les indiquez pas. D'abord, en supposant que dans leurs premiers établissements en Italie les deux familles aient été absolument sans mélange entre elles, fait que l'éloignement et l'obscurité des temps ne permet pas d'assurer, vous les montrez en communauté de guerre contre les Romains, et ces rapports d'alliance et de nécessité ont pu dès lors même opérer des mélanges. La Cispadane, suivant vous, était occupée par les Kimris; vous les représentez partout comme un peuple excessivement inquiet, faisant toujours des expéditions loitaines et périlleuses. Dès que les Romains ont affaire aux Gaulois d'Italie, vous y distinguez des Kimris. Il devait en être ainsi de prime abord, parce qu'ils étaient, dès l'origine de leur établissement, limitrophes de l'Étrurie; les Apennins seuls les en séparaient; faible barrière pour un tel peuple. Ils les avaient probablement franchis plus d'une fois avant d'avoir fait trembler les Romains; et il est présumable qu'il s'en est établi parmi les Étrusques. Le fait est que je trouve

leur type dans le nord de la Toscane, et que l'inspection des monuments me fait voir qu'il y existait dans des temps reculés. Remarquez, d'autre part, que le nord de l'Italie entre les Alpes et les Apennins est une vaste plaine partagée par le Pô. Dans le laps des siècles qui se sont écoulés depuis l'établissement des Kimris, en supposant qu'ils n'aient d'abord occupé que la Cispadane, la guerre, qui opère des bouleversements, et la paix, qui amène une fusion considérable, n'auront-elles pas distribué ce peuple sur une grande étendue de cette plaine? La terreur répandue par l'invasion imminente d'Attila n'a-t-elle pas porté une grande partie de la population à se réfugier dans les îles voisines de l'Adriatique, îles situées à l'embouchure du Pô, siége antique des peuples kimris? Aussi vous devez vous rappeler que j'ai observé leur type, et parmi les portraits des anciens habitants, et dans la population actuelle de Venise.

Il s'en faut de beaucoup que j'aie remarqué le type de l'autre famille avec la même fréquence dans le nord de l'Italie. Il n'y a pas même de comparaison à cet égard. Certes, je ne pouvais tout voir ni tout reconnaître, mais aussi ne dois-je pas omettre de dire ce qui manque à mes observations. Je ne dis pas qu'il n'y soit pas commun, mais seulement que je ne l'ai pas vu assez souvent d'une manière nette et distincte. Il est probablement plus répandu qu'il ne m'a semblé, et j'en juge ainsi d'après une observation singulière que je fis à Milan. Dans la boutique d'un libraire je vis étalé un almanach en une feuille, qu'on appelle

Lunario, avec une gravure représentant deux personnages un peu grotesques se moquant réciproquement de leurs figures. Or elles étaient les caricatures les plus exactes des types des populations gauloises anciennement établies dans le pays ; les traits caractéristiques étaient précisément ceux qui étaient marqués avec exagération, comme si l'on avait voulu faire ressortir ce qui était essentiellement distinctif; et, pour ne rien laisser à désirer du contraste que les deux types font entre eux, ils sont figurés avec leurs différences de taille, celui qui correspond au Kimri étant d'une haute stature, l'autre, qui représente le Gall, de grandeur moyenne.

Certes, le dessinateur n'a eu en vue ni l'histoire naturelle ni l'antiquité, mais il a tracé en charge des figures qu'il avait souvent devant les yeux, et qui offraient un contraste piquant.

Je remarquerai à cette occasion que lorsque les Romains, dans leurs premières guerres avec ces peuples, parlent de Gaulois d'une stature extraordinaire, il me paraît évident qu'il s'agit de Kimris.

D'abord ils occupaient la Cispadane, et comme les plus voisins ils devaient être les premiers à fondre sur les Romains. La tête du Gaulois gigantesque peinte sur une enseigne dans le Forum, à Rome, était de cette nation (1). Lorsque dans votre histoire les Romains font mention de la taille élevée des Gaulois, ils désignent des peuples que vous avez classés parmi les

(1) Voyez *Histoire des Gaulois*, vol. I, introduction, pag. XLV.

Kimris, non à cause de ce caractère dont vous ne faites aucun usage, mais en vous fondant sur toutes les preuves historiques capables d'établir la distinction. Or j'ignorais entièrement ces faits, et cependant de mon côté j'avais reconnu que cette famille gauloise contrastait singulièrement par la taille avec les Galls, qui sont en général de grandeur moyenne. De même que les Romains et les auteurs anciens ont signalé la stature des Gaulois d'Italie, des Belges, des Galates, j'ai remarqué en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie, qu'une haute taille accompagne ordinairement le type que d'après vous j'ai désigné du nom de Kimri. Ce caractère physique existait donc dans les temps anciens comme dans les temps modernes, et la coïncidence est d'autant plus remarquable qu'on regarde cette modification du corps comme très-variable. Le fait est non seulement curieux, mais utile, puisqu'il sert à nous expliquer une contradiction apparente entre les récits des anciens historiens et ce que l'on observe ordinairement en France, où la taille est médiocre. On s'est souvent demandé où sont ces Gaulois de haute stature dont parlent les Romains. En rétablissant la distinction que la nature avait établie, mais que l'histoire avait souvent effacée en confondant les deux familles, la contradiction disparait.

Voilà deux séries de résultats, les vôtres et les miens, qui correspondent d'une manière aussi frappante qu'inattendue. Ils appartiennent à deux sciences différentes; ils proviennent de recherches qui de part et d'au-

tre ont été faites d'une manière indépendante; et leur comparaison fait voir entre eux un rapport manifeste. Nous avons donc concouru, chacun de notre côté, au même but ; et cette coïncidence doit fortifier notre conviction d'avoir rencontré la vérité.

Vous avez remarqué dans le cours de mon récit que mes observations ont été faites sans idées préconçues; et ce point pouvait être ici très-important, car un esprit préoccupé, quand il s'agit de ressemblance, est très-susceptible d'illusion. J'avais une sauvegarde contre ce danger; je ne cherchais pas une ressemblance vague, mais précise et essentielle, d'après des formes et des proportions déterminées : or la mesure, quand on sait l'appliquer, est faite pour détruire ou confirmer les opinions.

Les types que j'ai observés parmi les peuples gaulois ne répondent qu'à ceux des familles que vous avez établies d'après des documents historiques; mais comme je n'ai pas visité les pays où vous placez les autres, pour établir des rapports de cette nature entre la physiologie et l'histoire j'aurais trouvé difficilement ailleurs des renseignements nécessaires pour traiter ces questions de la manière dont je les envisage.

Si les observations que j'ai encore à vous communiquer ne touchent plus au sujet que vous avez traité, elles ne laisseront pas, je pense, de vous intéresser, puisqu'elles établissent de nouveaux rapports entre les sciences que nous cultivons. Les peuples dont nous avons parlé jusqu'ici sont répandus sur une grande partie de l'Europe occidentale, qui comprend plus de

la moitié de l'Italie, une portion de la Suisse, la France et l'Angleterre.

Ceux dont j'ai maintenant à vous entretenir occupent la partie orientale de l'Europe; ce sont les nations slaves et hongroises. Quoique je n'aie pas visité ces pays, j'ai eu des occasions presque aussi favorables de reconnaître leurs types. Les troupes de l'empereur dans le royaume Lombardo-Vénitien sont presque entièrement composées de Silésiens, de Bohémiens, de Moraves, de Polonais, de Hongrois. Pendant un séjour de plusieurs semaines, je profitai de l'occasion pour étudier ces peuples : M. le baron de Swinburn, commandant de la place, m'accueillit avec beaucoup de politesse et de bienveillance, me donna l'autorisation formelle de visiter tous les quartiers, la liberté d'y faire à ce sujet les observations que je jugerais à propos, de me faire accompagner par un peintre qui pourrait dessiner les portraits des personnes que je désignerais. Cet ordre a été exécuté ponctuellement, et j'ai trouvé toutes les facilités que je pouvais désirer. Je me suis d'abord attaché à observer si chacun de ces peuples présentait une réunion de traits qui les distinguât entre eux. On avait la complaisance de réunir un grand nombre d'individus du même pays et parlant la même langue. Je pouvais ainsi les étudier à mon aise, reconnaître l'ensemble de traits qui prédominait, et comparer de la sorte ces diverses nations. Mais je ne leur trouvai pas une figure nationale distinctive.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que beaucoup d'in-

dividus se ressemblaient, quoiqu'ils ne fussent pas du même pays, et je reconnus bientôt le type commun à tous ces peuples. Il est évident que je ne saurais entendre par là que toutes ces populations sont jetées dans le même moule, mais qu'il y a un ensemble de traits caractéristiques qui se reproduit fréquemment dans toutes. Or remarquez que chez elles la langue slave est plus ou moins répandue, modifiée seulement par des différences qui ne constituent pour ainsi dire que des dialectes.

Quoique je ne doutasse pas de cette similitude, reconnue par tous les savants qui se sont occupés de l'analogie des langues, je voulais m'assurer jusqu'à quel point elle avait lieu, en faisant parler ces étrangers entre eux, chacun dans sa langue ; et j'eus la conviction, par mon interprète, qu'ils se comprenaient mutuellement.

Le contour de la tête, vue de face, représente assez bien la figure d'un carré, parce que la hauteur dépasse peu la largeur, que le sommet est sensiblement aplati, et que la direction de la mâchoire est horizontale. Le nez est moins long que la distance de sa base au menton ; il est presque droit à partir de sa dépression à la racine, c'est-à-dire sans courbure décidée ; mais si elle était appréciable, elle serait légèrement concave, de manière que le bout tendrait à se relever ; la partie inférieure est un peu large, et l'extrémité arrondie. Les yeux, un peu enfoncés, sont parfaitement sur la même ligne, et lorsqu'ils ont un caractère particulier, ils sont plus petits que la pro-

portion de la tête ne semblerait l'indiquer. Les sourcils, peu fournis, en sont très-rapprochés, surtout à l'angle interne; ils se dirigent de là souvent obliquement en dehors. La bouche, qui n'est pas saillante, et dont les lèvres ne sont pas épaisses, est beaucoup plus près du nez que du bout du menton. Un caractère singulier qui s'ajoute aux précédents, et qui est très-général, se fait remarquer dans leur peu de barbe, excepté à la lèvre supérieure.

Tel est le type qui se reproduit plus ou moins chez les Polonais, les Silésiens, les Moraves, les Bohémiens et les Hongrois-Slaves. Il est aussi très-commun parmi les Russes. Quoique je n'en aie pas vu dans cette occasion, j'en ai pu juger dans d'autres; mais surtout je me fie au témoignage d'un seigneur russe, qui a reconnu dans les dessins que je lui ai montrés d'après d'autres peuples slaves les portraits d'une grande partie des paysans russes. Il est sans doute d'autres caractères de tête chez tous ces peuples, et je l'ai bien reconnu par moi-même; mais il faudrait, pour les déterminer d'après les vues que j'ai exposées, et les considérer dans les rapports qui nous intéressent, être sur les lieux, et y consacrer beaucoup de temps et de soins.

J'ai cependant tiré parti de ces observations pour jeter quelque jour sur un point obscur de l'histoire. L'Allemagne, encore de nos jours, peut être divisée en deux parties sous le rapport des peuples qui l'habitent: l'Allemagne occidentale, occupée par les Germains; la plus grande partie de l'Allemagne orientale,

par les Slaves mêlés de Germains. Aussitôt que l'histoire luit sur ce pays, nous voyons la rivière de l'Elbe séparer les deux peuples. L'Autriche proprement dite, dont tous les habitants ne parlent que l'allemand, se trouve d'une part au-dessous de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême ; d'autre part, au-dessus de la Carinthie et de la Carniole. Elle est donc, pour ainsi dire, enclavée dans des pays dont le fond de la population est Slave.

De là il m'a paru probable qu'elle avait été anciennement occupée par des peuples slaves, soit purs, soit mêlés à d'autres, avant la conquête par les Allemands. Car partout ailleurs, dans cette partie orientale, on voit que les Germains ont étendu leur domination sur des peuples étrangers. N'est-il donc pas présumable que les Germains, en se mêlant aux Slaves sur le territoire de l'Autriche proprement dite, en auront effacé la langue comme ils ont fait disparaître dans le nord celle des Borusses, avec cette différence que les monuments de cette langue n'y ont pas péri ?

J'étais curieux de savoir si ma conjecture trouverait un appui dans l'examen des types des Autrichiens. Il y en avait heureusement qui formaient le corps des canonniers. Je demandai à voir des natifs de Vienne et des environs, provenant de famille allemande de père en fils, autant qu'on pouvait le savoir. On eut la complaisance de les réunir, et je reconnus d'abord qu'il y avait parmi eux deux types bien prononcés, l'un véritablement slave, l'autre germain. La forme de la tête suffisait pour les distinguer. Quant aux Au-

trichiens qui présentaient les caractères slaves sans mélange, ils ressemblaient parfaitement aux portraits que j'avais fait dessiner d'après les Slaves des autres nations.

Parmi les peuples slaves, j'ai déjà rangé une partie de la population de la Hongrie. En tant que j'ai pu le constater, il m'a paru qu'une large bande de ce territoire, qui règne sur presque toute la circonférence et s'étend plus ou moins dans l'intérieur, est occupée par des Slaves, c'est-à-dire par un peuple qui a le type que j'ai décrit et qui parle un dialecte slave. Le centre est principalement habité par une nation dont la langue est tout-à-fait différente, qu'elle appelle madgiar, et que nous désignons par le nom de hongrois.

Si cette distribution est exacte, il résulterait de là, sans consulter l'histoire, qu'un peuple étranger est venu s'établir parmi des Slaves. Nous savons qu'avant les irruptions des barbares, il y avait dans ces contrées des Daces, etc.; mais qui étaient-ils? on l'ignore; et pourquoi ne seraient-ils pas de cette race qu'on trouve encore dans le pays, et qui couvre la moitié de l'Europe? Je ne le demande qu'en passant, sans discuter la question, sans examen ultérieur.

Mais quelle est cette nation ou cette réunion de peuples qui occupe principalement le milieu de la Hongrie, qui s'appelle Madgiars, et que nous nommons Hongrois?

Quant à moi, que cette question regarde sous le rapport du type, je m'en suis particulièrement oc-

cupé, et je suis arrivé sur ce point à des résultats qui m'ont beaucoup intéressé. Je vous dirai d'abord qu'une grande partie de la population qui passe pour madgiare, ou les descendants des anciens Hongrois, est de race slave. J'ai fait mes observations sur ceux dont le hongrois était la langue maternelle, et j'en ai trouvé beaucoup qui, tout en paraissant Hongrois ou Madgiars par la parole, étaient réellement d'origine slave par les traits. Les anciens Madgiars ne parlaient certainement pas le slave, et je ferai voir qu'ils n'en avaient pas les traits.

Autre preuve en faveur de l'opinion émise plus haut que des peuples slaves possédaient anciennement le pays. Ces Slaves mêlés aux Hongrois en auront adopté la langue ; une partie des Hongrois, par des croisements disproportionnés, suivant les principes que nous avons exposés plus haut, aura perdu son type. Ces Hongrois par leur ascendant politique ont perpétué leur langue ; ces Slaves par la prédominance de leur nombre ont perpétué leurs traits.

J'ai long-temps cherché en vain parmi ces troupes un ensemble de caractères physiques différents de ceux que j'avais observés jusqu'ici, et qui pût se rapporter soit aux anciens Hongrois, soit à quelque autre peuple dont l'histoire nous apprend l'établissement dans le pays. Je me rappelai enfin ce que j'avais vu ailleurs, et ce que j'avais appris d'un savant italien à Milan, qui avait voyagé dans toute la Hongrie. Il avait vu, dans le centre, des Hongrois de petite taille et d'une figure particulière, qu'il regardait comme les

descendants des anciens conquérants, soit Huns, soit Madgiars. A Venise, lorsque je visitai les bagnes, on me montra des Hongrois parmi lesquels il y en avait un au-dessous de la taille moyenne, dont l'aspect me fit une vive impression. Je ne pus m'empêcher de m'écrier : Voilà un Hun! Vous me pardonnerez cette exclamation précoce; vous verrez qu'elle n'était pas sans fondement. Ces souvenirs me mirent sur la voie.

Après avoir fait au château de Milan les observations dont je vous ai rendu compte, comme je n'y avais guère vu que des grenadiers ou des soldats de cette stature, je demandai s'il n'y avait pas quelques Hongrois de petite taille. On m'en fit venir un, le seul qu'il y eût; et je reconnus avec une vive satisfaction qu'il avait le même caractère de tête qui m'avait frappé à Venise, moins prononcé à la vérité, mais tel qu'il n'y avait pas à s'y méprendre. On m'indiqua alors la caserne de Saint-François, où je trouverais un assez grand nombre de Hongrois de la taille que je cherchais. Je m'y rendis aussitôt, et l'on eut la bonté de les réunir. L'occasion était favorable pour juger de la fréquence du type. Mon attente ne fut pas déçue, et je vis avec plaisir que le même caractère, plus ou moins pur ou altéré, régnait parmi eux. J'en choisis un, des environs de Debrezem, qui offrait les mêmes formes et proportions que j'avais observées à Venise. Pendant que le peintre était en train, un sous-officier vint demander le soldat. L'ordre me parut extraordinaire; et ayant réussi à la fin à m'en faire expliquer le motif, je trouvai qu'il avait une

apparence de raison. On me reprochait d'avoir choisi, pour donner une idée de la figure des Hongrois, l'individu le plus laid et celui qu'on regardait comme une espèce de monstre. Il est vrai qu'il n'était pas beau ; mais il présentait un type pur, et je ne pouvais le laisser échapper. Heureusement j'avais les moyens de me justifier. J'envoyai aux officiers plusieurs portraits de beaux Hongrois que j'avais fait dessiner au château, avec l'indication de leurs noms et du lieu de leur naissance ; j'ajoutai que j'avais choisi celui-ci, parce que je reconnaissais en lui un descendant d'un ancien peuple qui s'était établi parmi eux. Cette raison plut et sembla bonne ; elle l'était en effet, et j'obtins la permission d'achever le portrait.

Vous jugerez, Monsieur, par la description du type, s'il a un caractère prononcé, et s'il n'est pas de nature à laisser de fortes traces, soit dans ses déviations naturelles, soit dans les mélanges par croisement de race.

La tête est assez ronde, le front peu développé, bas et fuyant ; les yeux placés obliquement, de manière que l'angle externe est relevé ; le nez assez court et épaté ; la bouche saillante, et les lèvres épaisses ; le cou très-fort, en sorte que le derrière de la tête paraît aplati en formant presqu'une ligne droite avec la nuque ; la barbe faible et rare, et la taille petite. Vous concevez maintenant que l'exclamation qui m'échappa, quand je vis une pareille figure pour la première fois à Venise, était en partie justifiée par les

souvenirs que la laideur de la personne et le nom de la patrie devaient me rappeler.

Cette raison, sans doute, ne suffit pas pour établir l'identité de ce type avec celui des Huns ; mais j'en ai de si fortes, qu'elles ne sauraient laisser le moindre doute. Le portrait que je vous ai tracé est d'après nature ; je n'ai puisé aucun trait dans les livres ; je ne les avais pas même consultés à cette époque. Comparons maintenant avec cette description celles que les anciens nous ont données des Huns, et que M. Desmoulins a pris la peine de réunir.

Voici le portrait d'Attila par Priscus : *Sa taille était courte*, sa poitrine large, sa tête démesurément grande, ses yeux petits, *avec la barbe rare*, le *nez épaté*, le teint noir.

Nous voyons dans Ammien-Marcelin un trait de plus : les Huns vieillissent imberbes ; tous ont les membres épais et robustes, le *cou gros*. La description que Jornandès a faite de ce peuple est presque complète. Les Huns sont *laids*, noirs, *petits;* leurs *yeux* sont petits et *de travers ;* leur *nez écrasé* ; leur *visage sans barbe* ressemble à une tourte difforme (1).

Voilà des descriptions détaillées et précises, qui toutes d'ailleurs s'accordent parfaitement. Comparez-les maintenant avec celle que j'ai donnée d'un des types actuellement existants en Hongrie. Elles pourront être subtituées à la peinture des Huns par les

(1) Cette comparaison bizarre a évidemment rapport au contour, qui n'est pas régulièrement arrondi.

anciens historiens ; et la manière dont ils les représentent servirait à nous retracer, à quelques nuances près, une race particulière en Hongrie. Je n'ai pas parlé de leur teint, parce qu'il ne m'a point paru caractéristique, et que les nuances de couleurs, souvent fugaces, se perpétuent difficilement, comme je l'ai indiqué plus haut (1).

Il est donc certain que les anciens Huns avaient essentiellement le même type que les Hongrois que j'ai décrits ; et à moins qu'un autre peuple, ayant les mêmes caractères physiques, ne soit venu s'établir depuis dans le pays, il suit des faits précédents qu'une partie de la population actuelle de la Hongrie est dérivée des Huns.

A l'établissement des Huns, qui eut lieu au cinquième siècle, succéda celui des Madgiars dans le neuvième ; et pour juger si ces deux peuples avaient les mêmes caractères physiques, il faut avoir recours aux principes que nous avons établis dans la discussion générale au commencement de cette lettre.

Il faut donc savoir jusqu'à quel point le type hun, que nous venons de décrire, règne dans la population actuelle de la Hongrie qui parle la langue madgiare. Mes observations personnelles prouvent qu'il y existe, et m'ont fait présumer qu'il y est très-répandu ; je ne

(1) Les Huns étaient d'un brun foncé ou d'un jaune enfumé, car c'est ainsi qu'il faut entendre ce qu'on dit de leur teint. Quant à la grosse tête d'Attila, ce trait peut être individuel. Le Hongrois que j'ai vu à Venise avait la tête un peu forte pour sa taille, mais j'ignore si ce caractère est assez général pour faire partie du type.

dis pas dans sa pureté, mais plus ou moins altéré; de manière cependant que les traces en soient très-visibles dans les mélanges. Le témoignage de deux naturalistes distingués m'en donne l'assurance. En passant par Genève, je montrai ma collection de portraits à M. Decandolle, qui s'intéresse beaucoup à cette branche d'histoire naturelle, et qui s'en est toujours occupé dans ses voyages. Après avoir parcouru les dessins qui représentaient les peuples slaves, aussitôt qu'il eut jeté les yeux sur la figure du petit Hongrois qui m'avait servi de type, il la reconnut et m'apprit qu'elle était commune dans le pays. M. Beudan, comme vous savez, a fait un voyage minéralogique dans la Hongrie, et a porté son attention sur une foule d'autres objets, parmi lesquels il n'a pas négligé la considération des races; il a aussi reconnu le type que je lui ai montré comme caractéristique des Hongrois propres ou Madgiars. Il ne me fit qu'une observation relativement à la courbure supérieure de la tête, qu'il trouvait trop surbaissée, mais qui n'affecte nullement les caractères essentiels.

Ce type, soit pur, soit altéré, est donc trop répandu pour qu'on l'attribue uniquement aux Huns, d'après les principes que nous avons posés précédemment. Car, quelque nombreux qu'ils aient été d'abord, comme ensuite ils ont inondé l'Europe, s'ils en ont été le fléau, ils ont eux-mêmes beaucoup souffert; et la chute de leur empire en Hongrie, peu après la mort d'Attila, n'a pas manqué de réduire encore beaucoup leur nombre. On les a même dits exterminés à cette époque;

mais nous savons en général à quoi nous en tenir sur ces exterminations. Il faut donc que leur type ait été perpétué et étendu par les Madgiars au neuvième siècle.

Continuons à puiser à la même source pour y chercher de nouveaux rapports qui nous dévoilent leur origine.

La vive impression que fit sur les nations envahies la figure des Huns ne provenait pas uniquement de son étrange laideur, mais aussi de ce qu'elle était tout-à-fait étrangère à l'Europe, et même aux peuples alors connus de l'Asie. Il n'est donc pas étonnant que des traits aussi fortement prononcés et distinctifs aient été dépeints par les historiens du temps avec la même précision que l'auraient fait des naturalistes modernes. Vous avez été frappé de l'exacte ressemblance du portrait qu'ils ont tracé de ces peuples anciens avec la description que je vous ai donnée d'une partie de la population actuelle de la Hongrie : mais la ressemblance ne se borne pas là ; elle s'étend à d'autres nations très-éloignées et n'est pas moins parfaite.

Vous l'aurez déjà reconnu, quoique vous ne vous occupiez pas spécialement de ces questions. Car qui peut ignorer ce caractère de tête qui appartient à une grande partie du genre humain et qu'on a désigné par le nom de type mongol? L'identité est évidente, et, pour être sentie, n'exige point le tact d'un naturaliste. Je n'ai donc pas besoin d'invoquer le grand nom de Pallas, qui a reconnu, dans la description des Huns par les anciens, les caractères de la race mon-

gole, ni de vous citer M. Desmoulins, qui en faisant la même comparaison a jugé de même.

La similitude établie, il faut en tirer parti; et voici d'après quels nouveaux faits et quelles considérations nouvelles.

Vous savez que le type mongol n'appartient pas seulement à la nation de ce nom, mais à une foule d'autres de l'orient de l'Asie. Il y est tellement répandu, que, d'après tous les renseignements que j'ai pu me procurer, il règne dans presque toute la moitié orientale de cette partie du monde. Si vous coupez l'Asie par une ligne verticale qui passe entre les deux péninsules indiennes à l'embouchure du Gange, vous la partagerez en deux parties presque égales; et ces deux moitiés ne contrastent pas plus par leur position que par la configuration des peuples qui les habitent. La moitié orientale présente presque partout une empreinte commune dans la rondeur plus ou moins marquée de la tête, dans le front peu développé et fuyant, le nez épaté, les pommettes saillantes, la bouche un peu avancée, les lèvres assez épaisses, le menton peu fourni de poil, et la taille moyenne ou petite (1).

L'autre moitié, dans sa grande généralité, offre un ensemble de traits qui leur donne un air de famille avec les habitants de l'Europe; ce qui me dispense de les dépeindre.

(1) Pour avoir des caractères communs, tous ces peuples, qui forment ainsi une grande famille, n'en seraient pas moins susceptibles d'être sous-divisés en groupes distincts. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce type général n'est pas le seul qu'on observe dans l'Asie orientale.

Dans cette division des contrées et des peuples de l'Asie, je ne prétends pas que la ligne imaginaire que nous avons tracée sépare complètement ces deux grandes familles du genre humain. En la dépassant à l'occident, nous trouvons de proche en proche quelques peuples absolument semblables à ceux qui habitent la moitié orientale; et nous en trouvons de pareils à mesure que nous avançons jusqu'aux limites de l'Asie et au-delà. Mais leur nombre est si petit relativement à la masse de la population si différente qui les entoure, ils ressemblent si parfaitement aux habitants de l'est, ils forment une chaine si peu interrompue avec cette vaste région, que dans notre esprit nous les y rapportons comme à leur berceau. Cette induction, tirée de l'histoire naturelle, est complètement confirmée par les récits historiques et la comparaison des langues, qui font remonter à la même source tous les peuples à figure mongole répandus dans l'Asie occidentale, et au-delà dans les parties limitrophes de l'Europe. Il y a donc certitude que toutes ces irradiations dans l'Asie occidentale et la Russie partent du même foyer. Maintenant que dirons-nous en faisant un pas de plus, et en voyant les mêmes traits généraux chez une partie des habitants de la Hongrie? Cette similitude, d'après l'analogie des faits précédents, ne suffit-elle pas pour leur attribuer la même origine, sans consulter ni leur langue, ni leurs traditions, ni l'histoire? Ce genre d'induction ne peut aller au-delà; il ne saurait nous faire découvrir ni la date de l'émigration de leurs

ancêtres, ni les régions qu'ils ont habitées ou parcourues, ni les vicissitudes de leur sort avant leur établissement dans la Hongrie. D'autres sciences pourront seules nous l'apprendre.

Le fond de leur langue, d'après les savants versés dans la linguistique, est finnois; mais le caractère physique des véritables Finnois n'est pas le même : et quand il le serait, n'aurions-nous pas toujours les mêmes raisons pour les rapporter à la même origine éloignée ?

Les comparaisons respectives des traits et des idiomes donnent à la vérité des indications différentes, mais non pas contradictoires. Si la première nous apprend que les ancêtres d'une partie de la population actuelle de la Hongrie sont primitivement venus de l'Asie orientale, la seconde nous démontre qu'ils ont eu des rapports intimes avec les peuples finnois, dont ils ont adopté la langue avant de se fixer en Hongrie.

L'histoire répand-elle quelque lueur sur cette origine et sur ces rapports subséquents? Il n'en serait rien, qu'il faudrait encore les adopter; mais, vous le savez, elle s'est occupée de cette grande question, et par ses propres lumières elle découvre la même origine et les mêmes communications. L'entreprise était difficile et hasardeuse. De Guignes, traitant des peuples de l'Asie orientale, nous montre les Hioung-nou dans leur siége primitif, durant leurs progrès et leur décadence, les suit dans leurs émigrations et leurs rapports avec les peuples finnois, et les reconnaît dans les Huns qui viennent fondre sur la Hongrie.

Voilà donc l'histoire qui de son côté nous indique les régions orientales de l'Asie comme le berceau d'un peuple qui s'est établi dans la Hongrie, et les Finnois comme ayant eu des relations intimes avec ses ancêtres. Ainsi elle s'accorde d'une part avec les données de la physiologie quant à leur origine, et avec le résultat de la comparaison des langues quant à leurs relations avec les Finnois.

Si l'histoire, en s'appuyant sur les documents qui lui sont propres, procédait toujours avec certitude dans la recherche de l'origine et de la filiation des peuples, il serait inutile d'avoir recours à d'autres sciences pour l'éclairer. Mais elle ne saurait toujours remonter si haut sans risquer souvent de s'égarer; et si des preuves nouvelles, puisées à des sources étrangères, ne venaient pas fortifier ses conclusions, elles demeureraient souvent douteuses. Les recherches de De Guignes relatives aux Huns sont de cette nature. D'abord elles avaient été adoptées avec confiance; puis, à mesure que la critique historique s'est perfectionnée, elles ont paru incertaines. M. Abel Rémusat, dont l'autorité est du plus grand poids, s'exprime ainsi à l'égard de l'opinion de De Guignes: « On peut assurément la soutenir; mais elle est sujette à d'assez grandes difficultés, et la matière demande de nouveaux éclaircissements (1). »

C'est précisément ce qui donne de l'intérêt à nos recherches. Si De Guignes, partant de la Tartarie

(1) Recherches sur les langues tartares, t. I, p. 258, note 3.

orientale, croit toujours reconnaître un même peuple dans ses courses lointaines et ses communications avec les Finnois, et le suit jusque dans la Hongrie; d'autre part, en observant une partie de la population actuelle de la Hongrie, qui parle une langue finnoise, je reconnais, d'après les caractères distinctifs et prononcés de la race, que leurs ancêtres étaient originaires de l'Asie orientale.

Mais je vais plus loin; je trouve que ce type est trop répandu pour l'attribuer uniquement aux descendants des Huns, et qu'il devait leur être commun avec les anciens Madgiars, peuple qui parle une langue finnoise et s'est fixé en Hongrie quatre siècles plus tard. J'établis ainsi une filiation entre les Huns et les Madgiars.

Or, suivant les traditions des Madgiars, leur chef Arpad, qui les conduisit en Hongrie, descendait d'Attila. Ainsi la tradition se trouve confirmée par des considérations tirées des caractères physiques. Ajoutons que les époques où ces deux princes ont vécu sont si rapprochées, que la tradition considérée en elle-même ne peut guère manquer d'être vraie.

Quant au type finnois proprement dit, il est probable qu'il existe aussi dans la même population; mais ce type n'a pas encore été bien dépeint et je n'ai pas eu l'occasion de le reconnaître.

La comparaison des langues pour parvenir à leur classification a donné naissance, dans ces derniers temps, à une science que les Allemands ont fondée, et qu'ils ont nommée *linguistique*. Vous en connaissez

l'importance pour la solution d'une foule de questions historiques, et vous vous en êtes servi avec avantage. Le physiologiste doit s'y intéresser aussi, parce qu'elle lui présente de grands problèmes à méditer, et qu'elle lui sert de guide dans la recherche de la filiation des peuples ; et quoique la filiation des langues ne coïncide pas toujours avec la similitude des races, elles s'accordent souvent et dans une grande étendue.

Dans la comparaison des langues on considère presque exclusivement le matériel des mots, dont la réunion forme le vocabulaire ; la manière de les employer, objet de la grammaire ; et le génie des langues, expression qui indique des rapports trop vagues et trop peu approfondis pour que j'entreprenne de les définir.

La prononciation n'a pas été entièrement négligée, mais on ne s'en est pas assez occupé. Comme elle est à quelques égards du domaine de la physiologie, elle pouvait me fournir des considérations liées à mon sujet. Aussi ne l'ai-je pas perdue de vue dans l'étude des peuples ; et j'ai été conduit par là à des remarques qui ne sont peut-être pas sans intérêt.

Partons de ce qui est bien connu. Un homme fait peut parvenir à parler correctement une langue étrangère, mais il ne réussira pas de même à la prononcer. Il n'emploiera que les mots du pays ; il se conformera à la grammaire, et, qui plus est, à l'usage ; enfin son style sera pur ; mais il ne reproduira pas la pureté des sons. Indigène par la phrase, il paraîtra étranger par

l'accent. Tout en se servant des mots et des tournures d'une autre langue, il conservera quelque chose de l'intonation de la sienne, soit en élevant la voix sur une syllabe plutôt que sur une autre, soit en substituant à des sons dont il n'a pas l'habitude ou difficiles à imiter ceux qui lui sont familiers. Ainsi, voulût-il renoncer à sa langue maternelle, ne la parler jamais et même l'oublier, il en conserverait presque toujours des traces ineffaçables dans les inflexions de sa voix; et ce caractère indélébile servirait à trahir son origine s'il voulait la cacher; en sorte que de tous les moyens de reconnaître un étranger, c'est le plus universelet le plus sûr. A ne considérer qu'un homme en particulier, nous voyons que quelque chose de l'accent et de la prononciation survit aux mots et aux locutions de sa langue. En sera-t-il de même d'une nation? A plus forte raison. L'individu peut multiplier à l'infini ses rapports avec ceux dont il veut apprendre l'idiome et se former à l'imitation des sons; mais non pas tout un peuple.

Des étrangers, ordinairement en petit nombre, lui imposent une langue nouvelle, et les communications directes sont trop rares pour qu'il l'apprenne et la transmette entière et parfaite. Elle est mutilée dans les mots, dans les liaisons, dans la prononciation. Sous ce dernier rapport le peuple fait, en adoptant une langue étrangère et vivante, à peu près ce que nous faisons en parlant ou en lisant une langue morte; chacun la prononce à sa manière, et nous sommes alors par la voix aussi complètement Anglais, Français,

Allemands, Italiens ou Espagnols, que si nous parlions notre langue maternelle.

Le peuple qui aura changé de langue transmettra donc en partie à ses descendants son accent et sa prononciation primitive; et quoique tout s'altère à la longue, nous ne voyons pas de raison pour qu'il n'en subsiste pas de traces évidentes dans le nouvel idiome pendant des siècles. Ces traces ne sont pas les mêmes partout chez le même peuple; mais partout où il en subsiste elles servent à nous indiquer la même origine.

Je dois au célèbre Mezzofante, que j'ai eu l'occasion de voir à Bologne, un exemple de ce que j'avance, et je me plais à le rappeler ici à plus d'un titre. Vous y verrez d'ailleurs une singulière confirmation de ce que j'ai déduit de sources bien différentes touchant les Bretons d'Angleterre.

S'il est quelque caractère qui distingue l'anglais des autres langues modernes de l'Europe, c'est l'extrême irrégularité de sa prononciation. Ailleurs, quand on peut prononcer les sons fondamentaux, on parvient, à l'aide de quelques règles, à tout prononcer assez correctement, même sans y rien comprendre. En anglais, on ne sait prononcer que quand on sait la langue.

Mezzofante, en me parlant du gallois, y rapporta l'origine de ce caractère particulier de la langue anglaise. Je n'avais pas besoin de lui demander par quelle filière : je savais comme lui que les Anglais ne l'avaient pu emprunter aux Gallois, et que les Bretons, avant

l'invasion des Saxons, parlaient la même langue. Ainsi il m'a donné de lui-même, et sans que je la cherchasse, une nouvelle preuve tout-à-fait indépendante des raisons qui m'avaient déjà persuadé que les Bretons n'avaient pas cessé d'exister en Angleterre malgré la conquête des Saxons.

On les avait crus éteints depuis tant de siècles, et il reconnaît leurs descendants pour ainsi dire au son de la voix ; je les ai reconnus à leurs traits ; que manquerait-il à leur identité ?

Il est à regretter que cet homme, qui surpasse tous les autres par sa prodigieuse connaissance des langues, se borne à montrer son savoir et cache sa science. Ce n'est pas à son étonnante mémoire et à une aptitude, pour ainsi dire innée, pour retenir les mots et leur combinaison, qu'il doit la facilité avec laquelle il se rend maître de tous ces idiomes, mais à un esprit éminemment analytique, qui pénètre promptement leur génie et se les approprie. Je tiens de lui qu'il les apprend en étudiant l'esprit plus que la lettre. Que savons-nous du génie des langues? Presque rien. Mais s'il communiquait au monde le fruit de ses observations, on verrait naître une science nouvelle.

Nous voyons, d'après cette autorité respectable, quelle influence peut exercer sur la prononciation actuelle une langue anciennement éteinte, et que ses modulations, qui semblent si périssables et si fugaces, ont une durée et une fixité que n'ont pas toujours les monuments les plus solides.

Les observations que j'ai eu occasion de faire sur

les dialectes de l'Italie vous fourniront un autre exemple.

Le génois (1), le piémontais, le milanais, le brescian sont des dialectes parlés dans le nord de l'Italie sur les lieux mêmes occupés jadis par les Gaulois; mais ces idiomes, quelques différences qu'il y ait entre eux, ont des caractères communs qui les font contraster surtout avec les dialectes du Midi. N'attribuerons-nous pas d'abord ce qu'ils ont ainsi de commun et de caractéristique à ce qui leur est resté de leur langue primitive? Sans remonter à cette source, nous pouvons nous en assurer par une voie plus facile.

Les Gaulois établis des deux côtés des Alpes, en renonçant à leur langue pour adopter le latin, ont dû le modifier plus ou moins de la même manière, d'après les mêmes dispositions naturelles ou acquises, conformément au principe que nous avons établi.

Nous allons les comparer de part et d'autre, d'abord sous le rapport de l'accent, caractère tellement important pour celui qui sait l'apprécier, qu'on dénature singulièrement une langue quand on en change l'accentuation.

Les Français, du moins les Parisiens, prétendent qu'ils n'ont pas d'accent, c'est-à-dire qu'ils n'élèvent pas le ton de la voix plutôt sur une syllabe que sur une autre; car nous n'employons pas ici ce terme dans le sens vague, qu'on lui donne trop souvent, de pro-

(1) Comme, suivant vous, les Gaulois étaient mêlés aux Ligures, je range ici leurs descendants les Génois.

nonciation; mais ils ont un véritable accent; seulement il est de bon ton de ne le pas faire trop sentir. Il est en général placé sur la dernière syllabe; les gens du peuple élèvent alors le ton d'une manière très-marquée, et surtout les habitants de la campagne dans presque toute la France. Les vrais Italiens, au contraire, rejettent l'accent sur la pénultième; et la voyelle finale représente ainsi les désinences variables du latin. Les Français, terminant leurs mots là où ils placent l'accent, les ont plus raccourcis; et telle est la tendance de la langue, même dans les paroles où une syllabe finale suit l'accent; car elle est plutôt figurée que prononcée, et c'est à juste titre qu'on l'a appelée muette.

Si les Gaulois transalpins ont donné ce caractère à leur dialecte latin, il en est de même de leurs compatriotes cisalpins, qui l'ont porté peut-être plus loin. La manière dont ils abrégent les mots latins, en mettant l'accent sur la dernière syllabe, faisait mon désespoir en entrant en Italie par le Piémont. Les mots qui d'ailleurs m'étaient très-familiers y sont tellement tronqués, qu'ils disparaissaient sans me laisser le temps de les reconnaître.

Comme l'accent est de toutes les modifications d'une langue celle qu'en général on remarque le moins malgré son importance, nous passerons à d'autres qui présentent des rapports plus manifestes pour tout le monde. Il y a plusieurs sons dans le français qui le distinguent spécialement du véritable italien. De ce nombre est l'*u* français. Vous savez la difficulté que

les Italiens du midi ont à le prononcer; c'est qu'il n'existe pas dans leur langue. Il pourrait servir à les faire reconnaître comme jadis le *shiboleth* des Juifs pour distinguer les étrangers. Eh bien! cette prononciation de la Gaule transalpine se reproduit dans la Gaule cisalpine, depuis les Alpes occidentales jusqu'au Mincio, dans les dialectes génois, piémontais, milanais, brescian, etc. Il y a plus; ils ont aussi le son français *eu* représenté par les mêmes lettres, son plus difficile encore pour un Italien que l'*u*. Il est très-commun dans ces idiomes; et il arrive souvent que les mots où il se trouve sont d'ailleurs modifiés de la même manière, comme *feu*, *peu*, *neuf*, etc. Certes, si l'on ne pensait pas à l'origine de ces peuples, on pourrait dire qu'ils ont emprunté les mots et les sons. Mais pourquoi les emprunter s'ils étaient aussi Gaulois? En adoptant le latin, les Gaulois en-deçà et au-delà des Alpes l'ont modifié d'après des dispositions communes, ou, si l'on veut, d'après les mêmes principes.

Une autre particularité de la prononciation française, au moins à l'égard de l'italien, se trouve dans la variété et la fréquence des sons qu'on a appelés voyelles nasales. Les Italiens qui habitent au-dessous des Apennins n'en ont pas. Elles abondent en français; et par analogie nous pouvons nous attendre à les retrouver dans les dialectes de la Gaule cisalpine; elles y sont en effet très-communes.

Les faits que je viens de rapporter ne sont pas les seuls que j'aie recueillis; mais comme ils suffisent

pour établir la vérité générale, je n'ai pas besoin de citer les autres.

Je ne puis quitter l'Italie sans vous parler d'une peuplade dont on prétend que les ancêtres ont joué un grand rôle dans l'histoire, et qui vous intéressent particulièrement. Dans les montagnes du Vicentin et du Véronais se trouve une population étrangère. On la regarde comme un reste des Cimbres vaincus par Marius : on l'appelle même de ce nom, ou de celui d'habitants des sept ou des treize communes, suivant la province où elles sont situées. Sous tous les rapports je devais être curieux de les connaître; je me proposai de les visiter, si je le pouvais, ou du moins de me procurer à leur égard tous les renseignements les plus exacts. On dit qu'un prince de Danemarck les a été voir et qu'il les a reconnus pour ses compatriotes. Si réellement ils parlent un dialecte danois et qu'ils soient les descendants des Cimbres de Marius, leur affinité avec les Gaulois que vous appelez Kimris ne pourrait guère subsister; à moins de supposer que déjà du temps de Marius ils avaient changé de langue; et cette supposition, je pense, ne vous conviendrait pas. Avant d'approcher des cantons qu'ils habitent, je m'étais déjà convaincu qu'ils ne pouvaient, même dans cette hypothèse, provenir de la Chersonèse Cimbrique. A Bologne, Mezzofante m'avait fait voir un échantillon de leur langue, l'Oraison dominicale : cet idiome, loin d'être danois, est de l'allemand tellement facile et intelligible, qu'il n'y avait pas un mot que je ne comprisse de suite. Lorsque j'arrivai à Vicence et

ensuite à Vérone, la saison n'était nullement favorable à un voyage dans les montagnes. Les glaces, les neiges et les mauvais chemins me l'interdisaient. Le jeune comte Orti de Vérone eut la bonté d'y suppléer en partie, en me faisant chercher dans la ville quelques-uns de ces montagnards qui y viennent fréquemment. J'eus donc la satisfaction de les voir et de les entendre parler; mais si je ne pouvais me permettre de tirer aucune conclusion des traits de leur figure à cause du petit nombre d'individus, je pouvais au moins juger de la nature de leur langue.

Je parlais à l'un d'eux en allemand; il me répondait dans sa langue, et nous nous comprenions parfaitement. Je m'assurai ainsi que leur idiome est de l'allemand, et qu'il n'appartient nullement aux dialectes scandinaves.

Il suffisait donc des considérations tirées de la comparaison des langues pour me convaincre que ces montagnards n'étaient pas un reste des Cimbres de Marius. J'ignorais alors les recherches historiques que le comte Giovanelli venait de publier sur ces prétendus Cimbres. Le comte Orti eut la bonté de me les communiquer, et le docteur Labus dans la suite m'en procura un exemplaire (1). Le comte Giovanelli, conduit par des raisons semblables à celles que je viens d'exposer, et par d'autres que je supprime, chercha, dans les auteurs qui ont écrit à l'époque de la déca-

(1) Dell' origine dei sette e tredici comuni e d'altre popolazioni alemanne abitanti fra l'Adige e la Brenta nel Trentino nel Veronese e nel Vicentino. Memoria del C. Benedetto Giovanelli. Trento, 1828.

dence ou de la chute de l'empire romain, les traces d'un peuple allemand qui se serait établi dans ces régions avant l'invasion des Lombards.

Il y trouva des documents authentiques et précis qui font connaître l'événement et en constatent l'époque, les circonstances et la cause. Ennodius, dans son panégyrique de Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie, lui adresse ces paroles (1) :

« Tu as reçu les Allemands dans les confins de » l'Italie et tu les y as fixés sans porter préjudice aux » Romains propriétaires du sol. Ainsi ce peuple s'est » trouvé avoir un roi, à la place de celui qu'il avait » mérité de perdre. Il est devenu le gardien de l'em- » pire latin, dont il avait tant de fois envahi les fron- » tières; il a été heureux d'avoir fui sa patrie, puis- » qu'il en a trouvé une plus riche et plus fertile. »

Une lettre de Théodoric, roi d'Italie, écrite par Cassiodore, et adressée à Clovis, roi des Francs, explique la cause et les circonstances de ces événements (2) :

« Votre main victorieuse a soumis les peuples alle-

(1) Quid quod à te Allemanniæ generalitas intra Italiæ terminos sine detrimento Romanæ possessionis inclusa est, cui evenit habere regem, postquam meruit perdidisse. Facta est Latialis custos imperii, semper nostrorum populatione grassata. Cui feliciter cessit fugisse patriam suam, nam sic adepta est soli nostri opulentiam.

(2) Cassiodori, Var., l. 11-41. Luduino regi Francorum, Romæ Theodoricus rex, etc. Allemannicos populos, causis fortioribus inclinatos, victrici dextrâ subdidistis, etc. Sed motus vestros in fessas reliquias temperate; quia jure gratiæ merentur evadere, quos ad parentum vestrorum defensionem respicitis confugisse. Estote illis remissi qui nostris finibus celantur exterriti, etc. Sufficiat illum regem cum gentis suæ superbiâ cecidisse.

» mands abattus par des causes puissantes, etc.; mais
» cessez de poursuivre ces restes malheureux, car ils
» méritent leur grâce, puisqu'ils ont cherché un asile
» sous la protection de vos parents. Soyez clément
» pour ceux qui dans leur frayeur se sont cachés
» dans nos confins, etc. Qu'il vous suffise que leur
» roi soit tombé, et avec lui l'orgueil de son peuple. »

D'après ces renseignements formels, vous voyez que ces prétendus Cimbres sont des Germains du midi appartenant à la confédération des Allemands, dont le nom fut ensuite étendu à tous les peuples de la Germanie. Ainsi disparaît une forte objection qu'on pourrait élever contre la parenté que vous avez reconnue entre les Cimbres et les Kimris.

D'ailleurs mes observations sur les caractères physiques des peuples n'ont aucun rapport avec cette partie de votre histoire et en sont entièrement indépendantes.

En établissant que les types étaient transmissibles; en faisant voir que les peuples que j'ai eu l'occasion d'étudier en avaient de caractéristiques; en remontant ainsi à leur origine dans les temps historiques, et en comparant les résultats de ces recherches avec les données de l'histoire, j'ai rempli les engagements que j'avais pris en commençant cette lettre, ainsi que les indications du titre. J'ai posé les principes; j'en ai fait l'application à des peuples qui occupent la plus grande partie de l'Europe; je n'ai rien négligé pour m'assurer de la vérité; je n'ai tranché ni dogmatisé sur rien; j'y ai mis toute la réserve que devaient inspi-

rer et la nouveauté et la difficulté du sujet. Aussi j'ose espérer que vous partagerez ma conviction, et que vous ne serez pas le seul qui y prenne quelque intérêt. J'aurais pu m'étendre davantage en multipliant les preuves ; mais l'évidence n'y gagne pas toujours ; surtout je devais ménager le temps de mes lecteurs. Une si grande variété d'objets attire et partage leur attention, qu'il faut être court si l'on veut être lu. C'est pourquoi j'ai cherché les raisons les plus fortes, en ayant soin que la concision ne nuisît pas à la clarté. Si donc j'ai traité une foule de questions dans un court espace, vous ne me reprocherez pas de les avoir touchées légèrement.

Quant aux applications possibles, elles sont trop nombreuses pour qu'un seul homme puisse y suffire dans l'état actuel de nos connaissances. Je me suis borné à celles dont je pouvais répondre. Les matériaux manquent même pour compléter l'esquisse des peuples de l'Europe. Que de problèmes intéressants à résoudre dans l'étude des peuples germaniques qui s'étendent depuis les Alpes jusque dans la Scandinavie, et auxquels nous devons tant d'éléments de la civilisation moderne! Quel intérêt doit inspirer une connaissance plus exacte des peuples que l'on commence à nommer Ibères, du nom de leurs ancêtres, et qui sont répandus dans le midi de la France et dans la Péninsule! Déjà l'examen critique des langues, et les recherches historiques fournissent des documents précieux ; mais la détermination des divers types qui caractérisent chacune de ces familles européennes n'a

pas encore été tentée. Ici, comme chez d'autres peuples, il n'y a pas un type unique, mais plusieurs. J'en ai assez vu pour pouvoir l'affirmer avec certitude, mais pas assez pour reconnaître les principaux groupes et les considérer dans leurs rapports avec l'histoire. Le type des Basques mêmes n'est pas décrit ; ce peuple dont un savant d'un nom illustre a fait connaître la haute antiquité et la prédominance dans l'ancienne Ibérie (1), que vous avez fait paraître dans l'histoire, et sur lequel les travaux de M. Fauriel répandront un nouvel éclat.

On peut espérer de voir bientôt remplir ces lacunes ; car ces peuples sont peu éloignés, et touchent presque de toutes parts à la France. Encore faut-il les visiter, les étudier avec soin, ne pas se contenter d'une vue superficielle.

Nous connaissons mieux nos antipodes que nos voisins, les peuples sauvages que les peuples les plus anciennement policés, ceux qui n'ont aucun document historique que les nations qui ont répandu sur elles-mêmes et sur les autres les lumières de l'histoire.

Les savants qui ont fait partie des derniers voyages de découvertes ont donné une attention particulière à ce genre d'observations ; et grâce à leurs travaux, les habitants des îles nombreuses de la mer Pacifique sont maintenant mieux connus que ceux de presque

(1) Prüfung der untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens vermittelst der Vaskischen Sprache (Recherches sur les anciens habitants de l'Espagne, au moyen de la langue basque); par Guillaume de Humboldt. Berlin, 1821.

toutes les autres parties du monde (1). Mais il est sans doute autant de l'intérêt des sciences d'acquérir des notions plus exactes sur les contrées et les nations célèbres de l'ancien continent, que de parcourir les mers, d'explorer les îles et d'étudier les peuplades du nouveau monde.

Deux expéditions de savants sont parties pour l'Égypte et la Grèce.

Si mes souvenirs sont fidèles, le tombeau du roi d'Égypte dont je vous ai déjà parlé offre la preuve de deux types très-distincts chez les anciens Égyptiens : celui qui est à remarquer dans les personnages du peuple, et celui que l'on voit aux figures des grands. On assure que ce dernier, le seul dont on se soit occupé, existe parmi les Kophtes. L'autre sans doute s'y trouve aussi ; mais je soumettrai la question aux savants qui peuvent l'examiner sur les lieux. La compa-

(1) M. Lesson, qui a fait partie de l'expédition commandée par le capitaine Duperrey, vient de publier le résultat de ses observations sur les habitants des îles de l'Océan Pacifique et d'une partie de la côte occidentale de l'Amérique. Je puis vous le citer comme un exemple de l'esprit dans lequel des sujets de cette nature doivent être traités ; distinction de races chez des peuples qui occupent le même sol, comparaison de langues, de caractères, de mœurs, d'usages, d'industrie, de connaissances ; tout y est traité avec discrétion et discernement ; et l'on y trouve des indications de rapports avec les peuples du continent de l'Asie, qui semblent devoir conduire un jour, lorsqu'elles seront plus multipliées et plus précises, à des résultats importants, qui suppléeront au silence de l'histoire.

Le capitaine Freycinet prépare un travail sur quelques-uns de ces peuples, qui confirmera ce rapprochement.

M. Denis s'est livré à des recherches très-étendues et très-curieuses sur la poésie des peuples sauvages, qui fourniront des matériaux intéressants pour l'histoire naturelle de l'homme.

raison de ces types avec ceux qui se trouvent dans l'Égypte, soit parmi les Kophtes, soit parmi les Fellahs dans la Nubie, dans l'Abyssinie et peut-être dans l'Arabie, dont la population ne me paraît pas non plus formée sur un modèle unique, pourra conduire à la solution de hautes questions.

L'autre expédition, destinée à la Morée, n'aura peut-être pas un espace suffisant pour distinguer avec certitude dans la population actuelle les descendants des Pélages et des Hellènes. Il n'est pas présumable que les premiers aient été exterminés ou expulsés de toutes les parties de la Grèce. Déjà Malte-Brun, soit par ses propres lumières, soit par celles qu'il a empruntées, a cru en reconnaître les traces dans les langues qu'on y parle encore.

Peut-être que dans cette occasion ou dans les relations plus étendues qui auront lieu après le retour de la paix, l'étude approfondie des types, éclairée par une saine critique, rétablira parmi les Grecs modernes l'ancienne distinction des Pélages et des Hellènes, comme nous avons rétabli celle des Galls et des Kimris chez les peuples Gaulois d'aujourd'hui.

En attendant je puis vous fournir des renseignements nouveaux sur la population de la Morée, qui viennent confirmer les vues générales que j'ai exposées.

On parle du caractère de la tête grecque sans en avoir des idées bien précises, ou du moins sans les déterminer nettement. Cependant cette précision est indispensable, comme vous allez le voir. Si les mo-

numents des arts de la Grèce n'en offraient qu'un seul, il ne faudrait pas d'autre désignation, mais ils présentent des différences remarquables.

La plupart des divinités et des personnages des temps héroïques sont formés sur le même modèle, qui constitue ce qu'on appelle le beau idéal. Les formes et les proportions de la tête et des traits sont tellement régulières, qu'on pourrait les décrire avec une exactitude mathématique. Il suffirait du contour en ovale parfait, du front et du nez si droits, sans dépression sensible entre les deux, pour distinguer le type. L'harmonie est telle, que la présence de ces traits suppose les autres. Mais tel n'est pas le caractère des personnages des temps héroïques. Philosophes, orateurs, guerriers, poètes, presque tous en diffèrent et forment un groupe à part. On ne saurait le confondre avec le premier. Je n'entreprendrai pas de le décrire ici. Il suffit de l'indiquer pour qu'on reconnaisse de suite combien il s'en éloigne. Il se rapproche au contraire beaucoup du genre de figure qu'on rencontre dans d'autres contrées de l'Europe, tandis que le premier ne s'y voit presque jamais.

A ne consulter que les monuments de la Grèce, à cause du contraste que j'ai signalé, on serait d'abord tenté de regarder le type des personnages fabuleux ou héroïques comme idéal. Mais l'imagination enfante plus facilement des monstres que des modèles de beauté, et ce principe seul suffirait pour nous convaincre qu'il a existé dans la Grèce et les pays où sa population s'est répandue, s'il n'y existe pas encore. Cependant

on pourrait croire qu'il y a toujours été très-rare, et qu'il doit l'être bien plus aujourd'hui, s'il a pu se conserver.

M. de Stackelberg et M. de Brondsted ont voyagé dans la Morée, et m'ont fait part d'observations qui m'ont inspiré le plus vif intérêt. Ils m'ont assuré que le type des personnages héroïques s'y trouve dans toute sa pureté, et avec cette fréquence qui donne à une partie de la population un caractère distinctif.

Des Valaques se sont établis sur les montagnes de l'Arcadie, et leur langue, mêlée de grec moderne, est en usage dans une partie de la population. Les bergers de ces montagnes sont même désignés par le nom de ce peuple, en sorte qu'on a pu croire, et l'on croit en effet qu'ils ne descendent pas des anciens Arcadiens, mais des Valaques. Vous pensez bien que je ne pouvais admettre cette opinion. M. de Stackelberg a reconnu qu'on trouvait parmi eux beaucoup de figures semblables à celles des véritables Grecs; et M. de Brondsted m'a assuré qu'il avait vu les belles formes du type grec pour le moins aussi souvent chez les bergers d'Arcadie que chez les Maïnotes, qui représentent les anciens Lacédémoniens.

Il s'est donc perpétué, ce type, malgré tant de circonstances défavorables, dans un petit espace si souvent dévasté par le fer, le feu, la famine et la peste, dans une population qui n'a jamais été nombreuse, et qui a été long-temps soumise à des maîtres impitoyables, dont elle a tant de fois excité et subi l'horrible vengeance.

Mais les vrais descendants des Grecs sont bien plus nombreux encore qu'il ne paraîtrait d'après cet exposé.

Nous avons vu qu'il existait dans l'ancienne Grèce un autre type que présentaient la plupart des grands hommes des temps historiques. Celui-ci, n'en doutez pas, et j'en atteste ces mêmes monuments, était le plus répandu; il l'est encore aujourd'hui. Ce que j'ai vu de Grecs me le persuade; ce que j'ai entendu dire le confirme. Mais ce témoignage est pour ainsi dire superflu. D'après ce qui précède, c'est une nécessité.

Nul peuple n'a conservé avec plus de fidélité la langue de ses aïeux. Nul peuple n'a conservé plus d'usages, plus de coutumes, plus de souvenir des temps antiques. Au milieu d'eux les murs d'Argos, de Mycène et de Tyrinthe, qui déjà du temps d'Homère étaient d'une haute antiquité, sont encore debout; des Rapsodes parcourent encore le pays, et chantent avec le même accent et les mêmes paroles les événements mémorables; eux-mêmes sont l'image de ceux que ces souvenirs rappellent avec tant de force, et la ressemblance des traits est rehaussée par la similitude des événements (1). S'ils ne représentent pas sous le rapport de la civilisation leurs ancêtres des beaux siècles de la Grèce, ils représentent ceux

(1) Sir W. Gell, que j'ai eu le plaisir de voir à Rome, m'a montré les dessins qu'il a faits de ces murs, véritables murs cyclopéens.

M. Stackelberg va faire paraître sur les costumes des Grecs un ouvrage qui prouvera ce que j'avance. M. de Bröndsted a publié *Voyages et Recherches dans la Grèce. Paris.*

qui les ont amenés. La même nature, si elle est également favorisée par les circonstances, sera susceptible des mêmes développements. Si les générations des temps barbares, instruites par les Phéniciens et les Égyptiens, ont perfectionné les arts et les sciences avec une rapidité sans exemple chez les autres nations, pourquoi leurs descendants, environnés de toutes les lumières de l'Europe, ne parviendraient-ils pas à s'éclairer plus rapidement encore?

Après avoir indiqué deux types comme ayant existé et comme existant encore dans la Grèce, ne croyez pas que je me hâte de les rapporter aux deux races historiques de ce pays. Ce n'est pas avec cette précipitation de jugement qu'il convient de traiter ces questions. Ce n'est pas ainsi que j'ai procédé lorsqu'ayant reconnu deux types remarquables parmi les peuples gaulois, il a fallu les rattacher à leurs dénominations historiques. J'avais alors toutes les données requises pour me décider. Ici elles sont insuffisantes; c'est pourquoi je me bornerai à quelques observations qui pourront ne pas être inutiles à ceux qui voudront s'en occuper sur les lieux.

Des deux types que nous avons indiqués, il est certain que le premier est pur; il n'est pas certain que le second le soit. Il se pourrait qu'il fût le résultat d'un mélange du premier avec un autre qui nous est inconnu, parce qu'il ne me semble pas assez uniforme ni assez original. Il conviendrait de le chercher dans toute la Grèce en donnant à ce nom le sens le plus étendu.

Un peuple s'y trouve qui n'a pas été assez étudié. Il parle une langue qui lui est propre; on ne sait d'où il vient, ni quand il s'y est établi; du moins je n'ai rien pu apprendre à ce sujet de ceux qui devaient en être le mieux instruits. Les Albanais paraissent être à quelques égards dans la Grèce ce que les Basques sont des deux côtés des Pyrénées, les Bretons en France, les Gallois en Angleterre, et ceux qui parlent la langue erse en Écosse et en Irlande : un reste des anciens habitants. Pourquoi ne les regarderait-on pas comme tels, s'il est vrai qu'on ne trouve pas de trace de leur origine étrangère ni dans leurs traditions, ni dans l'histoire, ni par la comparaison des langues? Pourquoi ne seraient-ils pas les descendants des Pélasges (1)? J'ai vu des Albanais à Venise, et j'en ai fait dessiner; mais je ne me hasarderai pas à exposer les idées qu'ils m'ont suggérées, que je ne sache si j'ai vu le type caractéristique de ce peuple, et si les indications de leur ori-

(1) La diffusion de la langue slave, dans le nord et l'occident de la Grèce, pourrait faire croire à la prédominance du type slave. Mais j'ai eu l'occasion de reconnaître que ce type ne se retrouvait guère ni chez les Croates ni chez les Dalmates. M. Beudant, à qui j'ai communiqué cette observation, m'a dit qu'il avait fait la même remarque. Tout porte donc à croire que les descendants des anciens peuples de la Grèce subsistent encore en grand nombre, même parmi ceux qui n'en parlent plus la langue. Qu'on ne suppose pas cependant que tout Albanais soit de race pure; la langue et l'histoire prouvent le contraire. Suivant vous, des Gaulois se sont anciennement établis dans ce pays. Moi-même j'ai reconnu des Kimris parmi les Dalmates. On ne serait sûr de la détermination du type que si on le retrouvait dans d'autres parties de la Grèce, ou dans des pays jadis possédés par les Pélasges. Il faudrait d'ailleurs que ce type, par croisement avec celui des temps héroïques, pût produire les caractères de tête des personnages des temps historiques.

gine que je viens de rapporter sont vraies ou illusoires.

Il est à espérer que les savants envoyés dans les deux pays qui ont été les premiers foyers des lumières de l'Europe ouvriront une nouvelle carrière d'expéditions scientifiques qui rivaliseront avec celles des navigateurs, en ce qui concerne la détermination exacte des variétés des races humaines.

L'Arabie, la Perse et l'Inde réclament une attention particulière. Les résultats importants auxquels on est parvenu depuis peu sur les langues de l'Inde font vivement désirer que les voyageurs et les Européens établis dans le pays s'occupent de la détermination des types parmi les Indiens. Tout porte à croire que la distinction fondamentale des langues que M. Burnouf fils y a signalée s'accordera dans une certaine étendue avec les différences marquées dans les caractères physiques de ces peuples. Elles sont même clairement indiquées dès les premières lueurs de leur histoire, qui nous montre les deux plus anciens peuples de l'Inde formant un contraste par leur couleur et par leur situation géographique. Notre jeune ami Jacquemont, qui est parti pour l'Inde et doit y rester plusieurs années, m'a promis de s'en occuper.

Les descendants des Perses existent encore dans les Parsis ou les Guèbres. La détermination des types de cette partie et du reste de la population et leur comparaison avec ceux de leurs voisins contribueraient, sans doute, avec les données que fournit la filiation

des langues, à éclairer des points très-obscurs de l'histoire (1).

Je vous ai dit que la population de l'Arabie ne me paraissait pas uniforme. Quel pays offrirait aux amateurs de l'histoire naturelle de l'homme un champ plus curieux ? De tous les peuples célèbres de la terre, il est peut-être le seul qui n'ait pas été subjugué ; aucun ne s'est répandu plus au dehors et plus au loin ; et la parfaite ressemblance de la langue arabe avec celle de plusieurs autres peuples agrandit encore la sphère de ces rapports.

Dans les discussions auxquelles je me suis livré, je me suis renfermé strictement dans mon sujet. J'ai pris les types tels qu'ils sont ; j'ai indiqué l'ensemble et la nature des caractères qui les constituent ; j'ai considéré leur existence dans une certaine durée limitée, et non dans tous les siècles ; je me suis contenté de ce que je pouvais savoir ; je n'ai pas été au-

(1) M. Burnouf fils s'occupe d'un travail très-neuf sur les rapports du sanscrit et du zend avec quelques langues de l'Europe. Il a cru reconnaître jusqu'ici que le sanscrit avait l'analogie la plus directe avec le grec, tandis que le zend, modification du sanscrit, se rapprochait davantage des langues germaniques. N'est-ce pas une coïncidence singulière que j'aie lieu de croire, d'après les documents que j'ai eus sous les yeux, que le type du beau idéal grec existe ou a existé dans l'Inde ? D'autre part, les figures d'un groupe que j'ai vu dans le tombeau du roi d'Égypte, et que Belzoni regarde comme des Persans, ont la plus grande ressemblance avec l'un des types caractéristiques des peuples Germains. Ce que je viens de dire sur les rapports des caractères physiques n'est qu'un simple aperçu que je présente aux voyageurs pour qu'ils veuillent bien s'en occuper.

L'atlas de Belzoni ne saurait vous donner une idée des caractères de tête des personnages représentés dans le tombeau du roi d'Égypte ; ils y sont défigurés.

delà. Il est évident que les faits et les considérations que j'ai présentés ne tendent pas à établir leur constance inaltérable; puisque j'ai indiqué des conditions où ils continuent à subsister, et d'autres où ils se dénaturent. Mon sujet ainsi circonscrit laisse, au-delà de ses limites, le champ libre à toutes les opinions.

En donnant à une réunion de caractères bien déterminés la dénomination de type, mot qui a le même sens dans le langage ordinaire et dans l'histoire naturelle, j'évite toute discussion relative au rang qu'occuperait le groupe qu'il caractériserait dans une classification générale, puisqu'il convient également à toutes les distinctions de variété, de race, de famille, d'espèce, de genre et d'autres plus générales encore.

Lorsque je parle de types primitifs, j'emploie des expressions relatives aux autres formes de la population. Ils sont purs ou primitifs lorsqu'il est évident qu'ils ne proviennent pas d'un croisement avec d'autres qu'on y observe. Je n'y attache pas une signification plus étendue.

On les détermine en cherchant les figures qui diffèrent le plus entre elles, et en remarquant si elles se reproduisent assez souvent pour constituer des groupes plus ou moins considérables, suivant l'étendue de la population. Leur présence sur le même sol produit des croisements multipliés, dans lesquels on pourra reconnaître les éléments qui les composent lorsqu'ils sont peu nombreux.

Il est vrai que deux races suffisent pour produire une infinité de nuances intermédiaires. L'observateur

qui n'est pas prévenu ne sait où arrêter ses regards; et son esprit, rebuté par des variétés sans cesse renaissantes, croit qu'il n'y a rien de constant, rien de fixe, rien de déterminé, surtout s'il les voit régner dans une grande partie de la population; car il peut arriver; et il arrive en effet souvent, que les races croisées prédominent; et les individus de races pures qui s'y mêlent ne lui paraissent que des diversités de plus qui ajoutent à l'inextricable confusion.

Elle disparaît au contraire, et le chaos se débrouille, si l'on cherche les diversités extrêmes. Quand on les a saisies, on les voit se reproduire fréquemment avec des caractères constants. Les deux groupes qu'elles constituent s'étendent à mesure que les observations se multiplient; et plus les formes qui les distinguent contrastent entre elles, plus on est assuré qu'elles sont primitives. Après être ainsi remonté aux types élémentaires, on parvient au dernier degré de certitude en suivant leurs traces dans la variété de nuances qui résulte de leur fusion.

Nous avons dit que les races croisées pouvaient prédominer. Il se peut aussi que les races pures qui les ont produites se soient mêlées dans des proportions assez constantes pour créer un type intermédiaire, qui serait le plus commun. Il ne faut donc pas s'en laisser imposer par la prédominance d'un type, mais s'assurer par les moyens que je viens d'indiquer s'il n'est pas dérivé.

Je me suis abstenu d'examiner dans cette lettre si les groupes que j'ai distingués par les formes et les

proportions du corps avaient aussi des dispositions morales et intellectuelles qui leur fussent propres.

Quoique je n'aie pas négligé cet objet d'observation, et qu'il ne soit pas étranger au but dont je me suis occupé, il n'y est pas tellement lié qu'on ne puisse en faire abstraction. Si j'avais pu satisfaire mes lecteurs en traitant ce sujet brièvement, je n'aurais pas hésité à vous communiquer mes remarques. Mais cette question est d'une autre difficulté que celles que j'ai traitées; sans doute à cause de sa nature, mais surtout à cause de la diversité des points de vue sous lesquels on voudrait l'envisager.

Elle peut cependant être traitée de manière à concilier tous les esprits; car il a été de tous les temps et de tous les lieux d'attribuer certaines dispositions morales, certaines tournures d'esprit, à divers peuples, quelles que soient les causes auxquelles on croie devoir les rapporter. Il faudrait donc, pour simplifier la recherche, la débarrasser de tout examen de ces causes, et se borner à constater si on peut reconnaître un caractère moral particulier à un groupe qu'on aurait distingué par des caractères physiques.

Il ne s'agirait donc que d'une simple coïncidence, et non d'un rapport nécessaire; et chacun l'expliquerait, si elle était établie, comme il le jugerait à propos. Car quelles que soient les causes qui ont déterminé un caractère moral chez un individu ou chez un peuple, il a toujours une certaine durée; et ce rapport ainsi limité, s'il était constaté par l'observation, ne manquerait pas de fournir des résultats utiles

et intéressants que personne ne serait disposé à rejeter.

Mais la question, réduite à cette apparente simplicité, ne laisse pas de renfermer des éléments trop nombreux pour que je me permette de l'aborder dans cette occasion.

M'étant proposé de considérer les caractères physiologiques des races humaines dans leurs rapports avec l'histoire, j'ai dû choisir les plus positifs et les plus manifestes. Désirant cimenter cette alliance nouvelle entre cette science et la physiologie, j'ai craint de m'engager dans la considération de rapports vagues et abstraits qui auraient pu l'affaiblir et en compromettre le sort.

ESQUISSE DE L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ANTHROPOLOGIE

OU DE L'HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME;

PAR W. F. EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE NAPLES, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE, ETC., ETC.

Si l'histoire naturelle de l'homme était une science étudiée depuis un grand nombre d'années, il serait inutile de parler de ses progrès; ils seraient généralement connus. Mais l'anthropologie est une science cultivée depuis peu; et comme elle fait partie de la philosophie, il serait convenable de donner une idée sommaire de l'état où elle se trouve.

L'histoire naturelle de l'homme ou l'anthropologie comprend la connaissance de l'homme sous les rapports du physique et du moral. D'un côté elle touche à la physique, de l'autre à la métaphysique ou à la science de l'entendement. Sous le premier point de vue, on concevra comment elle a pu commencer tard, puisque nous avons vu qu'elle touchait à la physiologie, qui est une science toute moderne.

Cette science se rapporte à deux chefs principaux : à l'homme considéré d'abord dans sa généralité, puis dans ses variétés.

L'homme, considéré dans sa généralité, est la partie de la science qui est née la première, et cela devait être. On pouvait l'étudier là où l'on se trouvait, tandis que, pour connaître ses variétés, il fallait parcourir le monde. A l'entrée de cette étude se présentent deux hommes de la plus haute réputation : Buffon et Kant. L'un a publié une histoire naturelle de l'homme, l'autre une anthropologie. Le sujet est le même, et quoique les deux ouvrages aient des bases communes, ils ont traité leur sujet d'une manière différente ; l'un s'inclinant un peu plus du côté du physique, et l'autre du côté du moral. Comme naturaliste, Buffon devait s'étendre plus sur le physique ; mais il n'a pas négligé l'intelligence. Il devait savoir, et il savait en effet, que l'homme est composé de corps et d'âme, et que de négliger la dernière, ce serait manquer au caractère le plus distinctif de son être, et auquel il doit son immense supériorité. Il a d'abord choisi dans le physique tous les traits qui distinguent l'homme extérieur, et relativement au moral, il a jeté sur son intelligence un regard si pénétrant, que jamais naturaliste n'est entré si avant dans la connaissance de l'homme spirituel.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce génie si profond et en même temps si hardi, qui n'attendait pas toujours les faits pour se prononcer, a été si modéré dans cet ouvrage, qu'il a évité, pour ainsi dire,

toute espèce de système, et que nulle part il n'a été plus vrai.

Ces vérités, il les a d'ailleurs ornées de tous les charmes du style, de façon que ce chef-d'œuvre vivra tant que durera la littérature française.

Un autre esprit non moins illustre lui succède. Embrassant toutes les connaissances humaines, mais entraîné surtout par sa faculté d'abstraction vers la métaphysique, Kant a produit une anthropologie qui penche un peu plus vers les sciences de l'entendement. Cependant il a traité du corps, puisqu'il s'occupe des sens extérieurs, des sens internes, des tempéraments, et qu'il va même jusqu'à juger du moral par le physique. Mais ce qui touche à nos goûts, nos inclinations, nos sympathies, nos passions, notre intelligence, aux altérations même de nos affections et de notre esprit, est traité plus amplement et avec le talent qui distingue ce génie supérieur.

Deux hommes très-éminents entrent ensuite dans la carrière à peu près en même temps et donnent un nouveau caractère à l'anthropologie. Les deux ont un but commun : ils recherchent les rapports du physique et du moral, mais par des procédés différents. Le premier a eu l'honneur d'appartenir à l'académie des sciences morales et politiques, et les mémoires qu'il a composés sur ce sujet ont illustré ses premiers travaux. La pensée de Cabanis était noble et hardie. D'avoir seulement tenté l'entreprise était une œuvre méritoire, mais de l'avoir exécutée avec le talent qui le distingue, appelle les plus grands éloges. Il a cherché les rapports du phy-

sique et du moral dans toute l'organisation de l'homme, dans toutes ses fonctions; mais Gall, qui a traité le même sujet, l'a examiné sous un autre point de vue et l'a circonscrit davantage. Il a pensé que nos affections et notre intelligence dépendaient du système nerveux. Et comme le cerveau est le centre où viennent aboutir les sensations et d'où partent les déterminations, il a cru que les sentiments et l'intelligence devaient être en rapport avec cet organe. Il lui paraissait probable que ces qualités varieraient avec le développement et les modifications du cerveau; que le crâne, se moulant sur cet organe, laisserait voir au dehors les différences dans sa forme et son volume. Il se mit donc à chercher avec un soin extrême les différences que présentaient les têtes suivant les qualités éminentes qui prédomineraient chez elles. Il les marquait attentivement en les vérifiant avec tout le soin possible, ce qui d'ailleurs a été l'objet de sa vie.

Il a eu un habile collaborateur dans Spurzeim, avec le secours duquel il a singulièrement perfectionné l'étude anatomique du cerveau. Pour bien connaître nos penchants et nos facultés intellectuelles, il lui fallait une philosophie, et celle qu'il a adoptée a les plus grands rapports avec celle de l'école écossaise.

Il n'y a pas de doute que l'auteur n'ait fait preuve dans son système d'un grand talent, mais jusqu'ici un très-petit nombre d'hommes d'un mérite éminent ont adopté sa doctrine, et en voici la raison :

Quelle que soit la vérité du système, il y manque les

preuves scientifiques. Pour se convaincre de la vérité ou de la fausseté de sa doctrine, on ne saurait se contenter des preuves de l'auteur ou de ses partisans. Il faut toujours recommencer pour soi la vérification, qui est toujours longue et laborieuse, car il y a peu de précision dans les nuances de forme et de disposition, ce qui occasionne souvent un embarras extrême. Il faudrait une longue statistique pour donner la conviction, et jusqu'ici elle n'a pas été faite. Dans toutes les sciences l'exposition de l'auteur est suffisante pour convaincre les plus incrédules, et s'il faut une vérification, on y arrive avec tant de certitude, qu'on sent bientôt qu'il est inutile de la continuer. Ce que je dis ne prouve rien contre la vérité du système, mais fait voir seulement que ce n'est pas encore une science.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai que Gall et Spurzeim ont rendu un grand service à la connaissance de l'homme, d'abord par les découvertes qu'ils ont faites dans l'anatomie du cerveau, puis par leur étude des différences de forme et de valeur du cerveau et du crâne. L'attention qu'ils ont donnée à l'analyse de nos facultés, qu'ils ont popularisée dans le monde, contribuera sans doute à mieux faire connaître l'homme moral.

Voilà les principaux auteurs qui aient traité uniquement de l'homme considéré dans sa généralité. S'ils sont en petit nombre, au moins leur réputation est grande.

Nous allons maintenant nous occuper de l'homme considéré dans ses variétés.

Nous trouvons également dans le savant qui nous en a donné les premières notions un esprit des plus distingués. Blumenbach s'est proposé de nous faire connaître les grandes variétés de l'espèce humaine. Il s'est efforcé de nous donner des caractères précis et certains pour les reconnaître. Il les a trouvés dans les caractères ostéologiques de la tête. Ainsi il en a distingué cinq variétés principales. La première occupe toute l'Europe et la moitié occidentale de l'Asie. Il leur a donné le nom de race *caucasienne*. La seconde s'étend dans toute l'Asie orientale, à l'est d'une ligne qui séparerait les deux Indes, en coupant le reste du continent.

Toute cette population a des caractères communs, qui sont très-bien représentés par la race *mongole*, voilà pourquoi il en a donné le nom à cette seconde variété. La troisième représente les Malais, qui occupent en partie l'Inde ultérieure, ainsi que presque toutes les îles de cette partie du monde.

La quatrième renferme les *nègres*, ou la plupart des habitants de l'Afrique.

La cinquième comprend les *races américaines*.

On peut de même désigner presque toutes ses variétés par la couleur de leur peau; appeler les premiers la race blonde; les seconds, la race jaune; quant à la troisième, les Malais, ils rentreraient sous ce rapport dans la seconde. Les quatrièmes seraient la race noire, et les cinquièmes la race rouge.

L'auteur s'est borné à donner les caractères physiques bien déterminés de ces grandes divisions. Il faut

pouvoir les reconnaître à leur aspect, d'après des caractères, comme on reconnaît les espèces en zoologie. Voilà un point tout-à-fait fondamental; car une description qui n'aurait pas le degré d'exactitude nécessaire pour faire reconnaître la variété ne serait nullement scientifique, elle ne nous apprendrait rien. Voilà une vérité qui semble évidente; et cependant on ne saurait y faire assez d'attention, elle est le pivot sur lequel tourne presque toute cette science.

M. Laurence, dans ses leçons sur l'histoire naturelle de l'homme, a suivi les idées du savant allemand et y a ajouté beaucoup de faits intéressants tirés de l'anatomie et de la physiologie de l'homme. Je ne m'arrêterai pas sur plusieurs auteurs allemands très-estimables qui ont suivi les mêmes errements, sans ajouter beaucoup à ce que Blumenbach avait écrit. Ce sont les auteurs qui forment la première époque de cette science, qui se borne à la connaissance des grandes variétés de l'espèce.

On aura remarqué, par l'idée que j'ai donnée du travail de Blumenbach, que les variétés dans lesquelles il a divisé toute l'espèce humaine sont en petit nombre, et que chacune d'elles occupe pour ainsi dire un continent. Il y aurait donc à peu près autant de variétés principales que de parties du monde. Ce serait les plus grandes divisions dans lesquelles on pourrait partager l'espèce humaine. S'il fallait s'y borner, on voit qu'on n'en saurait tirer un grand parti. Les nations qui appartiennent à chacune de ces variétés sont

trop nombreuses pour qu'on n'ait pas besoin de les distinguer.

Cuvier a senti la nécessité de considérer la plupart des variétés de Blumenbach comme formant autant de grandes familles de races distinctes, mais affiliées. Que devait faire cet illustre naturaliste? Les caractères physiques de ces races n'étaient pas connus; les matériaux manquaient; il n'a pu s'en créer.

Il le dit lui-même, l'indifférence des voyageurs sous ce rapport a été incompréhensible. Il n'y a pas de branche de l'histoire naturelle dans la zoologie, la botanique, la minéralogie, la géologie, au progrès de laquelle les voyageurs ne se soient intéressés. Il n'y a pas de coin de la terre connu qu'ils n'aient visité, pour en faire connaître les richesses. Non-seulement ils ont décrit avec précision, mais ils ont figuré tous les êtres dans les trois règnes, depuis ceux qui échappent à la vue jusqu'à ceux d'une taille gigantesque; ils n'ont oublié que celui qui les domine tous. Ils ont presque toujours négligé l'homme, comme s'il était un objet de peu d'importance, et qui n'avait pas droit à notre attention. Dans toutes les régions de la terre ils l'ont presque toujours regardé avec indifférence, et ont rarement daigné nous représenter ses traits. Il est difficile de se rendre compte de cette insouciance; mais ce n'en est pas moins un malheur à déplorer.

Cuvier, ne pouvant donc pas décrire les caractères physiques des races dans lesquelles les grandes familles se sous-divisent, devait avoir recours à d'autres

moyens. On peut envisager les races sous les rapports du physique et du moral. Les rapports physiques sont la base de la science, mais les rapports moraux lui appartiennent également. Voilà pourquoi Cuvier a cherché des différences dans ces derniers, et il les a prises dans les langues et dans quelques traits historiques. Il a pu distinguer par ces procédés un assez grand nombre de races qui appartiennent aux deux premières variétés de Blumenbach, les *Caucasiens* et les *Mongols*, qui occupent toute l'Europe et presque tout le continent de l'Asie.

Il s'est peu étendu sur les Malais, et quant aux races de l'Afrique et de l'Amérique, comme leurs langues étaient aussi peu connues que leur histoire, il en dit à peine quelques mots.

Ainsi Cuvier a eu le mérite de sentir qu'il y avait infiniment plus à faire que Blumenbach ne l'avait imaginé, et d'avoir commencé à exécuter son idée par les seuls moyens qu'il avait à sa disposition. La même difficulté s'est présentée dans les travaux de ses successeurs immédiats; de M. Virey, de M. Bory Saint-Vincent et de M. Dumoulin.

M. Virey a composé une histoire naturelle du genre humain, dans laquelle il embrasse les deux parties de l'anthropologie : l'homme, considéré dans sa généralité et dans ses variétés. Dans la première, traitée avec une grande étendue, il a beaucoup ajouté à ce que ses devanciers avaient écrit sur cette matière. Celle qui s'occupe des variétés est plus resserrée; et quoiqu'il ait eu le soin de nous donner quelques figures,

il n'a pas beaucoup ajouté au travail de Blumenbach sous le rapport graphique.

Bory de Saint-Vincent nous a donné une classification du genre humain dont il a beaucoup étendu les divisions. Sous ce rapport il a eu raison; mais qu'est-ce que les voyageurs avaient ajouté aux matériaux qui étaient à la disposition de Cuvier? quelques figures des peuples de l'Australie et de la Polynésie, rien de plus. La description *exacte* des figures des races, considérées comme sous-division des grandes variétés, était donc toujours impossible. La même observation s'applique également à la classification et aux travaux de Dumoulin; mais si à cette époque les caractères physiques des races n'ont pas pris d'extension, il n'en est pas de même des caractères moraux tirés de la linguistique et de l'histoire.

La *linguistique*, dont le nom est aussi récent que la science l'est elle-même, a pris naissance en Allemagne; c'est là qu'on étudie le plus généralement les langues, et c'est là qu'on a pu avec le plus de facilité les caractériser pour les distinguer, et les rapprocher pour en déterminer la filiation.

Le *Mithridates* d'Adelung, continué par Vater, est un ouvrage fort considérable et traité avec les connaissances et la profondeur requises pour un sujet si neuf et si étendu. C'est là l'ouvrage fondamental sur cette matière. Quoiqu'il y ait peu d'années qu'il a été publié, les connaissances se sont accrues à cet égard, et M. Balbi, en consultant les érudits, a publié une classification plus complète des langues. Après les con-

naissances tirées de la forme, il n'en est pas de plus certaine pour distinguer les races que celles qu'on puise dans la linguistique. Mais il s'en faut de beaucoup qu'on puisse s'y fier aveuglément, car les peuples peuvent changer de langue; on risque donc, d'après ce principe, de les confondre avec ceux dont ils ont adopté l'idiome.

L'histoire a aussi des caractères qui peuvent être certains; mais il est rare qu'elle prenne le soin de leur donner la certitude. Il y a aussi d'autres circonstances auxquelles l'histoire aurait dû penser : je veux parler de l'influence que les races exercent sur l'histoire des nations dont elles font partie. Or, cette idée, qui avait toujours été négligée par les historiens, un auteur de notre temps l'a conçue et l'a mise en œuvre avec un talent aussi remarquable que l'idée était nouvelle. M. Augustin Thierry, dans son histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, a traité ce sujet avec une distinction que le monde a reconnue. Il a su réunir aux charmes du style et à l'intérêt d'un grand sujet historique la compassion profonde qu'inspire l'oppression de deux grands peuples; sentiment qui se perpétue dans tout le cours de son récit.

L'autre idée, qui consiste à déterminer avec exactitude, par l'histoire et la linguistique, les races dont une nation est formée, a été saisie par son frère. Ces idées sont fort différentes et également nouvelles; et l'on peut dire que ces deux frères ont ouvert deux sources de vérités fécondes pour l'histoire.

Je m'écarterai un instant de l'ordre des époques

pour suivre la liaison des idées, et j'ajouterai que deux historiens dont notre pays est justement fier ont parcouru la même carrière. L'un, dans son admirable Histoire de France, a montré comment le caractère naturel se continuait depuis les temps anciens jusque dans les temps modernes, et comment en même temps se développaient de nouveaux éléments introduits par des circonstances nouvelles. L'autre, dans un beau travail sur la succession d'Espagne, a fait ressortir l'importance extrême du mélange des races; et dans un mémoire lu récemment à l'Académie, il a recherché la cause des grandes associations en Europe dans le moyen âge, et il a reconnu qu'il fallait la rapporter à un trait caractéristique de la race germanique.

M. Courtet de Lille a écrit un ouvrage sur les rapports des races humaines avec la politique. La matière est assez ample, car nous avons vu qu'en l'appliquant à un seul sujet, un historien célèbre en avait tiré un grand parti. L'auteur sait écrire, et son ouvrage offre un intérêt réel. Il lui est arrivé ce qui arrive souvent en traitant un sujet avec prédilection: de le pousser trop loin.

Sous le titre d'*Esquisse générale de l'Afrique*, M. D'Avezac a publié un résumé des études aussi profondes qu'étendues qu'il a faites sur ce continent. Dans l'espace d'un petit nombre de pages, il a réussi à présenter des résultats généraux sur tous les sujets importants pour la connaissance de l'Afrique. Il a traité successivement de la climatologie, de la végétation, de

la distribution des animaux, des classifications ethnologiques, des langues, des religions, de la civilisation et de l'histoire du continent. Cette esquisse, remplie de faits et d'indications neuves, fait vivement désirer la publication d'un grand travail sur ce sujet et dont elle n'est qu'un résumé sommaire.

Le savant docteur Prichard a fait paraître, en 1836, le premier volume de ses *Recherches sur l'histoire physique de l'espèce humaine*. C'est une troisième édition d'un ouvrage publié pour la première fois en 1813. Cependant cette publication est plutôt en réalité un travail nouveau et bien supérieur aux deux éditions qui l'ont précédé.

Comme les recherches historiques ne sauraient nous instruire sur ce sujet, l'auteur a voulu examiner la marche de la nature dans la formation des espèces et des variétés dans le monde organisé, et déterminer s'il a commencé par des origines diverses ou par une seule; en second lieu, si les variétés physiques qui distinguent une espèce peuvent descendre d'un type primitif ou de plusieurs. Il examine cette question avec beaucoup de détails, en passant par toutes les parties du monde organisé, et conclut que chaque espèce n'a commencé que par une seule souche. Ces considérations occupent le premier livre.

Il examine ensuite si toutes les races des hommes forment une espèce zoologique ou plusieurs, ce qui le conduit à examiner d'abord ce qui détermine l'identité ou la diversité des espèces. Il en prend occasion d'examiner une foule de questions, telles que les lois

relatives à l'économie animale, et par conséquent la durée de la vie des différentes races humaines; les phénomènes de la propagation entre différentes races, les considérations pathologiques qui se rapportent aux maladies contagieuses et épidémiques et aux maladies endémiques. Il s'occupe ensuite de la comparaison psychologique des races humaines; ce qui l'engage à examiner les arts nécessaires à la vie, les sentiments humains, etc., les idées relatives à la divinité et à l'homme.

Il passe alors à l'examen des diversités extérieures, et d'abord de la couleur des races humaines, et il agite la question de savoir si ces différences peuvent constituer des distinctions spécifiques. Il poursuit ce sujet par ce qui concerne les variétés de forme et de structure en général, puis il examine les différences qu'offent les crânes, qu'il étudie avec un soin extrême. Il nous présente douze gravures très-bien faites de crânes de races humaines, et parcourt ensuite d'autres particularités relatives à la structure, comme la forme du squelette, etc. On voit quel nombre infini de sujets le savant auteur a traités dans ces généralités, et il s'est donné la peine de les examiner avec une étendue et un talent remarquables. Voici maintenant les conclusions qu'il tire de ces recherches. En premier lieu, des espèces voisines diffèrent l'une de l'autre à l'égard des trois principales lois de l'économie, comme celles qui sont relatives à la durée de la vie, aux périodes de la gestation, et à la reproduction. Les races humaines s'accordent parfaitement sous ces divers rapports. En second lieu, des espèces différentes

d'animaux ont des maladies différentes, sont sujettes à des lois pathologiques différentes, tandis que toutes les races humaines sont sujettes aux mêmes maladies. Des espèces distinctes ne s'entre-croisent point, ou tout au plus difficilement. Les espèces congénères et qui se ressemblent le plus sont douées de qualités physiques très-distinctes, et toutes les espèces diffèrent l'une de l'autre sous les rapports de leurs instincts. L'espèce humaine, quelles que soient les différences acquises par la diversité des siècles et des contrées, est néanmoins soumise à des impulsions qui ne sont guère moins constantes que les instincts des animaux. Et en dernier lieu toutes les races humaines sont sujettes à des lois analogues de sensation et d'action, de manière qu'elles doivent appartenir à la même espèce.

Le second volume contient l'histoire naturelle des races africaines, que l'auteur décrit avec beaucoup de détails. Il les a examinées non seulement sous le rapport de leurs caractères physiques, mais aussi à l'égard des distinctions linguistiques, et il les a caractérisées relativement à leur intelligence, à leurs passions et à leurs usages. Le savant auteur a consulté un grand nombre d'historiens, de voyageurs anciens et modernes, pour nous donner une idée convenable de ces peuples.

L'auteur de l'ouvrage publié à Paris, en 1829, sous le titre *des Caractères physiologiques des races humaines considérées dans leurs rapports avec l'histoire*, a traité un sujet important. Il s'est occupé d'abord de plu-

sieurs questions qui servent de fondement à l'histoire naturelle de l'homme. Il n'y aurait pas d'ethnologie si les races ne pouvaient pas durer un temps illimité. Il est évident que ce principe est sous-entendu dans tous les ouvrages ethnologiques, mais il est important de le démontrer. L'auteur a fait voir par le fait que des peuples peuvent subsister avec le même type pendant une longue suite de siècles, qui embrasse presque toute l'étendue des temps historiques. Mais quand on considère qu'il y a des races différentes sur le même sol, qui se croisent entre elles, il s'agit de savoir si les races primitives peuvent subsister. Il en examine tous les éléments. D'abord les effets du nombre relatif; entre autre choses il fait voir que lorsque les races sont nombreuses, et qu'elles existent sur le même sol, elles ne peuvent jamais disparaître. Lorsque les races ne sont pas très-différentes et qu'elles appartiennent par exemple à la même grande division, il y a trois produits de leur croisement; d'abord des races intermédiaires, et puis les deux races primitives; de sorte que toujours ces races doivent pouvoir subsister. Il fait voir après, que dans la guerre, la race conquérante et la race conquise continuent presque toujours à exister à côté l'une de l'autre.

Il examine ensuite l'effet de l'esclavage, et conclut de ce qui précède que les descendants directs de presque toutes les grandes nations connus dans l'antiquité doivent subsister encore aujourd'hui.

Traitant des caractères physiques des races, il établit ce principe fondamental, « Que les caractères

tirés de la forme et des proportions de la tête et des traits du visage tiennent certainement le premier rang. Et, en effet, à quoi reconnaît-on principalement l'identité d'un homme? Ce n'est ni à sa taille, ni au degré de son embonpoint, ni à la coloration de sa peau, ni à sa chevelure, mais au visage, c'est-à-dire à la forme de la tête, et aux proportions des traits de la face. La sculpture représente l'individu par un buste, et l'identité est parfaitement reconnue. » L'étude du crâne ne peut suppléer celle de la tête et du visage.

On ne peut pas avoir par le crâne une idée de la figure. On ne voit d'abord ni les yeux, ni les cils, ni les sourcils, ni les lèvres, ni les cheveux ; et quant au nez, on ne sait pas, d'après l'os de cette partie, comment est le nez charnu, s'il est retroussé ou s'il est recourbé. Le crâne peut être utile, mais il ne peut jamais servir seul à faire connaître la figure. L'auteur insiste ensuite sur la nécessité de faire des caractères génériques une description précise et complète; ce qui est de la plus grande importance; car si on ne donne pas une idée parfaite de ces caractères, comment peut-on se former une idée de la race?

Il s'attache plus loin à faire connaître un certain nombre de types, et, ce qui est important, il les prend en Europe, où on n'avait jamais cherché à les reconnaître, et par conséquent on ne les avait pas décrits.

Il a voyagé dans plusieurs contrées de l'Europe, et il a distingué la plupart des races de ce continent. Il en a décrit les caractères physiques avec exactitude.

Il les a fait dessiner, mais il n'en a pas publié les dessins, pour qu'on puisse juger de la valeur de ces descriptions; et il a appris avec plaisir qu'il avait parfaitement réussi à donner une juste idée de leur type.

Le savant si distingué qui remplit les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ayant fait un travail nouveau sur l'organisation de la peau, a pensé qu'on pouvait y trouver des caractères propres à distinguer les races. C'est une idée fort heureuse, et qui peut conduire loin dans l'étude de l'espèce humaine.

Nous avons d'ailleurs des travaux spéciaux sur les diverses contrées de l'Amérique, publiés par plusieurs savants.

Ainsi les Américains du nord se sont spécialement occupés des habitants indigènes de leur pays. Ils publient sur ce sujet deux ouvrages avec les dessins coloriés, qui donnent une bonne idée du type des Indiens de l'Amérique septentrionale. Ils ont d'ailleurs donné un ouvrage sur les crânes de l'Amérique du Nord.

La science doit leur savoir gré de conserver au moins les traits des races indigènes, que les progrès de la nation anglo-américaine tendent à en faire entièrement disparaître. Mais on peut espérer qu'une nation aussi grande que celle des États-Unis ne poussera pas jusqu'au bout cette œuvre d'extermination. Jamais cruauté pareille n'a été commise par aucune nation de la terre, et sans doute que les Américains changeront de politique, comme on voit aujourd'hui l'Angleterre employer des mesures efficaces pour conserver

et protéger les populations indigènes et barbares soumises à son empire.

Un savant Allemand, le prince de Wied-Neuwied, nous a donné sur le même sujet des détails précieux, avec de magnifiques dessins coloriés de l'Amérique du Nord.

Tandis que dans l'Amérique du Nord on prépare les matériaux précieux pour une histoire naturelle des Indiens de cette nation, un savant français, M. Alcide d'Orbigny, vient de faire paraître un ouvage complet sur l'histoire naturelle de l'homme dans l'Amérique méridionale. Il a passé un grand nombre d'années dans l'Amérique du Sud ; il l'a visitée dans toute son étendue, depuis la Colombie jusqu'aux Araucanas et les Patagons, et depuis le Chili jusqu'au Brésil. Il doit donc connaître parfaitement la géographie et le climat de cette vaste région. Comme naturaliste, il a pu s'occuper de toutes les dispositions du sol, de toutes ses productions, et indiquer les rapports qui existent entre elles. Il a mis le comble à ses recherches par une étude soignée de l'homme, qu'il a examiné sous tous les points de vue.

D'abord il a décrit les diverses races qui habitent cette moitié de l'Amérique, avec une grande exactitude, en donnant avec précision, d'après les habitudes de notre époque, les caractères physiques comme base de la science. Il a ensuite cherché à les distinguer par les autres caractères tirés de la linguistique et de l'histoire. Il a fait connaître leurs dispositions intellectuelles et morales, ainsi que leurs aptitudes pour les arts et métiers.

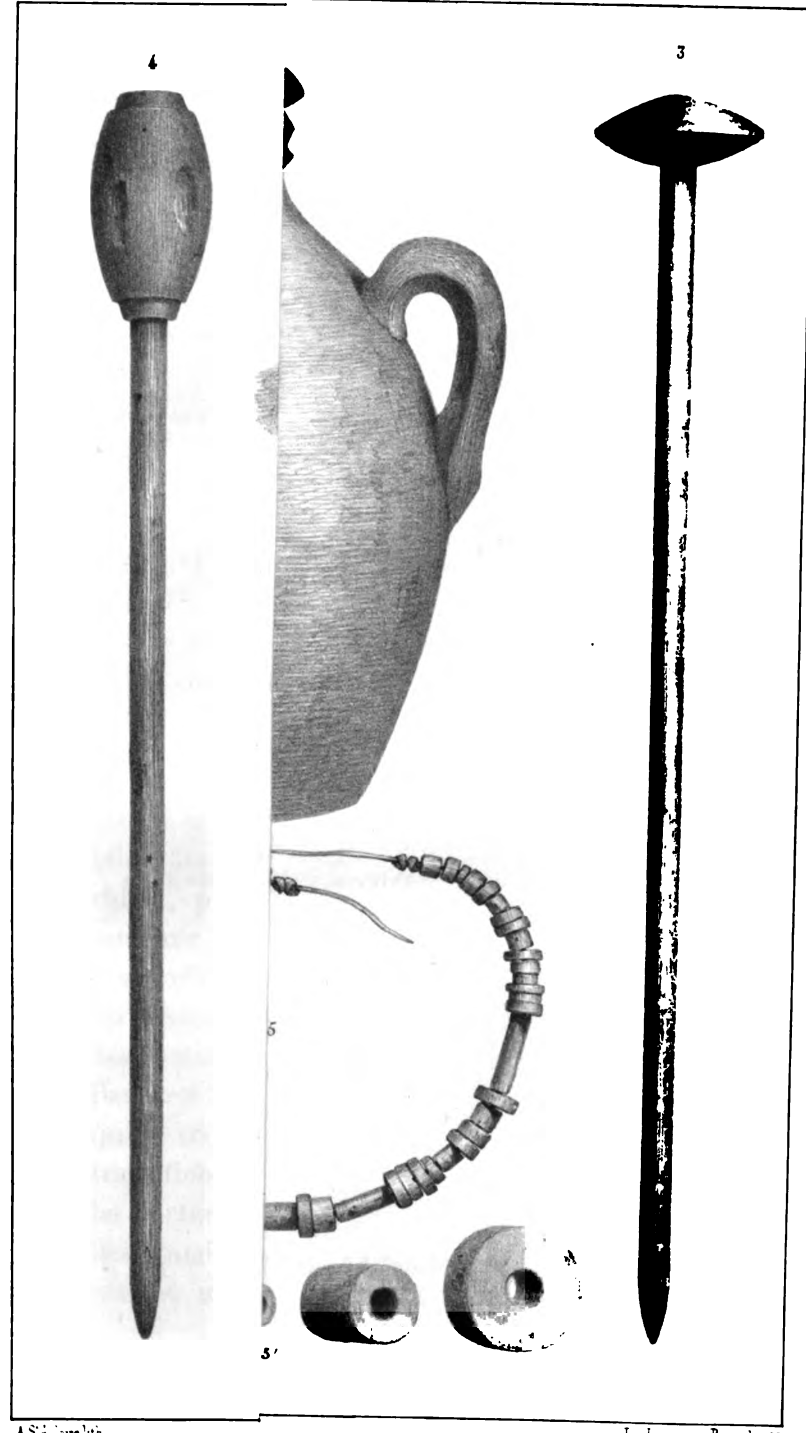
Il les a suivies dans l'histoire du pays, qu'il a étudié avec soin, depuis la conquête jusqu'à nos jours. Il a marqué les progrès de la civilisation parmi eux. Il a étudié les changements occasionnés par les croisements des races avec les Espagnols et les Nègres. Il nous a fourni tous les documents statistiques qui s'y rapportent et qu'il a pu se procurer.

On voit que cette impulsion marquée vers l'étude de l'histoire naturelle de l'homme est développée par les encouragements que le gouvernement y donne. L'administration du Muséum y contribue pour sa part; on a le soin non seulement de nommer des savants pour faire partie de ces expéditions, mais aussi des dessinateurs habiles, expressément chargés de représenter les traits des peuples qu'ils visitent.

Je dirai même qu'il s'est fait à cet égard, dans les habitudes des artistes, une révolution marquée. Un assez grand nombre d'entre eux voyagent maintenant à leurs frais dans diverses contrées. Ils parcourent la Grèce, la Palestine, la Syrie et l'Égypte, pour étudier non seulement les beautés des climats, mais aussi les caractères physiques des peuples.

C'est ainsi qu'un peintre célèbre vient de visiter les régions circompolaires, la patrie des Lapons, dont il a rapporté une multitude de portraits des naturels du pays, peints de grandeur naturelle.

Ainsi l'on peut espérer que dans peu d'années nous aurons les matériaux convenables pour écrire avec exactitude une histoire générale des variétés de l'espèce humaine.



A. S. ... Laure lith.

Im. Lemercier, Benard et Cie

...adriques en terre cuite.

... blé ou d'orge torréfié.)

MÉMOIRE

SUR LES GUANCHES

PAR SABIN BERTHELOT,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE, ETC.

—

EXTRAIT DE LA PREMIÈRE PARTIE DU PREMIER VOLUME (INÉDIT) DE L'HISTOIRE NATURELLE DES ÎLES CANARIES.

INTRODUCTION.

« Ces barbares qui estoient si remplis de vertus naturelles et d'honneste simplicité. »

(*Chronique de la conqueste des Canaries.*)

Durant ces siècles d'agitation et de tourmente qui virent crouler les états les plus puissants, les insulaires des Fortunées, libres et heureux dans leur archipel, purent se réjouir de l'oubli du monde. Le souvenir des expéditions maritimes des Phéniciens et des Carthaginois s'était perdu au milieu du flux et reflux des conquêtes ; les Romains avaient borné leur domination aux colonnes d'Hercule, et l'irruption des Barbares s'était arrêtée devant les flots d'un océan qu'on croyait sans limites. Mais à cette époque de transition qu'on est convenu d'appeler la *Renaissance*, les Fortunées eurent leur tour : on se souvint des îles lointaines auxquelles les poètes de l'antiquité avaient attaché un merveilleux renom, et l'amour des dé-

couvertes poussa vers ces contrées fameuses, visitées jadis par les galères de Tyr et de Carthage, explorées ensuite sous l'empire d'Auguste par les envoyés du roi Juba, et connues plus tard des Arabes sous le nom d'Iles Heureuses (*el djézâyr el Khalydath*).

Il faut remonter jusqu'au quatorzième siècle pour trouver des documents historiques un peu précis sur les anciens habitants des Canaries. La relation des explorateurs mauritaniens, dont Pline nous a transmis un fragment, ne fait pas mention des indigènes, et si d'après l'Edrisi on peut admettre avec quelque vraisemblance que les Maghrourins partis de Lisbonne au commencement du douzième siècle, ou peut-être auparavant, abordèrent dans cet archipel, on ne saurait tirer de leur récit que des caractères fort vagues sur un peuple qu'ils eurent à peine le temps d'observer. Les naturels qui les retinrent prisonniers possédaient des barques, vivaient réunis dans des maisons et obéissaient à un roi. C'étaient *des hommes de haute stature, de couleur rousse et basanée*, c'est-à-dire plus ou moins bruns, mais indubitablement de race blanche, puisqu'ils portaient les cheveux longs (littéral *non crépus*); *leurs femmes étaient d'une rare beauté*. Ils rencontrèrent là des gens parlant leur langue et conférant dans un autre dialecte avec le prince qui les fit interroger. Le récit des aventuriers arabes ne nous a rien appris de plus; mais à mesure que nous nous rapprochons du siècle des grandes navigations, les renseignements deviennent moins vagues, et déjà en 1341 nous voyons une expédition

s'aventurer sur la mer océane, sous les auspices d'Alphonse IV de Portugal, pour aller visiter ces îles célèbres dont on venait de retrouver le chemin (*quærentes ad eas insulas, quas vulgo repertas dicimus*). Les trois navires, dirigés par l'Italien Angelino del' Tegghia et le pilote Nicoloso da Recco, étaient équipés de Florentins, de Génois, de Portugais et d'Espagnols. Ces explorateurs visitèrent toutes les îles du groupe et s'arrêtèrent dans celle de Canaria, où ils traitèrent avec les naturels. « Les hommes et les femmes allaient
» presque nus (dit la relation); quelques-uns d'entre
» eux paraissaient commander aux autres; ils étaient
» vêtus de peaux de chèvre peintes de couleur de sa-
» fran et de rouge : ces peaux étaient très-fines, douces,
» et cousues assez artistement avec des fils de boyau.
» A en juger par leurs actions, ils paraissaient avoir
» un prince auquel ils témoignaient beaucoup de res-
» pect et d'obéissance. Leur langage était fort doux,
» la prononciation vive et précipitée comme l'italien.
» Le pays offrait un aspect agréable par ses cultures
» variées. Les navigateurs y virent beaucoup d'arbres
» fruitiers, de jardins potagers, des plantes légumi-
» neuses et des céréales. Les maisons, dont ils forcèrent
» les portes, étaient solidement bâties en pierres tail-
» lées; les murailles paraissaient blanchies à la chaux,
» les charpentes d'un bois très-solide. Ils trouvèrent
» dans ces édifices des figues sèches et du beau fro-
» ment. Ils pénétrèrent aussi dans un temple qui ren-
» fermait une idole de pierre représentant un homme
» nu avec une boule à la main. Ses parties obscènes

» étaient couvertes d'une espèce de tablier en feuilles » de palmier (*femoralibus palmeis*). Ils enlevèrent cette » statue, qu'ils apportèrent à Lisbonne, ainsi que qua- » tre naturels qu'ils avaient retenus de force. Ces in- » sulaires étaient des hommes jeunes, sans barbe, » d'une belle figure, portant aussi des tabliers (*femo-* » *ralia*) faits avec une corde dont ils s'entouraient les » reins et de laquelle pendait un grand nombre de fils » de palmier et de jonc de la longueur d'environ deux » palmes. Ces jeunes gens n'étaient pas circoncis ; ils » avaient des cheveux longs et blonds qui les voilaient » presque jusque au nombril ; ils marchaient nu-pieds. » Leur stature n'excédait pas celle des narrateurs ; ils » avaient les membres robustes, paraissaient coura- » geux, d'une grande intelligence, très-fidèles et pleins » de loyauté. Leur chant était fort doux ; ils dansaient » à la manière française, se montraient toujours gais » et riants, et moins sauvages que bien des Espagnols » (*satis domestici, ultra quam sint multi ex Hispanis*). » Quand on les amena sur les vaisseaux, ils mangèrent » du pain et des figues, mais ils refusèrent absolument » le vin, et ne voulurent boire que de l'eau. Ils man- » geaient aussi du blé et de l'orge à pleines mains, ainsi » que du fromage et de la viande, qu'ils ont chez eux en » abondance et de bonne qualité ; toutefois ils ne possè- » dent ni bœufs, ni chameaux, ni ânes, mais beaucoup » de chèvres, de moutons et cochons sauvages. Bien » qu'ils mangent le grain comme les oiseaux, ils en » font aussi de la farine, dont ils se nourrissent sans » la pétrir. On leur a montré de la monnaie d'or et

» d'argent dont ils ignoraient entièrement l'usage.
» Le mariage se pratique chez eux, et les femmes mariées portent des tabliers comme les hommes ; mais les vierges vont toutes nues, sans paraître honteuses de leur nudité. Ils comptent comme nous, en mettant les unités devant les dizaines, ainsi qu'il suit :

» *Un*......	Nait.	» *Neuf*....	Alda morava (marava).
» *Deux*.. .	Smetti.	» *Dix*.....	Marava.
» *Trois* ...	Amelotti.	» *Onze*....	Nait-marava.
» *Quatre* ..	Acodetti.	» *Douze*...	Smatta-marava.
» *Cinq*....	Simusetti.	» *Treize*...	Amierat-marava.
» *Six*	Sesetti.	» *Quatorze*.	Acodat-marava.
» *Sept*	Satti.	» *Quinze* ..	Simosat-marava.
» *Huit*....	Tamatti.	» *Seize*....	Sesatti-marava. »

Telle est en analyse la relation qu'on trouve longuement détaillée dans un document fort curieux de la bibliothèque des Magliabechi de Florence, et qui a été publié en 1827 par M. J. Ciampi.

La plupart des navigateurs qui visitèrent les îles Canaries après l'expédition de 1341 y abordèrent accidentellement, et si quelques-uns d'entre eux partirent avec l'intention de visiter ces îles alternativement perdues et retrouvées, leur tentative n'eut pas en Europe un bien grand retentissement. Jusqu'au quinzième siècle les Canaries furent considérées comme des terres vaguement indiquées par les pilotes, et dont la recherche devait exciter l'ardeur des aventuriers de l'époque. Nous lisons en effet dans Gonzalo de Oviedo : « Qu'on resta long-temps sans reprendre la navigation de ces îles, dont on avait fini par oublier la route, jusqu'à

ce qu'elles fussent retrouvées en 1403, le roi d'Espagne, don Juan II, étant alors en Castille, sous la tutelle de la reine Catherine sa mère. Ce fut par son ordre et avec sa licence qu'on en fit la conquête, comme on peut le voir dans la chronique de ce prince. » Lorsque les chapelains de Bethencourt écrivirent leur relation, en 1402, ils l'intitulèrent : *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries*. En 1456, Cadamosto décrivait aussi ces mêmes îles comme un archipel jusque alors inconnu. Son voyage, traduit par Madrignano, se publiait en 1532 sous le titre de *Navigatio ad terras ignotas*, dans un recueil où l'on consignait les découvertes du temps. Enfin, Pierre Martyr d'Angleria, en traitant du débarquement exécuté à la grande Canarie par Pierre d'Aria en 1514, parlait encore de cette île comme d'un pays nouvellement découvert.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur les anciens habitants des Canaries, les contemporains de la conquête doivent nécessairement nous inspirer le plus de confiance. Nous rangeons dans cette catégorie Bontier et le Verrier, chapelains de Bethencourt, le Vénitien Cadamosto, puis Azurara et André Bernaldez, qui réunirent dans leurs chroniques tout ce qu'ils purent tirer des aventuriers portugais et espagnols ; enfin le moine Espinosa, qui consigna religieusement dans son livre toutes les traditions des vieux Guanches de Guimar.

Les chapelains de Bethencourt, qui virent l'ancien peuple combattre pour son indépendance, purent l'ap-

préciser lorsque, tout à ses coutumes, il n'avait pas encore éprouvé l'influence d'une autre civilisation. D'après leur récit, ces insulaires étaient des hommes de belle race, courageux et rusés, à la fois pasteurs et guerriers, soumis à des chefs héréditaires, reconnaissant une sorte d'aristocratie, parlant divers dialectes, tous issus évidemment d'une langue mère. « Allez par tout le monde, disent-ils, et vous ne trouverez nulle part plus belles gens, ne mieux formez, » et sont de grand entendement s'ils eussent qui leur » monstrat... Leurs femmes sont bien belles et portent leurs cheveux liez par derrière ainsi qu'en manière de tresses... Ce sont gens de haute stature. » A peine les peut-on prendre vifs, car ils courent » comme des lièvres... »

En parlant de ceux qu'ils convertirent au christianisme, ils ont soin d'ajouter « qu'ils sont moult fermes » en leur foy, et qu'ils ont temples où ils font leurs » sacrifices. » Dans différents endroits de leur narration, Bontier et le Verrier nous montrent les Canariens comme des hommes jaloux de leur liberté, et combattant souvent avec avantage des ennemis bien armés et aguerris : « Aussi, écrivent-ils, ils nous renvoyèrent maintes fois les têtes sanglantes, les bras » et les jambes rompus de coups de pierre, car il semble que ce soit un carreau d'arbalestre quand il » les jettent. »

Les navigateurs portugais, qui visitèrent les îles Canaries un demi-siècle après l'invasion des aventuriers normands, observèrent ce même peuple régi par

d'autres lois; toutefois Azurara, qui put retirer de bons renseignements sur les insulaires qui habitaient encore le pays libre, nous a transmis des notions importantes sur la population et la forme du gouvernement. Le savant Azurara n'ignorait rien de ce qui avait été écrit avant lui. Dans son chapitre des mœurs et coutumes, lorsqu'il fait mention des usages des habitants de Canaria, dont on avait eu connaissance *depuis long-temps par des esclaves du pays*, il veut parler certainement des Canariens amenés à Lisbonne en 1341. Ce qu'il dit des productions de l'île, des figuiers et des dattiers stériles, est bien conforme à la relation du pilote génois Nicoloso da Recco : *Ficus et arbores et palmas datilo steriles*. Le pain, que ces insulaires ne savaient pas pétrir et qu'ils mangeaient en farine, rappelle le passage de la même relation : *Farinam conficiunt, quam et absque panis confectione aliquâ manducant* ; et cette phrase : « Ils n'ont ni or ni argent, et ne connaissent pas la monnaie, » ressemble à celle-ci : *Ostenta sunt eis aurea et argentea numismata, omnino eis incognita*.

Cadamosto, qui aborda ensuite dans le même archipel, ne parla des îles restées indépendantes que sur le rapport de quelques prisonniers chrétiens échappés à l'esclavage. « Les trois îles habitées par les idolâtres, » dit-il, sont plus grandes et beaucoup plus peuplées, » surtout deux, la grande Canarie, qui renferme en» viron neuf mille âmes, et Ténériffe, la plus impor» tante des trois, qu'on dit contenir de quatorze à » quinze mille. Quant à la Palme, c'est une belle

» île, à ce qu'il paraît; mais sa population est peu
» considérable. Ténériffe est gouvernée par neuf sei-
» gneurs, appelés *ducs*, qui ne sont pas élus par
» droit de succession ou d'hérédité, mais par celui
» de la force : c'est pour cela qu'ils sont toujours en
» guerre et qu'ils se tuent comme des bêtes. Leurs
» armes sont des pierres et des espèces de javelots
» ou lances d'un bois aussi dur que le fer, et dont la
» pointe est armée d'une corne aiguë et durcie au
» feu. Les uns vont tout nus, hormis quelques-uns,
» qui sont vêtus de peaux de chèvre par devant et
» par derrière. Ils s'enduisent le corps de graisse de
» bouc, mêlée de sucs de certaines herbes, pour se
» défendre du froid, bien qu'il soit peu rigoureux
» dans ces climats méridionaux. Ils ne construisent
» pas de maisons et n'habitent que les grottes des
» montagnes. Ils se nourrissent d'orge, de chair et
» de lait de chèvre, qu'ils ont en abondance. Ils man-
» gent aussi des fruits, mais plus spécialement des
» figues; et comme les chaleurs sont plus fortes dans
» ce pays, ils récoltent leur blé en mars et en avril. Ils
» sont idolâtres et vénèrent le soleil, la lune et di-
» verses autres choses. Ils prennent autant de femmes
» qu'il leur plaît; mais ils ne touchent à leurs épouses
» vierges qu'après qu'elles ont passé une nuit avec
» leur seigneur, ce qu'ils considèrent comme un hon-
» neur insigne. Les habitants des quatre îles conquises,
» à ce qu'on m'a dit, ont fait souvent, à la faveur de
» la nuit, des incursions dans les îles libres, afin
» de s'emparer des naturels et de les envoyer en Es-

» pagne pour être vendus comme esclaves. C'est dans » ces entreprises que plusieurs chrétiens ont été faits » prisonniers, et les idolâtres, au lieu de les mettre » à mort, se sont contentés, pour leur prouver leur » mépris, de les employer aux travaux les plus avilis» sants : ainsi, ils leur ont fait tuer, écorcher et dé» pecer les chèvres, et remplir d'autres soins encore » plus vils. Il existe chez ces insulaires une coutume » des plus barbares : à l'avènement d'un de leurs » princes, il arrive souvent qu'un de ses sujets se dé» voue en son honneur. Le peuple se rassemble alors » dans une vallée profonde, et après certaine céré» monie, accompagnée de quelques paroles, celui qui » s'est offert comme victime se précipite du haut des » rochers qui dominent le vallon. On dit que le nou» veau prince, sensible à cet acte de dévouement, ne » manque pas de récompenser les parents du mort.

» Ces Canariens sont des gens rusés et alertes, accou» tumés à courir au milieu de rochers inaccessibles, » et à franchir les précipices les plus dangereux avec » autant de légèreté que les chevreaux ; les sauts » qu'ils font surpassent tout ce qu'on pourrait croire. » Ils lancent une pierre avec une force et une adresse » étonnantes, et ne manquent jamais leur but : la vi» gueur de leur bras est telle, que quelques coups leur » suffisent pour mettre un bouclier en mille pièces. » J'ai vu dans l'île de Madère (continue Cadamosto) » un Canarien converti qui pariait de se placer à huit » ou dix pas de distance de trois hommes ayant cha» cun douze oranges, ainsi que lui, et de leur tirer

» les siennes successivement sans manquer un seul » coup, tandis qu'il parerait avec ses mains toutes » celles qu'on lui tirerait; mais personne ne voulait » parier avec lui, parce qu'on savait bien ce dont il » était capable. Je conclus de là que cette race d'hommes » est la plus adroite et la plus leste qui soit au monde. » Hommes et femmes, ils sont dans l'usage de se pein» dre le corps avec des sucs d'herbes de diverses cou» leurs, verte, rouge et jaune. J'ai visité deux de ces » îles, dit en terminant le narrateur, celle de Gomère » et celle de Fer qu'occupent les chrétiens; j'ai abordé » aussi à Palma, mais sans y débarquer, afin de con» tinuer mon voyage. »

André Bernal ou Bernaldez, plus particulièrement connu sous le nom du *curé de los Palacios*, a traité des îles Canaries dans son *Histoire des rois catholiques don Fernando y dona Isabel*. Les chapitres 34, 63, 64, 65, 129 et 131 de cet ouvrage sont ceux qui nous ont fourni le plus de renseignements. On y lit une description succincte du pays conquis, plusieurs notions fort curieuses sur les mœurs et coutumes des anciens habitants et sur leur théogonie. Il est question d'une sculpture en bois, trouvée à Canaria, représentant un groupe d'animaux devant lequel on faisait des libations de lait et d'autres offrandes. L'auteur explique le système de gouvernement de la grande Canarie; il raconte de quelle manière le prince de Galdar fut envoyé en Espagne pour être présenté au roi, puis ramené à Canaria, afin d'engager les naturels à faire leur soumission. Il nous dit

comment les malheureux insulaires, embarqués par supercherie à bord des caravelles espagnoles, furent envoyés à Séville, où on leur assigna pour résidence le faubourg de Myahar. Plus tard, lorsqu'on les jugea assez civilisés, et qu'on ne redouta plus leur présence aux îles Canaries, ils furent reconduits dans leur pays. Parmi les précieux renseignements contenus dans le livre de Bernaldez, nous citerons encore une liste de soixante-huit noms de l'ancienne langue, qui se réfèrent aux villages et aux différents lieux habités par les indigènes avant la conquête de l'île.

Lorsque le curé de los Palacios écrivait sa chronique, la domination espagnole étendait sa puissance sur tout l'archirpel canarien. Le fief que Bethencout s'était adjugé par droit de conquête avait passé en d'autres mains ; Ténériffe, grand Canaria et Palma, ces trois îles qui avaient défendu long-temps leur liberté contre d'injustes agressions, venaient de subir le joug, et Fernandez de Lugo plantait l'étendard de Castille jusque dans les derniers retranchements de ce peuple de braves qui lui avait disputé le terrain pied à pied. Un siècle s'était écoulé depuis cette victoire, quand Fray Alonzo de Espinosa, transporté d'un saint zèle, vint prêcher l'Évangile aux malheureux débris de la nation guanche, et recueillir des anciens pasteurs de Guimar les traditions de leurs aïeux.

L'ouvrage que ce même dominicain fit imprimer à Séville en 1594 est consacré en grande partie à l'*histoire de la miraculeuse apparition de la Vierge de la*

Chandeleur; cependant il contient aussi le précis des événements de la conquête de Ténériffe, avec des renseignements curieux et authentiques sur les anciens habitants de cette île.

Après les écrivains que nous venons de citer, plusieurs autres suivirent leurs traces; mais ce n'est qu'avec beaucoup de réserve qu'on doit admettre, à titre de renseignements, cette foule d'ouvrages imprimés ou inédits qui, dans le cours des dix-septième et dix-huitième siècles, vinrent grossir les annales d'un peuple que la guerre et l'esclavage avaient décimé. Ces différentes productions ne méritent pas toutes la même confiance, et il n'est pas facile de reconstruire tout un passé avec des matériaux puisés à des sources obscures. Pour arriver à la connaissance de la vérité avec ces éléments hétérogènes, il faut faire la part à chacun des notions traditionnelles qu'il a pu recueillir, de ce qu'il a tiré des archives des premières municipalités (*ayuntamientos*), des registres des conseils généraux (*cabildos*), ou des écrits de ses devanciers; car, à partir de la conquête, et après ceux qui racontèrent ce qu'ils avaient vu, nous n'avons plus pour nous servir de guide que les livres ou les manuscrits de ceux qui compilèrent les auteurs contemporains. Or, ces compilateurs procédèrent tous de la même manière; ils se copièrent successivement sans examen et sans critique.

Il est cependant plusieurs distinctions à faire parmi ces écrivains : nous nommerons d'abord le bachelier don Antonio Viana, auteur d'un poëme historique

sur les *Antiquités canariennes* (1), dans lequel il traite plus spécialement de la conquête de Ténériffe, sa patrie. Cet ouvrage, qu'on imprima à Séville en 1604, est devenu aussi rare que le manuscrit. Viana puisa la majeure partie de ses renseignements dans le livre du père Espinosa et dans les archives de la famille de son Mécène, don Juan de Ayala, seigneur du Val de Guerra, et noble descendant d'un des compagnons d'armes d'Alonzo de Lugo, l'adelantado de Ténériffe. Nous devons à cet auteur un grand nombre de noms guanches qu'il a sauvés de l'oubli, quelques phrases de l'ancienne langue transmises en rimes, et les traditions des conquérants embellies du charme de la poésie. S'il n'y avait trop de danger pour l'historien à croire un poète sur parole, l'œuvre de Viana pourrait nous fournir les renseignements les plus variés. Cependant, à part ses nombreuses licences, on doit lui tenir compte de ce qu'il a écrit d'après des témoignages authentiques.

« Les Guanches, dit Viana, étaient des gens vertueux, honnêtes et braves; en eux se trouvaient réunies les plus belles qualités : magnanimité, adresse et courage, formes athlétiques, force d'âme et de corps, fierté de caractère, noblesse de maintien, physionomie riante, esprit intelligent et dévouement patriotique. »

(1) *Antiguedades de las islas Afortunadas de la gran Canaria, en verso suelto y octava rima, dirigido al capitan don Juan de Guerra de Ayala;* por el Bachiller don Antonio de Viana, natural de la ciudad de la Laguna en Ténériffe. Sevilla, 1604.

Tenian todos por la mayor parte
Magnanino valor, altivo espiritu,
Valientes fuerzas, ligereza y brio;
Dispuesto talle, cuerpo giganteo :
Rostros alegres, graves y apacibles,
Agudo entendimiento, gran memoria,
Trato muy noble, honesto y agradable,
Y fueron con eceso apacionados
Del amor y provecho de su patria.

CH. I.

De tels hommes durent nécessairement opposer aux conquérants la résistance la plus opiniâtre. Aussi, dans cette lutte terrible, les échecs qu'ils éprouvèrent, loin d'affaiblir leur audace, semblaient leur prêter de nouvelles forces, et chaque jour d'héroïques actions venaient signaler la dernière phase de cette nation qui allait s'anéantir. La guerre de la conquête fut pour ce peuple guerrier comme un combat à outrance dans lequel il fallut vaincre ou mourir. De là l'intérêt dramatique qui règne dans tout le poème de Viana; mais nous n'envisagerons dans cet ouvrage que l'histoire simplement dite, dégagée des prestiges du merveilleux et de l'enthousiasme poétique. Ainsi, sans prendre à la lettre le portrait de *Bencomo*, en ramenant à leur plus simple expression la physionomie et la tournure du vieux menoey de Ténériffe, on peut en déduire un assez bon type. Malheureusement Viana, s'autorisant d'un conte populaire auquel il était loin sans doute d'ajouter foi, a laissé au héros guanche sa taille gigantesque de sept coudées et ses quatre-vingts dents.

« Bencomo, dit le poète, était bel homme, grand
» et robuste de corps; les rides de la vieillesse et les
» soucis de la guerre sillonnaient son front chauve,
» bien qu'il eût encore de longs cheveux. Il avait
» l'air riant, malgré son esprit sauvage et son teint
» brun. Son coup d'œil était rapide, ses yeux vifs et
» noirs, ornés de grandes paupières et d'épais sour-
» cils; son nez bien fait, quoique à larges narines:
» sa moustache, bien fournie, n'ombrageait qu'en par-
» tie de grosses lèvres qui laissaient voir une rangée
» de dents brillantes d'émail; sa barbe blanche lui
» descendait presque jusqu'à la ceinture, et ses bras
» nerveux étaient couverts de cicatrices. Encore leste
» et actif, plein de hautes pensées, il était sévère,
» modeste, grave, prudent et surtout d'une arrogance
» extrême. » (VIANA, chap. III.)

La beauté des femmes guanches sert souvent de texte aux inspirations poétiques du bachelier. Parmi celles dont il dépeint les traits, figurent Dacil, Rosalva et Guacimara. La princesse Dacil, au port noble et gracieux, était fille du mencey Bencomo: « De petits » sourcils dorés, nous dit Viana, se dessinaient sur » son beau front, de longues paupières embellissaient » ses yeux jaloux, et ses joues étaient colorées d'un » vif incarnat. » Rosalva était, selon le poète, une belle blonde au mélancolique regard. Dans Guacimara, au contraire, il nous dépeint « une brune aux yeux » noirs, que la nature avait dotée de l'énergie des » hommes. » Mais dans ces trois portraits, Viana ne nous montre que des variétés de ce type de race au

teint plus ou moins blanc, aux longs cheveux, au nez effilé, aux lèvres grosses et courtes :

> Nivelada nariz pequeña,
> Minero de preciosas margaritas,
> Cual de coral cercada de dos labios
> Gruesos y cortos de color purpurea.
> Ch. iii.

On aurait tort de croire que l'imagination du poète ait fait tous les frais de ces descriptions; car, bien qu'il ait mis en œuvre les ressources du style pour flatter à sa manière les portraits de ses héros, il est pourtant certains traits caractèristiques empruntés aux traditions qu'il s'est attaché à reproduire, et ce sont ceux-là qu'il nous importait de signaler. Au temps de Viana on gardait encore dans les familles des conquérants tous les souvenirs de la conquête. Plusieurs frères d'armes d'Alonzo de Lugo, l'*Adelantado* de Ténériffe, s'étaient alliés aux filles des princes guanches. Maciot de Bethencourt, qui succéda à son oncle Jean dans le gouvernement des trois premières îles conquises, avait donné l'exemple de ces alliances en épousant la fille du roi de Lancerotte. Après la pacification, les soldats aventuriers suivirent l'exemple de leurs chefs, et se choisirent des compagnes parmi le peuple vaincu. On vit même un ancien mencey de Ténériffe, depuis *don Pedro de Adeje*, contracter mariage avec dona Maria de Lugo, parente du conquérant (1). Le type guanche dut donc se reproduire

(1) Neufs enfants furent les fruits de cette union.

10

chez les enfants qui provinrent de ces alliances; mais il se conserva avec bien plus de pureté dans les tribus qu'on épargna et qui ne se mêlèrent que long-temps après à la population étrangère. Or, le poëte Viana, qui vécut vers la fin du seizième siècle, put s'inspirer des souvenirs récents et de la physionomie du peuple qui portait encore tous les caractères de son origine. Après plus de trois cents ans d'une domination étrangère, ces traits nationaux n'ont pu s'effacer; on les retrouve encore dans certains districts, chez les pasteurs des montagnes et parmi les familles agricoles des hautes vallées. Le type africain domine sur la masse de la population et se fait reconnaître de prime abord. Ce sont des hommes au teint hâlé, plus ou moins bruns, à la figure ovale et osseuse, aux traits réguliers, au front saillant et un peu étroit, aux grands yeux vifs, fendus, foncés et quelquefois verdâtres; à la chevelure épaisse, souvent un peu crépue et variant du noir au rouge-brun. Le nez est aquilin sans protubérance, les narines sont dilatées, les lèvres fortes, la bouche est grande, les dents blanches et bien rangées, le corps sec et robuste, les muscles fortement prononcés, et la taille ordinairement au-dessus de la moyenne. Le regard chez ces insulaires ne dément pas leur bon naturel; il est plein d'expression chez les femmes et presque provocateur. Humbles et doux en général, mais très-facilement impressionnables, ces yeux mélancoliques s'animent d'un geste ou d'un mot et décèlent tous les mouvements de l'âme; le visage s'épanouit aux moindres sensations; la joie éclate de toute part;

c'est un rire que rien ne peut plus contenir, tous les membres trépignent à la fois et se mettent à l'unisson pour accompagner cette joie du cœur ; ou bien c'est le désespoir qui s'exhale en sanglots, appelant à son aide tout ce qui peut l'alimenter, cherchant des confidents à sa peine et se tourmentant dans son délire. Ainsi, suivant les impressions qu'il reçoit, le sentiment qui agite ce peuple se manifeste au plus haut degré et de la manière la plus expansive ; mais il y a toujours dans ces accès de douleur ou d'allégresse un certain calcul, une pensée arrêtée d'avance pour intéresser en sa faveur, captiver l'auditoire, flatter l'étranger ou plaire à son hôte, car la ruse perce à travers ce fonds de bonhomie et tout est extérieur de franchise.

Aujourd'hui encore on retrouve dans l'insulaire des Canaries, le port, la figure, les coutumes et les mœurs du peuple indigène. Quelques expressions de l'ancien langage ont prévalu et se sont mêlées au castillan ; plusieurs familles portent des noms guanches dont elles se glorifient ; on rencontre des *Doramas*, des *Bencomo*, des *Magantigo* ; on remarque des luttes, des danses populaires qui ont conservé toutes leurs allures, des usages enfin qui décèlent leur nationalité. Bien que les Canaries ne soient plus ce qu'elles furent sous la domination paternelle des guanartèmes et des menceys, cependant, au milieu de la civilisation moderne et du sein même des progrès de tout genre qui ont façonné le pays aux pratiques européennes, de vieilles coutumes persistent encore ; l'in-

novation leur a porté respect, et l'invariable habitude les a perpétuées d'âge en âge comme une tradition des temps passés. L'habitant de la campagne, le pâtre, le laboureur, tout ce peuple aux mœurs agrestes, toujours fidèle aux anciens us, continue la vie d'autrefois; il torréfie son orge, il le moud lui-même entre ses deux pierres héréditaires placées dans son humble réduit, et préfère au pain du riche le *gofio* de ses aïeux. Le beurre de chèvre se confectionne à Chasna, et dans presque tous les districts du sud de Ténériffe, d'après l'ancien procédé : c'est toujours du lait renfermé dans une outre suspendue que deux personnes placées à distance se renvoient de l'une à l'autre. Les vases qu'on fabrique à Candelaria n'ont varié ni de forme ni de nom; ce sont encore les *ganigos* des indigènes. Une partie de la population habite encore dans les grottes; le pâtre excelle toujours au tir de la pierre; il imite la manière de siffler des anciens chevriers; il aime ces troupeaux originaires dont il estime la race; intrépide, infatigable, et non moins leste que ses devanciers, il saisit les chèvres à la course, se sert de la longue lance, et glisse sur ce frêle appui pour s'élancer du haut des montagnes et franchir avec un aplomb étonnant les précipices les plus dangereux. Il témoigne son allégresse par une sorte de rire indéfinissable qui ressemble au cri du bouc et rappelle ces *alaridos* des Guanches que Viana a cités dans ses vers. Les luttes sont encore ce qu'elles furent autrefois; maintenant c'est le curé et l'alcade qui les président et interposent leur autorité pour

mettre fin aux disputes, comme le faisaient jadis le *faycan* et le *guayre*. Le costume est resté le même quant à la forme : la *manta* ou la couverture de laine plissée autour du col est venue remplacer à Ténériffe le *tamarck* des Guanches ; la longue blouse rayée et le manteau canarien sont des variantes de la houppelande décrite par les historiens de la conquête ; les bas sans dessous de pied tiennent lieu de *hirmas*, et les souliers de cuir brut lacés à la cheville sont les représentants des sandales (*xercos*).

Ainsi le moderne Canarien reproduit à nos yeux l'ancien indigène. Il n'a plus ses croyances ; il a oublié son langage, dont il ne prononce plus que quelques mots altérés ; mais il conserve sa physionomie, il l'imite encore dans son costume, dans ses habitudes, dans ses manières. Doux, prévenant et patelin, il est comme lui humble, insinuant et rusé, passant de la joie la plus expansive à la tristesse la plus concentrée ; hardi jusqu'à la témérité dans le danger le plus imminent, ou méfiant et craintif pour des riens ; ami du jeu, du chant et de la danse, passionné pour tous les exercices gymnastiques, brisé aux plus rudes travaux et toujours infatigable ; grave dans son maintien, simple dans ses goûts, sentencieux et réservé dans ses paroles ; tel est le campagnard des Canaries. Disons-le à l'honneur de ces braves insulaires, leur race tient plus du Guanche que de l'Espagnol. Physionomie, actions et coutumes, tout nous révèle en eux leur ancienne origine. L'hospitalité la plus franche, la vénération pour la vieillesse, le respect et l'a-

mour filial, sont des vertus héréditaires que les Guanches ont transmises à leurs neveux. Nous avons vu dans les plus misérables chaumières de pauvres chevriers partager avec l'étranger leur gofio et leur laitage, et ne leur demander en échange que sa bénédiction pour leurs enfants. Du plus loin que l'*Isleño* voit venir son vieux père, il descend de sa mule et s'agenouille pour lui baiser la main. Voilà bien les descendants de *ces barbares qui estoient si remplis de vertus naturelles et d'honneste simplicité*, comme disaient ingénument les chapelains de Bethencourt. Il est consolant pour l'histoire de l'humanité de voir ces mœurs patriarcales se conserver intactes au sein de la société moderne; car ces belles qualités se sont propagées avec le sang d'une race pure. Les conquérants du quinzième siècle, ces hommes fanatiques et impitoyables, qui violèrent les lois les plus sacrées, qui ne procédèrent que par le meurtre et le saccage, pouvaient-ils inspirer des sentiments de vertu et de sagesse, eux qui, foulant aux pieds les droits des nations, ne surent rien respecter, pas même leurs propres serments!

La digression à laquelle nous venons de nous livrer au sujet de l'œuvre de Viana nous a peut-être entraîné trop loin, mais à l'appui des renseignements du poète, il nous importait de faire entrevoir les inductions que l'historien pouvait tirer de l'étude du peuple moderne. Toutefois le livre du bachelier n'est pas le seul qui nous ait fourni de bonnes notions

ethnographiques, et nous avons dû recourir au manuscrit de Fray Juan Abrea Galindo, qu'on conserve dans l'île de Palma et dont l'Écossais George Glas publia en 1764 une traduction presque littérale (1). Ce précieux document a beaucoup ajouté à nos connaissances sur les mœurs et coutumes, sur le culte, le langage et l'organisation politique du peuple dont nous allons retracer l'histoire.

Nous aurons aussi plus d'une fois occasion de citer le savant historiographe Nuñez de la Peña, qui naquit à la Laguna, dans l'île de Ténériffe, et publia en 1676 une histoire de la conquête et des antiquités de sa patrie (2).

Mais nous devons rendre hommage à l'illustre Viera, celui des auteurs canariens qui nous a fourni le plus de renseignements ; car nous avons trouvé dans ses intéressantes *Notices* (3) les principaux éléments de l'histoire que nous écrivons. Loin de cacher ses sympathies pour les malheureux Guanches, Viera fit appel à leur bon droit. Son esprit tolérant s'éclaira au flambeau de la raison et de la saine philosophie ; il se plaça à la hauteur de son siècle, et ne craignit pas de combattre les superstitions et les contes populaires qu'Espinosa, Viana et Nuñez de la Peña avaient

(1) *The history of the discovery and conquest of the Can. isl. etc.*, London, 1764.

(2) *Conquista y antiguedades de las islas de la gran Canarias, etc.*, Madrid, 1676.

(3) *Noticias de la histor. gen. de las islas de Canarias*, 4 volumes in-4°. Madrid, 1782.

pris au sérieux. Historien scrupuleux sur la précision des dates et des citations, Viera a relevé des erreurs importantes : quoique réservé dans ses éloges, il a rendu hommage à ses devanciers et a commenté leurs travaux par une sage critique : *A nadie se elogia con mentira, ni se critica sin verdad,* disait-il lui-même dans un de ses prologues, et cet esprit de justice a constamment guidé sa plume. La plupart des écrivains canariens qui l'avaient précédé n'étaient pas sans reproches : injustes les uns envers les autres, Nuñez de la Peña avait douté de la véracité de Viana tout en le copiant presque mot à mot, et Viana, qui prit à tâche de réfuter Espinosa, redit en vers ce que le moine historien avait écrit si modestement dans la vieille prose; mais Viera fut juste envers tous, et presque toujours impartial.

Aux renseignements puisés dans les divers ouvrages imprimés ou manuscrits que nous venons de citer, nous avons ajouté d'autres notions non moins importantes, et dont nous sommes redevables au zèle d'un des plus savants bibliophiles de notre époque. Nous voulons parler de celles que nous avons tirées de la belle bibliothèque de M. Ternaux-Compans, si riche en documents relatifs aux anciennes possessions de l'Espagne et du Portugal. Nous sommes heureux de pouvoir donner ici un témoignage de notre gratitude à celui qui a bien voulu nous aider dans cette partie de nos travaux. Grâce à l'érudition de M. Ternaux, à ce jugement presque infaillible qui le guide comme par instinct dans les recherches bibliographi-

ques, nous avons trouvé, parmi le grand nombre de documents qu'il a mis sous nos yeux, plusieurs renseignements d'un haut intérêt, dont nous aurons soin d'indiquer les sources.

Nous avons recherché, en un mot, toutes les notions que l'histoire avait conservées sur un peuple trop longtemps méconnu : l'étude des auteurs contemporains et de ceux qui ont écrit d'après une tradition récente nous a guidé dans l'appréciation des faits rapportés par les commentateurs d'anciennes chroniques. C'est en nous aidant de ces matériaux que nous espérons remplir notre tâche, et sans nous attacher à réfuter ce qui a été avancé par d'autres, il nous suffira de citer les sources où nous puiserons nos renseignements, toutes les fois qu'ils révéleront quelques faits importants, ou qu'ils contrediront des opinions admises sans examen sur une nation que les conquérants traitèrent en barbares, et dont les vertus héroïques et les mœurs patriarcales méritaient un autre destin.

MOEURS ET COUTUMES.

—

Les insulaires qui habitaient les îles Canaries avant l'invasion des Européens et l'établissement de leur puissance dans cette partie de l'Atlantique, s'offrirent aux premiers explorateurs avec des mœurs et des usages divers. Privés de toute communication d'une île à l'autre par l'ignorance absolue de l'art de la navigation, sans relations avec le dehors et presque ignorés du monde, leurs tribus isolées étaient gouvernées par des chefs éligibles et indépendants, ou bien obéissaient à des princes héréditaires. Chacun vivait dans sa loi et gardait ses coutumes. Si ces peuples avaient pu faire cause commune, ils auraient opposé sans doute aux Européens une plus longue résistance; mais leurs ennemis tirèrent parti de leur isolement, et dans leurs différentes invasions ils employèrent successivement les populations vaincues à la conquête des îles qui étaient restées indépendantes.

Parcourons d'abord la partie de l'archipel Canarien la plus rapprochée de l'Afrique, et voyons quelles sont les notions recueillies par les historiens sur leurs anciens habitants.

Bontier et Le Verrier nous fournissent plusieurs renseignements sur les naturels de Lancerotte et de Fortaventure. « Ils se battent vaillamment, disent-ils..

» Ceux de Lancerotte vont tout nuds, fors un mantel
» par-derrière jusqu'au jarret... Les femmes sont belles
» et honnestes, vestues de grandes houppelandes de
» cuir traînant jusqu'à terre... Ils ont grand foison de
» villages et de belles maisons. » Nous lisons encore dans la relation française que les Lancerottaines étaient très-fécondes; mais que n'ayant pas de lait au sein pour nourrir leurs enfants, elles les faisaient allaiter par des chèvres. « La plupart d'entre elles ont trois
» époux, ajoutent les chapelains, et servent par mois;
» et celui qui la doit avoir après la sert tout le mois
» que l'autre la tient, et font toujours ainsi à leur
» tour. » De manière que dans ce triumvirat de maris, chacun était alternativement le maître absolu et l'humble serviteur de la femme.

Il paraît que le costume du roi de Lancerotte se distinguait par des ornements particuliers, puisque les deux historiens s'expriment en ces termes : « Après
» vint Asche au chastel de Rubicon, et se vestit comme
» roy... » Nous n'avons rien trouvé pourtant dans leur livre de relatif au costume du prince ; mais Viera et Galindo décrivent le bonnet royal : *La corona de pieles caprinas esmaldadas de conchas*, sorte de mitre de peau garnie de coquillages. Jean de Bethencourt, qui prit le titre de roi des Canaries par droit de conquête, adopta en partie cette coiffure, en ornant aussi de coquilles sa toque de baron. C'est ainsi qu'il est représenté dans un vieux portrait de Mancornet, gravé par Palomino.

Ce que les deux chapelains nous racontent de Gua-

darfia, qui parvint trois fois à rompre ses chaînes et à se soustraire à ses ennemis, peut nous donner une idée de la force et de l'adresse de ces insulaires. Quant à l'état de civilisation du pays, ils nous apprennent qu'on y cultivait l'orge, que les habitants élevaient des bestiaux et recueillaient les eaux pluviales dans de grandes citernes. La plupart vivaient réunis dans des villages; des édifices solidement construits, que les auteurs de la relation désignent maintes fois sous le nom d'*hostel*, servaient de résidence aux personnages d'un rang distingué. De toutes ces constructions on ne retrouve aujourd'hui que quelques débris épars. Le château de Zonzamas, situé vers la partie centrale de Lancerotte, n'offre plus que des ruines. Ce sont de grands blocs de pierres brutes formant une enceinte circulaire. Leur disposition n'a rien de bien artistique; cependant ces quartiers de rochers sont entassés là dans un certain ordre, et leur assemblage décèle encore quelque chose de monumental.

A Fortaventure on rencontre aussi des vestiges de grandes constructions. Le rempart gigantesque qui traversait l'isthme de *la Pared* d'orient en occident, sur un espace d'environ quatre lieues, divisait le pays en deux principautés : celle de *Maxorata*, au nord, embrassant la majeure partie de l'île, et celle de *Handia*, au sud, qui comprenait toute la presqu'île de ce nom. Ces deux petits états avaient été long-temps en guerre. Les chapelains de Bethencourt désignent plus spécialement le chef de Maxorata comme le *roi sarrasin*, tandis qu'ils appellent l'autre le *roi païen*, c'est-

à-dire, d'après leur indication, *celui qui estoit du costé de la Grand' Canare*. Ils ne donnent aucun renseignement sur les mœurs et coutumes des habitants de la presqu'île; mais tout porte à croire que ces péninsulaires formaient un peuple distinct de celui de la grande terre. La nature montagneuse du pays, les cavernes qu'on y voit encore, font présumer que les habitants de cette partie de l'île vivaient en troglodytes, comme les Guanches de la partie occidentale de l'archipel, car il n'existe dans les profondes vallées de Handia aucun vestige d'habitation.

A Fortaventure il y avait des lieux fortifiés dans lesquels les insulaires se défendaient contre leurs ennemis. Bontier et Le Verrier parlent de ces enceintes inexpugnables : « Ils ont les plus forts chasteaux édi» fiez selon leur manière qu'on puisse trouver nulle » part. » (*Conquest. des Can.* p. 153.)

Les naturels de ces deux îles étaient des hommes bien constitués, forts et courageux; ceux de la partie de Fortaventure qu'on désignait sous le nom de *Maxorata*, se distinguaient par leur haute stature. Ils ignoraient en général l'usage du sel et se nourrissaient de viande boucanée qu'ils faisaient sécher dans leurs maisons.

Les présents étaient chez eux un premier signe de concorde et précédaient toujours le traité de paix. Les princes de Fortaventure observèrent envers Bethencourt cette courtoisie orientale, et, avant de rendre les armes, ils lui envoyèrent un fruit odoriférant qu'ils lui firent offrir comme un gage de bonne foi. La cou-

tume de se coucher par terre, en témoignage de respect et de soumission, était commune dans les deux îles.

« Ces peuples, dit Abreu Galindo dans ses Mémoires, étaient humains, sociables et fort joyeux, grands amateurs du chant et de la danse. Leur musique, qu'ils accompagnaient de claquements de mains et de battements de pieds exécutés en mesure, était toute vocale. Ces excès de gaieté qui les animaient dans les grandes réjouissances tenaient évidemment au caractère africain. » Bontier et Le Verrier en citent un exemple au sujet du retour de Bethencourt à Lancerotte, en 1403, et des ménestrels qu'il avait ramenés avec lui : Les habitants de cette île, alors déjà conquise, se pressaient en foule sur le rivage, et manifestaient leur joie en se laissant tomber par terre, criant, s'entre-choquant et se jetant les uns sur les autres pour s'embrasser. Les deux princes de Fortaventure furent admis à la table du baron ; « et tandis » que le seigneur soupoit (disent les historiens), il y » avoit des ménestrés qui jouoyent, de quoi iceux roys » ne pouvoient manger du plaisir qu'ils prenoient à » ouyr lesdits ménestrés. »

Galindo a donné la description d'un des exercices gymnastiques les plus en vogue à Fortaventure. Deux hommes, soutenant une longue lance par ses extrémités, l'élevaient au-dessus de leur tête aussi haut que possible, tandis que leurs compagnons tâchaient de sauter par-dessus. Ces insulaires étaient si lestes et si adroits à ce jeu, qu'ils pouvaient franchir, par bonds

successifs, trois lances placées parallèlement à différentes distances.

Querelleurs d'habitude, ils avaient entre eux de fréquents duels. Les champions préféraient dans ces sortes de cas le combat au javelot appelé *tezzeres*. La loi ne pouvait atteindre celui qui se présentait dans la maison de son ennemi en entrant par la porte, alors même qu'il vînt à le tuer ou à le blesser ; mais s'il pénétrait chez lui inopinément en sautant par-dessus le mur, ou en faisant brèche sur les toits pour l'attaquer en traître, il était puni de mort. (*Glas ex Galindo*, op. cit., p. 6 et 7.) Toutefois la loi se montrait moins rigoureuse envers les *Altahas*, qui jouissaient de grands priviléges et occupaient le haut rang dans la hiérarchie sociale. Leur personne était sacrée.

L'auteur des mémoires inédits (Galindo) décrit en ces termes le supplice des criminels : « Le coupable était conduit au bord du rivage, où on le couchait par terre, la tête appuyée sur une pierre plate, puis on la lui écrasait avec un gros galet. L'infamie du supplice retombait sur ses enfants. »

Dans les maladies, ils prenaient le suc de certaines herbes dont l'expérience leur avait prouvé l'efficacité ; mais pour la guérison de douleurs aiguës ils scarifiaient la partie affectée avec des pierres tranchantes, ou bien ils appliquaient le feu, et pansaient ensuite la plaie avec du beurre de chèvre.

Nous savons encore, d'après Galindo, que ces insulaires étaient excellents nageurs et qu'ils se servaient de dards pour harponner le poisson le long de la côte.

Ils construisaient leurs maisons en pierre sans ciment; l'entrée en était si étroite, qu'un homme n'y passait qu'avec peine en se courbant. Ces maisons étaient en partie souterraines; de là le nom de *casas hondas* que l'on donne aujourd'hui à celles qui existent encore; mais il paraît qu'ils en avaient aussi avec des cours intérieures dans lesquelles ils renfermaient leurs troupeaux.

L'orge qu'ils récoltaient dans leurs champs, la chair et le lait de leurs troupeaux, formaient la principale nourriture des anciens habitants de ces deux îles. Ils réduisaient le grain en farine après l'avoir torréfié; deux petites pierres volcaniques, raboteuses et taillées en forme de meule, leur servaient de moulin à bras. Ils pétrissaient la farine avec de l'eau ou du lait, quelquefois avec du miel, dans des vases de bois ou d'argile cuite. Cette espèce de *polenta*, qu'ils appelaient *gofio*, était en usage dans toutes les îles.

Ils ne cultivaient que l'orge; les autres céréales leur étaient inconnues. De longs bâtons, garnis à l'une des extrémités avec des cornes de bouc, leur servaient à ouvrir le sillon qui devait recevoir la semence.

Galindo décrivit le costume des habitants de Lancerotte à peu près dans les mêmes termes que les chapelains de Bethencourt, dont il ignora la relation. Le tamarco (*tamarck*), ou manteau de peau de chèvre, était cousu avec des ligaments de cuir aussi fins que le fil. Ce manteau, qu'ils taillaient avec leur *tafiague*, espèce de tranchet d'obsidienne, ne dépassait pas les genoux. L'auteur des mémoires ajoute que les souliers

étaient aussi de peau de chèvre, avec le poil tourné en dehors, et qu'ils portaient des bonnets de la même substance, ornés par-devant de trois grandes plumes. Les femmes avaient une coiffure semblable, mais leurs bonnets étaient serrés autour de la tête avec une bande de cuir qu'elles teignaient en rouge. Les hommes laissaient croître leur barbe et leurs moustaches; ils portaient les cheveux longs, et les femmes les laissaient pendre en tresses par-derrière.

Des jaquettes de peau de mouton, qui descendaient jusqu'à mi-cuisse, distinguaient les habitants de Fortaventure de leurs voisins; mais les manches n'arrivaient pas jusqu'aux coudes et laissaient les bras à demi nus. Le bonnet variait aussi, et sa forme était plus conique.

Les traditions historiques recueillies par notre auteur (voy. Viera, *Noticias ex Galindo*, op. cit., tome I, l. II, § XXI, p. 191 et suiv.) nous fournissent quelques notions sur la forme du gouvernement de Lancerotte avant la conquête. L'île était sous la dépendance d'un roi, dont le pouvoir héréditaire devait se transmettre au premier né de ses fils. Ce droit, auquel les femmes ne pouvaient prétendre, passait au second en cas de mort du premier. Les alliances entre frères et sœurs étaient permises parmi les grands. Des castes bien tranchées existaient chez ces insulaires; les *guayres* ou les nobles exerçaient une grande influence et jouissaient de certains priviléges : ils pouvaient contester au prétendant, dans certains cas, le droit de succession. Le reste du peuple était esclave; les grands dis-

posaient arbitrairement de son sort. Une physionomie nationale distinguait cette race d'homme; la couleur brune de la peau et des cheveux sont les principaux caractères que lui assignent les historiens.

Si nous rapportons maintenant nos observations sur les populations du groupe occidental de l'Archipel canarien, nous y remarquerons divers degrés de civilisation et des différences dans les mœurs et les usages. Cependant parmi les coutumes que les historiens ont décrites comme spéciales à certaines îles, parce qu'on n'eut pas occasion de les observer dans les autres, plusieurs probablement devaient être plus générales. L'examen comparatif des différentes tribus observées dans leurs circonscriptions maritimes, donne lieu à plus d'un rapprochement, et ce n'est pas seulement de l'étude ethnographique de chaque population isolée et prise en détail, mais plus encore de l'ensemble de cette étude appliquée collectivement à toutes les îles du groupe occidental, que doit ressortir le caractère essentiel et distinctif de la nation guanche.

Bontier et Le Verrier n'ont presque rien dit sur les mœurs et coutumes des naturels de l'île de Fer, les *Beni-Bachir*, dont les Espagnols corrompirent le nom en celui de *Bimbachos* (1). C'est aux ouvrages de ceux qui ont écrit d'après les traditions qu'il faut avoir recours, et tout ce que Viera lui-même rapporte dans ses *Notices* est extrait des manuscrits de Galindo et de

(1) C'est à mon savant confrère M. d'Avezac que je dois l'indication de cette étymologie.

García del Castillo. D'après ces historiens, les habitants de cette île étaient de moyenne taille, mais agiles, forts et courageux (*agiles, fuertes y animosos*). Naturellement enclins à la mélancolie, leurs poésies roulaient sur des sujets graves et tristes qu'ils chantaient d'un ton plaintif en dansant en cercle, se tenant par la main, et sautant tous ensemble à divers temps. Les pasteurs *herreños* (1) imitent encore de nos jours cette ronde nationale.

La polygamie n'avait pas lieu chez ces insulaires; ils ne pouvaient non plus choisir leurs épouses dans leur propre famille; mais, bien qu'ils reconnussent une sorte d'aristocratie, les alliances entre les deux castes étaient assez fréquentes. Le prétendant obtenait ordinairement le consentement de la famille par un présent de quelques têtes de bétail.

Le costume de ces insulaires était presque identique avec celui des habitants de Fortaventure; leur manteau de peau de mouton, qu'ils portaient le poil en dehors pendant l'été, leur servait de fourrure en hiver. Ils marchaient armés de longs bâtons, pour s'aider à gravir les rochers. Leurs maisons étaient des édifices circulaires, soutenus par une forte muraille et surmontés d'un toit en rotonde qu'ils consolidaient avec des branches d'arbres recouvertes de feuillage et de paille. Chaque habitation pouvait contenir une famille d'environ vingt personnes; mais, vers le littoral,

(1) Le mot *herreño* est employé aujourd'hui par les habitants des îles Canaries pour désigner un naturel de l'île de Fer.

ils avaient établi leurs demeures dans les grottes spacieuses qui servent encore aujourd'hui pour renfermer les troupeaux. De grands tas de fougères, sur lesquels ils étendaient des peaux de chèvres, étaient leurs lits de repos. Lorsqu'ils tombaient malades, ils se couvraient de peaux de mouton afin d'exciter une abondante transpiration, puis ils se frottaient le corps avec du beurre. L'eau de leurs citernes et celle d'une source providentielle qui coulait au pied du fameux *garoë* (1) faisaient leur principale boisson. Toutefois Garcia del Castillo assure qu'ils savaient extraire une liqueur fermentée du fruit du mocan (2).

Leur nourriture consistait en *gofio* et en viandes rôties de chevreau ou mouton. Il est cependant un dicton populaire qui rendrait probable leur goût pour la chair de lézard (*herreño come lagartos*). On sait que ces animaux étaient très-communs dans l'île, et qu'ils y atteignaient presque la grosseur des iguanas d'Amérique, dont les Indiens sont si friands. Mais l'aliment le plus estimé de ces insulaires était la chair des brebis grasses qu'ils appelaient *juhaques*. Ils se réunissaient dans des festins de famille, et se plaçaient autour de trois ou quatre *juhaques* rôties, qu'ils dévoraient en commun à l'époque des *guatatives*, fêtes nationales dont les historiens nous ont laissé ignorer l'anniversaire et le motif. Les coquillages étaient aussi très-goûtés parmi eux, et les amas de patelles, désignés par

(1) Le *garoë* est cet arbre merveilleux dont il est question dans plusieurs ouvrages qui traitent des Canaries.

(2) Visnea mocanera.

les modernes Herreños sous le nom de *concheros* ou *lapas*, signalent encore les endroits où leurs devanciers venaient autrefois s'aiguiser l'appétit. Les fruits du figuier étaient aussi une grande ressource pour les anciens habitants de l'île de Fer, et la racine de fougère (*Pteris aquilina*), réduite en farine, remplaçait le gofio dans les temps de disette.

Cette peuplade obéissait à un prince pacifique qui, n'ayant personne à combattre, gouvernait paternellement sa petite principauté, et ne recevait de ses sujets qu'un tribut volontaire, selon la richesse de chacun. Armiche était son nom. Jean de Bethencourt ayant envahi l'île de Fer vers le commencement du quinzième siècle (1404 ?), emmena Armiche en esclavage avec la majeure partie de ses sujets.

Les habitants de la Gomère différaient peu de ceux de l'île de Fer quant à la taille et à la physionomie; mais ils étaient en général un peu plus bruns. Viera nous apprend toutefois, d'après les renseignements de Galindo, qu'il s'en trouvait aussi beaucoup qui avaient le teint aussi blanc que les Guanches de la partie septentrionale de Ténériffe. Très-affectionnés aux exercices gymnastiques, et moins pacifiques que les *Beni-Bachirs*, les Ghomerites s'acquirent un grand renom par leur force et leur courage. La légèreté et la hardiesse qui les distinguaient, était le fruit de l'éducation guerrière qu'ils recevaient presque en naissant. Dès l'âge le plus tendre, les jeunes enfants devaient faire leurs preuves. Placés à une certaine distance, sans écarter les pieds de l'espace qu'on leur avait

tracé, on leur lançait de petites boules d'argile qu'ils évitaient par des mouvements de corps; puis, une fois familiarisés à ce jeu, on commençait à leur tirer des pierres. Ces premiers exercices étaient remplacés par des essais plus dangereux : il leur fallait d'abord se garantir contre des javelots sans pointe, et en éviter ensuite d'autres acérés par le bout. Élevés à une pareille école, ils ne manquèrent pas d'acquérir bientôt l'adresse audacieuse, l'intrépidité et la promptitude d'exécution qui les rendirent si redoutables dans les combats. Aussi ces insulaires conservèrent long-temps après la conquête cette humeur belliqueuse qui les assimilait aux Guanches de Ténériffe, leurs plus proches voisins. Jaloux de leur liberté, on ne les soumit qu'avec peine, et ils tentèrent plusieurs fois de reconquérir des droits usurpés en se soulevant contre ces seigneurs féodaux auxquels Charles-Quint avait cédé leur île à titre de fief héréditaire. Du temps d'Abreu Galindo ils conservaient encore dans leur chant national la mémoire de ceux de leurs compagnons qui s'étaient rendus célèbres par leur héroïsme. Tels furent *Agualgim*, *Agttabarahezan*, *Agualeche*, *Aguacoramas*, *Amanhuy* et *Gualhegueya*, qui léguèrent leurs noms à divers districts de l'île.

Les Ghomerites, comme les Guanches de Ténériffe, n'admettaient pas de vertu constante; le plus vaillant pouvait faillir. Ils disaient seulement du guerrier : *tel jour il fut brave*; mais en prenant date du service rendu à la patrie, ils ne lui en tenaient compte que pour le lui rappeler dans l'occasion. Ce chevron

de gloire n'était pas pour eux une garantie qui répondait de l'avenir; souvenir d'un fait honorable, une action honteuse pouvait le ternir. Être brave une fois ne suffisait pas à la réputation d'un homme; l'opinion publique exigeait plus : *faites comme les braves !* tel était le cri de guerre en commençant le combat (1), et cet appel au courage, qui réclamait de nouvelles preuves, s'adressait à tous indistinctement.

Les notions que l'historien nous a transmises sur les mœurs et coutumes des anciens habitants de la Gomère se bornent à peu de chose. On a prétendu que, hospitaliers jusqu'à l'excès, ils faisaient à leurs hôtes et à leurs amis les honneurs du lit nuptial. « De là, dit Viera, cette loi qui appelait les frères à la succession avant les enfants. » Galindo est le premier qui ait fait mention de cette coutume; il en est question aussi dans un passage du *Traité des navigations et des voyages* de Bergeron, éd. in-8°, p. 209.

Le costume des Ghomerites offrait aussi quelques différences avec celui de leurs voisins; ils portaient le tamarck plus long et le teignaient en rouge ou en violet. Les jupes des femmes étaient en peau de mouton; elles se coiffaient avec des toques légères qui leur tombaient sur les épaules, et se chaussaient avec des sandales de cuir de porc. (Viera, *Noticias*, t. I, p. 148.) Ces insulaires étaient tous troglodytes; les grottes naturelles leur servaient d'habitation. Ils possédaient de nombreux troupeaux; l'île abondait en

(1) Viera, *Noticias*, prologue, t. III.

gras pâturages qu'arrosaient une multitude de torrents. De superbes forêts ombrageaient les montagnes, et les palmiers croissaient en foule dans leurs riantes vallées. La liqueur fermentée connue sous le nom de *miel de Palma*, que les paysans de la Gomère tirent encore aujourd'hui du dattier, était très-estimée des anciens habitants.

Les Ghomerites étaient subdivisés en quatre tribus qui avaient reconnu une autorité suprême. Amalahuyhé conservait encore cette suprématie vers la fin du quatorzième siècle ; mais à la mort de ce prince, les chefs des tribus se déclarèrent indépendants, et leurs dissensions accélérèrent le succès de la conquête. (Viera, *Noticias*, t. I, p. 195.)

L'ancienne population de Palma appartenait à la grande tribu des *Haouarythes* (*Beni' haourah*), et cette filiation explique l'étymologie du nom primitif de l'île, que le père Abreu Galindo a corrompu en celui de *Benahoave*, et qu'il traduit par *mon pays*. Ces Haôuarythes étaient subdivisés en douze tribus secondaires qui obéissaient à leurs chefs respectifs. Des rivalités avaient souvent amené des querelles sanglantes entre ces différents cercles : Echentive, prince d'*Abenguarème*, en était venu aux mains avec Mayantigo, souverain d'*Aridane*, et des attaques à l'improviste avaient eu lieu entre les tribus d'*Hiscaguan* et d'*Acero*. (Gal. mss. lib. III, cap. V, Viera, *Noticias*, t. I, p. 199.) Ces vaillants insulaires surent résister à toutes les invasions jusqu'à la fin du quinzième siècle, et si la plupart des tribus n'opposèrent à dón Alonzo le Conquérant

qu'une faible résistance, c'est que, séduites par des conditions avantageuses, elles comptèrent trop sur la foi des traités. Unies entre elles pour la défense commune, elles furent long-temps indomptables ; Bethencourt et ses Normands ne purent gagner un pouce de terrain ; plus tard, Guillen Peraza, comte de la Gomère et seigneur de l'île de Fer, qui envahit la Palma avec des forces considérables, fut battu à la première rencontre, et perdit la vie. Lorsque les *Herreños* tentèrent de venger la mort de leur seigneur en pénétrant de vive force dans le territoire d'*Aberguarème*, le prince Echentive trompa encore toutes leurs prévisions, et la sœur de Guerchagua, le chef de Tigalate, qu'ils amenèrent prisonnière, leur donna un premier exemple de ce que pouvaient la force et le courage chez les femmes de race Guanche. L'Herreño Jacomar ayant voulu la traiter en esclave, la fière insulaire le saisit à la gorge et allait l'étouffer, quand celui-ci sauva sa vie en la poignardant. Mais ce crime ne resta pas impuni. Jacomar, profitant d'une trêve, était retourné à la Palma , et Guerchagua, auquel il racontait un jour sa triste aventure, reconnaissant l'assassin de sa sœur, lui traversa le cœur avec son javelot. (Viera, *ex Galindo*, t. III, p. 149.)

L'histoire fait aussi mention d'une autre femme douée d'une force prodigieuse et non moins résolue que la sœur du chef de Tigalate. Les Espagnols venaient de débarquer à Tazacorte : Guarinfanta se présente et les défie au combat. D'abord forcée de fuir devant le nombre, elle les trompe par sa fausse

retraite; mais bientôt revenant sur ses pas, l'intrépide amazone abat celui qui la suit de plus près, et l'emporte comme une proie. Les Espagnols s'acharnent à sa poursuite; déjà Guarinfanta a gagné les bords escarpés d'un ravin, lorsque, entourée par huit combattants, elle tombe brisée de coups, au moment qu'elle allait se précipiter avec son ennemi.

Certes, de pareils traits d'héroïsme témoignent assez de la bravoure de cette nation, et justifient bien l'opinion de l'auteur des *Notices* : « Ils étaient tous » gens de cœur, dit-il ; et les femmes palmaises, douées » la plupart d'un courage viril, s'élevaient au rang » des hommes par leur force et leur audace. »

Ce caractère résolu qui distinguait si éminemment les Haouarythes se retrouve à chaque page dans la relation de Galindo. Le mépris de la mort fondé sur des idées de fatalisme, la résignation dans la souffrance, et le courage poussé jusqu'à la témérité, telles furent les idées stoïques qu'ils opposèrent à la barbarie des conquérants. Citons encore un exemple : Mayantigo, le chef de la tribu d'Aridane, reçoit en combattant une grave blessure, et bientôt la gangrène attaque son bras fracassé. Alors le guerrier, voulant prévenir les ravages du mal, s'arme de son *tafrique*, et opère lui-même l'amputation par la désarticulation du coude. (Galindo, mss. lib. VIII, cap. V.)

Mais il était des maux contre lesquels ils ne connaissaient point de remèdes, et pour ceux-là ils s'abandonnaient au destin. Bien plus affectés des peines de l'âme que des douleurs du corps et naturellement en-

clins à la mélancolie, ils avaient recours à la mort pour terminer leurs souffrances. Dans les cas désespérés, lorsque le malade ou le vieillard pressentait sa fin prochaine, il convoquait ses parents et leur faisait ses adieux en prononçant le fatal « *vaca-guare* » (je veux mourir!). Cette volonté dernière était religieusement observée ; on le transportait dans la grotte sépulcrale, et là, étendu sur un lit de peaux, un vase de lait au chevet de sa couche, le moribond s'éteignait dans son agonie. (Viera, *Noticias*, t. I, p. 181.)

Ce n'est donc pas sans raison que l'auteur des *Noticias* appelle les insulaires de la Palma, les *Spartiates des Canaries*. Si en effet, sous certains rapports, leur intrépidité dans les combats, et cet amour de la patrie dont ils donnèrent tant de preuves, les égalaient aux héros de l'ancienne Grèce, nous retrouvons aussi dans leurs mœurs des habitudes qui les rapprocheraient encore davantage des Lacédémoniens. Celui qui savait le plus adroitement piller son voisin, lui enlever ses bestiaux ou lui dérober ses armes, recevait des éloges ; on le proclamait le plus hardi.

Parmi les usages décrits par les historiens, il en est un qui paraît particulier aux Haouarythes de la Palma. Ces insulaires avaient utilisé la semence d'une espèce de chenopodée qu'ils appelaient *amagante* et qu'ils faisaient bouillir dans du lait. Ils se servaient pour manger cette pâte liquide d'un goupillon de racines de mauves réduites en filaments par la macération. Ils en faisaient aussi avec des racines de fougères qu'ils imbibaient de lait ou qu'ils frottaient avec du

beurre pour donner ensuite à sucer aux petits enfants. Ces sortes de biberons sembleraient indiquer que les femmes palmaises, comme celles de Lancerotte et de Fortaventure, ne pouvaient non plus allaiter leurs enfants, et qu'en général, dans ce climat, elles avaient recours pour les nourrir à des moyens artificiels, lorsqu'elles ne les confiaient pas à des chèvres.

Les Haouarythes de la Palma portaient le même costume que les Ghomerites : ils étaient grands et robustes; leur visage n'avait rien de disgracieux; les traits en étaient réguliers, et le prince Mayantigo fut appelé, dit-on, *Morceau du ciel*, à cause de sa belle physionomie. Quant à la couleur de leur teint, il paraîtrait qu'elle était généralement assez blanche, puisqu'un des princes d'Abenguarème avait été surnommé *Azuguahé*, qui signifiait *le brun*, sans doute pour le distinguer des autres. (Galindo, mss. lib. III, c. V.)

Mais hâtons-nous d'arriver aux Guanches de Ténériffe pour connaître à fond ce peuple de braves, car ce fut dans cette île qu'il conserva le plus long-temps son indépendance, et avec elle ses mœurs pastorales et ses vertus guerrières.

Ténériffe offrit aux conquérants une organisation politique à peu près semblable à celle de la Gomère et de la Palma. Suivant la tradition, l'autorité d'un seul avait prévalu d'abord, et *Tinerfe le Grand* fut le dernier prince qui jouit du pouvoir souverain, cent ans environ avant la conquête. Mais à sa mort ses neuf fils se séparèrent le royaume et le divisèrent en autant de principautés indépendantes, auxquelles il

faut ajouter une autre fraction du territoire concédée à un bâtard du roi nommé *Aguahuco*. Les enfants légitimes prirent le titre de *mencey* ou seigneur, et Aguahuco (le *bâtard*) reçut celui d'*Achimencey* (fils ou descendant de seigneur).

Toutefois, il paraît que les différentes tribus de Ténériffe reconnurent de tout temps la suprématie du prince de Taharo, un des neuf menceys de l'île. Le titre de *quebehi* (grandeur ou majesté), ajouté à son nom propre, le distinguait des autres. Quebehi Imobach, qui régnait à Oratave en 1464, est le seul désigné, dans un vieux document, sous le nom de Grand : « *el grand rey Imobach de Taoro.* » (Voyez Nuñez de la Peña, l. I, cap. IX, p. 71.) Son fils Quebehi-Bencomo, qui lui succéda, est qualifié de *très-puissant* par l'historien de la conquête (1).

Du reste le nom de *Taharo*, par lequel on désignait le territoire du mencey Bencomo, semble une corruption du mot *Tagoror*, qui signifiait le lieu où l'on se rassemblait pour tenir conseil, rendre la justice et assister aux grandes solennités. Or, la dénomination de *tahoro* ou *tagoror*, particulièrement affectée au domaine du mencey le plus puissant de l'île, indique assez la suprématie que ce prince exerçait sur les autres districts.

Les princes et les nobles de Ténériffe avaient pourtant leur tagoror particulier, où ils siégeaient d'habitude. C'était là qu'ils tenaient conseil, recevaient

(1) En Tahoro Bencomo el potentissimo.

leurs vassaux, et réglaient les différends. « Un vieux » *mencey assis à l'entrée de sa grotte, sur son banc de* » *pierre, et présidant son tagoror* (dit l'auteur des » *Notices*), *me rappelle les héros d'Homère.* »

A l'avénement d'un nouveau prince, la cérémonie de l'installation avait lieu dans le tagoror. Des branches de palmiers et d'autres rameaux verts décoraient l'enceinte; le sol était jonché de fleurs, et le peuple accourait en foule de toutes les vallées voisines pour assister à la fête. Le mencey, salué par acclamation, s'asseyait sur une pierre taillée en forme de siége et recouverte de peaux : alors un de ses parents les plus proches lui présentait le *royal humerus*, relique vénérée qui tenait lieu de sceptre, et qu'on conservait dans un étui de cuir. Le mencey le baisait avec respect; puis, l'élevant au-dessus de sa tête, il prononçait en ces termes la formule du serment :

« Je jure, par l'os de celui qui a porté la couronne, » de suivre son exemple et de faire le bonheur de » mes sujets. »

Les chefs, par rang d'âge, prenaient ensuite le sceptre des mains du nouveau prince, et le plaçaient tour à tour sur leurs épaules en disant :

« Nous jurons, par le jour de ton couronnement, » de nous constituer tes défenseurs, ainsi que de ceux » de ta race. » (Viana, ch. I.)

Après le couronnement, le mencey, le front ceint de laurier entremêlé de fleurs, invitait les assistants à prendre part au festin; les danses, les luttes et les jeux terminaient ensuite la cérémonie, et se prolon-

geaient pendant la nuit à la clarté des torches et des feux de joie qu'on allumait de toute part. En temps de guerre, on suspendait les hostilités pour que rien ne troublât la fête.

Lorsque le mencey parcourait ses domaines, il était précédé du sigone portant l'*añepa*, espèce de bâton de commandement orné à son extrémité d'une banderole de jonc. Dès qu'on apercevait la royale bannière, on accourait au-devant du prince pour se prosterner à ses pieds. Les plus empressés secouaient la poussière de ses sandales avec la fourrure de leur tamarck, et les baisaient avec respect. Ce témoignage de soumission et de vasselage était de rigueur à l'anniversaire du couronnement, qu'on célébrait toujours en grande pompe. Alors le peuple était admis auprès du mencey et venait lui rendre hommage. « Les uns, dit Espinosa, lui ap-
» portaient un tribut de peaux recherchées, les autres
» lui offraient des fleurs odoriférantes et des rameaux
» de fruits ; les plus riches lui baisaient la main gauche,
» les chefs et les nobles la main droite; mais tous s'a-
» genouillaient devant lui en lui disant : *Je suis ton*
» *vassal !* »

Dans ces fêtes solennelles, l'élite des guerriers défilait devant le prince et témoignait sa joie par de bruyantes acclamations, que Viana rapporte dans les termes suivants, d'après la version du P. Espinosa :

« Vive Bencomo, notre seigneur et notre soutien!
» qu'il vive malgré la rigueur du destin. » (Viana, ch. III.)

C'était dans l'enceinte du tagoror que le mencey ad-

ministrait la justice et présidait le conseil des sigones. Le délinquant, amené devant ses juges, était étendu par terre, et on lui appliquait la bastonnade avec la houlette pastorale du prince, qui avait toujours soin de faire panser ses blessures après l'exécution. Ce châtiment était celui qu'on infligeait ordinairement aux voleurs. (*Noticias*, t. I, p. 184.)

Viana parle des châtiments infligés aux enfants qui insultaient leurs pères, et qu'on condamnait à être lapidés. L'homicide recevait la peine du talion, et ceux qui se rendaient coupables d'adultère étaient enterrés vifs. La jeune fille pervertie expiait ses fautes dans la prison jusqu'à ce qu'un de ses amans se présentât pour l'épouser. (Viana, ch. I.)

Viera, suivant la version du P. Ab. Galindo, dit que le meurtrier perdait tous ses troupeaux, et qu'on l'envoyait en exil à perpétuité. « Peut-être, ajoute-t-il, » que le législateur, en agissant ainsi, avait voulu » soustraire le coupable à la vengeance des parents du » défunt. »

La loi imposait le plus grand respect pour les femmes: celui qui en rencontrait quelqu'une sur son chemin devait s'arrêter et la laisser passer sans lui adresser la parole. La bigamie n'existait pas parmi les Guanches; mais ceux de Ténériffe pouvaient répudier leur épouse pour en prendre une autre. Viana nie cette loi de répudiation.

C'est à Fray Alonzo de Espinosa que nous sommes redevables des croyances des Guanches sur la distinction des castes. « Au commencement du monde, di-

» saient-ils, Dieu créa un certain nombre d'hommes » et de femmes avec de la terre et de l'eau, et leur » répartit les troupeaux nécessaires à leur subsistance. » Plus tard, il en créa d'autres et ne leur donna rien. » Alors ceux-ci ayant réclamé leur part, Dieu leur » répondit : *Servez les autres, et ils vous donneront.* De » là proviennent les maîtres et les serviteurs, c'est-à- » dire les nobles et les roturiers. »

Dans l'ordre de cette hiérarchie, qui divisait la nation en deux corps, le *Quebehi* était le plus haut placé. Le titre de *mencey* ou seigneur s'appliquait au prince dont les chefs de la tribu avaient reconnu l'autorité souveraine, et ce titre était héréditaire. Par celui d'*achimencey* on désignait un personnage d'un rang inférieur, mais issu de famille régnante. Les *sigonès* étaient tous gentilshommes : grands vassaux des menceys, ils commandaient les gens de guerre, et prenaient place au tagoror ou tribunal de justice. Enfin, de même que dans les autres îles, les *achicaxna* ou les roturiers formaient la masse du peuple. Pauvres serfs soumis aux seigneurs, et cultivant les domaines du prince, qui leur en cédait l'usufruit, le travail faisait leur bien-être, et la véritable richesse ne consistait pour eux que dans l'accroissement des troupeaux. (*Noticias*, t. I, p. 155 et 219.)

Toutes les terres, au contraire, appartenaient au mencey, qui les distribuait à ses sujets suivant leur rang et leurs besoins; mais ces concessions n'étaient que temporaires; elles rentraient dans le domaine du prince à la mort des usufruitiers, ou prenaient plus

d'extension par l'accroissement des familles. L'impossibilité d'acquérir et de dominer les autres par la fortune contenait l'ambition, et sous ce rapport, cette loi agraire, favorable à la politique des menceys, faisait leur force et leur stabilité.

Les soins du troupeau et le choix des meilleurs herbages étaient pour les Guanches des devoirs importants, aussi y mettaient-ils toute leur science. Ces hardis pasteurs rassemblaient en quelques instants tout le bétail dispersé dans les montagnes ; ils le comptaient d'un coup d'œil, et savaient distinguer, entre mille brebis, l'agneau de chaque mère. (*Noticias*, t. I, p. 166.)

Le berger charmait ses loisirs sur la flûte champêtre, chantait ses amours ou les combats de ses pères. (*Notic.* t. I, p. 158.) Les traditions de cette vie pastorale, de cette existence des premiers temps, ont fourni à Viana les plus belles pages de son poëme, et l'épisode du prince Zebenzui, qu'il a rapporté d'après la version de Espinosa, est un exemple de cette simplicité de coutumes et de mœurs qui distinguait les anciens Guanches.

« Zebenzui, que les Espagnols surnommèrent le
» *Pauvre Hidalgo*, commandait en despote dans le
» district qui s'avance sur la côte septentrionale de
» Ténériffe, entre les montagnes d'Anaga et de Te-
» gueste. Jeune et audacieux, il poussa la témérité et
» l'abus de la force jusqu'aux actions les plus coupa-
» bles, opprimant ses vassaux et leur enlevant le fruit
» de leurs labeurs. Des rapines sans cesse renouvelées

» dans les bergeries du voisinage l'avaient rendu le
» fléau de la contrée, lorsque les pasteurs alarmés ré-
» solurent d'aller implorer le puissant Bencomo pour
» mettre un terme au brigandage dont ils étaient les
» victimes. Mais le vieux mencey, voulant concilier
» l'honneur de sa race avec les devoirs de la justice,
» prit soudain une résolution digne de son caractère.
» Il part de la vallée de Taoro, et s'engage seul
» dans des sentiers peu fréquentés pour traverser en
» quelques heures une distance de sept lieues et sur-
» prendre Zebenzui en flagrant délit. Arrivé brus-
» quement dans la grotte du prince, il le trouve ache-
» vant son repas et dépeçant encore les restes d'un
» chevreau qu'il avait dérobé la veille. A cette ap-
» parition subite Zebenzui reste comme pétrifié : il
» reconnaît le grand Bencomo, que ses vertus et sa
» sagesse ont élevé au rang suprême. « *Quebehi*, lui
» dit-il en se prosternant, ta présence en ces lieux et
» à cette heure me remplit de confusion ; toi, le pre-
» mier parmi les menceys de l'île, dans cette hum-
» ble demeure ! que puis-je t'offrir dans ma misère
» pour me rendre digne de cet honneur ? Permets du
» moins que je m'absente quelques instants, et je te
» traiterai bientôt comme tu le mérites en te rendant
» les devoirs de l'hospitalité. » Mais Bencomo le retient
» par le bras au moment qu'il allait franchir le seuil
» de la porte ; et fixant sur lui un regard sévère, il
» lui répond en ces termes : « Reste, Zebenzui, et ne
» va pas voler le bien d'autrui pour m'en faire of-
» frande ; reconnais ton égarement, et souviens-toi

» que le prince ne doit pas se nourrir aux dépens de » ses vassaux. Donne-moi de l'eau et du gofio ; c'est » la nourriture du pasteur. »

» Alors Zebenzui, tout confus, lui présente le go- » fio et l'eau, en s'excusant de manquer du sel. Le » mencey le délaie lui-même, et continue ainsi en » savourant ce mets grossier : « O Zebenzui ! si » tu savais apprécier le goût de la farine pétrie par » des mains pures, et que les larmes du pauvre n'ont » pas humectée ! les brebis grasses cuites dans le » lait, les tendres agneaux arrachés violemment du » sein de leurs mères et ravis au berger sans dé- » fense, sans te faire plus riche, misérable prince, te » rendront l'opprobre des tiens et l'exécration de tes » sujets. »

» Le mencey se lève en achevant ces paroles, et s'é- » lançant hors de la grotte, il reprend le chemin de » la montagne et disparaît aussitôt. Zebenzui n'ose » lever les yeux ni faire un pas pour le suivre. Le dis- » cours du noble vieillard avait touché son âme et » disposé son cœur à de meilleurs sentiments... etc. » (Viera, *Noticias*, t. I, p. 215. Viana, ch. x.)

Industrie.

Le sol de Ténériffe, par sa nature volcanique et ses cavités souterraines, offrit aux premiers habitants un grand nombre de grottes spacieuses dont ils firent leurs demeures habituelles. En hiver, ils préféraient

celles qui étaient situées sur le littoral; mais pendant l'été ils allaient s'établir dans l'intérieur de l'île, sur les berges des grands ravins, pour y respirer l'air frais de la montagne. Les grottes d'hiver qu'on voit encore à Ténériffe ont été la plupart creusées de main d'homme. Les Guanches les taillaient dans le tuf; les plus belles sont celles du district de Guimar, connues sous le nom de *las cuevas de los reyes*. On les trouve à la sortie du bourg, en descendant vers le ravin de Chimisay; elles sont toutes situées le long de la même berge; quelques-unes offrent, dans leurs compartiments, plusieurs chambres carrées, dont la principale reçoit le jour par la porte d'entrée; les autres ne devaient servir que de chambres de repos ou de celliers à provisions. Des banquettes taillées dans le massif de la roche ont été ménagées tout le long des soubassements de la première chambre, où l'on voit encore des espèces de niches creusées dans l'épaisseur des parois, et destinées sans doute à y placer des vases d'eau et de lait.

Les Guanches de Ténériffe étaient très-habiles à tresser des cloisons de roseaux; ils fabriquaient des filets de jonc, des nattes, des paniers et des espèces de havresacs en feuilles de palmier. Leurs autres ustensiles consistaient en vases d'argile ou de bois dur, en aiguilles et hameçons d'os ou d'épine de poisson, en cordes de boyaux, etc. Ils savaient mouler aussi des petits grains cylindriques en terre cuite d'une couleur brune-rougeâtre, qu'ils perçaient d'un trou pour les enfiler ensemble et en faire des colliers. Ils

excellaient encore dans le tannage et dans tout ce qui tenait à la préparation des peaux dont ils faisaient usage comme vêtements, chaussures, tapis, couvertures, etc. Quelques auteurs canariens ont assuré aussi qu'ils avaient certaines idées de l'art du dessin et de la peinture. Viera fait mention de plusieurs ornements peints avec de l'ocre rouge et d'autres terres colorantes. (*Pintores que pintaban en piedras bruñidas con almagre, gis, ocre y otras tierras de color*, t. I, p. 158.)

Les Guanches portaient le tamarck et des espèces de guêtres qu'ils appelaient *huirmas*, des bottines de peau ou des sandales à peu près semblables à celles dont les Valenciens font usage en Espagne, et qu'ils ont imitées des Maures.

Les renseignements de Viana sur le costume des femmes se rapportent à ceux des autres historiens de la conquête. On retrouve dans sa description *les longues jupes de fine peau* dont parlent les chapelains de Bethencourt, de même que le tamarck court et serré à la ceinture. C'est ainsi qu'il dépeint celui que portait la princesse Dacil. Le poète historien n'oublie pas non plus les colliers de petites coquilles, entremêlées d'ambre, qui ornaient son cou (ch. III).

Les Guanches tiraient de leurs troupeaux leur principale nourriture, préférant la chair de chevreau à toutes les autres. Celle des lapins sauvages était aussi très-estimée, s'il faut en croire les auteurs canariens. Ils faisaient cuire ces viandes au four, en les renfermant sous terre dans une petite fosse sur

laquelle ils allumaient un bûcher. Le gofio se mangeait après la viande, et on le pétrissait avec du lait, du miel de palme ou de mocan. Quelquefois aussi ils n'employaient que l'eau, dans laquelle ils jetaient alors un peu de sel.

Les terres qu'ils cultivaient leur fournissaient le grain nécessaire pour leur gofio. Ils conservaient ce grain dans des silos, et après la récolte commençaient les réjouissances publiques du *Benesmen*.

La méthode en usage à Ténériffe pour faire le beurre était fort simple : une outre, à demi remplie de lait, était suspendue à l'extrémité d'une petite corde, tandis que deux femmes, placées à huit ou dix pas de distance, se la renvoyaient alternativement en la faisant balancer, jusqu'à ce que la partie butyreuse eût acquis le degré de consistance convenable.

Pour fournir à la grande consommation de laitage, les pasteurs ne laissaient prendre aux jeunes chevreaux que fort peu d'aliments, en les empêchant de téter les chèvres mères lorsqu'elles étaient au pâturage.

Les Guanches n'eurent aucune idée de la navigation; ils ne pensèrent jamais à construire des barques ni des pirogues, et ne s'adonnèrent à la pêche que le long du littoral. Cette industrie, bien que fort peu avancée, dut leur offrir cependant de grandes ressources dans une mer aussi abondante, soit avec des hameçons, avec des dards pour harponner le poisson qu'ils attiraient pendant la nuit près du rivage par l'éclat des flambeaux, soit enfin en empoisonnant les mares que les eaux formaient en se retirant.

Art militaire.

Un peuple presque toujours sur la défensive à cause des fréquentes querelles que soulevaient entre eux les chefs de tribus ; des guerriers doués d'un courage à toute épreuve, d'une légèreté sans exemple, d'une force corporelle que les exercices gymnastiques rendaient encore plus puissante, prompts à se soustraire à tous les coups avec cette rapidité de mouvement et cette hardiesse qui leur faisait braver le danger, de pareils hommes ne devaient s'assujettir à aucune tactique régulière, lorsqu'il s'agissait d'entrer en campagne pour avoir raison d'une insulte ou se défendre contre un agresseur. Aussi leurs attaques se faisaient-elles toujours à l'improviste, en poussant de grands cris. L'avantage du lieu pour engager l'action était ce qu'ils recherchaient le plus. Ingénieux en stratagèmes, ils disposaient leurs embuscades, se divisaient en plusieurs bandes pour tomber sur l'ennemi à un signal convenu. En temps de guerre, les tribus confédérées se communiquaient les avis au moyen de feux qu'elles allumaient au sommet des montagnes, et des vedettes placées de loin en loin s'avertissaient par des sifflements qui se faisaient entendre à une grande distance. Les prisonniers étaient respectés, et chaque parti les échangeait contre ceux des siens qui avaient eu le même sort. (*Noticias*, t. I, p. 187.)

Les armes étaient la massue ou *magado* ; la hache, dont un morceau d'obsidienne formait le tranchant ;

la lance, de huit à dix pieds de long et faite de bois durci au feu; le javelot, qu'ils lançaient avec une grande adresse; le banot, espèce de dard très-redoutable et disposé de manière qu'une de ses entailles restait dans la blessure à mesure que le manche pénétrait dans les chairs. Ils se servaient aussi comme défense de rondelles en écorce de dragonnier; mais dans le combat, avant d'en venir aux mains avec leurs ennemis, les pierres étaient leur premier moyen d'attaque et leur principale ressource pendant la durée de l'action. Ils combattaient ordinairement presque nus, et ceux qui ne se servaient pas de bouclier avaient coutume de rouler leur tamarck sur le bras gauche pour se garantir des coups qu'on leur portait.

Les luttes et les combats simulés, qui finissaient souvent par devenir très-sanglants, étaient le programme de presque toutes les réjouissances publiques. Les lutteurs se frottaient le corps avec de la graisse, et se roidissaient les membres en embrassant le tronc d'un jeune arbre, afin de se donner de la souplesse et de se disposer à l'action. Avant de commencer le combat, les athlètes demandaient licence au chef des *Sigonès* (ou des *Guayres* si le combat avait lieu à la grande Canarie) (1), puis ils se présentaient dans l'arène accompagnés de leurs parents et amis, qui devaient être spectateurs

(1) L'auteur des *Notices*, t. I, p. 162, décrit ce combat à outrance comme particulier aux habitants de la grande Canarie : il cite le chef des Guayres et le faycan comme les juges du camp; mais Viana (chant I) assure que ces sortes de tournois avaient lieu aussi chez les Guanches de Ténériffe.

impassibles. L'arène était ordinairement un petit tertre relevé en forme de plateau, d'où les combattants pouvaient être aperçus de toute la multitude. A chaque extrémité de ce champ d'honneur on plaçait deux grandes pierres plates, d'environ deux pieds de large. Après la lutte, les deux champions, armés de plusieurs cailloux, de la longue lance, et de leur hache bien affilée, se portaient à chaque bout de l'arène, et là, sans remuer les pieds de la même place, ils devaient d'abord parer réciproquement les coups de pierre. Il était rare qu'un des deux fût touché dans ce premier essai d'adresse, tant ils mettaient l'un et l'autre de légèreté dans leurs mouvements. Après ce début, ils commençaient à se rapprocher pour s'attaquer avec la lance et la hache. Alors ce n'était plus qu'un combat à outrance, et souvent de graves blessures venaient mettre fin à leur fureur guerrière. Dans ce cas, le chef des Sigonès ou des Guaynes interposait son autorité en criant : *Gama! gama!* (assez! assez!) Une lance brisée suffisait parfois pour terminer le combat ; ou bien si aucun accident n'était survenu, et que les champions parussent fatigués, on faisait suspendre l'attaque; leurs amis leur apportaient de l'eau et des vivres; puis, après qu'ils s'étaient rafraîchis, on leur donnait le signal pour recommencer de plus belle.

Idées morales, Funérailles et Embaumements.

Après avoir décrit les coutumes guerrières de ce peuple célèbre, disons un mot de ses vertus morales, en rapportant, d'après Galindo, les préceptes de cette doctrine si simple et si pure que les Guanches enseignaient à leurs enfants :

« Fuyez celui que ses vices rendent méprisable aux » yeux du monde, si vous ne voulez devenir le scan- » dale et la peste du genre humain.

» Soyez bons, pour qu'on vous aime ; méprisez les » méchants, et méritez l'estime de tous les hommes » de bien qui honorent le pays par leurs vertus et » leur courage. » (Galindo, mss. l. II, ch. III.)

Aussi les princes guanches, doués la plupart d'une grande valeur, et élevés dans ces principes de justice et de haute sagesse, surent s'attirer le respect et l'amour de leurs sujets. Le peuple vénérait le mencey, et après sa mort il conservait pour sa mémoire ces sentiments d'affection dont il lui avait donné des preuves durant sa vie. Son corps, soigneusement embaumé et cousu dans plusieurs peaux, était renfermé dans un sépulcre de genevrier ou de pin qu'on déposait dans une grotte escarpée.

Ce respect pour les morts et le soin que l'on prenait de leur conservation s'étendaient presque sur toutes les classes de la société. Les plus pauvres étaient simplement enveloppés dans leur tamarck ; on les

entassait dans des cavernes où l'on trouve encore leurs ossements que le temps a blanchis.

Les Guanches possédèrent le secret des embaumements, et leurs momies, qu'ils appelaient *xaxos*, étaient préparées d'après une méthode analogue à celle des anciens Égyptiens. Suivant la tradition, il existait à Ténériffe une classe d'hommes et de femmes qui exerçaient le métier d'embaumeurs. « Ces gens-là, dit le père » Espinosa, ne jouissaient d'aucune considération ; ils » vivaient isolés; on fuyait leur contact, car on les » regardait comme immondes, n'étant employés qu'à » vider les cadavres. Ceux, au contraire, qui se char- » geaient spécialement d'embaumer le corps avaient » droit au respect de leurs concitoyens. » (*P. Espin.* lib. I, ch. III. p. 27.)

Voici ce que cet auteur rapporte sur la manière d'opérer :

« Le corps du défunt était placé sur un banc de pierre pour procéder d'abord à sa dissection par l'extraction des intestins. On le lavait deux fois par jour avec de l'eau froide mêlée de sel, en ayant soin de bien imbiber les oreilles, les narines, les doigts des mains et des pieds, et toutes les parties délicates ; on l'oignait ensuite avec une composition de beurre de chèvre, d'herbes aromatiques, d'écorce de pin pilée, de résine, de poussière de bruyère et de pierre-ponce, et d'autres matières astringentes et dessiccatives, puis on le laissait exposé au soleil pendant quinze jours. Pendant cet intervalle les parents du mort chantaient ses louanges et se livraient à la douleur. Lorsque

le corps était bien desséché et qu'il était devenu très-léger, on l'enveloppait dans des peaux de brebis et de chèvres tannées ou crues, suivant son rang, et on lui faisait une marque pour le reconnaître au besoin. Après cette opération, il était porté dans une des grottes sépulcrales destinées à ce pieux usage et situées dans des endroits presque inaccessibles. Les corps qu'on enfermait dans des sépulcres étaient placés debout contre les parois de la grotte ; les autres étaient disposés les uns à côté des autres sur des espèces d'échafaudages en branches de genevrier, de mocan ou d'autres bois incorruptibles. » Quelquefois les momies ne reposaient que sur de simples couches de petites bûches, et c'est ainsi que nous les avons retrouvées nous-mêmes dans une caverne que nous visitâmes durant notre séjour à Ténériffe (1).

Viana, qui a décrit la manière d'embaumer d'après les renseignements d'Espinosa, suppose que la pâte aromatique et astringente qui servait à oindre le corps extérieurement, était aussi introduite dans l'intérieur ; mais il a omis les bains d'eau saline qui rapprochent si essentiellement la méthode des Guanches de celle des Égyptiens, décrite par Hérodote. L'auteur des *Notices* croit que l'ouverture des cadavres se faisait au moyen de pierres tranchantes qu'on tirait de ces obsidiennes désignées sous le nom de *tabona* par les anciens habitants, ce qui rappellerait en quelque sorte *les pierres éthiopiques* employées pour

(1) Voyez *Hist. nat. des îles Can.* t. I, 2e part. *Miscel. Can.* p. 103.

ouvrir le corps sur le côté, et dont il est aussi fait mention dans Hérodote. On a observé en effet l'incision pratiquée sur le flanc dans plusieurs momies qui ont été ouvertes.

On lit dans les *Transactions de la Société royale de Londres*, une relation d'un voyageur sur les momies guanches, écrite peu d'années après la conquête. Quelques anciens habitants de Ténériffe voulant lui témoigner leur reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus en sa qualité de médecin (1) et lui donner en même temps une preuve de confiance, lui firent visiter une grotte sépulcrale où étaient ensevelis leurs aïeux. La caverne était située dans le district de Guimar, encore peuplé à cette époque par les Guanches qui avaient été épargnés après la pacification de l'île. Les momies entassées dans cet antre étaient toutes disposées par couches : les chairs, en parfait état de conservation, étaient recouvertes d'une peau aussi sèche que du parchemin. Il y en avait environ trois ou quatre cents, les unes debout, les autres étendues sur des brancards d'un bois aussi dur que le fer. Les pieds et la tête restaient en dehors de l'échafaudage, et deux pierres, placées à l'extrémité, servaient à les soutenir. On voyait à côté de ces momies des vases de terre qui avaient été remplis de lait ou de beurre. Les Guanches qui accompagnèrent le voyageur dans cette visite funèbre lui dirent qu'il

(1) Bergeron, qui a traduit la relation anglaise, d'après le recueil d'Hakluit et de Purchas, nous apprend que le voyageur dont il est ici question était Thomas Nicols, qui visita les Canaries en 1526.

existait à Ténériffe plus de vingt grottes où l'on conservait les corps de leurs princes et d'autres personnages de distinction, mais qu'ils ne connaissaient pas eux-mêmes l'entrée de ces catacombes, attendu que le secret en était gardé par des vieillards d'une discrétion à toute épreuve.

Ce n'est plus que de loin en loin qu'on parvient à découvrir de nos jours ces anciennes cavernes dont les Guanches muraient l'entrée avec tant de soin, dans la crainte des profanations. Viera fait mention de la fameuse grotte du *barranco de Herque*, située à Ténériffe, entre Arico et Guimar, qui fut explorée en 1770 et qu'il eut occasion de visiter lui-même. « Elle était très-vaste à l'intérieur, dit-il, bien que son entrée fût fort étroite. Les parois offraient plusieurs niches creusées dans le roc. Plus de mille momies y avaient été déposées... Je pus admirer pour la première fois l'art avec lequel nos Guanches embaumaient les morts qu'ils voulaient rendre éternels, et j'étais peut-être en présence de ces anciens habitants des Fortunées contemporains du roi Juba (1). »

Au commencement de ce siècle, des Orseilleurs firent la découverte d'une autre caverne située dans un des ravins de la côte, entre les bourgs de Taceronte et du Sauzal. Ces catacombes ont fourni des momies à presque tous les cabinets d'histoire naturelle de l'Europe. Nous fûmes nous-mêmes assez heureux pour visiter une ancienne grotte sépulcrale, mais cette

(1) Noticias, t. I, p. [illegible].

exploration ne répondit pas entièrement à notre attente (1).

Nos observations sur des momies retirées de diverses cavernes, nous portent à croire qu'il existait chez les Guanches des différences dans la manière d'embaumer, suivant le rang et la richesse des individus. On a trouvé des momies qui avaient jusqu'à six enveloppes, tandis que d'autres n'étaient cousues que dans une seule peau de chèvre. Ces peaux tannées paraissaient avoir été appliquées humides sur le cadavre, car quelques-unes avaient si bien pris les formes de l'individu, qu'après la destruction du corps elles étaient restées moulées comme des cuirasses. Dans les momies d'une classe supérieure, les peaux mortuaires sont très-finement tannées, fort souples, cousues de plusieurs pièces et avec une délicatesse admirable; leur couleur tire au brun-rouge; les bandelettes qui les entourent et les tiennent liées ensemble sont aussi de la même matière; quelquefois un crochet, en corne de chèvre ou en os, est noué à l'extrémité de la bandelette et sert à la fixer autour du corps. On peut de prime-abord distinguer les deux sexes à la position des bras : les hommes les ont étendus le long des cuisses et les femmes les tiennent croisés sur le ventre. Parmi les momies que l'on retira de la grotte de Taceronte, il s'en trouva une dont le corps avait appartenu à une vieille femme qui avait été disséquée dans une position accroupie, les jambes repliées

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Can.* t. I, 2e part. *Miscellan. Can.* p. 108.

aux genoux, à la manière des momies péruviennes. La tête était aussi recouverte d'un capuchon et paraissait assez bien conservée; les pommettes des joues étaient très-saillantes, le front étroit et ridé, le nez petit et la bouche très-fendue. En général on retrouve les momies guanches dans un parfait état de conservation; les chairs seulement ont acquis une couleur brune, mais sans une grande altération des formes; les dents sont toujours d'une extrême blancheur; les sourcils existent encore, le visage a conservé ses principaux traits, la tête porte ses cheveux et le menton sa barbe; chez plusieurs individus la chevelure est assez longue, d'un châtain clair tirant sur le roux. Viera dit avoir vu des momies avec des cheveux d'un roux doré. « *He visto algunos esqueletos ó momias de estas Guanchinesas en cuyos craneos se conservaban los cabellos dorados* (1).

On trouve dans les cavernes qui ont servi de catacombes un grand nombre de ces petits grains cylindriques en terre cuite dont les Guanches faisaient des colliers, et qu'on a faussement assimilés aux *quipos* des Péruviens.

Des Naturels de Canaria.

Le père Abreu Galindo a donné dans ses manuscrits (2) plusieurs traditions historiques sur l'île de

(1) *Noticias*, t. I, p. 127.
(2) Liv. II, chap. VIII, et Viera (ex Galin.), *Noticias*, t. I, liv. II, p. 199.

Canaria, que l'on appela la grande Canarie après sa conquête. Cette île avait éprouvé une révolution politique dans la forme de son gouvernement quelques années avant l'invasion des Européens. Pendant longtemps ses populations avaient été divisées en dix tribus indépendantes qui obéissaient à leurs chefs respectifs. *Galdar*, *Telde*, *Aguimez*, *Texeda*, *Aquexata*, *Agaete*, *Tamaraazayte*, *Artebirgo*, *Artiacar* et *Arucas*. sont les noms que l'historien donne à ces dix tribus, et que portent encore aujourd'hui les petites villes ou les bourgades dont le territoire était occupé par les aborigènes.

Une femme douée d'un courage au-dessus de son sexe sut profiter avec habileté de l'empire qu'elle exerçait sur l'esprit de ses compatriotes pour changer tout-à-coup la constitution de l'état. Andamana était son nom ; audacieuse autant que rusée, elle se disait inspirée du ciel. Le peuple la consultait comme un oracle et avait foi en ses prédictions. Andamana décidait à son gré de la paix et de la guerre ; tous les jugements étaient soumis à son approbation. Associant à ses projets ambitieux un de ses plus grands admirateurs, Andamana épousa Gumidafe, vaillant guerrier de la tribu de Galdar, et les Canariens ne tardèrent pas à avoir un maître. Gumidafe, à la tête d'une petite armée recrutée par l'ascendant d'Andamana et que de nouveaux partisans rendirent bientôt plus nombreuse, soumit successivement toutes les tribus de l'île à son obéissance, et remplaça l'oligarchie par le gouvernement d'un seul.

Gumidafe et Andamana, proclamés premiers *Guanartemes* de Canaria, fixèrent leur résidence à Galdar, et réunirent autour d'eux les guerriers les plus illustres et en général tous les hommes les plus distingués par leur naissance et le rang qu'ils occupaient. Leur règne fut pacifique ; sa durée est restée inconnue; mais d'après les renseignements que nous fournit l'histoire à partir du règne de leur successeur, il paraît que Gumidafe et sa femme moururent vers la fin du quatorzième siècle.

Leur fils Artemi Semidan, qui les remplaça, avait hérité de la valeur de son père, et ne tarda pas à en donner des preuves en repoussant avec avantage les premières invasions des Européens, car ce fut de son temps que les aventuriers commencèrent leurs pirateries sur les côtes de l'île. Ce prince accrédita parmi eux le nom et le courage des Canariens. Il fut blessé, dit-on, dans le combat d'Arguineguin en 1406, et mourut vers le milieu du quinzième siècle, laissant à deux jeunes princes l'exemple d'une vie qu'il avait entièrement consacrée au service de la patrie.

Tenesor Semidan et Bentaguayre Semidan, fils de l'*Artemi*, furent reconnus comme guanartemes et se partagèrent le gouvernement de l'île. Le premier conserva le pays de Galdar, depuis le bourg de Tamarasayte jusqu'à la vallée appelée aujourd'hui l'*Aldea de San Nicolas*, y compris le district d'Arguineguin et de Tunte ; le second prit possession du pays de Telde et des cantons d'Argones, de Cendro et d'Aguimez. Ces deux états, bien qu'indépendants, restèrent quelque

temps unis d'intérêts. Ils formaient chaque année, par la réunion de l'élite des guerriers et des nobles, une espèce de diète sous le nom de *sabor* ou *tabor*, dans laquelle on traitait des affaires publiques. Le *sabor* se tenait toujours dans l'ancienne principauté de Galdar; il était présidé par le guanarteme de Telde, assisté de ses *guayres* ou conseillers.

Ces traditions en nous faisant connaître les principaux événements qui se rattachent à l'histoire politique de la grande Canarie, nous font aussi apprécier le caractère des principaux chefs de l'île. Nous trouvons en outre dans ces anciennes chroniques plusieurs indications importantes sur les mœurs et coutumes. De même qu'à Ténériffe, ce sont ici des chefs ambitieux et toujours prêts à profiter des dispositions belliqueuses d'un peuple prêt à courir aux armes à la première levée de boucliers; la même hiérarchie existe dans les rangs de la société; d'abord les *guanartemes* au lieu des *menceys*, puis les *guayres* qui remplacent les *sigonès*, et ensuite les *achicaxna* ou les roturiers qui portaient les cheveux courts. Le *sabor* ou *tabor* a une analogie remarquable avec le *tagoror* que présidaient les princes guanches. Comme à Ténériffe, c'était l'assemblée des états et peut-être aussi le lieu où chaque chef rendait la justice. Du reste, nous avons déjà fait observer que l'on désigne aussi sous le nom de *tagoror*, dans la grande Canarie, une enceinte du district de Galdar.

Mais cherchons d'autres renseignements dans les écrits des historiens de la conquête.

Noblesse.

Les guerriers de race noble s'élevaient environ à dix mille combattants : « Bethencourt s'adressant à un de ses compagnons d'armes, disent ses chapelains, et voulant le détourner de l'entreprise qu'il lui proposait de tenter sur la grande Canarie, lui répondit en ces termes : « *Je suis adverty qu'ils sont dix mille gentilshommes, et ne sommes pas gens pour eux* (1). » Azurara ne porte ce nombre qu'à deux cents, mais peut-être que par le titre de chevaliers il n'a voulu désigner que les guayres.

Les nobles, dit Viera, se reconnaissaient à des distinctions particulières et jouissaient de certains priviléges. Ils portaient la barbe et les cheveux longs. Le *faycan* ou le grand prêtre, dont l'autorité balançait celle des princes (2), avait seul le droit de conférer

(1) *Hist. de la prem. desc. et conqueste*, p. 171.

(2) Dans les fragments historiques recueillis par Fr. Pedro de Quesada sur le manuscrit d'André Bernaldes, il est question de l'autorité des faycans, que le chroniqueur appelle *fagzanes*. Nous traduisons littéralement ce singulier passage, qui établit la distinction entre les grands prêtres et les guanartèmes ou *guadartèmes*, d'après l'orthographe du copiste: « Dans la grande Canarie il y avait deux guanartèmes et deux faycans; » les guanartèmes étaient rois, exerçant la suprématie sur le temporel; » l'autorité des faycans s'étendait sur le spirituel, comme celle des évêques. » Ainsi l'un était roi, et l'autre évêque de Galdar; l'un était roi, et l'autre » évêque de Telde. L'île se trouvait donc divisée en deux royaumes; celui » que gouvernait le roi de Telde était plus étendu et comptait un plus » grand nombre d'habitants. — En la gran Canaria havia dos guadarte» mes é dos fagzanes: los guadartemes eran reyes en lo seglar é en todo » mayores; los fagzanes eran ansi como en lo espiritual como obispos. El

la noblesse et d'armer les chevaliers. La loi exigeait que l'aspirant fût reconnu possesseur de terres et de troupeaux, descendant de noble, et en état de porter les armes. Le jour de la cérémonie, il se présentait devant l'assemblée des guayres, les cheveux flottant sur les épaules. Le faycan, interpellant l'assemblée, disait à haute voix : « Vous tous qui m'écoutez, je » vous conjure, au nom d'*Alcorac* (Dieu), de déclarer » si vous avez vu *tel*, fils de *tel*, entrer dans une ber- » gerie pour traire ou tuer des chèvres (1), si vous » l'avez vu préparer lui-même son repas, commettre » des rapines en temps de paix ; s'il s'est montré dé- » loyal ou insolent par paroles ou par actions, surtout » envers les femmes. » Lorsqu'on répondait négativement à toutes ces questions, le faycan faisait approcher le récipiendaire et lui coupait la pointe des cheveux un peu au-dessus des épaules, l'armait du *magado* ou javelot de guerre pour qu'il s'en servît à la défense du prince. Dès cet instant le jeune guerrier pouvait s'asseoir parmi les nobles ; mais s'il se trouvait parmi les assistants un seul témoin qui prouvât qu'il avait manqué à une des conditions exigées

» el uno era rey, y el otro obispo de Galdar, i el otro rey de Telde, i el otro » obispo de Telde, que eran dos parcialidades é dos reinos en toda la isla, » i era mayor el rey de Telde de mas gente que el otro.... » (Fragments [illegible] de P. Quesada, d'après A. Bernal, ch. IV, ch. 63 de l'[illegible] de los reyes [illegible].

(1) C'est sans doute cette disposition de la loi qui a fait dire à [illegible] : « Les Canariens méprisent les bouchers : ceux qui se vouent à cette pro- » fession sont très-mal considérés ; personne ne voudrait les admettre à » sa table. »

par la loi, le faycan lui coupait toute la chevelure, et il rentrait dans la classe plébéienne des *achicaxna* ou des tondus (1). Il paraît qu'Azurara eut connaissance de ces réceptions chevaleresques par les renseignements des navigateurs portugais, puisqu'il s'exprime en ces termes dans sa *Chronique* : « Lorsque les chevaliers viennent à mourir, les autres se réunissent pour procéder à l'élection de ceux qui doivent remplir les places vacantes, et le choix tombe toujours sur les fils de chevalier, afin d'en compléter le nombre. Ces chevaliers, ajoute Azurara, ne s'allient jamais avec les classes inférieures et appartiennent à la noblesse *la plus pure*. Eux seuls conservent et gardent les traditions des croyances religieuses, dont ils ne divulguent et ne laissent croire aux autres que ce qu'il leur plaît. »

C'était toujours entre les guerriers les plus nobles et les plus vaillants que les guanartèmes de Canaria choisissaient leurs guayres ou conseillers. Chaque prince en avait six auprès de lui qui remplissaient les fonctions de ministres.

Force et adresse.

Parmi les guayres dont l'histoire a conservé les noms (2), *Adargoma*, aux épaules de rocher, fut

(1) Viera, *Noticias*, t. I, p. 154.

(2) Les guayres de Galdar les plus renommés furent *Adargoma*, *Tazarte*, *Doramas*, *Tijama* et *Gayfa*. Parmi ceux de Telde on cite *Maninidra*, *Nenedan*, *Bentaguaya* et *Gamiraygana* (Viera ex Galindo, t. I, p. 203.)

un des plus célèbres. Cet Hercule canarien abattait, dit-on, d'un seul coup de pierre la palme qu'il avait prise pour but sur le dattier le plus élevé, et l'on sait la résistance que ces grandes feuilles opposent même à la hache la plus affilée. Il pouvait lutter deux heures consécutives sans se reposer. Nul homme, disent encore les historiens qui nous fournissent ces détails, ne pouvait, de toute la force de ses deux bras, l'empêcher de porter à ses lèvres un vase rempli d'eau sans en verser une seule goutte, ni lui faire vaciller la main tandis qu'il buvait (1).

Dans un combat singulier qu'il soutint contre Gariraygua, un des plus vaillants guerriers de Telde, pour décider la querelle qui s'était soulevée entre les deux principautés de l'île, on raconte qu'il tomba sous son antagoniste au milieu de la chaleur de la lutte; mais en même temps il l'étreignit avec tant de force entre ses bras nerveux, qu'on entendit presque aussitôt le craquement des os, et que le malheureux Gariraygua, prêt à rendre l'âme, se vit forcé de demander quartier. Ce redoutable athlète fut fait prisonnier par l'alferez Sotomayor, au combat de Giniguada, après avoir eu la cuisse traversée par la lance de Juan Rejon, général de l'armée conquérante. Le robuste Adargoma, envoyé à Séville avec d'autres captifs, se fit admirer des Espagnols par sa force extraordinaire.

Guanhaven et Caytafa furent aussi deux guayres

(1) Galindo, *Mss.* lib. II, cap. VIII. (Viera, op. cit.)

de Telde d'une intrépidité héroïque. Ces barbares, engagés ensemble dans une lutte, pendant des réjouissances publiques, combattaient depuis long-temps sans qu'il leur fût possible de remporter le moindre avantage l'un sur l'autre, lorsque Guanhaven, irrité de cet assaut sans résultat, dit à son antagoniste : « Tu es vaillant, j'en conviens ; mais serais-tu capable de me suivre ? — Je suis prêt ! » répond Caytafa ; et les deux champions marchent ensemble d'un pied ferme jusqu'au bord d'un affreux précipice. Guanhaven, transporté de fureur, s'élance dans l'abîme : Caytafa, possédé d'une égale exaltation, imite son exemple, et leurs corps vont se briser sur les rochers qui bordent la côte.

Parmi les combats gymnastiques, celui du pugilat était le plus usité à la grande Canarie les jours consacrés aux exercices du corps ; mais de toutes les prouesses la plus audacieuse consistait à gravir des escarpements presque inaccessibles pour y planter d'énormes poteaux de bois qui restaient fixés au rocher comme d'honorables souvenirs. Le P. Abreu Galindo assure avoir vu encore de son temps plusieurs de ces poteaux placés sur les plus hautes crêtes de l'île, et tellement enfoncés dans le roc qu'aucune force humaine n'aurait pu les ébranler (1).

(1) Galindo, *Mss.* lib. II, cap. II.

Danses et chants.

La danse était aussi un des exercices favoris de ces insulaires, et celle qu'on connaît en Espagne sous le nom de danse canarienne (*bayle canario*) fut introduite en Andalousie avec les captifs qu'on amena à Séville.

« Les îles Canaries, dit Gomara dans son *Histoire » des Indes*, ont fait connaître au monde deux choses » qui leur assurent la célébrité : ces jolis oiseaux si » estimés par leur chant et cette danse canarienne si » variée et si gentille. » Viera nous apprend que les anciens naturels s'accompagnaient parfois avec de petits tambours et des flûtes de roseau ; mais lorsque ces instruments leur manquaient, les chants et les battements de mains suivaient la mesure en quatre temps. « La danse canarienne (ajoute-t-il) s'exécutait deux à deux ou plusieurs ensemble, et consistait dans une grande légèreté de pieds accompagnée de mouvements de corps très-expressifs. »

Ce fut probablement cette même danse qui fixa l'attention des explorateurs partis de Lisbonne en 1341. « Leur chant est fort doux, écrivaient-ils en parlant » des naturels de Canaria ; ils dansent presque à la » mode française. » (*Cantant dulciter et ferè more gallico tripudiant.*)

Selon Viera, les élégies que les Canariens déclamaient en chantant avaient été traduites en espagnol,

et auraient attendri les cœurs les plus froids (1). Ces petits poèmes, dans lesquels les guerriers exprimaient leurs amours et leurs infortunes, rappelaient parfois des souvenirs historiques, et ressemblaient beaucoup aux *Zambras* moresques (2).

Armes.

Les principales armes des Canariens étaient le *magado* ou *magote* et la lance. Il y avait deux sortes de magado : le premier était le javelot de guerre; le second, qu'on trouve cité par Viana sous le nom de *moca* ou *mocaz*, avait la forme d'une petite massue armée à l'extrémité de deux fortes boules garnies de pierres tranchantes. Ce fut d'un coup de magado, lancé d'une main sûre, que l'intrépide Doramas tua, en combat singulier, l'hidalgo Juan de Hazes monté sur son cheval andalou, et qu'il lui perça le cœur, après lui avoir traversé de part en part sa rondache et sa cotte de maille (3).

La hache, en jaspe verdâtre, faisait partie de l'armure des guerriers. Elle portait une pointe à l'opposé du tranchant, et figurait assez bien celle des anciens Gaulois.

L'usage du bouclier était commun parmi les Ca-

(1) *Noticias*, t. I, p. [illegible].

(2) « [illegible] *Zambras*. » Viana, *Noticias*, t. I, ib.

(3) Galindo, [illegible] Viera, *Noticias*, t. [illegible], p. [illegible].

nariens. Il avait la forme d'un écusson décoré de dessins de différentes couleurs.

Costume.

Le costume des chefs se distinguait des autres. Dans la relation de Nicosolo da Recco il est question de tabliers (*femoralia*) faits avec une espèce de natte dont ces insulaires s'entouraient les reins et de laquelle pendaient un grand nombre de fils de palmier ou de jonc. Le narrateur, en parlant des Canariens qui furent amenés à Lisbonne, s'exprime en ces termes : « Le tablier du chef est de feuilles de palmier, tandis que les autres le portent en jonc peint en jaune et en rouge. » *Hic femoralia palma habet, reliqui verò juncorum picta croceo et rufo.* Nous retrouvons encore ce même tablier dans les annotations d'André Bernaldez (1), et nous avons vu que cette partie de l'habillement des anciens Canariens avait été décrite par les chapelains de Bethencourt.

Ces insulaires portaient aussi le tamarck. Viera, d'après les renseignements de ses devanciers, parle en outre de bonnets de peau de chèvre faits d'une seule pièce, et qu'on portait le poil en dehors, de manière que les pattes de derrière de l'animal tombaient

(1) «... En la gran Canaria unas traian bragas de palmas como por pala ellos i ellas, empero no cubrian bien los lugares inhonestos porque no eran cerradas por abajo, salvo una cuerda ceñida por las caderas, i de alli colgaban una hocadura de palmas ripiadas.» Fragm. mss. du P. Quesada, d'après A. Bernal. ch. II. (Cap. LXIII de l'*Hist. de los reyes catol.*)

sur les oreilles, tandis que celles de devant se croisaient sur le cou (1). Les femmes faisaient usage de jupes courtes; leurs cheveux étaient tressés avec des joncs en couleur et attachés par derrière.

A ces ornements extérieurs, les Canariens ajoutaient une espèce de tatouage qui représentait différents dessins. Bontier et le Verrier ont les premiers signalé ce fait : « *La plus grande partie d'eux,* disent-ils, *portent devises sur leur chair de diverses manières, chacun selon sa plaisance* (2), » et Viera n'a pas omis cette particularité (3).

Habitations et Monuments.

Les Canariens, comme les Guanches de Ténériffe et les naturels des autres îles, eurent en général une grande prédilection pour les grottes; mais ils se distinguèrent aussi dans l'art des constructions civiles, et surpassèrent dans ce genre les habitants de Lancerotte et de Fortaventure, leurs plus proches voisins. Il existe encore dans l'île quelques-unes de leurs maisons, principalement dans le ravin d'Arguineguin, où l'on retrouve les restes de la petite ville citée par les chapelains de Bethencourt. Ces habitations sont placées sur plusieurs rangs au-

(1) ... Las monteras de pellicos de aquellos cabritillos que desollaban sin romper, y cuyas garras unas caian sobre las orejas, y otras se afianzaban al cuello.» *Noticias*, t. I, p. 149.

(2) *Hist. de la prem. descouv. et conqueste*, p. 127.

(3 « Su cutis adornado de diferentes dibuxos y figuras impresas.» (*Noticias*, t. I, p. 149.)

tour d'un grand cirque, au milieu duquel on voit les ruines d'un édifice plus considérable que les autres, et présentant devant la porte d'entrée un énorme banc demi-circulaire, avec son dossier, le tout en pierres sèches, ce qui a fait présumer que cette maison avait été la résidence d'un chef et que le conseil des guayres s'assemblait dans cet endroit. De longues et fortes solives en laurier (*barbusano*), bois presque incorruptible, recouvrent encore quelques-unes de ces habitations, dont la forme est elliptique et qui offrent intérieurement trois alcôves pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, qui a de huit à neuf pieds de largeur. Ces alcôves paraissent avoir été destinées à recevoir des lits. Le foyer est placé près de la porte d'entrée, qui fait face à l'alcôve du fond. La muraille est sans ciment, en pierres brutes et très-grosses à l'extérieur, mais parfaitement taillées et alignées à l'intérieur. Ces pierres blanches sont aussi bien unies que pourrait le faire le meilleur de nos maçons. Les navigateurs d'Alphonse IV, qui visitèrent un village canarien pendant l'exploration de 1341, furent étonnés de l'art qui avait présidé à la construction de ces édifices : « *Hi verò intrantes domos eas videre ex lapidibus quadris compositas mirabili artificio, et lignis ingentibus ac pulcherrimis tectas,* » dit la relation que nous avons traduite (1). D'après le même document, il paraît que les portes qui fermaient ces habitations étaient des plus solides, puisque les aventuriers furent

(1) Voyez notre introduction. *Hist. nat. des îles Can.* (Ethnog.).

obligés de les briser à coups de pierre pour pouvoir passer outre : « *Et cùm ostia clausa invenissent, cupientes introrsùm videre, lapidibus infringere ostia cœpere....* » La description de l'intérieur est tout-à-fait d'accord avec ce que nous avons vu nous-mêmes : « *Les maisons étaient toutes fort belles* (ajoute le narrateur), *couvertes de très-beau bois, et d'une telle propreté en dedans qu'on eût dit qu'elles étaient blanchies avec du gypse.* »

La petite ville d'Arguineguin pouvait contenir environ quatre cents maisons de la forme indiquée plus haut ; mais dans la partie occidentale de Canaria et non loin du bourg d'Agaeta, nous avons visité deux autres édifices parfaitement conservés et qui nous ont offert quelques différences dans leur mode de construction. L'extérieur est plutôt carré qu'elliptique, bien que l'intérieur soit semblable aux édifices d'Arguineguin. Ces deux maisons sont habitées aujourd'hui par de pauvres familles ; le toit s'est conservé intact depuis plus de trois siècles, et la charpente qui le soutient ne paraît pas devoir s'ébranler de sitôt. Les grandes solives sont d'un beau poli, et l'équarissage semblerait avoir été fait avec un instrument tranchant. Le plafond est formé de traverses que croisent avec régularité de petites pièces de bois.

On retrouve dans l'intérieur de l'île quelques monuments qu'on prétend avoir été destinés à l'ancien culte. Le premier est situé à deux lieues environ de Telde, au sommet d'une montagne volcanique désignée sous le nom des Quatre-Portes (*risco de las cuatro Puertas*). C'est une grotte spacieuse, ouverte dans le

rocher, longue de quatre-vingts pieds et large de quarante. On y entre par quatre grandes ouvertures de quatorze pieds de haut, larges de plus de six, et séparées entre elles par des piliers dont la largeur varie depuis sept jusqu'à neuf pieds. Devant chaque pilier, sur une esplanade taillée dans le roc et servant comme de péristyle à la grotte, l'on voit des espèces de niches, les unes rondes et les autres carrées, qui paraissent avoir été destinées à renfermer des objets du culte. Ces niches sont à plus de cinq pieds du sol. Plus loin, le rocher a été entamé sur un espace circulaire de onze pieds de diamètre. Un autre cirque, beaucoup plus grand, existe sur le revers de la montagne, du côté du sud. Le sol dans cet endroit est creusé en sillon demi-circulaire de huit pouces de longueur sur dix de profondeur. Deux autres fossés, beaucoup plus larges, ont été pratiqués dans la même enceinte.

Don Pedro del Castillo a donné, à sa manière, la description d'une grotte assez semblable à celle des Quatre-Portes, que Viera appelle le couvent des vestàles de Canaria (*convento de las harimaguadas que eran como unas virgenes vestales*). Cette caverne est située sur les rochers escarpés du ravin de Valeron. « Son entrée présente un grand portique qui communique dans une vaste salle où l'on aperçoit de chaque côté des petites cellules placées les unes au-dessus des autres, ayant chacune une fenêtre du côté du ravin. Sur le devant de la grotte, on voit deux grosses tours avec un escalier intérieur. Les filles des nobles

étaient élevées dans ces sortes de séminaires jusqu'à l'âge de vingt ans, et en sortaient alors pour se marier (1). »

La demeure de l'ancien guanartème de Galdar, dont l'évêque don Christoval de la Camara nous a transmis quelques renseignements, était, à ce qu'il paraît, un édifice fort remarquable. C'est sur son emplacement qu'on a bâti la belle église de Galdar.

Les Canariens avaient encore, pour les exigences du culte, des monuments en pierre sur les sommets vénérés de Tirma et d'Umiaya; les traditions historiques nous apprennent en outre que l'enceinte murée dans laquelle un capitaine de l'armée conquérante se réfugia, était destinée aux exécutions.

Ressources alimentaires.

Les habitants de la grande Canarie, comme ceux des autres parties de l'archipel, retiraient de grandes ressources de leurs troupeaux; mais ils se livraient aussi avec ardeur à l'agriculture. Bien avant la conquête, la bande septentrionale de l'île présentait un aspect des plus riants, et les navigateurs d'Alphonse IV trouvèrent là d'abondantes provisions : *des figues sèches aussi bonnes que celles de Césènes, du blé beaucoup*

(1) « La entrada es un grande arco, al que sigue un largo salon, y a uno y otro lado se ven con perfecta simetria ciertas celdillas, ó aposentos, colocados unos sobre otros, cada qual con su ventana al barranco. Están en la misma entrada dos torreones, à los quales se sube por dentro. Las hijas de los nobles se educaban en estos seminarios hasta los viente años, de donde no salian sino para casarse. (D. P. del Cast. cap. xx.)

plus blanc et plus beau que le nôtre, de l'orge et plusieurs autres céréales (1). La mer fournissait aussi aux Canariens d'excellents poissons, dont ils savaient s'emparer d'après le procédé que nous avons décrit; cependant, au rapport des historiens, ces insulaires préféraient la viande à toute autre nourriture. Viera cite les petits cochons rôtis, dont ils étaient si friands, les grillades de chair de chèvre frottées de graisse de porc et saupoudrées de gofio, les *tamarenonas* ou fritures au beurre de chair de brebis, enfin la viande de petits chiens châtrés qu'ils estimaient par dessus tout (2). Le même auteur assure que les Canariens ne buvaient que de l'eau, et cette assertion semblerait confirmée par la narration du pilote Da Recco, dont Viera pourtant n'eut jamais connaissance : « *Vinum omninò renuunt, aquam potantes.* »

Mariages et droit du seigneur.

Dans l'île de Canaria, la loi n'accordait aux hommes qu'une seule femme; toutefois elle leur donnait la faculté de la répudier, et le cas de stérilité chez l'épouse était toujours un motif de divorce. Les Canariens n'avaient aucun penchant pour les femmes

(1) « Circumdantes verò insulam invenere eam longè meliùs à septentrione, quàm ab austro cultam, videntes ibidem casas plurimas, ficus et arbores palmas et hortos et caules et olera... ficus siccas in sportulis palmeis bonas, uti Cesenates cernimus et frumentum longè pulchrius nostro... »

(2) *Noticias*, t. I, p. 137.

maigres et d'un tempérament délicat; un petit ventre, selon eux, ne pouvait produire un enfant robuste (1). Aussi dès qu'une jeune fille était fiancée, les parents la tenaient renfermée pendant trente jours pour la nourrir avec du lait, du gofio, de la viande et d'autres mets très-substantiels, afin qu'elle acquît cet embonpoint qui devait faire son principal mérite aux yeux de l'époux. Mais avant de la remettre en son pouvoir, elle était présentée au faycan, au guanartème ou à d'autres grands personnages qui en avaient les prémices. La plupart des auteurs qui ont écrit sur les habitants des îles Canaries parlent de cette coutume; nous avons déjà cité ce qu'en disent Azurara, Cadamosto et Thevet; Andrès Bernaldez ajoute que, dans les cas de grossesse, l'enfant qui provenait de ce sacrifice obligatoire était réputé noble (2).

(1) Viera, *Noticias*, t. I, p. 171 et suiv. (Ab. Galindo s'exprime en ces termes : « No casandolas flacas porque decian tenia el vientre pe-
» queño y estrecho para concebir. » Mss. lib. II.)

(2) Nous rapportons ici, d'après le texte original, tout le passage relatif au mariage et au droit du seigneur. « Quando havian de casar
» alguna doncella, ponianla, despues de concertado el matrimonio, cien-
» tos dias en vicio à engordar i salia de alli i desposavanles, i venian
» alli los cavalleros é hidalgos del pueblo ante ella é havia de dormir con
» ella uno dellos primero antes quel desposado, qual ella quisiere, i si
» quedava preñada de este cavallero, el hijo que nacia era cavallero, i
» sino los hijos de su marido eran comunes, i para ver si quedava preñada
» de este, el esposo no llegava à ella hasta saberlo de cierto por via de
» la purgacion. Estas i otras costumbres gentilicas i como de Alimañas
» tenian; i asi como bestias no havian empacho de sus verguenzas ellos i
» ellas,... etc. » *Hist. de los Rey. Catól.* cap. LXV. (Fragm. mss. du P. Quesada.)

La relation de Galindo, touchant le droit du seigneur, n'est pas moins

Cette facilité que la loi accordait de changer de femme, et le droit du seigneur exercé par les princes et les grands, furent cause de cet excessif accroissement de population, que l'état de concentration dans lequel vivaient ces insulaires rendit très-alarmant. Privés, comme ils étaient, de moyens d'émigration et de toutes les ressources qu'ils auraient pu tirer de l'extérieur, la famine vint les assaillir. Viera, s'appuyant sur les traditions, assure qu'avant la conquête on compta à la grande Canarie jusqu'à quatorze mille hommes en état de porter les armes, ce qui supposerait dans ce climat une population totale d'environ quatre-vingt-dix mille âmes. Ce fut pour arrêter cette propagation croissante que les membres du *grand sabor* ordonnèrent de tuer tous les enfants de naissance et de ne conserver que les premiers-nés : mais cette mesure barbare ne fut pas de longue du-

curieuse. « Entre la gente principal, y noble (dit-il) se tenia costumbre » con las doncellas que quando las querian casar las tenian echadas, y » les daban beberages de leche y gofio, y otras viandas que ellos solian » comer, regalandolas para que engordasen. Y primera que se entragase » la doncella à su esposo, la noche antes se le daba y entragaba al gua- » narteme para que le llevase la flor de su virginidad, y si le parecia bien » llevarle la flor, y si no entregabala al faycas, ó al mas privado, como » fuese noble... Esta costumbre de dar al guanarteme las doncellas des- » posadas primero que á sus maridos la primera noche, no querian con- » fesar los que descienden de los naturales Canarios : Y no es de mara- » billar hubiese entre los Canarios esta costumbre, pues entre cristianos, » partes hubo donde la habia, como refiere Bogerio autor grave jurista, » *Indicion* 197, *num.* 17, y la misma preeminencia tiene hoy en el du- » cado de Brabancia un varon señor de Leon, que todas las doncellas, » quando las casan, se les dan la primera noche aunque no usa de ellas. *Pareceme mala costumbre.* (Mss., lib. II.)

rée : l'épidémie qui vint ravager le pays fit périr plus d'un tiers des habitants, sans distinction d'âge ni de rang, comme si la nature eût pris soin de châtier ceux qui avaient voulu anticiper sur ses lois (1).

Baptiseuses.

Dès qu'un enfant était venu au monde, on appelait une des femmes de la classe des *maguadas* pour laver la tête du nouveau-né. Certains historiens, considérant ces lotions comme une espèce de baptême, ont cru y retrouver les restes d'un ancien christianisme, bien que le poète Viana se soit expliqué de manière à lever tous les doutes à cet égard.

Nuñez de la Peña a prétendu que ces baptiseuses (*bautizadoras ó harymaguadas*) contractaient une sorte de parenté avec la famille de l'enfant (2). Quoi qu'il en soit, nous pensons, avec l'auteur des *Notices*, que cette pratique, aussi ancienne que salutaire, n'avait d'autres titres au respect que l'antiquité de l'usage.

Sépultures.

Viera affirme que les Canariens connurent l'art des embaumements et qu'ils le mirent en pratique ; il dit même que les corps préparés d'après la méthode des Guanches étaient liés avec des bandelettes

(1) *Noticias*, t. I, p. 172.
(2) *Conquest. y antig*. lib. I, cap. III, p. 27.

de peau, puis enveloppés de leurs tamarcks et placés debout dans les grottes sépulcrales (1). Rien n'appuie pourtant cette assertion, car jamais il n'a été trouvé de momies dans les cavernes de Canaria. Les habitants de cette île avaient la coutume d'enterrer leurs morts d'une manière particulière; ils choisissaient pour cela les nappes de lave connues aujourd'hui sous le nom de *mal pais*, où les éruptions volcaniques ont accumulé beaucoup de scories. Nous avons visité les anciennes sépultures de la presqu'île de *la Isleta*. Ce lieu solitaire, que le feu des volcans a frappé d'une longue stérilité, paraît avoir été destiné à servir de cimetière. C'était là que les anciens insulaires déposaient leurs morts dans de grandes fosses qu'ils creusaient jusqu'à une profondeur de six à huit pieds, et qu'ils garantissaient des éboulements en les garnissant avec des planches de pin, ou bien au moyen d'une voûte en pierres sèches. Ils recouvraient ensuite le tout avec d'autres pierres accumulées en forme de pyramides. Quelques-uns de ces tumulus ont d'assez grandes dimensions, et il faut plusieurs heures avant de pouvoir déblayer la fosse de l'énorme tas de scories qui la recouvre. Le squelette est toujours placé dans le fond, la tête vers le nord. On trouve ordinairement autour du corps beaucoup de fruits d'une plante très-commune dans les environs. C'est le *Cneorum pulverulentum* ou l'*Orixama* des aborigènes, espèce de térébinthacée qu'on em-

(1) *Noticias*, t. I, p. 180.

ployait probablement pour retarder la putréfaction, et dont les petites baies paraissent avoir rempli toute la cavité abdominale du cadavre. Les squelettes sont presque toujours entiers ; les os sont bien conservés. Les proportions de la charpente en général, et surtout les dimensions de la tête, indiquent que ces ossements ont appartenu à des hommes d'une belle race, d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une forte constitution. Nous avons encore remarqué dans ces fosses quelques débris de vêtements d'un tissu végétal assez semblable aux fibres du palmier et d'une trame très-serrée, ainsi que des fragments de chaussure et de nattes. Les haches de pierre, dont nous avons déjà indiqué la forme, ont été trouvées dans le même lieu ; on y a ramassé aussi des morceaux de terre cuite provenant sans doute de vases brisés et des petites pierres basaltiques taillées en pyramides, dont la base, incrustée de lignes transversales, figure une multitude de losanges avec un point au milieu. Ces espèces de cachets ont douze à quinze lignes de hauteur sur une largeur à peu près égale.

Il existe, à peu de distance de l'ancien bourg d'Arnineguin, un cimetière pareil à celui de la Isleta, où l'on remarque plusieurs tumulus plus élevés que les autres. M. Despréaux, qui en a fait déblayer quelques-uns, a observé que les squelettes renfermés dans les plus grands avaient la tête placée du côté du nord, tandis que dans les petits les corps gisaient d'est à ouest. On voit aussi des sépultures semblables dans les terrains volcaniques qui s'étendent entre la pointe

du *Juncal* et le petit port de *las Nieves*, sur la côte occidentale de l'île.

Enfin, il y a quelques années qu'on découvrit, dans une caverne des environs de Telde, un grand vase de terre rempli de disques de différente grandeur, tous percés d'un trou au milieu et formés avec les spirales d'une coquille. Le soin qu'on avait mis à enterrer ces objets dans le fond de la caverne pourrait faire présumer qu'ils furent autrefois d'une certaine valeur, et qu'ils servirent peut-être d'ornement ou même de monnaie courante.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA RELIGION DES ANCIENS HABITANTS DE L'ARCHIPEL CANARIEN.

Pour adopter une opinion probable sur la théogonie de l'ancien peuple qui habita les Canaries avant la conquête de ces îles, il est nécessaire d'exposer ici les différentes notions que l'histoire nous a fournies sur cette matière importante.

Les chapelains de Bethencourt ne s'attachèrent guère à étudier les croyances des insulaires qu'ils voulurent convertir. Tout ce qu'on peut tirer de leur relation se trouve résumé dans cette phrase : *Ils sont moult fermes en leur loy, et ils ont temples où ils font leurs sacrifices.* (Op. cit. p. 132.) Dans le catéchisme que ces deux missionnaires rédigèrent pour leurs

néophytes, on remarque plusieurs passages écrits dans l'intention de détruire des coutumes immorales (1); mais ce serait en vain qu'on y chercherait quelque chose de relatif au système religieux des habitants de Lancerotte et de Fortaventure. Ils se contentent de déclarer que : *l'instruction chrestienne baillée par messire de Bethencourt aux Canariens baptisez, n'a été faicte et ordonnée qu'afin d'oster leurs cœurs de la mauvaise créance en quoy ils ont longuement esté et sont encore*. (Op. cit. p. 94.)

Viera, qui a eu recours aux renseignements d'Espinosa et de Galindo pour la rédaction de ses *Notices*, nous apprend qu'il existait à Fortaventure de grands édifices de pierre destinés au culte. Ces temples, qu'on appelait *Efequenes*, étaient circulaires; deux murs concentriques formaient une double enceinte, dont l'entrée principale n'avait guère plus de largeur que celle des habitations ordinaires. C'était dans ces temples, situés la plupart sur le sommet des montagnes,

(1) Dans le chapitre du Paradis terrestre, il est dit : « Là fut premièrement une seule femme, conjoincte en un seul homme, et qui autrément le croit, peche. » Les chapelains insistaient sans doute sur ce point pour éloigner de la polygamie les insulaires de Lancerotte, car dans cette île une seule femme avait jusqu'à trois maris. Le catéchisme de Bontier et Le Verrier est écrit en général avec beaucoup de simplicité; on y remarque même certains passages dans lesquels les auteurs ont consigné leur ignorance comme preuve de leur bonne foi. Nous citerons entre autres une erreur populaire du bon vieux temps, qu'on retrouve dans cette phrase au sujet de l'arche de Noé : « Dieu lui commenda qu'il fist une » arche de bois carré, poly, et qu'il l'oindroit dedans et dehors de Betun. » Betun est un glu si fort et si tenant, que quand deux pièces de fait en » sont assemblées et jointes, on ne les peut par nul art desassembler, » sinon par sang naturel de fleurs de femme. » (Op. cit. p. 86.)

qu'ils déposaient des offrandes de beurre et faisaient des libations, avec du lait de chèvre, en l'honneur d'une divinité protectrice à laquelle ils adressaient leurs prières en élevant les mains vers le ciel. Des prêtresses, dont les mystérieuses révélations entretenaient leur crédulité, exerçaient chez eux une grande influence. L'histoire a conservé les noms de deux de ces femmes devineresses, *Tibabrin* et *Tamonante*, sa fille, qui prédisaient l'avenir, apaisaient les dissensions, et présidaient aux cérémonies religieuses (1).

Les traditions historiques citent encore plusieurs personnages qui jouirent d'une grande faveur par leurs prédictions et leurs prétendues relations avec un pouvoir surhumain. Nous avons dit tout ce que valut à la Canarienne Andamana son audacieuse imposture. A Ténériffe, le vieux *Guagnamegné* s'acquit aussi une terrible célébrité (2), et s'il en faut croire le P. Abreu Galindo, les habitants de l'île de Fer respectèrent la prédiction du devin Yoñe qui leur avait annoncé l'arrivée des hommes envoyés par *Eraoranhan*. Ces insulaires (*les Beny' Bachirs*) vénéraient deux divinités tutélaires, arbitres souverains de tout bien, *Eraoranhan*, qui protégeait les hommes, et *Moreyba*, qui veillait sur les femmes. Il est à remarquer que les naturels de l'île de Fer, après leur conversion au christianisme, continuèrent à invoquer Jésus et la Vierge

(1) *Noticias*, t. I, p. 167.

Le mencey Bencomo fit pendre à un laurier le devin *Guañameñe*, pour lui avoir prédit, au milieu du Tagoror, tous les désastres de l'invasion étrangère. (Viana, ch. III.)

Marie sous ces deux noms (1). Eraoranhan et Moreyba siégeaient, disaient-ils, sur les deux rochers élevés de Bentayga, que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Santillos de los antiguos*. Dans les temps de sécheresse, la population se portait en masse vers Bentayga, et chaque sexe se groupait autour de son rocher protecteur, priant à la fois les deux divinités pour obtenir la pluie et avec elle l'abondance et le bonheur. Un jeûne de trois jours accompagnait ces vœux expiatoires, durant lesquels le fanatisme, excité par la faim, donnait un libre essor au désespoir et s'exhalait en cris de rage. Mais lorsqu'en dépit de tous ces témoignages solennels, le ciel restait sourd à leurs prières, un vieillard vénéré par sa piété et sa sagesse entraînait le peuple vers la grotte d'Asteheyta, située dans le district de Tacuetunta, et pénétrait seul dans l'antre sacré où l'on nourrissait l'*Aranfaybo* protecteur. C'était un porc de la petite race, qui avait le privilége d'intercéder auprès de la divinité pour mettre fin à la calamité publique. Le sage d'Asteheyta ne tardait pas à reparaître à l'entrée de la grotte ; il portait l'*Aranfaybo* sous son tamarck, et le présentait au peuple, qui l'accueillait avec des transports de joie. Le porc restait libre et courait les champs tant que le ciel refusait ses bienfaits à la terre; mais on le ramenait en triomphe dans son premier gîte dès que la pluie commençait à tomber (2).

Les naturels de la grande Canarie reconnaissaient

(1) Viera (ex Galindo). *Noticias*, t. I, p. 168, note.
(2) *Noticias*, t. I, p. 167.

un être suprême, conservateur du monde, qu'ils appelaient *Alcorac* ou *Acoran*, et auquel ils rendaient un culte dans de petits temples de pierre (*oratorios*) ou sur le sommet des montagnes les plus escarpées. Le faycan présidait à toutes les solennités, mais les harymaguadas, ces jeunes vierges qui habitaient dans les grottes que nous avons décrites, prenaient aussi une part très-active aux cérémonies religieuses.

« Les harymaguadas, dit Viera, vivaient d'aumônes; » elles portaient des robes de peau blanche, plus larges » que celles des autres femmes; elles jouissaient de » grands priviléges. Leurs principales fonctions con» sistaient en libations de lait, qu'elles faisaient chaque » jour dans le temple en l'honneur de la Divinité, et » ce temple était un asile sacré que personne n'aurait » osé violer impunément. »

Les hautes cimes de Tirma dans le pays de Galdar, et les rochers d'Umiaya dans celui de Telde, étaient aussi des lieux de refuge contre les persécutions. On invoquait dans les serments ces sites mystérieux : jurer par le Tirma et l'Umiaya était un engagement sacré qu'il fallait accomplir sous peine d'infamie. Dans les grandes calamités, et surtout quand les pluies se faisaient trop long-temps attendre, le faycan ordonnait une procession en grande pompe à l'un des deux rochers : le peuple s'y rendait de toute part, portant des branches d'arbre et des feuilles de palmier; les harymaguadas ouvraient la marche, et dès qu'elles étaient arrivées sur la haute cime, elles brisaient avec certaines cérémonies des vases remplis de lait et de

beurre, puis on dansait la Canarienne (*el bayle Canario*) et l'on entonnait des complaintes usitées en pareille circonstance. Après ces manifestations, la procession se dirigeait vers la mer pour frapper les ondes avec les branches qui avaient servi à la fête, tandis que le peuple faisait retentir les airs de ses cris et de ses lamentations. Quelques auteurs assurent que l'on vit parfois dans ces occasions des guerriers se dévouer comme des victimes expiatoires et se précipiter du sommet du Tirma (1). Ces assertions, il est vrai, sont contestées par Galindo ; mais il est de fait que pendant la guerre de la conquête plusieurs Canariens, exaltés par l'amour de la liberté et voulant acquérir un glorieux renom, exécutèrent ces sortes de résolutions désespérées (2).

Les habitants de Canaria vénéraient des idoles : nous avons fait mention de celle de pierre que les navigateurs envoyés par Alphonse IV de Portugal, en 1341, retirèrent d'un temple canarien et qu'ils transportèrent à Lisbonne. Cette statue représentait un homme nu portant un globe dans sa main. Les annotations d'André Bernaldez nous signalent un autre fait qui donnerait à la religion de ce peuple une apparence d'idolâtrie. « Dans la grande Canarie, dit cet » historien, il y avait un édifice destiné au culte,

(1) Gomara est un de ceux qui ont cité ce fait. Voy. *Hist. gener. de los Ind.* cap. CCXXIV. Mais Cadamosto, qui en parle aussi, dit que ces sortes de dévouements étaient un hommage rendu au prince à l'époque de son avénement.

(2) Viera, *Noticias*, p. 170 et 171.

» qu'ils appelaient *Tirma*. C'était là qu'on vénérait une » idole en bois de la longueur d'une demi-lance, re» présentant une femme nue et sculptée de manière » à montrer toutes ses formes. Devant cette femme se » trouvait une autre sculpture qui figurait une chèvre » disposée à l'accouplement, ayant derrière elle un » bouc prêt à la couvrir pour la féconder. C'était de» vant ce groupe qu'on faisait des libations de lait et » de beurre en manière d'offrande, de dîme ou de » prémices. Tout ce laitage (ajoute le curé Bernaldez) » répandait une fort mauvaise odeur (1). »

Il paraît que d'autres écrivains espagnols eurent connaissance de cet hommage rendu au pouvoir propagateur par les naturels de Canaria, puisque le bachelier François Tamara, dans ses *Coutumes des peuples*, fait mention de temples (*oratorios*) arrosés chaque jour avec du lait de certaines chèvres qu'on appelait animaux sacrés (*animales santos*), et Lucius Marineus confirme le même fait. Le P. Abreu Galindo, en parlant des chèvres destinées au service des petits temples qu'il appelle *Almogaren*, dit qu'on les laissait toute l'année avec des boucs, afin qu'elles ne manquassent jamais de lait.

(1) En la Gran Canaria tenian una casa de oracion, llamavan alli a » Tirma, é tenian alli una imagen de palo tan longa como media lanza, » entallada con todos sus miembros de muger, desnuda con sus miembros » de fuera, é delante della una cabra de un madero entallada con sus fi» guras de hembra que queria concebir, i tras della un cabron entallado » de otro madero, é puesto como que queria subir á engendrar sobre la » cabra. Alli derramavan leche é manteca, pareceque en ofrenda ó diezmo » ó primicia : é olia aquello alli mal á la leche é manteca. » *Hist. de los Reyes Catol.* cap. LXIII.

Lorsque après la soumission de Canaria la population de Telde fut déportée en masse à Séville, les Canariens conservaient encore dans l'exil leur apparente idolâtrie, et il fallut que le roi d'Espagne, par un ordre adressé de Cordoue (30 août 1485) à l'alcade mayor Juan Guillen, enjoignît à ce magistrat d'empêcher les Canariens de se réunir dans les maisons qui leur avaient été d'abord assignées pour l'exercice de leurs cérémonies païennes (*para que ellos no sigan juntandose, en las casas que los señalaron, haciendo los actos é comunidades é gentilidad que solian*).

Enfin, dans le catalogue canarien du P. Ab. Galindo, nous trouvons le mot *Gabio* ou *Gabiot* pour désigner l'esprit malin, ce qui semblerait indiquer que le génie du mal jouait un certain rôle dans les croyances de ces insulaires. Il est aussi question, sous les noms de *Mahias* et de *Tibicen*, de fantômes ou d'êtres surnaturels. Telles sont les notions que nous avons pu recueillir sur la théogonie des habitants de Canaria.

Les Haouarythes de l'île de Palma adoraient un être suprême sous le nom d'*Abora*, ou le Dieu de l'univers, qui siégeait au plus haut des cieux et faisait mouvoir tous les astres. Ils lui avaient élevé des pyramides en pierres sèches autour desquelles ils se réunissaient à différentes époques pour assister à des fêtes religieuses qui se terminaient toujours par des chants et des exercices gymnastiques.

Au centre de l'île, dans la profonde vallée d'Acero, aujourd'hui *la Caldera*, où la tribu de Tanausu vint

s'établir, il existe un roc escarpé qui se dresse comme un immense obélisque. Les naturels l'appelaient *Idafe* et avaient pour lui la plus grande vénération. La crainte de voir l'énorme monolithe s'écrouler tout-à-coup et les écraser sous ses ruines, motivait sans doute l'espèce de culte qu'ils lui avaient voué, et c'était probablement pour prévenir ce désastre qu'ils lui apportaient des présents et lui adressaient leurs prières. Pleins de respect pour ce roc redoutable, ils ne s'en approchaient qu'en tremblant, et déposaient à la base le cœur, le foie et les poumons des animaux dont ils faisaient leur principale nourriture. Les offrandes étaient toujours présentées par deux personnes. La première s'avançait en chantant ces paroles : « *Yguida yguan ydafe* (1). *Tomberas-tu, Idafe?* » et la seconde répondait : « *Donne-lui, et il ne tombera pas*. D'autres fois c'étaient des victimes entières qu'on sacrifiait au rocher de la vallée en les précipitant du haut des escarpements (2).

Le mot *yruéne*, que le P. Ab. Galindo a donné dans son catalogue du dialecte des Haouarythes, et qui signifiait un fantôme sous la forme d'un chien, prouve assez que les idées religieuses des naturels de la Palma étaient aussi mêlées de superstitions.

Les historiens ne nous ont transmis que fort peu de renseignements sur la théogonie des Guanches :

(1) Nous reproduisons ici la phrase d'après l'orthographe des historiens espagnols, mais c'est *Ywan ydir idafe* qu'il faut écrire, selon G. Glas. *Hist. Can. Isl.*

(2) *Noticias*, t. I, p. 168 et 169.

on sait seulement qu'à Ténériffe on adorait *Achaman*, le Dieu suprême, qu'on invoquait sous différents noms, tels que *Achguayaxiraxi*, le conservateur du monde, *Achahurahan*, le grand; *Achicanac*, le sublime; *Achguarergenan*, celui qui soutient tout; *Atguaychafunataman*, celui qui soutient le ciel et la terre. On l'appelait encore *Acoran* ou *Alcorac*, comme à la grande Canarie; et s'il faut en croire Viana, le titre de *Mencey*, ou seigneur, lui était aussi dévolu.

Tous ces noms ont été diversement orthographiés par les auteurs espagnols, et le même les a souvent écrits de plusieurs manières. Nous ferons connaître ces variantes en traitant des différents dialectes.

Viana parle de certains lieux affectés aux cérémonies religieuses, et d'un édifice dans lequel on se rassemblait pour adorer le *Dieu tout-puissant, clément et juste*.

Viera fait mention, d'après Espinosa, d'une cérémonie touchante qui avait lieu à Ténériffe, dans ces temps de calamité publique où la sécheresse amenait avec elle la disette et la désolation. On rassemblait tous les troupeaux dans une vallée profonde, en ayant soin de tenir les petits séparés des mères pour qu'ils fissent retentir les airs de leurs bêlements. Alors commençait un concert de cris plaintifs que répétaient les échos du vallon, et ce peuple pasteur, qui fondait tout son espoir sur la fertilité des pâturages, croyait que l'intercession des innocentes victimes de la faim était un moyen efficace pour implorer les bienfaits du ciel et le faire compatir à ses maux.

Les Guanches disaient que *Guayota*, le génie du mal, habitait au centre de la terre, ou bien se tenait caché dans le volcan formidable dont ils redoutaient les éruptions. *Teyde* était le nom de la montagne ignivome; par *Echeyde* ils désignaient l'enfer ou l'ardente fournaise que Guayota ne cessait d'attiser. C'était par l'*Echeyde* et par *Magec*, le soleil, qu'ils prononçaient leurs serments.

Avec des idées pareilles il serait difficile d'admettre que les Guanches n'aient eu aucun soupçon de l'immortalité de l'âme. Le peuple qui déposait du lait et des gâteaux de farine à côté des morts devait croire à une autre vie; les adorateurs du Conservateur du monde, du Dieu clément et juste, ceux qui redoutaient le génie du mal et juraient par l'enfer, ne pouvaient mourir sans crainte et sans espoir; ils pensaient sans doute qu'il survivait quelque chose de ce corps qu'ils étaient si soigneux de conserver après le trépas; et nous ne partageons pas à cet égard l'opinion de ceux qui bornent les dogmes des Guanches à la simple croyance de la divinité, sans étendre les bienfaits de la religion au-delà de la vie (1). Il y a dans ce peu de notions que l'histoire a conservé sur la théogenie canarienne des idées analogues à celles qui dominent chez tous les peuples : le respect pour un Être suprême, uni à la crainte qu'inspire la colère de ce Dieu

(1) « Solo se puede decir que eran deistas á que tuvieron alguna idea » obscura de un ente todopaderoso y eterno, à quien deben su existencia » las criaturas; pero sin mas nociones de la immortalidad del alma ni » mas idea de otra vida que la presente. » *Nuñez*, t. 1, pag. 165.

puissant. *Achamon*, *Alcorac*, ou *Acaran*, représente le grand principe, le Dieu sublime et tout-puissant qui se multiplie et se reproduit sous d'autres noms, tels que le conservateur du monde (*Achguayaxiraxi*), celui qui soutient tout (*Achguarergenam*), le régulateur des mouvements célestes (*Abora*), *Eraoaahan* et *Moreyba*, ces deux divinités de l'île de Fer qui faisaient pleuvoir et fertilisaient la terre. A côté de ces déités bienfaisantes, créatrices et arbitres souverains de l'univers, se présentait l'infernal *Guayota* des Guanches, non moins redouté que l'ardente *Pele*, la déesse des volcans des Hawaiens. Celle-ci exerce sa puissance dans l'immense cratère de Kirau-ca, celui-là établit son empire dans les flancs caverneux du pic de Teyde. Le spectacle des éruptions, les envahissements de la lave, les convulsions du sol, les bruits souterrains, précurseurs d'affreux sinistres, tout ce que les phénomènes volcaniques, en un mot, offrent d'imposant et de terrible, avait jeté l'épouvante dans l'âme et donné naissance au culte de la peur. Le génie du mal, personnifié dans le volcan qui brûle et ravage, est une allégorie à la fois poétique et religieuse. Aux Canaries, la nature semble avoir emprunté les formes les plus grandioses et les plus heurtées pour parler à l'imagination. A Ténériffe, c'est une montagne pyramidale s'ébranlant sur la base et versant des fleuves de feu par ses flancs entr'ouverts; à Canarie, les rocs escarpés de Tirma et d'Umiaya; à l'île de Fer, les crêtes sourcilleuses de Bentayga, couronnées de nuages et se dessinant comme deux fantômes à travers la vapeur du

brouillard; à la Palme, le morne d'Idafe, qui s'élève menaçant au-dessus des rochers de l'Ecero, mystérieuse enceinte dont le pâtre redoute toujours les abords. Mais tout ce grand fétichisme n'était que l'expression figurée des vœux adressés à l'Être invisible, principe et fin de toute chose; les prières se rapportaient toujours au Dieu unique et suprême, qui crée et anéantit, à ce pouvoir surnaturel, vivifiant et fécondateur comme le soleil, terrible et implacable comme le volcan, toujours prêt à écraser le coupable comme le rocher suspendu sur l'abîme. Les traditions canariennes se taisent, il est vrai, sur le culte adapté à cette théogonie que l'histoire n'indique qu'à peine; mais nous ne devons voir, dans les bizarreries de ce grossier panthéisme, que l'adoration des forces physiques de l'univers créé, et cette adoration se résumait dans les vœux adressés à l'Être suprême, soit qu'on l'invoquât sous le nom d'*Achaman*, ou d'*Acoran*, c'est-à-dire du Dieu créateur, ou bien sous celui de *Magec* (le soleil), sa brillante image. Ainsi encore, de même que *Taaroa* et *Hina*, les deux grandes divinités de l'Océanie, l'*Eraoranhan* de l'île de Fer, qu'imploraient les hommes, était l'être actif ou mâle, peut-être l'astre du jour, le principe de la chaleur, de la lumière et de la vitalité; et dès lors, dans *Moneyra*, ou *Moreyba*, sa compagne, ne pourrait-on pas reconnaître le satellite de la terre, l'astre des nuits, le plus apparent du ciel après le soleil, celui enfin dont l'influence est connue de tous les peuples? Rappelons, en passant, ce que Cada Mosto disait des anciens habitants de ces îles:

« *Ils sont idôlâtres et vénèrent le soleil, la terre, les étoiles* » *et diverses autres choses.* »

Les bornes de ce premier mémoire nous forcent de nous arrêter ici, bien que plusieurs parties très-importantes nous restent à traiter pour un second mémoire : d'abord le langage des peuples dont nous venons de décrire les mœurs et coutumes, et les rapports qu'avaient entre eux les divers dialectes usités dans l'archipel canarien, pour en tirer la preuve de la préexistence d'une langue mère d'où ils dérivaient tous, et celle de la filiation politique des insulaires qui les parlaient ; ensuite, pour complément de cette étude comparative, la détermination du caractère de l'idiome, afin de le rattacher au langage avec lequel il s'assimilera davantage.

Les Canaries ne peuvent avoir reçu leurs anciennes populations que du continent qui les avoisine, et cette première induction dans la question importante de l'origine des Guanches devra nécessairement nous engager dans l'étude ethnographique des races autocthones ou advènes de l'Afrique occidentale, qui habitent les vallées de l'Atlas et les versants de cette chaîne. L'examen anatomique et physiologique nous dévoilera les rapports naturels des deux peuples homoglottes dont l'analogie du langage nous aura déjà prouvé la filiation politique, et cette double appréciation se

trouvera encore appuyée par les renseignements de l'histoire et les faits existants; car dans la question qui nous occupe, le caractère, les mœurs, les coutumes, les penchants, toutes les habitudes de la vie, en un mot, confirment la communauté d'origine. Considérées au physique comme au moral, les anciennes populations canariennes et les tribus de l'Atlas sont tout-à-fait identiques, et sous quelque point de vue que l'observation porte ses recherches, les résultats de la comparaison ne sont pas moins concluants.

Toujours ferme et résolu au milieu des révolutions qui se sont succédé dans cette partie de l'Afrique convoitée par tant de peuples, le Berber nous apparaît dans l'histoire tel qu'il est encore de nos jours, avec son caractère énergique, sa résistance opiniâtre, réunissant toutes les qualités qui font le soldat, sobriété, courage et patience; puisant dans le seul amour de l'indépendance les forces nécessaires pour combattre les nations les plus aguerries. Les Phéniciens et les Carthaginois le laissèrent dans ces vallées où il s'était établi de temps immémorial; les Romains ne purent le soumettre qu'en employant avec lui une politique qui leur avait toujours réussi, *dividere ad imperandum;* les Vandales ne purent rien contre lui, et les Arabes eux-mêmes ne consolidèrent leur puissance en Afrique et dans la péninsule ibérique lorsqu'ils eurent franchi le détroit, qu'en l'associant à leurs victoires. Ce peuple, qu'un ardent patriotisme et un sentiment commun de nationalité unit aujourd'hui à ses anciens vainqueurs pour combattre une

domination nouvelle, ce peuple toujours habile à se défendre contre ses ennemis, nous le retrouvons aux îles Fortunées, dans cet archipel d'Afrique encore tout empreint de sa nomenclature nationale. Là, malgré son isolement et la pénurie de ses ressources, il n'a pas montré moins de valeur, sa résistance contre les envahisseurs n'a pas été moins opiniâtre, son patriotisme moins ardent et moins dévoué. Là aussi, à la fois pasteur et guerrier, il était divisé en tribus souvent en querelles; là, encore, les conquérants mirent à profit son instinct guerroyeur et le firent concourir à leur triomphe. Ainsi, sous quelque rapport que nous l'envisagions, nous le retrouverons avec les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, le même langage et la même physionomie.

MÉMOIRE

SUR LES PARSIS,

PAR THÉODORE PAVIE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

L'effet des invasions musulmanes fut de jeter parmi tous les peuples, parmi toutes les familles de l'univers, une confusion incroyable, et cela de deux manières, soit que les conquérants, pénétrant au sein des empires, se fixassent dans un pays nouveau avec leur religion, leur langue, ou tout au moins leur système d'écriture, soit que, chassant devant eux un peuple mal soumis et toujours rebelle, ils le forçassent à émigrer, à fuir sur un territoire étranger.

A l'époque où les califes portaient leurs armes victorieuses en Perse, dans ce pays tour à tour si puissant et si faible, fléau des nations les plus civilisées du vieux monde et jouet des barbares les plus sauvages; à l'époque, dis-je, où les successeurs du prophète s'avançaient au nord et à l'est, préparant les voies, sans le savoir, aux Mogols qui devaient envahir l'Inde plus de trois siècles après, le culte antique de Zoroastre reçut un coup fatal. Cependant ceux qui demeuraient fidèles à la religion de leur patrie, cherchant à sauver la tradition des livres anciens, et le feu sacré, objet

de leur vénération, se retirèrent au nord de la Perse, dans les montagnes du Khorasan ; là ils trouvèrent des retraites assurées pendant un siècle environ ; et alors, effrayés par les progrès toujours croissants de l'Islamisme, fatigués peut-être de vivre dans un pays où ils étaient réduits à se tenir isolés du reste des nations commerçantes et civilisées, ils revinrent sur leurs pas, traversèrent toute la Perse dans sa largeur, du nord au sud, et arrivèrent à Ormuz. Leur intention était de s'avancer plus loin vers l'est et d'aller fonder une colonie hors d'une patrie qui n'avait plus pour eux d'hospitalité ; et après avoir conduit patiemment durant quinze années les préparatifs de l'expédition projetée, ils se mirent en mer.

La flottille suivit la côte, passa le tropique, et vint mouiller à l'extrémité méridionale de la presqu'île du Guzarate, près de la petite île de Diu, dans laquelle ils formèrent encore un établissement passager, qui dura près de vingt ans. Là les sectateurs de Zoroastre purent apprendre la langue de cette partie de l'Inde ; c'était un sanscrit fort corrompu, bien que l'unité de l'idiome ne fût pas encore altérée par la grande quantité de mots persans et arabes que la conquête y porta plus tard. La colonie errante s'était aussi exercée pendant ce temps à la pratique des arts mécaniques, et quand elle se sentit capable à tous égards de s'établir dans le pays dont elle avait pris connaissance, elle partit une fois encore et vint droit à Sanjân, dans la même presqu'île de Guzarate.

L'émigration durait depuis près d'un siècle et demi,

et les sectateurs de Zoroastre se croyaient au terme de ce long voyage commencé par leurs ancêtres, lorsqu'une tempête furieuse, ou tout au moins menaçante pour les frêles navires et les matelots inexpérimentés de cette époque, assaillit la flottille et fit craindre aux équipages d'être à jamais anéantis avec les débris de leur culte; mais, confiants dans leur dieu, ils lui adressèrent des prières, faisant vœu de rétablir dans sa splendeur sa religion, pour laquelle ils avaient souffert; et quand l'orage fut passé, quand la colonie, sauvée par la faveur d'Izad-Bahram, eut atteint le rivage, le premier soin des Mobeds fut de consacrer avec grande pompe le feu tutélaire auquel ils devaient leur salut.

D'abord il avait fallu entrer en pourparler avec le roi qui régnait à Sanjân, *Jâdé-Rânâ*, afin d'obtenir de lui la permission de se fixer sur son territoire, ce qui fut accordé lorsque quatre d'entre les prêtres, admis en la présence du roi, eurent exposé dans seize distiques la teneur de leur religion. Cette profession de foi, que j'emprunte, ainsi que les détails historiques, à l'intéressante préface de la brochure du docteur Wilson (1), est rédigée comme suit :

« Nous les Parsis, beaux, sans peur, vaillants et
» athlétiques, adorons le soleil, les éléments et Hor-
» mazd, chef des demi-dieux ; nous gardons le silence

(1) Sermons to the Parsis, by John Wilson, president of the Bombay branch of the royal Asiatic Society, and missionary of the Church of Scotland.

» dans sept occasions : pendant le bain, en contem-
» plant la divinité, dans les offrandes au feu, le repas
» et les autres fonctions de la nature ; nous nous ser-
» vons de parfums, d'encens et de fleurs dans les cé-
» rémonies religieuses ; nous adorons la vache ; nous
» portons des vêtements sacrés ; nous célébrons notre
» joie par des chants et des instruments de musique
» aux occasions de mariage ; nous donnons à nos
» femmes des ornements et des parfums ; nous sommes
» pleins de libéralité dans nos aumônes, et particuliè-
» rement dans le soin que nous prenons de faire creu-
» ser des étangs et des puits ; nous avons, hommes et
» femmes, des sympathies communes d'humanité ; nous
» pratiquons des ablutions avec le gamoutra (l'urine de
» vache) ; nous portons le kush (ceinture sacrée) pen-
» dant la prière et le repas ; nous pratiquons des dé-
» votions cinq fois le jour ; nous sommes scrupuleux
» observateurs de la foi conjugale et de la pureté ; nous
» sommes exacts à célébrer chaque année des céré-
» monies funèbres à l'intention de nos ancêtres ; nous
» veillons attentivement à la conduite de nos femmes
» après qu'elles sont enfermées dans l'intérieur de
» nos maisons, et nous attachons un grand mérite aux
» observances religieuses. »

Si dans cet énoncé il y eut des déclarations qui doivent naturellement choquer les Indous et mériter aux nouveaux venus le titre de *Nastikas* (athées), d'autres passages aussi plaidaient en leur faveur, particulièrement ceux qui font allusion au culte de la

vache, à l'ablution avec le gâmoutra et à l'investiture du cordon sacré, pratiques qui appartenaient également aux sectateurs de Brahma. Peut-être à cette époque (à la fin du dix-huitième siècle) des doctrines de réforme bouddique, ou djaïnites, avaient-elles envahi cette partie de l'Inde où elles se montrèrent incontestablement dans des temps quelconques, puisque les ouvrages de cette dernière secte sont traduits pour la plupart dans le dialecte guzarati; peut-être cette libérale promesse de creuser des étangs et des puits, si utiles aux Indous, tant pour l'irrigation que pour les cérémonies religieuses, peut-être, dis-je, cette promesse décida-t-elle le roi de Sanjân à admettre près de lui les aventuriers; toujours est-il que les Brahmanes ne persécutèrent pas les sectateurs de Zoroastre, et que ceux-ci multiplièrent, devinrent riches et puissants; grâce à la faveur du prince, ils eurent le libre exercice de leur religion, des professions qu'ils choisirent, et on n'exigea d'eux que quatre choses, à savoir: qu'ils cessassent de porter des armes, qu'ils adoptassent pour les transactions ordinaires de la vie la langue du pays, qu'ils modifiassent le costume de leurs femmes, et qu'ils célébrassent les mariages la nuit, selon l'usage indou.

Trois siècles de résidence sur le territoire du radja de Sanjân firent pour les adorateurs du feu une seconde patrie du Guzarate; après y avoir vécu heureux pendant un si long espace de temps, ils envoyèrent des colonies dans les pays voisins, à Kambhâyah, au fond du golfe, à Baroeh sur la Nerbudda, à Nan-

sari, au-delà de l'embranchement des deux rivières, dans le Badour, à Ukaliswar, près de l'embouchure de la Kim, et dans d'autres villes du nord. Mais, bien que, pendant les invasions musulmanes du seizième siècle, le feu sacré ait été caché dans les forêts sauvages de Wasanda, puis reporté à Nansari, bien que les colonies, parties de Sanjân, se soient étendues d'abord dans une direction opposée, maintenant les sectateurs de Zoroastre sont pour la plupart établis dans des provinces plus méridionales, et cette marche a été déterminée par l'apparition des villes fondées sur la côte par les Européens.

Telle est l'origine des Parsis, de cette population étrange qui a su par ses richesses se conserver indépendante sous la domination anglaise, et qui, tout en adoptant le luxe, le comfortable des Européens, se maintient inébranlable dans ses mœurs et son culte. Placés dans une situation à peu près semblable à celle des Juifs, ne devant leur influence et leur considération qu'à leur or, isolés du monde par une croyance à laquelle ils tiennent obstinément, mais qui n'a plus de consistance en aucun pays du golfe, l'appui qu'ils se prêtent mutuellement fait leur force, et ils offrent à Bombay le spectacle curieux d'une race étrangère, différente de toutes celles qui l'entourent, assez florissante pour dicter des lois dans les affaires d'argent et se tenir à la tête du commerce dans une ville anglaise.

Jaloux de leur origine, ils ne contractent jamais d'alliance étrangère, et leur type de physionomie se conserve sans altération. Les Parsis ont assez généra-

lement le teint assez blanc, l'œil bien fendu; le nez fort, long, légèrement pointu, et partant tout droit d'un front assez développé au-dessus des yeux, mais déprimé et fuyant; la bouche assez large, épaisse et saillante, et ordinairement cachée par des moustaches noires qui en dissimulent les contours; le bas du visage parait plus rond que chez les Persans, et le haut des joues, un peu saillant, l'est beaucoup moins que chez les Indous; l'espace qui sépare le nez de la bouche est souvent très-court. En somme, les Parsis ont des physionomies assez agréables; il y a dans leur regard de la finesse, de la vivacité, plus de mobilité que chez les Indous; mais il manque à cette race toute commerçante cette civilisation dans le caractère, cet accent poétique et rêveur qui est réparti çà et là chez quelques individus des autres familles asiatiques, et qui ne peut guère se rencontrer, à la vérité, chez un peuple qui n'a plus de poésie, plus d'histoire et plus de langue qui lui soit propre. L'idiome religieux, le zend, n'est guère compris désormais des prêtres les plus savants, et le guzarati l'a remplacé; l'idiome historique, le persan, est aussi fort négligé, et le grand prêtre Mulla Firozi-Binkawas n'a rien trouvé de plus poétique à célébrer dans cette langue que les exploits des Anglais dans l'Inde (1). Obligés eux-mêmes d'étudier l'anglais et de le faire apprendre à leurs enfants, de parler l'hindous-

(1) M. Pavie veut parler ici du *George-Nâmeh* جارج نامه poème épique écrit à l'imitation du Schâh Nâmeh de Firdousi, et qui se compose de 40,000 *bait*. G. T.

tani avec les Banians et les domestiques, ils ne peuvent, au milieu de tant de travaux, cultiver la littérature, s'initier aux secrets de la poésie; car il faut pour cela non surcharger sa mémoire, mais orner son esprit; non parler quatre langues, mais en posséder une assez à fond pour s'habituer à revêtir sa pensée des couleurs les plus choisies et à voir dans le langage donné à l'homme quelque chose de plus qu'un moyen de trafic.

Assurément les jeunes Parsis ne manquent pas d'intelligence, et je les ai vus d'assez près, à l'*École des Natifs* de Bombay, pour pouvoir faire hautement leur éloge. Mathématiques, physique, histoire, géographie, tout cela leur est enseigné rapidement, grâce à leur sagacité, grâce surtout à l'extrême docilité dont ils font preuve. Ils ne sont inférieurs dans ces diverses branches d'études ni aux Indous, ni aux Juifs, ni aux Indo-Portugais, réunis dans la même classe; la physionomie des plus jeunes particulièrement est gracieuse et douce. Le turban pointu, jeté en arrière, la mèche de cheveux noirs qui tourne derrière l'oreille et fait ressortir la blancheur du visage, le sourcil si marqué, arrondi sur un œil calme et attentif, et l'élégant vêtement chez les plus riches, donnent à ces enfants une expression candide et distinguée qui inspire l'intérêt. Toutefois j'aimerais mieux encore le front brun des fils des Brahmanes, plus sérieux, plus taciturnes, moins riches et moins ornés.

Fidèles aux coutumes orientales, les Parsis ne permettent point à leurs femmes de sortir, et celles que l'on rencontre sont les épouses des pauvres gens, ap-

pelées hors de leurs maisons par des soins de ménage. Les étangs et les puits, rendez-vous des bergers et des peuples nomades au temps des patriarches, sont encore en Asie le lieu où se réunissent en grand nombre les habitants des villes et des campagnes, et au milieu de cette foule, occupée à puiser l'eau, à faire des ablutions, on reconnaît les femmes parsis immédiatement à plusieurs signes particuliers. D'abord leur teint, quelquefois jaunâtre chez les plus pauvres, est en général beaucoup plus blanc que celui des femmes indoues, et bien que leur costume ressemble assez aux vêtements de celles-ci, elles s'en distinguent cependant par la longueur de leur robe, qui ne laisse pas la jambe nue au delà de la cheville du pied; elles ne portent point non plus aux doigts des pieds cet anneau sonore qui résonne si agréablement à l'oreille des femmes indoues, et qu'elles aiment à faire retentir en appuyant le talon d'une manière ferme et décidée. Souvent les femmes parsis portent de larges pantalons courts et tronqués comme ceux des hommes, et le reste de leur vêtement est comme chez leurs voisins une longue pièce d'étoffe légère qui, après avoir entouré la partie inférieure du corps, se redresse en couvrant le pantalon et tourne sur l'épaule pour retomber en forme de voile. Toutefois leur physionomie n'a rien de piquant, la largeur du nez et la ligne fuyante du front donne à leurs visages une indolente expression que ne corrige ni la largeur des yeux peu animés, ni la démarche paresseuse d'un pied tardif, habitué à promener une pantoufle pointue.

Le costume des hommes est simple et à peu près le même pour toutes les classes. Leur tête est couverte d'un turban presque *cylindrique*, aussi haut que le bonnet persan, mais rempli à sa base et rejeté en arrière ; la tunique est blanche, les pantalons flottants, assez longs, le plus souvent d'une couleur éclatante, les pantoufles pointues et recourbées en haut, ordinairement rouges. Dans leurs maisons, ils ôtent ce turban, et la tête qui est rasée reste couverte d'une petite calotte. Quand il fait froid, ou du moins trop frais pour braver la brise du soir avec des vêtements si légers, les riches Parsis jettent sur leurs épaules un châle qui se noue sur la poitrine. Cette calotte, qui remplace le *tarbouch* des Égyptiens, est la seule coiffure des enfants des deux sexes dans le premier âge ; elle est souvent dorée, chargée de dessins chez les plus riches, et l'éclat de cette parure, joint à celui des pendants d'oreilles et de l'anneau brillant passé dans la narine gauche chez les jeunes filles, donne à ces petits êtres accroupis sur un canapé, ou étendus dans le fond d'une voiture, la physionomie d'une idole pompeusement ornée, ou celle d'un prince au milieu d'une cour.

Le nombre des Parsis établis dans l'ouest de l'Inde s'élève à cinquante mille. Quinze cents environ sont répartis dans le Konkan du nord ; on en comptait il y a quelques années jusqu'à dix mille dans la ville de Surate ; mais à Bombay seulement ils se trouvent réunis au nombre de plus de vingt mille. Le reste est fixé à Daman, dans le territoire de Surate et dans les prin-

cipales villes où ils se dispersèrent dans le commencement de leur séjour dans l'Inde, tandis qu'une seule famille parsi habite maintenant à Sanjân.

A vrai dire, Bombay est une ville moins anglaise que parsi. Ce sont des sectateurs de Zoroastre qui sont à la tête du commerce; l'argent est entre leurs mains, les marchandises d'Europe se vendent dans leurs magasins; les professions de tout genre, les arts mécaniques, sont exercés et pratiqués par eux. On les voit passer sur la promenade dans de brillants équipages, leurs maisons de campagne ne le cèdent en rien aux plus somptueuses demeures des agents anglais. Spéculateurs hardis et peu préoccupés de la moralité d'un tel commerce, ce sont eux surtout qui envoient l'opium en contrebande sur les côtes de la Chine; assez prudents pour prévoir les chances des dettes que la loi anglaise ne force guère à payer, ils vendent avec des bénéfices énormes; redoutant aussi les lenteurs et les frais incalculables d'un procès, ils ne se disputent jamais devant les tribunaux et arrangent leurs affaires entre eux. Marchands avant tout, ils sont polis, affables, et se gardent bien d'une morgue hautaine qui éloignerait d'eux le public anglais. Enfin, bien qu'ils ne puissent s'élever au rang réservé exclusivement à l'Européen, on les respecte, on les craint peut-être, car on a besoin d'eux.

Ceux qui vivent à la campagne dans une condition plus humble se livrent à l'agriculture, surtout à l'extraction du vin de palmier; dans les villages ils sont

cabaretiers et vendeurs de *ptoddy* (1) ; professions qui ne peuvent convenir aux Indous musulmans et que la loi brahmanique réprouve ; partout où se trouve une boutique de Parsi, l'Européen est à peu près sûr de trouver les objets qui sont pour lui de première nécessité, et que l'Indou, ennemi de tout changement, ne pourrait ni ne voudrait en certains cas lui procurer. Les Parsis sont également des domestiques intelligents, actifs et propres. Dans les maisons opulentes on paraît les préférer aux serviteurs indous, peut-être par luxe et par vanité, peut-être aussi parce qu'ils ont moins d'éloignement naturel pour les usages des Européens.

Quand on voit la population parsi initiée à tout ce que l'Europe a pu importer en Asie et assez instruite pour lire les ouvrages anglais en tout genre, on s'étonne que la religion chrétienne trouve tant de résistance chez des hommes en apparence si faciles à modifier. La conversion de deux jeunes Parsis appartenant à des familles influentes a fait grand bruit à Bombay et a vivement excité l'indignation et la colère de tous les sectateurs de Zoroastre. Peut-être le catholicisme, qui sous les Portugais avait jeté parmi les Indous des racines profondes et durables, serait plus efficace que la réforme ; toujours est-il que de jeunes enfants élevés dans des institutions dirigées par les Européens restent inviolablement attachés à la religion de leurs pères.

(1) Ou plus régulièrement *târî*, تاڑی, mot hindoustani signifiant *vin de palmier*, et dérivé de *târ*, تاڑ. G. T.

Le culte fondé par Zoroastre, jadis répandu non seulement dans toute la Perse, mais dans plusieurs provinces asiatiques aujourd'hui musulmanes, est un des plus anciens du monde ; il vit naître le christianisme, et ses prêtres furent les premiers à saluer le Sauveur dans la crèche; le Bouddisme, dans ses missions aventureuses vers le nord de la Perse, lui arracha, comme la religion des apôtres, un grand nombre de sectateurs. Consigné dans des livres mystérieux dont les caractères inconnus faisaient supposer une antiquité plus reculée encore, il a traversé, au milieu de bien des révolutions, vingt siècles au moins, avant de livrer son secret aux savantes investigations de l'Europe ; mais qui peut savoir ce que fut cette religion à son principe? Peut-être comme tant de cultes idolâtres enseigna-t-elle jadis une doctrine moins extravagante, jusqu'à ce que d'ignorants sectateurs oubliassent la Divinité pour ses attributs et passassent du Créateur à la chose créée. Telle qu'elle est maintenant, la religion des Parsis n'est rien de mieux qu'une espèce de matérialisme ou culte aveugle des éléments : le soleil et la mer sont les divinités auxquelles ils offrent, comme les anciens habitants du Pérou, leurs vœux et leurs prières à l'heure où l'astre-Dieu, si puissant sous les tropiques en toute saison, disparaît dans les flots de l'océan indien. On voit les Parsis s'arrêter sur les promenades, et alors, sans s'inquiéter de l'*angelus* qui tinte à la chapelle portugaise, sans prendre garde au musulman priant vers la Mecque, ni au juif qui incline sa tête et murmure ses oraisons la face tournée vers le temple détruit,

sans suivre des yeux ces milliers d'Indous qui font les ablutions du *Sandhya* et se rendent à la pagode, le sectateur de Zoroastre contemple le disque du soleil, et se balançant d'un pied sur l'autre, il récite à demi-voix, d'un ton monotone, ses hymnes sacrés. De l'autre côté de la ville ils se réunissent en grand nombre sur les remparts et dominent cette vaste et belle rade où dorment leurs vaisseaux, où tant d'îles arides et verdoyantes brillent encore d'un dernier rayon du soleil; ils rabattent leur manche et la relèvent lentement à mesure que la prière s'achève. D'autres fois, s'ils se trouvent sur une plage unie, on les voit quitter leurs pantoufles, s'exposer jusqu'aux genoux dans les vagues, et là, joignant leurs mains, levant les bras à la hauteur du front, ils ceignent le cordon sacré et invoquant leurs divinités tutélaires. Plus d'une heure avant le jour, un matin que je débarquais au quai par un clair de lune étincelant, je trouvai un prêtre parsi en prière au bord de l'océan, quand la ville, la rade même étaient encore plongées dans le sommeil. Toute prière commande le respect ou émeut d'une compassion profonde; mais que penser de ce riche Parsi qui dans sa pieuse libéralité jette à la mer plusieurs milliers de livres de sucre? De pareilles offrandes ne sont pas rares à Bombay et attirent à celui qui en est l'auteur la considération de ses coreligionnaires.

Cependant si le soleil, la lune et l'océan reçoivent d'une manière publique et ostensible les hommages des Parsis, les diverses œuvres de la création, les étoiles en général, les rivières, les plaines et les

montagnes, tout ce qui, en un mot, sous un point de vue panthéistique, peut être une manifestation de la Divinité, tout cela mérite, d'après les renseignements du Zend-Avesta, l'adoration des mortels. Jaloux de se distinguer des Indous, qui, panthéistes aussi dans le principe, ne sont que d'ignorants idolâtres, les Parsis n'admettent point d'images dans leurs temples. Sur leurs autels brille le feu sacré et éternel, l'âme, le fils du dieu Hormazd. Le feu dont ils ont besoin pour cuire leurs aliments est non moins sacré à leurs yeux ; par ce seul fait la cuisine devient comme un temple domestique dans lequel un profane ne peut être admis ; et non seulement les Parsis ont horreur de la pipe turque et du narguilé (1) indien, mais encore il s'en trouve parmi eux d'assez scrupuleux pour refuser de vendre tout objet dont la destination pourrait avoir rapport à cette coutume odieuse.

Les Parsis n'admettent pas d'idoles, n'ont ni peinture ni sculpture, et à vrai dire l'architecture leur manque également, car leurs temples n'ont rien qui les distingue des maisons voisines. Toutefois comme les maisons des *natifs* sont souvent fort gracieuses, décorées de galeries peintes et ornées même d'arabesques et de dessins de fantaisie sculptés avec goût, comme aussi celles que choisissent les Parsis pour

(1) Ou plutôt du *huoca*, حقه, mot arabe employé en Hindoustan pour désigner la grande pipe à tuyau flexible, dont le docteur Benet, ancien médecin du roi de Lahore, a montré un beau modèle à la Société asiatique. G. T.

y déposer le feu sacré sont parmi les plus belles, il résulte de là que ces temples ont un aspect particulier et se trahissent bien vite aux yeux du passant. Le bœuf blanc vénéré des Brahmanes et si aimé des Indous qu'il s'en va comme un *djogui* recevoir sa pitance de porte en porte; le petit bœuf à la bosse pointue dort en paix sous les galeries des temples parsis; mais le chien a un rôle plus important encore aux yeux des sectateurs de Zoroastre; car si la première part dans un repas lui est refusée, il empêchera l'âme du défunt de passer sur le pont qui conduit aux demeures bienheureuses, et il peut aussi, par la seule puissance de son regard, écarter l'esprit malin d'un cadavre placé près de lui, et défendre son maître mort contre les esprits invisibles.

La théorie des expiations, qui forme la partie la plus ridicule du code brahmanique, est moins compliquée mais tout aussi absurde chez les Parsis : boire le *gomoutra* consacré, pratiquer des ablutions, sont les deux grands moyens de salut ; il est vrai de dire que la loi recommande aussi les bonnes œuvres et le repentir.

Trois sortes de prêtres partagent dans leurs attributions respectives le soin du culte et de la doctrine : le *dastar* explique la loi ; c'est lui qui tranche les questions difficiles et détermine le sens des Écritures; son turban est, je crois, d'une forme particulière, non point allongé comme celui des autres Parsis, mais arrondi et enveloppé d'un châle à la manière des musulmans. Les *mogbeds* ou *mobeds* sont chargés

de lire (et non d'interpréter) les ouvrages liturgiques et le Vendidad : après eux viennent les *herbads*, auxquels est dévolu l'entretien du temple.

Depuis peu tous les livres sacrés ont été traduits avec le plus grand soin dans le dialecte guzarati. Comme ce travail est manuscrit, il n'en existe pas plus de cinq ou six exemplaires. Ce seul fait ne prouve-t-il pas combien l'étude des dialectes de l'Inde est importante et de quel secours peuvent être ces *patois* provinciaux ?

Ainsi que la plupart des Orientaux habitués à vivre dans l'intérieur de leurs maisons, les Parsis sont doux et tranquilles ; l'éducation de leurs enfants les occupe beaucoup ; à l'âge de sept ans ils leur confèrent l'investiture du cordon sacré, sans lequel on ne peut prier ; c'est donc une cérémonie qui marque l'âge de raison et de discernement. Le second soin des parents est de marier leurs fils ; ils les fiancent de très-bonne heure avec toute la pompe d'un mariage ; puis, après ces fêtes prolongées pendant des semaines entières, les époux futurs retournent celui-ci à l'école, celle-là dans l'intérieur de la maison. J'ai vu au collége des natifs de tout petits enfants dans la classe d'écriture, lesquels étaient déjà fiancés et mariés. On attend pour réunir le couple que les premiers signes de puberté se soient manifestés.

Mais c'est par les cérémonies funèbres, les plus solennelles de toutes peut-être, que les Parsis se distinguent surtout des autres peuples. A une certaine distance des villes sont établis des enclos fermés par

des murs élevés ; on les appelle *Duchmah* ou *Tours du silence*. Là sont exposés les cadavres, aux rayons du soleil, à l'influence des pluies et de la rosée, et à la voracité des oiseaux de proie. L'adorateur des éléments abandonne sa dépouille mortelle aux éléments eux-mêmes ; des milliers de corbeaux et de vautours au cou nu se disputent cet odieux festin ; à la différence de presque toutes les nations du monde, qui, dans leur respect pour les morts, tâchent par tous les moyens possibles de soustraire les cadavres à la profanation des bêtes sauvages (1).

Tels sont les renseignements que j'ai pu me procurer sur cette race d'hommes singuliers ; sans doute je me suis trop peu étendu sur ce qui a rapport au texte sacré des Parsis, sur leur religion, sur leur histoire ; mais mon but n'était point de consigner ici ce qui peut être appris beaucoup mieux dans des livres en Europe. Ce que je désirais, c'était de constater l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui, au milieu de l'Inde anglaise, les sectateurs de Zoroastre.

(1) Il paraîtrait que les anciens Perses n'en agissaient pas tout-à-fait de même. Euphratès dans Dioscoride dit en mourant à son maître : « Philonyme, ne brûlez point Euphratès, et ne souillez point le feu à mon sujet. Je suis Perse même par mes pères ; oui, mon maître, je suis Perse indigène. La mort est moins amère pour nous que de souiller le feu. Enveloppez mon corps et le couvrez de terre sans le laver, car j'honore aussi les fleuves. » Apud Brunck, *Analecta vet. poet. græc.* t. I, p. 503.

DE L'ORIGINE ET DES MOEURS

DES SICKS,

PAR M. BENET,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS; MÉDECIN DU CI-DEVANT ROI DE LAHORE RANDJIT-SINGH; ET CHIRURGIEN EN CHEF DE SES ARMÉES; MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS; MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI, ETC.

Les Sicks sont ainsi nommés d'un mot sanscrit qui signifie disciple. Le fondateur de cette secte se nommait Nanek ; il naquit en 1419 dans le village de Taloundy, à dix lieues de Lahore. Dès son enfance il se montra dévot, et cette inclination augmenta par ses liaisons avec des fakirs (1). Ayant reçu de la nature les qualités qui caractérisent un grand homme, il les employa en entier au culte de l'Être suprême. Il résolut de réformer la religion dans laquelle il était né, et pour faire cesser les discordes qui résultaient du nombre infini de dogmes existants, se contredisant les uns les autres, il réunit dans un livre qu'il nomma Granth (2) ce que chacun d'eux avait de bon. Il forma un corps de doctrine annonçant l'unité et la présence universelle de Dieu, et s'en alla ensuite prêchant dans les villes et les villages voisins. La foule des convertis augmentait tous les jours, lorsque les In-

(1) Un fakir est un mendiant religieux qui a quelques analogies avec nos ermites.

(2) Ce livre, appelé *Granth*, est à la fois la Bible et le Code des Sicks.

dous d'un côté et les musulmans de l'autre s'élevèrent contre Nanek. Mais celui-ci, joignant à un rare génie le don de la parole, rétorquait avec avantage les arguments qu'on lui opposait, et faisant ressortir le principe sublime de l'unité et de la présence universelle de Dieu, il ne tarda pas à compter par milliers le nombre de ses prosélytes.

Tracassés, insultés par leurs anciens coreligionnaires, tous ceux qui s'étaient enrôlés sous la bannière de Nanek se réunirent dans quelques villages peu distants les uns des autres, et c'est ainsi qu'insensiblement cette secte grandit.

Vers l'année 1475, Nanek mourut dans un village nommé Kirthipour-Déhra, situé sur les bords du Ravi (1), laissant deux fils qu'il avait jugés indignes de continuer sa noble mission. Aussi la confia-t-il à un chatriya (2), nommé Angad, initié dans les mystères de sa doctrine. Ce dernier ne se borna pas à prêcher les maximes de son prédécesseur, il en remplit quelques lacunes par de nouveaux chapitres qu'il écrivit sur le livre sacré des Sicks. Angad mourut en 1542, laissant pour successeur un autre chatriya du nom d'Améra-das, qui cessa d'exister en 1574. Son fils Ram-das lui succéda. Peu de temps avant sa mort, celui-ci employa une grande partie des revenus de la tribu à étendre et à embellir sa capitale, appelée

(1) Le Ravi baigne les murs de Lahore. C'est l'Hydraotes des anciens.

(2) Chatriya est le nom du membre d'une caste qui fut jadis guerrière, mais qui aujourd'hui a presque entièrement abandonné la carrière des armes pour embrasser le négoce.

Tchack ; il fit construire auprès du principal temple un immense et superbe réservoir auquel il donna le nom d'Amrétseur, signifiant *eau du pôle d'immortalité* (1). Ce fut en 1581 que mourut Ram-das, et depuis cette époque jusqu'à 1675 la doctrine de Nanek fut propagée par les gourous (2) Hardjoumal, Hargovind, Heurray, Harkrishnâ et Tegh-Bahoder, qui se succédèrent tour à tour.

Après Tegh-Bahoder vint le gourou Govind, qui, né guerrier plutôt que philosophe, transforma en soldats les sectateurs de la doctrine dont il était le chef, et parvint, tant par ses discours que par ses exemples, à leur insinuer ce caractère fier et audacieux dont la nature l'avait doué. Il fut le dixième et dernier gourou (3) des disciples de Nanek ; mais il était plutôt digne d'être le général des tribus sickes que leur chef spirituel. En effet, après avoir, le sabre à la main, conquis leur indépendance, il leur fit abandonner la dénomination de *sick*, qui signifie disciple, pour celle de *singh*, qui veut dire lion. Il prit lui-même ce titre, et depuis cette époque chaque converti l'ajoute à son nom (4).

(1) Depuis lors la ville de Tchack n'est plus connue que sous le nom d'Amrétseur.

(2) Dans le Pendjab on appelait *gourous* ceux qui enseignaient la religion des Sicks.

(3) Il est arrivé chez les Sicks ce qui jadis arriva chez les chrétiens, c'est-à-dire qu'un nombre considérable d'instituteurs de la doctrine s'est formé. On les nomme aujourd'hui *baht* plutôt que *gourous*.

(4) Quoique tous les Sicks aient ajouté à leur nom le titre de *singh*, ils se désignent sous le nom de leur secte, c'est-à-dire par la dénomination de Sick.

Soit afin de leur donner un signe distinctif, soit pour rendre plus martiale l'apparence de ses coreligionnaires, il défendit que l'on coupât ou arrachât aucun poil ou cheveu, et cet ordre, qu'il convertit en précepte, servit de complément à la doctrine de Nanek. Il donna ensuite à ses tribus une organisation fédérative; mais bientôt l'ambition des richesses, dont le germe est dans presque tous les cœurs, se développa dans ceux de cette nouvelle secte, qui ne possédait alors que peu de biens; aussi suivit-elle l'exemple de presque tous les conquérants, c'est-à-dire qu'elle eut recours à la raison du sabre, et par conséquent à la loi du plus fort, pour acquérir de quoi soutenir sa propre indépendance. Toutefois, comme elle était trop peu nombreuse pour se présenter en face de l'armée sur laquelle était appuyé le trône des Mogols, qu'occupait alors Aureungzéb, prince qui à une rare bravoure joignait un caractère hypocrite et féroce, les Sicks n'attaquaient que les détachements de troupes qui escortaient les convois de l'armée, et puis se partageaient le butin qu'ils avaient pu enlever. Les armées impériales n'ayant pu les soumettre, mais seulement les disperser, Aureungzéb résolut la mort de leur chef, et en 1706, dirigeant de sa main pleine d'or le bras d'un assassin, il plongea un fer homicide dans le cœur du célèbre Govind-Singh. Mais ce fut en vain que l'empereur des Mogols crut que par un assassinat il pourrait maîtriser ce peuple et détruire sa religion, car il arriva chez les Sicks ce dont la France a donné de si mémorables exemples. Partout poursuivis, par-

tout persécutés, bien loin de se soumettre, ils travaillèrent en silence à se créer des partisans, et leur courage augmenta avec le nombre. Ayant ressenti le besoin d'avoir des chefs, ils choisirent parmi eux ceux qui étaient les plus dignes de commander, et chacun suivit avec confiance la bannière de son choix.

En 1708, Aureangzéb mourut, et le trône des Mogols n'ayant plus été occupé que par des princes efféminés, les légions sickes, dont les rangs et les trésors avaient sensiblement grossi, acquirent, par le fer et l'argent, des portions de province à l'agrandissement desquelles elles travaillaient avec ardeur, lorsque en 1739, Nadir-shah, qui régnait sur la Perse, s'éloigna de son trône pour aller conquérir l'Indoustan et s'emparer ainsi de leur territoire. Mais les Sicks à leur tour, usant de représailles, pillèrent une partie des bagages de ce conquérant, quand, après avoir replacé Mohammed-shah sur le trône (1) d'où il l'avait fait descendre, il retournait vers celui de la Perse.

Nadir fut assassiné en 1747, et Ahmed-shah, un de ses plus courageux officiers, quitta la Perse pour aller régner sur l'Afghanistan. S'étant fait proclamer roi à Kandahar, il suivit l'exemple des princes ses prédécesseurs et tenta une expédition sur le Pendjab; mais forcé de battre en retraite, il rentra dans ses états avec l'intention d'attendre un moment plus favorable pour essayer de nouveau de s'emparer de ce pays.

Les nombreuses secousses qui avaient si fréquem-

(1) Le trône des Mogols.

ment ébranlé le trône des Mogols n'avaient pas peu contribué à affaiblir sa puissance : aussi les Mahrattes, dont le pouvoir était déjà formidable, parvinrent à devenir un moment les maîtres de l'Inde; mais un dernier combat livré à Panipeut les mit tous en déroute. Toutefois leur vainqueur ne songeant plus désormais qu'à jouir du fruit de la victoire, s'abandonna tout entier au plaisir. D'un autre côté, les Sicks, dont le nombre et les ressources augmentaient chaque jour, saisissaient toutes les occasions de se consolider et les mettaient à profit en s'entourant de forteresses. En 1762, Ahmed-shah, à la nouvelle qu'il reçut des progrès des Sicks, marcha de nouveau sur le Pendjab, attaqua leurs légions, les dispersa, et après avoir pris les mesures qu'il jugea nécessaires à la sûreté de son territoire, il retourna à Caboul. Mais à peine se fut-il retiré, que les Sicks reparurent; ils tuèrent le gouverneur musulman et mirent son armée en déroute. Cette entreprise hardie rappela Ahmed-shah pour la septième fois dans l'Indoustan; et bien que son arrivée fût le signal de leur retraite, néanmoins il se trouva dans l'impossibilité de porter un remède efficace à ce mal, c'est-à-dire d'anéantir les Sicks, qui, semblables au serpent de la fable, renaissaient chaque fois plus nombreux. Ahmed, dont la présence était impérieusement réclamée à Caboul, fut contraint de retourner sur ses pas. Il n'était pas de retour dans sa capitale que les Sicks reparurent encore; mais ce fut cette fois pour devenir et rester les maîtres du Pendjab.

Les chefs de cette nouvelle nation n'étant accom-

pagnés dans leurs expéditions que de parents, d'amis ou de volontaires et non de gens salariés, la plupart d'entre eux se considérèrent comme associés dans chaque entreprise, et regardèrent le pays conquis comme une propriété commune, à laquelle chacun devait avoir part, selon qu'il avait plus ou moins contribué à l'acquérir. Les portions ayant été faites, ils formèrent douze associations qu'ils nommèrent *mizals* ; ils stipulèrent que chaque confédération serait établie sur les bases de l'égalité la plus parfaite (1) et qu'elle serait régie par un chef de leur propre choix. Pendant la guerre, on vit ce chef marcher à leur tête, et en temps de paix devenir leur arbitre. Chacun le respectait, et même avait pour lui certains égards, sans pourtant se considérer comme obligé d'obéir à ses ordres lorsqu'il les croyait contraires à son propre intérêt ou à celui du mizal. Ces confédérations avaient chacune un titre distinctif et agissaient seules ou en commun, selon les circonstances. Toutes réunies, elles étaient assez riches et assez nombreuses pour mettre au besoin soixante-dix mille hommes sous les armes (2), et chaque année les chefs se réunissaient à Amrétseur à l'époque des fêtes dites Baïssacki et Dévali (3), pour (après avoir fait leurs ablutions dans le réservoir de l'eau du pôle d'immortalité) tenir un conseil spécial où les intérêts de chaque

(1) Les Sicks même aujourd'hui se regardent comme frères, et en causant ils se donnent mutuellement ce titre.

(2) Ces soixante-dix mille hommes étaient tous cavaliers; à cette époque, l'infanterie n'était presque pas connue dans ce pays.

(3) Ces fêtes ont lieu, la première en avril, la seconde en octobre.

mizal étaient débattus, et qui se terminait rarement sans qu'il fût décidé que l'on tenterait une expédition nouvelle. Peu d'années se passèrent ainsi ; la confédération ayant été rompue par des motifs d'intérêt, il s'éleva des disputes dans chaque mizal. Bientôt la division éclata dans tous les rangs, et chacun ne chercha plus désormais qu'à s'approprier la meilleure part du butin. Dès lors, comme on peut aisément le penser, les mécontents furent en nombre ; quelques-uns de ceux qui possédaient le plus se réunirent et attaquèrent les autres. Parmi ceux-ci, un Sick nommé Korréck-Singh, que son courage et son caractère entreprenant avaient déjà fait distinguer et nommer chef de l'une des douze associations, fut celui qu'on rechercha le plus : mais comme il ne prêtait son assistance qu'en s'assurant d'une large part dans la capture, Korréck-Singh ne tarda pas à agrandir son domaine. Il mourut en 1771, à l'âge de quarante-cinq ans, par suite de blessures graves résultant de l'explosion de son fusil. Maha-Singh, son fils aîné, lui succéda. N'étant âgé que de dix ans, il fut placé sous la tutelle de sa mère, qui, assistée du divan, prit la direction immédiate des affaires. En 1776 le jeune héritier se maria, et en 1778 il lui naquit un fils qui fut nommé Ranjit-Singh.

Ici commence pour les Sicks une ère nouvelle. Ce prince, né d'un simple chef de partisans, par sa bravoure et son vaste génie, sans cesse combattant, toujours victorieux, fut le plus grand et le plus humain de tous les rois de l'Inde.

Le royaume de Lahore ou Pendjab est limité au

nord par cette chaîne de montagnes qui séparent la province de Kachemir du petit Thibet; au sud le Sadletge lui tient lieu de barrière entre le Radjepoutana, les états sicks indépendants et les provinces soumises à l'autorité de la compagnie des Indes; à l'est, les montagnes de l'Hymalaya le séparent du Népaul, et à l'ouest enfin, quoique le fleuve Indus fût jadis la limite établie, le mâhâ-radjah Ranjît-Singh tenant peu compte de ces sortes de bornes que l'on pourrait considérer comme naturelles, a, par ses conquêtes, morcelé le royaume de Caboul, et adjoignant à ses états la province de Péchaore, il a, par ce moyen, reculé ses limites jusqu'aux montagnes du Kibérie.

Ce royaume est divisé en provinces dont les principales ont pour capitale Lahore, Amrétseur, Kachemir, Moultan, Péchaore, Vézirabad, Djammou, etc. Chaque province est gouvernée par un chef désigné sous les noms, soit de radjah, soit de sardàr, dépendant entièrement du roi ou mâhâ-radjah. Ce dernier est non seulement maître du sol, mais aussi de la liberté et même de la vie de tous ses sujets, et enfin il n'est pas rare de voir des gens de basse extraction, ne sachant même ni lire ni écrire, être par un caprice du roi élevés immédiatement jusqu'au rang de radjah, puis, tombant en défaveur, ne plus occuper ensuite qu'un emploi médiocre. Je pourrais, à l'appui de ces promotions spontanées, citer plusieurs exemples; mais il suffira de faire connaître le suivant. Le radjah Dian-Singh de simple soldat est devenu le plus puissant de tous les chefs, et a été même élevé jusqu'au

rang de premier ministre, parce qu'un astrologue renommé fit observer au roi que ce soldat avait à sa main droite six doigts au lieu de cinq; que cette marque, d'après le livre des destins, annonçait que ce militaire tôt ou tard s'élèverait et deviendrait un grand homme. Le mâhâ-radjah Runjit-Singh, qui malgré son génie n'était pas à l'abri des influences de la superstition, se hâta de réaliser cette prédiction, en donnant à ce soldat, qui du reste est un excellent et brave guerrier, le rang insigne qu'il occupe aujourd'hui.

Les radjahs et sardârs sont en quelque sorte des fermiers généraux ayant des sous-fermiers, qui à leur tour subdivisent leurs fermes à l'infini; néanmoins les premiers sont les seuls qui rendent compte au roi de la gestion de leurs provinces, pour lesquelles chacun donne à sa majesté une somme annuelle d'après des conventions écrites, et entretient en outre un nombre déterminé de soldats qu'il commande lui-même; mais sa personne, son armée et tous ses biens sont toujours à la disposition et aux ordres du roi, qui, selon ses besoins ou bien son bon plaisir, impose un tribut supplémentaire à tous ces gouverneurs de provinces. Enfin ce souverain administre lui-même une partie de son territoire, et pour contenir au besoin l'ambition de quelque radjah audacieux, il entretient une armée de quarante mille hommes, dont une partie est maintenant(1) commandée par les généraux Ventura, Court, Avitabilé, et les colonels Mouton et Lafont, officiers

(1) Le général Allard, mort le 23 janvier 1839, commandait depuis 1822 une division de cavalerie.

français. Trois Anglais ont aussi obtenu naguère chacun le commandement d'un régiment, et tous ces officiers, ainsi que moi-même (lorsque j'avais l'honneur d'être médecin du roi et chirurgien en chef de ses armées), nous ne recevions nos soldes qu'en percevant les revenus de villages qui nous étaient donnés en usufruit et que nous administrions à notre guise. Chacun de nous rendait la justice dans ses propres villages, et lorsqu'une rixe venait à s'élever entre nos gens et ceux de quelque radjah voisin, c'était avec ce dernier que nous terminions le différend; ou bien, si nous ne pouvions nous mettre d'accord, nous avions recours au roi comme à notre juge souverain.

La cour de ce monarque se compose des divers radjahs et des quelques Français qui l'entourent. Chaque jour, sans exception, soit en ville ou en voyage, dans un palais ou sous une tente, dès neuf heures du matin la cour entre séance, et ne se retire qu'à midi. Là chaque *divouan* (divan) vient d'abord régler ses comptes, puis l'un d'eux lit à haute voix les nouvelles reçues des divers pays voisins, et le roi après avoir pris connaissance des demandes qui lui sont adressées, prête ensuite l'oreille aux plaintes que lui portent soit les chefs, soit les gens du peuple; car souvent ceux-ci sont admis à venir eux-mêmes présenter au roi leur requête contre l'injustice des radjahs et des sârdars, qui, n'ayant pas de lois à observer, font trop souvent peser sur leurs sujets un pouvoir arbitraire.

Lahore est la capitale que le roi habite de préférence; autant cette ville est agréable lorsque le roi et la cour

s'y trouvent réunis, autant elle est triste et déserte lorsqu'ils en sont absents ; en effet, les courtisans et leur suite, tous ceux qui constituent le gouvernement, enfin les troupes mêmes, étant obligés d'accompagner le roi, il ne reste dans la capitale qu'une faible garnison, quelques marchands et des ouvriers, encore parmi ceux-ci il en est beaucoup qui suivent le camp royal, où ils trouvent plus à gagner qu'en restant au bazar.

La population du royaume de Lahore ne saurait être bien déterminée, attendu qu'il n'en a jamais été fait de dénombrement. Toutefois, je pense qu'elle peut être estimée à seize ou dix-huit millions d'habitants, dont un tiers environ suit la religion de Naneck, et ceux-là sont distingués sous les noms de Sicks ou Singhs. Les autres appartiennent à celle de Mahommed, ou sont des sectateurs de Brâhmâ, Veishnou, Chiva, Boudh, etc.; et puis, comme dans les autres parties de l'Inde, il y a aussi des castes impures, que nous, Européens, désignons improprement sous le nom de paria (1). Je ne décrirai pas ici les mœurs de

(1) Parmi ceux-ci il y a diverses classes, dont deux méritent d'être citées. Ce sont celles qui sont connues sous les noms de *Sancy* et de *Tchours*. Les premiers ont quelque analogie avec les gitanos, ou bohémiens, que l'on rencontre encore dans le midi de la France, allant de village en village dire la bonne aventure. En effet, comme eux les Sancy mènent une vie errante et vont autour des villes et des villages vivre soit de rapines, soit en exerçant une industrie qui consiste à tresser quelques nattes de jonc. Rarement ces nomades restent plus de huit jours dans un lieu, excepté cependant lorsqu'une disette ou une épidémie est venue frapper quelques troupeaux de buffles ou de bœufs, car cette caste mange

chacune de ces castes, ce serait m'éloigner du cercle qui m'est tracé par le titre même de ce mémoire. Je me contenterai donc de dire ce qui est relatif aux mœurs et coutumes des Sicks, secte à laquelle appartient le roi, et qui par ce fait est aujourd'hui prépondérante dans le Pendjab.

Comme tous les peuples, les Sicks ont certains caractères physiques qui leur sont particuliers ; cependant, à leur teint près, ils me paraissent, tant par les traits du visage que par leur maintien, avoir plus de ressemblance avec nous qu'aucun autre peuple asiatique. J'excepterai toutefois les habitants de la province de Kachemir, à qui, je pense, nous ne pouvons nous empêcher d'accorder l'origine qu'ils réclament lorsqu'ils nous assurent qu'ils ne sont autres que des descendants de soldats macédoniens ; ayant suivi Alexandre le Grand jusque dans le Pendjab, et trouvant dans la province de Kachemir un climat analogue à celui de l'Europe, et de plus un sol qui leur offrait en abondance toutes sortes de fruits, ces soldats,

de la chair de presque tous les animaux, même de ceux qui sont morts de maladie.

Les Tchours se nourrissent de toute espèce d'aliments. Leur industrie consiste à veiller à la voirie, et ils sont aidés dans leurs dégoûtantes fonctions par des troupeaux de porcs qu'ils amènent avec eux dans les lieux réservés à de certains besoins. Ils habitent les villes et les villages, et vivent dans de mauvaises huttes, en compagnie de ces animaux immondes que tout Indien a en exécration, même le Sick, pour qui cependant la chair du sanglier est un mets de prédilection. Enfin, dans cette sale et malheureuse caste, chacun n'a d'autre bien que ses porcs ; lorsqu'ils marient leurs enfants, ils leur donnent en dot cinq ou six de ces animaux.

formèrent une migration, et portèrent dans cette délicieuse vallée des arts qui y étaient inconnus, puis cultivèrent et perfectionnèrent ceux qui s'y trouvaient encore dans l'enfance. Pour moi, je suis convaincu que quiconque visitera ce peuple, ne pourra s'empêcher d'admettre la validité de cette allégation, s'il s'applique à observer la différence qui existe entre les habitants de Kachemir et ceux des autres parties de l'Asie. Non seulement il sera frappé de trouver dans les caractères de la physionomie des premiers ce cachet du type grec, mais encore il verra que le croisement avec la race indienne n'a pas assez altéré le teint primitif pour qu'il soit possible de méconnaître l'origine que ce peuple réclame. Une autre considération milite encore en faveur de cette croyance, c'est celle qui se rattache à l'état des arts et de l'industrie. En effet, quel est celui qui, même en Europe, refuse au Kachemirien un talent supérieur dans la fabrication de ces magnifiques tissus que nous connaissons sous le nom de châle kachemir?... Quels sont en Asie les peuples qui les égalent sous ce rapport?... Sans doute les Chinois sont très-habiles et très-industrieux; mais est-il permis de supposer que ce soit de ces derniers que le Kachemirien descende?... Cela ne se peut, puisque celui-ci n'a avec eux la moindre ressemblance. Dira-t-on que ce n'est qu'une race indienne qui doit la blancheur de son teint à son habitation sur de hautes montagnes et sous une latitude élevée?... Mais cette raison est encore inadmissible, parce que ses voisins, les habitants de l'Afghanistan, soit sous les rapports de la co-

loration de la peau, soit même sous celui de l'industrie, ne lui ressemblent en rien, bien qu'ils vivent sur la même chaîne de montagnes et sous la même latitude! Ce n'est donc pas parce que Kachemir se trouve dans une zône tempérée que ses habitants ont un teint semblable au nôtre; mais bien parce qu'il coule dans leurs veines du sang européen, quoique abâtardi. D'ailleurs, si leurs prétentions étaient sans fondement, d'où viendrait que les Indiens les désignent encore aujourd'hui comme étant d'origine européenne, et qu'ils leur accordent une partie de cette prééminence qu'ils nous reconnaissent? Hâtons-nous donc de le dire: lors même que l'histoire ne viendrait pas à l'appui de leurs prétentions, les traits de leur figure, la blancheur de la peau, l'espèce de mépris qu'ils ont pour tout Indien, et enfin cette industrie que l'on ne trouve que dans la province de Kachemir et dont chaque voisin a cherché, mais en vain, à atteindre le degré de perfection, tous ces motifs, dis-je, ne permettent pas d'hésiter à reconnaître que le Kachemirien est d'origine européenne.

Les Sicks sont généralement rancuniers. Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu ne s'efface jamais de leur esprit. Les inimitiés se perpétuent dans les familles et y deviennent en quelque sorte héréditaires; il n'est point entre eux de réconciliation parfaite. L'intérêt quelquefois rapproche deux ennemis, mais ils dissimulent leur haine et n'en font point le sacrifice. Il est peu rare de voir les fils tirer vengeance d'injures faites vingt ans auparavant à leurs pères.

Leur vengeance a surtout un caractère particulier. Le duel leur est inconnu, et s'il leur était proposé ils le regarderaient comme une folie. Les assassinats et les empoisonnements sont employés quelquefois, mais leurs armes favorites sont les sortiléges et les enchantements. C'est en appelant à leur secours l'art diabolique du magicien qu'ils tentent de faire périr leurs ennemis ou d'attirer sur eux une maladie incurable. La sorcellerie a sur leur imagination une influence telle, que lorsqu'une indisposition soudaine, un vomissement de sang ou une douleur violente dont ils ne peuvent se rendre compte, vient les frapper, ils imputent ces fléaux aux pratiques occultes de quelque enchanteur soudoyé par un ennemi, ou bien ils en attribuent la cause à la malveillance d'un membre de la famille. Ils ne douteront plus de la culpabilité de celui qu'ils soupçonnent, si auprès de son habitation on parvient à trouver soit une effigie en cire ou en pâte, quelques fils à moitié colorés, soit enfin quelque reste de cadavre humain. Leur superstition ne s'arrête pas là, car ils ont de certains jours heureux et d'autres malheureux; ils regardent même à de certaines heures du jour et de la nuit; ainsi s'il s'agit de se mettre en voyage, de faire marcher une armée, de livrer bataille, ou bien de faire une visite de cérémonie à un ami un peu éloigné, ou encore d'aller en pèlerinage à une de leurs villes saintes, les pandets (1) sont consultés pour savoir quels seront les moments propices, et pour cela

(1) Les pandets sont les savants du pays; ils sont tous de caste brahmanique et s'occupent beaucoup d'astrologie.

ces charlatans se présentent munis d'un disque de cuivre sur lequel se trouvent gravés des centaines de signes différents ; ils assurent qu'aussitôt qu'ils le regardent, le *djogm* ou l'esprit parcourt le disque en tout sens, et le signe sur lequel le djogm finit par s'arrêter est celui qui va venir en aide à l'horoscope ; puis ils prennent leur livre, sur lequel se trouvent les mêmes signes qui sont marqués sur le disque. Mais ici chacun d'eux est suivi d'une longue dissertation que le pandet interprète à sa guise, et ensuite, d'un ton sentencieux, il prophétise l'heure du départ, le moment du retour, etc.

Certes, dans tous les temps, chez tous les peuples barbares et même chez quelques peuples civilisés, l'astrologie et toutes les rêveries dont elle est la source ont été en grand crédit ; mais je ne crois pas qu'aucun peuple ait possédé les idées astrologiques au même point d'extravagance que les habitants de ce pays. Exagérés en tout, par la combinaison des douze signes du zodiaque avec les planètes, leurs astrologues se croient en état de deviner les choses occultes et les divers événements de la vie. Mais une de leurs combinaisons les plus importantes est celle qui a rapport à la naissance ; en effet, selon eux, le sort futur de l'homme dépend du signe du zodiaque et de l'étoile sous lesquels il est venu au monde. Et pour pouvoir pronostiquer ils supposent que chacun des douze signes préside aux événements du jour pendant un intervalle de temps déterminé : ainsi en prenant le signe qui répond au moment de la naissance et le

combinant avec la planète et l'étoile du jour, ils prétendent connaître infailliblement si l'enfant est né pour être heureux.

Les affaires de l'état se ressentent aussi du règne de la superstition ; ainsi lorsqu'il s'agit d'un traité, si les courtisans appelés à donner leur avis, hésitent à se prononcer et que le roi n'ose prendre lui-même une détermination, il fait venir un ministre de la religion; le plus souvent c'est celui qui journellement lui fait lecture de quelques passages du Granth. Celui-ci ouvre son livre sacré et y place deux feuilles de papier dont l'une contient par écrit l'opinion du roi, l'autre celle des conseillers qui lui sont opposés. On fait approcher un enfant de quatre à cinq ans, à qui l'on dit de choisir l'un des deux; et bien qu'il arrive quelquefois que le hasard mette dans les mains de l'enfant la feuille sur laquelle est écrite l'opinion contraire à celle du roi, néanmoins ce souverain s'y soumet comme si c'était un ordre de la divinité. Pour terminer enfin ce qui me reste à dire sur l'article des superstitions, je vais faire connaître ce que les Sicks regardent comme étant de bon ou de mauvais augure :

1° Mauvais augure.

Si en entrant dans un village vous entendez chanter une perdrix à votre droite.

Si vous voyez des grues passer de gauche à droite.

Si vous rencontrez une personne nu-tête.

Si vous entendez un âne braire.

Si vous voyez un chien secouer la tête et les oreilles quand il sort d'une maison.

Si vous rencontrez un brahmen ou un mort.

Si vous entendez une femelle de chakal hurler pendant la nuit.

Et enfin si en entrant ou en sortant d'une maison ou d'une chambre il vous arrive d'éternuer.

2° Bon augure.

L'inverse sera toujours de bon augure : ainsi si vous entendez une perdrix chanter à votre gauche ; si vous rencontrez un *métor* (1) au lieu d'un brahmen ; ou enfin si pendant votre sommeil il vous arrive de rêver que vous voyez des perles, que vous les avez, que vous les touchez, incontestablement le bonheur sera votre partage.

La cérémonie qui chez les Sicks accompagne la naissance, quoique n'ayant rien de bien particulier, mérite néanmoins une courte description. Ainsi, au moment où les douleurs de l'enfantement commencent à arracher quelques cris à la mère, une matrone arrive ; et plutôt que de songer à reconnaître où en est le travail, elle s'empresse de réciter quelques passages du livre sacré des Sicks, et elle continue jusqu'à ce que l'accouchement soit terminé ; c'est-à-dire que l'enfant ait reçu la purification dans un bain d'eau tiède ordinaire, dans laquelle on ajoute un peu d'eau du Gange, et que la mère purifiée aussi par des lotions de cette eau soit en état de recevoir son enfant et de lui présenter le sein. Si le nouveau rejeton est du sexe masculin, aussitôt que la mère s'en est assu-

(1) Le métor est le serviteur chargé des occupations les plus avilissantes, telles que balayer la maison, vider les vases de nuit, etc.

rée, elle ordonne qu'on se hâte d'aller en prévenir son mari, qui, bientôt transporté de joie, court faire savoir à tous ses amis l'heureux événement. Mais si, au contraire, elle a mis au monde une fille, elle attend pour faire connaître cette fâcheuse nouvelle que le père vienne lire sur son front attristé à quel sexe appartient le fruit que Dieu lui a envoyé. Enfin, dans l'un et l'autre cas, le mari, tout en se soumettant aux ordres du destin, se rend chez le pandet, et moyennant un présent proportionné à sa fortune, ce prophète, après avoir consulté son livre, lui annonce quelle sera la destinée de l'enfant.

Le mariage chez eux suit souvent de près la naissance ; en effet, il n'est pas rare de voir des enfants âgés de trois et quatre ans être liés par l'hymen, contrat dont les parents se rendent garants jusqu'à ce que la nubilité des jeunes époux soit venue permettre l'union et les dégager enfin de leurs serments. Aussitôt que la fille a atteint sa neuvième ou sa dixième année, ses parents s'empressent de la conduire, voilée et processionnellement, à son jeune mari, qui, ayant à peine atteint sa douzième année, vient au-devant de sa nouvelle compagne la recevoir et entrer en possession de ses droits. La musique est de rigueur dans ces sortes de fêtes, et les musiciens ne se retirent que lorsque le mari est venu leur remettre un présent et leur assurer qu'il a désormais besoin de repos.

C'est ainsi que le plus souvent se conclut et s'exécute cet important traité. Néanmoins il arrive quelquefois que les parents, sans considération pour le bien-

être de leurs enfants, et mus par l'appât d'un plus large présent, prennent envers deux, trois et même quatre familles des engagements qu'ensuite ils cherchent à rompre en prétextant soit une maladie réelle ou imaginaire, soit une infirmité, ou enfin une atteinte portée à la caste. Dans certains cas aussi, dans le nombre des prétendants à la main d'une jeune beauté, l'on voit des hommes de quarante ans ou davantage, presque toujours aussi impuissants que nos octogénaires, l'emporter sur leurs rivaux, non par des manières plus séduisantes, mais par un présent plus considérable donné aux parents de la jeune personne dont ils convoitent la possession et à qui il est interdit de manifester son choix. D'ailleurs ce n'est que lorsque les prétendants ont acquis le titre de mari, et que la jeune fille est nubile, qu'il est permis à ce dernier de jeter un premier regard sur sa nouvelle épouse, qui ne se trouve pas toujours avoir autant de grâces que lui en avaient prêtées ses parents. Lorsque le prétendant est riche, c'est en argent, en bijoux et en linge que consiste le présent offert en échange de celle qu'il demande en mariage; mais le pauvre, ne possédant jamais plus que la somme indispensable à sa subsistance, se contente de donner un buffle ou un bœuf dont rarement la valeur dépasse 8 roupies (20 fr.).

De tels usages, comme on peut aisément le comprendre, entraînent souvent des querelles qu'il n'est pas toujours possible de concilier; et en effet, une fille ayant été dans son enfance fiancée à quatre ou cinq prétendants qui tous ont donné aux parents une

somme pour acheter le titre de mari de leur fille, à la nubilité de celle-ci un seul entrant en possession de ses droits, les autres réclament la somme qu'ils ont donnée, plus l'intérêt, qui presque toujours dépasse de beaucoup la somme acceptée ; car dans le royaume de Lahore les prêts, au lieu d'être annuels, n'étant que mensuels, et rarement souscrits au-dessous de sept pour cent, il arrive que les parents, qui souvent seraient dans l'impossibilité de restituer les sommes reçues, ne peuvent, à plus forte raison, payer l'accumulation d'intérêts aussi exorbitants : dès lors ils sont mandés auprès de leur seigneur pour rendre compte de leurs actes; mais ces sortes d'affaires se compliquent parfois, c'est-à-dire que lorsque les parties ne sont pas les serfs d'un même seigneur, ceux-ci de leur côté étant intéressés à protéger leurs sujets, il est difficile aux prétendants dont l'attente a été trompée d'obtenir la remise de la somme donnée en échange de la jeune personne avec laquelle ils avaient contracté une union qui pour nous est sacramentelle, mais qui pour eux est de moindre importance, attendu qu'un Sick, s'il est riche, ne pouvant se contenter de six, huit et dix épouses légitimes, veille à ce que son sérail soit toujours orné d'odalisques dont le nombre en général est proportionné à sa fortune.

Le divorce chez eux est inconnu ; cependant il peut avoir lieu si tel est le bon plaisir du roi; et à l'appui de cette assertion je vais en raconter un cas dont non-seulement j'ai été témoin, mais à l'accomplissement duquel j'ai contribué.

Depuis cinq ans déjà, une jeune femme de seize ans environ avait été donnée en mariage à un homme presque sexagénaire, qui, pour devenir son époux, avait remis aux parents une somme de 70 roupies (175 fr.). Celui-ci n'ayant jamais rempli ses devoirs de mari auprès de sa femme, cette dernière ne tarda pas, quoiqu'elle vécût cloîtrée, à lier des intrigues secrètes avec un jeune voisin, qui, brûlant d'amour pour elle, résolut de l'enlever. La tentative réussit, et le mari, la femme et l'amant parvinrent à être introduits auprès du radjah Dian-Singh, celui-là pour se plaindre du rapt en question, ceux-ci, au contraire, pour supplier le ministre de vouloir bien consacrer leur union volontaire. Le radjah, qui, pour la première fois sans doute, se voyait appelé à statuer sur une affaire de ce genre, renvoya les parties devant le roi, et se rendit avec elles à la cour, où j'arrivai peu de temps après, en compagnie du colonel Lafont. A peine la plainte fut-elle exposée, que des éclats de rire partirent de tous les côtés; le roi lui-même ne put garder son sérieux habituel, et avant de faire connaître sa décision il me dit d'exprimer mon avis. Pareil ordre fut adressé au colonel Lafont, qui pensa à cet égard, comme moi, que la jeune personne n'avait pas souscrit volontairement à l'union contractée, puisqu'elle avait été vendue à son mari; que celui-ci, par son impuissance à remplir les devoirs conjugaux, l'avait trompée; que la femme par conséquent était excusable et devait être déclarée libre de contracter une union nouvelle. Le roi fit immédiatement approcher les deux amants, et après leur

avoir demandé si vraiment ils s'aimaient, sur leur réponse affirmative, il les déclara unis par les liens du mariage, et le vieux mari désolé perdit dans cette affaire et l'objet de sa stérile contemplation et la somme qu'il avait sacrifiée pour l'obtenir.

Dans le royaume de Lahore les chatriyas et les musulmans étaient naguère les seuls qui fussent aptes à porter les armes; mais aujourd'hui l'agriculture, les arts, le commerçe et la domesticité sont les conditions qui leur ont été dévolues, car depuis l'établissement de la puissance des Sicks dans le Pendjab, ces derniers se sont emparés presque exclusivement de la carrière militaire, état dont d'ailleurs ils remplissent mieux les devoirs, car ils ont infiniment plus de courage que leurs devanciers. Les Sicks ont aussi une apparence martiale caractéristique que l'on trouve même chez ceux de cette caste qui, n'ayant pu trouver place sous les drapeaux, se sont adonnés à d'autres professions. Enfin, chose digne de remarque, ils cultivent de préférence les arts qui sont relatifs à la fabrication des armes de guerre, et ne sortent jamais sans être armés d'un sabre ou d'un fusil, ou au moins d'un arc et d'un carquois.

La polygamie est chez les Sicks plutôt une coutume ayant force de loi, qu'une chose simplement licite, et malgré la facilité qu'ils ont de donner une satisfaction naturelle à leurs passions, ils sont néanmoins très-enclins à ces penchants désordonnés que nos mœurs repoussent, que nos lois même flétrissent, et qui cependant à leurs yeux n'ont rien de

répréhensible. Le nombre des Sicks qui se livrent à ce vice détestable est si grand, que l'on peut affirmer que ceux-ci forment la règle, et les autres l'exception. Cette assertion tout d'abord paraît paradoxale, car il est vraiment étonnant que dans un pays où la polygamie est générale, et où les courtisanes pullulent, ce vice honteux soit devenu si commun. Cependant, ce que j'avance est fondé sur l'observation la plus positive, puisque journellement ces misérables venaient réclamer les secours de mon art. J'ajouterai que dans les principales villes il existe des maisons consacrées à ce genre odieux de prostitution, et que même dans les rues on rencontre souvent les êtres dégradés qui s'adonnent à cette infâme profession habillés comme des femmes. Comme elles aussi ils laissent croître leur chevelure, ils s'arrachent les poils de la barbe et copient les gestes, la démarche, la manière de parler, et les minauderies des prostituées.

Les bœufs sont pour ce peuple un objet de vénération telle, que lorsqu'un Sick passant auprès d'un de ces animaux lui donne quelque chose à manger, il croit accomplir une action méritoire. Cet animal est un être si sacré à leurs yeux, que non-seulement il ne leur sert jamais de nourriture, mais même, quoique le nombre en soit immense dans le pays, personne, n'importe la religion à laquelle il appartient, n'oserait s'arroger le droit d'en tuer un seul. Et s'il était assez téméraire pour commettre un semblable sacrilége, nul doute qu'à l'instant même il n'expiât son crime par des tourments aussi horribles que ceux qui furent in-

fligés à un pauvre musulman qui venait d'immoler, dans sa maison, un jeune veau destiné à alimenter sa nombreuse famille. Les cris de la victime ayant fait naître des soupçons chez quelques Sicks du voisinage, ceux-ci vinrent enfoncer sa porte, se saisirent du coupable, et allaient le brûler tout vivant, lorsque arrivèrent des soldats que le général Court avait envoyés à son secours ; mais cet officier français se vit contraint de condescendre à ce que le musulman fût enfermé dans un cachot sous bonne garde, en attendant les ordres du roi. Toutefois le peuple, dont la fureur augmentait avec le nombre, le força à lui livrer le prisonnier, qui fut aussitôt placé vivant sur un bûcher tout en feu, et reçut ainsi la mort la plus terrible.

Cet imprudent mahométan n'aurait pas eu à subir le sort d'un martyr, si, au lieu d'égorger un veau, il avait tranché la tête à un bouc ou à un bélier ; car non-seulement il est licite de se nourrir de la chair de ces animaux dans tout le royaume, mais encore, lorsque les Sicks ont des sacrifices à faire, c'est toujours sur un bouc ou un bélier que s'arrête leur choix. Ces offres solennelles à la Divinité ont lieu principalement lorsqu'un drapeau ou de nouveaux canons viennent d'être donnés à un régiment. Alors, le jour même de la remise du drapeau, les soldats le plantent au milieu de leur camp, et un brahmen vient faire la cérémonie d'usage, qui se pratique ainsi qu'il suit.

Le ministre de la religion s'avance au pied de l'é-

tendard, et le touchant de la main droite, les yeux levés vers le ciel, il adresse des prières à Dieu, qu'il supplie de rendre invulnérables ceux qui marcheront sous cette bannière, et ne tourneront pas les armes contre leur chef. Tous les officiers du régiment, étant rangés tout autour, répètent les prières du brahmen, qui, aussitôt après, donne le signal au soldat remplissant le rôle de sacrificateur; et celui-ci d'un seul coup de son cimeterre fait tomber la tête de l'animal, puis la prenant vient répandre quelques gouttes de sang sur le drapeau qui désormais doit les rendre vainqueurs, et sous lequel ils refuseraient de marcher si cette cérémonie n'avait été remplie. Il en est de même pour les nouveaux canons, auxquels ils se garderaient de mettre le feu s'ils n'avaient été arrosés du sang d'une semblable victime, qui, dans l'un et l'autre cas, est ensuite rôtie et distribuée aux assistants.

Dans le royaume de Lahore il n'est pas de ville ou de village, pas même de hameau, qui ne soit placé sous la sauvegarde de plusieurs fakirs, sorte de religieux mendiants, à la subsistance desquels les chefs pourvoient en leur accordant une certaine étendue de terrain que les fidèles viennent cultiver en échange de prières. Les Sicks ont pour ces fakirs une vénération telle, que tout leur est permis, même l'insulte la plus grossière; et si quelqu'un osait porter la main sur ces personnages sacrés, à l'instant même le peuple tout entier se lèverait pour en tirer vengeance, car il craindrait, en ne volant pas au secours d'un homme

qui consacre sa vie au culte de l'Être suprême, que cet apôtre de la parole divine n'appelât à son aide la justice céleste, et ne fît tomber sur eux tous un fléau, tel que la lèpre ou la foudre, pour venger l'insulte faite à sa sainte personne. Chaque caste a ses fakirs, dont la majeure partie joue un rôle plus ou moins ridicule, plus ou moins infâme. Celui-ci, par sa sentence, qu'il dit être divine, exorcise le crédule Indien; celui-là, consulté sur les causes de la stérilité d'une jeune femme, se présente devant elle dans l'état le plus indécent, et lui assure qu'à l'aide de quelques prières et de quelques exercices obscènes il parviendra à la rendre féconde, etc., etc. Le pouvoir de ces saints personnages ne s'arrête pas là, car il n'est pas de maladie qui puisse résister à l'action d'une panacée de leur choix, qui, bien qu'elle soit sans vertu aucune, n'en devient pas moins un spécifique par l'effet de la sainteté de celui qui l'administre. Enfin, la lèpre même, ce fléau contre lequel viennent se briser tous les ressorts de la thérapeutique européenne, la lèpre ne pourra résister à leur remède universel. Toutefois, pour obtenir un plein succès, le malade doit habiter tout près de la hutte d'un fakir dont la sainteté soit hautement reconnue; il faut que pendant deux ou trois ans, matin et soir, il suive ce dernier dans les cérémonies religieuses; mais que surtout les parents du lépreux n'oublient point de venir chaque jour lui apporter une offrande. Toutefois, soit que ces derniers ne remplissent pas exactement leurs obligations, soit que les prières du malade ne fussent pas très-ferventes, soit enfin que le

terme de trois années d'une vie très-austère fût beaucoup trop long, je dois déclarer que le nombre des victimes de cet horrible fléau ne m'a jamais paru diminuer sensiblement.

Il est une autre race de fanatiques religieux que l'on nomme *akalis*, et qui pourraient être regardés comme les fakirs de la caste sicke ; en effet, les premiers akalis furent des sectateurs outrés de la morale prêchée par Nanek et ses successeurs. Ils se vouèrent à la garde des temples des Sicks et à la défense de leur religion. Toutefois, bien loin de suivre l'exemple des fakirs des autres castes indiennes, qui, tout en se livrant à la mendicité, s'occupent d'astrologie, de prières, de médecine, etc., les akalis, au contraire, cherchèrent à se faire considérer comme des soldats armés par une main divine, et dès lors ne craignirent pas d'affronter la mort pour accomplir des actions d'éclat. Le fanatisme religieux exalta leur courage, et même les akalis de nos jours ont souvent suivi l'exemple de leurs prédécesseurs. Ainsi, en 1816, lorsque le maha-radjah Ranjit-Singh, à la tête de son armée, se présenta pour attaquer la ville de Moultan, les Afghans qui étaient dans la citadelle lui opposèrent une si vigoureuse résistance, qu'il se vit obligé d'offrir des conditions avantageuses à ces derniers. Durant les négociations, un akali, nommé Sadou-Singh, et quelques-uns de ses camarades, s'avancèrent dans la nuit, et sans avoir reçu d'ordre ils attaquèrent les Afghans qu'ils trouvèrent endormis, en tuèrent un bon nombre, et l'armée sicke, avertie à temps, profita de ce coup de main

audacieux : en deux heures de temps elle s'empara de la citadelle, où Mouzafer-khan et ses quatre fils trouvèrent une mort glorieuse.

Le nombre de ces akalis ayant augmenté prodigieusement, et les aumônes ne pouvant plus suffire à leur subsistance, ils se sont aujourd'hui divisés par bandes sans cesse errantes, et vont demandant l'aumône, la mèche allumée et le sabre à la main. Le vol, le pillage et même l'assassinat sont les expédients qu'ils emploient communément pour se procurer de quoi subsister; il est encore un autre moyen qu'ils mettent en pratique, et qui leur réussit souvent; c'est de se déchaîner en insultes les plus outrageantes contre ceux qui leur refusent l'aumône, et de les menacer même de la mort, lorsqu'ils savent qu'ils ont assez de fortune pour la leur faire.

Le roi, les princes et nous-mêmes Européens, nous n'étions pas à l'abri de leur audacieuse insolence; et pour nous débarrasser de ces brigands, qui parfois avaient la constance de nous escorter durant des heures entières sans jamais cesser de déclamer contre nous, nous leur donnions de quoi acheter un peu de nourriture. A peine avaient-ils reçu le fruit de notre générosité qu'ils cessaient leurs injures pour commencer notre louange. Le maha-radjah Ranjit-Singh fit beaucoup pour réduire cette race cruelle à l'état de sujétion; car il divisa leurs bandes, et choisit dans celles-ci pour former quelques régiments irréguliers composés seulement d'akalis. Il les employa dans les cas dangereux ou désespérés; il sut par ce moyen les

rendre bons à quelque chose, et aussi se défaire d'une manière convenable de quelques-uns d'entre eux.

Je termine ces observations sur les mœurs et les coutumes des Sicks, en racontant en peu de mots la cérémonie qui eut lieu à la mort du maha-radjah Ranjit-Singh.

Ce fut dans la nuit du 28 juin 1839 que le roi de Lahore rendit le dernier soupir; depuis le 24 il était dans cet état d'agonie qui est la dernière lutte de la vie contre la mort, et dès ce moment le sérail fut en émoi. Plusieurs de ses femmes se hâtèrent de réclamer *l'honneur* de monter sur le bûcher; mais cette *faveur* ne fut accordée qu'à quatre reines légitimes et de race princière. Quelques fidèles gardiens du sérail voulurent aussi payer de leur vie le tribut d'hommages qu'ils devaient au roi, et sept eunuques furent admis à partager cette faveur.

A peu de distance du palais, sur le lieu de la parade, le 28, dès huit heures du matin, se trouva dressé un magnifique bûcher de bois de santal; le corps du roi y fut porté processionnellement; les quatre reines venaient après, puis enfin les sept eunuques suivirent jusqu'au pied du bûcher. Les quatre reines furent placées deux à deux, face à face; le roi fut mis sur leurs genoux. Autour des reines vinrent se ranger les eunuques. On compléta le bûcher en entourant les victimes de quelques bûches de santal, de manière qu'il ne fut plus possible d'apercevoir que leurs têtes.

Des linges imbibés d'huile, de beurre et de parfums résineux avaient été mis en grande quantité dans

l'intérieur du bûcher et à l'entour des victimes; puis le fils aîné du roi, le prince Korreck-Singh, qui succédait à son père, s'approcha et mit le feu à quelques torches placées sous la voûte du bûcher. Le prince et tous les courtisans étaient réunis tout auprès; des troupes nombreuses étaient à l'entour, et une foule immense, accourue de toutes parts, jouissait de cet horrible spectacle, applaudissant au courage de ces victimes volontaires. Pas une reine, pas un eunuque, ne fit entendre un cri. Il est à remarquer, toutefois, que le feu se communiquant avec une extrême rapidité aux substances huileuses et résineuses, il s'éleva aussitôt une immense flamme mêlée de fumée qui asphyxia promptement ces victimes du plus barbare préjugé.

Après que le corps du roi, ceux des reines et des esclaves qui l'accompagnèrent sur le bûcher, furent consumés par les flammes, on s'empressa de recueillir les phalanges des mains et des pieds de chacun d'eux, et de les renfermer dans des sacs en soie brochée d'or dans lesquels on avait mis des fleurs et des parfums. Un magnifique palanquin plaqué d'or et orné de pierreries reçut celui qui contenait les dépouilles royales. Dans quatre autres, presque aussi riches, furent placés les restes des quatre reines; enfin, dans un sixième, plaqué en argent, fut déposé le sac qui renfermait les phalanges des sept esclaves.

Un cortége formé de deux escadrons de lanciers, d'un régiment d'infanterie, de deux pièces d'artillerie, de trois prêtres et de quelques serviteurs de la maison

du roi, reçut ordre d'aller processionnellement déposer ces dépouilles mortelles dans le Gange, fleuve sacré des Indous, là où il baigne la ville sainte d'Hardouar.

Le 2 juillet, dès cinq heures du matin, toute la cour étant présente, le cortége se mit en route, et traversa la ville entre une haie de soldats de toute arme, s'étendant deux lieues au loin. Un escadron de lanciers ouvrait la marche avec cinq drapeaux en drap d'or : des salves d'artillerie et des feux de mousqueterie ne furent pas épargnés. Le palanquin contenant les dépouilles royales marchait le premier. Le premier ministre, à pied, suivait à droite, portant à sa main un *tchaoury* de plumes de paon, montées sur un manche en or, incrusté de diamans, de rubis et d'émeraudes. Le grand chambellan marchait à gauche et portait un *panka* aussi en or et orné de pierres précieuses. Les palanquins des reines d'abord, puis des eunuques, suivaient celui du roi, enfin venait son cheval favori (1).

Le prince Korreck-Singh, qui avait succédé à son père, vint, avec la cour montée sur des éléphants, jusqu'à deux lieues de la ville où s'arrêta le cortége. Ici, chacun fit son *faté*, et retourna chez soi. Le lendemain le cortége se remit en route, et dans chaque

(1) Ce cheval, en 1829, jouissait d'une si grande réputation de beauté, que lorsque le bruit en parvint aux oreilles du roi, Sa Majesté envoya le général Ventura avec 10,000 hommes de troupes pour obliger le prince Yar-Mohammed-khan, son tributaire, et à qui le cheval appartenait, à lui envoyer son bucéphale.

ville ou village qui se trouvait sur le chemin, fit des distributions d'argent, d'éléphants, de chevaux, etc., aux brahmens, aux fakirs et aux pauvres. Après seize jours de marche, il arriva enfin à la ville sainte d'Hardouar, et on déposa les dépouilles mortelles du roi, des reines et des eunuques dans un temple au bord du fleuve ; quand un nombre infini de brahmens eurent, par l'intercession de leurs prières, fait ouvrir les portes du ciel, les sacs qui renfermaient les dépouilles mortelles furent aussitôt jetés dans le fleuve sacré.

Les palanquins plaqués d'or, d'argent et ornés de pierreries, ainsi qu'une forte somme d'argent, furent donnés aux prêtres de ce temple, et le cortége retourna à Lahore, après avoir distribué en aumônes une valeur de plus de huit millions de francs. Pendant ce temps le prince Korreck-Singh s'occupait à faire enterrer les cendres du roi, et celles des victimes du plus barbare fanatisme, dans le même tombeau, sur lequel il fit élever un monument remarquable.

DES ARTS ET INVENTIONS

DE LA VIE SAUVAGE

CONSIDÉRÉS

COMME UN RÉSULTAT DIRECT DE L'OBSERVATION DE LA NATURE;

PAR LE COLONEL JULIAN R. JACKSON,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE DE LONDRES, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS.

Des nombreux objets dont l'esprit de l'homme est porté à s'occuper, il n'en est peut-être aucun d'un plus haut intérêt que les différences observées entre ce qu'on appelle les diverses races humaines. Elles montrent, au physique aussi bien qu'au moral, de telles dissemblances, que certains écrivains n'ont point hésité à nier la possibilité de leur commune dérivation d'un seul couple originel; tandis que d'autres, au contraire, admettant la vérité des récits mosaïques, ont cru trouver dans l'influence du climat et dans la variété des circonstances physiques au milieu desquelles les enfants dispersés d'Adam se sont trouvés pendant le cours des âges, une cause suffisante de toutes les différences que présente aujourd'hui le genre humain.

Des raisons plausibles ne manquent point à la dé-

fense de chacune de ces opinions, et cela rend d'autant plus difficile en faveur de l'une ou de l'autre une détermination dont l'esprit puisse demeurer entièrement satisfait. Il ne paraît pas cependant que la Société Ethnologique de Paris appelle la discussion d'une question sur laquelle on ne peut argumenter sans faire un aveu tacite d'incrédulité à l'égard de la vérité des saintes Écritures; car leur témoignage est positif en faveur d'un seul couple originel. La Société au contraire, s'en tenant aux faits, se borne à reconnaître dans le genre humain l'existence de variétés suffisamment distinctes pour être considérées comme des races différentes, sans toucher au difficile problème de leur origine; et ceci admis, son but paraît être de recueillir tous les éléments nécessaires pour une classification purement scientifique de ces races. D'après le programme de la Société, ces éléments sont : la constitution physique, le caractère moral et intellectuel, le langage, les traditions historiques. J'y voudrais joindre les *arts* et les *inventions*, et je vais essayer dans ce travail d'expliquer ce qui me fait paraître cette addition nécessaire.

Je ne parlerai pas de l'organisation physique, car il appartient exclusivement à ceux qui ont fait de cet objet une étude spéciale, de déterminer ce que l'on doit considérer comme types distincts, et jusqu'à quel point ils peuvent se modifier sans se perdre entièrement, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un autre type nouveau.

Pour ce qui regarde les dispositions morales et

intellectuelles, il est à observer qu'elles offrent beaucoup de diversité non-seulement dans des races considérées comme identiques, mais aussi dans les différents individus d'une même famille, et réciproquement. Bien plus, la connexité est si intime entre le physique et le moral de l'homme, et tous deux sont tellement soumis à l'influence du climat et des circonstances extérieures, qu'il y aura toujours, je le crains, une extrême difficulté à trouver aucun ordre de phénomènes intellectuels et moraux appartenant exclusivement à une race, qui soit indépendant des influences que je viens d'indiquer ; et tant que ces influences ne peuvent être éliminées, il semble qu'on chercherait vainement à établir telle ou telle disposition morale ou intellectuelle comme caractère spécial de telle ou telle race donnée.

Les langages présentent quelque chose de plus saisissable, quoique, même sur ce point, il y ait à surmonter des difficultés plus qu'ordinaires. Je n'aborderai pas ici un sujet qui a été plus d'une fois discuté avec plus ou moins de talent, à savoir, si le langage est un présent de Dieu ou une invention de l'homme. Mais, en considérant le langage comme l'expression phonétique des idées, je ferai observer qu'il existe à ce sujet une erreur très-répandue, et à laquelle, faute de réflexions assez mûres, j'ai moi-même long-temps adhéré, savoir : que les sauvages ont peu d'idées, et que leur langage doit être pauvre en conséquence.

Mais il est clair, et l'on n'a pas besoin pour cela de recourir à la doctrine des idées innées, qu'il n'est

point d'idée simple et fondamentale chez l'Européen le plus civilisé qui ne se trouve également chez le sauvage le plus inculte. Ses sens étant les mêmes que les nôtres, il peut dès lors avoir toute la série des idées qui dérivent de l'impression des objets extérieurs sur les sens. Les affections naturelles sont les mêmes dans toute l'humanité, et conséquemment les idées qu'elles engendrent doivent être pour les sauvages radicalement les mêmes que pour nous; et ceci n'est point contredit par leurs actions, car nous savons parfaitement que la même pensée peut donner naissance à des manifestations très-opposées. Si donc les sens et les affections chez le sauvage sont les mêmes que chez l'homme civilisé, il doit posséder toute la série des idées qui en dépendent; et comme il serait contraire à nos idées sur la bonté divine de supposer l'homme moins favorisé que la brute, qui jouit incontestablement de la faculté de communiquer ses idées à son semblable, les sauvages doivent avoir un langage qui exprime dans toute son étendue la chaîne des idées qui se rapportent aux sens et aux affections.

En étudiant donc les langages dans le but de déterminer les différences de races dans le genre humain, l'attention doit, je pense, se porter d'abord sur les mots qui expriment les idées simples et générales.

Pour ce qui est des traditions historiques, elles ont incontestablement une grande importance; mais dans leur application à la détermination des races, une grande finesse de critique est indispensable. Des races peuvent avoir été mélangées avant toute tra-

dition historique, et l'histoire tend alors à réunir ce que la constitution physique et les autres caractères tendent à séparer ; ou bien, les races auront été dispersées avant qu'elles aient eu aucune tradition, ou si elles en ont eu, elles les auront oubliées ; et alors des traditions distinctes tendront à séparer des races identiques en réalité.

J'arrive maintenant aux arts et inventions, et je ne puis m'empêcher de croire qu'ils peuvent être utilement considérés sous un point de vue auquel je ne sache pas qu'on ait encore pensé.

C'est, je crois, un fait bien avéré, que l'homme doit à l'instinct des animaux beaucoup de ses découvertes, aussi bien que la notion des qualités nutritives, médicinales ou délétères d'un grand nombre de végétaux et il est plus que probable qu'il a aussi tiré de la nature inorganique beaucoup d'indications utiles.

Ce serait dès lors, je pense, un nouvel objet d'étude intéressant, et peut-être profitable, que de rechercher jusqu'à quel point les arts grossiers et les connaissances des sauvages peuvent être la conséquence de l'observation des instincts des animaux, de l'imitation des opérations de la nature, ou des arrangements fortuits de la matière, et du perfectionnement apporté à ces premières indications.

L'instinct des animaux semble supérieur à celui de l'homme ; car chez les animaux l'instinct doit suffire à tout, tandis que l'homme a été doué de raison, c'est-à-dire d'une intelligence perfectible. Pré-

destiné par la Providence à améliorer sa propre condition, une impulsion, une base de travail sont essentielles à l'homme ; il trouve la première dans les besoins de sa nature, la seconde dans les leçons qu'il reçoit des actions instinctives des animaux, et dans les indications que lui fournit la découverte accidentelle de l'arrangement et des propriétés de la matière inorganique.

Il est naturel que des causes similaires opérant dans des circonstances analogues, produisent des résultats semblables, et dès lors beaucoup d'arts et d'inventions de la vie sauvage, beaucoup d'usages et de coutumes, beaucoup de notions simples avec leur application pratique, doivent se trouver identiques chez des peuples qui, bien loin de descendre d'une même souche, n'auront jamais eu entre eux la moindre communication.

Un arbre flottant, un radeau naturel de racines entrelacées, chargé peut-être de quelque animal, auront suggéré la pensée de la navigation aux nations les plus éloignées. L'embarcation une fois lancée, le moyen de la guider aura été révélé par le mouvement des palmes des oiseaux aquatiques ; la force impulsive du vent doit avoir été bientôt reconnue, et peut-être le premier mât et la première voile furent-ils une simple branche avec son feuillage dressée sur le grossier radeau.

Un arbre renversé par la tempête en travers d'un torrent aura suggéré l'idée d'un pont. Les lianes de la forêt auront été les premières cordes, et leur

liaison naturelle aux branches flexibles des arbres auxquels elles s'enlacent peuvent avoir donné la première indication de l'arc, si universellement répandu chez les sauvages. Les bois auront suggéré les premières huttes, comme les grottes et les cavernes les premières habitations solides. Il serait curieux de découvrir jusqu'à quel point le castor a pu instruire l'homme dans l'art de bâtir et de faire des digues. Les habitations aériennes du grosbec social du Cap, le nid suspendu du grosbec du Bengale, peuvent avoir aussi donné d'utiles leçons. Le tissu artistement croisé du nid de certains oiseaux aura fourni le modèle des premières nattes. Les divers instincts de l'abeille tisserande, de l'abeille charpentière, de l'abeille maçonne, de l'abeille coupe-feuille, auront été mis à profit et perfectionnés par l'homme observateur ; et l'on en peut dire autant de plusieurs variétés de fourmis et de divers autres insectes. L'écorce dure de certains fruits, la tige creuse des bambous, etc., constituèrent probablement les premiers vases, pendant que les dents et les arêtes des poissons, des pierres aiguës ou arrondies, et mille autres objets, s'offraient comme susceptibles de recevoir diverses applications utiles.

Chaque fois, dès lors, que l'on ne possède, pour reconnaître l'ancienne connexité de nations aujourd'hui profondément séparées, d'autres indices que la similitude ou l'identité de leurs arts et inventions, ne serait-il point sage, avant de tirer de cette identité la conclusion que les nations dont il s'agit ont

une même origine, de vérifier d'abord, par un examen rigoureux, si ces arts, inventions, etc., n'ont point été directement enseignés par l'observation des animaux et de la nature environnante.

Il est probable qu'au milieu de circonstances similaires, l'esprit humain, au moins dans l'enfance des sociétés, doit concevoir les mêmes idées. Les habitants des contrées sujettes à des inondations soudaines ou mêmes périodiques, lors même qu'ils seraient séparés par le diamètre entier de la terre, se logeront sur les arbres ou bâtiront leurs huttes sur des piquets, sans s'être mutuellement enseigné cette précaution ; et ainsi de beaucoup d'autres inventions.

D'un autre côté, lorsque les arts et inventions d'une nation sont pareils à ceux d'une autre nation, et que cependant ils ne peuvent, d'après leur nature, être sortis d'aucun enseignement offert par la demeure actuelle de ces nations, que même ils sont inappropriés aux circonstances locales, alors, quoique ni le langage, ni les traditions, ni le caractère moral et intellectuel ne fournissent des traits de ressemblance, il y aura néanmoins de bonnes raisons de soupçonner d'anciens rapports entre ces deux nations ; ou du moins le pays d'où elles ont émigré pourra être retrouvé, en recherchant d'où elles ont pu dériver la première indication naturelle de leurs arts et inventions.

En un mot (car je ne veux pas abuser des moments de la Société en l'entretenant d'un sujet qu'il suffit, je crois, de signaler pour lui assurer l'attention qu'il me paraît mériter), je dirai que :

Il me semble très-essentiel d'examiner jusqu'à quel point les arts et inventions de la vie sauvage peuvent être directement rapportés à l'observation de la nature, dans le but d'y trouver un élément de plus, bien que d'espèce négative, pour l'éclaircissement de la difficile question des origines et des anciennes relations des différentes races humaines. Je terminerai en exprimant ma conviction qu'un examen attentif de ce sujet procurerait une riche moisson de faits nouveaux et intéressants, et tendrait efficacement à répandre la lumière sur l'origine des arts, et sur les moyens par lesquels le Créateur a fait servir toutes choses à la glorieuse fin du bonheur de l'homme.

Si la Société Ethnologique adhérait à cette manière d'envisager notre sujet, elle pourrait peut-être ajouter à ses instruction générales pour les voyageurs quelques recommandations spéciales afin d'appeler leur attention sur ce point.

Note à la page 288.

« Les affections naturelles sont les mêmes dans toute l'humanité, et conséquemment les idées qu'elles engendrent doivent être pour les sauvages radicalement les mêmes que pour nous, etc. »

M. Gallatin a fait une remarque analogue au sujet des formes grammaticales si compliquées qu'on retrouve dans les langues américaines. Après avoir combattu l'opinion de ceux qui ont cru voir dans ce fait l'indication d'un état avancé de civilisation qui aurait existé autrefois en Amérique, il ajoute : « La nécessité de combinaisons particulières pour exprimer les rapports des choses et des actions a été, aux époques

les plus anciennes de la société, la même que de nos jours; l'emploi des formes grammaticales était aussi nécessaire lorsque les connaissances et les idées de l'homme se trouvaient renfermées dans la sphère la plus étroite qu'elles peuvent l'être aujourd'hui dans l'organisation sociale la plus parfaite. (*A synopsis of the Indian tribs, etc. — Archæologia americana*, vol. II, p. 206.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU VOLUME PREMIER.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

MÉMOIRES.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE

TOME PREMIER.

DEUXIÈME PARTIE.

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

(**Art. 27 du réglement intérieur de la Société Ethnologique.**)

HISTOIRE ET ORIGINE DES FOULAHS

OU FELLANS,

PAR GUSTAVE D'EICHTHAL,

SECRÉTAIRE-ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE LONDRES POUR L'EXTINCTION DE LA TRAITE ET LA CIVILISATION DE L'AFRIQUE, ETC.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

Le peuple dont nous voulons faire connaître l'histoire et l'origine a été connu des Européens dans la Sénégambie au moment où ceux-ci abordèrent pour la première fois aux rivages de cette contrée, et il s'y est trouvé depuis cette époque constamment en rapport avec eux.

Les explorations de Seetzen, de Lyon, de Clapperton, de Lander, dans le premier tiers de ce siècle, nous ont appris que ce même peuple se trouvait aussi répandu dans le Soudan et dans tout le bassin du Niger jusqu'à peu de distance de son embouchure; qu'il avait récemment fondé un puissant empire dans ces régions, en y propageant l'islamisme; et qu'enfin il paraissait destiné à exercer la plus grande influence sur l'avenir de cette partie de l'Afrique.

Au point de vue ethnologique, ce peuple présente des caractères qui ne sont pas moins remarquables. Tous ceux qui l'ont observé se sont accordés à reconnaître qu'il diffère essentiellement des Noirs sous le rapport physique et moral, et s'ils n'ont pas osé reconnaître en lui une race distincte de celle des Nègres, du moins l'ont-ils considérée comme une variété toute spéciale de cette race. Les Fellans ont d'ailleurs eux-mêmes une tradition qui les affilie à la race blanche.

En cherchant, d'après ces indications, l'origine de ce peuple, je suis arrivé à constater la similitude d'un certain nombre de mots correspondants dans leur langue et dans la famille des langues de l'archipel Indien. Comme d'ailleurs ce que nous savons de l'histoire des races malaisiennes explique parfaitement la présence d'une de ces races en Afrique, je me suis cru autorisé à rattacher à la famille malaisienne la race évidemment *extra-africaine* des Fellans. On pourra sans doute contester quelques-unes des données que j'ai présentées ; mais quant au résultat en lui-même, je ne pense pas qu'il puisse être mis en doute.

Ces recherches m'ont conduit à m'occuper d'un des points les plus importants, et cependant, jusqu'il y a peu de temps, les plus ignorés de l'histoire humaine, le développement des races polynésiennes. D'après les témoignages récents des voyageurs, et surtout de Moerenhout, il semble que la Polynésie ait été le berceau d'une civilisation primitive qui a même exercé une certaine influence sur celle de l'Asie. Quoi qu'il en soit, il est certain que la marche des migrations et de la civilisation dans ce monde insulaire a été d'est en ouest, et non pas d'ouest en est, comme on l'avait cru jusqu'il y a peu d'années. Les témoignages concordants d'Ellis, de Moerenhout et de d'Urville, de tous les hommes enfin qui ont le mieux étudié cette région, ne peut laisser aucun doute sur cette question si importante.

J'ai appliqué le mot de *malaisien* à l'ensemble des caractères communs aux peuples de l'*archipel;* celui de *polynésien* à l'ensemble des caractères communs aux îles de la *Poly-*

nésie orientale. Mais ces deux groupes ont eux-mêmes un grand nombre d'affinités, résultant de rapports qui remontent à la plus haute antiquité. C'est à ces affinités communes de l'archipel et de la Polynésie que Guillaume de Humboldt a appliqué le mot de *malaïen* (*malaiisch*), dénomination qui se rattache à l'opinion qui faisait dériver principalement des Malais la civilisation de cette région. Pour nous, nous l'avons déjà dit, le mot *malaïen,* ou mieux *malaisien,* nous a paru devoir être restreint à la civilisation de l'archipel ; et nous pensons que le mot de *polynésique* conviendrait beaucoup mieux pour désigner l'élément commun de cette civilisation et de celle de l'archipel.

On trouvera peut-être hasardées certaines analogies que nous avons indiquées entre des éléments polynésiques et d'autres américains. Sans vouloir défendre ces rapprochements d'une manière absolue, nous dirons seulement qu'ils se rattachent à d'autres faits, dont nous avons dû remettre l'exposition à un autre moment, et qui rendent pour nous indubitable l'existence de communications entre l'Amérique et les régions polynésiques. C'est ainsi que je suis arrivé à reconnaître, contrairement à l'opinion reçue, qu'il existe un certain nombre de mots semblables dans la famille des langues polynésiennes, et dans une langue américaine, la langue caribe. Dans le cours du mémoire, je me réfère plusieurs fois à une note relative à ce sujet (1), que j'avais cru pouvoir faire paraître en même temps que le mémoire lui-même, mais

(1) Note sur les rapports des langues caribe et polynésienne.

dont j'ai été obligé d'ajourner la publication à une autre époque.

Le mémoire se termine par quelques considérations sur l'état actuel et l'avenir de l'islamisme dans l'Afrique centrale, sujet qui se rattache d'une manière spéciale à l'histoire des Foulahs, puisque ceux-ci ont été et sont encore les grands propagateurs de l'islamisme dans cette région.

Ces recherches m'ont conduit à en entreprendre quelques autres dans le champ encore si obscur des origines africaines; et j'espère pouvoir bientôt offrir aux amis de l'ethnologie les résultats de ces nouvelles investigations.

G. d'E.

LISTE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 1796 et 1797, par Mungo Park, traduit de l'anglais par J. Castère. 2 volumes in-8°, Paris, an VIII.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1818, par G. Mollien. 2 volumes in-8°, Paris, 1822.

A Narrative of travels in northern Africa, in the years 1818, 1819 and 1820, by captain G. F. Lyon. Un volume in-4°, London, 1821.

Voyages et découvertes dans le Nord et les parties centrales de l'Afrique, exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham et le capitaine Clapperton, traduit de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière. 3 volumes in-8°, Paris, 1826.

Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par le capitaine Clapperton, exécuté pendant les années 1825, 1826 et 1827, traduit de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière. 2 volumes in-8°, Paris, 1829.

Journal d'un voyage à Temboctou, etc., pendant les années 1824-1828, par Réné Caillié. 3 volumes in-8°, Paris, 1830.

Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, dans les années 1830 et 1831, par Richard et John Lander, traduit de l'anglais par Mme Louise S.-Belloc. 3 volumes in-8°, Paris, 1832.

Narrative of an expedition into the interior of Africa, by the river Niger, in the years 1832, 1833 and 1834, by M. Gregor LAIRD and K. OLDFIELD. 2 volumes in-8°, London, 1837.

Notice sur l'apparition d'un prophète musulman, par M. D'AVEZAC, Nouveau Journal asiatique. Tome IV, 1829.

Histoire générale des voyages, par WALCKENAER. Voyages de Geoffroy, Golbery, Lamiral, Gray et Dochard, Mathews, Watt et Winterbottom, Ben Salomon, Brue, etc. Tomes IV à VII.

Mithridates, oder allgemeine Sprachen-kunde. Mithridate, ou traité général des langues, par J. S. VATER, Troisième partie, deuxième division. Berlin, 1812.

Kœnigsberger Archiv, für Philosophie etc. Archives de Kœnigsberg pour la philosophie, etc., par J. S. VATER. Un volume in-8°. Kœnigsberg, 1812.

Géographie générale comparée, par Karl RITTER. Traduit de l'allemand par E. Buret et Édouard Desor. 3 volumes in-8°, Paris, 1836.

L'homme, par Bory de SAINT-VINCENT. 2 volumes in-12. Paris, 1836.

Géographie comparée de BALBI, troisième édition. Un volume in-8°, Paris, 1838.

Atlas Ethnographique et *Introduction*, du même, Paris, 1826.

History of the indian archipelago, by John Crawfurd. 3 volumes in-8°. Edinburgh, 1820.

The history of Java, by T. S. RAFFLES. 2 volumes in-4°, London, 1817.

Histoire de Sumatra, par W. MARSDEN, traduite de l'anglais par Parraud. 2 volumes in-8°, Paris, 1788.

Voyages de l'Astrolabe : Philologie, par M. J. d'Urville. 2 volumes in-8°, Paris, 1833.

Voyage aux îles du Grand-Océan, par J. A. MOERENHOUT, Paris, 1837.

Polynesian Researches, by William Ellis. 2 volumes in-8°, London, 1829.

Ueber die Hawaische Sprache. Sur la langue de Hawaii, par CHAMISSO. (Mémoires de l'académie de Berlin, 1837.)

An account of the natives of the Tonga Islands, compiled on the extensive communications of W. Mariner, by John Martin. 2 volumes in-8°, London, 1818.

Océanie, par Domeny de RIENZI, ouvrage faisant partie de la collection de l'Univers pittoresque. 3 volumes in-8°, Paris, 1836.

Miscellaneous works of William Marsden, London, 1834.

Ueber die Kawi-Sprache auf der Insel Java. De la langue kawi de l'île de Java, par Guillaume de Humboldt, 3 volumes in-4°. (Mémoires de l'académie de Berlin, 1832.)

Note sur l'île de Madagascar, de M. Eugène de FROBERVILLE, placée en tête du voyage de M. Leguevel Lacombe.—Autre note du même, insérée au Bulletin de la Société de Géographie, mai 1839.

ERRATA.

Page 11, ligne 13 : *droite*, lisez *gauche*.
— 28, ligne 6 de la note : *que cela*, lisez *que ce*.
— 54, ligne 10 : *sont*, lisez *soient*.
— 64, ligne 12 : *bondi*, lisez *bonde*.
— — ligne 16 : *boddi*, lisez *bouddi*.
— — ligne 18 : *kero*, lisez *kerou*.
— 75, ligne 30 : *irang*, lisez *irung*.
— 107, ligne 3 : *jane*, *jeni*, lisez *djana*, *djeni*.
— 110, ligne 8 : *chien*, *dawano*, etc. à supprimer. Voyez la note ci-dessous.
— — ligne 17 : *barkiki*, lisez *barkiki*.
— 114, ligne 2 : *zekkikira*, lisez *zakkikirao*.
— — ligne 5 : *njoderik*, lisez *njoderih*.
— 115, ligne 4 : *kohele*, lisez *kohelih*.
— 253, ligne 37 : *waka*, lisez *vaka*.
— — ligne 41 : *jeni*, lisez *djeni*.

Nota. *Dawano* se trouve indiqué aux pages 110 et 250, comme signifiant *chien* en foulah, et offrant une analogie avec le mot sanscrit Çouan (Souwan). Ce mot se trouve en effet écrit de cette manière dans le vocabulaire de Hodgson, imprimé dans le bulletin de la Société de Géographie du mois de Janvier 1838 ; mais dans le texte original (article *Foulah* de l'Encyclopédie américaine) il est écrit *rawano;* cette forme concorde avec les indications des autres vocabulaires, mais elle détruit l'analogie qui s'offrait avec le sanscrit. J'ai reconnu l'erreur à temps pour la corriger dans les vocabulaires annexés, mais elle est demeurée dans les citations du texte.

HISTOIRE ET ORIGINE
DES FOULAHS
OU FELLANS.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU DES PAYS ACTUELLEMENT OCCUPÉS PAR LES FELLANS.

La nation des *Peuls*, *Poules*, *Foulahs*, *Foutes* (1), qu'on trouve répandue dans la Sénégambie, depuis le fleuve Sénégal jusqu'aux montagnes de Sierra-Leone, a de tout temps été signalée par les voyageurs comme une race distincte de celle des Nègres ordinaires. Les individus de cette nation, ceux du moins chez lesquels il n'y a pas mélange de sang nègre, ont une couleur de peau foncée que les voyageurs appellent

(1) On trouve ces diverses dénominations employées par les voyageurs. Il est à observer, quant au nom de *Foutes*, qu'il ne se trouve jamais isolément comme nom du peuple même, mais seulement joint aux noms de certaines contrées qui sont devenues la résidence des Foulahs. Ainsi, nous voyons dans la Sénégambie le *Fouta-Toro*, le *Fouta-Djallon*, le *Fouta-Bondou*. Cette dernière dénomination est moins usitée que les deux autres, cependant Clapperton la reproduit plusieurs fois. Voyez t. I, p. 310 et 311.

Le nom de *Peuls* est mentionné par Golbery entre autres. Walckenaer, t. V, p. 418.

tantôt *rouge*, tantôt *bronzée*, tantôt *cuivrée*, quelquefois *presque blanche* (1), la figure ovale, le nez aquilin, les cheveux lisses, les extrémités des membres petites. Ceux même qui sont de race croisée conservent une partie de ces caractères génériques.

De nos jours, les voyages accomplis dans le nord-ouest de l'Afrique ont appris que cette région renfermait, sous le nom de *Fellans*, *Felanies*, *Foulanies* et *Fellatahs* (2), un grand nombre de tribus appartenant

(1) Voyez ci-dessous, deuxième partie, ch. VIII. — Il est certain que ces diverses désignations ne sont pas très-concordantes. Mais nous devons nous contenter de les rapporter telles que les voyageurs les donnent, sans essayer d'expliquer cette confusion, qui provient sans doute à la fois et du mauvais emploi des termes adoptés, et de la variété des nuances que présente la couleur des peuples dont nous parlons. Il est remarquable du reste que la même confusion existe chez la plupart des écrivains qui ont décrit les races à peau foncée de l'Asie, de l'Amérique et de la Polynésie.

Mollien dit en parlant des Foulahs : « Leurs traits ressemblent aux nôtres, surtout parmi ceux qui ont une couleur cuivrée. » T. I, p. 212.

(2) « Les *Fellatahs* ou *Felanies*, comme ils s'appellent entre eux. » Denham et Clapperton, t. II, p. 359. « La tribu des *Felans* que nous avons jusqu'ici (*à tort*) nommés *Fellatahs*. » Clapperton, t. II, p. 298 (le texte anglais porte expressément *erroneously called*). « On les nomme *Foulanies*; ce nom est évidemment dérivé de *Foulah*. » R. et J. Lander, t. I, p. 326. « Ces peuples que le vulgaire désigne sous les noms divers de *Fellatahs*, *Foulahs*, *Fouleys*, *Peules*, se donnent à eux-mêmes, ainsi que me l'a affirmé un voyageur européen qui long-temps a séjourné au sein d'une de leurs tribus, le nom de *Felans*. Cette assertion est complètement concordante avec les documents rapportés de l'Afrique centrale par Clapperton. Ces peuples, autant que je puis en juger par la traduction anglaise faite à Londres, par M. Salamé, y sont nommés au pluriel *Felân*, forme qui est aussi celle du pluriel *Beydhân*, les blancs, et *Soudân*, les nègres. » D'Avezac, *Notice* etc. Nouveau Journal asiatique, t. IV, p. 190.

En résumé, les noms divers *Felans*, *Fellans*, *Felanies*, *Foulanies*, paraissent être simplement le pluriel des noms Foul, Peul (ou Foulh?) etc.

à cette même race, qui jusque là n'avait été connue que dans la Sénégambie seulement. Seetzen ayant rencontré au Caire, en 1808, un *Arabe Fellatah* (car c'est sous ce nom que l'on désignait alors les Foulahs du Soudan), obtint de lui un vocabulaire assez étendu de sa langue nationale. En 1812, Vater ayant obtenu communication de ce document, le compara au vocabulaire de la langue foulah donné par Barbot, et reconnut ainsi que les deux idiomes étaient identiques (1). Plus tard, dans son mémorable voyage à Mourzouk, le capitaine Lyon obtint de nouveaux et précieux renseignements sur les Fellatahs du Soudan, et rapporta un nouveau vocabulaire de leur langue. Les voyageurs qui dans les années suivantes traversèrent le nord-ouest de l'Afrique, Denham, Clapperton, les frères Lander, Caillié, rencontrèrent sur leur route un grand nombre de ces Fellans ou Fellatahs. D'après les renseignements fournis par ces voyageurs, ces tribus sont réparties dans le vaste bassin du Niger ou Kouarah et dans ceux de la Sénégambie, c'est-à-dire dans l'espace compris entre l'Océan atlantique à l'ouest, le Bornou et le Mandara à l'est, entre le grand Désert au nord, et les montagnes de la Guinée (montagnes de Kong?), au midi.

C'est un vaste quadrilatère d'une longueur moyenne de 28°, et d'une largeur moyenne de 7°, qui représente par conséquent une surface de plus de 700,000 milles géographiques, environ la dixième partie de l'Afrique et le quart de l'Europe.

(1) *Archives de Kœnigsberg*, 1812, et *Mithridates*, article *Foulah*.

On rencontre d'ailleurs quelques tribus de Fellans dans certains points, au sud même des montagnes de Kong, entre ces montagnes et la mer. Dans le tableau de son empire que le sultan Bello remit à Clapperton, et qui, sous le nom de royaume de Takrour (1), comprend les diverses régions qui sont censées possédées par les Fellans, le sultan décrit très-exactement la zone que nous venons d'indiquer; mais il la prolonge à l'est jusqu'au Dar-Four, en y ajoutant le Bornou, le Baghermi et l'Ouadey. Ce royaume de Takrour, ainsi délimité, représente en effet une division géographique très-naturelle qu'on pourrait appeler la *lisière* ou la *plage* du grand Désert. Mais, en réalité, toute l'extrémité orientale de cette zone, le Dar-Four, le Bornou, le Baghermy et l'Ouadey, bien qu'ils aient été probablement autrefois possédés ou habités par des Fellans, ne le sont plus aujourd'hui et ne peuvent être réputés leur appartenir, à moins que ce ne soit en vertu de l'adage que *l'intention vaut le fait* (2).

(1) Je rapporterai ici, sans pouvoir en garantir l'exactitude, l'explication que Ritter, d'après Burkhardt, donne du nom de *Takrour*. — « On appelle *Tekroury* (pluriel *Tekayrné*), les pèlerins nègres qui vont à la Mecque, nom qui ne vient pas d'un pays *Tekrour* ou *Tokrour*, dont il est question dans les anciennes géographies, mais du verbe arabe *takour*, se purifier, être régénéré par le pèlerinage de la Mecque. De là vient sans doute qu'on donne le nom de *Tokrour* au pays d'où viennent ces pèlerins, et même quelquefois à tout le Soudan. Ritter, *Géogr. de l'Afrique*, t. II, p. 216.

(2) Le voyage du capitaine Lyon renferme à cet égard un témoignage formel. « On ne les trouve plus à présent, dit-il, à l'est de Kachenah, » p. 134. Or, Kachenah est à peu près sur la frontière entre le Bornou et le Haoussa.

Cependant nous verrons plus loin qu'il subsiste des traces évidentes de l'habitation des Foulahs dans le Dar-Four.

CHAPITRE II.

YARRIBA ET BORGOU.

Dans la vaste région qu'ils habitent, les Fellans, jusqu'à une époque récente, avaient vécu disséminés, en tribus ou en familles, au milieu des peuples noirs, ayant peu de relations entre eux et très-peu aussi avec leurs voisins, uniquement occupés de l'éducation des troupeaux, et particulièrement du gros bétail, vivant dans des cabanes de feuillage, et changeant de demeure suivant le cours des saisons et les nécessités du pâturage. Tel est encore aujourd'hui leur genre de vie dans les provinces situées sur la rive droite du Kouarah, dans le Yarriba et le Borgou, et vraisemblablement tout le long des montagnes de Kong; c'est ainsi que les dépeignent Clapperton et Lander, qui les rencontrèrent en traversant ces provinces. « Dans ce pays, dit Clapperton (il parle du pays de Wouwou (1)), ainsi que dans tous ceux que j'ai traversés depuis la côte, j'ai rencontré des tribus de Fellatahs qui sont encore païens; ils appartiennent certainement à la même nation que les Fellatahs musulmans (ceux du Haoussa), puisqu'ils parlent la même langue, ont les mêmes traits, la même couleur; il faut en excepter ceux qui se sont croisés avec les Nègres. Leur teint n'est pas plus bronzé que celui des Espagnols ou des

(1) C'est le même pays que d'autres écrivent *Oua-oua*.

Portugais de la classe inférieure. Ils mènent la vie pastorale, changent de demeure suivant qu'ils trouvent des pâturages pour leurs bœufs, et habitent des cabanes temporaires faites de roseaux et de grandes herbes (1). » Cette description est parfaitement conforme à celles que donnent Clapperton et Lander dans plusieurs passages de leur journal. Non seulement on voit constamment les Fellatahs dans ces provinces adonnés à la vie nomade et pastorale, mais ce caractère les distingue entièrement des peuples noirs fixés et agricoles, et qui paraissent ne rien comprendre à l'éducation du gros bétail. Plusieurs fois il est dit expressément que le bétail de cette espèce appartient exclusivement aux Fellans; et, ce qui est plus remarquable encore, on voit les bœufs disparaître après que les Fellans ont abandonné le pays. A Badagry, sur la côte, c'est avec un Fellan que Lander fait marché pour avoir sa provision de lait; et sur toute la route, toutes les fois que les voyageurs obtiennent du lait, c'est qu'il y a des Fellans dans le voisinage. Les troupeaux des rois nègres de Kiama et de Boussa sont soignés par des Fellans. Dans la Sénégambie, dans le Haoussa, nous retrouvons également les Foulahs pasteurs (2).

Il est certain que l'éducation des diverses espèces d'animaux domestiques offre un indice important pour

(1) Clapperton, t. I, p. 185.

(2) Voyez le chapitre suivant, et aussi dans le Bulletin de la Société de géographie, d'octobre 1840, le *Récit d'une expédition entreprise chez les Peuls nomades du pays Iolof, dans le but d'établir avec eux des relations pour l'approvisionnement en bœufs du marché de Saint-Louis*.

la détermination des races humaines. L'éducation des bœufs, la vie nomade et pastorale qui en est la suite, est un trait tout-à-fait spécial aux Fellans, parmi les races du nord-est de l'Afrique.

Nous reviendrons ailleurs sur ce sujet (1).

CHAPITRE III.

SÉNÉGAMBIE.

La Sénégambie, que les Foulahs eux-mêmes nomment *Méli* ou *Mali* (2), fut la contrée où les Européens les connurent pour la première fois. Les Portugais les y trouvèrent dès leurs premiers voyages aux côtes de la Sénégambie. Barros raconte que le roi Jean III envoya une ambassade à Temala, puissant roi des Foulahs, qui était alors en guerre avec le *Mansa* ou roi des Mandingues. A la même époque, en 1534, une grande guerre, *incendio de guerra*, éclata au sud de la contrée. Des hordes firent irruption du pays appelé *Fouta*. Elles étaient si nombreuses, dit l'historien, qu'elles tarissaient les rivières sur leur passage (3). Cette invasion, dont il est difficile de juger aujourd'hui le véritable caractère, fut loin, quoiqu'elle ait pu être, d'anéantir les peuples attaqués. Mais peut-être elle

(1) Voyez la deuxième partie, ch. VIII et XIII.

(2) *Méli* ou *Mali* est le nom générique des états *Mandingues*. La véritable forme du mot *Mandingue* lui-même est *Mali-nke*, hommes de Mali. Le mot *ke*, *nke* veut dire en langue mandingue, *hommes*, *gens du pays*.

(3) Ritter, t. I, p. 483.

amena l'établissement de populations foulahs, qui ne s'étaient pas auparavant fixées dans le pays.

Examinons maintenant la distribution des tribus fellanes sur le territoire de la Sénégambie.

En sortant du bassin du Niger pour entrer dans la région sénégambienne, on trouve à l'extrémité sud-est de cette région le Sangarari, l'Ouasselon et le Foulou, habités par des Foulahs pasteurs, cultivateurs et encore idolâtres (1).

Mais au centre même de la Sénégambie, les Fellans, aujourd'hui Musulmans, et même Musulmans fanatiques, ont formé sous l'influence islamique quatre états, appelés de leur nom, Fouta-Toro, Fouta-Bondou, Fouta-Djallon et Fouladou. Ces états, indépendants les uns des autres, et des états nègres voisins, sont des espèces d'oligarchies, gouvernées par un chef électif nommé *Almamy* (2).

1) Mollien, t. II, p. 193. — Caillié, t. I, p. 442.

(2) Autrefois revêtus du simple nom de *Saltiké* ou général, que les Européens ont défiguré en celui de *Siratik*, ces princes sont depuis moins d'un siècle décorés du titre d'*Emir al Moumenyn* ou chef des fidèles, que les Nègres contractent et corrompent en celui d'*Almamy* (*a*). La date de l'adoption de ce titre imposant, devenu dérisoire par son application à de si frêles monarques, coïncide avec celle d'une révolution par suite de laquelle le mahométisme, déjà introduit depuis long-temps parmi ces peuples, devint exclusivement la religion de l'État. Depuis cette époque aussi la couronne n'est dévolue au prince que par l'élection du conseil des imams ou pontifes religieux et chefs politiques des provinces et des

(*a*) Dans tous les traités ou lettres bilingues que j'ai vus, le mot *Almamy* est employé dans le texte français, tandis que le texte arabe porte constamment *Emir al Moumenyn*. Cependant quelques voyageurs ont voulu trouver l'étymologie du mot *Almamy* dans celui de *Al Imâm*, dont le génitif sonne en effet *Alemamy*; mais c'est, comme on voit, une supposition plus spécieuse que fondée. Le mot *Imâm* a en propre le même sens que le latin *Princeps*, et comme titre de dignité il indique celui qui est placé à la tête des fidèles pour conduire la prière.

Le plus septentrional de ces états, le Fouta-Toro est situé à environ cent milles de la côte, au-dessus du pays Iolof, sur la rive gauche du Sénégal. Brue, qui voyageait en 1697, parle de ce royaume qu'il visita, et dont les habitants, suivant Mollien, furent repoussés de la rive droite du fleuve par les Maures, qui les obligèrent à embrasser l'islamisme (1). Arrivés dans le Fouta-Toro, les Foulahs se mêlèrent aux habitants indigènes appelés *Torodos*, et par la fusion des deux races le pays prit le nom de *Fouta-Toro* (2).

Au sud de la Sénégambie, l'état du Fouta-Djallon, suivant le récit de Grey et Dochard, fut fondé à une époque assez récente par une famille venue du Massina, qui soumit les Djallonkies (3), anciens habitants du pays, les convertit à l'islamisme et se mêla à eux. De là le nom de Fouta-Djallon (4).

Le Fouta-Djallon se trouve dans le voisinage de l'établissement anglais de Sierra-Leone, de même que le Fouta-Toro dans celui de l'établissement français

districts. Le caprice, l'intrigue, l'esprit de parti, ne président que trop souvent à de tels choix. Aussi les dépositions, les mutations fréquentes sont-elles la suite naturelle de cet ordre de choses. D'Avezac, *Notice* etc. (Nouveau Journal asiatique, 1829, t. IV, p. 193.). — Le titre d'*Almamy* a d'ailleurs été retrouvé par Caillié jusque chez les Fellans du Foulou.

(1) Mollien, t. I, p. 347.

(2) Suivant Mollien, ce furent les métis des Foulahs et des indigènes qui prirent le nom de *Torodos*. Mais dans le mémoire du sultan Bello, communiqué à Clapperton, il est dit expressément que ce nom appartenait aux indigènes eux-mêmes (voyez ce mémoire dans les Voyages de Denham et Clapperton).

(3) *Djalon-ke*, littéralement les *habitants du Djallon*. Nous avons déjà dit que le mot *ke*, *nke*, en mandingue veut dire *hommes, gens du pays*.

(4) Walckenaer, t. VII, p. 159.

de Saint-Louis. Cette circonstance a dès long-temps donné naissance à des rapports nombreux de la part des Français et des Anglais avec les Foulahs de ces territoires, et a permis ainsi de reconnaître que ces peuples avaient atteint un degré d'organisation sociale déjà fort avancé.

Entre le Fouta-Toro et le Fouta-Djallon se trouve le Fouta-Bondou, et à l'est de celui-ci, le Fouladou (1) ou pays des Foulahs, d'où l'on a supposé à tort que cette race est originaire. A l'est du Fouladou, sur la rive gauche du Kourah, qui dans cette partie de son cours coule du sud au nord vers Tombouctou, se trouve la ville de Djenneh, visitée en dernier lieu par Caillié, et devenue le siége de la puissance que le Fellatah Sego-Ahmadou y a fondée en combattant contre les Bambarras au sud, et contre les Touariks au nord. De ce point jusqu'à Tombouctou, on trouve sur les bords du fleuve différentes tribus nomades de Fellans, dont plusieurs paraissent avoir oublié l'idiome national (2).

En dehors même des territoires qu'ils possèdent en propre, les Foulahs se sont répandus dans plusieurs royaumes de la côte pour y être bergers et laboureurs, et là ils payent un tribut aux souverains des pays où ils cultivent des terres. D'ailleurs, Musulmans fanatiques, ils propagent le Coran par la guerre, et sou-

(1) Le mot *dou*, abréviation de *Dongou*, veut dire *pays* en mandingue, et se place à la suite des noms de peuples pour indiquer la contrée qu'ils habitent.

(2) Caillié, t. II, p. 160, 278, 326.

mettent au tribut les malheureux Kiaffirs, ou même les réduisent en esclavage et les vendent à la côte.

Suivant le témoignage de Mungo Park, confirmé par Mollien, les Foulahs de la Sénégambie sont, comme ceux du Yarriba et du Borgou, très-adonnés à la vie pastorale et agricole. L'habileté et le soin avec lequel ils cultivent la terre sont partout remarquables. Sur les bords mêmes de la Gambie, ce sont eux qui cultivent les grains qu'on y recueille, et leurs troupeaux sont toujours plus nombreux et en meilleur état que ceux des Mandingues. L'adresse qu'ils ont à élever le bétail fait qu'ils le rendent extrêmement doux et familier (1).

CHAPITRE IV.

HAOUSSA.

Mais c'est sur la rive droite du Kouarah, dans le Haoussa, et les provinces plus méridionales du Nyffé, de Zegzeg et d'Adamowa jusqu'à la rivière Tchadda, que se trouve le siége du grand empire fondé par les Fellans.

Les voyages de Clapperton et ceux des Lander ont fourni sur l'histoire et l'état actuel de cet empire, des renseignemens nombreux dont je vais essayer de reproduire les plus importants.

(1) Mungo Park, t. I, p. 25 et 94.

Suivant le récit de Clapperton (1), à une époque récente encore, l'état des Fellans dans le Haoussa ressemblait à ce qu'il est encore aujourd'hui dans le Yarriba et le Borgou. Ils vivaient épars au milieu des forêts, habitaient des cabanes bâties temporairement, s'occupaient exclusivement de l'éducation des bestiaux ; ils ne demeuraient jamais dans les villes, et les visitaient rarement. C'étaient les femmes en général qui allaient porter les denrées au marché. On dit que les hommes se montraient dès lors extrêmement adonnés aux études religieuses, et consacraient une grande partie de leur temps à la lecture du Coran et d'autres livres pieux. De temps en temps, quelques-uns de ces hommes les plus savants sortaient de leurs solitudes, et s'engageaient pour un certain nombre d'années auprès des sultans et des gouverneurs musulmans. Quand ils avaient ramassé un peu d'argent, ils l'employaient à acheter des bestiaux, et rentraient dans les bois pour rejoindre leurs compatriotes, qui se transportaient d'une province dans une autre, selon les saisons et selon la nature et la qualité des pâturages et de l'eau, contents d'élever dans chaque nouvelle résidence leurs fragiles cabanes de paille et de roseaux, et d'être laissés en paix. Ainsi dispersés, personne ne pouvait connaître leur nombre. Beaucoup d'entre eux avaient fait le pèlerinage de la Mecque; d'autres avaient visité les empires de Turquie et de Maroc, ainsi que les régences d'Alger, Tunis et Tripoli. Ils en rapportaient

(1) Clapperton, t. II, p. 67-75.

tous les livres arabes qu'ils avaient pu obtenir en don ou acheter.

Tel était l'état des Fellans dans le Haoussa, lorsqu'à la fin du dernier siècle, un chef fellatah, cheik Othman, plus connu sous le nom de Danfodio ou fils de Fodio (1), sortit des forêts de la province d'Ader ou Tudela, la même où se trouve aujourd'hui la ville de Sakatou; et ayant réuni autour de lui un certain nombre de Fellans, il bâtit une ville dans la province voisine de Ghouber. Il ne tarda pas à se mêler des affaires du pays, et l'autorité qu'il affectait ayant déplu au sultan ainsi qu'aux habitants de Ghouber, il reçut l'ordre de sortir de la province; ayant refusé d'obéir, il fut expulsé par la force. Alors Danfodio s'établit de nouveau dans l'Ader ; mais au lieu de rentrer dans les bois, il fonda une ville. Puis, s'érigeant en prophète, il rassembla autour de lui des Fellans de tous les pays, les partagea sous différents chefs, à chacun desquels il remit un drapeau blanc, et leur dit d'aller et de conquérir au nom de Dieu et du prophète, Dieu ayant donné aux Fellans les terres et les richesses de tous les Kiaffirs, parce que les Fellans étaient les seuls vrais croyants.

Indépendamment de leur drapeau blanc, les Fellans devaient porter un tobé blanc, comme un symbole de leur pureté. Leur cri de guerre devait être: *Allah akbar* (Dieu est grand). Tout Fellatah qui était

(1) Rien ne justifie cette étymologie du nom de Danfodio que donne Clapperton. M. d'Avezac pense que ce nom est une corruption de *Dzou-el-Nafadhyah*, le dévastateur.

blessé ou périssait les armes à la main était sûr d'obtenir le paradis.

Animés par leur foi dans le vieux cheik, forts de leur pauvreté, de leur nombre, de l'indolence même et de la sécurité des Nègres, les Fellans obtinrent de rapides succès.

Le Kano se soumit tout d'abord. Vint ensuite le tour de Ghouber. Les habitants de ce pays ayant pris l'alarme, essayèrent de chasser Danfodio de sa ville de l'Ader; mais ils furent repoussés. Le vieux chef les attaqua à son tour, envahit leur pays et tua leur sultan. Ensuite tout le Haoussa, le Cobbi, le Yaourie et une partie du Nyffé, tombèrent au pouvoir des Fellans. Ils portèrent leurs armes jusqu'au Bornou à l'est, jusque dans le Yarriba au sud-ouest; mais des deux côtés, ces pays furent alors le terme de leurs conquêtes. Le Bornou, d'abord assujetti par eux, leur fut arraché par un homme très-remarquable, le cheik El-Kanemy, qui, avec le secours des habitants du Kanem, rétablit l'indépendance de ce pays. D'un autre côté, les habitants du Yarriba, Kiaffirs invétérés, et très-peu disposés à croire à la mission de Danfodio, dès la première irruption des Fellans, firent main basse sur tous les Musulmans, tant indigènes que marchands venus avec les caravanes; ils se débarrassèrent ainsi de ces dangereux ennemis, qui cependant, comme nous le verrons plus tard, menacent aujourd'hui de nouveau le Yarriba.

Dans leurs guerres contre les Kiaffirs, les Fellans brûlaient et ruinaient les villes, enlevaient les habitants et les réduisaient en esclavage. Sur les territoires

envahis par eux, en venant soit de la côte, soit de Bornou, Clapperton rencontrait à chaque instant les traces de leurs dévastations. Toutefois dans les villes dont ils purent garder la possession, ils s'établirent à la place des anciens habitants. Ils adoptèrent aussi dans le Haoussa une mesure dont nous trouvons des exemples chez ceux de la Sénégambie (1), et que nous verrons plus tard largement pratiquée par eux dans le Nyffé et le Yarriba, celle de donner refuge aux esclaves de l'ennemi. Clapperton raconte que la ville de Zermie, capitale du Zamfra, était un asile ouvert à tous les esclaves du Haoussa (2).

Danfodio avait été surnommé Cheik du Coran, parce qu'il possédait parfaitement ce livre ainsi que tous ses commentaires. Il l'avait appris tout entier par cœur et en pouvait réciter à volonté un passage quelconque. Aussi établit-il dans toutes les provinces soumises à sa domination la stricte observance des lois du Coran, parmi les Fellatahs et même parmi les Arabes. Dans tous ses états, suivant une locution familière aux Orientaux, la police était si bien établie, qu'*une femme aurait pu voyager d'un bout à l'autre du*

(1) Il y avait environ cinquante ans qu'Ibrahim, grand-père de Job, avait fondé la ville de Boundo, sous le règne d'Abou-beker, alors roi de Fouta, qui lui en donna la propriété et le gouvernement avec le titre d'*Alfa* ou de grand-prêtre, et le pouvoir de créer des lois pour ce nouvel établissement. Une des principales exemptait de l'esclavage tous ceux qui venaient y chercher un asile. Ce privilége, qui ne regardait néanmoins que les Mahométans, contribua beaucoup à peupler la ville (Voyages de Ben Solomon. Walckenaer, t. IV, p. 4).

(2) Denham et Clapperton, t. III, p. 131.

pays avec un panier d'or sur la tête. De l'est, de l'ouest et du sud, un grand nombre de Fellatahs accoururent dans ses états pour s'y fixer. Il les établit principalement dans la province de Zegzeg, au sud-est de Sakatou, et leur distribua les terres et les maisons des Nègres qui s'étaient enfuis dans les montagnes, et les parties situées dans le sud du pays (1). Les Arabes de Tripoli, de Maroc et du Fezzan, qui avaient été les premiers instituteurs religieux des Fellatahs, affluèrent autour de lui. Ils se faisaient passer pour des marabouts et des shérifs, et étaient comblés de présents en esclaves et en chameaux.

Vers l'an de l'hégire 1218, le vieux Danfodio devint fou, et sa démence, causée par une excessive exaltation religieuse, dura, dit-on, jusqu'à sa mort, arrivée en 1232 (1816). Dans ses accès de folie, il ne cessait de s'écrier qu'il était en enfer pour avoir fait périr tant de bons Musulmans, et les Arabes profitaient de son égarement pour lui extorquer des présents, destinés, disaient-ils, à apaiser les mânes de leurs amis. Quant aux Fellatahs, ils avaient une si grande vénération pour leur vieux chef, que lorsqu'on lui rasait la tête, ses cheveux étaient ramassés soigneusement et conservés dans des boîtes d'or et d'argent. De toutes les parties de ses états, ses sujets musulmans, soit Fellatahs, soit Nègres, accouraient pour le voir.

A sa mort, son fils Mohammed Bello, le sultan ac-

(1) Clapperton rencontra en effet à Zaryia, capitale du Zegzeg, un grand nombre de Fellatahs originaires du Fouta-Toro et du Fouta-Djallon. T. I, p. 311.

tuel, succéda à son père dans le Haoussa et les provinces au sud et à l'est. La partie à l'ouest du Haoussa échut en partage à son neveu Mohammed Abdallah (1). Atego (2), frère de père et de mère de Bello, eut la tentation de lui disputer le pouvoir. Mais il renonça promptement à son projet, trop heureux de conserver sa tête.

Cependant l'empire de Danfodio ressemblait à tous ceux qui doivent leur naissance aux conquêtes rapides d'une tribu guerrière; son existence était précaire. Au moment de l'avènement de Bello, en 1816, presque toutes les provinces du Haoussa, à l'est et au sud de Sakatou, Zamfra, Ghouber, Kachenah, Daorie, Gouarie, Katongkorrou, Cobbi, le Yaourie, se révoltèrent, et maintenant même encore ces provinces ou sont demeurées indépendantes, ou n'ont été soumises que d'une manière incomplète. Lorsque Clapperton vint du Bornou à Sakatou, au commencement de 1824, les provinces de Zamfra et de Ghouber, qui avoisinent la capitale, étaient en pleine insurrection (3). On ne pouvait parvenir de l'est à Sakatou qu'avec de très-grandes difficultés. Lorsque, deux ans plus tard, ce voyageur revint au même point par le golfe de Benin, il dut accompagner Bello dans une expédition contre les rebelles de Ghouber, expédition qui se termina par la victoire de ceux-ci, et les laissa plus redoutables

(1) Clapperton, qui nous donne ce renseignement, ne fait pas, non plus que Lander, d'autre mention de ce Ben Abdallah.

(2) Ce nom d'Atego se retrouve aussi en Abyssinie.

(3) Denham et Clapperton, t. III, p. 66.

que jamais. Il apprit aussi que, depuis son dernier voyage, les rebelles avaient réussi à mettre le feu à la ville de Sakatou. A la même époque, le cheik El-Kanemy, le même qui avait chassé les Fellatahs du Bornou, parut avec son armée sur la frontière du Haoussa, et son approche répandit la terreur chez les Fellatahs. Ils craignaient déjà que les Nègres vaincus et les Touariks du Désert ne se joignissent au cheik, leur ennemi, pour marcher avec lui sur Sakatou. Toutefois le cheik fut battu, et l'agression n'eut pas de suite (1).

Plus tard, en 1830, lorsque les frères Lander se trouvaient à Kiama, un voyageur vint annoncer au roi que Doncasson, ancien chef du Kachenah, qui avait été chassé par les Fellatahs, et qui depuis long-temps, ainsi que le raconte Clapperton, leur faisait la guerre, avait reconquis une grande portion de son territoire avec l'aide du cheik de Bornou. Quelques jours après, à Boussa, ils entendirent confirmer cette nouvelle; on ajoutait même que Doncasson était rentré dans la ville capitale de Kachenah, et que le petit royaume de Zegzeg avait aussi secoué le joug des Fellatahs, et s'était placé sous la dépendance du cheik de Bornou (2).

Aux environs de Boussa, les mêmes voyageurs virent aussi les ruines de villes détruites quelques années auparavant par les Fellatahs. Boussa même avait été alors pris par eux. Mais les autres chefs nègres du Borgou, des états de Niki, de Wouwou et de Kiama, s'étant réunis aux habitants fugitifs de Boussa, avaient atta-

(1) Clapperton, t. II, p. 142.
(2) R. et J. Lander, t. I, p. 308; t. II, p. 167.

que leurs ennemis communs, les avaient culbutés dans le Kouarah, et depuis cette époque la ville n'avait jamais été envahie ni même menacée par les Fellatahs (1).

Lander nous apprend qu'à ces revers des Fellatahs se rattache une tradition bizarre qu'il recueillit à Boussa. Les Fellans croient, lui dit-on, que lorsque Danfodio était simple berger, il fit un vœu au grand auteur du mal, lui promettant d'être à jamais son esclave, s'il l'aidait à conquérir le royaume du Haoussa. La demande de Danfodio fut accueillie, mais pour trente ans seulement. Ce laps de temps écoulé, les aborigènes doivent recouvrer leur liberté, et rétablir leurs anciennes lois et leurs institutions. Le terme fatal approche, et, selon les habitants du Haoussa, les Fellans tremblent de peur que la prophétie ne s'accomplisse, et que l'esprit du mal, leur allié, ne les abandonne (2).

Dans son premier voyage du Bornou à Sakatou, en passant à Katagoun, Clapperton avait reçu de Hameda, Arabe tripolitain qui habitait cette ville, une explication moins mystique, mais beaucoup plus probable de ce mouvement marqué de décadence de la puissance

(1) R. et J. Lander, t. I, p. 346; t. II, p. 14. — Il paraît cependant que les Fellatahs sont enfin parvenus à se rendre maîtres de cette ville; du moins on assurait à Oldfield, en 1833, que les Fellatahs de Rabba venaient de marcher contre Boussa avec le secours de ceux de Sakatou, qu'ils avaient d'abord été repoussés, mais qu'enfin les habitants, après une vigoureuse résistance, avaient été obligés d'abandonner la ville. (Laird et Oldfield, t. II, p. 310.)

(2) R. et J. Lander, t. I, p. 30[illegible].

fellane. « Les Fellatahs, devenus riches, lui disait Hameda, craignent le danger; jadis, leurs chefs les conduisaient au combat et affrontaient eux-mêmes bravement le péril; tandis que maintenant ils se tiennent derrière, et laissent combattre leurs soldats, qui craignent aussi de se hasarder (1). »

CHAPITRE V.

DE L'ORGANISATION DE L'EMPIRE FELLAN DE SAKATOU.

Il me reste encore à retracer l'histoire toute récente des conquêtes des Fellans au sud du Haoussa, dans le Nyffé et le Yarriba; mais auparavant je dois dire quelques mots sur la constitution de cet empire si singulier des Fellans de Sakatou, et sur le caractère de l'homme qui le gouvernait lorsque Clapperton le visita.

« Le gouvernement des Fellatahs du Soudan, dit Clapperton, est encore dans son enfance; mais, tel qu'il est, c'est un despotisme parfait. Le pouvoir fut laissé par testament à Mohammed Bello, qui était le fils aîné de cheik Othman, et à sa mort il doit appartenir à l'aîné de ses fils. C'est une différence remarquable avec la plupart des royaumes de l'intérieur, où le parent le plus proche du chef lui succède toujours. Les gouverneurs des provinces restent en place tant

(1) Denham et Clapperton, t. II, p. 360.

qu'il plaît au sultan; à leur mort, ou à leur révocation, tout leur bien échoit à celui-ci. La place vacante est alors vendue au plus offrant, qui est ordinairement un proche parent, à condition cependant qu'il ait une fortune suffisante pour pousser l'enchère. Tous les emplois inférieurs, dans les villes de provinces, sont vendus de la même manière par les gouverneurs, qui héritent également des biens de ces officiers à leur décès ou à leur déposition (1). »

L'impôt consiste en contributions en nature, esclaves, animaux, grains, quelquefois en numéraire, payées par les provinces. Il y a aussi de nombreuses taxes sur les denrées mises en vente au marché.

L'organisation de l'armée, comme celle de l'administration civile, est toute féodale. « Le seul ordre qui paraisse régner dans ces rassemblements de demi-sauvages, dit Clapperton, c'est que chacun se place à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud, suivant la position relative de sa province. Du reste, tout est mêlé confusément, sans la moindre régularité. L'homme qui par son grade vient après le gouverneur de la province, dresse sa tente tout près de la sienne (2). »

Clapperton nous a laissé une description fort curieuse de l'investissement et de l'attaque de la ville de Counia, capitale du Ghouber, par une pareille armée, qu'il évalue à soixante mille hommes.

Après une journée passée en démonstrations aussi bruyantes que puériles, l'entreprise se termina par

(1) Clapperton, t. II, p. 89.
(2) Clapperton, t. II, p. 25.

une sorte de terreur panique et une déroute plus désastreuse que ne l'aurait été l'assaut le plus meurtrier (1).

Il est à remarquer que les assiégés n'avaient qu'un seul fusil, et du côté du sultan, les troupes de Zegzeg et de Kano réunies n'en avaient non plus qu'une quarantaine. Tous les fusiliers étaient d'ailleurs des esclaves, pas un seul Fellatah n'avait d'armes à feu. D'artillerie, il n'en est point question. Bello sollicitait du roi d'Angleterre l'envoi de deux pièces de canon, comme le présent le plus précieux qu'il pût en recevoir.

J'ai déjà dit que tout le territoire fellatah et les environs même de la capitale étaient incessamment troublés par des insurrections et des brigandages.

Cependant les chefs fellatahs avaient sagement cherché un remède à ces désordres dans la fondation de villes nouvelles. Sakatou, fondée par Danfodio vers 1805, parut à Clapperton la ville la plus peuplée qu'il eût vue dans l'intérieur de l'Afrique. Les maisons, assez bien bâties, formaient des rues régulières au lieu d'être réunies en groupes comme dans les autres villes du Haoussa. A peu de distance de Sakatou, Magaria, lieu de rassemblement des armées du pays, devenait une ville considérable. Les habitants de tous les villages à une assez grande distance avaient reçu l'ordre de venir y demeurer ; elle était aussi bâtie sur un plan régulier.

(1) Clapperton, t. II, p. 84.

Pendant le second séjour de Clapperton près du sultan Bello, celui-ci l'engagea à l'accompagner dans une excursion dont le but était de fonder une ville nouvelle à peu de distance au sud de Sakatou. Jusque là les forêts voisines avaient servi de repaire aux insurgés, qui, après avoir dévasté les villages et pillé les troupeaux, venaient y chercher un refuge. L'établissement de la ville nouvelle devait mettre un terme à ces brigandages. Ces fondations de villes rappellent celles qui, au dixième siècle, eurent lieu en Allemagne dans un but tout-à-fait semblable.

Clapperton nous a laissé aussi une description des habitudes domestiques des Fellatahs : elles sont celles d'un peuple musulman.

Devenus propriétaires par la conquête, et habitants des villes, les Fellatahs font cultiver leurs terres par de nombreux esclaves. Beaucoup d'entre eux cependant ont conservé la vie nomade et pastorale.

« Près de Magaria, dit Clapperton, je rencontrai une troupe de jeunes filles fellanes lavant leurs calebasses. Elles appartenaient à un village temporaire élevé dans le voisinage par des pasteurs qui venaient d'en sortir pour conduire leurs bestiaux dans la plaine (1). »

(1) Clapperton, t. II, p. 153.

CHAPITRE VI.

LE SULTAN BELLO.

Parmi les Fellatahs que Clapperton connut à Sakatou, se trouvaient deux hommes extrêmement remarquables : l'un Simnou Bona Lima, ministre ou *gadado*, en même temps beau-père du sultan; l'autre, le sultan lui-même.

Nous voyons le vieux gadado se montrer en toutes circonstances homme bon, habile et judicieux. Sa bienveillance et ses égards pour Clapperton ne se démentirent pas un seul instant. Les témoignages de son affliction après la mort de son fils indiquent une sensibilité vraie et profonde.

« Le sultan Bello (1), dit Clapperton, est un homme de bonne mine, âgé de quarante-quatre ans et paraissant beaucoup plus jeune. Il a cinq pieds dix pouces (mesure anglaise) (2), une barbe noire et bouclée, une petite bouche, un beau front, un nez grec et de grands yeux noirs. Il portait un tobé de coton bleu et un turban de mousseline blanche, dont le châle descendait sur la bouche et le nez, à la mode des Touariks (3). »

(1) Sur le nom de Bello, voyez la deuxième partie, ch. XIII.

(2) 5 pieds 5 pouces 8 lignes, ou 1 mètre 780 millimètres, mesure française.

(3) Denham et Clapperton, t. III, p. 80.

Il résulte de cette description que Bello avait conservé dans leur pureté tous les traits de sa race. Elle doit même faire supposer qu'il en avait conservé la couleur rougeâtre, puisque Clapperton se borne à remarquer qu'il avait la barbe et les yeux noirs.

Clapperton fit deux séjours auprès de Bello, le premier de six semaines, du 17 mars au 2 mai 1824; le second de six mois, du 15 octobre 1826 au 13 avril 1827, époque de sa mort. Lorsque cet illustre voyageur et ses compagnons pénétrèrent en Afrique en 1822, ils avaient cru n'y rencontrer que des peuples et des chefs barbares. C'était avec surprise qu'ils s'étaient trouvés en présence du cheik de Bornou. Mais quand Clapperton fut en présence de Bello, ce ne fut pas seulement de la surprise qu'il éprouva, ce fut de l'embarras. Instruit par ses études musulmanes et par ses rapports constants avec les Arabes de la Méditerranée, Bello connaissait d'une manière générale les origines et l'histoire de l'islamisme; il entretenait Clapperton des nestoriens et des autres sectes chrétiennes qui figurent dans l'histoire de l'islamisme primitif; il lui parlait de la domination des Maures en Espagne, et, ce qui était plus embarrassant pour le voyageur, des querelles récentes des Musulmans avec les Chrétiens; il l'interrogeait sur le bombardement d'Alger par lord Exmouth; sur l'insurrection des Grecs contre la Porte Ottomane; il lui demandait si les Grecs avaient obtenu contre la Porte le secours de quelque nation chrétienne. « Je fis tout mon possible, dit Clapperton, pour éluder ce dernier sujet de conversa-

tion (1). » Alors le sultan répéta : « Vous êtes un étrange peuple, et le plus puissant des peuples chrétiens. Vous avez subjugué toute l'Inde. — Nous ne faisons que la protéger, » répondit Clapperton ; et il ajouta que beaucoup de peuples mahométans s'étaient mis sous la tutelle des Anglais, sachant fort bien que les Anglais ne s'ingéraient jamais dans les opinions politiques et religieuses ; il dit encore que le roi d'Angleterre avait autant de sujets musulmans que le Grand-Seigneur, et il rappela que les vaisseaux anglais portaient tous les ans à la Mecque les habitants de l'Inde.

Ce n'était donc pas la barbarie et l'ignorance, c'était au contraire une connaissance trop fidèle des rapports passés, et surtout des rapports présents du monde chrétien et du monde musulman que Clapperton rencontrait chez le chef africain ; de là naissaient pour lui des difficultés inattendues.

Ces difficultés se trouvaient encore aggravées par la part quelque peu imprudente que le major Denham avait prise à l'expédition dirigée par le sultan de Mandara contre les Fellans d'Adamowa, sujets de Bello, et qui avait failli lui coûter la vie. À sa première audience, Clapperton reçut du sultan les livres et journaux de Denham, recueillis par les vainqueurs, et Bello, en les lui rendant, ajouta : « Mais que venait faire là ton ami (2) ? »

Clapperton, dans les lignes suivantes, a lui-même parfaitement dépeint sa surprise et son embarras. « On

(1) Denham et Clapperton, t. III, p. 97.
(2) Denham et Clapperton, t. III, p. 80.

m'adresse continuellement cette question : Que viens-tu faire ici ? Je m'efforce d'y satisfaire en répondant : Je suis venu pour voir le terrain, les habitants, les productions. Mes compatriotes, qui savent tous lire et écrire, connaissent presque tous les pays de la terre ; mais ils n'ont que des idées imparfaites de celui-ci, et en considèrent les habitants comme des sauvages à moitié nus, sans religion et presque semblables aux bêtes. Quant à moi, ce que j'en ai vu jusqu'ici me prouve qu'il est également civilisé, instruit et pieux (p. 84). » Cependant il faut reconnaître que l'illustre voyageur sut se tirer aussi bien que possible de ces difficultés inattendues, et sut même les faire servir au succès de l'un des objets les plus importants de son voyage. Il entretint le sultan de l'utilité qu'il y aurait pour lui à former des relations directes avec l'Angleterre par la côte. Il obtiendrait ainsi les denrées européennes à bien meilleur marché, *et ses sujets musulmans pourraient faire par mer le voyage de la Mecque en bien moins de temps que par l'intérieur de l'Afrique* (1). Il le pressa aussi de conclure avec l'Angleterre un traité pour l'abolition du commerce des esclaves.

Les propositions de Clapperton pour l'ouverture de relations commerciales avec la côte, soulevèrent contre lui la malveillance des Arabes, dont ce projet devait détruire le commerce continental avec Maroc et Tripoli. On excita les défiances du sultan, et Clapperton ne put obtenir la permission, promise d'abord, de se rendre dans le Yacourie. Cependant Bello finit par

(1) Denham et Clapperton, t. III, p. 95.

lui remettre une lettre pour le roi d'Angleterre, dans laquelle il s'engageait à recevoir un consul et les navires anglais *dans le port de Raka* (1), et à défendre à ses marchands d'envoyer des esclaves à la côte. Il demandait, par contre, qu'on lui envoyât deux canons et des munitions (2). Ainsi fut jetée la première base d'une mesure qui tôt ou tard, et prochainement peut-être, sera accomplie, et deviendra pour l'Afrique une des causes les plus actives de sa civilisation.

Lorsque au bout de deux ans et demi Clapperton revint par la côte à Sakatou, il arriva dans des circonstances très-fâcheuses pour lui. Le cheik du Bornou, qui avait été son introducteur auprès de Bello, était maintenant en guerre avec le sultan, et comme Clapperton était chargé de présents pour le cheik, cette circonstance provoqua les soupçons du monarque fellan. Dès le lendemain du jour où il eut remis les présents du roi d'Angleterre, le sultan le fit engager à ne point aller au Bornou, parce que, disait-il, le cheik

(1) Comme preuve du singulier mélange d'instruction et d'ignorance qui existait chez le sultan Bello, on peut remarquer que la ville de Raka, indiquée par lui comme un *port* pour les navires venant de l'Océan, se trouve sur le territoire du Yarriba, à quelque distance du Niger; il est vrai que de ce côté elle sert d'échelle au commerce avec la côte de Guinée, et les Fellans en ont conclu que cela devait être un port. On voit aussi par la carte communiquée à Clapperton, que Bello ignorait que le Kouarah se jetât dans la mer. Mais la barbarie des peuplades qui habitent la partie inférieure du fleuve, entre l'embouchure de la Tchadda et le golfe de Guinée, et qui interceptent toute communication de la côte avec l'intérieur, explique jusqu'à un certain point cette ignorance.

(2) Voyez la lettre du sultan Bello. Denham et Clapperton, t. III, annexes.

le regardait comme un espion des Anglais, qui voulaient envahir l'Afrique comme ils avaient envahi l'Inde, et chercherait à le faire périr : « Le cheik du Bornou a écrit au sultan, lui disait-on, ou du moins on lui a écrit de sa part, de te faire mourir, parce que si les Anglais recevaient trop d'encouragements, ils viendraient dans le Soudan l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'ils fussent assez forts pour s'emparer du pays et déposséder le sultan, ainsi qu'ils ont déjà fait dans l'Inde, qu'ils ont arrachée des mains des Musulmans (1). » Il est très-vrai que dans la lettre que le cheik du Bornou avait remise à Clapperton pour le roi d'Angleterre, en 1824, on trouve cette phrase remarquable : « Si quelques personnes, quatre ou cinq seulement, avec une petite quantité de marchandises, veulent venir dans ce pays, il n'y aura pas de mal. C'est le plus grand nombre pour lequel nous puissions accorder une permission; un plus grand nombre ne doit pas venir (2). » Ces précautions indiquent de la part du cheik une disposition peu confiante à l'égard de ses amis européens. Elles peuvent faire penser que l'avis donné par le sultan à Clapperton n'était pas entièrement dépourvu de vérité.

Quoi qu'il en soit, celui-ci, surpris de voir qu'on attachait à son caractère diplomatique une importance gênante, renouvela ses instances afin de pouvoir se rendre au Bornou. Alors le sultan refusa formellement; puis ensuite, lorsque Clapperton était avec lui

(1) Clapperton, t. II, p. 55.
(2) Denham et Clapperton, t. III, p. 167.

depuis déjà un mois, il fit clandestinement venir à Sakatou les domestiques et les bagages que le voyageur avait laissés à Kano, sur la route de Bornou, et il s'empara des lettres et des présents destinés au cheik.

Sans doute il y eut dans cette conduite du sultan un mouvement barbare de perfidie et de cupidité. Il ne faut pas oublier, cependant, comme Clapperton le dit lui-même, qu'il croyait que celui-ci portait à son ennemi des armes et des munitions. Tandis que Clapperton ne voyait guère dans son voyage qu'une affaire d'exploration géographique, Bello y attachait et devait y attacher un intérêt politique. Chef d'un des plus vastes empires qui existent, et cependant environné d'ennemis, imbu de tous les préjugés musulmans contre les Chrétiens, effrayé même des descriptions et des témoignages que Clapperton lui avait donnés de la puissance de ses compatriotes, en même temps qu'il prenait fort au sérieux les démarches faites auprès de lui par le gouvernement anglais, il prétendait qu'on observât à son égard les règles communes du droit des gens. Il ne voulait pas que l'ambassadeur envoyé auprès de lui le quittât pour aller visiter un ennemi. Il suspectait le but même de cette mission, qu'il ne pouvait bien s'expliquer, et recourait à des moyens d'une violence barbare pour en découvrir les motifs et pour l'empêcher. « *Es-tu le messager du roi d'Angleterre*, disait-on à Clapperton, *ou es-tu venu simplement pour chercher une route* (1)? » Pendant le séjour même du voyageur à

(1) Clapperton, t. II, p. 119 et 120.

Sakatou, le cheik du Bornou s'avança avec son armée jusqu'à quelques journées de cette ville. Bello, en communiquant cette nouvelle à Clapperton, lui fit en même temps demander s'il avait encore envie d'aller au Bornou; Clapperton répondit qu'il resterait où il était, sans ajouter, dit-il, aucune observation.

Cependant Clapperton, vaincu par la violente opposition du sultan, avait fini par renoncer à son projet de passer au Bornou. Pour le dédommager de cette contrariété, Bello lui avait promis de l'envoyer visiter la province d'Adamowa, et de lui donner les moyens de retourner en Europe par la côte. Mais cette dernière lutte avait achevé d'épuiser cette nature vigoureuse, déjà à moitié ruinée par les fatigues des voyages et le climat de l'Afrique; une imprudence détermina la maladie qui devait l'emporter (1), et après un mois de souffrance, Clapperton mourut à Sakatou le 13 avril 1827. Après sa mort, Bello fit demander la remise de ses caisses, qu'il supposait pleines d'or et d'argent. Lander, qui l'avait suivi comme domestique et qui rapporte ce fait, raconte que les envoyés du roi ne furent pas médiocrement surpris en trouvant qu'il ne possédait pas une somme suffisante même pour acquitter les frais de son voyage jusqu'à la mer (2).

Bello, craignant qu'on ne l'accusât d'avoir fait périr ses hôtes, donna à Lander la permission de partir immédiatement. Celui-ci parvint heureusement à la côte après un voyage de près de sept mois.

(1) Clapperton, t. II, p. 196.
(2) Clapperton, t. II, p. 208.

Lorsque, en 1833, Lander revint pour la troisième fois en Afrique avec Laird et Oldfield, il remonta le Kouarah sur le bateau à vapeur *l'Alburkah* (1); tandis qu'il était à l'ancre devant Rabba, on répandit le bruit de la mort de Bello. La nouvelle ne paraissait cependant pas tout-à-fait certaine. J'ignore si depuis cette époque on a reçu en Europe d'autres renseignements sur la destinée de ce prince.

On trouvera peut-être un peu longs ces détails sur le caractère et l'histoire du sultan Bello; mais il m'a paru que rien n'était plus propre à donner une idée exacte du degré de civilisation du peuple fellan.

CHAPITRE VII.

NYFFÉ ET YARRIBA.

Tandis que dans le Haoussa la puissance des Fellans paraissait arrêtée dans son progrès, ou même déclinante, elle prenait, au contraire, une extension rapide dans la région inférieure du Kouarah, dans le Nyffé à l'est, et sur la rive opposée du fleuve, jusque dans le Yarriba, à l'ouest. Le second voyage de Clapperton, et surtout ceux des frères Lander, et de Laird et Oldfield, ont fourni sur ce sujet des renseignements nombreux que je vais analyser.

Un ou deux ans avant le voyage de Clapperton,

(1) Plus correctement, *El-Berkah, la bénédiction.*

c'est-à-dire en 1824 ou 1825, les deux fils du dernier roi de Nyffé, Éderisi, et son plus jeune frère El-Magia, s'étaient disputé l'héritage de leur père les armes à la main. Le plus jeune, El-Magia, qui était Musulman, avait appelé à son secours les Fellans, et avec leur aide avait battu son frère et s'était emparé du pouvoir. Ses alliés ne tardèrent pas à devenir ses maîtres, et ne lui laissèrent que le nom de la souveraineté. A l'époque du voyage de Clapperton, El-Magia, à la tête d'une petite armée, parcourait le pays, ravageant tous les lieux qui avaient donné quelque appui à son frère. Clapperton, qui visita ce prince, en fait un portrait peu flatteur : « C'est, dit-il, un des mendiants les plus effrontés que j'aie jamais rencontrés. Son avidité est dégoûtante. Il a occasionné la ruine de son pays par son ambition dénaturée et par son appel aux Fellatahs, qui sont venus à son secours, et qui se débarrasseront de lui dès qu'il ne leur sera plus bon à rien; actuellement même il n'ose pas faire un mouvement sans leur permission. On dit qu'il a fait mourir son frère et deux de ses fils. Il est cause que la plus grande partie de la population industrieuse du Nyffé a été tuée ou vendue comme esclave, ou a fui de sa patrie (1). »

Clapperton ne vit dans le Nyffé d'autre représentant des Fellatahs qu'Omar Zermie, envoyé de Bello auprès d'El-Magia. Mais en 1830, dans son second voyage, Lander rencontra à Rabba, capitale du Nyffé, sur les

(1) Clapperton, t. I, p. 249.

bords du Kouarah, le chef fellan du pays Mallam Dendo (1), cousin du sultan Bello. « C'est un vieillard habile et rusé, dit Lander, mais en même temps homme de cœur. Il a confié aux naturels des pays conquis des postes importants et lucratifs, soit près de sa personne, soit dans l'armée, soit dans le gouvernement des villes. Cette politique lui a concilié la faveur de la population noire, et confirmé sa réputation de sagesse; elle établit insensiblement sa souveraineté réelle sur le territoire du Nyffé (2). » Cependant, affaibli par l'âge et sentant sa fin prochaine, le vieux Mallam Dendo avait voulu transmettre de son vivant même son pouvoir à son fils; et pendant le séjour de Lander dans l'île de Zangoshie, en face de Rabba, ce fils fut proclamé chef. Lorsque, deux ans plus tard, Lander revint avec Oldfield à Rabba sur *l'Alburkah*, il fut reçu par ce fils, appelé le sultan Osiman (sans doute Othman). « Les manières du jeune chef, dit Oldfield, étaient dignes et imposantes, sa conversation facile, ses réflexions judicieuses. » Les voyageurs n'eurent pas lieu d'être tout-à-fait aussi contents de sa bonne foi. La mort de Mallam Dendo arriva à la même époque, pendant que *l'Alburkah* était à l'ancre devant le port.

Suivant le principe habituel des conquérants musulmans, les sultans fellatahs du Nyffé font surtout consister leur souveraineté dans la perception de l'impôt.

(1) *Mallam* est le titre des prêtres ou docteurs musulmans.
(2) R. et J. Lander, t. II, p. 317.

Ils envoient leurs collecteurs à la place de ceux qu'envoyaient autrefois les rois du pays. Lander, dans son second et son troisième voyage, rencontra plusieurs de ces agents. Il raconte que, à défaut du payement du tribut, un certain nombre d'habitants étaient enlevés et conduits en esclavage. Un autre trait distinctif de la politique des Fellatahs, dont nous avons déjà parlé ailleurs (1), est de donner la liberté aux esclaves qui viennent se joindre à eux, à la condition, sans aucun doute, qu'ils soient ou qu'ils se fassent Musulmans. « Le sultan de Nyffé, dit Lander, encourage tous les esclaves fugitifs à grossir les rangs de son armée, en leur promettant la liberté; aussi les vagabonds des pays voisins accourent-ils en foule (2). » « L'armée du sultan de Rabba, dit Oldfield, est composée d'esclaves affranchis auxquels on accorde la liberté, à condition qu'ils s'engagent à servir dans l'armée. Pendant l'hiver ou la saison des pluies, ils suivent leurs occupations ordinaires; dans l'été, ou la saison sèche, ils se rassemblent de toutes les parties du Haoussa, de Sakatou, Kano, etc. Ils font des marches rapides et surprennent les habitants, qu'ils emmènent en esclavage. » Cette armée se compose de mille cavaliers et d'un très-grand nombre de fantassins, suivant Lander; de cinq mille cavaliers et de vingt mille fantassins, suivant Oldfield. Le jeune sultan Othman faisait continuellement de nouveaux achats de chevaux pour augmenter sa cava-

(1) Voyez ci-dessus, ch. IV, p. 13.
(2) R. et J. Lander, t. II, p. 319.

lerie. Les corps indigènes, et il semble même quelques-uns des corps fellatahs, étaient commandés par des noirs (1).

Le sultan de Rabba ne paraissait avoir à l'égard de celui de Sakatou qu'une dépendance peu intime. Cependant Oldfield affirme que celui-ci envoyait ses troupes pour accompagner celles de Rabba dans leurs excursions, et le sultan Othman parlait souvent aux voyageurs de la nécessité de se rendre à Sakatou pour visiter Bello, qui serait, dit-il, très-heureux de les voir.

« La ville de Rabba, dit Lander, vue de l'île de Zangoshie, donne l'idée d'une ville très-grande, nette, propre et bien bâtie. Sans défense, sans fortifications, elle n'a pas d'enceinte de muraille; elle est construite régulièrement sur le penchant d'une colline, au fond de laquelle coule le Kouarah. En grandeur, en population et en richesse, c'est la seconde ville des Fellans; Sakatou seule peut l'emporter. La population est un mélange de Fellans, de Nyfféens, d'émigrés et d'esclaves de divers pays. Elle reconnaît l'autorité d'un gouverneur, qui exerce son pouvoir sur la ville et ses dépendances, et auquel on donne le titre de roi. L'autorité de ce chef est despotique; la succession au trône est héréditaire. Les Arabes et les étrangers ont un quartier à part dans les faubourgs de la ville (2). »

De Rabba, les Fellans tendent à parvenir à la côte en descendant le Kouarah. « Si nous pouvions, disent-ils,

(1) Laird et Oldfield, t. II, p. 10. — R. et J. Lander, t. II, p. 319.
(2) R. et J. Lander, t. II, p. 334.

arriver à l'eau salée, le monde serait à nous (1). » Dans ce but, ils ont souvent dirigé des expéditions contre Funda, ville très-importante, située, comme on sait, sur la Tchadda, à peu de distance du point de confluence avec le Kouarah, mais ils ont toujours été battus. Peu de temps avant l'arrivée de Lander, une nouvelle tentative venait encore d'échouer.

Un secret pressentiment annonce aux Fellatahs qu'il y a là une limite qu'ils ne pourront franchir. Ils sentent qu'ils vont se trouver en contact avec les Européens, et cette perspective les effraie.

On racontait à Lander que dans cette dernière expédition, l'avant-garde, en approchant de la ville de Funda, avait gravi une éminence afin de reconnaître le pays environnant; tout-à-coup elle vit ou crut voir, à sa grande surprise, une nombreuse armée dont tous les guerriers étaient armés de fusils et habillés à l'européenne, en bleu et en blanc. Cette apparition les consterna, ils s'enfuirent sans tourner la tête, et regagnèrent le Nyffé, où, pour excuser leur lâcheté, ils répandirent cette histoire merveilleuse d'une armée d'hommes blancs et de guerriers formidables qui les avaient contraints de fuir. Mallam Dendo, faisant apparemment allusion à ce conte ridicule, demandait en confidence à Pascoe, l'interprète noir qui accompagnait Lander, s'il était bien sûr qu'il n'y eût pas bon nombre de ses compatriotes venus au secours de ses ennemis (2).

(1) R. et J. Lander, t. II, p. 320.
(2) R. et J. Lander, t. II, p. 318.

Lorsqu'en 1833 les chefs fellatahs virent le bateau à vapeur *l'Alburkah* s'approcher de Rabba, en remontant le Kouarah, ils crurent que l'événement redouté allait s'accomplir, et ils étaient sur le point de s'enfuir lorsque les messagers d'Oldfield arrivèrent à temps pour les rassurer. Quelques semaines auparavant, les Fellatahs avaient descendu la rive droite du Kouarah jusqu'au confluent de la Tchadda, avaient brûlé et dévasté les villes de Kakunda, Addah Kudah (1), et toutes celles du voisinage, mais ils s'étaient arrêtés en voyant à l'ancre les navires anglais, que les noirs affirmaient être venus pour les secourir.

Nous avons dit que les Fellatahs avaient été malheureux dans leurs premières entreprises contre les contrées situées au sud du Haoussa, à l'ouest du Kouarah. Cependant, à l'époque du voyage de Lander, ils avaient pillé, dévasté et soumis au tribut une grande partie des villes situées sur la rive droite du fleuve, en face du Nyffé, notamment Lever, Baziebo, Raka; leur influence s'étendait sur cette rive droite le long du fleuve jusqu'à Egga, qu'ils avaient pillé et brûlé deux ans auparavant, et qu'ils menaçaient de nouveau (2). En effet, nous avons déjà dit qu'en 1833 ils

(1) Ce nom est écrit aussi *Atta-quatta*.

(2) Oldfield peint sous des couleurs effrayantes les ravages exercés par les Fellatahs dans ces contrées. « J'appris à cette époque, dit-il (28 mars 1834), que les Fellatahs étaient encore à Egga et Kakundâ, levant des contributions sur les indigènes épouvantés. Rien ne peut surpasser la cruauté avec laquelle ils traitent les malheureux habitants. Tantôt ils demandent un millier de cauris, et si l'habitant les a, il s'empresse de les livrer; mais bientôt la même demande se renouvelle, et pour éviter d'être emmené en

avaient poussé leurs ravages plus loin encore jusqu'à Kakunda, près de l'embouchure de la Tchadda.

Mais les Fellans ne se sont pas bornés à ravager et à soumettre de ce côté la contrée riveraine du Kouarah ; ils n'ont pu subjuguer, il est vrai, ni le pays de Wouwou, ni celui de Boussa, dont les habitants sont une race belliqueuse ; mais plus au sud, des bandes isolées se sont établies dans le sein même du Yarriba ; elles y ont fondé une nouvelle ville, Alora ou Alorie, qui a pris un accroissement rapide, et qui surpasse beaucoup aujourd'hui en richesse et en population la capitale même du royaume, Eyo ou Katunga. Dans l'origine, Alorie n'était que le rendez-vous d'une bande de Fellans ; mais il y a quarante ans environ, ces Fellans, suivant la coutume nationale, ouvrirent un asile dans ce lieu, appelé auparavant *Affeza*, qu'ils nommèrent alors *Alorie* ; et ils invitèrent tous les esclaves à venir y chercher un refuge contre l'oppression de leurs maîtres ; un grand nombre de fugitifs se réunirent sous leur protection. Plus tard, d'autres Fellans de Sakatou, de Rabba, de l'intérieur même du Yarriba, vinrent les rejoindre, et Alorie devint

esclavage, le malheureux abandonnera jusqu'à son dernier cauris. Il ne fait cependant que reculer le sort qui l'attend. Bientôt, à défaut de cauris, on lui enlève jusqu'à ses vêtements ; et quand il ne lui reste plus rien, on le jette sur un canot de Zangoshie, et on le transporte à Rabba, où il est mis en vente avec des centaines d'autres infortunés.

« Quand ils se sont emparés d'une ville, les Fellatahs soumettent les habitants aux plus cruelles tortures pour les obliger à découvrir ce qu'ils ont caché. Ils livrent aux flammes presque toutes les villes et les villages qu'ils visitent dans leurs excursions de pillage. »

la ville la plus grande et la plus florissante du Yarriba (1).

Peu avant le voyage de Clapperton, il paraît qu'une circonstance nouvelle était encore venue augmenter l'importance d'Alorie.

Les esclaves musulmans du Haoussa (2), dispersés dans le Yarriba, s'étaient révoltés, et s'étaient réfugiés dans cette ville. Cette guerre servile d'une nouvelle espèce avait porté la désolation dans tout le Yarriba. Le roi Mansolah racontait lui-même à Clapperton que ses esclaves du Haoussa, s'étant joints aux Fellatahs, avaient tué les vieillards et vendu les jeunes hommes; il lui demandait s'il n'avait pas vu sur toute sa route des villes en ruines. « Toutes, s'écria-t-il, ont été détruites et ruinées par mes esclaves rebelles du Haoussa et par leurs amis les Fellatahs. »

Le vieux roi désirait que les Européens vinssent à son secours contre ses ennemis, et peut-être fut-ce là une des causes du bon accueil qu'il fit aux voyageurs anglais. Mais, en présence du danger qui les menaçait, ni lui ni son peuple n'avaient assez d'énergie pour prendre les plus simples mesures de défense. Les espions des Fellatahs pénétraient jusqu'à l'extrémité du royaume, à Jenna, près de la côte; ils étaient signalés

(1) R. et J. Lander, t. I, p. 258.

(2) Un grand nombre d'habitants musulmans du Haoussa sont amenés comme esclaves sur la rive droite du Kouarah, dans le Borgou et le Yarriba. Clapperton vit près de Kiama quelques-uns de ces esclaves musulmans du Haoussa auxquels on permettait d'exercer librement leur culte. Lander en rencontra jusque sur la côte à Badagry.

pour tels, et on ne songeait pas même à les surveiller. Aussi Lander n'hésitait-il pas à considérer le Yarriba comme une proie dévolue aux Fellatahs. Le chef de Wouwou exprimait à Clapperton la même pensée. « Le sultan de Boussa, lui disait-il, pourrait s'emparer du Yarriba quand il le voudrait, mais les Fellatahs vont maintenant s'en rendre maîtres. »

Cependant Alorie, fondée par les Fellatahs, semble être finalement devenu un état séparé. Lander raconte que son indépendance venait d'être dernièrement proclamée, et qu'il avait été permis aux habitants de trafiquer librement dans le Yarriba, mais à la condition qu'on n'admettrait plus de nouveaux Fellans. Le même voyageur raconte aussi que peu de temps avant sa venue, Bello avait envoyé de Sakatou un détachement pour percevoir le tribut à Alorie et à Raka ; mais cette prétention avait été repoussée, et le détachement avait regagné le Haoussa en traversant les parties désertes du Borgou avec des souffrances excessives.

J'ai maintenant achevé d'esquisser le tableau des émigrations et des conquêtes des Fellans, depuis le Bornou jusqu'aux rivages de la Sénégambie, et depuis le désert jusque vers le golfe de Guinée.

La dispersion, sur une si vaste étendue, d'une race conservant presque partout ses mœurs, sa langue, sa physionomie primitive, et le sentiment de son unité nationale, au milieu même des peuples si divers parmi lesquels elle est disséminée ; plus encore que tout cela, la réunion pour ainsi dire instantanée de ces membres épars en *un peuple* sous l'influence d'une

commune foi religieuse et d'un vif sentiment de nationalité, ces faits offrent à l'observateur un spectacle extrêmement curieux.

Nous assistons là à une de ces formations de grands empires qui, dans le passé, n'ont presque jamais trouvé dans les contemporains de témoins assez éclairés pour les comprendre et en rendre compte. D'ailleurs, l'établissement d'une pareille puissance dans le bassin du Niger, au milieu de la plus belle région de l'Afrique, doit probablement exercer une grande influence sur l'avenir de ce continent.

Ce fait a été senti au moment même où furent nouées les premières relations des Européens avec les Fellans, et nous avons vu que le premier et encore plus le second voyage de Clapperton à Sakatou avaient eu un caractère politique. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'établissement de la puissance fellane, c'est qu'il a eu lieu *en Afrique.* Un peuple nomade, pasteur, conquérant, propagandiste, est une exception unique dans l'histoire de ce continent, ou du moins de la partie située au sud du Sahara, et habitée par les races noires.

Un tel contraste entre des races vivant sur le même sol, et disséminées les unes au milieu des autres, mérite d'être soigneusement étudié. Avant d'examiner les conséquences auxquelles il peut conduire, il importe de rechercher de quelles circonstances il dérive, à quelles causes il faut l'attribuer. Une même race, un même type d'organisation, peut-il produire des résultats si différents? ou bien y a-t-il dans le nord-ouest

de l'Afrique deux types distincts, le type des Nègres et celui des Fellans; la race et l'origine du premier peuple sont-elles différentes de la race et de l'origine des noirs? L'ethnologie ne peut se proposer un problème plus important.

DEUXIÈME PARTIE.

ORIGINE.

CHAPITRE VIII.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Les voyageurs, frappés de la différence qui existe entre la race nègre et la race fellane, ont soigneusement constaté les traits génériques qui caractérisent cette dernière. Leurs observations ont été faites principalement sur les Foulahs de la Sénégambie, parce que ceux-ci, jusqu'à une époque récente, avaient été seuls connus des Européens. Lorsque, plus tard, les voyageurs pénétrèrent dans la région du Niger et dans le Haoussa, ils trouvèrent les Fellatahs de l'intérieur entièrement semblables aux Foulahs de la côte, et ils se bornèrent à constater cette ressemblance.

« Les Foulahs ou Pholeys, dit Mungo-Park, ceux du moins qui habitent près de la Gambie, ont la peau d'un noir peu foncé, les cheveux soyeux et les traits agréables (1). Les Foulahs, dit-il ailleurs, ainsi que je l'ai déjà

(1) Mungo Park, t. I, p. 25.

observé, sont plutôt basanés que noirs ; ils ont de petits traits et des cheveux soyeux. Cependant je dois avouer que leur couleur n'est pas partout égale. Dans le royaume de Bondou et dans les états voisins du pays des Maures, ils ont le teint plus clair que dans les contrées méridionales (1). »

« Les Foulahs qui habitent au-delà des montagnes de Sierra-Leone, dit Mathews (ceux du Fouta-Djallon), semblent être une espèce intermédiaire entre les Arabes et les Noirs. Ils ont la figure maigre, des cheveux noirs longs et droits, le teint jaune et le nez aquilin (2). » Lamiral donne de ce peuple une description semblable : Visage maigre et allongé, nez fortement arqué, cheveux longs, tressés en une multitude de petites nattes qui leur tombent sur les épaules. Sous le rapport de la couleur, il les distingue en Poules noirs, c'est-à-dire mulâtres, et en Poules rouges (3).

« Les Foulahs du Bondou, disent Grey et Dochard, sont bien faits et actifs, leur peau est d'un cuivré clair, et de tous les peuples de l'Afrique occidentale, les Maures exceptés, ce sont ceux qui ont dans la physionomie le plus de ressemblance avec les Européens. Leurs cheveux sont plus longs que ceux des Noirs ; leurs yeux, plus grands, plus ronds, et d'une couleur plus agréable, ont aussi plus d'expression. Les femmes, en particulier, qui peuvent rivaliser avec les Européennes pour la beauté des traits du visage, sont plus délicates

(1) Mungo Park, t. I, p. 92.
(2) Walckenaer, t. VII, p. 192.
(3) Walckenaer, t. V, p. 293.

et plus vives que les Négresses serrawoulis, mandingues ou iolofs (1). »

Caillié, Clapperton, Lander, etc., remarquent plusieurs fois que les Foulahs marchent en général le corps droit et la tête haute; que leur démarche est grave et imposante. Suivant Mollien, la couleur des Poules, du moins des Poules primitifs, est *bronzée*, *cuivrée*, *rouge*. Il se sert alternativement de ces diverses désignations, mais en employant de préférence celle de *rouge*. Leurs cheveux sont longs, leurs traits allongés; mais, parmi eux, il a parfois aussi rencontré des hommes aussi blancs que des Européens du midi. « Dans un village du Bourb-Ioloff, dit-il, on m'en présenta un que l'on prétendait appartenir à la même race que moi. En effet, ses traits et sa couleur étaient presque semblables à ceux des blancs; l'ayant examiné attentivement, je me suis convaincu que ce n'était pas un Albinos (2). »

Cette assertion de Mollien est confirmée par ce que dit Clapperton, et que nous avons déjà cité, des Fellans pasteurs du Yarriba et du Borgou, qui parlent la même langue, ont les mêmes traits et la même couleur que ceux de la Sénégambie, et dont le teint, lorsqu'ils ne se sont pas croisés avec les Nègres, n'est pas plus bronzé que celui des Espagnols ou des Portugais de la classe inférieure.

Cette couleur claire des Fellans n'a pu se conserver

(1) Walckenaer, t. VII, p. 163.
(2) Mollien, t. II, p. 180; t. I, p. 185.

que par l'absence de croisement avec les Nègres. Les Fellans, comme nous le verrons tout-à-l'heure, professent en effet un grand dédain pour cette race, et les voyageurs rapportent qu'ils évitent de se croiser avec elle (1). Ce que Lander raconte de la tribu qu'il vit au village d'Akba, sur la frontière du Yarriba et du Borgou, est applicable sans doute à la plupart des autres tribus qui vivent éparses. « Ces Fellans, dit-il, ne forment entre eux qu'une seule famille; ils racontent que leur premier ancêtre, s'exilant de la terre natale, vint s'établir dans le Yarriba avec ses femmes, ses enfants et ses troupeaux. Ses descendants se sont toujours mariés entre eux, et sont fiancés les uns aux autres dès l'enfance (2). »

Cependant les Poules devenus conquérants, propriétaires du sol et possesseurs d'esclaves, n'ont pas pu rester fidèles à leur coutume antique, et ont mêlé leur sang à celui des Noirs. Ainsi, dans le Fouta-Toro, les Poules rouges en s'unissant avec les Torodos, anciens habitants du pays, ont donné naissance à une race mulâtre, qui a fini par chasser entièrement les Poules rouges, et ceux-ci ont dû se réfugier avec leurs troupeaux dans les solitudes des états nègres voisins; parmi ceux-là même, un petit nombre ont conservé leur couleur primitive (3). De même, dans le Fouta-Djallon, les Poules en s'unissant aux Djallonkies, anciens habitants du pays, ont procréé une race mulâtre; et la

(1) Denham et Clapperton, t. I, p. 309.
(2) R. et J. Lander, t. I, p. 284.
(3) Mollien, t. I, p. 348.

race des Poules rouges diminuant de jour en jour, on a été obligé de donner les droits dont ils jouissaient aux enfants issus des Négresses esclaves et des Poules rouges ; les enfants qui ont eu pour mères des esclaves peuvent devenir chefs de villages, s'ils sont les aînés (1). Ces métis portent dans la Sénégambie le nom de *Toucolors* (2); suivant Mollien, ils sont d'un noir très-foncé; « car de même, dit-il, que les métis sont d'un blanc plus mat que les Européens, les Toucolors, issus des Poules et des Nègres, sont d'un noir plus foncé que ces derniers (3). » Le guide de Mollien, Boukari, qui lui rendit de si grands services, était lui-même un Toucolor. Il tenait bien des Nègres par la couleur; mais ses traits ressemblaient presque à ceux de la race blanche. Sa figure, qui annonçait une grande douceur, ne manquait pas non plus d'énergie (4). Mollien vit aussi la sœur et la nièce de Boukari; elles étaient jolies, avaient le visage long, les traits fins, les formes délicates, la taille svelte et bien prise, la peau d'un noir d'ébène (5).

Mollien a consigné au sujet de ces Toucolors une observation fort curieuse; de même que tous les métis, ils ont une aversion marquée pour les races dont ils sont issus. Ils méprisent le Nègre et détestent les

(1) Mollien, t. II, p. 188.

(2) « Le nom de Toucolor, Toucourour et Toukirère, me semble rappeler d'une manière remarquable celui de Tokrour des géographes arabes.» D'Avezac, *Notice* etc. Nouveau Journal asiatique, t. IV, p. 196. Paris, 1829.

(3) Mollien, t. I, p. 285:

(4) Mollien, t. I, p. 99.

(5) Mollien, t. I, p. 285.

Poules primitifs ou rouges auxquels ils doivent la naissance; ils les ont même chassés du Fouta-Toro, suivant le récit de Mollien que nous avons déja cité.

Caillié, en se dirigeant au nord-ouest et contournant la Sénégambie, pour se rendre de Kakundy à Tombouctou, trouva sur sa route un grand nombre de tribus fellanes; il en rencontra dans l'Iranké, dans le Fouta-Djallon, dans l'Ouasselon, dans le Foulou, à Djenné sur le Niger, où les Fellans, sous la conduite de Sego Ahmadou, ont récemment fondé un état; le long des rives du Niger de Djenné à Tombouctou, enfin à Tombouctou même. D'après la description qu'il donne de ces tribus, il paraît qu'elles ont plus que tous les autres Fellatahs altéré les traits primitifs de leur race. Le front est encore élevé, la figure ovale et allongée; enfin les traits se rapprochent encore de ceux des Européens; mais le teint n'est plus clair, il est presque marron, et les cheveux sont crépus comme ceux des Nègres (1). La dégénération est surtout sen-

(1) Caillié, t. I, p. 276, 328; t. II, p. 160-326. Il importe de remarquer ici que la nature des cheveux est un caractère très-variable chez le mulâtre, et n'est nullement en rapport avec le degré de mélange du sang noir. Tel individu, de couleur très-foncée, a des cheveux lisses, et tel autre de couleur claire a des cheveux crépus; ces deux natures de cheveux se rencontrent parfois dans la même famille chez des frères issus de mêmes parents.

A l'appui de cette remarque, je citerai l'observation faite par M. Lefebvre dans son Aperçu sur l'Abyssinie, que chez les Gallas, cette portion de la nation qui a les cheveux *lisses*, a les traits du Nègre, au moins tenant le milieu entre le Nègre et le Copte; tandis que ceux qui ont les cheveux *crépus*, ont les traits qui se rapprochent davantage de la race indienne. *Bulletin de la Société de géographie*, septembre 1840, p. 145.

sible chez les Foulahs idolâtres de l'Ouassolon et du Foulou ; ceux-là sont devenus presque entièrement semblables aux Nègres (1), et ils ont même perdu cette grande habitude de propreté, un des caractères les plus distinctifs de leur race, que tous les voyageurs s'accordent à signaler (2).

Un grand nombre de ces tribus ont d'ailleurs échangé leur idiome national contre celui des peuplades noires environnantes (3).

Quelques-unes qui habitent les bords du Djoliba ou Niger, au-dessus de Djenné, ont, s'il faut en croire Caillié, un dialecte particulier tout-à-fait différent de celui des Foulahs de la côte (4) ; mais ce fait, qui serait une exception à ce qui existe chez toutes les autres tribus fellanes, a besoin d'être vérifié.

Oldfield, qui vit les conquérants fellans à Rabba sur le Niger, en 1833, les décrit comme appartenant tous à la race mulâtre. « Ces Fellans, dit-il, ont cinq pieds six pouces de haut (5) ; ils ont le port droit, sont fortement musclés ; ils ont la tête petite et les cheveux laineux. J'ai en vain cherché des Foulahs à che-

(1) Caillié, t. I, p. 442 à 451.

(2) Caillié, t. I, p. 330 ; t. II, p. 160. — Mollien, t. II, p. 186. — Les femmes entretiennent leurs étoffes avec beaucoup de propreté ; il n'y en a pas moins dans l'intérieur de leurs cabanes, où l'odorat n'a jamais à souffrir non plus que les yeux. — Moore cité par Walckenaer, t. IV, p. 140.

(3) Mollien rapporte aussi que les tribus qui habitent le Kasson, à l'est du Sénégal, ont adopté l'idiome mandingue, t. I, p. 350.

(4) Caillié, t. II, p. 278, 326.

(5) 5 pieds 5 pouces 8 lignes, ou 1 mètre 780 millimètres, mesure française.

veux lisses; je n'en ai vu aucun. Leur teint est un peu plus clair que celui des naturels; ils ont le nez petit, les lèvres minces, une jolie bouche, une physionomie intelligente (1). »

Clapperton et Lander, qui ont décrit si soigneusement tout ce qu'ils ont vu dans le Haoussa, n'ont cependant donné presque aucun détail sur les caractères physiques des Fellatahs de cette province. Sans doute ils n'ont pas senti le besoin de rien ajouter aux observations faites sur la côte, puisque les Fellatahs, au milieu desquels ils se trouvaient, se reconnaissaient comme ne formant qu'un peuple avec ceux du royaume de Mali, et qu'en effet ces derniers se trouvaient en grand nombre au milieu des autres habitants, sans qu'il fût possible de les distinguer. Cependant Clapperton remarque, en parlant d'un neveu de Bello qui le visita, « que ce jeune homme était d'un teint fortement cuivré, et d'une taille leste et dégagée comme celle de presque tous les Fellatahs (2). » Et quelques pages plus loin, il dépeint le cadi de Katagoun : « Fellatah

(1) Laird et Oldfield, t. II, p. 84. Les Fellans du Nyffé ont tous adopté, au rapport des voyageurs, l'usage du turban des Touariks. On peut donc se demander comment Oldfield a pu vérifier qu'aucun de ceux qu'il a vus n'avait les cheveux lisses.

Voici comment il décrit dans le même passage une jeune fille qui lui fut amenée pour recevoir ses conseils médicaux. « C'était une des plus belles filles que j'aie vues dans le pays. Elle avait un nez grec, une petite bouche, des dents aussi blanches que l'ivoire. Rien ne rappelait chez elle le nez épaté ou les lèvres épaisses des Nègres. » Il est clair que cette jeune fille appartenait au type foulah pur, que Oldfield semble cependant n'avoir pas reconnu chez les Fellans de Rabba.

(2) Denham et Clapperton, t. II, p. 24.

d'environ cinquante ans, au teint noir de charbon, avec un nez recourbé, de grands yeux et une barbe très-épaisse (1). »

Il y a donc dans le Haoussa, comme dans toutes les provinces où les Fellans ont renoncé à leur ancienne existence nomade et pastorale, une partie de la population qui a conservé les traits primitifs de la race, et une autre qui les a plus ou moins altérés par le mélange du sang nègre. Chez le Poule primitif, la couleur de la peau est foncée, mais passant, si nous pouvons nous en rapporter aux expressions des voyageurs, par des nuances variées, brunâtre, rougeâtre, cuivrée, bronzée, quelquefois simplement d'un blanc basané; le front est haut, le nez aquilin, les lèvres minces, la figure ovale, maigre et allongée, la taille svelte et élancée; les extrémités sont petites, le port est droit et la démarche imposante. Chez les mulâtres, ces caractères sont en partie altérés par le mélange de ceux de la race nègre; les cheveux deviennent crépus, et la peau d'un noir très-foncé.

D'après les récits des voyageurs, le contraste entre le type nègre et le type fellan est surtout frappant chez les femmes.

Les jeunes filles fellanes ont une élégance, un soin de leur personne, une vivacité surtout que n'ont point les Négresses, et elles se distinguent encore de celles-ci par un caractère anatomique des plus importants, la petitesse et la finesse des pieds et des mains (2). Les

(1) Denham et Clapperton, t. III, p. 372.

(2) Mollien, t. I, p. 363, etc.

voyageurs anglais se rappelaient, en recevant de leurs mains d'abondantes jattes de lait, les jolies laitières de la Grande-Bretagne.

Tels sont les renseignements que les voyageurs nous ont donnés sur les caractères physiques des Fellans. Tous sont aussi d'accord pour les représenter comme une race plus active, plus intelligente, plus impérieuse que celle des Nègres.

Tant qu'ils continuent dans les forêts la vie nomade et pastorale de leurs ancêtres, les Fellans sont des hommes doux et paisibles, qui se font aimer et respecter des populations environnantes (1); mais sitôt qu'entraînés par le fanatisme religieux, ils s'érigent en conquérants, ils deviennent fanatiques, orgueilleux, perfides, pillards. Ils étendent leur domination par le fer et le feu jusqu'au moment où leurs excès mêmes déterminent chez les Nègres envahis un mouvement de résistance, et développent chez ces peuples une énergie dont ils avaient semblé jusque là incapables. L'histoire des Fellans est la même, sous ce rapport, dans leurs petits états de la Sénégambie, ou bien dans leur grand empire du Haoussa.

Comme celle de tous les peuples nomades qui se fixent, leur organisation sociale, excepté dans le Haoussa, est une espèce d'oligarchie. Tous leurs états de la Sénégambie jusqu'au Niger sont gouvernés par des chefs

(1) « Le voisinage d'une de leurs villes passe pour une bénédiction dans le pays. Ils y ont acquis tant de considération qu'on se déshonore en les insultant. » Moore, cité par Walckenaer, t. IV, p. 144. Voyez aussi Lander, etc.

électifs nommés *almamy*, toujours élus et assistés par un conseil composé des hommes les plus puissants du pays, eux-mêmes désignés sous le nom de *kiernos* (1). Ces petites républiques sont en proie à de perpétuelles dissensions intestines à la suite desquelles les almamy sont fréquemment changés.

Nous avons vu qu'à Sakatou l'organisation sociale des Fellans est très-avancée, qu'elle est sous certains rapports au niveau des civilisations les plus élevées qui sont sorties du Coran. Les récits de Mollien prouvent que, dans la Sénégambie même, il y a dans leurs états une police bien organisée et une autorité respectée.

L'orgueil national est un des traits les plus caractéristiques des Foulahs. « Pour eux, dit Mollien, leur pays est le premier pays de la terre, et le Foulah est l'homme par excellence. Il méprise le Nègre, a une médiocre opinion de l'Européen, n'a quelque estime que pour le Maure (2). Jamais il ne réduit son compatriote en esclavage, il fait tout pour le racheter de la servitude lorsqu'il y est tombé (3). C'est par ce sentiment de nationalité que les Fellans ont pu se conserver si long-temps peuple à part au milieu des Nègres, et ensuite fonder en un moment leur immense empire. Au premier appel de leur prophète, toutes leurs tribus se sont reconnues d'une extrémité de l'Afrique à l'autre.

(1) Balbi, *Abrégé de Géographie.*

(2) Mollien, t. I, p. 358.

(3) Mollien, t. I, p. 360. — Moore, cité par Walckenaer, t. IV, p. 144.

Presque tous professent aujourd'hui l'islamisme, qui leur a été transmis par les Maures, et qu'ils pratiquent et propagent avec un fanatisme extrême, en y mêlant d'ailleurs un grand nombre de superstitions (1). Quelques tribus, de celles surtout qui sont encore nomades, ont cependant conservé leur idolâtrie primitive. Caillié, lorsqu'il visita celles de l'Ouasselon, chercha en vain à apprendre la nature du culte professé par ces tribus idolâtres. Il ne put reconnaître si elles adoraient ou des fétiches ou les astres. Il ne leur vit pratiquer aucun culte, et les trouva fort insouciants sur ce sujet. Aussi accueillent-ils sans difficulté les Musulmans et leurs grisgris (2).

Les Fellans sont en général remarquables par leur politesse. Mollien a été frappé de cette qualité au point d'y voir la marque d'une civilisation déjà avancée (3). D'un autre côté, ils sont très-susceptibles; un rien les choque et les irrite, et ils laissent rarement une injustice impunie.

Plusieurs voyageurs ont été frappés de leur tenue

(1) Je me propose de parler ailleurs avec plus de détail de cette disposition croyante, fanatique même des Foulahs, qui est un des traits les plus distinctifs de leur caractère. Il me suffira de rappeler en ce moment que la fondation de leur grand empire du Haoussa fut entièrement l'œuvre de l'enthousiasme religieux. L'histoire de leurs états de la Sénégambie consiste aussi presque entièrement en efforts de prosélytisme. Enfin les aventures du célèbre Ben-Salomon racontées par Bluet et Moore, celle du prophète Mahdy Mohhamed Ben Amru, retracée par M. d'Avezac, nous font connaître jusqu'à quel degré d'énergie ou de fanatisme l'enthousiasme religieux peut s'élever chez les individus de cette race.

(2) Caillié, t. I, p. 446.

(3) Mollien, t. I, p. 183 et 185.

silencieuse et mélancolique; une disposition qui chez eux s'accorde très-bien avec celle-là, est un goût prononcé pour la musique. « Chez eux, dit Brue, les personnes du premier rang se font honneur de savoir toucher quelque instrument; tandis que les seigneurs et princes iolofs regardent cet exercice comme un opprobre. Les Foulahs ont plusieurs sortes de musique, et leur symphonie n'est pas sans agrément (1): » « Les femmes, dit Labarte, chantent avec goût et agrément; mais leurs airs sont langoureux; leur musique est moins bruyante qu'au Sénégal, et leurs instruments sont faits avec plus de goût et plus d'art (2).

Suivant Mollien, leurs connaissances astronomiques se bornent à marquer les lunes et les mois par la marche des constellations, ce qui est un renseignement un peu vague. Ils appellent la grande ourse l'*éléphant* (3).

Leur costume ordinaire consiste en un caleçon et une tunique (coussabe) de toile blanche. Ils portent aussi une pagne qu'ils jettent par-dessus l'épaule (4). D'autres, au lieu de caleçons, ont une pagne dont ils s'enveloppent les reins. La tunique est parfois brodée avec de la soie de différentes couleurs (5); ils ont universellement la coutume d'arranger leurs cheveux longs en tresses, coutume qui, ainsi que l'observe

(1) Walckenaer, t. II, p. 485.
(2) Walckenaer, t. II, p. 494.
(3) Mollien, t. II, p. 185.
(4) Caillié, t. I, p. 329.—Mollien, t. I, p. 363.
(5) Gray et Dochard.—Walckenaer, t. VII, p. 164.

Mollien, existait aussi chez les anciens Égyptiens (1). « Les cheveux des Fellans, dit Lander, sont beaucoup plus longs que ceux des Nègres; ils les divisent sur le sommet de la tête, et font de chaque côté une espèce de queue qui passe sous la joue et s'attache sous le menton (2). Ils portent en outre sur la tête un bonnet blanc ou un bonnet rouge (3). Le turban, toujours blanc, n'est porté dans la Sénégambie que par les marabouts et les vieillards (4). Il a été adopté comme signe de ralliement, ainsi que la tobé (tunique musulmane) (5), par tous les sectateurs de Danfodio, dans le Haoussa. Suivant Brue, la couleur jaune est celle qu'ils affectionnent, soit pour leurs vêtements, soit pour leurs ornements (6). Les femmes portent un voile d'un tissu fabriqué par elles-mêmes, et qui imite assez bien la mousseline. Elles chargent leurs cheveux d'ornements d'ambre jaune, de corail, de verroterie, d'or. A défaut de parfums, qu'elles peuvent rarement se procurer, elles y suppléent par un composé de girofle dont elles font des colliers qu'elles portent roulés autour du cou. Leurs cheveux, divisés en un grand nombre de petites tresses flottantes sur les épaules, se

(1) Mollien, t. II, p. 183.

(2) Mollien, t. I, p. 229.

(3) Gray et Dochard. — Walckenaer, t. VII, p. 164. — Mollien, t. I, p. 363.

(4) Gray et Dochard.—Walckenaer, t. VII, p. 164.

(5) La tobé est une grande tunique à larges manches pendantes, généralement de couleur bleu foncé; c'est une pièce indispensable du costume des hommes dans l'Afrique centrale. Denham et Clapperton, t. II, p. 339.

(6) Walckenaer, t. II, p. 485.

réunissent chez les jeunes filles sur le front, où ils se mêlent aux autres ornements d'ambre et de corail. Les femmes mariées les attachent seulement avec un petit cordon de soie ou de coton en une seule masse de la grosseur du doigt. Pour compléter leur costume, elles portent aux oreilles des anneaux d'or si larges qu'ils tombent sur leurs épaules, et si lourds que leurs oreilles en seraient déchirées s'ils n'étaient soutenus par une petite bande de cuir rouge attachée à chaque anneau par un bouton, et fixée autour de la tête (1).

Les habitants de l'Ouasselon ont l'habitude de se faire des incisions à la figure et de se limer les dents (2). Mollien remarque comme une singularité que les Foulahs du Sénégal ornent de *croix* leurs vêtemens et leurs maisons; mais cette coutume est commune à plusieurs peuples nègres (3).

(1) Gray et Dochard. — Walckenaer, t. VII, p. 163. — Mollien, t. I, p. 363. Dans plusieurs tribus, les femmes foulahs portent les cheveux relevés en une crête pareille à celle d'un *casque de dragon* (voyez Lander); mais cette coiffure est probablement empruntée aux Nègres, elle convient à des cheveux laineux; on la trouve chez les Nègres du Soudan.

(2) Caillié, t. I, p. 448.

(3) « Dans le centre du bouclier est une bande en toile écarlate, assujettie par les clous qui tiennent la poignée; au centre est placée très-exactement une croix de Malte. On en voit de la même forme et avec les mêmes ornements chez les Tibbous, les Touariks, les Fellatahs et les Bornouens. Il n'est pas rare de trouver pour ornement une croix semblable modelée en bas-relief sur l'argile des huttes. Des croix de différentes formes sont aussi quelquefois sculptées sur les portes des maisons (Denham et Clapperton, t. III, p. 23). Chez les Fellatahs, ceux qui ne savent pas écrire font une croix comme chez nous (*Id.* p. 35). »

Les Indiens de l'Amérique du Nord portent aussi des croix de Malte comme ornement sur leurs vêtements. Voyez le Voyage du prince de Wied-Neuwied dans l'Amérique du Nord. Planches.

« Jamais, dit Mathews, ils ne sortent sans avoir au côté leur belmas, espèce de couteau grand et droit, pendu dans une gaine sur la cuisse droite, et tout-à-fait semblable au patou-patou des îles Sandwich (1). » Caillié, qui confirme ce fait, ajoute que ces poignards, parfois à lame recourbée, sont fabriqués dans le pays. On voit dans le Fouta-Djallon des sabres et des fusils (2); mais l'arme commune est l'arc et la lance ou sagaie; rarement ils sortent sans avoir plusieurs de ces sagaies à la main (3).

Ils ont la coutume d'empoisonner leurs flèches. Le poison qui sert à cet effet, dit Mungo Park, se tire d'un arbuste appelé kouna, espèce d'échite très-commune dans les bois (4).

La même coutume existe chez ceux de l'Adamowa et du Haoussa. Au reste, ce poison n'est point mortel; le sultan Bello lui-même avait été parfaitement guéri de la blessure d'une flèche empoisonnée; seulement il attribuait sa guérison au charme que lui avait donné un vieil Arabe, devenu pour cette raison son favori.

Tous les voyageurs s'accordent à représenter les Foulahs comme ayant une industrie assez avancée. Ils pratiquent des galeries profondes et très-bien faites pour extraire le minerai de fer (5); ils savent fabri-

(1) Mathews.—Walckenaer, t. VII, p. 195.

(2) Nous avons déjà dit en parlant de l'armée de Bello que les armes à feu sont au contraire fort rares dans le Haoussa.

(3) Caillié, t. I, p. 329.

(4) Mungo Park, t. II, p. 36. Voyez les détails dans l'ouvrage.

(5) Watt et Winterbottom.—Walckenaer, t. VII, p. 259.

quer des instruments aratoires, des outils propres aux ouvrages de charpenterie, d'orfévrerie et de tannerie, des flèches, des étriers, et une foule de petits articles de luxe qui prouvent également le bon goût et l'intelligence de leurs ouvriers (1).

Ils sont aussi excellents potiers, et n'ont pas de rivaux pour la fabrication des arcs (2).

« Le Poule, dit Mollien, est industrieux; sa case est bien construite, ses étoffes sont tissues avec soin; il les orne de dessins d'un goût délicat. J'ai vu des sandales d'un goût recherché, faites en maroquin rouge d'une nuance éclatante. Le mécanisme des serrures, quoique simple, montre que les forgerons ne manquent pas d'industrie. Leurs étriers, leurs grelots d'argent, leurs boucles d'oreilles et d'autres objets de bijouterie, annoncent quelque talent dans l'ouvrier. L'art du tisserand est assez avancé; ils sont arrivés à fabriquer de la mousseline grossière, mais de bon usage (3). »

Le métier avec lequel ils tissent leur toile est fait dans le genre des nôtres, mais il est très-petit. Les laizes d'étoffe n'ont pas plus de cinq pouces de large. Ils ont aussi une navette pareille à la nôtre, et de petits fuseaux qu'ils font tenir dans la navette par le

(1) Gray et Dochard.—Walckenaer, t. VII, p. 162.

(2) Mollien, t. II, p. 186.—Caillié, t. I, p. 444.

(3) Mollien, t. I, p. 362. Voyez dans Mungo Park, t. II, p. 32, la description des procédés employés chez les Mandingues par les ouvriers en cuir, *Karrankees* ou *Gaungays*, et par les forgerons. Ces deux industries sont les seules qui soient l'objet de professions spéciales.

moyen de minces fils de fer, ou même par un petit morceau de roseau (1). Caillié vit d'ailleurs, à Sambalikila, dans l'Ouasselon, les mêmes métiers que sur la côte (2).

Les Foulahs lettrés écrivent l'arabe, mais ils n'écrivent point leur langue même, et nulle part il n'est question d'un alphabet national. Gray et Dochard disent positivement qu'ils ne possèdent aucune espèce de chiffres (3).

J'ai déjà parlé de leur habileté remarquable pour l'éducation des troupeaux et pour l'agriculture. Ils fabriquent, par des procédés semblables aux nôtres, du beurre d'une bonne qualité. Cet art domestique est même tellement en faveur, que, par suite d'un futile préjugé, ou par superstition, on regarde comme de mauvais augure de vendre du lait frais; ils en enlèvent d'abord une crême épaisse, dont ils font le beurre (4).

Cependant chez eux, comme chez les peuples nègres, l'usage de la charrue est entièrement inconnu.

(1) Caillié, t. I, p. 329 et 446.—Watt et Winterbottom.—Walckenaer, t. VII, p. 259. « Le métier en usage chez les Mandingues est fait exactement sur les mêmes principes que celui d'Europe; mais il est si petit et si étroit que la toile a rarement plus de quatre pouces de large. Ce sont les hommes qui tissent; les femmes préparent le coton pour le filer en le plaçant par petites quantités à la fois sur une pierre unie ou un morceau de bois. Elles en font sortir les graines avec un gros fuseau de fer, mais elles le filent à la quenouille.» Mungo Park, t. II, p. 37.

(2) Caillié, t. I, p. 463.

(3) Walckenaer, t. VII, p. 163.

(4) Mungo Park, t. I, p. 95.—Denham et Clapperton, t. III, p. 9 et 36.—Jobson et Moore, cités par Walckenaer, t. IV, p. 142 et 146.

Le seul instrument aratoire en usage est une houe ou pioche (1).

Les Foulahs, ceux surtout qui sont fixés, habitent des cases rondes, bâties en roseaux. Mollien pense que cette forme de leurs habitations est un souvenir des tentes qu'ils ont habitées autrefois; mais cette supposition n'est nullement probable.

D'autres pasteurs nomades, notamment les Valaques, habitent de semblables cases, dont l'arrangement intérieur est pareil à celui que décrit Caillié pour les cases des Fellatahs (2). Chez de pareils peuples, une paroi de roseaux doit être plus ancienne que la tenture en toile (3).

Pour terminer ce tableau des traits génériques de la race foulah, je dois encore parler d'une peuplade ou horde particulière qui habite le Sénégal, et qu'on a souvent prétendu appartenir à cette même race.

Les Laobés, très-semblables par leurs mœurs aux Bohémiens errants de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, vivent au milieu des Iolofs, au Sénégal, sans habitations fixes. Leur unique industrie est de fabriquer des vases, des mortiers et des lits en bois.

Lorsqu'ils veulent s'arrêter quelque part, ils choisissent un lieu bien boisé, abattent beaucoup d'ar-

(1) Watt et Winterbottom. — Walckenaer, t. VII, p. 261. — Caillié, t. I, p. 447. — Denham et Clapperton, t. II, p. 347. — Mungo Park, t. I, p. 19.

(2) Caillié, t. I, p. 331.

(3) Suivant M. le baron Roger, l'usage de ces cases circulaires serait commun à tous les Nègres du Sénégal (*Fables sénégalaises*, p. 168). On retrouve d'ailleurs ces cases chez les tribus indiennes de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

bres, se forment des abris avec leurs branches, et façonnent le bois. Ils payent, pour avoir ce droit, une certaine redevance aux chefs des états dans lesquels ils s'établissent. Ils ne possèdent d'ailleurs aucune propriété foncière, et n'ont en propre que leur argent, leurs outils et leurs ânes, sur lesquels ils montent dans leurs voyages.

Chaque famille a son chef, et ceux-ci reconnaissent un chef commun qui commande à toute la nation. Ils sont idolâtres et disent la bonne aventure.

On voit qu'il y a une similitude tout-à-fait frappante entre les mœurs de ces Laobés et celles des Bohémiens, et, après tout, il n'y aurait rien d'étrange à ce qu'une de ces tribus fût descendue du nord de l'Afrique jusqu'au Sénégal.

Cependant beaucoup de voyageurs affirment que les Laobés ont la couleur des Poules, parlent la même langue. D'après ces renseignements, on devrait les considérer comme une des tribus de ce peuple qui aurait été jetée vers l'ouest long-temps avant les autres, et aurait pris, dans l'isolement où elle se trouvait, des habitudes particulières (1).

En effet, les ethnographes considèrent habituellement les Laobés comme une branche des Foulahs ; mais ce fait n'est nullement démontré, et nous avons nous-mêmes connu des voyageurs qui affirmaient que les Laobés possédaient une langue nationale, différente du foulah.

(1) Mollien, t. I, p. 227.—Geoffroy.—Walckenaer, t. VI, p. 81.

Une autre peuplade montre des affinités indubitables avec les Fellans. Ce sont les *Fouraoui*, ou habitants du Dar-Four, dont la langue contient un certain nombre de mots, qui se retrouvent aussi dans la langue foulah. Nous avons recueilli les suivants, sur un nombre total d'environ cent vingt (1).

	FOULAH.	FOURAOUI.
MÈRE.	Ioumma.	Guiammé, oummé.
MAISON.	Oura.	Oro.
MAIN, BRAS.	Diongo.	Donga.
BARBE.	Wari.	Fourou.
LÈVRE.	Fondo (Vondo!).	Bondi.
CUISSE.	Bouol (2).	Diouil.
BREBIS.	Balou.	Dola.
CHÈVRE.	Bea.	Deou.
PIERRE.	Boddi.	Dedo.
MAÏS.	Makari.	Marek.
VERT.	Kora-oul.	Kero.
TAUREAU.	Nagga.	Noung.
ÉLÉPHANT.	? Nioua.	? Anghir.
BOUCHE.	? Oudonko.	? Oudo.
LANGUE.	? Demgall.	? Dali.
ROUGE.	? Bodaigo (Vodaigo!)	? Fokai.

Les douze premiers mots comparés sont assez semblables pour qu'on puisse regarder comme certaine leur identité dans les deux langues. D'ailleurs, le nom

(1) Voyez les deux vocabulaires du Dar-Four joints à notre vocabulaire comparatif de la langue foulah.

(2) Pour les quatre mots suivants, il y a changement constant du *b* en *d* initial.

même des *Fouraouis* est identique avec celui des *Foulahs* ou *Foulani*, moyennant le changement si commun de *l* en *r*. Ces observations, qui n'avaient point été faites jusqu'ici, semblent indiquer que le *Dar-Four* a été, toutefois après l'île de Méroé (1), la résidence la plus orientale des Foulahs en Afrique. La trace de leur présence est restée dans ce nom de la contrée (*Dâr-Four*, pays des Four ou Foul), et dans ce nombre de mots foulahs qu'a conservés la langue *fouraoui*. Du reste, les habitants actuels offrent les caractères d'une race nègre pure.

Après avoir raconté ce que l'on connaît de l'histoire et des caractères génériques des Fellans, nous allons essayer de remonter à leur origine, et d'abord nous passerons en revue les principales opinions qui ont été émises sur ce sujet.

(1) Un peu au-dessus de Shendy, sur la limite du Sennaar et de la Nubie, vers l'extrémité du territoire de Méroé, et à 5 degrés est du Dar-Four, on trouve deux endroits appelés l'un *Gherri* sur le Nil et l'autre *Naga*, deux mots foulahs qui signifient *ville* et *bœuf*. — Ce sont, je crois, les deux points extrêmes qui indiquent la présence des Foulahs à l'est.

CHAPITRE IX.

OPINIONS DIVERSES SUR L'ORIGINE DES FELLANS.

Les Fellans ont eux-mêmes au sujet de leur origine une croyance aussi formelle qu'elle est générale. Ils se disent de race blanche.

Le capitaine Lyon rapporte que les Fellatahs se disent blancs, sans doute, dit-il, parce que leur couleur est moins foncée que celle des peuplades environnantes (1).

« Près de Girkoua, dit Clapperton, une jolie petite fille fellane, aussi leste, aussi propre dans sa mise que nos laitières anglaises, m'accosta avec beaucoup de grâce et d'aisance. Elle se rendait au marché, où elle portait du lait et du beurre. Elle me dit que j'étais de sa nation (2). »

Les Foulahs du Fouta-Toro, au rapport de Mungo Park, considèrent les autres Nègres comme des inférieurs, et quand ils parlent de différentes nations, ils se rangent toujours dans la classe des blancs (3).

Le Foulah Guibi, dans le Fouta-Djallon, disait souvent à Caillié, en s'entretenant avec lui, que *les Foulahs étaient les blancs d'Afrique, et les Mandingues les*

(1) Lyon, p. 184.
(2) Denham et Clapperton, t. III, p. 8.
(3) Mungo Park, t. I, p. 92.

Nègres. Il entendait par là reconnaître la supériorité des Foulahs (1).

« Je sais ce que sont les hommes blancs, s'écriait le vieux Mallam-Dendo, chef fellan de Rabba, transporté d'enthousiasme, en s'adressant à Lander ; j'ai mes raisons pour en dire du bien, car moi aussi *je suis un homme blanc;* je crois qu'ils sont du même sang que nous. » — « Les Fellans, ajoute Lander, réclament ainsi souvent parenté avec les Européens, lors même que leur teint est basané ou noir comme suie. Cette prétention est de leur part souvent poussée jusqu'au ridicule (2). »

Telle est la tradition nationale des Foulahs sur leur origine, tradition universellement répandue parmi eux, mais dont ils ne peuvent rendre raison (3). Les pasteurs nomades que Clapperton et Lander rencontrèrent dans le Borgou, et qui habitent ce pays de temps immémorial, n'ont aucun souvenir de leur origine ni de l'époque où leurs ancêtres abandonnèrent pour la première fois la terre natale (4).

Cependant, dans le mémoire remis par le sultan Bello à Clapperton, et que nous avons déjà cité, on trouve sur le même sujet un récit assez étendu, et qui

(1) Caillié, t. I, p. 327.

(2) R. et J. Lander, t. II, p. 330.

(3) Suivant le récit du Fellan Hadji-Boubeker, rapporté par Ritter, les Fellans se donnent eux-mêmes le nom de *Dhomand*.

Du reste, une tradition analogue à celle des Foulahs existe chez d'autres peuples africains. Ainsi les Kroumen aux environs de Sierra-Leone, et les Gallas au sud de l'Abyssinie, prétendent aussi être blancs d'origine.

(4) R. et J. Lander, t. I, p. 326.

semble reposer sur quelques données authentiques, bien qu'il offre d'ailleurs des traces manifestes d'altération.

Suivant ce récit, conçu à la manière de toutes les légendes musulmanes, l'origine des Fellans remonterait à l'époque même de l'introduction de l'islamisme en Afrique.

« Lorsque sous Omar ben el Kattab (le conquérant de l'Égypte), l'armée des Shehabat (1) pénétra dans le Garb (occident) de l'Afrique, les Towrouds du pays de Toro, dans le royaume de Mali (évidemment les Torodos du Fouta-Toro de Mollien), demandèrent qu'on leur laissât quelque docte musulman pour les instruire. On leur laissa Okat ben Émir, qui épousa la fille du prince towroud Gadjman, dont il eut quatre fils. Ces fils *parlèrent une autre langue que celle de leurs pères, qui était l'arabe,* et que celle de leur mère, qui était l'ancien towroud nommé le *wakouri ;* c'est d'eux que sont descendus les Fellans, qui reconnaissent ainsi un père Arabe et une mère Towroud (2). »

L'invraisemblance de ce récit est évidente ; il repose sur deux circonstances dont l'une est historiquement fausse, et l'autre naturellement impossible.

1° La foi musulmane n'a point été primitivement établie chez les Fellans, puisque beaucoup sont encore païens, et que la conversion des autres paraît être d'une date assez récente. 2° La prétendue substitution

(1) *Ssehhabat*, pluriel de *ssahheb*, compagnon, titre donné aux premiers conquérants musulmans.

(2) Denham et Clapperton, t. III, p. 210.—Clapperton, t. I, p. 318-321.

d'une langue nouvelle à la place de l'arabe et du wakouri, dont auraient fait usage les parents des Fellatahs, est une supposition inadmissible et qui se réfute par son énoncé même.

Il est clair que ce récit est une légende arrangée dans le but d'établir une filiation quelconque entre les Fellans et les Arabes.

Toutefois, le document en lui-même est loin d'être sans importance; d'abord il peut donner à penser que le pays de Toro est le point d'où les Fellans se sont répandus dans l'ouest de l'Afrique; en second lieu, il fournit sur l'origine des Towrouds ou Torodos une indication curieuse; car ces Towrouds, suivant le récit de Bello, « auraient été originairement des Juifs, d'autres disent des chrétiens, qui vinrent des pays situés entre le Nil et l'Euphrate. » Il peut y avoir là un souvenir vague de l'origine des Fellans eux-mêmes.

Mollien, qui a longuement parlé des rapports des Foulahs avec les Torodos, ainsi que de la région du Fouta-Toro, n'a pas cependant pensé qu'il fallût chercher là l'origine des Foulahs. Il n'hésite pas à supposer qu'ils viennent du nord-est de l'Afrique, et en fait une même race avec les Barabras de la Nubie. Il signale entre ces peuples les traits suivants de ressemblance : « Même couleur de peau, celle de l'acajou poli, même manière de tresser leurs cheveux, même douceur dans le langage, un amour singulier pour les lieux où ils sont nés, et où ils finissent toujours par retourner pour s'y fixer, et par-dessus tout, cet esprit national qui distingue ces deux peuples de toutes

les autres races africaines, celui de ne jamais se vendre entre eux, et de regarder comme un devoir d'arracher à l'esclavage les hommes qui appartiennent à leur nation. » Toutefois, il reconnaît que le peu de mots que l'on a recueillis de la langue des Barabras n'indique aucune analogie avec celle des Poules (1).

Le major Rennel, dans ses observations jointes au voyage de Mungo Park, pense que les Foulahs sont les Leuco-Éthiopiens de Ptolémée et de Pline ; car ils habitent les contrées même indiquées par ces auteurs comme la résidence des Éthiopiens. Les Nègres de la partie occidentale du continent de l'Afrique sont donc, suivant lui, de deux races différentes, dont la moins nombreuse est celle des Foulahs. « On suppose, dit-il, les Foulahs originaires du Fouladou (littéralement *pays des Foulahs* (2)), situé le long du bras oriental du Sénégal, à l'est du Boudou. Mais on ne sait s'ils sortent véritablement de ce point ou d'une autre contrée, en dedans de Sierra-Leone, et qu'on appelle aussi le pays des Foulahs (probablement le Foulou) (3). »

Clapperton s'est contenté de remarquer qu'ils avaient beaucoup de ressemblance par leurs traits et leur

(1) Mollien, t. II, p. 180. « Au reste, ajoute Mollien, cette réunion d'hommes olivâtres ou rouges qui depuis des siècles sont soumis à l'action brûlante du soleil d'Afrique sans que leur peau ait le moins du monde noirci, démontre qu'il est ridicule d'attribuer à l'influence de cet astre la couleur des Nègres, dont les formes, les traits et les cheveux font d'ailleurs une race entièrement à part, et la seule qu'on puisse vraiment appeler africaine. »

(2) Voyez la première partie, ch. III, p. 10.

(3) Mungo Park, t. II, p. 343, 344.

manière de porter le turban avec les habitants de Tetouan, dans l'empire de Maroc (1).

Mathews leur a trouvé beaucoup de conformité avec les Lascars des Indes-Orientales (2). De même que Vater, dans le *Mithridate*, il les considère comme une espèce intermédiaire entre les Nègres proprement dits, et les Arabes ou les Africains blancs.

Ritter, après avoir, dans son premier volume, refusé de décider si la patrie des Foulahs est le pays de Timbo (Fouta-Djallon) ou bien la petite contrée montagneuse du Fouladou, rejette, dans son second volume, l'une et l'autre hypothèse; mais à cause de leur nombreuse cavalerie, il suppose qu'ils sont descendus d'un *plateau montagneux*. En considérant la différence de leur race avec celle des Nègres, il n'est pas non plus éloigné d'admettre, avec Mollien, qu'ils sont venus du nord, ou plutôt du nord-est (3).

En résumant les opinions que nous venons d'analyser, nous voyons que les voyageurs et les ethnographes sont d'accord pour regarder comme plus ou moins distinctes la race des Foulahs et celle des Nègres. Et en effet, en considérant la différence des caractères typiques, il est impossible de ne pas admettre cette opinion. Mais la différence de race doit-elle en faire supposer une de patrie? La nation foulah est-elle originaire de l'Afrique, ou bien a-t-elle été jetée du

(1) Denham et Clapperton, t. II, p. 347.

(2) Walckenaer, t. VII, p. 193.

(3) Ritter, t. I, p. 482; t. II, p. 124, 127.

nord ou de l'est au milieu des contrées nègres, par quelqu'une de ces nombreuses émigrations dont l'Afrique a été le théâtre, et dont les historiens nous ont conservé le souvenir? c'est ce qui nous reste à examiner.

CHAPITRE X.

LANGUE ET ORIGINE DES FELLANS.

Entre tous les monuments de la nationalité des peuples, celui qui en général conserve le plus fidèlement l'empreinte de la patrie primitive, c'est le langage; on ne le voit ordinairement disparaître qu'avec la nationalité elle-même. Nous avons étudié les mœurs, les caractères physiologiques, les traditions des Fellans; c'est maintenant à leur langue que nous devons demander le secret de leur origine.

Les documents que nous possédons sur la langue foulah sont suffisants pour l'étude que nous avons besoin d'en faire. Les voyageurs nous ont donné des listes de mots assez étendues. Le plus ancien vocabulaire est celui de Barbot, dans sa description des côtes de la Guinée méridionale et septentrionale (1). Celui de Mollien, inséré à la suite de son voyage dans l'in-

(1) Walckenaer, t. IV, p. 286.

térieur de l'Afrique, est évidemment composé sur le cadre du précédent, auquel il sert ainsi de contrôle et de rectification. Tous deux ont été d'ailleurs recueillis chez les mêmes populations, parmi les Foulahs de la Sénégambie.

Un vocabulaire de l'idiome du Haoussa fut recueilli au Caire en 1808, par Seetzen, qui le composa avec l'aide d'un pèlerin fellatah originaire de la ville d'Ader. Nous avons déjà dit que ce document, publié par Vater en 1812, dans les *Archives de Kœnigsberg*, fit reconnaître pour la première fois l'identité du langage des Fellatahs du centre avec celui des Foulahs de la côte. Quelques années après, le capitaine Lyon, pendant son séjour à Mourzouk, obtint d'une esclave fellane, originaire de Sakatou, un autre vocabulaire, qui s'accorde très-bien avec le précédent. Enfin, un petit nombre de mots foulahs ont été fournis par Laird et Oldfield et par Clapperton dans les courts vocabulaires placés à la suite de leurs voyages en Afrique, ainsi que par Hodgson (1), dans l'article *Foulah* de l'Encyclopédie américaine. De ces divers documents, j'ai extrait un vocabulaire comparatif comprenant cent seize mots, et les premiers noms de nombre. Nous avons vu que l'idiome du Dar-Four renferme un certain nombre de mots qui sont d'origine foulah. Toutes les fois que l'utilité s'en est fait sentir, j'ai placé ces mots fouraouïs sous les mots foulahs correspondants.

(1) Bulletin de la Société de géographie, janvier 1838, p. 49.

Les observations que nous avons rapportées montrent que sous le rapport physique les Foulahs sont tout-à-fait distincts de la race nègre. L'étude de leur langue confirme ce résultat ; elle est sans analogie avec toutes celles des peuples nègres que nous connaissons en Afrique. Elle n'a non plus de similitude ni avec celle des Berbers, ni avec celle des Bishariens et autres peuples de la région supérieure du Nil. Elle n'est donc point un idiome africain, et c'est hors de ce continent qu'il faut aller chercher sa parenté, si elle en a une.

Diverses indications pouvaient faire chercher à l'orient de l'Afrique l'origine des Fellans. Mathews avait été frappé de la ressemblance des Foulahs du Sénégal avec les Lascars de l'Inde. Bello avait affirmé que les prétendus ancêtres des Fellatahs, les Towrouds, venaient des pays situés entre le Nil et l'Euphrate. Enfin, un hadji fellatah avait raconté à Clapperton qu'il avait rencontré des hommes de même race que lui à la Mecque, ayant les mêmes traits, parlant une langue semblable. Il prétendait, il est vrai, que c'étaient des Wahabites, et il se trompait certainement sur le nom, si toutefois Clapperton l'a bien entendu. Mais ce pouvaient être des hommes de l'Orient, et il fallait suivre cette indication (1).

Je me rappelai en même temps qu'une grande terre, attenante à l'Afrique, Madagascar, renfermait une population reconnue pour appartenir à la race

(1) Denham et Clapperton, t. III, p. 3.

brunâtre de l'archipel indien, race que, du nom du peuple le plus répandu et le plus commerçant de toute cette région, on appelle ordinairement et à tort *Malaie*, mais qu'à défaut d'une autre appellation suffisamment générale, j'appellerai *Malaisienne*. Pensant que les migrations de cette race avaient pu faire un pas de plus vers l'ouest, j'imaginai de rechercher si peut-être les Foulahs n'appartiendraient pas au même rameau. Dans ce but, je fis une première expérience, à l'aide des vocabulaires comparés de l'Atlas ethnographique de Balbi. Prenant dans le foulah et dans les langues de l'archipel les vingt-six mots qui composent ses tableaux, et les comparant deux à deux, je reconnus les analogies suivantes :

	FOULAH.	LANGUES DE L'ARCHIPEL.
SOLEIL.	Nangé.	Nghareh. (Sunda vulgaire.)
	Naanga.	Nianghat. (Nouvelle-Calédonie.)
	Nongé.	
LUNE.	Léouré.	Boulan, voulan, wourra. (Divers.)
	Laighrou.	Lago. (Sumatra—Mantawei.)
	Lioulou.	Lelehon. (Célèbe—Manado.)
JOUR.	Hansi.	Hari. (Divers.)
EAU.	Ghiom.	Yeh. (Bali vulgaire et divers.)
PÈRE.	Baba.	Bapa. (Divers.)
MÈRE.	Imama.	Mama. (Divers.)
	Inna.	Ina. (Divers.)
TÊTE.	Ouore.	Oulou. (Divers.)
	Hora.	Ourouni. (Moluquais.)
	Hore.	
NEZ.	Inere.	Irang. (Divers.)
	Hinari.	Enur. (Sumbawa—Timor.)
		Irini. (Moluquais—Saparoua.)

	FOULAH.	LANGUES DE L'ARCHIPEL.
DENTS.	Nigié.	Ningi. (Sumatra—Battas.)
	Nia.	Niani. (Moluquais.)
		Nihi. (Sumbawa—Timor, et div.)
MAIN.	Diongo.	Tangan. (Javanais ordinaire.)
	Jongo.	Dinga. (Nouv. Zélandais.)
PIED.	Koinka.	Kaki. (Sumatra et Moluquais.)
UN.	Go.	Eko. (Javanais cérémonial.)
DEUX.	Deddi.	Doua. (Divers.)
	Didi.	
TROIS.	Tati.	Talou. (Divers.)
	Tetti.	Tatelou. (Moluquais—Sangir.)
		Tiga. (Divers.)
QUATRE.	Nai.	Naha. (Sumbawa—Timor.)
DIX.	Sappo.	Sapoulou. (Divers.)
		Sampou. (Philippines—Papango.)
		Saplou. (Sumatra—Achin.)

Ainsi, sur les vingt-six mots comparés, dont dix noms de nombre, seize présentent une ressemblance incontestable entre les mots foulahs et ceux empruntés aux divers dialectes de l'archipel, et en outre la plupart appartiennent à un grand nombre de dialectes à la fois. Pour quiconque a l'habitude de comparer les langues, il y avait dans ce seul résultat une preuve décisive d'affinité entre la langue foulah et celle de la famille malaisienne.

Je devais maintenant compléter la découverte que je venais de faire, et, dans ce but, je formai un vocabulaire *comparé* de la langue foulah et des principaux dialectes de l'archipel.

Le vocabulaire *comparatif* foulah dont j'ai déjà

parlé me fournit les mots de cette langue. Ceux de l'archipel furent tirés des précieux vocabulaires insérés dans les ouvrages de Crawfurd et de Raffles, sur l'histoire de l'archipel et sur celle de Java. Quelques autres sources moins importantes, et qu'on trouvera indiquées en tête du vocabulaire même, furent aussi mises à profit.

Crawfurd avait cru devoir faire entrer dans ses tableaux comparatifs des dialectes de l'archipel l'idiome de Madagascar, ainsi qu'un échantillon des dialectes polynésiens, qui ont avec les premiers tant d'affinité. J'ai adopté cette idée, mais en substituant aux éléments employés par Crawfurd, ceux bien plus parfaits qui ont été publiés postérieurement sur les langues polynésiennes et sur celle de Madagascar, et que d'Urville a si heureusement réunis dans la partie philologique du Voyage de l'Astrolabe.

Je dois dire maintenant quels ont été les résultats de l'examen comparatif des deux vocabulaires, résultats qui ont pleinement confirmé les indications que j'avais précédemment obtenues sur la similitude de la langue foulah et des langues malaisiennes.

Mais, avant de commencer cet exposé, il est nécessaire de faire connaître en peu de mots l'archipel indien, au moins sous les rapports par lesquels il se rattache au sujet qui nous occupe.

CHAPITRE XI.

L'ARCHIPEL INDIEN, L'OCÉANIE, MADAGASCAR.

SECTION I.

DE L'ARCHIPEL INDIEN.

Description de l'archipel indien.

L'archipel indien forme, à l'est de la côte indo-chinoise, et le long de cette côte, un immense triangle qui a pour sommet l'île de Formose, et pour base la chaîne que forment les îles de Sumatra, Java, et la série des îles Sumbawa-Timoriennes.

Ce triangle touche par son sommet au 25° de latitude nord, par sa base au 10me degré de latitude sud. Il a donc une hauteur de 35° ou 700 lieues géographiques; et sa base s'étend du 91me au 133me degré de longitude orientale, ce qui fait une distance de 42° ou 840 lieues géographiques.

Il est traversé parallèlement à sa base par l'équateur, qui le coupe aux deux cinquièmes environ de sa hauteur. Parallèlement à cette base aussi, on peut décomposer le triangle en trois tranches ou segments. La première tranche comprend la chaîne des îles de la Sonde de Sumatra à Timor, au sud de l'équateur; la seconde, les grandes îles de Bornéo et des Célèbes et le groupe

des Moluques sous l'équateur ; la dernière, le groupe des Philippines et Formose au nord de l'équateur.

Race noire.

Deux races parfaitement distinctes habitent ces différentes îles; l'une brunâtre, à cheveux lisses, aux formes se rapprochant des formes de l'Asie orientale; l'autre noire ou noirâtre, aux pommettes saillantes, aux cheveux laineux ou frisés. Celle-ci, qui paraît être la race indigène, se trouve presque toujours dans l'intérieur des terres, où elle a été refoulée, à Bornéo, à Célèbes, aux Moluques et aux Philippines. Elle a disparu de Java, de Sumatra, ainsi que des îles voisines. Mais on la retrouve au nord-ouest de cette chaine, dans la presqu'île de Malaca, dans les îles d'Andaman. L'Inde méridionale elle-même a incontestablement été occupée autrefois par cette race, dont les débris subjugués composent aujourd'hui les castes inférieures.

Race brunâtre.

A la race brunâtre appartiennent les populations de Sumatra, Malais, Lampung, Rejangs, Battas, les habitants de Java et des petites îles voisines, les Bougis et les Macassars, qui habitent le littoral sud-est de Célèbes, les colonies malaises répandues sur divers points du littoral de l'archipel. Tous ces différents peuples se regardent comme entièrement distincts, n'ont aucune notion d'une origine commune, ne se

comprennent point entre eux. Toutefois l'exemple des races indo-germaniques, qui se croyaient aussi étrangères l'une à l'autre, et dont cependant la philologie a démontré la parenté, doit faire admettre la possibilité d'un rapport semblable entre les peuples de l'archipel indien. En effet, lorsqu'on étudie les langues de ces peuples, on trouve que toutes sont construites sur le même système grammatical, et que chacune possède un grand nombre de radicaux qui sont communs à plusieurs autres, ou même à toutes.

Peuple grand polynésien.

Cette affinité des dialectes polynésiens, dès longtemps entrevue, mais complétement démontrée pour la première fois par l'illustre Marsden, qui vit dans ces dialectes les ramifications d'un langage qu'il appela *grand polynésien* (1), conduisit plus tard Crawfurd à supposer l'existence d'un peuple qu'il appela aussi *grand polynésien*, et qui avait autrefois communiqué, au moins en partie, sa langue, ses arts, ses mœurs, à toutes les populations de l'archipel (2).

(1) *The great polynesian people* devrait se traduire le *grand peuple polynésien*, et non point le peuple *grand polynésien*. Cependant Balbi ayant déjà consacré cette expression dans son Atlas ethnographique, je l'ai conservée.

(2) Marsden s'est montré opposé à cette opinion de Crawfurd. Il a pensé que les éléments semblables des différentes langues polynésiennes n'étaient autre chose que les restes mêmes de la langue primitive commune à toute la race brunâtre, et que les éléments dissemblables de ces mêmes langues provenaient simplement des altérations successives que le temps et les circonstances ne manquent jamais d'introduire dans les

Il rechercha quelle pouvait avoir été cette nation, sa contrée, son état de société, son nom, son histoire.

« En nous appuyant de l'étude de la langue, dit-il, » nous pouvons affirmer que cette nation avait fait » quelque progrès en agriculture; elle connaissait » l'usage du fer et le travaillait, ainsi que l'or, dont » peut-être elle confectionnait des bijoux. Elle portait » des vêtements tissés au métier avec les fibres de l'é- » corce des plantes; mais elle ignorait l'emploi du co- » ton, qui lui vint plus tard du continent de l'Inde. » Elle avait apprivoisé le bœuf et le buffle (1), et les » employait comme bêtes de somme ou de trait; elle » élevait pour sa nourriture, le porc, la poule et le » canard. Cette nation était, selon toutes les proba- » bilités, dans un état social supérieur à celui des an- » ciens Mexicains; car non seulement elle possédait » l'usage du fer et celui des grands animaux inconnus » aux Mexicains, mais encore la diffusion de sa langue » sur une si vaste étendue prouve qu'elle avait fait » des progrès considérables dans la navigation. Il » semble même qu'elle ait dû posséder un alphabet et » un calendrier national; ce qui rendrait sa supériorité » encore plus marquée.

» Cependant il n'existe aucune langue connue ni de » l'Archipel, ni d'aucune autre contrée, qui puisse être

langues, surtout dans les langues non écrites.—Marsden's Miscell. works, p. 15.

(1) Le buffle est indigène dans l'archipel, mais le bœuf y a été importé. Crawfurd dit lui-même dans un autre passage : « qu'aujourd'hui même on ne le trouve que là où subsistent des traces de l'influence de l'Inde. » T. I, p. 348.

» considérée comme la source du *grand polynésien*. Ce » fut, suivant toutes les probabilités, une langue de » l'archipel même, la langue d'un peuple placé dans » une situation centrale et favorisée, qui dut à cette » cause de sortir avant tous les autres de l'état sau- » vage, et qui put ensuite disséminer sa civilisation » sur le reste de l'archipel avec plus ou moins de suc- » cès, suivant que les peuples auxquels il s'adressa se » trouvèrent eux-mêmes placés dans des circonstances » plus ou moins favorables (1). »

Influence de Java.

Crawfurd pense d'ailleurs que ce foyer primitif de la civilisation polynésienne doit avoir été l'île de Java. Il trouve que la langue javanaise a, par rapport aux autres langues de l'archipel, la physionomie d'une langue mère.

Les mots communs aux autres dialectes ont dans le javanais une forme plus pure, plus logique. En comparant le javanais au malais, par exemple, on trouve que beaucoup de mots qui ont leur sens propre dans la première langue, n'ont qu'un sens figuré dans la seconde. D'autres mots de la langue malaise, simples en apparence, sont en réalité composés de parties élémentaires qui sont des radicaux du javanais. On voit même figurer dans ces sortes de combinaisons une racine javanaise accolée à une racine sanscrite d'un usage courant dans le javanais (2).

(1) Crawfurd, t. II, p. 86.
(2) Crawfurd, t. II, p. 87.

Nul doute cependant qu'entre ces îles, liées les unes aux autres par des détroits d'une navigation facile, il n'ait dû exister des communications multipliées, qui de l'une à l'autre, ou de l'une à plusieurs autres, ont établi des rapports de langage indépendants de l'influence javanaise. Et en effet, on trouve dans tous les dialectes des mots communs à plusieurs d'entre eux, et étrangers au javanais. Mais ce fait, qui s'explique par ce que nous venons de dire, n'exclut en aucune manière l'idée d'une influence prédominante exercée autrefois par l'île de Java. D'ailleurs les mots communs à plusieurs dialectes, qu'on ne retrouve plus aujourd'hui dans le javanais, peuvent y avoir existé anciennement et être tombés ensuite en désuétude. Ainsi plusieurs de ces mots, qui ont disparu aujourd'hui de la langue ordinaire, se retrouvent dans le javanais ancien ou *kawi* (1).

Influence sanscrite.

Nous avons déjà vu que les divers dialectes de l'archipel, le javanais surtout, contiennent un certain nombre de mots sanscrits qui semblent avoir passé de

(1) Le javanais ancien, ou *kawi*, qui n'existe plus aujourd'hui que dans l'ancienne littérature javanaise, paraît avoir été le langage de la caste sacerdotale, lorsque l'île professait le culte brahmanique. Il contient un très-grand nombre de mots sanscrits, d'autres qui appartiennent à la langue actuelle, d'autres encore qui, dans cette langue, sont maintenant tombés en désuétude. Le système grammatical est d'ailleurs le même que celui du javanais. Le *kawi* est pour Java ce que le sanscrit est pour l'Inde, le pahli pour l'Indo-Chine. — Crawfurd ; t. II, p. 91.

ce dernier dialecte dans les autres. L'auteur a aussi recherché quelle a été la nature probable des circonstances qui ont amené dans l'archipel cette importation de mots sanscrits. Il pense qu'elle fut le résultat d'un prosélytisme religieux, d'un enseignement scientifique ou littéraire, de relations commerciales; mais qu'elle ne dériva point de la conquête.

En effet, les mots importés ont conservé, au moins dans les dialectes les plus policés, une forme très-pure, ce qui eût été impossible s'ils se fussent répandus d'abord, par la voie de la conquête, dans la masse du peuple. D'ailleurs ces mots expriment en général des notions abstraites, des particularités relatives au culte; ils désignent des animaux, des plantes, des procédés techniques empruntés à l'Inde (1); ce ne sont point ceux dont l'adoption aurait dû résulter du mélange de deux peuples (2).

« Il est probable, dit Crawfurd, que par suite du
» commerce qui de temps immémorial a transporté
» dans l'Inde les produits précieux des îles de l'archipel,
» des missionnaires indiens, venus surtout de Telinga,
» visitèrent ces îles, et que par eux la religion hindoue
» et la langue sanscrite se répandirent dans l'archi-
» pel (3). »

(1) Crawfurd, t. I, p. 370; t. II, p. 107, 108.

(2) Crawfurd remarque ailleurs que les noms des lieux sanscrits que l'on rencontre à Java, sont tous des noms mythologiques; t. I, p. 325.

(3) Crawfurd, t. II, p. 111 et 327. Voyez aussi t. II, p. 226. Telinga est sur la côte de Coromandel.

L'auteur remarque que les emprunts faits par l'archipel à l'Inde ne sont pas très-nombreux. — Les Hindous ont peut-être appris aux insu-

L'ingénieuse discussion que nous venons de résumer est déjà un grand pas dans la question des origines de l'archipel. Elle fixe la part relative d'influence que peuvent réclamer, dans la civilisation de l'archipel, le javanais, le sanscrit, et la réaction des divers dialectes les uns sur les autres.

Dans ce tableau, cependant, nous ne voyons pas encore apparaître d'une manière nette la force initiale qui la première a provoqué ce développement.

Dans l'île de Java même, qu'il suppose avoir été la résidence du peuple grand polynésien, Crawfurd avoue cependant n'avoir pas pu découvrir les caractères d'une civilisation primitive; et ainsi la question fondamentale des origines de l'archipel ne se trouve pas encore résolue.

C'est cette question que nous voulons essayer de résoudre. Mais pour y parvenir nous devons d'abord jeter un coup d'œil sur l'ensemble du monde océanien; car l'archipel n'est qu'une partie de ce monde, et entre cette partie et les autres il existe des rapports intimes.

laires l'usage du cuivre et de l'argent; celui du coton, la fabrication de l'indigo, la culture de certains fruits; l'art de dompter le cheval et l'éléphant. Ils leur ont donné un nouveau calendrier, qui a complété l'ancien sans l'exclure; ils ont modifié leur alphabet, leur ont transmis une nouvelle littérature et une nouvelle religion, heureusement dépouillée du caractère féroce qu'elle revêt dans l'Inde. T. II, p. 114. — On ne trouve d'ailleurs dans les langues de l'archipel presque aucun mot qui soit emprunté aux dialectes hindous modernes.

SECTION II.

DE L'OCÉANIE.

Le monde océanien, qui comprend avec le continent de l'Australie les îles répandues entre la mer des Indes et l'Amérique méridionale, a été justement divisé, par les géographes modernes, en quatre parties distinguées les unes des autres par des différences ethnographiques.

Polynésie.

La plus orientale est la Polynésie proprement dite. Elle s'étend, de l'est à l'ouest, de l'île de Pâques aux îles Viti (1), du 112ᵉ degré de longitude est au 180ᵉ degré de longitude ouest, sur une distance de treize cent soixante lieues environ ; tandis que sa plus grande longueur du nord au sud, est, des îles Sandwich aux îles de Bass, du 24ᵉ parallèle nord environ au 28ᵉ sud (2); ce qui fait une distance d'à peu près mille lieues.

Les principaux points de cette contrée pélagienne sont : la grande île de la Nouvelle-Zélande, et les ar-

(1) Cependant à 15 degrés plus à l'ouest que les îles Viti, par le 165ᵉ de longitude occidentale, et par conséquent à 1660 lieues environ de l'île de Pâques, on trouve encore la petite île de Tikopia, qui, au milieu de populations noires ou mélangées, a conservé dans sa langue et sa race le type polynésien le plus pur. Voyage de l'Astrolabe, Philologie, t. II, p. 161. — Voyez aussi notre Vocabulaire polynésien. Annexe D.

(2) Environ 70° ou 1400 lieues géographiques de l'est à l'ouest, et 52° ou 1040 lieues du nord au sud.

chipels de Sandwich, de Taïti et de Tonga. Sur tous ces points si éloignés on trouve une race parfaitement homogène, une langue presque identique.

« Les mêmes traits physiques, dit Moerenhout, dis-
» tinguent tous les insulaires depuis l'île de Pâques
» jusqu'à la Nouvelle-Zélande; jusqu'aux îles des
» Amis et de Sandwich. Un teint olivâtre tirant sur le
» brun, mais non pas cuivré, variant peu dans les
» différentes îles, une stature élevée et beaucoup au-
» dessus de la taille moyenne, des membres nerveux
» et parfaitement dessinés, un front élevé, la conte-
» nance ouverte; les yeux noirs, grands, vifs et pleins
» d'expression; le nez très-peu aplati; la bouche très-
» belle, quoique les lèvres soient généralement plus
» grosses que celles de la race blanche; la denture
» superbe, la face ovale, et dont l'angle égale souvent
» celui des blancs et s'en approche toujours; les che-
» veux noirs et frisant à larges boucles (1). »

La ressemblance des langues parlées par les diverses nations polynésiennes est très-grande. D'Urville, qui a fait des recherches curieuses sur les rapports d'affinité des principaux idiomes, et qui a employé une méthode ingénieuse pour soumettre ces rapports au calcul, a trouvé les nombres suivants, comme expression de la similitude des mots dans ces idiomes :

Entre le Mawi (Nouvelle-Zélande) et Tonga, 45 p. 0/0.
Entre le Mawi (Nouvelle-Zélande) et Taïti, 53 1/2 »

(1) Moerenhout, t. II, p. 248.

Entre le Mawi (Nouvelle-Zélande) et Hawaii,	65	p. 0/0.
Entre le Hawaii (Sandwich) et Taïti,	74 1/2	»

Le système grammatical est d'ailleurs identiquement le même dans toutes ces langues. Aucune n'admet la distinction des genres masculin et féminin ; toutes laissent le radical, substantif ou verbe, invariable, sans égard aux changements de nombre, de cas, de mode, de temps et de personnes, et expriment ces différentes modifications à l'aide de particules. Toutes enfin se distinguent, comme nous l'avons dit ailleurs (1), par un caractère propre aussi aux langues américaines, l'existence de deux duels et de deux pluriels, l'un *inclusif*, l'autre *exclusif*, ainsi que par la distinction, dans certains cas, du genre animé et du genre inanimé.

Enfin un dernier caractère commun aux différentes populations polynésiennes, est la similitude de leur organisation sociale et de leur système religieux (2), système qui, d'après ce que nous en a révélé Moerenhout dans son curieux ouvrage, est bien supérieur à l'idée qu'on s'en était d'abord formée, et qui offre d'ailleurs avec les systèmes religieux de l'Asie et de l'Égypte des concordances si frappantes, qu'il faut nécessairement aujourd'hui reconnaître là un foyer d'initiation qui avait été long-temps ignoré. Ce développement de la société polynésienne a même paru si

(1) Voyez *la note sur les rapports des langues caribe et polynésienne*.

(2) Voyez Moerenhout, t. I, deuxième partie, et l'extrait de d'Urville. Annexe A *bis*.

extraordinaire à quelques écrivains, en tête desquels il faut placer d'Urville et Moerenhout, qu'ils ont cru qu'il ne pouvait avoir pris naissance dans une société purement insulaire, et que s'appuyant d'ailleurs sur quelques traditions locales, ils en ont placé le siége dans un continent qui aurait existé autrefois à l'est de l'Océanie, et qui aurait ensuite disparu dans un cataclysme terrestre. Cette hypothèse, qui n'a été présentée par ses auteurs que sous une forme dubitative, est loin en effet de pouvoir être démontrée, et je ne la crois pas même appelée par les faits pour l'explication desquels elle a été conçue; mais du moins elle montre l'impression produite par le spectacle de la civilisation polynésienne sur ceux qui l'ont étudiée.

Mélanésie.

Une seconde division de l'Océanie a reçu le nom de Mélanésie (*îles des Noirs*), à cause de la population qui l'habite. Elle comprend le continent de l'Australie, ainsi que les îles nombreuses qui s'étendent au nord et au nord-est de ce continent, entre la Polynésie et l'archipel, et qu'on a souvent désignées sous le nom d'îles Mélaniennes. Toutes ces terres sont occupées par des races noires encore fort mal connues.

Seulement on s'accorde à considérer la race qui habite la grande île de la Nouvelle-Guinée et quelques-unes des îles voisines, et qui porte le nom de Papous, comme étant fort supérieure aux autres, et même comme étant plutôt une race métive qu'une race noire.

Dans les langues de ces îles, dont nous possédons des vocabulaires, on trouve des traces nombreuses de contact, soit avec les langues de l'archipel indien, soit avec celles de la Polynésie (1).

Micronésie.

La Micronésie, troisième division de l'archipel, s'étend au nord de la Mélanésie. Ses points les plus importants sont les îles Carolines et les îles Mariannes. Là aussi il y a des affinités assez nombreuses, sous le rapport de la race et de la langue, avec l'archipel et la Polynésie; mais on y reconnaît aussi d'une manière évidente la présence d'une race primitive, peut-être d'origine asiatique, avec laquelle les Polynésiens se sont mélangés (2).

Archipel indien.

La quatrième division de l'Océanie est l'archipel indien, que nous avons déjà décrit dans son ensemble. Toutefois le tableau a été incomplet, et il nous reste à faire connaître l'élément le plus important de la civilisation de l'archipel, l'élément polynésien.

(1) Suivant les auteurs de la grammaire du dialecte de Taïti, cités par Balbi, le polynésien serait employé aussi dans certaines parties de l'Australie, sans avoir néanmoins, selon toute apparence, aucune affinité avec les langues ou dialectes que parle la généralité des Australiens. (Voyez Balbi, Introduction à l'Atlas ethnographique, p. 257.)

(2) D'Urville, Voyage de l'Astrolabe, Philologie. Voyez l'annexe A *bis*.

SECTION III.

RAPPORTS ENTRE LA POLYNÉSIE ET L'ARCHIPEL INDIEN.

—

Rapports des langues.

Les navigateurs qui découvrirent les premiers les îles polynésiennes furent extrêmement frappés des rapports nombreux que leur offraient les langues de ces îles avec celles de l'archipel. Les noms de nombre et beaucoup d'autres mots les plus essentiels du langage étaient les mêmes. Depuis l'île de Pâques jusqu'à Sumatra et même jusqu'à Madagascar, sur cette zone immense qui couvre une surface de 210 degrés, c'est-à-dire près des deux tiers de la circonférence terrestre, on retrouvait les vestiges manifestes d'un même langage. Ceux qui reconnurent les premiers ce fait si extraordinaire furent portés à croire que la force propagatrice avait suivi la même route qu'eux-mêmes parcouraient, et ils placèrent dans l'archipel indien, et notamment chez le peuple malais, le foyer d'où s'étaient répandus au loin les éléments communs de la vie océanienne. Cette opinion fut long-temps dominante, et c'est depuis peu seulement que des observations plus attentives ont prouvé qu'elle était en contradiction avec les faits, et qu'il fallait l'abandonner.

En effet, quand on analyse avec soin l'histoire de l'archipel, celle de la Polynésie et celle des îles intermédiaires ou Mélaniennes, on reconnaît qu'il y a eu im-

portation des éléments polynésiens dans la région occidentale de l'Océanie; mais que la réciproque n'a pas eu lieu. La région occidentale n'a rien donné en retour à la Polynésie (1).

Sur tous les points de la Polynésie proprement dite, le système des noms de nombre est presque identiquement uniforme. On peut prouver qu'il est indigène, parce que dans les langues polynésiennes le nombre *cinq* et la *main* s'expriment par un même mot, coïncidence qui n'existe point dans les langues de l'archipel, au moins dans les plus importantes, dans celles qu'il faudrait considérer comme les *langues mères de la famille*, le malais et le javanais (2). D'ailleurs, dans presque toutes les langues de l'archipel le système des noms de nombre, bien que conservé dans son ensemble, se trouve

(1) Cette opinion si importante sur les rapports de la Polynésie avec l'archipel a été développée, je crois, pour la première fois par d'Urville dans ses Considérations sur la langue polynésienne (Voyage de l'Astrolabe, Philologie), et ensuite par Moerenhout dans ses Recherches sur l'origine des Polynésiens (Voyage aux îles du Grand-Océan, t. II, p. 226). On trouvera à l'appendice (annexes A et A *bis*) les passages si remarquables que ces auteurs ont consacrés à l'examen de cette question. Voyez également l'ouvrage de Mac Culloch : *Researches philosophical and antiquarian concerning the aborigenal history of America*, ch. x. L'auteur démontre très-bien que la Polynésie ne peut pas avoir été peuplée par l'ouest.

(2) « Les doigts de la main ont servi comme premier moyen de calcul chez la race olive, ou les habitants des îles orientales de l'Océanie, ainsi que le prouve si bien leur mot *rima* ou *lima*, qui signifie partout *main* et *cinq*. Mais il est à remarquer que chez les Malais ce dernier mot signifie également *cinq*, mais non plus la main, ce qui démontre que leur système de numération est originaire de la Polynésie, car il est certain que les peuples chez qui *main* et *cinq* s'expriment par le même mot sont les inventeurs de cette manière de compter. *Cela prouve également que c'est de ce côté qu'il y avait le plus de civilisation.* » Moerenhout, t. II, p. 238.

cependant diversement défiguré dans la plupart de ses termes, et même entremêlé de mots étrangers. Il est au contraire régulièrement uniforme dans toutes les langues polynésiennes.

Enfin, comme nous le verrons ailleurs, sous leur forme polynésienne, quelques-uns des premiers noms de nombre semblent pouvoir se ramener, comme un certain nombre d'autres mots des mêmes langues, à une racine caribe (1). Cette dérivation, au contraire, est impossible, lorsqu'on donne à ces noms leurs formes malaisiennes. Ces diverses considérations obligent à admettre que l'origine des noms de nombre appelés polynésiens est dans la Polynésie proprement dite, et non point dans l'archipel (2).

Une observation toute semblable s'applique aux autres mots communs aux deux systèmes. Les langues de la Polynésie forment un ensemble homogène et primitif. Les mêmes radicaux, au moins les plus importants, se retrouvent tous dans ces langues, y ont une physionomie toute semblable (3). Nous avons donné un peu plus haut les *chiffres* qui expriment ces similitudes. Au contraire, un certain nombre seulement de ces radicaux, tantôt l'un, tantôt l'autre, se trouvent disséminés dans les différents dialectes de l'archipel,

(1) Voyez *la note sur les rapports des langues caribe et polynésienne.*

(2) Voyez aux annexes C et D, le tableau comparé des dix premiers noms de nombre dans divers dialectes polynésiens et malaisiens.

(3) « Les habitants de la plupart des îles de la Polynésie ont une langue commune qu'on peut désigner sous le nom d'idiome polynésien. » Introduction à la Grammaire du dialecte taïtien, citée par Balbi, Introduction à l'Atlas, p. 257.

souvent fort altérés, toujours dispersés au milieu de mots qui n'ont plus rien de commun avec la famille dont ils sont sortis (1).

Crawfurd a donné une liste de soixante-dix mots qui appartiennent à ce qu'il appelle le *grand polynésien*, c'est-à-dire dont chacun est commun à un nombre plus ou moins grand des divers dialectes de l'archipel (2). En analysant ce tableau, on trouve que sur les soixante-dix mots cités, trente-cinq, c'est-à-dire la moitié, appartiennent au polynésien *proprement dit*. La proportion est encore bien plus forte si on défalque du nombre total dix-sept mots exprimant des objets étrangers à la Polynésie, et dont les noms, par conséquent, ont nécessairement dû être empruntés à une autre langue. En faisant cette déduction, les mots *polynésiens* figurent dans les langues de l'archipel

(1) Voyez notre Vocabulaire comparatif polynésien, et celui du Voyage de l'Astrolabe, Philologie.

« Dans les vocabulaires de la Nouvelle-Zélande nous voyons quelques différences avec le dialecte de Taïti; cependant la ressemblance générale des deux idiomes est incontestable. On trouve dans le Voyage de Cook qu'un indigène d'une des îles de la Société, qu'il avait amené avec lui à la Nouvelle-Zélande, conversait avec les habitants. Et il n'y a aucun doute que même les indigènes de Hawaii pourraient se faire comprendre de ceux de la Nouvelle-Zélande, bien que les deux îles soient distantes de 60 à 70°, et qu'il n'ait pu y avoir aucune communication imaginable entre elles avant l'arrivée des Européens. Cette affinité intime des dialectes polynésiens de la mer du Sud devient encore plus frappante lorsque l'on considère les différences qui existent entre ceux de l'archipel indien, même ceux parlés dans une même île. Pour un *Rejàng* un *Batta* est tout-à-fait inintelligible, nonobstant l'affinité radicale des langues respectives. » (Marsden's Miscell. works, p. 59.)

(2) Voyez cette liste à l'annexe B.

pour les trois quarts du nombre total de ceux que Crawfurd appelle *grands polynésiens*.

Dans un autre passage, le même auteur évalue à 50 p. 100 le nombre des mots *grands polynésiens* qui font partie de la langue malaie (1). En admettant, d'après la proportion que nous avons trouvée tout-à-l'heure, que la moitié de ces mots sont du *polynésien proprement dit*, la part totale de ce dernier idiome dans le malais sera donc de 25 p. 100. En calculant directement, et d'après un nombre de mots beaucoup plus considérable, les rapports *de similitude* entre les quatre grands dialectes polynésiens et le malais, d'Urville a trouvé ces rapports exprimés par les nombres de 14 à 18 p. 100, chiffre qui se rapproche suffisamment de celui de Crawfurd (2).

Quoi qu'il en soit, il est impossible de méconnaître la part très-grande que les langues de la Polynésie ont eue dans la formation de celles de l'archipel, tandis, je le répète, qu'il n'existe aucune trace d'une influence exercée en sens inverse par l'archipel sur la Polynésie (3).

(1) Crawfurd, t. II, p. 44.

(2) Voyage de l'Astrolabe; Philologie, p. 275. — Le rapport donné par d'Urville est un rapport de *similitude absolue;* il suppose tous les mots communs *ramenés d'abord à un état d'identité parfaite;* voilà pourquoi son chiffre doit être plus faible que celui de 25 p. 0/0 que nous tirons de Crawfurd, et qui exprime simplement le nombre de mots *suffisamment semblables*, communs aux deux dialectes.

(3) Il existe aussi une grande similitude grammaticale entre les langues de la famille malaisienne et celles de la famille polynésienne. Nous avons fait connaître tout à l'heure (p. 88) les principaux caractères de celles-ci; ils se retrouvent les mêmes dans les langues malaisiennes.

La Polynésie a aussi donné à l'archipel des instruments, des plantes et des animaux utiles. Mais elle-même n'en a reçu aucun en échange. Ainsi, les seuls animaux propres aux îles polynésiennes, tels que le porc, la poule, la tortue; les plantes nourricières, telles que l'igname, la canne à sucre, la noix de coco, se retrouvent universellement dans l'archipel, avec leurs noms polynésiens; la race polynésienne a dû les y importer, ou du moins, en les y retrouvant, leur imposer les noms que déjà ils portaient chez elle. Le nom de la lance, celui de la hache, dans l'archipel, paraissent également polynésiens; le nom célèbre des embarcations de l'archipel, *prahi*, semble être le même que celui de *pahi*, nom des grands canots de guerre de la Polynésie (1).

Enfin, tout ce que celle-ci possédait, elle l'a transmis à l'archipel; mais l'inverse n'existe point. Nous trouvons dans l'archipel des alphabets, l'art de tisser

Voyez sur ce sujet un très-bon article de Balbi sur les langues océaniennes (Introduction à l'Atlas ethnographique); le livre v de Crawfurd, les diverses grammaires des langues polynésiennes, etc. Cependant il faut reconnaître que la similitude grammaticale qui existe entre ces familles de dialectes, peut aussi bien provenir de la simplicité tout-à-fait primitive de leur organisation que d'une communauté d'origine. Les mêmes caractères se retrouvent, jusqu'à un certain point, dans des langues qui appartiennent à une souche toute différente, notamment dans celles de l'Indo-Chine, et dans divers idiomes africains, sans que cette coïncidence puisse être attribuée à une autre cause qu'au caractère d'extrême simplicité commun à toutes ces langues.

(1) Voyez notre Vocabulaire polynésien. Annexe D.

les étoffes, celui de travailler les métaux, la fabrication de la poterie, l'usage de l'arc et des flèches; nous y trouvons des animaux domestiques précieux, le cheval, l'éléphant, le buffle, le bœuf, le chat, la chèvre; tout cela est demeuré inconnu aux îles Polynésiennes, quoique la fabrication de la poterie ait pénétré jusque dans les îles les plus orientales de la Mélanésie (1).

Le nom commun de la Divinité chez les Polynésiens est *Atoua, Tou*. Ce nom se retrouve jusque chez les Malais sous la forme *Touhan*, et si ce n'étaient les modifications profondes que l'indouisme et plus tard l'islamisme ont fait subir aux croyances religieuses des peuples de l'archipel, il est bien probable qu'on retrouverait chez eux les traces du système théologique si remarquable des Polynésiens. Peut-être même une étude plus attentive parviendra-t-elle à découvrir ces traces, au milieu des débris qui les recouvrent.

Je ne pousserai pas plus loin ces considérations; les points qu'elles n'auraient pas suffisamment éclaircis le seront par les extraits de d'Urville et de Moeren-

(1) L'usage de l'arc et de la flèche, répandu dans tout l'archipel et dans la Mélanésie, existait également à Tonga et à Taïti (voyez Mariner, t. II, p. 274, et Moerenhout, t. II, p. 142 et 148). D'ailleurs, d'une extrémité à l'autre de cette zone, l'arc était en général désigné par le même radical *pan* ou *fan*. Ce fut donc une invention que le commerce, les voyages, ou les migrations transportèrent au loin avec eux, et tout nous semble prouver que cette invention fut polynésienne, et que même elle prit naissance à Taïti. Dans cette île, l'exercice de l'arc était exclusivement réservé aux chefs les plus illustres, et ne pouvait se pratiquer que dans les temples, et pour la célébration des fêtes religieuses; c'était, dans toute la force du terme, un art sacré. Je me borne à indiquer ce fait; j'y reviendrai ailleurs, en traitant la question générale de la civilisation polynésienne.

hout annexés à ce mémoire, et où la question se trouve traitée d'une manière si satisfaisante.

Ainsi l'étude comparée de l'état actuel de l'archipel et de celui de la Polynésie justifie cette conclusion, *qu'il y a eu influence profonde de la seconde région sur la première, mais sans réciprocité.*

La réaction de l'archipel s'est bien étendue jusqu'aux îles Viti, jusqu'à Tonga même; elle n'a pas été plus loin. C'est à cette limite que se trouvent les derniers indices de l'invasion des dialectes et des usages archipélagiens. Ainsi le mot universellement employé dans les langues polynésiennes pour exprimer la tête est le radical *poho, oupoho*. A Tonga, on trouve pour la première fois le mot archipélagien *oulou*. De même le mot *vatou, batou*, employé dans tout l'archipel pour désigner une *pierre*, et qui est inconnu dans la Polynésie, a cependant pénétré jusqu'à Tikopia sous la forme *fatou*.

Dans l'hypothèse que nous présentons, la race brunâtre archipélagienne ne constituerait pas un type spécial. Les peuples qui appartiennent à ce groupe seraient issus du sang polynésien mélangé avec des éléments nouveaux qu'il faudrait déterminer.

Je n'examinerai point en ce moment cette opinion, formellement adoptée par d'Urville et Moerenhout, mais qui exigerait une discussion physiologique beaucoup trop étendue, et dont nous ne possédons pas encore d'ailleurs les éléments nécessaires. Je rappellerai seulement que parmi les races qui ont dû contribuer, avec les Polynésiens, à former les peuples brunâtres

de l'archipel, il faut compter en première ligne les races noires, races aborigènes, qui partout luttèrent contre les Polynésiens, et furent tantôt exterminées, tantôt refoulées par ceux-ci dans l'intérieur des îles où nous les voyons aujourd'hui. Il y a aussi, comme nous le dirons plus loin en rapportant les observations de Raffles et de Crawfurd, un mélange évident des races de l'Asie orientale ; il y a des vestiges de l'influence sanscrite, et même de celle de l'Amérique, que Crawfurd a entrevue (1), et dont nous avons nous-mêmes indiqué de nouveaux indices dans les emprunts faits par les langues malaisiennes aux langues des Caribes et des Guaranis (2), emprunts dont la langue des Foulahs elle-même nous offrira d'autres exemples très-remarquables. Mais, je le répète, je ne veux ni ne puis entrer dans ce moment dans l'examen de cette question ethnographique.

Rapports géographiques.

Le fait qui ressort de l'étude comparée des deux régions sous le rapport historique, se présente d'ailleurs comme un résultat nécessaire de leur constitution géographique et météorologique.

Dans toute l'étendue de la mer du Sud, entre les tropiques, le cours des vents alisés est dirigé d'est en

(1) Voyez ce qu'il dit sur l'analogie des calendriers javanais et mexicains, t. II, p. 259.

(2) Voyez la note sur les *rapports des langues caribe et polynésienne.*

ouest; et comme les moussons des mers de l'Inde et de l'archipel indien cessent à l'est de cette dernière région, comme les vents alisés règnent seuls dans toute l'étendue de la Polynésie, et que les courants généraux portent aussi d'est en ouest, on voit comment les faibles embarcations des Polynésiens ont pu cheminer facilement d'île en île de la Polynésie vers l'archipel, tandis que le retour a toujours dû leur être fermé. Mais je me contente d'indiquer ces considérations météorologiques, et me réfère encore, pour leur développement, aux extraits annexés de d'Urville et de Moerenhout.

Conclusion.

Nous pouvons maintenant revenir à la question qui a nécessité pour nous cette exploration que nous venons de faire de l'Océanie : Quelle est la principale source de la civilisation dite *grand polynésienne* dans cette région de la terre, et en particulier dans l'archipel?

Marsden et Crawfurd, qui les premiers constatèrent l'existence de cet élément *grand polynésien*, ne pensèrent pas à en chercher l'origine en dehors de l'archipel même (1). Lorsque leurs ouvrages parurent, on ne con-

(1) Nous avons vu que Crawfurd incline à placer le foyer de la civilisation polynésienne dans l'île de Java. Nous devons reconnaître que Marsden a été bien plus réservé dans ses suppositions.

« On s'est occupé de rechercher, dit cet illustre philologue, lequel des dialectes polynésiens devait être considéré comme la souche des autres, et cette prééminence a été réclamée pour la langue de Java en particulier. Cette recherche nous paraît aussi superflue que pourrait l'être celle de

naissait encore qu'imparfaitement la Polynésie. Les notions les plus importantes que l'on possédait sur cette contrée étaient encore celles qu'avaient fournies Cook et Bougainville. Les travaux des missionnaires anglais, ceux de Freycinet, de d'Urville, de Chamisso, de Lutké, de Kotzebue, de Dillon, de Moerenhout, d'autres encore, dont les noms m'échappent, sur les populations, les langues et les institutions de la Polynésie, n'avaient pas encore paru. L'importance de ce foyer d'une civilisation primitive était ignoré. De là l'erreur bien excusable de ces deux illustres écrivains.

Cependant, après les recherches et les découvertes qui ont été faites, et que nous avons brièvement retracées, il ne peut nous rester aucun doute sur cette question; et nous ne craignons pas d'affirmer, avec d'Urville et Moerenhout, que la source principale de la civilisation *grand polynésienne* de l'archipel se trouve dans la Polynésie proprement dite.

dialecte teutonique qui aurait donné naissance aux autres... Nous ne savons pas même dans quelle direction cette langue primitive *se serait propagée à travers l'archipel*. Il est vraisemblable que cette direction a été d'ouest en est. Cependant quelques-uns des dialectes les plus riches et les plus élaborés se trouvent aux Philippines, par conséquent du côté oriental de l'archipel. » *Miscell. Works*, p. 5.

« Je crois avoir réussi à prouver, dit plus loin le même écrivain, que les langues parlées dans cette grande zone intertropicale (à quelques exceptions près) appartiennent à une même souche; que leurs différences sont la suite inévitable d'une antique dispersion, et enfin que la langue malaie n'est pas, comme l'ont cru quelques philosophes éminents, la partie radicale du langage polynésien, dont les autres dialectes sont sortis, mais qu'elle n'est, comme ces autres dialectes, qu'une branche de la souche commune, qui, dans le cours de son développement, s'est trouvée, par suite de circonstances accidentelles, mieux cultivée que les autres. » *Id.* p. 79.

SECTION IV.

ÎLE DE MADAGASCAR.

Après avoir parlé de l'archipel et de l'Océanie entière, je dois dire quelques mots de cette grande île de Madagascar, qui nous apparaît comme une station de la race malaisienne entre l'archipel et l'Afrique (1).

L'analogie de l'idiome de Madagascar avec les langues de l'archipel, et en particulier avec celle des Malais, a été dès long-temps reconnue et signalée. Elle est devenue récemment encore plus évidente, par la publication du nouveau Dictionnaire de la langue madécasse, de M. de Froberville, que M. d'Urville a joint au Voyage de l'Astrolabe, et qui, en donnant les mots de cette langue avec un degré de pureté et de correction fort supérieur à celui des anciens vocabulaires, a rendu d'autant plus sensible son affinité avec la famille de l'archipel (2). D'ailleurs, la tradition même de l'invasion malaie s'est conservée dans le pays. Les Ovas ou Hovas, aujourd'hui la nation dominante de Madagascar, sont les descendants de ces conquérants. Eux-mêmes racontent qu'ils sont une race étrangère, et

(1) Les détails qui suivent sont en grande partie empruntés à l'excellente notice sur Madagascar, que M. Eugène de Froberville, petit-fils de l'auteur du Dictionnaire, a placée en tête du Voyage de M. Leguevel de Lacombe.

(2) D'Urville évalue la proportion de similitude entre le madécasse et le malais, à 21 p. 0/0.

que leurs pères, venus du nord-est sous la conduite d'un chef vaillant et sage, débarquèrent dans l'île et s'en emparèrent. Ce ne fut pas la tempête qui les poussa sur ces bords : peuple navigateur et hardi, ils arrivèrent à Madagascar sur une flotte nombreuse, et soumirent successivement les populations indigènes (1). Aujourd'hui l'île présente encore deux races principales bien distinctes : l'une au teint olivâtre, quelquefois aussi blanc que celui des Européens du Midi, aux cheveux longs et plats, à la taille bien prise, ayant une intelligence développée, pratiquant avec succès des industries variées : ce sont les Hovas, descendants des Malaisiens. L'autre race est aborigène, peut-être africaine; elle a la peau de couleur noire ou brun foncé, les cheveux frisés et crépus, les pommettes saillantes, enfin toutes les apparences de la race noire. Le mélange des deux types a d'ailleurs produit de nombreuses variétés; et cependant, chez toutes ces tribus diverses, sur cette île d'environ trois cents lieues d'étendue, d'un bout du territoire à l'autre, la langue et les coutumes sont uniformes (2).

La présence d'une population malaisienne à Madagas-

(1) On a souvent fait remarquer que le nom de Madagascar vient peut-être du mot *malaio* (*malais*), par le changement très-ordinaire de *l* en *d*. — Les habitants eux-mêmes sont appelés *Malgaches*.

(2) Il peut-être utile de faire observer que certaines coutumes ou particularités de la Polynésie se retrouvent à Madagascar : telles sont la circoncision, le profond respect pour les morts, le culte des ancêtres, et cette croyance que la mort d'un homme, excepté si elle a lieu sur un champ de bataille, est la suite d'un maléfice jeté sur lui par un sorcier.

Voyez la notice de M. de Froberville.

car, sur un point si éloigné de l'archipel indien, a souvent été un objet d'étonnement ; cependant elle s'explique assez facilement par la nature même des communications maritimes dans l'océan indien.

De tout temps, comme aujourd'hui, les Arabes de la côte d'Oman ont été en rapport d'une part avec Madagascar, de l'autre avec l'Inde et l'archipel. On ne trouve, il est vrai, dans les géographes anciens aucune mention bien certaine de cette île ; mais nous voyons par le récit de Marco-Polo qu'au treizième siècle elle était parfaitement connue dans l'Asie orientale (1).

Marco-Polo nous apprend que les marchands du Malabar faisaient alors un commerce fort important avec Madagascar ; qu'ils y portaient des draps d'or, des soieries et autres marchandises, et revenaient avec une cargaison de produits de l'île. Cette île et la côte opposée de Zanguebar étaient alors les limites extrêmes de la navigation des Asiatiques vers le sud. Les navires du Malabar se rendaient à Madagascar en vingt jours ; mais il leur fallait trois mois pour en revenir. Marco-Polo attribue cette différence à la direction des courants, qui, suivant lui, dans ces parages portent tous au midi ; mais elle dépend au moins autant de la direction des vents alisés, qui soufflent constamment de l'est dans cette région, et contrarient le retour de Madagascar à l'Inde (2).

(1) Voyage de Marco-Polo, île de Madagascar.

(2) Crawfurd, t. I, p. 29.

L'état de la navigation dans les mers de l'Inde ne paraît pas avoir semblablement différé pendant le moyen âge de ce qu'il était dans une antiquité fort reculée. Ces mêmes relations, que nous trouvons établies au treizième siècle, peuvent donc et doivent déjà avoir existé à une époque fort antérieure. On peut supposer que l'origine en remonte à ces temps éloignés dont le souvenir est aujourd'hui éteint, et qui furent témoins de l'arrivée des Malais à Madagascar.

CHAPITRE XII.

DISCUSSION DU VOCABULAIRE COMPARÉ DE LA LANGUE FOULAH. — INDUCTIONS HISTORIQUES.

Nous pouvons maintenant reprendre l'examen que nous avions interrompu des résultats donnés par la comparaison du vocabulaire foulah avec celui des langues de l'archipel (1).

J'ai dit que le vocabulaire comparatif foulah, que j'avais formé, se composait de cent seize mots, sans compter les noms de nombre ; j'entends cent seize mots *français ;* mais ces mêmes mots français se sont

(1) Voyez les trois *vocabulaires comparatifs*, annexes C, D, E, et particulièrement le *vocabulaire comparé de quatre-vingt-six mots de la langue foulah, et des principales langues de l'archipel*, etc., annexe F. Toute la discussion qui va suivre suppose que le lecteur a sous les yeux ces documents, particulièrement le dernier.

souvent trouvés correspondre à deux ou trois synonymes foulahs, en sorte que le nombre total des mots de cette langue compris dans le vocabulaire a été de cent soixante-et-un.

Sur ce nombre total, quatre-vingt-six mots m'ont semblé appartenir à un ou plusieurs des divers dialectes de l'archipel, de la Polynésie ou de Madagascar, avec lesquels je les ai comparés. Pour soixante-deux, la similitude m'a paru approcher de l'identité ; elle ne m'a paru que plus ou moins probable pour les vingt-quatre autres, placés dans la seconde série.

Parmi les mots que j'ai appelés *identiques*, je citerai :

FOULAH.	ARCHIPEL.	FRANÇAIS.
Zakkikirao.	Zokh.	*Frère.*
Korrie.	Kori.	*Porte.*
Baba.	Babi.	*Cochon.*
Balou.	Biri.	*Mouton.*
Bea.	Beh.	*Chèvre.*
Ghiova.	Gajah.	*Éléphant.*
Likih.	Laëk.	*Poisson.*
Sereri.	Orraï.	*Serpent.*
Hore.	Oulou, ouroupi.	*Tête.*
Bendou,	Badan,	*Corps,*
Inere.	Enour.	*Nez.*
Nia.	Nihi.	*Dents.*
Diongo.	Tangan.	*Main.*
Mæde.	Mati.	*Mort.*
Kobe.	Kobbole.	*Joue.*
Leoulou,	Lelehon.	*Lune.*
Lædi.	Lasah.	*Terre.*
Bouddi.	Bato.	*Pierre.*
Lekel.	Alök, lakaou.	*Bois.*

FOULAH.	ARCHIPEL.	FRANÇAIS.
Njonda.	Hojan.	*Pluie.*
Lana.	Laka.	*Canot.*
Lebbo.	Leffo.	*Lance.*
Jane.	Jeni.	*Jaune.*
Seda.	Chede.	*Un peu.*
Kohevi.	Kweh.	*Beaucoup.*
Sapo.	Sapoulou, saplou.	*Dix.*

Ces coïncidences, et l'inspection du tableau tout entier, établissent d'une manière incontestable une affinité, quant aux radicaux, de la langue foulah avec les langues malaisiennes. — Hâtons-nous de dire cependant, pour rester dans le vrai, que cette affinité est loin d'être égale à celle que présentent entre eux les principaux dialectes de cette famille.

La série des noms de nombre foulahs offre aussi des affinités nombreuses et certaines avec la série *polynésienne*, qu'on trouve en usage, avec de légères modifications, depuis la Polynésie jusqu'à l'archipel indien et Madagascar. Cependant elle s'éloigne du type primitif beaucoup plus que dans aucun des dialectes malaisiens. Le nombre quatre (*naï*) ne se représente que dans le dialecte de Timouri sous la forme *na-ah*; le nombre cinq (*djoï*, *gioï*), n'offre d'analogie, et celle-là même est bien éloignée, qu'avec le madécasse *luwi*; les nombres de six à neuf sont formés par l'addition des quatre premiers nombres avec cinq, combinaison que nous trouvons chez beaucoup de peuples africains, mais dont nous n'apercevons que des vestiges dans les dialectes de l'archipel.

Le nombre dix (*sapo*) est une corruption évidente du mot malaisien générique *sa-poulo*, qui, dans deux dialectes de l'archipel, se présente sous la forme contractée analogue *saplou*, *sampou*. Les nombres de un à dix-neuf sont formés par la simple addition des neuf premiers nombres avec dix, combinaison que le bougis offre seul entre tous les dialectes de l'archipel, les autres ayant adopté une sorte de forme contractée analogue à celle que nous trouvons pour la même série dans le latin et les langues de famille latine (*undecim*, *duodecim*, etc.). A partir de vingt, les nombres varient un peu, suivant les diverses tribus foulahs. Toutes s'accordent cependant à exprimer les dixaines à partir de vingt, non plus par le mot contracté *sapo*, mais par ceux de *siapalde*, *tiapalde*, *chapande*, lesquels ne sont autre chose qu'une corruption du malaisien *sapoulou*, que nous trouvons déjà dans l'archipel même sous la forme *depoulou*. Le mot *nogasse*, employé par quelques tribus pour signifier vingt, rappelle le mot bali *douang-dasa* (*viginti*), dans lequel entrent les deux éléments sanscrits *doua*, deux ; *dasa*, dix. Enfin le mot mille, *doubou*, rappelle les formes malaisiennes *rebou*, *libou*, *sabou*.

En résumé, le système de numération foulah présente un assemblage d'élémens malaisiens, mais dans un arrangement qui diffère beaucoup de la combinaison originale. On dirait des débris qui ont été remis en œuvre par quelqu'un qui n'aurait pas connu le plan primitif.

Dard, dans sa grammaire ouolofe, nous a donné

un modèle de conjugaison d'un verbe foulah ; et bien que ce document soit le seul que nous possédions sur le système grammatical de cette langue, il est assez important pour nous permettre de reconnaître que ce système a une très-grande affinité avec le système malaisien (1).

Après avoir démontré la parenté du foulah avec l'ensemble des dialectes malaisiens, il est important de savoir s'il n'a point une affinité spéciale avec quelqu'un de ces dialectes en particulier. Je me suis occupé de cette recherche, et je vais en exposer les résultats, en supposant que le lecteur a sous les yeux notre vocabulaire comparé foulah-malaisien.

Les rapports de ce genre les plus remarquables que présente le foulah nous ont paru être ceux qui existent entre cette langue et les dialectes de Java.

Un de nos mots foulahs ne se retrouve que dans le ja-

(1) « Dans la langue malaie, dit Marsden, les modes, les temps et les personnes du verbe sont exprimés au moyen de certains mots qui indiquent un temps, une condition, une volonté, etc. En réalité, ces mots doivent être considérés comme autant d'éléments qui entrent dans la composition de la phrase, bien plus que comme des modifications du verbe même ; car s'ils sont joints à celui-ci, dans l'ordre de la construction, ils n'en font point partie, et n'en altèrent point la forme. » Marsden, *Grammar of the malayan language*, p. 82.

Dans toutes les langues polynésiennes, nous trouvons le même système de conjugaison, ou plutôt la même absence de conjugaison. Le radical du verbe reste invariable ; le temps, le nombre, la personne, le mode, sont indiqués par des particules préfixes ou affixes, qui quelquefois cependant s'incorporent au verbe. Il y a long-temps qu'on a remarqué que cette incorporation de la particule était probablement l'origine des inflexions conjugatives dans les langues où elles existent. Dans le verbe foulah cité par Dard, l'affixe caractéristique du temps et du mode paraît s'être ainsi incorporé au radical.

vanais ordinaire, trois dans le javanais cérémonial, six dans le javanais ancien ou kawi (1). Ces affinités *exclusives*, c'est-à-dire qui ne se rencontrent dans aucun autre dialecte, sont les suivantes :

FRANÇAIS.	FOULAH.	JAVANAIS (*o*).	SANSCRIT.
Terre.	Lessdi, lædi.	Lasah.	? Deça (leçah!).
		JAVANAIS (*c*).	
Chien.	Dawano.	Sagawon.	Çouan.
Enfant.	Bito.	Poutro.	Poutta.
Poignard.	Jongo.	Duwong.	
		JAVANAIS (*a*).	
Cheval.	Pouttiou. Poutcha.	? Wadjik.	? Vadjin.
Singe.	Wandou.	Wanoro.	Vanara.
Or.	Kagné. Kangeri.	Kantchono.	Kantchana.
Arbre.	Barkiki.	Wrakso.	Vrikcha.
Jaune.	Jana-jiou.	J eni.	
Beaucoup.	Kohevi.	Kweh (2).	

Il est à remarquer que sur ces dix mots, trois sont des noms d'animaux, et un un nom de métal. Sept de ces mots se ramènent à une étymologie sanscrite, et ces affinités ne sont pas les seules que notre tableau nous montre entre le sanscrit et le foulah. Quatre mots foulahs semblent se retrouver dans le sanscrit sans aucun intermédiaire malaisien; ici, toutefois,

(1) Voyez ce que nous avons dit sur la langue kawi, ch. IX, p. 83.
(2) *Keh*, en javanais ordinaire.

l'identité est loin d'offrir le même degré de probabilité; ces mots sont :

FRANÇAIS.	FOULAH.	SANSCRIT.
Sœur.	Banda.	? Bandhou (*parent*).
Chat.	Oulondou.	? Vidala (wilada !) (1).
Rat.	Domrou.	? Ondourou.
Sel.	Lamlam, lamdan.	? Lavana.

Enfin, cinq autres racines sanscrites se trouvent encore dans le foulah; mais comme elles se trouvent aussi dans un ou plusieurs dialectes malaisiens, il est possible qu'elles aient passé dans le foulah par l'intermédiaire d'un de ces dialectes. Ce sont :

FRANÇAIS.	FOULAH.	ARCHIPEL.	SANSCRIT.
Ville.	Gerri.	Nagari (*Lampong, Malais*, etc.)	Nagara.
Femme.	Debo.	Badi (*Madécasse*).	Badhou.
Bœuf.	Naga.	Anghomb (*Madécasse*).	Gô (ngô) (2).
Eléphant.	Ghiova.	Gajah (*Malais*).	Gadja.
Grand.	Mahardo. Mahado.	Maha (*Malais*).	Mahat.

Ainsi, sur cent soixante-et-un radicaux foulahs que nous avons examinés, seize paraissent d'origine sanscrite; pour douze, la dérivation est à peu près certaine, et elle est douteuse pour quatre. Peut-être faut-il ajouter à ces seize mots les deux premiers noms de nombre, ainsi que le mot *nogasse*, vingt.

(1) et (2) Voyez le *Vocabulaire comparé* à ce mot.

Les affinités spéciales des autres dialectes avec le foulah sont, il faut le reconnaître, bien moins nombreuses que celles des dialectes javanais. Cependant il y en a quelques-unes qu'il est bon de noter.

Le mot	kaboude kobe,	*joue,*	correspond à	kobbole (*Lampong*).
	koinka,	*pied,*	—	kaki (*Malais*).
	hansi,	*jour,*	—	hari (*Malais*).
	honedou,	*doigt,*	—	hanti (*Bali c.*).
	tobo,	*pluie,*	—	sabah (*Bali c.*).
	nangé, nahangé,	*soleil,*	—	ngareh (*Sunda o.*) nahi (*Bali o.*).
	kodiodio,	*mauvais,*	—	kodi (*Bougis* et *Macassar*).

Telles sont les principales affinités *exclusives* que nous avons reconnues entre le foulah et les dialectes de l'archipel autres que ceux de Java. On voit que ces derniers dialectes en comptent beaucoup plus que les autres; et si l'on voulait en outre leur attribuer spécialement les *affinités communes* dans lesquelles ils ont part, c'est-à-dire si l'on voulait supposer que les mots communs à plusieurs dialectes malaisiens, qui se retrouvent dans le foulah, y sont entrés par leur intermédiaire, on serait tenté de considérer les Fellans comme une migration spécialement javanaise.

Comment concilier cependant cette opinion avec d'autres faits qui y sont entièrement contraires? Que penser, lorsque nous voyons les radicaux foulahs de

quelques-uns des mots les plus importants, tels que *ouoré* tête, *nia* dent, se retrouver dans la plupart des dialectes de l'archipel et manquer dans le javanais? N'y a-t-il pas lieu d'appliquer à la langue foulah, quoique d'une manière peut-être moins rigoureuse, l'observation que Crawfurd a faite sur celle de Madagascar : « Qu'elle ne se rapporte *exclusivement* à aucune des langues vivantes de l'archipel, et que sa formation remonte à un état de choses extrêmement ancien et totalement différent de celui qui existe aujourd'hui (1)? »

Sur quatre-vingt-six racines foulahs qui figurent au vocabulaire comparé, vingt seulement ont une étymologie *polynésienne*, et dans presque tous les cas la ressemblance est bien plus marquée avec le malaisien qu'avec le polynésien (2). C'est donc à la Malaisie proprement dite et non pas à la Polynésie orientale que se rattachent les Foulahs.

En dehors de l'archipel indien, l'idiome de Madagascar nous a offert avec le foulah des affinités *exclusives* assez nombreuses et remarquables. En voici le tableau :

(1) Crawfurd, t. I, p. 30.

(2) Pour un de ces mots, doigt, *koli*, *koheleh* en foulah, *korou*, *koou* en polynésien, l'intermédiaire malaisien ne s'est pas présenté. C'est le seul exemple, que j'aie rencontré, d'une communication *directe* apparente entre le polynésien et le foulah. Mais peut-être le mot intermédiaire a-t-il existé autrefois, ou peut-être existe-t-il encore dans quelque dialecte que je n'ai point eu à examiner. Provisoirement, il n'y a aucune conséquence à tirer, de cette exception unique, contre la règle que j'ai posée.

Il faut encore noter que pour les mots *kodi*, étoile, *gete*, mer, l'affinité avec le foulah est beaucoup plus sensible dans le polynésien que dans les dialectes malaisiens.

FRANÇAIS.	FOULAH.	MADÉCASSE.	
Frère.	Zekkikira.	Zokh.	
Lance.	Lebbo.	Leffo.	
Dieu.	Djomirao.	Djaanhar.	
Brebis.	Njoderik	Anghondri.	
Bœuf.	Naga (noung, *Dar-Four.*)	Anghomb.	Gô (*Sanscrit*).
Femme.	Debo.	Badi.	Badhou (*id.*).
Chef.	Lahamdé.	Lahan, rahan.	Raha (*Polynés.*).
Gosier.	Dandé.	Tenda.	? Tangot (*Malais*).
Canot.	Lana.	Laka.	Vaka (*Polynés.*)
Œuf.	Batiodé.	Atoudi, atouli.	Taler (*Archipel*).

Les quatre premiers mots de ce tableau n'ont point d'étymologie connue en dehors du madécasse. Entre les suivants, deux dérivent du polynésien, deux du sanscrit, un peut-être du malais. Mais, pour tous, la forme madécasse est bien plus rapprochée du foulah que la racine primitive; c'est donc au madécasse que l'emprunt a dû être fait.

Dans un autre travail, nous avons vu qu'un certain nombre de mots *caribes* et *guaranis* se retrouvaient dans les langues de l'archipel (1). Celles de ces concordances qui se sont rattachées à des mots foulahs ont été consignées dans une colonne de notre vocabulaire comparé. Voici le résumé de celles qui s'appliquent à des racines guaranis :

(1) Voyez la note sur *les rapports des langues caribe et polynésienne.*

FRANÇAIS.	FOULAH.	ARCHIPEL.	GUARANI.
Tigre.	Melaho.	Halimaho.	Mohaï.
Canard.	Tia-gal.	Iti, itek.	Ipeg.
Doigts.	Kohele.	Koou (*Polyn.*).	Koua.
Feu.	Ita.	Atta.	Tata.
Jour.	Hansi.	Hari.	Ara.
Riz.	Mareri.	Bari, hari.	Naro.

Mais il existe encore entre le foulah et le guarani deux autres concordances que je n'ai point signalées dans le vocabulaire comparé, parce qu'elles ne se rattachent à aucun dialecte malaisien, et qui sont cependant plus remarquables encore que les précédentes.

Les Foulahs donnent au *lion* et à l'*autruche* les noms de *jagerri* et de *ndau*, et ces noms rappellent tout d'abord les noms si connus du tigre et de l'autruche de l'Amérique méridionale, le *jaguar* et le *nandou*, *yagouaretti* (1) et *niandou* (2) en guarani.

(1) *Yagouaretti*, diminutif de *yagouar*, chien, en guarani. « Le tigre d'Amérique, ou jaguar, que les fourreurs appellent *grande panthère*, est presque aussi grand et aussi dangereux que le tigre d'Orient. On le distingue à son pelage, d'un fauve vif en dessus, marqué le long des flancs de quatre rangées de taches noires en forme d'yeux, blanc en dessous, et rayé de bandes noires. » (Milne-Edwards, *Éléments de zoologie*, p. 336.)

Le *felis* américain qui se rapproche le plus du lion, par son apparence et sa couleur, est le *kougouar;* cependant, c'est le nom du *jaguar*, c'est-à-dire du tigre américain, que les Foulahs ont donné au lion d'Afrique; c'est sans doute que ces espèces de *felis*, comme en général toutes les espèces de la même famille, se ressemblent tellement, que la même dénomination a pu passer, de proche en proche, d'une espèce à l'autre; peut-être même, les noms de *kougouar* et de *jaguar* ont-ils été primitivement identiques.

(2) « Le *nandou* ou autruche d'Amérique, diffère tant de l'espèce d'A-

De fortes présomptions s'élèvent en faveur de la réalité de cette correspondance. Le mot de *jagerri* et celui de *ndau* sont donnés chacun par deux vocabulaires; et d'ailleurs ils se montrent accompagnés d'autres mots dont l'origine est la même que la leur. Les mots foulahs *melaho* tigre, *tiagal* canard, *marori* riz, sont aussi, comme nous venons de le voir, empruntés au guarani, et ont laissé dans l'archipel, ainsi que d'autres mots guaranis ou caribes, la trace de leur passage.

Pour tous ces noms, cependant, le fait si singulier de leur transmission n'est pas également difficile à concevoir. Le lion, le tigre et les autres animaux féroces de la même famille ont été, presque partout, dans l'enfance des peuples, l'objet d'un culte superstitieux. Ils ont dû être retrouvés par les émigrans américains (1) à leur arrivée dans l'archipel et sur les côtes d'Asie. Le canard, oiseau domestique; le

frique, que beaucoup d'ornithologistes en font une espèce distincte. Sa taille est moitié moindre, et son plumage grisâtre : mais le caractère principal par lequel il se distingue est le nombre de ses doigts et l'existence d'ongles à tous ses appendices. Il habite l'Amérique méridionale, et se tient par paires ou en petites troupes dans les plaines découvertes. Sa rapidité à la course est extrême, et il est bon nageur. Par leurs mœurs, les *nandous* ressemblent beaucoup à l'autruche d'Afrique.» (Milne-Edwards, *Éléments de zoologie*, p. 589.)

Buffon, qui a donné à cet oiseau le nom de *touyou*, affirme, d'après Margrave, qu'il se trouve principalement dans la Guyane, dans les provinces intérieures du Brésil, au Chili, dans les vastes forêts au nord de l'embouchure de la Plata, dans les savanes qui s'étendent au sud de cette rivière, et dans toute la terre magellanique.

(1) J'admets ici, sans discussion, cette hypothèse d'une migration américaine, me réservant de l'examiner ailleurs.

riz, plante alimentaire si précieuse, ont été peut-être emportés par eux de leur ancienne patrie; on conçoit à la rigueur que pour ceux-là le nom primitif ait subsisté. Mais le nom de *nandou* ne devait-il pas avoir été oublié depuis long-temps, lorsque après bien des années, après des siècles peut-être, les héritiers, quels qu'ils aient été, des émigrans américains retrouvèrent au bout de leur voyage l'autruche africaine; ou bien virent-ils dans l'archipel même quelques individus de cette espèce apportés par les voyageurs, et cette rencontre suffit-elle pour perpétuer chez eux le nom américain de l'espèce ?

Mais ces questions se rattachent à l'histoire entière des migrations de l'Amérique du sud et de la Malaisie, et nous devons en ce moment nous contenter de les indiquer, sans entreprendre de les résoudre.

En dehors de ces élémens américains et malaisiens, la langue foulah a fait quelques emprunts aux langues africaines. Parmi les mots que j'ai examinés, j'ai trouvé trois racines arabes :

FRANÇAIS.	FOULAH.	ARABE.
Ciel.	Assaman.	Sema.
Froid.	Pheurih.	Beurde.
Pierre.	Haïré.	Hadjer.

Le nom du chameau *gœlopa* vient du mot *gœla*, employé avec quelques modifications par les Dankalis, les Somaulis et les Gallas. Neuf mots de notre vocabulaire paraissent avoir leurs représentants en ouolof.

FRANÇAIS.	FOULAH.	OUOLOF.
Oreille.	Noppi (1).	Nape, noppe.
Maïs.	Makari. Marek (*Dar-Four.*)	Maka.
Coton.	Hotoullo.	? Wenten., (hounten!)
Chat.	Moussourou. Oulondou.	Mousse. Ondou.
Mer.	Geie.	Geie.
Bœuf.	Nagga.	Nac.
Chèvre.	Bèa.	Beï.
Éléphant.	Nioua.	Nieï.

J'examinerai ailleurs quelles conclusions il est possible de tirer de ces coïncidences, relativement aux rapports des Foulahs avec les Ghiolofs.

Résumons maintenant ce que l'examen de la langue des Foulahs nous permet, jusqu'ici, d'affirmer de l'histoire de ce peuple.

Les Foulahs, séparés des Nègres africains par leurs caractères génériques et par leurs propres traditions, peuvent être, d'après leur langue, considérés comme un rameau des races malaisiennes. Par là ils se rattachent à la Polynésie, qui semble avoir été le principal berceau des races dominantes de l'archipel; ils ne présentent cependant avec cette région aucun rapport spécial ni direct; ils ne s'y rattachent que par l'intermédiaire de l'archipel. Java est le point de l'archipel avec lequel ils offrent le plus d'affinité; ils ont participé aux communications qui ont eu lieu

(1) Le mot *noppe* a d'ailleurs quelque analogie avec le radical malaisien *koupeng*. Voyez le vocabulaire comparé.

entre cette île et l'élément sanscrit, quel qu'il ait pu être (peuple ou sacerdoce), et leur langue renferme un certain nombre de mots sanscrits qui semblent presque tous y avoir été introduits par l'intermédiaire de l'ancienne langue hiératique de Java. De l'archipel, les Foulahs ont emporté avec eux les mots transmis aux Malaisiens par les Caribes et les Guaranis, et même en outre, ces deux noms si remarquables du lion et de l'autruche, *jagerri* et *ndau*, qui nous font retrouver l'Amérique au milieu de l'Afrique.

Leur migration dut être liée à celle des Malaisiens de Madagascar, ou bien, ce qui est moins croyable, ils eurent plus tard des rapports avec cette île; car il y a entre les deux langues des mots communs qui ne se trouvent point ailleurs.

Leurs premières stations dans l'Afrique orientale paraissent avoir été l'île de Méroé, où nous avons dit que se trouvent encore des noms de lieux foulahs (1), puis le Dar-Four, qui tient d'eux son nom, et dont la langue conserve des traces manifestes de leur présence. De ce point ils se sont acheminés vers l'ouest, et nous les trouvons aujourd'hui établis dans la région de la Sénégambie et dans tout le bassin du Kouarah, où, par des conquêtes récentes, ils ont fondé un grand empire.

La comparaison du foulah avec les langues malaisiennes nous fournit aussi l'explication de leur nom national. *Foulah* dans le dialecte de Rotti, *fouteh* dans

(1) Voyez ch. VIII, p. 64.

celui de Madagascar (1), veulent dire *blanc; pouteh* a le même sens dans le javanais et le malais. Sans doute le nom de *Poul*, *Foul*, *Fout*, c'est-à-dire *blanc*, fut l'appellation que les Malaisiens arrivés en Afrique se donnèrent à eux-mêmes pour se distinguer des peuples noirs qui les environnaient (2). Nous avons vu quelle importance aujourd'hui encore ils attachent à la tradition qui les affilie à la race blanche, et avec quel soin ils se sont de tout temps efforcés de conserver leur race pure du mélange de la race noire (3).

(1) Remarquons en passant, que les Foulahs possèdent en commun avec ces deux dialectes, l'aspiration *f* ou *ph*, inconnue aux autres Malaisiens, et qui, d'ailleurs, même dans leur propre langue, se montre rarement.

(2) Suivant le récit de Hadji Boubeker, rapporté par Ritter (t. II, p. 173), les Foulahs se donneraient à eux-mêmes le nom de *Dhomant*. Mais ce n'est là qu'une assertion isolée et incertaine.

Sans attacher à cette coïncidence plus d'importance qu'elle n'en mérite, je dois remarquer aussi que le nom du célèbre sultan *Bello* se retrouve dans celui de la peuplade des *Bellos* de l'île de Timor. Ce nom paraît, d'ailleurs, très-répandu chez les Fellans. Danfedio, le père de Bello, est quelquefois appelé *Bello Ier*. (Denham et Clapperton, t. III, p. 103.) Nous trouvons dans Mollien le nom de *Bella-Pinda* (t. I, p. 319), et dans Brue (Walckenaer, t. II, p. 483), le titre de *Siratique* (chef) de *Belle*. Du reste, le dialecte des Bellos de Timor semble, d'après l'échantillon qu'en donne Balbi, plus éloigné que la plupart des autres dialectes malaisiens de la langue foulah.

Pour ne rien omettre, je dois encore rappeler que les Foulahs donnent à la Sénégambie le nom de royaume de *Meli* ou *Mali;* un village du Yárriba, cité par Lander, se nomme *Malou;* un autre, du Fouta-Djallon, cité par Mollien, se nomme *Mali*. Ce nom de *Mali*, qui désigne d'une manière générale, comme nous l'avons dit, le pays des Mandingues (*Mali-nké*), rappelle aussi le nom des Malais, *Malaiou*. Mais je le répète, en rapportant ces coïncidences, je ne fais qu'obéir à un scrupule d'exactitude peut-être excessif.

(3) Tandis que le radical *pout*, *fout*, paraît avoir perdu son sens pri-

CHAPITRE XIII.

DIVERS RAPPORTS ENTRE LES FELLANS ET LES MALAISIENS. — LA RACE DE PHOUT.

Crawfurd nous a donné des caractères physiques de la race malaisienne une description fort complète : « Les populations brunâtres de l'archipel, dit-il, se ressemblent tellement, qu'une même description peut suffire pour toutes. Ces insulaires sont, en général, petits, trapus et robustes. Leur taille moyenne peut être évaluée pour les hommes à environ cinq pieds deux pouces (1) et pour les femmes à quatre pieds onze pouces, ce qui donne une taille moyenne d'environ quatre pouces moindre que celle des Européens. Leurs membres inférieurs sont un peu forts et lourds, mais assez bien conformés : leurs bras sont plutôt charnus que musculeux. Le sein des femmes est petit, comparativement à l'ensemble de leur stature, et le buste entier manque de cette symétrie et de cette grâce qui est particulière aux femmes de l'Hindoustan. Le visage est rond, la bouche grande; les dents, lorsqu'elles n'ont pas été artificiellement colorées, remarquable-

mitif chez les Foulahs, il est singulier qu'il l'ait conservé chez quelques peuples voisins. Ainsi, chez les Mandingues, *forto* veut dire un *homme blanc*, et *fota* signifie *blanchir* en ouolof.

(1) 4 pieds 10 p. 2 l. ou 1m575, mesure française, pour les hommes, 4 pieds 7 p. 5 l. ou 1m500, mesure française, pour les femmes.

ment belles : le menton est carré. Les angles de la mâchoire inférieure sont très-saillants. Les pommettes sont élevées, et par suite, les joues un peu creuses ; le nez est petit et court, jamais saillant, mais aussi jamais épaté. Les yeux sont petits, toujours noirs, de même que chez tous les Orientaux, qui considéreraient une autre couleur comme une monstruosité.

« Le teint est généralement brun, mais varie un peu dans les différentes tribus. Ni le climat ni les habitudes nationales ne paraissent être en rapport avec ces différences. Les races les plus claires se trouvent généralement vers l'ouest ; et quelques-unes aussi, comme les Battas de Sumatra, vivent sous l'équateur même. Les Javanais sont le peuple de l'archipel qui jouit du plus de bien être, et cependant c'est un de ceux dont la couleur est le plus foncée. Les cannibales de Bornéo, au contraire, les misérables Dayaks, sont au nombre des races les plus claires (1). Les cheveux dans la race brunâtre sont longs, lisses, durs et toujours noirs ; il y a un rapport constant entre la couleur des cheveux et le teint de la peau. La tête exceptée, le poil est rare sur toutes les parties du corps. Il n'y en a point de trace sur la poitrine des hommes, et la barbe est très-peu fournie (2). »

(1) Marsden, dans son *Histoire de Sumatra*, dit que la couleur des Rejangs, qu'il prend pour type de la population de Sumatra, est proprement *le jaune approchant du rouge*, *ce qui constitue une couleur basanée ou de cuivre*. (*Histoire de Sumatra*, traduction de Parraud, t. I, p. 79.)

(2) Crawfurd, t. I, p. 10.

Crawfurd complète ce tableau par les remarques suivantes :

« Comparés aux Européens, aux Arabes, aux Persans, aux Tartares, aux Birmans, aux Siamois, les insulaires de l'archipel doivent être considérés comme une race laide. Ils ne sont pas à beaucoup près aussi beaux de corps que les races chinoises, quoiqu'ils soient plus beaux sous le rapport des traits du visage

« Les insulaires de l'archipel, par les formes et par le teint, ressemblent à la race d'Ava et de Siam plus qu'à toute autre. Cependant ils en diffèrent encore beaucoup. Ils sont, en un mot, une race distincte, très-semblables entre eux, très-différents de tous les autres peuples (1). »

La description que fait Dampier des habitants de Mindanao, et que cite Crawfurd, s'accorde parfaitement avec celle qu'on vient de lire.

Raffles dans son Histoire de Java, émet l'opinion que les peuples brunâtres de l'archipel proviennent de la race que l'on s'accordait, il y a peu de temps encore, à nommer *Tartare*, appellation sous laquelle on comprenait vaguement les diverses populations de l'Asie orientale. Il emprunte même au docteur Buchanan la description que celui-ci a donnée dans ses *Notices sur l'empire Birman*, de la population de la péninsule indo-chinoise, et la regarde comme applicable, quoique seulement d'une manière générale, à la race malaisienne ; opinion qui s'accorde

(1) Crawfurd, t. I, p. 23.

avec l'observation de Crawfurd que nous avons rapportée.

« A en juger d'après les apparences extérieures, dit » le docteur Buchanan, c'est-à-dire d'après la taille, les » formes et les traits, une seule même grande nation » habite l'Asie orientale. Elle comprend les Tartares » orientaux et occidentaux des auteurs chinois, les Kal- » mouks, les Chinois, les Japonais, et les autres tribus » qui habitent la presqu'île de l'Inde au-delà du Gange, » et les îles au sud et à l'est de cette même pres- » qu'île, aussi loin au moins que la Nouvelle-Gui- » née..... Cette nation se distingue par une stature » basse, trapue, robuste, charnue ; ses traits sont » tout-à-fait différents de ceux des Européens ; le » contour de la face est à peu près celui d'un lo- » sange ; elle est pointue par le front et le menton, » large par les pommettes. Les sourcils et les arcades » sourcilières ont très-peu de saillie ; les yeux sont » étroits, obliques, les angles extérieurs étant les » plus relevés ; le nez est petit, mais non point » épaté comme celui des Nègres (1) ; les ouvertures » des narines, qui chez les Européens sont rectilignes » et parallèles, sont chez eux presque circulaires et » divergentes, parce que la cloison des narines, » étant beaucoup plus épaisse près de la face, détruit

(1) Nous trouvons dans l'*Histoire de Sumatra* de Marsden, l'observation suivante :

« Les femmes ont la mauvaise habitude d'aplatir le nez et de comprimer la tête de leurs enfants nouveaux-nés. (Traduction de Perrault. Paris, 1788, t. I, p. 76.) Voyez aussi Crawfurd, t. I, p. 218.

» le parallélisme. La bouche est généralement bien » faite. Les cheveux sont durs, lisses et noirs. Ceux » mêmes qui vivent dans les climats les plus chauds » ne prennent jamais la teinte foncée des Nègres ou » des Hindous, et ceux qui vivent dans les climats » les plus froids n'atteignent jamais non plus la » nuance claire des Européens. »

Bien que les Javanais doivent être compris dans cette description générale, ajoute Raffles, il ne s'ensuit pas qu'ils offrent une ressemblance très-grande, soit dans les formes du corps, soit dans les traits du visage, avec les Chinois ou les Japonais, ni même qu'on puisse les confondre avec les Birmans ou les Siamois (1).

(1) Raffles, t. I, p. 58.

Aux observations que nous venons de rapporter, Raffles ajoute la remarque suivante, qui en modifie considérablement le sens, puisque, si nous la comprenons bien, elle attribue la ressemblance des gens de l'archipel avec ceux d'Ava et de Siam, à l'existence d'une race tierce, que l'auteur croit retrouver dans les tribus sauvages des deux régions, et qui dans l'une et dans l'autre aurait été modifiée par son contact avec des races d'une civilisation supérieure, de manière à produire les nations actuellement dominantes.

« C'est lorsque nous descendons *vers les limites de la vie sauvage* que nous trouvons les points de ressemblance plus nombreux, et que les preuves d'une origine commune se multiplient. Les tribus insulaires les moins civilisées se rapprochent tellement, sous le rapport des caractères physiques, de cette portion des habitants de la péninsule qui a le moins ressenti l'influence des Chinois, des Birmans ou des Siamois, les coutumes et les mœurs sont tellement semblables des deux parts, que l'on est parfaitement autorisé à supposer que la population des îles est venue de cette portion du continent qui se trouve entre Siam et la Chine.....

»A quelle époque ces migrations commencèrent-elles? Furent-elles d'a-

Il faut bien reconnaître que ces descriptions des populations de l'archipel ressemblent fort peu à celles que tous les voyageurs nous ont données des Fellans, à la taille haute et svelte, à la démarche imposante, aux extrémités fines, au visage long et ovale, au front haut, au nez arqué, à la barbe bouclée. Ce sont là des caractères de la plus grande importance, et qui cependant s'annoncent comme entièrement opposés dans les deux races.

Cependant, nous devons aussi constater qu'un ethnographe célèbre, qui a décrit les habitants de l'archipel d'après ses observations personnelles, en fait un portrait fort différent de ceux de Raffles et de Crawfurd, et qui les rapproche beaucoup plus des Fellans.

« Dans les hommes de cette race que nous avons eu occasion d'examiner, dit M. Bory de Saint-Vincent, nous avons reconnu une taille avantageuse dont la moyenne était *cinq pieds trois ou quatre pouces*.—On dit que dans les îles Mariannes ils sont encore plus grands et très-forts..... Leur corps est assez *bien pris, musclé, jamais chargé d'embonpoint* : leurs membres sont *bien faits*, quoiqu'un peu trop déliés. Le *pied est petit*, quoiqu'il n'ait jamais été renfermé dans une chaus-

bord peu nombreuses et accidentelles; furent-elles continuées ensuite sur une échelle plus grande, et sur un plan suivi? Il est impossible de résoudre maintenant ces questions avec quelque degré de certitude. Quoiqu'il en soit, il est probable que ces migrations remontent à une époque extrêmement éloignée, et bien antérieure à celle de la formation des empires birmans et siamois. » (*Loco citato*.)

sure... La peau des Malais (1) est de couleur *marron* ou plutôt de *rhubarbe*, tirant sur le *rouge de brique*, le *jaunâtre*, le *brun*, le *cuivre de Rosette*, et même se rapprochant du blanc, du cendré et du noir, selon les mélanges de sang, ou le voisinage de la ligne et autres localités. A Timor, où il en existe peut-être plusieurs races, il y en a de tout rouges et d'autres fort bruns. A Ternate ils sont plus foncés, tirant sur le bistre...

» La contexture de la tête, et la proportion de son volume, aux déformations près qu'y peuvent imprimer les usages des diverses peuplades, *rappelle l'espèce Japétique*, plus qu'aucune autre. Mais les yeux sont tant soit peu plus écartés et ouverts en long ; ils sont un peu relevés vers les tempes comme chez les Siniques. Les pommettes sont un peu saillantes, mais pas toujours désagréablement. Le nez, *distingué du front par un enfoncement*, est *fort peu différent du nôtre, et même communément assez bien fait.* La bouche est moyenne, garnie de dents verticales ; les lèvres sont à peu près pareilles à celles des Européens, ou bien un peu plus épaisses, et souvent très-vivement colorées.

« Les peuples malais ont les cheveux lisses, unis, noirs et luisants. Quand ils ne les rasent pas autour de la tête pour n'en laisser croître qu'une touffe au vertex, ces cheveux deviennent longs ; on les relève alors sur le derrière en paquets souvent énormes,

(1) L'auteur donne le nom de *Malais* aux habitants de l'archipel en général.

retenus par des nœuds, ou par des broches et des peignes, à peu près comme on le pratique en Europe. La barbe est rigide et *assez fournie* dans quelques-uns; d'autres, les plus orientaux, semblent en manquer entièrement : chez tous les peuples de la côte malaise, les femmes peuvent être réputées belles (1). »

On voit que la plupart des caractères indiqués s'accordent très-bien avec ceux attribués aux Fellans : Taille élevée et bien prise, absence d'embonpoint, pied petit, couleur variant du brun au rougeâtre, forme japétique de la tête et du visage, cheveux longs, lisses et noirs, barbe assez fournie, etc. Pour deux caractères seulement l'accord n'existe pas. Les yeux chez les Malais sont un peu relevés vers les tempes, et le nez, *quoique peu différent du nôtre* et *communément assez bien fait*, n'a point cependant cette courbure si universellement observée chez les Fellans, et qui n'existe peut-être au même degré et d'une manière aussi générale que chez les races américaines.

Comment cependant expliquer une divergence aussi complète entre des auteurs qui ont également écrit d'après leurs observations personnelles ? Ne faut-il pas admettre que, placés dans des lieux différents, ils ont eu réellement sous les yeux des races différentes, et que, trompés par l'opinion vulgaire, ils leur ont à tort donné un nom commun? Nous savons que Crawfurd et Raffles ont eu principalement en vue dans leur description la race de Java. Quelle est celle à laquelle

(1) Bory de Saint-Vincent : L'Homme, espèce neptunienne, race malaise.

s'applique plus spécialement le portrait tracé par M. Bory de Saint-Vincent ?

Quoi qu'il en soit, il est certain que ces deux races si différentes au physique doivent cependant, sous le rapport du langage, appartenir à la famille malaisienne. La même observation s'applique aux Malaisiens javanais et aux Fellans africains, si rapprochés eux aussi par la langue, si distincts par les caractères physiques. Comment expliquer cette contradiction?

Nous rencontrons ici un des problèmes les plus fréquents et en même temps les plus difficiles que présente l'ethnologie : une grande similitude des langages jointe à une grande différence des caractères physiques.

La famille des peuples appelés indo-germaniques offre de nombreux contrastes de ce genre, qui n'ont pu jusqu'ici recevoir d'explication. Notre embarras est le même dans le cas actuel : les documents que nous possédons sur l'histoire des Malaisiens et des Foulahs ne suffisent point à nous rendre compte des similitudes et des différences simultanées que ces peuples nous présentent. Nous nous trouvons réduits sur ce sujet aux hypothèses et aux conjectures (1).

(1) Il y a cependant un fait sur lequel je crois utile d'appeler l'attention des ethnologues, parce qu'il est de nature à jeter quelque jour sur la question.

Les voyageurs s'accordent à dire que la population des îles les plus importantes de l'archipel subit, même encore aujourd'hui, une modification lente mais continuelle, par suite de l'immigration de colons chinois et indo-chinois. Les croisements sont d'autant plus fréquents, que l'émigration des femmes étant défendue par les lois de la Chine, les colons

Quelle que soit d'ailleurs la différence des caractères physiques dans les deux races, il existe entre elles,

chinois sont obligés d'épouser des femmes de l'archipel. D'ailleurs, avant ces immigrations partielles, ont pu avoir lieu dans les temps anciens des immigrations en masse, dont Raffles a admis la supposition. Or, il semble que cette race, aux yeux obliques, au nez plat, aux pommettes saillantes, dont le type le plus parfait se trouve chez les Mongols, mais dont les principaux caractères sont communs à tous les peuples de l'Asie orientale, et entre autres à ceux de la péninsule indo-chinoise et de la Chine; il semble, dis-je, que cette race, dans ses croisements avec les autres races humaines, ait la puissance de perpétuer son type bien plus fortement que les autres, en sorte que les métis issus de ces unions reproduisent presque uniquement les caractères de la race mongole, et que la lignée les conserve pour ainsi dire à perpétuité. On peut voir dans Klaproth (Asie polyglotte, p. 235) quelques observations fort intéressantes sur ce sujet. S'il en est ainsi, on conçoit que les races colorées qui dans les temps anciens civilisèrent l'archipel, et qui durent y subir une première modification par leur mélange avec les races noires, se soient aussi successivement altérées par des croisements plus ou moins nombreux avec les races de l'Asie orientale, altérations qui cependant n'ont pas été jusqu'à faire entièrement disparaître les différences primitives, puisque Crawfurd et Raffles s'accordent à affirmer que les deux races, quoique présentant de nombreuses ressemblances, *ne peuvent cependant, sous aucun rapport, être confondues*. Ce fait expliquerait aussi comment il peut exister au sein même de la famille malaisienne des différences aussi profondes que celles que font supposer les descriptions de Raffles et de Crawfurd, comparées à celle de Bory de Saint-Vincent.

Dans l'hypothèse que nous présentons, les Foulahs seraient une de ces anciennes races colorées civilisatrices de l'archipel, qui, dans le cours de ses migrations lointaines, aurait conservé pur son type originel, tandis que les familles voisines demeurées dans la Malaisie s'en seraient de plus en plus éloignées.

Nous avons dit ailleurs que les races brunâtres actuelles de l'archipel indien sortaient probablement de races polynésiennes, mélangées avec des peuplades mélaniennes, indo-chinoises et américaines (*a*). Notre première pensée avait été que les Foulahs pourraient bien être une de ces races polynésiennes primitives. Mais, outre que leur langue, comme nous

(*a*) Voyez page 67.

sous le rapport des dispositions morales, des mœurs, des usages et des habitudes industrielles, certaines ressemblances assez frappantes pour qu'on puisse ne pas regarder ces coïncidences comme un simple effet du hasard, mais au contraire y voir les indices d'une communauté d'origine.

Nous avons décrit, d'après les récits des voyageurs, le caractère, les usages, les arts des Fellans. Crawfurd, dans son *Histoire de l'Archipel*, a dépeint ceux des Malaisiens en général et des Javanais en particulier, avec son exactitude et sa fidélité habituelle. Or, si l'on compare trait pour trait ces deux tableaux, on est étonné de la conformité qu'ils présentent sur beaucoup de points; c'est des deux côtés le même caractère, réservé, prudent, un peu mélancolique; les mêmes habitudes de dignité et de politesse, la même susceptibilité sur le point d'honneur, la même promptitude

l'avons dit, n'a que des rapports indirects avec le polynésien, il n'y a non plus sous le rapport physique aucune ressemblance typique entre les deux races. On s'en convaincra en lisant attentivement la description du type polynésien donnée par Moerenhout, que nous avons rapportée plus haut (*a*), et en la comparant à ce que les voyageurs ont écrit sur les caractères physiques des Foulahs.

Une race avec laquelle ce dernier peuple a peut-être plus d'analogie, est la race américaine. Il s'en rapproche par deux caractères de la plus grande importance, la courbure du nez et la finesse des extrémités; et par un autre plus vague, la couleur de la peau. Ces faits me paraissent incontestables, et il était de mon devoir de les signaler, bien que je les regarde, d'ailleurs, comme insuffisants en eux-mêmes pour autoriser, quant à présent, aucune hypothèse sur l'origine de la race primitive des Foulahs.

(*a*) Voyez page 87.

à venger l'outrage (1). Chez les deux peuples, les croyances religieuses, les idées superstitieuses exercent un égal empire, et les aventuriers prophètes trouvent toujours de nombreux adeptes prêts à croire à leur mission (2); l'islamisme a été porté jusqu'à la limite extrême de son domaine par les Malaisiens à l'est, par les Foulahs à l'ouest. Chez ces deux peuples encore les affections de famille sont toutes puissantes; elles vont jusqu'à obtenir aux frères rebelles le pardon de leurs frères vainqueurs (3). L'attachement pour le lieu de la naissance, et chez les tribus les plus civilisées, l'amour de la patrie et le sentiment national, sont également développés. Le goût et l'aptitude pour la musique existent à un haut degré chez les deux races (4).

Sous le rapport du costume, on trouve d'autres similitudes; chez les Malaisiens comme chez les Fellans, un caleçon ou une large pagne roulée autour des reins en forment, pour la grande partie de la population, la partie essentielle. Le *kris* chez les Malaisiens, le poignard long chez les Foulahs, est toujours au côté de chaque individu. Dans les costumes de cérémonie, les bracelets et les ornements d'or sont portés avec profusion chez les uns et les autres. Le jaune, la *nuance de l'or vierge*, est la couleur de prédilection (5). Les che-

(1) Crawfurd, t. I, p. 54.

(2) Crawfurd, t. I, p. 60.

(3) Crawfurd, t. I, p. 82. Nous avons rapporté la remarque de Clapperton, que Bello avait fait grâce de la vie au frère qui lui avait disputé la couronne.

(4) Crawfurd, t. I, p. 332-340.

(5) Crawfurd, t. I, p. 212-219, 23.

veux, toujours portés en tresses par les Fellatahs, le sont aussi par quelques Malaisiens dans les occasions solennelles. Toutes les tribus civilisées de l'archipel se liment les dents (1), et nous avons vu que Caillié a rencontré le même usage chez les Foulahs du Ouasselon.

Les habitants de l'île de Bali gardent encore la coutume si répandue dans la Polynésie et dans l'Amérique du sud, de se distendre le lobe de l'oreille. Cette coutume paraît avoir été commune autrefois à tout l'archipel, et nous en avons retrouvé la trace chez les femmes fellanes, obligées de supporter au moyen de courroies leurs pendants d'oreille, tellement lourds, que sans cette précaution le lobe de l'oreille serait énormément allongé.

Crawfurd regarde comme indigène chez les Malaisiens l'art de travailler les métaux, notamment le fer, le cuivre et l'or, et celui de tisser les étoffes (2).

Ces arts se retrouvent chez les Fellatahs, et le nom de l'*or*, celui du *cuivre*, le mot qui désigne le *tissage*, semblent être chez eux les mêmes que dans l'archipel. Tisser se dit *tanon* dans tout l'archipel; *sansan*, *tjenjon* chez les Foulahs. D'ailleurs le métier à tisser, si étroit, dont ils font usage, ainsi que les peuples nègres voisins, rappelle non pas celui de l'archipel même, mais celui qui est encore en usage aux îles Carolines, et qui préexista sans doute dans l'archipel

(1) Crawfurd, t. I, p. 215.
(2) Crawfurd, t. I, p. 177-182.

à celui plus parfait que les Hindous y ont importé plus tard.

Ils ont aussi, en commun avec les Malaisiens, les armes de guerre, la lance, le poignard long (le *kris* de l'archipel) et l'usage des flèches empoisonnées (1). Mais les Fellatahs ne connaissent ni la charrue, ni l'art d'écrire, si généralement répandus dans l'archipel. Sans doute ils avaient déjà quitté leur patrie primitive lorsque ces deux grandes inventions y furent apportées par les Hindous (2).

C'est aussi des Hindous que les habitants de l'archipel ont reçu le bœuf (3), qu'on trouve employé aux travaux de l'agriculture dans les lieux qui sont ou ont été autrefois le siége de la religion brahmanique; mais, en général, les insulaires préfèrent de beaucoup le buffle indigène, leur animal favori; à Sumatra, suivant Marsden, on n'emploie jamais que le buffle aux travaux agricoles. D'ailleurs aucun des peuples de l'archipel n'est pasteur. « Pour eux, dit Crawfurd, les steppes, les prairies, ce sont les mers (4). » C'est donc de l'Inde que directement ou indirectement les Fellatahs ont reçu le bœuf. L'espèce qu'ils possèdent, et que maintenant on trouve d'ailleurs aussi à Madagascar, dans la région supérieure du Nil, sur toute la lisière méridionale du Sahara, dans la Sénégambie et dans tout le bassin du Niger, est l'espèce indienne,

(1) Crawfurd, t. I, p. 222.
(2) Crawfurd, t. I, p. 348; t. II, p. 75.
(3) Crawfurd, t. I, p. 348.
(4) Crawfurd, t. I, p. 13.

le zébu, remarquable par la bosse ou loupe de graisse qu'elle porte sur les épaules, et par la couleur généralement blanche ou grisâtre de son poil, qu'elle a gardé dans tous les pays où elle s'est propagée (1).

Mais pour les Fellans l'élève du gros bétail n'a pas été une occupation accessoire; elle est devenue en quelque sorte le principe même de leur vie nationale; jusqu'il y a peu de jours ils étaient demeurés, comme nous l'avons vu, peuple essentiellement pasteur et nomade; c'est grâce à leurs troupeaux qu'ils ont pu vivre au sein de l'Afrique, errants et isolés au milieu des forêts, se gardant du mélange des populations noires, dont ils n'auraient pas pu se défendre s'ils eussent été obligés de vivre par l'agriculture et de se fixer; la vie nomade et pastorale les a tenus socialement séparés des Noirs, comme elle les en distingue au point de vue ethnologique.

Il est remarquable que ce caractère pastoral se retrouve chez d'autres races, non nègres, de l'Afrique orientale et de Madagascar. Les Bishariens qui habitent le désert de Nubie, entre le Nil et la mer Rouge; les Magrefab, établis sur le Nil à Berber, les Arabes de Shendy, sont des peuples pasteurs qui élèvent de nombreux troupeaux. L'espèce qu'ils possèdent est encore celle du zébu, qu'on trouve à partir de Dongolah, bien qu'elle soit inconnue dans la haute Égypte, où cependant on reconnaît sa figure dans les tableaux de bataille sculptés sur plusieurs temples (2). Entre

(1) Voyez l'annexe G.

(2) Burkhardt's *Travels in Nubia*, p. 231, 373, 390.

l'Abyssinie et la mer Rouge, les Dankalis sont aussi des peuples pasteurs. « A Madagascar, dit un auteur que j'ai déjà cité, le soin des bestiaux est l'occupation favorite de la population. L'amour du Malgache pour sa vache n'est pas moins fort que celui de l'Arabe pour sa cavale. La possession d'un grand troupeau est un sujet d'orgueil, et assure au propriétaire la considération de tout le canton. Un des amusements des enfants est de modeler en terre glaise des bœufs et des vaches qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils conservent soigneusement. Tuer un bœuf est un privilége réservé à la classe noble. Enfin, excepté l'Inde, où le bœuf est un objet d'adoration, il n'est point de contrée où cet animal soit plus en honneur qu'à Madagascar (1). »

Ici aussi l'espèce commune est le zébu de l'Inde, et cet exemple, ajouté à tous ceux qui précèdent, prouve que c'est à ses communications directes ou indirectes avec l'Inde que l'Afrique tropicale doit ce qu'elle possède d'industrie pastorale.

Un autre emprunt fait par l'Afrique à l'Inde, est l'usage des petits coquillages appelés *cauris*, originaires des îles Maldives (2), qui servent de menue

(1) Eug. de Froberville, Notice sur Madagascar. Bull. de la société de géographie, mai 1839. On sait que Madagascar approvisionne de bétail les îles de Bourbon et de Maurice et fait un très-grand commerce de cuirs.

(2) Il est certain que les cauris proviennent des îles Maldives, et ne se trouvent pas ailleurs. Il est vrai qu'on en a ramassé quelquefois qui avaient été jetés par les vagues sur le rivage de la baie de Sainte-Croix de Ténériffe, et cette circonstance a trompé quelques voyageurs, qui en ont conclu que ces coquillages existaient aussi sur les côtes des îles Canaries;

monnaie dans l'Inde, le haut Thibet, le Caboul (1) et même dans le sud de la Chine (2), et qu'on a trouvés remplissant le même office dans le sud-ouest de l'Afrique.

Ils ont cours dans la Sénégambie, dans le Bambarra, à Tombouctou, dans le Haoussa, le long du Niger et jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, sur la côte de Guinée. Suivant l'évaluation la plus commune des voyageurs, il faut mille à quinze cents de ces petites coquilles pour représenter une piastre espagnole; dans l'Inde, il en faut deux mille quatre cents (3).

Aucun doute sérieux ne pouvait s'élever sur l'origine des cauris trouvés en Afrique; certainement ils venaient de l'Inde; mais par quelle voie? Je ne crois pas que la question ait jamais été examinée, peut-être à cause de la difficulté de la résoudre; cependant nos recherches sur les Fellans nous donnent sur ce sujet des indications nouvelles.

Les contrées de l'Afrique dans lesquelles les cauris sont en circulation, sont précisément celles qu'ha-

mais on sait dans le pays que les cauris en question proviennent de la cargaison de deux bâtiments perdus dans la baie, qui en avaient à bord une grande quantité. (Note communiquée par M. Berthelot.)

Le nom sanscrit du cauris est *kaparda*, mot dont l'étymologie est douteuse. Ce mot ne se trouve pas dans les lexiques avant le dixième siècle de notre ère; c'est une preuve qu'il n'appartient pas à la langue sacrée, et que la monnaie de cauris elle-même s'est introduite par l'usage populaire, non point par institution brahmanique.

(1) Balbi, Abrégé de géographie, p. 847.

(2) Note sur l'usage des cauris en Chine, par Klaproth, *Nouv. Journal asiatique*, t. VII, p. 146. 1834.

(3) Mungo-Park, t. I, p. 316. R. et J. Lander, t. II, p. 85. Caillié, t. II, p. 154, etc. Balbi, Abrégé de géographie, p. 847.

bitent les populations fellanes. Dans toute la partie orientale de l'Afrique cette monnaie n'est pas en usage; en venant de l'est, c'est à Katagoum, sur les confins du Haoussa et du Bornou, que Clapperton la vit employée pour la première fois; jusque là c'était la toile du pays ou quelque autre marchandise qui servait de moyen d'échange (1). Le capitaine Lyon donne un renseignement tout semblable. Or, Katagoun marque aussi le commencement des populations fellanes; en sorte que l'usage des cauris paraît bien positivement commencer et cesser avec la présence des Fellans.

On peut penser que ce furent ces tribus qui, dans leurs migrations de l'est à l'ouest, apportèrent avec elles dans l'Afrique occidentale les premiers cauris. Il est probable que la masse en fut ensuite alimentée par les caravanes de l'est, qui en tirèrent de l'Inde même de nouvelles quantités (2). Enfin, après qu'on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, les Européens eux-mêmes apportèrent des cauris de l'Inde sur la côte occidentale d'Afrique, et aujourd'hui encore, les navires qui viennent commercer sur cette côte pren-

(1) Denham et Clapperton, t. II, p. 368. Le capitaine Lyon dit aussi : « *Cowries or shells are the current money of Kashna and all the towns westward* », p. 138. Cependant dans le Bornou les cauris, bien que ne circulant pas comme monnaie, sont employés comme ornements et en bandeaux. (*Id.* p. 129.)

(2) Il résulte d'un document déposé aux archives des affaires étrangères, qu'au dix-huitième siècle les Anglais achetaient à Smyrne des cauris apportés par les caravanes, et les revendaient avec grand bénéfice dans les ports du Maroc. (Note communiquée par M. Thomassy.)

nent une certaine quantité de ces coquillages au nombre de leurs objets d'échange. Laird raconte qu'il tira un excellent parti de cette denrée dans son expédition sur le Niger (1).

Les monuments divers relatifs à l'origine des Fellans et à l'histoire de leurs migrations, que nous avons passés en revue, établissent d'une manière certaine la relation de ce peuple avec la famille malaisienne, et le fait de son passage de l'archipel indien en Afrique ; cependant l'époque à laquelle cet événement s'est accompli est encore environnée d'une profonde obscurité. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est probablement antérieur à l'introduction de l'écriture et à celle de la charrue dans l'archipel; car on ne trouve chez les Fellans aucune trace ni de cet art, ni de cet instrument. Les voyageurs n'ont remarqué non plus dans leurs pratiques ni leurs doctrines religieuses rien qui rappelle le culte de l'Inde (2); peut-être que ce culte ne s'était pas encore fait jour dans l'archipel avant leur migration, bien que la langue sanscrite y eût déjà pénétré; mais de nouvelles recherches sont

(1) « Les petits coquillages qui forment le numéraire du pays sont apportés par des vaisseaux à la côte, près de Popo. Ils ne sont jamais refusés par les gens du pays : une des manières de les conserver, est de les enterrer dans le sol, en sacs qui en contiennent vingt, trente et cinquante mille.

» Les cauris, les beaux cauris blancs, font l'admiration de tous les indigènes, qui ne peuvent s'expliquer d'où ils viennent. Les mallams (missionnaires musulmans) les recueillent avec la plus grande avidité, de même qu'on fait collection en Angleterre des pièces nouvellement sorties de la monnaie. » Laird et Oldfield, t. II, p. 277 et 286.

(2) Voyez ci-dessus, p. 56.

nécessaires pour éclairer d'une manière satisfaisante ces questions importantes.

Je ne connais d'ailleurs dans l'antiquité qu'un seul témoignage historique qui se rapporte, au moins avec quelque degré de probabilité, à l'existence des Fellans. Le tableau ethnographique de la Genèse compte Pout ou Phout parmi les fils de Cham; ce même peuple ne se retrouve plus ensuite mentionné qu'une seule fois dans les livres sacrés; c'est dans l'apostrophe que le prophète Nahum adresse à Ninive : « Vaux-tu mieux que Nô-Amon (1), dit le prophète, qui est assise dans le fleuve, ayant des eaux autour d'elle, qui a pour rempart le fleuve, et dont la muraille est le fleuve? Koush est sa force, ainsi que Misraïm sans borne; Phout et les Loubim (Libyens) sont là pour son secours (2). » Jusqu'ici les commentateurs n'ont pas réussi à découvrir quel peuple représentait ce Pout ou Phout de l'Écriture (3); mais d'après la ressemblance du nom et la concordance des positions géographiques, il me paraît extrêmement probable que Pout ou Phout est le même peuple que les Poules, ou Foulahs, que nous voyons toujours désignés, en tant que formant un corps de nation, sous le nom de Fouta (Phout), et qui à une époque plus ou moins éloignée, ont, comme nous l'avons vu, occupé le Dar-Four et même l'extrémité

(1) C'est un des noms de Thèbes.

(2) Nahum, chap. III, vers. 8 et 9.

(3) « Quant à la division de Phout, elle n'a pas laissé de trace, à moins de la voir avec Joseph dans le fleuve *Phoutes* en Mauritanie.» Volney, Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne, t. I, p. 224.

méridionale du territoire de Méroé. D'ailleurs, la prophétie de Nahum, à en juger par le sujet même, se place entre l'époque de la destruction du royaume d'Israël et celui de la destruction de Ninive, c'est-à-dire au commencement du huitième siècle avant l'ère chrétienne. Si ce passage s'applique réellement aux Foulahs, nous aurions la preuve de l'existence de ce peuple en Afrique à l'époque dont nous venons de parler.

Quel rôle jouèrent-ils dans cette région du Nil dans ces temps reculés ? Eurent-ils quelque part à la civilisation de cette terre célèbre de Méroé, sur un point de laquelle nous avons signalé des traces de leur présence? furent-ils peut-être le type de ce peuple à la couleur rouge, à la taille élancée, aux cheveux tressés, dont nous voyons la représentation traditionnelle sur les monuments égyptiens? seraient-ils, comme plusieurs personnes l'ont pensé, les pères des *Fellahs* (1) actuels de la haute Égypte, dont le nom serait dérivé du leur? Sur tous ces points encore nous ne pouvons faire que poser des questions.

(1) Nous n'ignorons pas que l'on donne habituellement au nom de *Fellah* une étymologie arabe; mais c'est précisément cette étymologie que quelques personnes refusent d'admettre.

CHAPITRE XIV.

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE. — DÉVELOPPEMENTS DE L'ISLAMISME EN AFRIQUE.

Nous allons maintenant passer rapidement en revue les principaux résultats auxquels nous ont conduit les recherches précédentes.

Les Peuls, Pouls, Foulahs, Foutes, Foulanies, Fellans, Fellatahs (car on leur donne également ces différents noms, qui sont les formes diverses d'un même radical), lorsqu'ils ont conservé dans leur pureté originelle les traits caractéristiques de leur nation, sont une race parfaitement distincte de celle des Nègres. Chez eux la peau présente une coloration que les auteurs appellent tantôt rougeâtre, tantôt cuivrée, quelquefois bronzée ou seulement basanée, mais jamais noire. Les cheveux sont longs, lisses, soyeux. Le tour de la figure est ovale, le nez est long et arqué; la taille est élevée et svelte, la démarche est légère et noble. Les extrémités des membres sont fines et petites. Rien n'est plus opposé que ces divers caractères à la constitution physique du Nègre.

Sous le rapport moral le contraste n'est pas moindre. Le Foulah possède à un haut degré le sentiment de la dignité personnelle, le besoin et la faculté du commandement. Il est très-susceptible d'enthousiasme re-

ligieux ; aussi, excitées par le double mobile de l'ambition et du fanatisme, les peuplades fellanes ont commencé dès long-temps à sortir de leurs forêts pour fonder des états indépendants et propager l'islamisme au milieu des populations nègres ; vers la fin du dernier siècle, guidées par un guerrier-prophète, elles ont élevé un vaste empire dans le nord-ouest de l'Afrique.

Leur industrie, leur agriculture, sont très-supérieures à celles des Nègres. Seuls, entre tous les peuples de la région qu'ils habitent, ils sont pasteurs et nomades.

Ces caractères établissent entre les Fellans et les Nègres une différence de race manifeste. L'étude de leur langue confirme ce résultat, et permet de soulever, au moins en partie, le voile qui couvre leur origine.

La langue des Fellans présente des affinités aussi nombreuses que certaines avec le groupe des langues de la Malaisie ou archipel Indien ; les Foulahs se rattachent ainsi à la race malaisienne, race dont on avait d'ailleurs déjà reconnu les traces jusque dans la population de Madagascar. Par les Malaisiens, les Fellans se relient aussi à la Polynésie proprement dite, qui semble avoir été le principal berceau des races dominantes de l'archipel Indien ; mais ils ne présentent cependant avec cette région aucune affinité particulière ; ils n'en dérivent que par l'intermédiaire de l'archipel.

On peut appliquer d'une manière générale à la langue

foulah, dans ses rapports avec la Malaisie, l'observation si remarquable que Crawfurd a faite sur la langue de Madagascar : « qu'elle n'a d'affinité exclusive avec aucune des langues vivantes de l'archipel, et que sa formation remonte à un état de choses fort ancien et totalement différent de celui qui existe aujourd'hui. »

Cependant cette observation ne s'applique pas à la langue foulah d'une manière absolue. Elle offre avec les dialectes de Java en particulier des analogies spéciales. Elle porte l'empreinte des communications qui ont eu lieu entre cette île et le monde sanscrit, quel qu'il ait pu être; elle contient un certain nombre de mots sanscrits qui semblent presque tous y avoir été introduits par l'intermédiaire du kawi, l'ancienne langue hiératique de Java. Deux autres monuments très-importants du contact direct ou indirect des Foulahs avec l'Inde sont les nombreux troupeaux de bœufs indiens (zébus) et la monnaie de cauris, qui semblent avoir été introduits par eux dans l'Afrique occidentale ; car, aujourd'hui encore, dans cette portion du continent africain, les troupeaux de bœufs se trouvent principalement, souvent même exclusivement, entre leurs mains, apparaissent et disparaissent avec eux ; de même l'usage de la monnaie de cauris est exactement limité à la région du nord-ouest de l'Afrique qu'habitent les tribus fellanes.

Une tradition nationale des Foulahs, universellement répandue parmi eux, rattache leur origine à la race blanche. Ils sont très-fiers de cette descendance, et, par suite, se sont efforcés jusqu'aujourd'hui de

se tenir purs du mélange de la race. Il est certain que leur nom national lui-même, interprété par les langues de l'archipel, veut dire *blanc*, et il est probable qu'en entrant en Afrique, ils se donnèrent eux-mêmes ce nom pour se distinguer des peuplades environnantes.

Rien ne nous apprend comment ni à quelle époque les Foulahs passèrent de l'archipel en Afrique. Seulement on peut penser que leur migration fut antérieure à l'usage de l'alphabet et de la charrue dans l'archipel, car ils ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces deux grandes inventions; ce furent eux peut-être qui apportèrent dans le nord-ouest de l'Afrique le métier à tisser, très-étroit, dont ils font usage ainsi que les peuples nègres voisins, et qui rappelle par ses dimensions celui des îles Carolines. On peut conjecturer aussi que leur migration fut liée à celle des Malaisiens de Madagascar, ou bien qu'ils se trouvèrent plus tard en rapport avec cette île; car ils ont dans leur langue un certain nombre de mots qui appartiennent d'une manière exclusive au langage madécasse.

Leurs premières stations dans l'Afrique orientale paraissent avoir été l'île de Méroé, où se retrouvent encore des noms de lieux foulahs; puis le *Dar-Four*, littéralement la contrée des *Four*, qui tient d'eux son nom (*Four* pour *Foul*), et dont la langue conserve encore des traces certaines de leur présence.

Seule entre tous les anciens monumens historiques, la Genèse semble avoir gardé la trace de l'existence des

Foulahs. Nous avons dit qu'ils étaient probablement le même peuple que le tableau ethnologique de la Genèse place à la suite de Kousch et de Misraïm, sous le nom de *Fout* ou *Pout;* cette supposition, si elle est exacte, ferait remonter leur présence en Afrique à une haute antiquité.

Tandis que la comparaison des langues révèle une grande affinité entre les Foulahs et les populations malaisiennes, il est remarquable que la comparaison des caractères physiques de ces races semble, au contraire, indiquer une très-grande différence entre elles.

Le type générique des Malaisiens, s'il est conforme au portrait que deux grands observateurs, Raffles et Crawfurd, nous ont donné des populations de Java, est tout-à-fait différent de celui que les voyageurs s'accordent à représenter comme appartenant à la race foulah. Le premier se rapproche de celui qui, sous le nom de type mongol, se retrouve plus ou moins chez tous les peuples de l'Asie orientale; le second se distingue par des caractères tout opposés, par trois surtout qui sont d'une grande importance : une taille svelte et élevée, une tête ovale avec des traits longs et un nez aquilin, des extrémités fines et petites.

Mais les observations que nous possédons sur le type physique malaisien sont trop peu complètes et trop peu concordantes pour qu'elles puissent servir de base à une opinion définitive sur les rapports de ce type avec celui des Foulahs. Nous avons dit d'ailleurs qu'il existait entre cette dernière race et les races améri-

caines, des points d'affinité qui méritaient de devenir l'objet d'un examen attentif.

Tels sont, dans leurs points principaux, les résultats de nos recherches ; il nous reste encore à dire quelques mots de l'intérêt qu'ils offrent aux sciences historiques et ethnographiques, et des secours qu'ils peuvent fournir aux tentatives que la civilisation européenne dirige maintenant vers l'Afrique.

Sous le rapport historique, les faits que nous avons rappelés nous reportent à une époque antérieure à tous les monuments historiques, et nous prouvent que dès ce temps que l'on a poétiquement appelé *la nuit des siècles*, il y a eu des migrations de peuples, peut-être des commotions politiques, qui se sont étendues entre des points du globe très-distants l'un de l'autre, ont propagé au loin les connaissances et les conquêtes d'une civilisation déjà développée, et mis en contact des races qu'on croyait avoir vécu éternellement séparées.

Sous le rapport ethnologique, ces mêmes recherches nous permettent de faire cesser la confusion que le classement des Foulahs parmi les races nègres introduisait dans la séméiotique physique et morale de ces races. Un prétendu peuple nègre, pasteur, nomade, conquérant, propagateur d'une foi religieuse (pour ne rien dire de la différence des caractères physiques), offrait une anomalie que rien ne pouvait expliquer. On était ainsi conduit à attribuer à la race noire, soit en bien soit en mal, des caractères et des actes étrangers à sa nature. Pour citer de ce fait

un exemple frappant, je rappellerai que Job Ben Salomon, cet Africain qui, dans le siècle dernier, transporté en Amérique et de là en Angleterre, se fit admirer de tous ceux qui le connurent par la fierté de son caractère, l'énergie de son fanatisme religieux et l'étendue de son intelligence ; Ben Salomon, qui a été cité comme un modèle de ce que peut produire la race nègre, n'appartenait cependant pas à cette race; il était Foulah (1).

Mais la connaissance du peuple fellan n'offre pas seulement aujourd'hui un intérêt scientifique ; elle a aussi une importance politique. Toute la partie du continent africain dans laquelle ce peuple est répandu, la région occidentale au sud du Sahara, qui comprend le Haoussa, le bassin du Niger, la Sénégambie et la Guinée, marchent en ce moment à des destinées nouvelles. Un pouvoir civilisateur, dont les Foulahs eux-mêmes ont été les principaux agents, l'islamisme s'avançant de l'est, a envahi cette contrée, et voici que de son côté la civilisation européenne s'efforce d'y pénétrer par l'ouest. Il y a cinquante ans passés qu'une association célèbre se constitua à Londres, dans le but de *favoriser les découvertes en Afrique*. Elle se proposa pour œuvre principale la reconnaissance du cours du Niger, si long-temps et si vainement cherché, et après quarante ans d'efforts, grâce au zèle et

(1) Voyez les Mémoires de Ben Salomon. Walckenaer, Histoire générale des voyages, t. IV, p. 1. Ce visionnaire africain, dont M. d'Avezac a donné l'histoire dans le Journal asiatique, était aussi un Foulah. Voyez Nouveau Journal asiatique, t. IV, 1829.

au courage de ses voyageurs, grâce surtout au dévouement de trois nobles victimes, Mungo Park, Clapperton et Lander, aux noms desquels s'associent glorieusement ceux de Lyon, de Denham, et de notre Caillié, elle vit sa tentative couronnée de succès. En 1830, Lander descendit le Niger jusque près de son embouchure dans le golfe de Guinée.

Après la découverte de Lander, l'ancienne association africaine annonça qu'elle regardait sa mission comme terminée, et se déclara dissoute. Mais en 1839, une nouvelle association africaine s'est formée à Londres, en se donnant pour but à la fois l'*abolition du commerce des esclaves* et *le développement de la civilisation en Afrique*. C'est aussi vers la région du Niger qu'elle a d'abord tourné ses vues; et à sa demande le gouvernement anglais vient d'armer une expédition de trois bâtiments à vapeur, destinée à remonter le fleuve, et à fonder sur ses bords des établissements fixes, qui doivent entretenir avec les populations de cette partie de l'Afrique des relations permanentes.

Il est clair que l'exécution de ce projet va mettre les Anglais en présence des Fellans. Nous avons vu que déjà en 1833, ceux-ci avaient poussé leurs excursions jusque vers Funda, au point même où les Anglais ont l'intention de former leur premier établissement ; et si depuis cette époque quelque soudaine catastrophe n'est pas venue renverser l'empire élevé par Danfodio et son fils, la domination des Fellans n'aura pu que se consolider et s'étendre dans cette région. Plus d'ailleurs les Anglais s'élèveront

vers le nord, plus ils trouveront cette domination solidement établie. Il faudra donc ou combattre les Fellans, ou rechercher leur alliance et s'efforcer d'obtenir leur coopération aux efforts projetés dans l'intérêt de la civilisation africaine. Cette nécessité s'était présentée tout d'abord à Clapperton lui-même, lorsqu'en 1824 il découvrit pour ainsi dire l'empire fellan. On sait qu'il obtint du sultan Bello la promesse de recevoir dans ses ports les consuls et les bâtiments anglais, et celle de défendre l'exportation des esclaves à la côte de Guinée; le sultan écrivit même au roi d'Angleterre une lettre dans laquelle il prit ce double engagement. Quelque temps après, en 1829, un des hommes qui ont le mieux connu l'Afrique, M. Hodgson, ancien consul des États-Unis à Alger, disait dans une communication adressée à M. Duponceau :

« Il est probable que les Fellans érigeront un vaste empire dans le Soudan, et l'influence que cette nation peut exercer dans la grande question de la civilisation africaine lui donne une importance remarquable. Si le sultan Bello pouvait être amené à abolir l'esclavage, on aurait trouvé le moyen le plus efficace pour arriver à son entière suppression. L'exemple d'un si grand empire ou la menace de son chef arrêterait certainement la cruelle stupidité ou la barbarie des plus faibles tribus qui sont sur les côtes. Un tel événement amènerait une grande révolution dans le commerce de ces contrées, et les arts de la civilisation pourraient être promptement adoptés (1). »

(1) Bulletin de la Société de géographie. Janvier 1836, p. 59.

Enfin, sir Fowell Buxton, président de la nouvelle association que nous avons mentionnée tout à l'heure, *pour l'abolition de la traite et le développement de la civilisation en Afrique*, dans l'important ouvrage qu'il a récemment publié, rappelle les négociations entamées avec le sultan Bello par Clapperton, et fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à les reprendre (1).

Il est évident, en effet, que la coopération des Fellans aux efforts des Européens serait l'événement le plus désirable, le plus décisif pour le progrès de la civilisation africaine; mais à quelles conditions cette coopération pourrait-elle être obtenue (2)? Ce que nous savons des idées et du caractère des peuples musulmans en général, et des Fellans en particulier, ne peut nous laisser aucun doute à cet égard. D'une part, il faut que, dans leurs rapports avec ce peuple, les Européens déploient la fermeté, l'énergie, la force même nécessaires pour se faire craindre et respecter; mais d'un autre côté il faut aussi qu'ils renoncent à cet esprit de prosélytisme qui de tous temps a été l'inévitable cause de la haine des Musulmans contre les Chrétiens; il faut qu'ils montrent une déférence non équivoque pour les

(1) De la traite des esclaves en Afrique, et des moyens d'y remédier, par sir Thomas Fowell Buxton, Bart., trad. de l'anglais, par J. J. Pacaud, p. 335.

(2) Remarquons à ce sujet que la constatation de l'origine des Fellans est une circonstance qui n'est pas elle-même sans importance pour l'établissement de bons rapports entre eux et les Européens. En confirmant la tradition que ce peuple a conservée de son origine extrà-africaine, elle détruit entre les Fellans et les Européens la barrière que les restes d'un préjugé funeste maintiennent encore entre les Européens et les Noirs; elle nous permet de rendre hommage à leur foi nationale, dont l'énergie ne le cède chez eux qu'à celle de la foi religieuse.

croyances religieuses que ce peuple professe avec une foi si ardente (1) et avec une jalousie si inquiète ; à

(1) Nous réunissons ici quelques citations qui contribueront à faire mieux connaître le caractère de cet apostolat à la fois théologique et guerrier des Fellans :

« Dans l'île de Dacannie, dit Lander, nous avons trouvé plusieurs mallams mahométans, envoyés par le chef de Rabba pour instruire les naturels dans la foi mahométane. L'île est peuplée de pêcheurs nyffëens, race douce et inoffensive. Il y a quelques semaines qu'on les a obligés à abjurer leurs divinités païennes pour le Koran. C'est un des effets des conquêtes des Fellans dans le pays : partout où ils règnent, ils propagent le mahométisme. Par suite de l'abdication d'Édéréa en faveur de Mallam Dendo, ses sujets sont devenus mahométans, et cette croyance s'étendra bientôt dans tout le Yarriba. » (T. III, p. 20.)

Lander nous a conservé, et M. Queen a reproduit la sommation adressée par le sultan Bello au roi de Funda. (Voyez ci-dessus, ch. VII, p. 37.)

« Roi de Funda, hâte-toi de remettre ton pays, tes richesses, ton peuple, tes esclaves, au fils chéri de Dieu, Mahomet Bello, roi de tous les Musulmans. N'oppose point de résistance, car si tu ne lui permets pas de prendre paisiblement et tranquillement possession de ton royaume pour y propager la religion du seul véritable prophète, il versera ton sang, celui de tes enfants, celui de tes serviteurs ; aucun ne sera laissé en vie ; il enchaînera ton peuple dans des liens de fer pour être à jamais son esclave. Voilà ce que Dieu t'annonce par la bouche de Mahomet Bello. » (M. Queen, *Geographical survey of Africa*, p. 41.)

Nous trouvons les mêmes actes chez les Foulahs de la Sénégambie :

« Le Fouta-Toro, le Bondou et le Fouta-Djallon ont formé une alliance pour éteindre l'idolâtrie et combattre sans relâche les païens qui ne veulent pas se soumettre aux privations auxquelles la loi de Mahomet les astreindrait s'ils l'embrassaient. » (Mollien, t. I, p. 331.)

« Le 5 janvier, dit Mungo-Park, il arriva à Tésie (ville du royaume de Kasson) une ambassade composée de dix personnes. Elle était envoyée par Abd-el-Kader, almamy du Fouta-Toro, pays situé à l'occident du Bondou. Les envoyés ayant engagé Tiggity-Sego à convoquer les habitants de la ville, déclarèrent que « si le peuple de Kasson n'embrassait pas la » religion mahométane, et ne prouvait pas sa conversion en faisant onze » fois chaque jour des prières publiques, le roi du Fouta-Toro ne pour-

ce prix seulement, il est permis d'espérer l'alliance des Fellans, ou au moins d'éviter leur hostilité. Clapperton lui-même, dans ses premiers rapports avec Bello, avait tout d'abord senti la nécessité de tranquilliser les défiances religieuses d'un prince trop bien informé de ce qu'il avait à craindre et du prosélytisme et de l'ambition des Européens. Rappelons-nous ce qu'il lui disait pour le rassurer : « que beaucoup de peuples musulmans s'étaient mis sous la tutelle des Anglais, sachant fort bien qu'ils ne s'immisçaient jamais dans les opinions politiques et religieuses des autres nations ; que le roi d'Angleterre avait autant de sujets musulmans que le Grand-Seigneur ; que les vaisseaux anglais portaient tous les ans à la Mecque les habitants de l'Inde, enfin que les sujets de Bello lui-même pourraient faire par mer le voyage de la Mecque en bien moins de temps que par l'intérieur de l'Afrique (1). »

Les premières conquêtes de l'islamisme en Afrique sont aussi anciennes que cette religion elle-même ; ce fut dans la septième année après la mort du prophète,

» rait garder la neutralité dans la guerre qu'on s'apprêtait à faire, et » qu'il joindrait ses armes à celles du roi de Kajaaga. »

« Un tel message, de la part d'un aussi puissant prince que celui du Fouta-Toro, ne pouvait manquer de causer beaucoup d'alarmes, et après une longue délibération, les habitants de Tésie consentirent à se soumettre aux lois que leur imposait ce monarque. » (T. I, p. 123.)

Dans une autre occasion, c'est vers les Ghiolofs que nous voyons se tourner le zèle apostolique du chef fellan. Mungo-Park nous a laissé un récit fort curieux de cette tentative et de son dénouement. (T. II, p. 128.)

(1) Voyez ci-dessus, p. 27. — Denham avait rencontré les mêmes inquiétudes chez le cheikh du Bornou, t. II, p. 224.

que son second successeur, Omar, s'empara de l'Égypte et y établit la foi musulmane. Avant la fin du siècle, l'islamisme avait envahi toute la côte méditerranéenne, et s'était implanté sur la côte orientale de ce continent. Ce ne fut que plus tard qu'il s'introduisit dans la région de l'Atlas, puis chez les tribus nomades du Sahara ; enfin dans le Soudan et dans la Sénégambie. Nous avons vu qu'à une époque toute récente il avait pénétré dans la région inférieure du Niger et sur la côte de Guinée. Aujourd'hui, dans toute la partie supérieure du continent africain, depuis la Méditerranée jusque vers l'équateur, l'islamisme est la religion la plus généralement répandue, souvent même la religion dominante, et son introduction a produit d'immenses changemens dans l'état des sociétés africaines. Nulle histoire ne saurait être plus intéressante au point de vue philosophique que celle de cette révolution opérée pour ainsi dire à notre porte, parmi ces populations que l'on croit généralement encore plongées dans une profonde barbarie.

Dans une note annexée à ce mémoire, nous avons réuni un certain nombre de témoignages qui font connaître les résultats de l'influence que l'islamisme a exercée en Afrique sur les sentiments, les connaissances et la condition sociale des populations. En parcourant cette série de fragments, on verra se dérouler devant soi un tableau auquel on ne saurait refuser quelque admiration. À mesure que l'islamisme s'avance, on le voit renverser les idoles, abolir les

sacrifices humains, restreindre la polygamie, consacrer les droits des femmes, fonder les liens de famille, jusque là à peu près inconnus, faire de l'esclave un membre de cette famille, et souvent même l'appeler à la liberté. Avec l'usage de la langue arabe et de l'écriture, il répand la connaissance du Koran et celle des doctrines et des traditions bibliques; il initie le Noir à la notion et au respect du droit, et en même temps au sentiment de la *dignité personnelle* et de l'*indépendance politique*. Il combat chez ces peuples encore enfants leur amour inné des plaisirs matériels. Ses voyageurs commerçants ou missionnaires circulent de Tripoli, quelquefois même de la Turquie et de l'Égypte, jusqu'à la Sénégambie et à la côte de Guinée, et à son ordre, le pauvre Noir, jusque là invinciblement attaché à la glèbe où il prit naissance, ne craint pas de se lancer à travers d'immenses espaces, à travers les hautes montagnes et les solitudes sans bornes, pour aller à la Mecque, avec les hadjis d'Asie et d'Europe, saluer la maison de Dieu. Là où il n'y avait que des barbares dont les idées, comme les croyances, ne dépassaient pas l'horizon du pays natal, l'islamisme a fait des hommes, des hommes rattachés par lui à la grande famille abrahamique, dont ils partagent les traditions et les espérances; et avec ces idées d'une famille humaine, d'une providence immuable, bienveillante et rémunératrice, il a doté l'Afrique d'un bienfait qu'elle ne pouvait recevoir que de lui, celui de l'*unité religieuse*.

L'influence de l'islamisme est particulièrement re-

marquable sous un rapport qui, en ce moment, fixe d'une manière spéciale l'attention de l'Europe; la condition des esclaves en Afrique. Le Koran, il est vrai, ordonne la guerre contre les idolâtres et prescrit de les réduire en servitude. Ce précepte a été et est encore pour les Musulmans d'Afrique, Arabes, Foulahs ou Noirs, le prétexte de continuelles expéditions, de *razzias* contre les infortunés Kiaffirs qui les environnent; ces populations infortunées sont traitées comme le furent les Saxons par Charlemagne et les Slaves germaniques par les Allemands du moyen âge; les marchés de la côte occidentale, ceux des états barbaresques et de l'Égypte sont alimentés en partie par les produits de ces déplorables expéditions (1). Les Kiaffirs, de leur côté, qui de temps immémorial ont guerroyé entre eux pour se fournir d'esclaves, ne se font pas faute, lorsque parfois ils le peuvent, d'enlever et de vendre les Musulmans. Mais ces maux, causés par l'invasion de l'islamisme à son début, ont leur terme et leur remède assuré dans le développement même et l'affermissement de cette religion; car si la législation musulmane est rigoureuse à l'égard de l'idolâtre, elle est au plus haut degré tutélaire à l'égard

(1) Il y a cependant sur ce point même quelques réserves à faire. Si, d'une part, la loi islamique ordonne de poursuivre à outrance les idolâtres et de les réduire en servitude à moins qu'ils ne se convertissent, rien cependant ne peut être plus contraire à l'esprit de cette loi que de livrer les captifs aux mains des infidèles. Il y a d'ailleurs dans les préceptes de bienveillance et de charité que le Koran enseigne, une force capable de ramener les Musulmans à des sentiments plus humains. Voyez à l'Annexe I les témoignages formels que nous rapportons à ce sujet.

de l'individu musulman, soit libre, soit même esclave. Nul Musulman libre ne peut être réduit en servitude; nul esclave ne peut être vendu aux infidèles; et telle est même, en ce qui concerne le régime de l'esclavage, la douceur des mœurs, fondée sur la loi religieuse, qu'en Afrique, comme dans tous les pays musulmans, l'esclavage n'est guère en réalité qu'un mode de domesticité; que l'esclave n'est presque jamais vendu; qu'il est même, en général, traité comme un membre de la famille, et très-souvent obtient la liberté par un affranchissement que la religion elle-même recommande comme une pratique sanctifiante. Nous nous référons, pour la preuve de ces faits, à la partie de notre annexe relative à la condition des esclaves chez les Musulmans d'Afrique.

Mais ce n'est pas seulement à l'Africain, c'est à l'Européen lui-même que l'islamisme a été propice en Afrique. Si depuis cinquante ans nos voyageurs ont pu visiter ce continent, qui jusque là leur était demeuré fermé, c'est qu'ils y ont été protégés par les sentiments de charité et de fraternité introduits par la doctrine musulmane. Une étude attentive des voyageurs modernes ne laisse aucun doute à cet égard.

« Jusqu'à un certain point, dit un écrivain qui a si consciencieusement étudié tous les élémens de la civilisation africaine, les mahométans marchent sur la même ligne que nous, et il y a dans leur croyance des dogmes dont nous pourrions tirer parti pour introduire chez eux une instruction plus saine. Les Musulmans de l'ouest ne regardent pas les Chrétiens avec la même

horreur que ceux de l'est ; ils savent que nous admettons un assez grand nombre de faits de leur histoire sacrée ; ces points de contact font sur leur esprit une impression favorable, et les noms d'Abraham et de Moïse sont une recommandation auprès d'eux pour nos livres saints. Nous pouvons encore nous rapprocher d'eux en Afrique par l'horreur commune aux deux religions pour les rites et les sacrifices sanguinaires des païens (1). »

L'ensemble des faits que nous venons de rappeler prouve suffisamment que l'islamisme doit entrer désormais comme un élément nécessaire dans les destinées de l'Afrique ; et que tout ce qui se rattache au développement de cette foi exige la plus sérieuse attention de la part des hommes qui appellent de leurs vœux et accélèrent par leurs efforts le développement de la civilisation africaine. Mais pour nous faire une juste idée de l'avenir réservé à l'islamisme en Afrique, nous devons d'abord considérer d'une manière générale quelle est aujourd'hui sa position dans le monde européen.

La décadence progressive de la puissance ottomane, depuis le seizième et surtout depuis le dix-septième siècle, en faisant cesser l'effroi que cette puissance avait si long-temps inspiré à l'Europe, a produit un changement profond dans les dispositions des populations chrétiennes à l'égard de l'islamisme. La révolution a été si complète, que l'empire ottoman est

(1) Buxton, p. 570.

maintenant considéré comme un élément nécessaire de l'équilibre européen ; et l'Europe semble mettre à conserver cet empire autant d'ardeur qu'elle en mit autrefois à disputer aux infidèles la possession de la Terre-Sainte. Cette année même, la Porte s'est vue admise dans le conseil des grandes puissances européennes, et le représentant de l'islamisme a siégé à côté de ceux de toutes les grandes communions chrétiennes. L'intégrité de l'empire ottoman est devenue le mot de ralliement de la diplomatie européenne.

Tandis que les nécessités politiques amenaient ces rapports politiques nouveaux entre les puissances chrétiennes et la puissance musulmane, les progrès de la science permettaient d'étudier les monuments de la foi et de la civilisation islamiques, jusque là à peu près inconnus, et le progrès de l'esprit philosophique permettait de les apprécier. Maracci, en 1698, publiait, avec l'autorisation du pape, sa belle traduction latine et son commentaire du Koran, en leur donnant pour passeport une réfutation. Vinrent ensuite la traduction française de du Ryer en 1734, la traduction anglaise de Sale en 1764, la traduction française de Savary en 1783; une nouvelle traduction française par M. Kasimirski a paru en 1840 (1).

Tous ces ouvrages sont précédés de discours préliminaires, dans lesquels les auteurs se sont efforcés, les textes à la main, de combattre les préjugés in-

(1) Il est superflu de dire qu'il existe des traductions du Koran langue allemande, mais je ne puis en ce moment citer ni le nom des auteurs, ni l'époque de la publication.

justes et violents qui existaient et qui malheureusement, quoique bien affaiblis, existent encore chez la plupart des Européens, contre les doctrines islamiques. Nous n'avons pas à suivre ces écrivains dans la discussion des principes moraux et théologiques de l'islamisme; cet examen nous entraînerait trop loin de notre sujet: nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs aux ouvrages que nous avons cités; nous leur recommandons aussi les belles pages que quelques écrivains contemporains, Pastoret, Lamartine, Michelet, Napoléon, ont consacrées à l'appréciation de l'islamisme, ainsi qu'un examen du Koran inséré dans une Revue périodique anglaise, qu'on peut citer comme un modèle de saine critique et de haute impartialité (1). Nous rappellerons seulement ces lignes que l'illustre comte de Maistre a inscrites dans ses Soirées de Saint-Pétersbourg, et qui émanées d'un pareil homme, et appuyées des autorités que lui-même invoque, me paraissent résoudre et épuiser la question : « Le chevalier Jones a remarqué quelque part que le mahométisme est UNE SECTE CHRÉTIENNE, *ce qui est incontestable et pas assez connu*. La même idée avait été saisie par Leibnitz et avant ce dernier par le ministre Jurieu. On peut ajouter le témoignage de Nicole à ceux déjà cités (1). »

(1) Pastoret, *Confucius, Zoroastre et Mahomet*. — Lamartine, Voyage en Orient, t. III, p. 292. — Michelet, Histoire de France, t. III, ch. III, p. 214. — Mémoires de Napoléon; Égypte, t. V, p. 91 et suivantes. — *Views and objects of Mohamet in the composition of the Korann. Foreign quarterly Review*, vol. XXIII, 1839.

(2) Soirées de Saint-Pétersbourg, XI[e] entretien, p. 326.—« Mohammed et

Ainsi, on peut dire qu'au point de vue moral et théologique, la lutte a cessé aujourd'hui, au moins pour tous les esprits éclairés, entre le christianisme et l'islamisme; au point de vue politique, la paix est faite aussi entre Chrétiens et Musulmans, au moins dans le monde européen. Cette heureuse conciliation n'existera-t-elle pas pour l'Afrique? La vaste extension que l'islamisme a déjà prise dans ce continent, les racines profondes qu'il a jetées dans la croyance des peuples, la révolution bienfaisante qu'il a opérée dans l'état social, dans la condition morale et intellectuelle des populations, converties par lui à la croyance du Dieu UN; cette prise de possession accomplie, ces services rendus, devront-ils être considérés comme des résultats non avenus pour le travail de la civilisation africaine? Pourront-ils être négligés, repoussés par les hommes d'Europe, qui se sont donné pour tâche le progrès de cette civilisation ? Nous ne le pensons pas. Les principaux bienfaits que la civilisation européenne peut prétendre donner à l'Afrique, la croyance au Dieu unique, bon et rémunérateur,

la religion qu'il a fondée ont été pendant bien des siècles, de la part d'auteurs chrétiens, l'objet des plus grossières et des plus absurdes accusations... Cependant un examen impartial des doctrines exprimées dans le Koran aurait fait reconnaître à ces critiques passionnés que Mohammed s'était inspiré le plus souvent des monuments et des croyances qui ont constitué les religions juive et chrétienne. Ce fait aurait dû rendre le prophète arabe moins coupable à leurs yeux, si l'on ne savait pas que la haine est souvent plus forte et plus envenimée entre les dissidents d'une même croyance qu'entre les partisans de croyances totalement opposées. — Pauthier, préface de la traduction du Koran, par Kasimirski.

les sentiments de piété et de charité fondés sur cette croyance et sur celle de l'unité de la famille humaine, enfin, l'ensemble des dogmes et des préceptes les plus essentiels, que nous devons à la révélation mosaïque et évangélique; ces bienfaits, l'islamisme en a déjà doté l'Afrique. Il est même important de remarquer que pour ce qui touche au régime de l'esclavage, objet qui intéresse si profondément la société africaine, l'islamisme est en meilleure position que nous-mêmes, car il a dès long-temps donné une solution aux difficultés dont nous cherchons encore le remède. Il est vrai que sous d'autres rapports l'action de l'islamisme est loin d'être bienfaisante. Ainsi ses procédés de conversion à l'égard des idolâtres sont empreints d'un fanatisme et d'une barbarie qui, dans l'état actuel de la civilisation humaine, n'ont plus même pour excuse la nécessité; ses missionnaires portent avec eux, au milieu des populations converties, des pratiques puériles et superstitieuses, que l'islamisme pur condamne lui-même il est vrai, tandis que l'état des populations les nécessite peut-être jusqu'à un certain point; la polygamie, le divorce, devraient être sinon entièrement abolis, du moins restreints et modifiés dans un sens plus favorable aux femmes; enfin le même exclusivisme, le même spiritualisme farouche qui caractérise partout les Musulmans, se reproduit aussi en Afrique et y oppose les mêmes obstacles au développement matériel et intellectuel de l'homme, bien qu'ici ces défauts soient, comme nous l'avons vu, tempérés en partie par le caractère naïf et bienveil-

lant des Noirs. Mais enfin, ces imperfections, si graves, si funestes qu'elles puissent être, n'annulent pas tout ce qu'il y a de salutaire dans l'islamisme, ne neutralisent pas le bien qu'il a déjà produit en Afrique; ne sont point un obstacle à ce qu'il devienne pour ce continent une source de nouveaux bienfaits. Comme toutes les religions, comme toutes les institutions sociales, l'islamisme est aujourd'hui arrivé à un état de crise; il subit une transformation. Sa régénération s'opère en Égypte, à Damas, à Constantinople, à Alger. Le Musulman, vaincu à la fois par l'attrait des jouissances et par l'ascendant de la force, abjure le rigorisme qui le rendait étranger à nombre de sentiments des plus saints et des plus légitimes, et en même temps cet orgueil qui l'isolait du reste des hommes. Il demande aux Européens les jouissances des arts et les initiations de la science; il les appelle à la tête de ses armées, et bientôt, peut-être, il apprendra d'eux *le travail*. Cette régénération de l'islamisme au centre même de son empire offre un moyen simple, facile, assuré, et, si je puis me servir de ce mot, en le prenant dans son acception la plus élevée, un moyen de bonne économie pour corriger les abus nombreux qui déparent l'action salutaire de cette religion en Afrique. Une expérience assez chèrement achetée nous a appris que le bien s'obtient plutôt en améliorant ce qui est, en développant les germes heureux déposés dans le présent, qu'en essayant de détruire ce présent, pour y substituer un ordre entièrement nouveau, ou du moins qui a la prétention d'être tel. C'est beaucoup pour

une population d'avoir en un ou en quelques siècles subi une transformation aussi profonde que le passage de l'idolâtrie à l'islamisme : elle ne peut pas se décider facilement à recommencer une épreuve dont le succès n'est possible qu'au prix d'horribles déchirements.

Il y a en effet dans la conversion d'une population musulmane des difficultés toutes spéciales, et dont il faut soigneusement tenir compte, s'il s'agit d'ouvrir une propagande religieuse en Afrique. Jusqu'ici les Musulmans ont été inconvertissables pour les Chrétiens, et cette résistance s'explique par la nature même de leur dogme, très-simple en lui-même, et qui, se trouvant d'ailleurs en harmonie avec le christianisme sur un grand nombre de points, est en même temps une protestation expresse contre tous les points qui l'en séparent. Or, ce que les Musulmans ont été partout, ils le sont aussi en Afrique.

Sir Fowell Buxton en fait la remarque dans le livre que j'ai déjà cité : « Je ne suis pas du nombre de ceux, dit-il, qui voient dans le voisinage des mahométans une circonstance encourageante, et je dois avouer qu'au contraire je crains une résistance beaucoup plus opiniâtre à l'introduction des sciences de l'Europe, et en particulier de la plus sublime et de la plus civilisatrice de toutes, de la part des sectateurs du Prophète que de celle des tribus simples et dociles, malgré leur barbarie, de l'Afrique centrale.... Leurs préjugés sont tellement enracinés, que quelques missionnaires n'hésitent pas à déclarer qu'ils aimeraient mieux avoir affaire à des païens qu'à des mahomé-

tans (1). » Mollien parlant des missionnaires chrétiens, remarque qu'ils feraient sans doute des conversions chez les idolâtres, mais qu'ils éprouveraient une résistance invincible de la part des Musulmans (2). Enfin Gray et Dochard rapportent que l'almamy du Bondou se plaignait à eux que les Européens étaient plus amis des Africains idolâtres que des Musulmans, parce que les premiers se laissaient plus facilement convertir à la religion chrétienne (3). Ainsi, nul doute à cet égard; toute tentative de prosélytisme parmi les populations musulmanes de l'Afrique soulèverait tout d'abord ces populations, les rendrait défiantes et hostiles à l'égard des Européens, et, dans le cas même où elle aurait quelque succès, ne manquerait pas d'amener à sa suite une lutte religieuse avec le cortége d'effets désastreux qui accompagnent toujours ces luttes.

Mais ce n'est pas seulement la résistance de l'islamisme qui serait ici à redouter; d'autres difficultés, d'autres maux résulteraient de la nature même des efforts tentés pour le supplanter. Par opposition à l'islamisme, on peut parler du christianisme comme d'une unité, et à l'époque de la grande lutte des deux

(1) Buxton, p. 568. L'auteur rapporte aussi que le missionnaire Fox ayant visité l'almamy du Fouta-Bondou, fit à ce chef, sur sa demande, un exposé des doctrines et des préceptes du christianisme. L'almamy lui répondit que tout ce qu'il venait de dire était fort bon, « mais, ajouta-t-il, ni moi ni ma nation ne pouvons abjurer Mahomet. » (*Id.* p. 567.)

(2) Mollien, t. I, p. 55.

(3) Walckenaer, t. VII, p. 130.

croyances, le christianisme, sauf le schisme grec, était en effet unitaire. Mais aujourd'hui, sous ce nom, se réunissent un grand nombre de dissidences, entre lesquelles il n'y a pas de concert possible, et qui portent au loin, en se propageant, les rivalités qui les divisent. On a pu reconnaître, dans une occasion récente, combien les difficultés qui naissent de ce fait sont réelles et sérieuses. Un des premiers objets qui aient fixé l'attention de la société pour l'abolition de la traite et le développement de la civilisation africaine, a naturellement été l'état religieux de ce continent. La société, il faut le dire, n'a pas envisagé cette question d'une manière complète ; elle n'a pas porté son attention sur l'islamisme, qui cependant domine aujourd'hui dans la partie la plus vaste et la plus importante de l'Afrique centrale ; elle ne s'est préoccupée que des religions fétichistes qui règnent encore sur la plus grande partie de la côte, bien que là même leur influence soit de jour en jour amoindrie par les progrès de l'islamisme. En présence de ces religions barbares, l'association a déclaré qu'elle regardait l'introduction du christianisme comme le remède le plus efficace et même le seul assuré contre les maux qui désolaient l'Afrique ; et cependant, au moment même où elle énonçait cette conviction, elle sentait la nécessité d'en accompagner l'expression de la déclaration suivante :

« La société connaît la diversité de vues qui existe quant à la manière dont l'instruction religieuse devrait être répandue ; elle sait que, dans une entreprise de la nature de celle qu'elle poursuit, une com-

plète unanimité est une condition indispensable de succès ; elle se propose, par conséquent, d'agir par des moyens auxquels tous, sans distinction de vues politiques et religieuses, puissent s'associer ; elle s'abstient en conséquence d'établir par elle-même des écoles pour la diffusion de la foi religieuse, non qu'elle méconnaisse le bienfait qui doit résulter pour ce pays idolâtre de l'introduction des croyances chrétiennes, mais parce que les différences d'opinion qui pourraient se produire quant à la manière de réaliser ce bienfait, pourraient nuire à l'unité d'action si nécessaire au succès de l'entreprise. »

Certes il y a lieu de se féliciter en voyant une œuvre aussi importante, et, on peut le dire, aussi sainte, dirigée par des vues aussi sages. C'est une nouvelle preuve des progrès accomplis par les principes de tolérance et de liberté religieuse, principes qui dominent aujourd'hui dans les hautes régions des sociétés modernes, et permettent à ces sociétés d'employer tout entières à des œuvres utiles les forces qu'elles dissipaient autrefois dans de funestes inimitiés. Mais il y a une autre réflexion dont il est impossible de n'être pas frappé en lisant ce manifeste de l'association africaine : si l'association, dans l'intérêt de son propre succès, a senti le besoin de soustraire son œuvre à l'anarchie des dissidences religieuses, cette même anarchie, transportée au milieu de l'Afrique par les missionnaires des sectes rivales, ne saurait avoir pour la prospérité de ce continent des conséquences plus favorables. Que l'on songe combien

d'infortunes les rivalités religieuses ont déjà semées sur ces îles jadis si florissantes de la Polynésie! quelles difficultés elles créent chaque jour au gouvernement anglais dans l'Inde! quel discrédit elles ont promptement réussi à jeter sur les Européens en Abyssinie, dont elles viennent en ce moment de leur faire interdire l'entrée!

Un danger semblable menace aujourd'hui l'Afrique; et il est du devoir de ceux qui s'intéressent à la destinée de ce continent de chercher à l'en préserver, et à lui épargner le fléau des dissidences religieuses, tout en lui assurant les bienfaits de l'initiation biblique. Pour nous, qui, avec les illustres autorités que nous avons citées, voyons dans l'islamisme une secte chrétienne, le double problème que nous venons d'énoncer se trouverait résolu par la consolidation et le perfectionnement de cette religion en Afrique. Que les Européens reconnaissent et acceptent franchement les progrès déjà accomplis par l'islamisme; que ces progrès leur servent de point de départ dans leur œuvre d'amélioration; qu'au lieu de se laisser entraîner aux tentations d'un prosélytisme dangereux, ils se bornent à répandre parmi les Musulmans les doctrines, les arts et les sciences de notre civilisation, qu'ils aident et encouragent les réformes que le contact européen ne peut manquer de déterminer bientôt dans les croyances et les pratiques de l'islamisme, comme il est arrivé déjà en Égypte et même en Turquie; cette voie sera la plus sûre, peut-être aussi la plus prompte, pour élever progressivement, sans secousses violentes,

sans déchiremens intérieurs, les peuples africains au rang qu'ils doivent occuper dans la famille des nations rattachées à la tradition biblique.

Remarquons d'ailleurs que cette pensée a été celle des illustres voyageurs qui les premiers pénétrèrent, il y a bientôt vingt ans, dans les grands états musulmans de l'Afrique moyenne. Lorsqu'ils se trouvèrent en face du cheik de Bornou et du sultan des Fellatahs, Denham et Clapperton ne paraissent avoir été nullement préoccupés d'idées de prosélytisme; ils avaient assez à faire de se défendre eux-mêmes contre le zèle des convertisseurs musulmans. Mais, frappés du spectacle inattendu de l'influence islamique dans ces contrées, ils sentirent qu'il y avait là une puissance avec laquelle il y avait à traiter, et leurs efforts eurent pour objet de fonder des relations de commerce et de bonne amitié entre ces états et leur patrie. Pour arriver à cette fin, nous avons vu que Clapperton ne craignit pas de mettre en avant même les intérêts de la foi musulmane, et nous ne doutons pas qu'il ne le fît avec une parfaite bonne foi et avec la conscience d'accomplir un acte que justifiait au moins la nécessité. L'honorable président de la Société africaine, dans la partie de son ouvrage où il a examiné la question des conventions à conclure avec les chefs africains, a rappelé ces négociations engagées par Denham et Clapperton, et il s'est servi de cet exemple pour montrer que si des traités étaient difficiles ou impossibles avec les chefs barbares de la côte, ils étaient possibles, au contraire, avec les souverains musulmans de l'in-

térieur, et offraient aux amis de la civilisation africaine un des moyens les plus puissants dont ils pussent disposer pour atteindre au but de leurs efforts (1). Or, cette marche implique nécessairement la reconnaissance et la consécration, de la part des Européens, de l'influence musulmane en Afrique. Un concours sincère et effectif des Musulmans serait impossible à toute autre condition. Nous savons cependant que l'honorable baronnet n'est point un ami de l'islamisme; lui-même, dans son ouvrage, s'est expliqué formellement à cet égard. Mais son opinion nous prouve que, tout principe dogmatique à part, et même en opposition aux principes de cette nature, les hommes éclairés et sincèrement amis du bien reconnaissent qu'il y a dans les circonstances de la société africaine des nécessités qui pres-

(1) « Il sera très-difficile, je le soupçonne, d'obtenir le concours des chefs de la côte; c'est, pour me servir des expressions d'un voyageur qui a passé plusieurs années à étudier la géographie de l'Afrique et le caractère de ses habitants, « une racaille de petits chefs, ignorants et grossiers, et les plus déterminés bandits qu'il y ait sur le globe. » Les boissons spiritueuses importées par les bâtiments négriers en ont fait des ivrognes de profession. En leur qualité de vendeurs d'esclaves, ils n'ont jamais été soumis à aucune autre influence que celle de leur commerce avec des hommes qui sont le rebut même de l'Europe.

» Nous devons donc nous attendre à une forte opposition de la part de ces misérables. Mais, d'un autre côté, je vois dans les dispositions beaucoup plus favorables des sultans et des souverains de l'intérieur un motif d'encouragement et d'espérance. Tout annonce qu'ils ne demanderont pas mieux que de nous recevoir, de traiter et de trafiquer avec nous. Je nommerai d'abord les deux potentats les plus puissants de l'Afrique centrale : le scheik du Bornou et le sultan des Fellatahs, et j'exposerai les motifs pour lesquels nous ne devons pas désespérer de leur coopération.» (Buxton, page 329.) Voyez à l'annexe.

crivent, au moins dans certaines limites, l'adoption du système que nous avons indiqué.

Depuis l'établissement du protestantisme en Europe, mais surtout depuis les événements de la révolution française, un changement immense s'est opéré dans l'ordre religieux des sociétés européennes. De même que dans l'intérieur de ces sociétés, chez celles du moins qui se trouvent placées à la tête de toutes les autres par le caractère de leurs institutions, l'égalité civile et politique a été accordée à tous sans distinction de culte; de même, dans l'ordre diplomatique, les peuples, sans égard aux différences secondaires de dogmes et de rites qui les séparent, et qui si longtemps avaient été entre eux la cause de luttes acharnées, ont réuni leurs représentants pour s'occuper en commun, et en se conformant aux principes religieux et politiques reconnus par tous, des intérêts généraux, intellectuels et matériels de l'Europe et du monde. La première manifestation de cette nouvelle direction politique et religieuse fut le traité de la sainte-alliance, par lequel les représentants européens des trois grandes sectes chrétiennes, procédant sans le concours d'aucun clergé, proclamèrent que les principes généraux de la morale religieuse commune aux nations chrétiennes devaient servir de base au gouvernement intérieur et extérieur des états. Depuis, et tout récemment, la conférence européenne, chargée de régler les difficultés suscitées par la question d'Orient, a appelé dans son sein le représentant de l'empire ottoman, et l'islamisme a reçu ainsi à son tour, de la

diplomatie, la sanction qui désormais lui assure sa place dans la famille des nations européennes. Je sais que cette consécration si remarquable du principe de conciliation religieuse n'est pas jugée par tous d'une manière semblable; aux yeux de quelques-uns, ce n'est qu'un nouveau symptôme de ce qu'ils appellent l'*indifférence en matière de religion*, et une concession de plus faite aux exigences de l'ordre politique; aux yeux de quelques autres, c'est l'avènement d'un sentiment religieux nouveau, plus large, plus élevé que celui qui a caractérisé aucune des anciennes formes religieuses, et qui embrasse pour la première fois, dans toute sa généralité, sans acception de secte ou de nationalité, l'œuvre du perfectionnement de l'homme et des sociétés humaines. Mais quelle que soit l'opinion que l'on adopte à cet égard, que l'on considère le progrès des principes de tolérance et de conciliation comme le simple résultat d'une nécessité politique, ou que l'on voie dans ce fait, et j'avoue que cette opinion est la mienne, le signe et le résultat d'un progrès religieux, toujours est-il qu'il doit m'être permis d'invoquer ce fait comme la justification de la pensée que j'ai émise. Si la paix du monde, ou les inspirations d'un sentiment religieux nouveau, ont fait donner à l'islamisme droit de cité dans le monde européen, les mêmes causes doivent légitimer son existence en Afrique; il doit lui être permis de coopérer au perfectionnement de cette civilisation, dont lui-même a jeté les bases, en faisant luire le premier sur ces peuples barbares le flambeau de l'ini-

tiation biblique. Pour exprimer ma pensée d'une manière plus précise encore, je dirai que la cause de l'islamisme et celle de la civilisation africaine sont aujourd'hui tellement confondues, qu'à moins d'accepter la perspective de déchirements affreux, on ne peut vouloir le perfectionnement de l'une autrement que par le perfectionnement de l'autre.

En présentant cette pensée, je ne veux, je le répète, ni dissimuler ni atténuer les imperfections qui ont été si souvent, et avec tant de raison, reprochées à l'islamisme, encore bien moins contester la nécessité d'en provoquer la réforme. Mais je crois que cette réforme sera bien plus sûrement obtenue par la diffusion des croyances et des lumières de notre civilisation moderne, assise elle-même sur les bases de la révélation biblique, qu'elle ne pourrait l'être par les efforts d'un prosélytisme sectaire. N'oublions pas que si l'auteur du Koran a été, sous quelques rapports, l'adversaire du christianisme, le christianisme, à cette époque, n'était pas ce qu'il est devenu aujourd'hui. Les tendances idolatres que Mahomet reprochait avec tant d'amertume aux dogmes et aux rites des chrétiens de son temps, les réformateurs du seizième siècle n'ont pas été moins ardents que lui à les condamner. S'il maudissait l'esprit de dispute qui précipitait les unes contre les autres les sectes chrétiennes, la philosophie moderne n'a pas été plus indulgente que lui-même dans la manière dont elle a jugé le fanatisme scholastique. Grâce à cette intervention de la réforme et de la philosophie, les désordres et les imperfections

qui excitaient l'indignation du prophète ont en grande partie disparu, et un monde chrétien nouveau, uni, tolérant et éclairé, un monde vraiment chrétien, a pris la place de celui qui l'avait précédé. A ce monde nouveau il est permis de croire qu'il sera facile de rallier l'islamisme, pourvu toutefois que nous renoncions à employer à son égard les formes d'un prosélytisme blessant, pourvu surtout que nous nous montrions justes envers lui, que nous rendions hommage au bien qu'il a fait, à celui qu'il peut faire encore, et que nous cherchions à le convertir, non point aux mystiques distinctions qui séparent et soulèvent nos sectes les unes contre les autres, mais aux grands principes civils et religieux qui font la force de notre société européenne.

Cette digression sur l'état actuel et l'avenir de l'islamisme en Afrique nous a entraînés bien loin du sujet spécial de ce mémoire; mais elle était un complément nécessaire de notre travail, puisque l'avenir du peuple foulah est lié d'une manière indissoluble à celui de l'islamisme africain. Il y a d'ailleurs dans le réglement de la Société d'ethnologie un article spécial qui lui impose le devoir de contribuer autant qu'il sera en elle à l'amélioration du sort des peuples aborigènes; et nous ne devions pas laisser échapper cette occasion de montrer combien la conduite qu'adopteront les Européens à l'égard de l'islamisme devra avoir d'influence sur le développement et la conservation même des peuples africains.

ANNEXES.

ANNEXE A.

SUR L'ORIGINE ET LES MIGRATIONS DES PEUPLES POLYNÉSIENS.

(MOERENHOUT, Voyage aux îles du grand Océan, t. II, ch. IV, p. 250.)

« Loin de voir dans les habitants des îles polynésiennes les descendants des Malais, je verrais, au contraire, dans les Malais, les descendants des habitants des îles océaniennes et des peuples originaires des îles de l'océan Pacifique, où se trouverait dès lors la véritable souche de ces nations aujourd'hui si nombreuses répandues sur une si grande partie du globe et à une distance si considérable. Les vents régnant d'est en ouest appuient d'abord beaucoup cette supposition.

» Il est extrêmement possible que des embarcations aient été poussées, dans cette direction, d'une île à une autre, depuis la plus rapprochée du continent d'Amérique jusqu'à la plus occidentale des îles de la Sonde, ou même jusqu'à Madagascar, soit par les vents alisés qui règnent dix mois de l'année de l'une à l'autre extrémité de l'océan Pacifique, et conduisent régulièrement les bâtiments jusqu'aux Mariannes, aux Philippines et à Célèbes; soit par les moussons qui à leur tour portent six mois de l'année les bâtiments de ces dernières îles dans toutes les parties de la mer des Indes les plus reculées vers l'ouest; mais ce ne serait encore là, dans

l'intérêt de la thèse que je cherche à établir, qu'une probabilité plus ou moins contestable. Voici des faits plus positifs :

» Les Malais ne paraissent pas être les aborigènes des îles qu'ils habitent; mais ils les ont probablement conquises sur les Oran-Caboo, les Oran-Gorgoo, les Maroots, les Béajos, les Nègres del Monte, les Harofaros, les Papous et autres sauvages farouches et hideux qu'on trouve encore à Sumatra, à Bornéo, aux Philippines, aux Moluques et dans toutes les autres îles qu'on donne toujours comme le foyer de la race malaie.

» Avant d'aller plus loin, examinons quelle peut avoir été la position des peuples polynésiens et de ceux qui habitent les terres plus occidentales jusqu'au continent asiatique ou aux Indes. On reconnaît au premier coup d'œil, et les relations des voyages de toutes les personnes qui ont parcouru ces mers l'affirment de la manière la plus incontestable, que deux nations nombreuses, mais très-distinctes, se partageaient toute cette étendue, depuis les îles habitées au plus près du continent américain jusqu'à l'est du continent asiatique et à Madagascar. La première de ces nations, de couleur olive et distinguée par la beauté de ses formes, se retrouve encore comme on l'a vue, toujours la même et sans mélange, tant pour le langage et pour les mœurs, que pour les traits, depuis l'île de Pâques jusqu'à Tongatabou, et depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'aux îles Sandwich; mais elle change, sous tous les rapports, dès qu'on avance plus à l'ouest; perd de sa beauté et devient plus foncée, à mesure qu'elle s'éloigne de ses limites et se mêle avec l'autre race, qui, noire et difforme, se présente dès qu'on avance à l'ouest des îles des Amis, s'étendant de là jusqu'à la Nouvelle-Hollande, jusqu'à la Nouvelle-Guinée, pour se retrouver encore dans les îles de la mer des Indes et à Madagascar. Ce peuple, qui est laid et difforme partout où il est resté sans mélange, s'améliore à mesure qu'il s'éloigne de son foyer, lequel paraît être aux Nouvelles-Hébrides, gagne en stature, en grâces, en force, et pour tous les avan-

tages extérieurs, en se mêlant à la race olive, comme on peut s'en convaincre aux Fidgi (Viti), par exemple, et dans tous les lieux où il y a des métis.

» Si donc la race primitive des Malais se trouve où je suppose, aux îles ou sur un continent qui semble avoir existé dans l'est de l'Océanie, toutes les anomalies apparentes seront expliquées, et l'on ne s'étonnera plus que les traits et le langage des habitants de ces îles polynésiennes aient si invariablement conservé leur unité; tandis que chez les peuples dits Malais on rencontre à peine encore quelques faibles traces de leurs traits et de leur langage primitif.

» Dès qu'on place le foyer de cette grande famille des Malais dans les îles orientales de l'Océanie, on conçoit comment son langage et sa race ont pu se répandre dans toutes les directions, au nord, au sud, mais surtout à l'ouest, à une distance si considérable. Au moyen des larges pirogues qu'on trouva chez ces insulaires, lors de la découverte, et qui portaient de cent à cent vingt hommes, il devait y avoir dans ces mers, à la faveur des vents alisés, une migration continuelle (1); de là, ces peuples, parlant presque dans sa pureté primitive, en des îles très-éloignées vers l'ouest, l'idiome des îles situées à l'est de l'Océanie (2); de là aux Fidgi et

(1) Il existe dans toutes les îles des souvenirs traditionnels d'embarcations venues d'iles étrangères, et d'autres surprises par des vents imprévus, et poussés au large sans qu'on en ait jamais depuis entendu parler; mais, dans tous les cas, la direction indiquée est toujours d'est en ouest. A O-taïti, entre autres événemens semblables, on se souvient d'une flotte nombreuse qui était partie de Raïatéa pour O-taïti, par un vent d'ouest; quand, à peu de distance de son point de départ, le vent sauta tout-à-coup au sud-est, et souffla si violemment, qu'elle ne put même regagner Raïatéa, de sorte que les hommes qui la montaient ont dû nécessairement périr en mer, au bout de peu de jours, à moins qu'ils n'aient rencontré quelqu'île sur leur route.

(2) Cook, et d'autres navigateurs après lui, ont trouvé à Tana une peuplade qui avait les traits et le langage des habitans de Tongatabou.

même aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon, ce mélange d'hommes noirs et à cheveux laineux avec des hommes de couleur olive, pourvus de traits et usant de l'idiome des habitants des îles des Amis (1), comme à la Nouvelle-Calédonie, dans un langage au fond très-différent, on trouve des mots qui présentent une analogie frappante avec des mots de signification identique, appartenant aux dialectes des îles de l'est; ce qui atteste que les habitants de ces dernières ont plus d'une fois visité les naturels de cette grande île.

» Tout vient à l'appui de mon hypothèse. Je l'ai déjà fondée en partie sur les observations relatives à la direction des vents; et, en effet, les seuls vents constants qui règnent dans cet océan, sous les tropiques, portent tous à l'ouest; et ceux de sud-est et de nord-est soufflent souvent avec tant de violence et amènent une si forte mer, que, de l'aveu des Indiens mêmes, aucune de leurs pirogues ne pourrait l'affronter sans se voir presque immédiatement brisée; aussi, dans ce cas, sont-ils obligés de courir devant ces vents, capables de les mener d'autant plus loin, que souvent ils soufflent plusieurs jours de suite d'un de ces quartiers sans varier d'un seul point (2).

» J'ajoute que, partout, sous les tropiques, les courants portent constamment dans cette direction, et cela d'une extrémité à l'autre de l'Océanie. Des pirogues et tous autres bâtiments peuvent donc d'autant moins faire route de l'ouest

(1) L'auteur aurait pu citer les habitants de l'île de Tikopia, située par les 165° de longitude occidentale, au milieu de populations noires, et qui cependant appartiennent, par leur langue et leurs traits, au type polynésien le plus pur (G. d'E.)

(2) Depuis mai jusqu'en novembre, les vents de sud-est sont dominants au sud de la ligne. Les vents d'est et de nord-est règnent les autres mois; mais il s'y joint alors, par intervalles, des vents d'ouest et du nord, qui ne soufflent guère que trois ou quatre jours sur trente.

Il en est de même au nord de la ligne : à cette différence près, que les vents alisés sont du nord-est et règnent plus régulièrement toute l'année.

à l'est, même par des vents favorables, que ces courants leur sont contraires; et que, ainsi que je l'ai déjà dit plusieurs fois, les vents d'ouest ne règnent qu'à de courts intervalles et ne soufflent jamais avec force près de la ligne jusqu'au dixième degré nord et sud.

» Ainsi tout s'accorde pour détruire la supposition si long-temps accréditée que la migration aurait eu lieu de l'ouest à l'est; et toute personne qui connaît ces mers regardera la chose comme absolument impossible (1).

» D'ailleurs, s'il en est autrement, et si le peuple Malais est effectivement venu de si loin pour peupler les îles orientales de l'Océanie, pourquoi non seulement chez les Malais, mais même chez des nations beaucoup plus rapprochées, ne voit-on pas se renouveler la migration de l'ouest à l'est, tandis qu'elle a encore journellement lieu dans la direction opposée? Si les Malais ont été poussés de la mer des Indes jusqu'aux îles situées à l'est de l'océan Pacifique, pourquoi ne trouve-t-on pas aussi, dans les îles polynésiennes, le mélange de races qu'on remarque aux îles Fidgi, aux Nouvelles-Hébrides,

(1) Rien ne vérifie mieux ce fait que les observations faites par les bâtiments baleiniers qui croisent depuis tant d'années dans toute l'étendue de l'océan Pacifique, sous la ligne. Ceux qui naviguent à l'est de cet océan, aux environs des Gallapagos, peuvent rarement se maintenir dans ces parages: et, quoique généralement bons voiliers, les courants les portent toujours à l'ouest. Je sais tels d'entre eux qui ont été contraints de courir deux fois dans la même année vers le sud, jusqu'aux vents variables, afin de remonter à l'est, et de revenir par là sur leurs pas. Il en est de même pour ceux qui croisent plus à l'ouest, aux environs de l'archipel, dit *King's mill's group*, parages favorables à la pêche; mais où ils ne peuvent jamais se maintenir, obligés qu'ils sont, au bout de quelque temps, de courir soit au nord, soit au sud, afin de ne pas dériver, de manière à devoir faire, pour revenir à l'est, le tour de la Nouvelle-Hollande ou des îles Ladrones; et parmi tant de bâtiments qui font la pêche près de la ligne, je n'en ai jamais vu un seul réussir, malgré ses efforts, à remonter un peu à l'est, ou même à garder les mêmes parages, sans dériver du plus ou moins vers l'ouest.

à la Nouvelle-Calédonie, aux îles Salomon, à la Nouvelle-Irlande, à la Nouvelle-Guinée, dans les parties septentrionales de la Nouvelle-Hollande, et dans le groupe d'îles basses qui s'étendent de quelques degrés au-delà des îles des Amis, dans une direction nord-ouest, jusque auprès des îles des Larrons? Pourquoi, enfin, ne trouve-t-on nulle part, dans ces mêmes îles, un seul descendant des races hideuses qui peuplent l'ouest du Méridien?

» En résumé, s'il est vrai, comme l'a dit un auteur moderne, que les foyers des populations puissent se reconnaître à la beauté et à la perfection corporelle de chacune des familles qui les constituent; et si chacun de ces foyers est le centre d'une langue mère d'où sont descendus différents idiomes ou dialectes, il est certain que les îles polynésiennes sont le foyer de la grande famille malaie; car, dans les îles polynésiennes seules, cette race joint à une haute stature et à de belles proportions une régularité et une beauté de corps qui ne se trouvent nulle part dans les îles malaies, où, comme le langage, comme les habitudes et comme les mœurs, les traits diffèrent et semblent partout corrompus par le mélange d'espèces moins belles et d'idiomes moins parfaits (1).

» Cette dernière observation, qui résume en quelque sorte les données de ce discours, m'amène naturellement à conclure que cette belle race de couleur olive et au corps tatoué a eu son foyer primitif sur un continent situé à l'est de la mer

(1) La Pérouse, qui partageait l'opinion de son temps sur la prétendue origine *malaie* des Polynésiens, a essayé de répondre à l'objection tirée du fait que signale Moerenhout. On jugera son explication. « Les descendants des Malais, dit-il, ont acquis dans ces îles (les îles polynésiennes), une vigueur, une force, une taille et des proportions, *qu'ils ne tiennent pas de leurs pères*, et qu'ils doivent sans doute à l'abondance des subsistances, à la douceur du climat, et à l'influence des différentes causes physiques, qui ont agi constamment et pendant une longue suite de générations (Voyage de la Pérouse, t. II, p. 278). Voyez aussi ce qu'il dit pour expliquer, chez les Polynésiens, l'absence des arts pratiqués par les Malais.

Pacifique, et que les Malais de la mer des Indes sont leurs descendants et non leurs pères, comme on l'a cru jusqu'à ce jour.

» Peut-être m'objectera-t-on que si le continent dont je suppose l'existence a existé véritablement, il a pu s'étendre soit jusqu'à l'Amérique dans l'est, soit jusqu'à l'Asie dans l'ouest, et recevoir ainsi ses habitants indifféremment de l'un ou de l'autre de ces deux points du globe; mais cela même paraît également improbable, en raison de la différence des langages, de la couleur des traits, et pour les autres motifs déjà allégués. De plus, si ce continent eût été gagné d'un autre côté par leurs populations respectives, pourquoi les animaux des îles polynésiennes sont-ils si différents? Pourquoi ne trouve-t-on dans ces îles ni ceux de l'Amérique, ni ceux des îles malaies? Pourquoi surtout les insulaires, loin de les connaître, n'en ont-ils point la moindre idée? Dans les combats de leurs héros, de leurs géants ou de leurs dieux, leur imagination même, souvent si riche, n'a rien créé d'analogue au tigre, au serpent et autres animaux partout si funestes à l'homme; et ils n'ont jamais trouvé, pour éprouver la valeur de leurs divinités, d'autre adversaire que le cochon sauvage; ce qui prouverait qu'ils ne connaissaient point, même par tradition, d'animaux plus formidables; raison de plus pour croire qu'ils sont autochthones et ne descendent d'aucun autre peuple; car, comment des hommes qui divinisaient tout, les oiseaux, les requins, les lézards, etc., n'auraient-ils pas mis au nombre de leurs dieux l'horrible et hideux crocodile, les terribles serpents, les tigres, les rhinocéros, les éléphants et autres animaux monstrueux des îles malaies et de l'Asie? Mais ils ne connaissent ni ces monstres de l'Inde, ni les caïmans, les ours, les serpents, les jaguars, les pumas et autres animaux féroces de l'Amérique. Ignorant tout l'univers, ils se croyaient eux-mêmes, avec le peu d'animaux qui les entouraient, les seuls êtres organisés, et les uniques habitants de ce monde.

ANNEXE A BIS.

SUR L'ORIGINE ET LES MIGRATIONS DES PEUPLES POLYNÉSIENS.

(Extrait du Voyage de l'Astrolabe, par M. D'URVILLE. — Philologie, p. 301 et suivantes.)

«...Maintenant examinons quelle sera l'hypothèse la plus vraisemblable touchant les terres que l'espèce humaine a dû occuper les premières dans la Polynésie, et touchant la direction qu'elle a dû suivre dans ses migrations.

» La vaste étendue des terres de la Nouvelle-Zélande, leur situation sous un climat tempéré, la force et la vigueur de la race qui les habite, pourraient d'abord donner lieu de penser que ce fut là le berceau, ou du moins la première station de la race polynésienne; mais des considérations puissantes nous obligent de repousser cette hypothèse.

» D'abord, sous le rapport de la navigation, les Zélandais sont loin d'avoir atteint au même degré de perfection que les peuples de la zone équatoriale, et il n'est guère probable que leurs longues pirogues non pontées, étroites et incapables de manœuvrer à la voile, aient pu les transporter à de grandes distances de leurs côtes. Au contraire, il est naturel de supposer que les premiers individus qui vinrent peupler la Nouvelle-Zélande, privés sur cette terre des ressources de tout genre que le règne végétal leur offrait sur leurs îles fécondes des tropiques, oublièrent bientôt leur industrie primitive en architecture navale. Pour eux, plus de cocotiers, de bananiers et d'hibiscus, dont les fibres et les feuilles leur étaient si utiles; par conséquent plus de moyens faciles de fabriquer des voiles et des cordages en abondance. Sans compter que la violence des vents et l'inclémence de la mer

durent beaucoup amortir leur penchant naturel pour les excursions maritimes.

» Les Zélandais, dans leur langage, ont conservé des mots destinés à indiquer des productions qui ne se rencontrent pas sur leur sol. Ainsi, on y trouve le mot *ouwi*, qui, sous les diverses formes, *oufi*, *ouhi*, *oubi* et *ouvi*, exprime l'igname dans les îles équatoriales de la Polynésie, dans la Malaisie, et jusqu'à Madagascar.

» Mais comme il n'y a point d'ignames à la Nouvelle-Zélande, ce terme a désigné une racine à peu près semblable, une espèce de patate. De même, le mot *kawa* y exprime toute espèce de liqueur forte, et vient de la boisson *awa* ou *ava*, usitée sur toutes les terres intertropicales de la Polynésie, et même sur une grande partie de la Micronésie et de la Mélanésie.

» Le cochon était resté étranger à la Nouvelle-Zélande; ce qui se conçoit facilement, en admettant que cet animal, qui paraît avoir suivi l'homme dans presque tous les autres groupes importants de la Polynésie, ne fit point partie du bagage des premiers colons de la Nouvelle-Zélande. Si l'on voulait prétendre que la Nouvelle-Zélande a peuplé les autres îles, il faudrait supposer que le cochon existait avant l'homme sur celles-ci, ou bien qu'il y a été apporté par des migrations subséquentes.

» Enfin, et cette considération nous paraît d'un grand poids, si la Nouvelle-Zélande avait pu peupler les îles de l'Océanie, rien n'eût empêché qu'elle eût également peuplé la Nouvelle-Hollande. Or, rien de semblable n'avait eu lieu, et la race noire, réduite au dernier degré de misère et de faiblesse, était restée seule et paisible maîtresse de ce continent. Les Zélandais n'avaient pas même atteint les îles Norfolk et Philipp, à peine distantes de cent quarante lieues de la pointe septentrionale de leur patrie.

» Tous ces motifs réunis nous portent donc à considérer la Nouvelle-Zélande comme la dernière des terres de l'Océanie occupée par la race polynésienne.

» Pour la question d'antériorité entre Hawaii et Taïti, elle nous paraît devoir se résoudre en faveur de la dernière. La langue de Taïti, tout altérée qu'elle est, se rapproche plus souvent du type primitif que celle d'Hawaii, dans laquelle se sont introduites, avec les siècles, des corruptions plus profondes. Les Taïtiens semblaient plus avancés en civilisation ; leurs notions politiques et religieuses étaient mieux arrêtées ; leurs arts, leurs manufactures étaient plus perfectionnées ; enfin, dans les îles Hawaii, une tradition assez généralement admise faisait descendre de Taïti les premiers habitants. Tout cela donne lieu de penser que la priorité de date doit être accordée aux îles Taïti. Cependant il faudrait admettre en même temps que Taïti peupla aussi la Nouvelle-Zélande à une époque où la langue était encore peu altérée. De là vient que les idiomes de Hawaii et de Mawi, parlés par des peuples situés dans des climats plus tempérés, conservèrent plus d'énergie dans leur expression générale, que celui de Taïti, où les consonnances s'oblitérèrent de plus en plus, comme cela arriverait dans un peuple d'enfants.

» Dans notre opinion, les îles Taïti ont donc reçu avant Hawaii et la Nouvelle-Zélande la race qui habite aujourd'hui ces trois groupes. Elle subjugua d'abord et détruisit par la suite la race mélanésienne, qui les occupait primitivement suivant toute apparence.

» Quand la population commença à se trouver trop considérable pour les ressources du sol, des colonies se lancèrent dans toutes les directions sur la surface de l'Océan, et allèrent à la recherche de nouvelles terres. Favorisés par les vents du sud-est, ils purent facilement atteindre les îles Nouka-Hiva, et de là nul doute que, malgré la distance, des pirogues égarées sur la surface des flots n'aient pu aborder aux îles Hawaii, qui se peuplèrent successivement de la même race. D'autre part, à l'aide des mêmes vents du sud-est, les Polynésiens poussèrent sans peine leurs aventureuses navi-

gations vers le sud-ouest, et c'est ainsi que les îles Châtam et la Nouvelle-Zélande durent recevoir leurs colonies.

» Sans doute bien des pirogues firent naufrage en pleine mer, des milliers d'hommes périrent peut-être dans les mers orageuses de l'océan Austral. Mais l'on conçoit qu'il suffisait qu'une seule pirogue arrivât à bon port sur des terres nouvelles pour les coloniser, et cela ne pouvait pas manquer d'arriver, sur le nombre de celles qui tentaient l'aventure. Cette passion des découvertes, ce penchant à fonder de nouvelles colonies, régnaient encore récemment aux îles Nouka-Hiva, où il était fortifié par les avis et les oracles des prêtres. Porter nous a laissé à ce sujet de curieux renseignements (1).

(1) La navigation des Tikopiens s'étend aux îles environnantes; ils la poussent même à quarante ou cinquante lieues, malgré la fragilité de leurs embarcations, les plus imparfaites qui existent peut-être après celles de l'Australie.

Ces tentatives hasardeuses prouvent la manière dont la plupart des archipels et des îles du Grand-Océan se sont peuplés, et explique la contiguïté des deux races différentes dans le même groupe d'îles. Un fait qui s'est passé il y a quelques années rend compte de la manière dont Tikopia a pu être peuplée de Polynésiens, tandis que toutes les îles d'alentour ont des noirs pour habitants.

Parmi les Tikopiens qui vécurent avec nous, il y en avait un âgé de quarante ans, qui nous dit qu'il était des îles Tonga, distantes d'au moins deux cents lieues. Étant fort jeune, il était sorti de Vavao, je crois, dans une assez grande pirogue, avec huit des siens. De forts vents et des courants les jetèrent rapidement au large. Bientôt ils ne purent plus ni se diriger ni trouver leur route. Abandonnés ainsi à la merci des flots, ils eurent à souffrir une horrible abstinence jusqu'à ce qu'ils furent jetés sur Tikopia. Autant qu'un enfant de sept à huit ans peut se souvenir, il dit qu'aucun d'eux ne mourut. Le jeune Espagnol que nous prîmes aux Viti, nous raconta que, de cette manière, il y vint une pirogue de Routouma. Les relations des voyages citent plusieurs autres faits semblables qui devraient faire cesser toute discussion relativement à la manière dont les îles qui nous occupent ont été peuplées.

Quoy, Voyage de l'Astrolabe, cité dans l'*Océanie*, t. III, p. 266.

» Les Polynésiens n'eurent aucune peine à se répandre sur les îles situées sous le vent dans toute l'étendue de la zone équatoriale, si déjà elles n'étaient pas occupées par leur race. Mais parvenus aux îles Viti, la race mélanésienne, plus nombreuse et plus vigoureuse, leur opposa probablement une résistance qu'ils n'avaient point rencontrée ailleurs, et là fut le terme de leurs progrès vers l'ouest, à cela près de quelques îles isolées, comme Rotouma, Tikopia, Anouda et les îles basses voisines de Nitendi, où ils réussirent encore à s'établir. Dans la Micronésie, les progrès des Polynésiens se trouvèrent réprimés par les peuples qui occupaient déjà ces îles, peuples qui ne leur cédaient en rien sous le rapport physique et moral. Sur le nombre des pirogues qui purent aborder dans ces parages, les unes eurent sans doute leurs équipages massacrés ou réduits en esclavage, d'autres furent accueillis et traités par les indigènes comme des compatriotes (1).

» C'est le cas de faire observer combien il serait intéressant de posséder un vocabulaire un peu étendu du langage des peuples d'Hamoa, pour décider dans quelle catégorie il doit se ranger. Est-il voisin du Tonga, ou se rapproche-t-il du Taïti? Malheureusement, jusqu'à ce moment nous ne possédons pas à cet égard la plus petite donnée. Tout ce que nous en savons, grâce à quelques mots échappés à Mariner, c'est que les habitants de Tonga regardent déjà l'idiome de Hamoa comme très-différent du leur. Pourtant ils l'appellent encore *lea* parler, tandis que celui des peuples de Viti et des Européens n'est plus pour eux qu'un *kote*, c'est-à-dire un murmure inintelligible pareil au gazouillement des oiseaux.

» Un intérêt presque égal se rattachera à la connaissance du langage des habitants des îles Mitchell, Peyster et Saint-Augustin, situées au nord de Rotouma; car ce document fera connaître d'une manière certaine la limite du peuple po-

(1) Voyage de l'Astrolabe, Philologie, p. 277-281.

lynésien. On peut en juger déjà par le peu que nous possédons des idiomes de Rotouma et de Tikopia; tout porte à croire que ces îles, où la langue polynésienne est singulièrement altérée, sont déjà situées aux confins des deux races; mais ce sont des faits à mieux constater (1).

» En attendant les développements plus complets que nous devons présenter à une époque plus favorable, dans la troisième partie de cet ouvrage, nous nous bornerons à déclarer ici que nous n'avons pu trouver aucun rapport satisfaisant entre le grand polynésien et aucune des langues connues des deux continents voisins. Pas une de celles de l'Amérique n'offre le moindre point de contact avec le polynésien. Il en est de même des langues des peuples riverains du continent asiatique vers l'orient, comme l'anam, l'ava, le pegou, e siamois, le chinois et le japonais. Les noms de nombres eux-mêmes, qui résistent plus que toute autre partie des langues aux altérations du temps, cessent d'offrir la moindre analogie (2).

» Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir aucun rapport entre le sanscrit et le polynésien. Le seul mot *eau*, *vari* en sanscrit, et *waï* en polynésien, pourrait offrir quelque analogie entre les deux langues. D'autre part, il est digne de remarque que le malaïo a emprunté une foule d'expressions du sanscrit, qu'il a conservées dans un état de pureté plus ou moins parfait. De ce que ces expressions ne reparaissent point dans le polynésien, n'est-il pas naturel de conclure que le polynésien ne dérive point du malaïo, mais bien que ces deux idiomes proviennent d'une langue plus ancienne, *dont le polynésien offre le rameau le plus pur*, tandis

(1) Je crois que M. d'Urville, ordinairement si exact, est ici dans l'erreur au sujet de la langue de Tikopia. D'après le vocabulaire que lui-même a donné de cette langue, elle est au contraire un dialecte polynésien très-pur.

(2) Voyage de l'Astrolabe, Philologie, p. 97-98.

que le malaïo a été grandement modifié par l'influence du sanscrit (1).

» Un accident grammatical très-remarquable dans les principaux dialectes polynésiens connus, et qu'on retrouve dans le bisaïo et le tagala, est la présence d'un double duel et d'un double pluriel pour le pronom de la première personne, ayant pour objet de déterminer si la personne à qui l'on parlait était comprise ou non dans l'action énoncée. Cette distinction assez minutieuse ne se retrouve, à notre connaissance, dans aucune langue asiatique (2); mais elle atteste que le polynésien avait déjà acquis un développement notable lorsqu'il fut disséminé au travers des îles de l'Océanie.

» A l'île Formose, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, paraissent s'arrêter au nord-ouest les traces de l'ancienne langue polynésienne; mais il faut avouer qu'elles y sont encore nombreuses. Les noms de nombre sont pour la plupart polynésiens, comme : *roua* deux, *toro* trois, *kpat* quatre, *rima* cinq, *noum* six, et *pèto* sept; quelques autres mots se rapportent également au polynésien, et surtout au madékasse. Vers l'occident, les traces de cette langue se retrouvent chez diverses peuplades de la presqu'île de Malacca et Sumatra. Nous avions long-temps imaginé que des vestiges en existeraient encore dans les idiomes des îles Nicobar et Andaman; mais le peu de mots que nous avons pu nous procurer sur ces idiomes a suffi pour nous démontrer qu'ils en différaient complètement. Enfin Madagascar paraît être sa limite la plus reculée vers l'ouest.

» Ce qui n'est pas moins digne d'attention que la permanence des langues dans les principaux groupes de la Polyné-

(1) Et par celle d'autres éléments encore. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, p. 99.

(2) Nous avons déjà dit que l'existence du double duel et du double pluriel est aussi un caractère spécifique des langues américaines, qui cependant, sous d'autres rapports, diffèrent beaucoup du polynésien.

sie, c'est la division constante de la population en trois classes, portant des désignations semblables ou évidemment dérivées de la même origine, savoir :

» Pour la classe la plus distinguée, renfermant les principaux chefs, à Hawaii, *arii;* à Taïti, *arii ;* à Tonga, *egui;* à la Nouvelle Zélande, *ariki.*

» Pour la seconde classe, comprenant en général les nobles ou propriétaires de terres : à Hawaii, *kanakira;* à Taïti, *raa-tira;* à la Nouvelle Zélande, *ranga-tira*; à Tonga, cette classe n'existe point, ou se trouve fondue en partie dans celle des *eguis*, en partie dans celle des *muta-boules*.

» Enfin, pour la dernière classe, comprenant tout le bas peuple, on employait à Hawaii le mot *tanata* ou *kanaka;* à Taïti, *taata;* à Tonga et à la Nouvelle Zélande, *tankata*, expressions qui partout signifiaient tout simplement *homme.* A Hawaii et à Taïti, les hommes du dernier rang ou serviteurs étaient aussi appelés *teou-teou*, et à Tonga *toua*. Cela n'annonçait-il pas une distinction de castes très-ancienne, ou du moins antérieure à la dispersion de la famille polynésienne?

» Quand on réfléchit attentivement à cette étonnante similitude de traits physiques, de coutumes, d'idées religieuses et de langues entre les peuplades polynésiennes; similitude telle que ces insulaires paraîtraient plutôt appartenir aux provinces d'une même nation, qu'à des archipels séparés par d'immenses intervalles de mer; quand on considère en même temps la diversité singulière qui règne entre les tribus des îles occidentales; enfin, quand on songe que nulle part, ni à l'est ni à l'ouest de la Polynésie, on ne retrouve de régions qu'on puisse regarder, avec quelque apparence de fondement, comme le berceau des peuples polynésiens; ne serait-il pas plus simple de supposer qu'un continent ou grande île comme l'Australie, dut jadis occuper une portion de l'Océanie, habitée par un peuple dont les tribus polynésiennes ne sont que des débris échappés à quelque grande convulsion

du globe? Partout où sont des îles hautes, elles portent l'empreinte plus ou moins récente des volcans, et plusieurs contiennent encore des cratères en pleine activité. Dans cette hypothèse, la population des îles polynésiennes s'expliquerait tout naturellement, *et la variété des peuplades qui occupent les régions occidentales de l'Océanie tiendrait au mélange des familles polynésiennes, mélanésiennes et malaies, qui durent y arriver à diverses époques et dans des proportions plus ou moins grandes. La langue malaie elle-même n'aurait dû les mots polynésiens qu'on y rencontre, qu'aux colonies qu'elle aurait pu sans peine recevoir du continent polynésien, avec le cours habituel des vents alisés.* On objectera peut-être que, sur une aussi grande terre, les espèces de quadrupèdes auraient dû être nombreuses, et que les fragments actuels devraient conserver au moins quelques-unes de ces espèces. Mais on pourrait répondre à cette objection par l'exemple même de l'Australie; les espèces originaires des mammifères y étaient très-peu nombreuses, même à l'époque de la découverte, et leur nombre diminue tous les jours.

» On conçoit facilement qu'une nation intelligente comme celle des Polynésiens leur aurait fait une chasse active; à ceux dont la chair était bonne, pour s'en nourrir; à ceux qui étaient inutiles ou dangereux, pour s'en débarrasser. A plus forte raison sur des îles d'une étendue très-bornée, comme celles qui occupent la Polynésie, la destruction complète des mammifères dut être peu difficile, sans compter que la catastrophe qui put abîmer le continent océanien dut détruire presque tous les animaux qui, comme l'homme, n'auraient pas eu la faculté d'échapper en partie à ce grand désastre, sur des pirogues ou des radeaux.

» Après tout, nous ne proposons cette explication que comme une hypothèse pour donner le mot d'une énigme aussi singulière que celle d'une langue bien fixée dans ses racines et sa syntaxe, disséminée sur une immense étendue d'îles occupées par des peuplades peu considérables, sans qu'on puisse assi-

gner aucune portion des continents voisins qui ait pu leur donner naissance.

Mais nous nous empressons de déclarer que nous ne tenons en aucune manière à cette opinion. Nous le répétons, c'est tout simplement une hypothèse, pour expliquer l'isolement actuel de la grande langue polynésienne sur la surface des flots de l'océan Pacifique. Qu'on en présente une autre plus simple, plus satisfaisante, et surtout basée sur des faits mieux établis, et nous sommes tout prêts à l'adopter.

ANNEXE B.

LISTE DES MOTS APPARTENANT AU LANGAGE DIT GRAND POLYNÉSIEN (1).

(CRAWFURD, History of the Indian archipelago, t. II, p. 192.)

FRANÇAIS.	GRAND-POLYNÉSIEN.	POLYNÉSIEN.
Terre.	Tanah.	
Ciel.	Langit. *p.*	Langhi, ranghi.
Lune.	Wulan.	
Eau.	Weh. *p.*	Waï.
Pierre.	Watu. *p.*	? Fetou (2).

(1) Nous avons dit chap. XI, p. 94, qu'un grand nombre de ces mots appartiennent à l'idiome *polynésien proprement dit.* Nous avons distingué ces mots, en les faisant suivre d'un *p* et mettant en regard le mot *polynésien* correspondant. Devant ceux dont la filiation m'a paru douteuse, j'ai mis un ?. J'ai conservé aux mots *Grand-polynésiens* l'orthographe de Crawfurd ; les Polynésiens ont, à quelques faibles changements près, celle du vocabulaire de d'Urville, d'où ils sont tirés. Dans l'orthographe de Crawfurd, *u* doit se prononcer *ou.*

(2) Je marque *fetou* comme douteux, parce que je ne le trouve que

FRANÇAIS.	GRAND-POLYNÉSIEN.	POLYNÉSIEN.
Feu.	Api. *p*.	Afi, ahi.
Air.	Angin. *p*.	Matanghi.
Enfant.	Anak.	
Os.	Balung.	
Cheveu.	Wulu. *p*.	Oulou, ourou.
Sang.	Rah.	
Tête.	Duwur, ulu.	
Peau.	Kulit. *p*.	Ghili, kiri.
Nez.	Irung. *p*.	Ihou, issou.
OEil.	Mata. *p*.	Mata.
Main.	Tangan, lima. *p*.	Dinga, lima.
Or (1).	Mas.	*o*.
Fer.	Bassi.	*o*.
Maïs.	Jagung.	*o*.
Riz.	Wos.	*o*.
Riz en paille.	Pari.	*o*.
Fruit.	Woh. *p*.	Foua.
Feuille.	Ron. *p*.	Rau.
Canne à sucre.	Tabbu. *p*.	Tau.
Noix de coco.	Nyu. *p*.	Niou.
Igname.	Uwi. *p*.	Ouhi, ouwi.
Ouvrier.	Tukang. *p*.	Tohunga.
Tisser.	Tanun.	*o*.
Navette.	Taropung.	*o*.
Lime.	Kikir.	*o*.
Hache.	Kampack.	
Armée.	Balu.	
Guerre.	Prang.	

dans le dialecte de *Tikopia*, dans lequel le mélange des mots malaisiens commence à se faire sentir. C'est donc peut-être un mot importé.

(1) J'ai indiqué par un *o* les mots appartenant à des objets qui n'existaient pas et qui, par conséquent, n'avaient pas même de nom dans la Polynésie.

FRANÇAIS.	GRAND-POLYNÉSIEN.	POLYNÉSIEN.
Lance.	Tumbak. ?. *p*.	Tao.
Serment.	Sumpah.	
Talion.	Walas.	
Roi.	Ratu.	
Jour.	Ari. *p*.	Ahi.
Année.	Tahun. *p*.	Taau.
Chaleur.	Panas. *p*.	Hana.
Doux.	Manis.	
Amer.	Pahit.	
Blanc.	Puteh.	
Brûler.	Bakar. *p*.	Kaka.
Pleurer.	Nangis, *p*.	Tanghis.
Tuer.	Bunoh.	
Mourir.	Mati. *p*.	Mate.
Lire.	Wacha.	*o*.
Écrire.	Nulis.	*o*.
Je.	Aku. *p*.	Ahou.
Toi.	Kowe. *p*.	Koe.
Qui?	Sapa. ?. *p*.	Ahai.
Quoi?	Apa. ?. *p*.	Aha.
Au-dessus.	Duwur.	
Certes.	Pasti.	
Porc.	Bawi. *p*.	Pohi, bouaka.
Buffle.	Kabu.	*o*.
Chien.	Asu (1).	*o*.
Chèvre.	Kambing.	*o*.
Bœuf.	Lambu, Sapi.	*o*.
Cheval.	Jaran.	*o*.
Rhinocéros.	Warak.	*o*.
Volaille.	Manuk. *p*.	Manou.

(1) Ce mot vient sans doute du sanscrit *çuan*. C'est le seul exemple d'un animal remarquable appartenant à la fois à l'archipel et à la Polynésie dont le nom ne soit pas polynésien.

FRANÇAIS.	GRAND-POLYNÉSIEN.	POLYNÉSIEN.
Paon.	Marak.	*o.*
Poule.	Ayam. ?. *p.*	Moa.
Poisson.	Iwak. *p.*	Ihauka.
Tortue.	Pannyu. *p.*	Fonou.
Ile.	Nusa.	
Mer.	Tasek. *p.*	Taï.
Colline.	Bukit, gunung. *p.*	Pouke.

En résumant le tableau précédent, on trouve que le nombre total des mots donnés par Crawfurd étant de soixante-dix, sur ce nombre trente-quatre, presque la moitié, appartiennent à la famille polynésienne.

Sur les trente-six restant, dix-sept représentent des objets qui n'existaient même pas dans la Polynésie ; on ne peut donc pas les faire entrer comme éléments dans la détermination du nombre des mots communs aux deux familles.

Déduction faite de ces mots, la liste de Crawfurd se composerait aux trois quarts de mots polynésiens.

ANNEXE C.

VOCABULAIRE COMPARATIF DES PRINCIPALES LANGUES DE L'ARCHIPEL.

Sources du vocabulaire.

A Vocabulary of the languages of the Archipelago. — Publié dans l'ouvrage : *History of the Indian archipelago*, by John CRAWFURD, t. II, page 125.

A comparative Vocabulary of the Malayan, Javan, Madurese, Bali, and Lampung languages. — Publié dans l'ouvrage : *The History of Java*, by Thomas STAMFORD RAFLES. t. II, Appendix, p. 62. Les mots tirés de ce Vocabulaire sont indiqués par un R.

A Vocabulary of the English, Malay, and Bugis languages. Singapoor Mission presse, 1833.

Ce petit ouvrage a été vendu sous le numéro 688 bis du catalogue de Klaproth.

Les mots tirés de ce Vocabulaire sont indiqués par un S.

Comparative vocabularies of the East Insular languages. — Publiés dans les : *Miscellaneous Works of William Marsden.*

Vocabulaire comparé de six dialectes de la langue Océanienne. Vocabulaires des dialectes de Mawi, Tonga et Tikopia. Dictionnaire de la langue de Madagascar, publiés par D'URVILLE, dans le *Voyage de l'Astrolabe.* Philologie (1).

Les mots tirés de ces Vocabulaires sont indiqués par un U.

Tableau polyglotte des langues Océaniennes, de l'*Atlas ethnographique* de BALBI.

(1) Voyez dans l'ouvrage même, p. 265, l'indication des sources auxquelles l'auteur a puisé les éléments de ses vocabulaires.

Nous avons indiqué par un p ceux des mots du dialecte de l'archipel qui correspondent à un radical *polynésien*. Pour rendre la comparaison plus facile, nous avons eu soin de donner ce dernier radical, toutes les fois qu'il a pu être considéré comme la souche d'un ou de plusieurs des mots malaisiens. (Voyez ci-dessus, chap. XII, p. 113, ce qui est relatif aux rapports du polynésien avec les langues de l'archipel.)

Observations.

Notre Vocabulaire n'est en général qu'un extrait de celui de Crawfurd, complété au moyen de quelques additions empruntées aux autres sources que nous avons citées.

Crawfurd a divisé les langues comprises dans son Vocabulaire en sept classes (tome II, page 123).

Première classe. — Les deux grandes langues de la partie occidentale de l'archipel dont l'influence est la plus étendue : Malais et Javanais.

Deuxième classe. — Langues des peuples du second ordre de la même région : Bali, Madura, Sunda, Lampong.

Troisième classe. — Dialecte d'une race noire à cheveux lisses, habitant aussi la même région : Biajuks de Bornéo.

Quatrième classe. — Les grands dialectes de la portion orientale de l'archipel : Bougis et Macassar.

Cinquième classe. — Dialectes secondaires de la même région : Timouri, Rotti.

Sixième classe. — Iles polynésiennes.

Septième classe. — Dialecte d'une peuplade noire de la péninsule de Malaca : les Samang.

Le dialecte de Madagascar figure en dernière ligne au Vocabulaire, sans être rangé dans une classe spéciale.

Balbi remarque que la division de ces groupes, qui a un fondement géographique, n'en a aucun philologique. Ayant comparé entre eux plusieurs Vocabulaires de chacun de ces groupes, il a trouvé qu'ils avaient moins de rapport entre

eux qu'ils n'en avaient avec ceux d'un groupe différent. (Introduction à l'Atlas ethnographique, ch. VI, pag. 234.) Cette observation de Balbi nous semble parfaitement fondée.

Les îles de Java, Bali, Madura et Sunda, ont un langage *ordinaire*, et un autre dit *basa krama*, ou langage *cérémonial*.

« La langue de Java, dit Crawfurd, se divise réellement en deux dialectes, l'un *ordinaire*, et un autre employé pour exprimer la *déférence* et le *respect*. Ce n'est pas que l'un soit un langage de cour ou de bonne compagnie ; et l'autre un langage vulgaire et populaire. Tous deux sont également polis et cultivés ; mais leur emploi dépend de la relation qui existe entre les interlocuteurs. Du serviteur au maître, de l'enfant aux parents, de la femme au mari (s'il y a une grande disparité d'âge), du courtisan au prince, c'est le langage dit *cérémonial* qui est employé. Le supérieur réplique dans le langage ordinaire, en se servant d'un grand nombre de modifications et de distinctions, suivant le rang de la personne avec laquelle il converse. S'il y a entre eux égalité, mais pas d'intimité, tous deux se servent du langage *cérémonial :* s'il y a intimité, c'est le langage *ordinaire* qui est employé. Une connaissance étendue du langage cérémonial indique la bonne éducation et la distinction des manières. » Crawfurd, t. II, p. 9.

L'auteur énumère ensuite les principaux traits qui séparent le langage cérémonial du langage ordinaire ; mais nous n'avons pas à le suivre dans ces détails.

Dans le Vocabulaire suivant, le langage *ordinaire* est indiqué par un *o* et le langage cérémonial par un *c*.

Le Javanais ancien ou *kawi*, dont nous avons parlé ci-dessus (ch. XI, p. 83), est indiqué par un *a*.

N. B. Nous avons fidèlement conservé l'orthographe des divers vocabulaires auxquels les mots sont empruntés. L'orthographe est donc française pour les mots tirés de d'Urville, anglaise pour ceux tirés de Crawfurd, Rafles, etc. Il faut observer cependant que chez ces derniers écrivains *u* a en général la valeur *ou*.

		(1) Homme.	Homme (espèce).	(2) Femme.
I.	Javanais (o).	Lanang, lalaki.	Wong.	Wadon. Winih. p. r.
II.	Javanais (c).	Jalar.	Tiyang jalmi.	Estri.
III.	Javanais (a).	Kakung.	Jalmo. Manuso.	Wanito, Gallu. Wanudyo.
IV.	Malais.	Laki.	Orang.	Parampuan. Betina. r.
V.	Bali (o).	Muwani.	Jalma.	Loh.
VI.	Bali (c).	Lanang.	Janma manusa.	Hestri.
VII.	Madoura (o).	Lalakeh.	Oreng.	Babinech. p. Binech. r. p.
VIII.	Madoura (c).	Langang.		Estri.
IX.	Sonda (o).	Lalakki pamagat.	Jalema.	Awewek. p.
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Bakus.	Jalmo hulon.	Baibai. p.
XII.	Biajuk.	Hatoe.	Uluh.	Lubawe.
XIII.	Bougis.	Uruani, woroane. s. Mari, lakei.	Taowe, manusia. s.	Makunrai.
XIV.	Macassar.	Burani.	Tao. p.	Baini. p.
XV.	Timouri.	Mani.	Aima.	Faitoh.
XVI.	Rotti.	Fao.	Halaholi.	Ena. p.
XVII.	Madagascar.	Loyhe. Lahe. u.	Hulu. Ouloun. u.	Ampelle. Badi, vave, valave. u.
XVIII.	Polynésien.		*Tahata.*	*Wahine.*

		(6) Fille. r.	(7) Enfant.	(8-9) Frère ou Sœur (1).
I.	Javanais (o).	Anak-wadon.	Anak.	Sadulur.
II.	Javanais (c).	Putra-estri.	Putro.	Saderek.
III.	Javanais (a).		Suto hatmojo. Siwi, sunu.	Sahudoro. Santono.
IV.	Malais.	Anak perampuan.	Anak.	Sadara.
V.	Bali (o).	Pi-anak-luh.	Piyanak.	Nyama.
VI.	Bali (c).		Oka putra.	Samaton.
VII.	Madoura (o).	Anak-bine.	Anak.	Taretan.
VIII.	Madoura (c).		Potra.	Sadulur.
IX.	Sonda (o).	Sen-weu-aweweck.	Orok anak.	Dulur.
X.	Sonda (c).			Saderek.
XI.	Lampong.	Ana-bai-bai.	Ana.	Puagi, muagi.
XII.	Biajuk.		Anak.	
XIII.	Bougis.		Ana.	
XIV.	Macassar.		Ana.	Saribatang.
XV.	Timouri.		Oah.	
XVI.	Rotti.		Anak.	
XVII.	Madagascar.		Anak. Zaf, zanak, za, raha. u.	Royloyhe. Analahe, — zokh, zokhi, zoukhi, (*frère aîné*). u.
XVIII.	Polynésien.			

	(3) Père.	(4) Mère.	(5) Fils. R.	NOTES.
I.	Bopo pak.	Bok, mak, ibu.	Anak lanang.	
II.	Romo.	Biyang.	Putra-jaler.	
III.	Sudarmo, pito. Yayah.	Mata.		
IV.	Bapa, pa. Aiah. R.	Ma, ibu, bonda.	Anak laki laki.	
V.	Nanang, bapa.	Meme.	Pi-anak-muani.	
VI.	Guru.	Byang bibi.		
VII.	Bupah.	Bapuh ambuh.	Anak-laka.	
VIII.	Rama.			
IX.	Bapa.	Indun ambu.	Seu-weu-lalaki.	
X.	Rama.	Ibu.		
XI.	Ama, bapa.	Ina indok.	Ana-ba-kas.	
XII.	Apang.	Indu amai.		
XIII.	Amba.	Indu.		
XIV.	Bapa.	Anggroeng ama.		
XV.	Ama.	Ena.		
XVI.	Ama.	Ena.		
XVII.	Royya-arber. Rai, ampeoi, baba. U.	Rana. Nin, rini, am-poindr. U.	Zaf. Zana, daiko. U.	
XVIII.	*Tamai.*			

	(10) Roi.	(11) Esclave.	(12) Ville.	
I.	Ratu rojo.	Kawulo.	Nagoro.	(1) Le mot *sœur* se forme en ajoutant le mot *femme* à celui qui exprime *frère* ou *sœur*.
II.	Narendro.	Abdi.	Nagari.	
III.	Sribopati pati. Norodipo aji. Mahorojo narpo.	Hombo.	Projo puro.	
IV.	Raja. Panga houe. U.	Hamba saiya, Boudak, wali. U.	Nagri.	
V.	Ratu.	Kawula.	Nagara.	
VI.	Hanakagang.			
VII.	Rato.	Kawula.	Nagara.	
VIII.				
IX.	Ratu.	Kula.	Daya.	
X.			Nagara.	
XI.	Raja.		Nagari.	
XII.				
XIII.	Arung.	Ata.	Parasangang.	
XIV.	Karaing.	Ata.	Parasangang.	
XV.				
XVI.				
XVII.	Panzakar. Lohan, rahan, dian. U.	Andevo. Ondev, tsama, sambouts. U.	Tannar. Tanaa, tanamh. U.	
XVIII.	*Raha tira.*			

		(13) Maison.	(14) Porte. s.	(15) Serment.
I.	Javanais (o).	Umah.	Lawang, kori.	Sapoto.
II.	Javanais (c).	Gria, dalam.	Konten.	Sapahos.
III.	Javanais (a).			Prasatyo.
IV.	Malais.	Rumah.	Pintu. Garbang. u.	Sumpah.
V.	Bali (o).	Humah, jaruh.	Jalanam, kori.	Supata.
VI.	Bali (c).			
VII.	Madoura (o).	Roma, bengko.	Labang.	Sompah.
VIII.	Madoura (c).			
IX.	Sonda (o).	Imah.	Lawang, pantok.	Sapata.
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Lamban.	Ganghock.	Sumpa.
XII.	Biajuk.			
XIII.	Bougis.	Bolah.	Tangok. s.	Asumpa.
XIV.	Macassar.			Asumpa.
XV.	Timouri.			
XVI.	Rotti.			
XVII.	Madagascar.	Anzomba, taon, tchaon, trango. u.	Tamian, Vanh, Vatra. u.	Mofontor. Tangets. u.
XVIII.	Polynésien.			

		(19) Chat.	(20) Chien.	(21) Loup.
I.	Javanais (o).	Kuching.	Asu.	
II.	Javanais (c).	Kuching.	Sagawon.	
III.	Javanais (a).	Danu.	Suno sargolo. Chamaro.	
IV.	Malais.	Kuching.	Anjing.	
V.	Bali (o).	Meng.	Chiching.	
VI.	Bali (c).		Angson, angson.	
VII.	Madoura (o).	Kuching.	Patek.	
VIII.	Madoura (c).			
IX.	Sonda (o).	Uching.	Anjnig.	
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Kuching.	Kachi.	
XII.	Biajuk.		Asoh.	
XIII.	Bougis.	Meyung.	Asu.	
XIV.	Macassar.	Meyung.	Kong kong.	
XV.	Timouri.	Baoah.	Asau.	
XVI.	Rotti.	Maioh.	Bausa.	
XVII.	Madagascar.	Chaker. Saka, pussi, Puzzl. u.	Amboer. Amboua, Kiva. u.	Kaka (renard).
XVIII.	Polynésien.			

	(16) **Dieu.** R.	(17) **Lion.**	(18) **Tigre.**	NOTES.
	Yewang widi. Pangéran, gusti, alah.	Singo.	Machan.	
.	Gusti, alah.	Singo.	Simo.	
I.		Singo.	Wogro. Sardulo. Marga pati.	
/.	Tuhan. p. Alah.	Singa.	Harimao, rimao, machan. R.	
.	Batara.	Singha.	Samong.	
I.			Machan.	
II.	Pangéran.	Singha.	Machan.	
III.			Machan.	
X.	Hongyewang. Sangyéwang.	Singha.	Ma-ung.	
.				
.				
I.	Alah, gusti.	Singa.	Halimao.	
II.				
III.		Singha.	Machang.	
IV.		Singha.	Machang.	
V.				
VI.				
VII.	Zaanbar.	Trihimo, Trimou. U.	Voussira.	
VIII.	Atoua.			

	(22) **Cochon.**	(23) **Vache.**	(24) **Taureau.**
I.	Cheleng.	Sapi lambu.	
II.	Chamangan.	Lambu.	
III.	Wijung, waroho. Bahwi. p. Sukoro.	Andoko. Andini. Margu.	
IV.	Babi. p.	Lambu sapi.	
V.	Cheleng.	Sampi.	
VI.	Bahwi. p.	Banteng.	
VII.	Babi. p.		
VIII.	Cheleng.		
IX.	Jurig, badul.	Sapi.	
X.			
XI.	Baboi. p.	Sapi.	
XII.	Bawoi. p.		
XIII.	Bawi. p.	Sapi.	
XIV.	Bawi. p.	Sapi.	
XV.	Fahi. p.		
XVI.	Bafi. p.		
XVII.	Lambo. Mouss. U.	Omebay. Ahomb, Anghomb. U.	Anghomb. Lahe. U.
XVIII.	*Bouaka.* *Pohi.*		

		(25) Brebis. R.	(26) Bélier.	(27) Chèvre.
I.	JAVANAIS (*o*).	Bandot, berok.		Wadus.
II.	JAVANAIS (*c*).			Mendo.
III.	JAVANAIS (*a*).			Mendo.
IV.	MALAIS.	Bebiri, biri-biri.		Kambing.
V.	BALI (*o*).	Biri-biri.		Kambing.
VI.	BALI (*c*).			Waddus messi.
VII.	MADOURA (*o*).	Biri-biri.		Hambih.
VIII.	MADOURA (*c*).			
IX.	SONDA (*o*).	Dumba.		Wedus, beh.
X.	SONDA (*c*).			
XI.	LAMPONG.	Ba-bighi.		Kambing.
XII.	BIAJUK.			
XIII.	BOUGIS.	Bimbalak. s.		Bebe.
XIV.	MACASSAR.			Bebe.
XV.	TIMOURI.			Bebi.
XVI.	ROTTI.			Behi.
XVII.	MADAGASCAR.	Ahondr, Anghondri vave, Berekh. U.	Ahondri. Anghondri. Berekh. U.	Osa. Ossi. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.			

		(31) Ane. R.	(32) Singe.	(33) Rat.
I.	JAVANAIS (*o*).		Katek.	Tikus.
II.	JAVANAIS (*c*).		Katek.	Tikus.
III.	JAVANAIS (*a*).		Wanoro. Rewondo. Palwogo.	Warset. Mustiko. Samusiko.
IV.	MALAIS.	Keldai.	Kra.	Tikus. Mirjit. U.
V.	BALI (*o*).	Kalde.	Bojog.	Bikul.
VI.	BALI (*c*).			Tikus.
VII.	MADOURA (*o*).	Kaldi.		Tekos.
VIII.	MADOURA (*o*).			
IX.	SONDA (*o*).	Kaldi.	Monyet.	Berut. Beurit. R. p.?
X.	SONDA (*o*).			
XI.	LAMPONG.		Kara.	Tikos.
XII.	BIAJUK.		Bakai.	
XIII.	BOUGIS.	Kalodi. s.	Dane. Darek. s.	Balawu.
XIV.	MACASSAR.		Dane.	Balawu.
XV.	TIMOURI.			
XVI.	ROTTI.			
XVII.	MADAGASCAR.	Ampoura. U.	Wergi. Monghabei, itiman, Antima, komba. U.	Varlarroo, Valavou, Antsang. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.			*Kiore, Iore.*

	(28) Chameau. R.	(29) Éléphant.	(30) Cheval.	NOTES.
.	Unta.	Liman.	Jaran.	(1) Le mot sanscrit est *gora*.
I.		Hesti.	Kapal.	
II.		Dirodo dipongo.	Turongo.	
		Rinoro matonggo.	Hundakan.	
		Gajah, brojomuko.	Kudo (1), wajik.	
V.	Unta.	Gajah.	Kuda (1).	
'.	Honta.	Gajah.	Jaran.	
I.			Hundakan.	
II.	Honta.	Gajah.	Jaran.	
III.				
X.	Ounta.	Gajah.	Kuda (1).	
.			Tityan.	
I.		Liman.	Ajaran.	
II.				
III.	Unta. s.	Gajah.	Niarang.	
			Aniarang. s.	
IV.		Gaja.	Jarang.	
V.			Kuda (1).	
VI.			Dalan.	
VII.	Angammer. U.	Olifant. U.	Suwalier.	
			Farassa.	
VIII.				

	(34) Oiseau. R.	(35) Poule.	(36) Autruche.
.	Manuk. p.	Manuk.	
I.	Paksi.	Paksi.	
II.		Paksi kego.	
V.	Burong.	Burung.	
		Aiam. U.	
'.	Kedis.	Kades.	
I.			
II.	Manuk. p.	Manok. p.	
III.			
X.	Manuk. p.	Manuk.	
.			
I.	Bughung.	Burung.	
II.		Burung.	
III.		Manu. p.	
IV.		Jangang.	
V.		Manoh, tohek.	
VI.		Manpoi. p.	
VII.	Vourou,	Voro.	Ramong houri,
	Ankang. U.	Akoho.	Iavioah. U.
		Hekok. U.	
VIII.	*Manou.*	*Manou* (oiseau).	

		(37) Oie.	(38) Canard.	(39) Poisson.
I.	Javanais (*o*).	Banyak.	Bebek.	Iwah. p.
II.	Javanais (*c*).	Banyak.	Kambangan.	Ulam.
III.	Javanais (*a*).	Angso.		Mino. Matsyo.
IV.	Malais.	Gangsa.	Itek. Bibi. u.	Ikan. p.
V.	Bali (*o*).	Banyak.	Bebek.	Be,
VI.	Bali (*c*).	Gangsa.		
VII.	Madoura (*o*).	Banyak.	Etok.	Jukoh. p.
VIII.	Madoura (*c*).			
IX.	Sonda (*o*).	Soang asa.	Marre.	Lauk-chai.
X.	Sonda (*c*).			
XI.	Lampong.	Kite angsa.	Kite.	Iwa. p.
XII.	Biajuk.			Laek. p?
XIII.	Bougis.	Banya.	Iti.	Bale.
XIV.	Macassar.	Banya.	Kiti.	Juku. p.
XV.	Timouri.			Nahan-tasi.
XVI.	Rotti.			Ehak.
XVII.	Madagascar.	Onego-onego. Gagak. Hisl. u.	Cherere, Drak drak, Dokets. u.	Feer. Filaok, Lok, fia. u.
XVIII.	Polynésien.			*Ika, ika.*

		(43) Œuf.	(44) Animal.	(45) Corps.
I.	Javanais (*o*).	Andog.	Sato kiwan.	Badan awak.
II.	Javanais (*c*).	Tigan.	Sato.	Saliro, sariro.
III.	Javanais (*a*).	Antigo.	Satwo.	Rogo.
IV.	Malais.	Talor.	Binatang.	Badan. Tuboh.
V.	Bali (*o*).	Taluh.		Awak.
VI.	Bali (*c*).			Raga.
VII.	Madoura (*o*).	Talor.	Sato.	Badan, awa.
VIII.	Madoura (*c*).			
IX.	Sonda (*o*).	Handok.	Sata.	Awak.
X.	Sonda (*c*).			Salira.
XI.	Lampong.	Takalui.		Badan.
XII.	Biajuk.			
XIII.	Bougis.	Talo.	Olo-olo.	Badang. Aleh. s.
XIV.	Macassar.	Baiao.	Olo-lo.	Badang kale.
XV.	Timouri.	Tolon.		
XVI.	Rotti.	Tolor.		
XVII.	Madagascar.	Tule. Atodi, atouli Atouf. u.	Addala Raha-raha. u.	Lode. Taign.
XVIII.	Polynésien.			

	(40) **Serpent.**	(41) **Crocodile.** R.	(42) **Lait.**	NOTES.
I.	Ulo.	Baya.	Bannyu-susu.	
II.	Sawar.	Bajul.	Toyo-puwan. Toya-susu. R.	
III.	Taksoko, sarwo. Nogo.			
IV.	Ular.	Buwaya.	Susu ayer-susu. R. Dadi. U.	
V.	Nanipi.	Buwaya.	Nyonyo. Yéh-niú-niú. R.	
VI.	Ula naga.			
VII.	Olar.	Baja.	Aing-soso. Aing-sosoh. R.	
VIII.			Puwan.	
IX.	Orrai.	Buhaya.	Chai-susu.	
X.				
XI.	Ulai.	Buha.	Wai-mah. Wai-susu. R.	
XII.				
XIII.	Ulara.	Buaya. S.	Dadi.	
XIV.	Ulara.		Dadi.	
XV.				
XVI.				
XVII.	Mari. Raha raha Ankouma. U.	Voi, Voaha, Mamba. U.	Ronunu. Ranono. U.	
XVIII.				

	(46) **Chair.**	(47) **Os.**	(48) **Peau.** R.
I.	Daging.	Balung.	Kulit. p.
II.	Daging.	Tosan.	
III.			
IV.	Daging.	Tulang. Toulan. U.	Kulit. P. Baloulang. U.
V.	Hisi.	Tulang.	Kulet. p.
VI.	Daging.	Balung.	
VII.	Daging.	Tolang.	Koleh. p.
VIII.			
IX.	Daging.	Tulang.	Kulet. p.
X.			
XI.	Dagaing.	Tulan.	Bawa.
XII.	Isi.		
XIII.	Asina. Juku. S.	Wukuna. Vuku.	Uli. p. S.
XIV.	Asi.	Wuku.	
XV.			
XVI.			
XVII.	Nofuch. Hen, hena. Hounouf. U.	Towler. Toulan, Taholan. U.	Hodi. Oulits. p. U.
XVIII.			*Gulli, kiri.*

		(49) Sang.	(50) Cœur. R.	(54) Tête.
I.	JAVANAIS (o).	Gateh.	Jantung, ati.	Andas.
II.	JAVANAIS (c).	Rah.		Sirah.
III.	JAVANAIS (a).	Ludiro. Marus.		Murdo. Mustoko. Siro.
IV.	MALAIS.	Darah.	Jantung, hati.	Kapala.
V.	BALI (o).	Gateh.	Jantung.	Tandas.
VI.	BALI (c).	Rah.		Sirah.
VII.	MADOURA (o).	Darah.		Chetuk.
VIII.	MADOURA (c).			Sira.
IX.	SONDA (o).	Gattih.	Ja-juntung.	Hwulu.
X.	SONDA (c).			Sira.
XI.	LAMPONG.	Rah. Ghah. R.	Jantung.	Hulu.
XII.	BIAJUK.	Daha.		Takuluk.
XIII.	BOUGIS.	Dara.	Ati. S.	Wulu.
XIV.	MACASSAR.	Jera.		Wulu.
XV.	TIMOURI.	Rahan.		Ulu.
XVI.	ROTTI.	Dah.		Langa.
XVII.	MADAGASCAR.	Raw. Ra, Raha. U.	Aen, Po, fo, Anvou. U.	Luher. Loha, Louhon. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.			

		(55) Bouche.	(56) Dents.	(57) Langue.
I.	JAVANAIS (o).	Changkam.	Unto.	Ilat. p.
II.	JAVANAIS (c).	Changkam.	Wojo wahos.	Ilat. p.
III.	JAVANAIS (a).		Danto.	
IV.	MALAIS.	Mulut.	Gigi. p.	Lidah. p.
V.	BALI (o).	Bungut.	Gigi. p.	Layah. p.
VI.	BALI (c).	Changkam.	Untu.	Hilat. p.
VII.	MADOURA (o).	Chankam.	Gigi. p.	Jila. p.
VIII.	MADOURA (c).		Waja.	Ilad. p.
IX.	SONDA (o).	Sungut.	Untu.	Lata.
X.	SONDA (c).	Mamah.	Wawos.	Ilat. p.
XI.	LAMPONG.		Ipon. p. (2).	Ma.
XII.	BIAJUK.		Kasinga.	
XIII.	BOUGIS.	Timura.	Gigi. p.	Lila. p.
XIV.	MACASSAR.	Bawa.	Gigi. p.	Lila. p.
XV.	TIMOURI.		Nehan. p.	
XVI.	ROTTI.		Nesi. p.	
XVII.	MADAGASCAR.	Vovor. p. Vava, vave.?p. U.	Nifa. p. Nif. p, Nifi. p. U.	Leller. p. Lela. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.	*Vaha.*	*Niho.* *Nifo.*	*Lelo.*

	(52) Oreille.	(53) Œil.	(54) Nez.
•	Gobog kuping.	Moto. p.	Irung. p.
I.	Talingan. p.	Mripat.	Irung. p.
II.	Karno.	Netro. Sotyo. Socho.	Nasika. Grono.
V.	Talinga. p.	Mata. p.	Idung. p.
ʳ.	Kuping.	Mata. p.	Kunguh.
I.	Karna.	Pãningalan.	Hungasan.
II.	Kopeng.	Mata. p.	Elong. p.
III.	Karna.	Socha.	Grana.
X.	Chali.	Mata. p.	Irung. p.
.	Chappil.	Socha.	Panambung.
I.	Chiuping.	Mata. p.	Egong. p. liong. p. (1).
II.	Pinding.	Mata. p.	
III.	Toli. Talinga. p.	Mata. p.	Kamuru.
IV.	Toli.	Mata. p.	Kamuru.
V.		Mata. p.	Enu. p.
VI.		Mata. p.	Panah.
VII.	Sofi. Soufi. Talinh. p. U.	Mass. p, Massou. p, Tongoulou. U.	Orung. p. Ouroun, Orouk. p. U.
VIII.	*Talinga.* *Taringa.*	*Mata.*	*Hihiou.* *Issou.*

	(58) Joue. R.	(59) Cou, Gorge. R.	(59 *bis.*) Gosier. R.
•	Pipi. p.	Gulu.	Gurung-gurukan.
I.	Panga-rasan.	Jang-ga.	
II.			
V.	Pipi. p.	Liher.	Reng-kung. Koungan. U.
ʳ.	Pipi. p.	Bahong.	Gaggrokan.
I.			
II.	Pipe. p.	Leher.	Rong-kong.
III.			
X.	Pipi. p.	Beuhang.	Tikoru.
.			
I.	Bihaom. Kobbole (3)	Galah.	Guggu-ghong.
II.			
III.	Pileh. s. p.		
IV.			
V.			
VI.			
VII.	Fif, Fifi. p. U.	Vou, zon, tenda, Feo, loko, Beiro. U.	Tarent feo, Loke beiro. U.
VIII.	*Papa, ringa.* *Kovahe* (Tonga).		

NOTES.

(1) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 90.

(2) Il ne peut y avoir aucun doute sur l'affinité des mots *ipon*, *nifo* : le *n* initial du second mot est un préfixe pronominal. Voyez la note sur *les rapports des langues caribe et polynésienne*. Il y a aussi une transition naturelle de *gigi* à *niho*.

(3) Marsden's *Remarks on the languages of Sumatra; Archeologia Britannica*, t. VI, p. 156.

		(60) **Ventre.**	(61) **Mamelles.** R.	(62) **Organe génital mâle.** R.
I.	JAVANAIS (*o*).	Watang.	Susu. p.	Peli, pelanangam.
II.	JAVANAIS (*c*).	Padaharan.	Pembayun.	Kalam-pajaleran.
III.	JAVANAIS (*a*).	Garbo.		
IV.	MALAIS.	Prut.	Têtek-susu. p.	Butuh. Boutou, peler. U.
V.	BALI (*o*).	Basang.	Niu-niuh.	Chelak.
VI.	BALI (*c*).	Watang.		
VII.	MADOURA (*o*).	Proh tabuh.	Sosoh. p.	Palak.
VIII.	MADOURA (*c*).			
IX.	SONDA (*o*).	Batang.	Su-su. p.	Siret.
X.	SONDA (*c*).	Padaharan.		
XI.	LAMPONG.	Batong.	Susu-amah.	Tu-wa.
XII.	BIAJUK.			
XIII.	BOUGIS.	Batang, babuwa.	Susu. p.	
XIV.	MACASSAR.	Batang.		
XV.	TIMOURI.	Kabon.		
XVI.	ROTTI.	Tai-i.		
XVII.	MADAGASCAR.	Troke. Kibou trok, Vouok, votak. U.	Nono, Nounou. U.	Vautou, Voutou, Kotto. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.		*Houhou.*	

		(66) **Pied.** R.	(66 *bis*) **Jambe.**	(67) **Doigt.**
I.	JAVANAIS (*o*).	Sikil.	Kempol.	Driji.
II.	JAVANAIS (*c*).	Suku.		Driji.
III.	JAVANAIS (*a*).			Jari.
IV.	MALAIS.	Kaki.	Betis. p.	Jari.
V.	BALI (*o*).	Chokor, Suku.	Batis. p. Bahes. p.	Jariji.
VI.	BALI (*c*).			Hanti.
VII.	MADOURA (*o*).	Soko.	Betes. p.	Garikih.
VIII.	MADOURA (*c*).			Jari.
IX.	SONDA (*o*).	Suku.	Bites. p.	Ramok.
X.	SONDA (*c*).			
XI.	LAMPONG.	Chiukot.	Bintockh.	Jari.
XII.	BIAJUK.			
XIII.	BOUGIS.			Kreming.
XIV.	MACASSAR.			Jarimu.
XV.	TIMOURI.			
XVI.	ROTTI.			
XVII.	MADAGASCAR.	Pe. Tchongoutch, tombouk. Hongout. U.	Rarou, Voa. p. Vitsik. p. U.	Tondro, Tonnrou. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.		*Vae.*	*Koou.*

	(63) **Organe génital femelle.** R.	(64) **Membre.** R.	(65) **Main.**	NOTES.
.	Turuk-pawa-donan.		Tangan. p.	
I.	Pa-westren.		Hasto.	
II.			Hasto.	
V.	Pukí.	Ang-gau-ta.	Tangan. p.	
.	Teli. p.	Sarira.	Lima. p.	
I.			Tangan. p.	
II.	Pokeh.	Ang-ga-ta.	Tangan. p.	
III.			Asta.	
X.	Heuncheut.		Langan. p.	
.			Panangan.	
I.	Se.		Chiulok.	
II.			Tangan. p.	
III.		Watakaleh. s.	Lima. p.	
IV.			Lima. p.	
V.				
VI.				
VII.	Fouang, Funang, } anak. Tavoni. U.		Tonger, Tahan. p, Tangan. p, Taon. p. U.	
VIII.	*Tole* (Tonga).		*Lima.* *Dinga* (Mawi).	

	(68) **Vie.**	(69) **Mort.**	(69 *bis*) **Sommeil.** R.
.	Urip.	Mati. p, modur.	Angles.
I.	Urip.	Pajah sedo pati.	
II.		Praloyo.	
V.	Idup, ouloum. U.	Mati. p. Mampus maut U.	Lina. U. Tidor.
.	Hidup.	Mati. p.	Pulas. Sirup.
I.	Urip.	Kachat seda.	
II.	Idup.	Pati.	Ngeda, sumenap.
III.	Hirup.	Seda.	
X.	Hirup.	Paeh.	Etres, peuheu.
.		Hilang, pupus.	
I.	Idup.	Mati. p.	Tikayap.
II.	Habelum.	Mate. p.	
III.	Talasa.	Mate. p.	
IV.	Tuwo.	Mate. p.	
V.	Talasa.	Matai. p.	
VI.		Mati. p.	
VII.	Ahinh. Velom. U.	Morte. Mate. p, Fat, Mafou. U.	Atourou, Atouzon, Mandr. U.
VIII.	*To* (Mawi).	*Mate.*	

		(70) Ciel.	(71) Soleil.	(72) Lune.
I.	JAVANAIS (*o*).	Langit. p.	Srang-nge-nge.	Wulan rambulan.
II.	JAVANAIS (*c*).	Ngawiyat.	Suryo.	Sasi.
III.	JAVANAIS (*a*).	Hakoso. Jumantoro Gagono.	Baskoro, rawi. p. Prabonggo. Prabonggo-pati.	Chondro. Sitangsu. Sosodoro rati.
IV.	MALAIS.	Langit. p.	Matahari. p.	Bulan.
V.	BALI (*o*).	Langit. p.	Mata-nahi.	Bulan.
VI.	BALI (*c*).	Angkasa.	Surya.	Sasi.
VII.	MADOURA (*o*).	Langih. p.	Are. p.	Bulan. Wurah (1).
VIII.	MADOURA (*c*).			Uru (1).
IX.	SONDA (*o*).	Langit. p.	Panan-poe. Ngareh. R.	Bulan.
X.	SONDA (*c*).			
XI.	LAMPONG.	Langit. p.	Matagani.	Bulan.
XII.	BIAJUK.	Langit. p.	Matandao.	Bulan.
XIII.	BOUGIS.	Langih. p.	Mataso.	Ketang.
XIV.	MACASSAR.	Langih. p.	Matalo.	Bulang.
XV.	TIMOURI.		Laroh. p.	Fulan.
XVI.	ROTTI.		Lacloh.	Bulak.
XVII.	MADAGASCAR.	Longitchs. p. Langhits. p. U.	Andro.	Voler. Vola, voulan. r.
XVIII.	POLYNÉSIEN.	*Langhi, ranghi.*	*Ra.*	

		(76) Sable.	(77) Eau.	(78) Pluie.
I.	JAVANAIS (*o*).	Waddi.	Banyu.	Udan. p.
II.	JAVANAIS (*c*).	Waddi.	Toyo.	Jawoh jawah.
III.	JAVANAIS (*a*).		Her, jolonidi. Tirto, weh. Hongo, wareh.	Warso.
IV.	MALAIS.	Pasir.	Ayer. Aër. U.	Ujan. p. Oudjan. p. r.
V.	BALI (*o*).	Byas.	Yeh. p.	Ujan.
VI.	BALI (*c*).	Paser.	Toyo tirta.	Sabah.
VII.	MADOURA (*o*).	Badi.	Aheng. p.	Hojan. p.
VIII.	MADOURA (*c*).			
IX.	SONDA (*o*).	Gesik.	Chai. p.	Ujan. p.
X.	SONDA (*c*).			
XI.	LAMPONG.	Hanni.	Uwai. p.	Labong.
XII.	BIAJUK.	Baras.	Danum.	Ujan. p.
XIII.	BOUGIS.	Kasi.	Uwai. p.	Bosi.
XIV.	MACASSAR.	Kasi.	Jaine. p.	Bosi.
XV.	TIMOURI.		Vehi. p.	Udan. p.
XVI.	ROTTI.		Owai. p.	Udan. p.
XVII.	MADAGASCAR.	Fasse. Fasso, Alangan. U.	Rawano. Ranranou. U.	Oran. p. U.
XVIII.	POLYNÉSIEN.		*Wai, vai.* U.	*Oua.* r.

	(73) Etoile.	(74) Terre.	(75) Pierre.
.	Lintang. p.	Lasah, bumi.	Watu.
I.	Lintang. p.	Siti.	Selo.
II.	Tranggono.	Pratolo bumi.	Selo.
	Sutoro.	Pratiwi kesmo. Buntolo.	Parang.
V.	Bintang. p.	Tanah. p. Boumi. u.	Batu.
r.	Bintang. p.	Tanah. p.	Batu.
I.		Gumi.	Watu.
II.	Bintang. p.	Tana. p. Bumi.	Bato.
III.			
X.	Bentang. p.	Tanea. p. Tana. p.	Batu.
.			
I.	Bintang. p.	Bumi.	Batue.
II.	Bintang. p.	Petak.	Batro.
III.	Bintoeng. p. Witoeng. p. s.	Linoe. p.	Batu.
IV.	Bintoeng. p.	Lino. p.	Batu.
V.	Fetoen. p.	Rahi.	Fatuk.
VI.	Du.	Dahai.	Batu.
VII.	Versir. Vasia, Anakintan. u.	Tonna. p. Tane, tan. u.	Varto. Vatou, bato. u.
VIII.	*Fetou, Vetou. Hitou, Hetou.*	*Fenoua. Henoua, hena.*	

NOTES.

(1) Wurah. *Bima*, île de Sumbawa. Uru. *Mangerei, île d'Endé.* Marsden's *Miscellan. Works*, p. 88 et 111.

	(79) Rivière.	(80) Mer.	(81) Feu.
.	Kali.	Sagoro.	Gani, latu.
I.	Lepen.	Sagantan.	Bromo.
II.	Bengawan.	Samudro, hernowo. Jaladri, jolonidi.	Dahono hapi. p. Agni (2) pawoko. Bahmi [illegible].
V.	Sungai. Kali. u.	Laut. Laot, tasek. u.	Api. p. Obengan, Ovange (2).
V.	Tukad.	Pasih.	Api. p.
I.	Kali.	Sagara.	Brahma.
II.	Songai.	Tasek labot.	Apoi. p.
III.			
X.	Walungan.	Laut.	Sana.
.	Kachai kali.		
I.	Batanagi.	Lawok.	Apoi. p.
II.	Sungai.		Apoi. p.
III.	Binangae, salok. s.	Tamperang, tasi. p.	Api. p.
IV.	Binanga.	Tamperang.	Pepe. p. Atta (3).
V.	Motah.	Lur.	Ahi. p.
VI.	Laialak.	Tasi.	Nai.
VII.	Oah. Hauga. u.	Reak. Tasik. u.	Offu. p. Af. p. Afon. p. Langourou. u.
VIII.		*Taï, kaï.*	*Ahi, afi.*

(2) *Iles de Noggy.* Marsden's *Miscell. Works*, p. 90.

(3) *Mangerei*, île d'Endé. Marsden, p. 111.

		(82) Vent.	(83) Froid.	(84) Chaleur. R.
I.	Javanais (*o*).	Angin.	Atis adam.	Panas. p.
II.	Javanais *c*.	Barat.	Asrap.	Panas. p.
III.	Javanais (*a*).	Maruto, pawono. Samirono.		
IV.	Malais.	Angin.	Dingin sajuk.	Panas. p.
V.	Bali (*o*).	Kalm.	Dingin.	Panas. p.
VI.	Bali (*c*).	Kanging.	Hasrap.	
VII.	Madoura (*o*).	Angin.	Chalap.	Panas. p.
VIII.	Madoura (*c*).			
IX.	Sonda (*o*).	Angin.	Tiis.	Panas.
X.	Sonda (*c*).			
XI.	Lampong.	Angin.	Ngeson.	Panas.
XII.	Biajuk.	Anging.	Hadingin.	
XIII.	Bougis.	Anging.	Chake. Machöke. s.	Mapölak (mapana?) s. Bila (*chaleur du feu*). s.
XIV.	Macassar.	Anging.	Dining.	
XV.	Timouri.	Anin.	Malirin.	
XVI.	Rotti.	Anin.	Makasufoh.	
XVII.	Madagascar.	Ornghin, Aing, Agnin. u.	Atsiok, Manids, Nara. u.	Fan. p, Mafantats. (1) p. u.
XVIII.	Polynésien.	*Matangi* (1).	*Makariri*.	*Hana*. *Mahana* (1). *Mafanna* (1).

		(88) Lumière. R.	(89) Or.	(90) Argent.
I.	Javanais (*o*).	Chahia.	Mas.	Saloko.
II.	Javanais (*c*).		Janne.	Patakan.
III.	Javanais (*a*).		Kanchono, rukmi.	Saloko.
IV.	Malais.	Chahia.	Mas.	Perak.
V.	Bali (*o*).	Depta. chahia.	Mas.	Salaka.
VI.	Bali (*c*).			
VII.	Madoura (*o*).	Sadja, chahia.	Mas.	Salaka.
VIII.	Madoura (*c*).			
IX.	Sonda (*o*).	Chahia.	Mas.	Salaka.
X.	Sonda (*c*.)			
XI.	Lampong.	Chahaya.	Mas.	Salako.
XII.	Biajuk.		Bolao.	
XIII.	Bougis.		Bulaeng.	Salaka.
XIV.	Macassar.		Bulaieng.	Bulaieng-mata.
XV.	Timouri.		Marak-maihan.	Murak-mutin.
XVI.	Rotti.		Lailo-pelas.	Lailo-Fulah.
XVII.	Madagascar.	Herek-herek. u.	Volermaner. Vala mena, Voula men (6). u.	Volerfuti. Voula foutchi. u.
XVIII.	Polynésien.			

	(85) **Année.**	(86) **Nuit.** R.	(87) **Jour.**
I.	Taun. p.	Wengi. Ungi (2).	Dina.
II.	Warsa.	Dalu, latri.	Dinten.
III.			
IV.	Tahon. p. Taun. p.	Malam.	Hari. p. Ari. p.
V.	Tahun. p.	Peuting. p. ?	Dina.
VI.			
VII.	Ta-on. p.	Malam.	Ari. p.
VIII.			
IX.	Tahun. p.	Peuting. p. ?	Poek, pohik (4).
X.			
XI.	Tahon. p.	Malam, binghi (3).	Ghani.
XII.			
XIII.	Tong. p. s.	Woi, veni. s.	
XIV.			
XV.			
XVI.			
XVII.	Taun p. U.	Hal alen. U.	Androu aurau. U. Jelu, kejelu (*île de Sasak, près de Célèbes*) (5).
XVIII.	*Taau.*	*Po.*	*Aho.* U.

NOTES.

(1) La syllabe initiale *ma* n'est probablement qu'un préfixe.

(2) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 87. Voyez, même lieu, les dialectes de Célèbes.

(3) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 90.

(4) Ces mots viennent du polynésien *po*, qui veut proprement dire *la nuit;* mais comme c'est la nuit qui est la mesure du temps, les Polynésiens disent, au lieu d'une journée, une nuit.

(5) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 99.

	(91) **Cuivre.**	(92) **Fer.**	(92 *bis*) **Acier.**
I.	Tambogo.	Wassi.	Wojo.
II.	Tambagi.	Tosan.	Wahos malelo.
III.	Tambogo.		
IV.	Tambaga.	Basi.	Baja.
V.	Tambaga.	Basi.	Waja.
VI.			
VII.	Tambaga.	Base.	Baja.
VIII.			
IX.	Tambaga.	Basi.	Waja.
X.			
XI.	Dalong.	Basi.	Waja.
XII.		Sanaman.	
XIII.	Tambaga.	Basi.	
XIV.	Tambaga.	Basi.	
XV.	Tambaga.	Basi.	
XVI.	Tambaga.	Basi.	
XVII.	Sarbermanet. Saba, Saba, varahe. U.	Ve. Vi. Vih. U.	Veoffu. Sifili. Sitili, saka mal. U.
XVIII.			

(6) *Vola, voula,* lime, métal; *mena,* rouge.

		(93) Sel.	(94) Arbre.	(94 bis) Bois. R.
I.	Javanais (o).	Uyah.	Wit.	Kayu. p.
II.	Javanais (c).	Saram.		Kajeng p. ?
III.	Javanais (a).		Wrakso.	
IV.	Malais.	Garam.	Pohun. p. Poko. p.	Kayu. p. ? Kaiou. p. ?
V.	Bali (o).	Uyah.	Punyanya.	Kayu. p. ?
VI.	Bali (c).	Tasek.		
VII.	Madoura (o).	Uyah buja.	Pohon. p. Bunka.	Kaju. p. ?
VIII.	Madoura (c).			
IX.	Sonda (o).	Uyah.	Tangkal.	Kahi. p. ?
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Uyah.	Batang.	Kayu. p. ?
XII.	Biajuk.			
XIII.	Bougis.	Chela.	Poko. p.	Alŏk. p. s.
XIV.	Macassar.	Chela.	Poko. p.	
XV.	Timouri.		Ayun. p.	
XVI.	Rotti.		Ayu. p.	
XVII.	Madagascar.	Serer. Sira. U.	Harzo. Azou. Kakazou.	Azon. p. ? Kazou. p. ?
XVIII.	Polynésien.		*Rahau, Rakau,* *Akau.*	*Akau.* *Lakaou.*

		Riz enveloppé.	(98) Ignames. R.	(99) Acheter.
I.	Javanais (o).	Pari.	Uwi. p.	Tuku,
II.	Javanais (c).	Pantun.	Kleman.	Tumbas.
III.	Javanais (a).			
IV.	Malais.	Padi.	Ubi. p.	Bali.
V.	Bali (o).	Padi.	Humbi. p. Humbian. p.	Bali.
VI.	Bali (c).	Pantun.		Tumbas.
VII.	Madoura (o).	Padi.	Hobi. p.	Mali.
VIII.	Madoura (c).			
IX.	Sonda (o).	Pareh.	Huwi. p.	Mali.
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Pari.	Hubi. p.	Bli.
XII.	Biajuk.	Parc.		
XIII.	Bougis.	Ase.		Manali
XIV.	Macassar.	Ase,		Amali.
XV.	Timouri.	Hari.		
XVI.	Rotti.	Hari.		
XVII.	Madagascar.	Varray. Var houfougn (1) U.		Mividi. Mivarota. Vidi (acheté). U.
XVIII.	Polynésien.		*Ouwi.*	

	(95) Maïs. R.	(96) Coton.	(97) Riz dépouillé.	NOTES.
I.	Jagong.	Kapas.	Bras.	
II.	Jagong.	Jujutan.	Wos.	
III.		Kapas.	Dahno.	
IV.	Jagong.	Kapas.	Bras.	
V.	Jagong.	Kapas.	Beas.	
VI.			Was.	
VII.	Jagong.	Kapas.	Bras.	
VIII.				
IX.	Jagong.	Kapas.	Beas.	
X.				
XI.	Jagong.	Kapas.	Bias.	
XII.			Behas.	
XIII.		Kapasa.	Werasa.	
XIV.		Kapasa.	Berasa.	
XV.			Tohos.	
XVI.			Narese.	
XVII.	Sako, sakou. Tsako, tsakou. Tsaktsak, faïme ba. U.	Hairsey. Asinh hasinh. Landoss. U.	Bar, Vare, Var. U.	
XVIII.				

	(100) Vendre.	(101) Tisserand.	(102) Fil.	
I.	Adol.	Tukang tanun (2).	Banang.	
II.	Wade sade.	Juru-tanun.	Lawi.	
III.				
IV.	Jual.	Tukang tanun (2).	Banang. Benang, belout, U.	
V.	Nyadăp.	Nunon.	Banang.	
VI.				
VII.	Juwal.	Tukang tanun (2).	Kante.	
VIII.				
IX.	Majual.	Ninun.	Kante.	
X.				
XI.	Jual.			
XII.				
XIII.	Mabalu.	Tanung.	Banang. Wanong. S.	
XIV.	Abalu.	Tanung.	Bănang.	
XV.				
XVI.				
XVII.	Vele. Ambidi. Vanga. Mivanga. U.	Manenou (*tisser*). Manenounh. U.	Fola. Foul, Tare, tarets. U.	
XVIII.				

(1) Littéralement *riz en paille*. *Houfougn* veut dire *paille*.

(2) *Tukang* veut dire *ouvrier*, et *tanun*, *tisser*.

		(103) Canot.	(103 bis) Vaisseau.	(104) Flèche.
I.	Javanais (o).	Prahu. p.	Kapal.	Panah. p.
II.	Javanais (c).	Bahito.		Jamparing.
III.	Javanais (a).	Palwo.		
IV.	Malais.	Prahu. p.	Kapal.	Anak-panah. p.
V.	Bali (o).	Prahu. p.	Kapal.	Panah. p.
VI.	Bali (c).			
VII.	Madoura (o).	Praho. p.	Kapal.	
VIII.	Madoura (c).			
IX.	Sonda (o).	Prahu. p.	Kapal.	Panah. p.
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Parahu. p.	Kapal.	
XII.	Biajuk.			
XIII.	Bougis.	Lopi. p.	Kapal.	
XIV.	Macassar.	Bisiang.	Kapăla.	
XV.	Timouri.	Roho.		
XVI.	Rotti.	Afak.		
XVII.	Madagascar.	Laka. p. ʊ.	Samb. Sambou.	Fal. p. ʊ.
XVIII.	Polynésien.	*Waka. waha.* *Pahi* (1).		*Fana.*

		(108) Lance.	(109) Blanc.	(110) Noir.
I.	Javanais (o).	Tumbak.	Puteh.	Irang. p. Bulla (3).
II.	Javanais (c).	Wahos.	Patah.	Chamang.
III.	Javanais (a).	Golo.		Kolo.
IV.	Malais.	Tumbak. Koudjour, ʊ.	Puteh.	Krisno. Itam.
V.	Bali (o).	Tumbak.	Patah.	Salam, slam. a.
VI.	Bali (c).			
VII.	Madoura (o).	Tombak.		
VIII.	Madoura (c).	Chantakan.		
IX.	Sonda (o).	Tombak.	Bodas.	Hidung. a.
X.	Sonda (c).			
XI.	Lampong.	Paean.		Halam, malloom, Melu mellow (*Re-jang*) (4).
XII.	Biajuk.		Puteh.	Babilan.
XIII.	Bougis.	Basi.	Maputeh.	Mlotong.
XIV.	Macassar.	Poke.	Kebu.	Leleng. p.
XV.	Timouri.		Mutin. Burah (*Sumbawa*). Bara (*Endé*) (2).	Maitan.
XVI.	Rotti.		Fulah.	Mati.
XVII.	Madagascar.	Leffu. Leffo. Fitorek. ʊ.	Fute. Foutsi. ʊ.	Minetay. Mintin, Maënthi. ʊ.
XVIII.	Polynésien.			*Ere,* *Ouli.*

	(105) **Arc.**	(106) **Poignard.**	(107) **Épée.**
I.	Gandewo.	Kris.	Padang.
II.		Duwung.	
III.	Chopo. Ghru. Laras.	Churigo. Katgo.	
IV.	Panah. R.	Kris.	Padang.
V.		Kadutan.	
VI.		Duwung.	
VII.	Panah. p.	Kris.	Padang.
VIII.	Gandiwa.	Abenan.	
IX.	Pateng.	Kris, skin.	Padang.
X.			
XI.		Karis.	Padang.
XII.			
XIII.	Panah. p.	Sele.	Padang.
XIV.	Panah. p.	Tapi. p.	Padang.
XV.		Kris.	
XVI.		Kris.	
XVII.	Fan havanh. Fanavouk. U.	Kish, kissou. Antsi. Mess.	Antsivir.
XVIII.	*Fan.*	*Tipi.*	

	(111) **Rouge.**	(112) **Vert.**	(113) **Jaune.**
I.	Abang.	Iju.	Kuning.
II.	Abrit.	Ijam.	Jeni. R.
III.			
IV.	Merah. p.	Iju.	Kuning.
V.	Bara. p. ?	Gadang.	Kuning.
VI.			
VII.			
VIII.			
IX.	Baram. p. ?	Ejo.	Koneng.
X.			
XI.			
XII.		Ijao.	Bahendak.
XIII.	Machala.	Monchong-bulo.	Maridi.
XIV.	Eja.	Monchong-bulo.	Didi.
XV.		Matak.	Madok.
XVI.		Mamasah.	Mamodok.
XVII.	Maner.	Michue. Maïtsou, Mitsirik. U.	Mena, Assok, Hazakh. U.
XVIII.	*Mena.* *Mero* (Tikopia).		

NOTES.

(1) Grande pirogue double, servant au long cours. Voyez, pour ce mot, le vocabulaire polynésien.

(2) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 89 et 110.

(3) Marsden's *Remarks on the languages of Sumatra; Archeologia Britannica*, t. VI, p. 154.

(4) Marsden's *Miscellan. Works*, p. 90.

		(114) Bon.	(115) Méchant.	(116) Grand
I.	Javanais (*o*).	Bachik.	Olo.	Gade
II.	Javanais (*c*).	Sahe.	Awon.	Agung.
III.	Javanais (*a*).			Goro.
IV.	Malais.	Baik.	Jahat. Nakal. U.	Basar, agung. Bessar, louwas. L.
V.	Bali (*o*).	Malak.	Jaleh.	Gade.
VI.	Bali (*c*).	Bachek.	Kahon.	Agang.
VII.	Madoura (*o*).	Bachik.	Jubak.	Raja. P.
VIII.	Madoura (*c*).			
IX.	Sonda (*o*).	Hadeh.	Goreng.	Gade.
X.	Sonda (*c*).			
XI.	Lampong.	Bati.	Jahal.	Bala.
XII.	Biajuk.			Hai.
XIII.	Bougis.	Madeching.	Kodi.	Maraja.
XIV.	Macassar.	Baji.	Kodi.	Lompo.
XV.	Timouri.	Da-ak.	Ta-uk.	
XVI.	Rotti.	Maloli.	Mangalaut.	
XVII.	Madagascar.	Suer. Tsara soa. U.	Rawtche. Ratsi. Maziak. U.	Bay. Be. Baï.
XVIII.	Polynésien.			*Rahi*.

	(116 *bis*) Beaucoup.	(117) Petit.	(117 *bis*) Peu.
.	Hakeh. Keh.	Chilik. p.	Kadek.
[.	Hakung. Katah.	Alit.	Hawissawisan.
II.	Kweh, pranggi.	.	Chimik.
V.	Bannyak, Maha (1).	Kachil. p. Kitzil, ketchil. p. u.	Sadikit. p.
. •	Hakeh.	Chanek.	Sadikit. p.
I.			
II.	Banyak.	Kene.	Didih. Sakoni.
III.			
K.	Rea. p. Loba.	Latik.	Satik.
.			
.			
I.	Lamon.	Loni.	Sabah.
II.	Areh. p.	Korik.	Esut.
III.	Maiga.	Baichu.	Chede. p.
IV.	Jai.	Chade.	Sikade.
V.		Ki-ik.	
VI.		Anak.	
VII.	Mawrow. Be, baï. u.	Kala. Kell, heli, Issaï. u.	Vidsi, Boutik, Heli heli. u.
VIII.	*Rahi.*	*Tchi* (Tonga).	*Tchitchi* (Tonga).

NOTES.

(1) Ne s'employe qu'en composition. Voyez le dictionnaire malais de Marsden au mot *Very*. Suivant le vocabulaire de d'Urville *maha* aurait la même signification dans le dialecte de Hawaï. *Mahat* veut dire *grand* en sanscrit.

NOMS DE NOMBRE.

		Un.	Deux.	Trois.	Quatre.	Cinq.
I.	Javanais (*a*).	Heko.	Dwi.	Tri.	Chator.	Poncho.
II.	Javanais (*c*).	Satunggil.	Kaleh.	Tigo.	Sakawan.	Gangsal.
III.	Javanais (*o*).	Sa. p. Siji.	Loro. p.	Talu. p.	Papat. p.	Limo. p.
IV.	Malais.	Sa, satu. p.	Dua. p.	Tiga. p.	Ampat. p.	Lima. p.
V.	Bali.	Sa. p.	Dua. p.	Tàlu. p.	Papat. p.	Lalima. p.
VI.	Sonda.	Sa, séji. p.	Dua. p.	Tilu. p.	Opat. p.	Lima. p.
VII.	Lampong.	Saï. p.	Rua. p	Talu. p.	Pa. p.	Lima. p.
VIII.	Biajuk.	Ije. p.	Duwe. p.	Telo. p.	Epat. p.	Lime. p,
IX.	Bougis.	Chedi. p.	Dua. p.	Talu. p.	Apa. p.	Lima. p.
X.	Timouri.	Eida. p.	Rua. p.	Tolo. p.	Na-ah. p.	Lema. p.
XI.	Madagascar.	Eser, isa. Rek. Irek. u.	Raa. Roé. p. Rua, Ruha. p. u.	Talu. Telu. p.	Effutchi, Effats. p. Efat. p. u.	Dime. p, Luwi. Liha. p. u.
XII.	Polynésien.	*Tahi.*	*Doua.* *Rouha.*	*Tolou.* *Torou.*	*Va, fa.*	*Dima.* *Lima.*

		Onze.	Douze.	Treize.
I.	Javanais (*a*).			
II.	Javanais (*c*).		Kaleh-walas.	Tigo-walas.
III.	Javanais (*o*).	Sa-walas.	Rolas.	Talu las.
IV.	Malais.	Sa-blas.	Dua-blas.	Tiga-blas.
V.	Bali.	Solas.	Roras.	Talu-las.
VI.	Sonda.	Sa-walas.	Dua-walas.	Talu walas.
VII.	Lampong.	Sa-blas.	Rua-blas.	Talu blas.
VIII.	Biajuk.	Sablas.	Duwe-walas.	Telo-walas.
IX.	Bougis.	Sapulo-chedi.	Sapulo-dua.	Sapulo-talu.
X.	Timouri.			
XI.	Madagascar.	Iraikh foulo amqe. Iraikh amani foul. u	Roepulo ambi. Roua amani foul. u.	Folotalu ambe. Telou amani foul. u.
XII.	Polynésien-Tonga.	(1) *Ongo foulou ma taha.*	*Ongo foulou ma oua.*	*Ongo foulou ma tolou.*

(1) Les nombres plus élevés que dix ne se trouvent pas dans les vocabulaires de la Polynésie orientale, celui de Tonga excepté.

NOMS DE NOMBRE.

	Six.	Sept.	Huit.	Neuf.	Dix.
I.	Sad.	Sapto.	Hasto.	Nowo.	Doso.
II.					Doso.
III.	Nanam. p.	Pitou. p.	Wolu. p.	Songo. p.	Puluh. p.
IV.	Anam. p.	Tuju.	Dalapan. Salapan. U.	Sanbilan.	Puluh. p. Blas? p.
V.	Nam. p.	Pitu. p.	Kutus.	Siya. p.	Dasa.
VI.	Ganap. Q.	Tuju.	Dalapan.	Salapan.	Puluh. p.
VII.	Nom. p.	Pitu. p.	Walu. p.	Siwa. p.	Puluh. p.
VIII.	Jebawen.	Uju.	Hanya.	Jalatien.	Pulo. p.
IX.	Anang. p.	Pitu. p.	Arua. p.	Asera.	Pulo. p.
X.	Naem. p.	Hetu. p.	Walu. p.	Sioh. p.	Nulu. p.
XI.	Eanning, Enem. p. Henn. p, U.	Fito. Fitu. p.	Varlo. Valou. p.	Seve. Sivi. p.	Folo. Fulo. p. Foul, Polou. p. U.
XII.	*Ono.*	*Fitou.* *Hitou.*	*Walou.* *Warou.*	*Iva.* *Siva.*	*Oulou.* *Foulou.*

	Vingt.	Trente.	Cent.	Mille.
I.			Soto.	Sasra.
II.	Kaleh–doso. p.	Tigang doso. p.		
III.	Rong puluh. p.	Talung-puluh. p.	Hatus.	Hevu.
IV.	Dua puluh. p.	Tiga puluh. p.	Ratus.	Rebu.
V.	Duang–dasa. p.	Talung dasa. p.	Hatus.	Iwu.
VI.	Duah puluh. p.	Tilua puluh. p.	Ratus.	Revu.
VII.	Ruanga puluh. p.	Talonga puluh. p.	Ratos.	Paku.
VIII.	Duwe pulo. p.	Telo pulo. p.	Ratus.	Rebu.
IX.	Dua puluh. p.	Talu pulo. p.	Ratu.	Sabu.
X.				
XI.	Roaa folo. p. Ro poul. p. U.	Telou paulo. p. Telo poul. p.	Zawto. Zatou. p.	Arevo, arivu. Ariv.
XII.	*Oua foulou.* p.	*Tolou ong foulou.* p.	*Teaou.*	*Arivou.* *Afe.*

ANNEXE D.

VOCABULAIRE COMPARATIF DES PRINCIPAUX DIALECTES POLYNÉSIENS.

Ce vocabulaire est extrait du *Vocabulaire comparatif de six dialectes de la langue Océanienne*, des *Vocabulaires de Mawi*, *Tonga* et *Tikopia*, et du *Dictionnaire Madécasse*, contenus dans la partie *Philologie* du Voyage de l'Astrolabe.

Nous avons conservé l'orthographe employée dans ces documents. Les groupes de mots appartenant à différents ordres de faits sont séparés par un tiret.

	MADÉCASSE.	MALAIS.	MAWI.
1. *Homme.*	Lahe, ouloun.	Orang, laki-laki.	Tangata.
Époux.	Vad, vali, vadin.	Laki.	Tane.
2. *Femme.*	Badi, vave, vaiave.	Betina, parampouan.	Wahine, owa.
Épouse.	Vud, vuli, badi.	Bini, istri.	Ano.
3. *Père.*	Raï, amproï, baba.	Pa, baba, aiah.	Matoua.
4. *Mère.*	Nin, rini, ampoindr.	Mama, ibou, indou.	Tai, kouia.
5. *Fils.*	Zaf, zana dahe.	Anak.	Tama iti.
6. *Fille (jeune).*	Vaiave mitovon, Ampel.	Dara, gadis.	Kotiro.
7. *Enfant.*	Zaf, zanak, Ra, raha.	Anak.	Tama.
8. *Frère.*	Zokh, raha lahe.	Soudara.	Tehina, toua Kouna.
9. *Sœur.*	Anakava.	Soudara.	Toua ine.
10. *Prince, chef.*	Lohan, dian, Pandzaka.	Kapala, panga, Houe.	Ariki, ranga tira.
10 bis. *Noble.*	Rahan (1), dian, andrian.	Bangsawan.	Ranga tira.
11. *Esclave.*	Ondev, tzama, sambouts.	Boudak, vali.	Tao, reka, reka vari.
12. *Ville.*	Tanaa, tananh.		
13. *Maison.*	Taon, trango, tchaon.	Roumah.	Ware, doua.
14. *Porte.*	Tamian, vatra, vanh.	Pintou, garbang.	Tatau.
15. *Serment.*	Tangets.	Soumpah.	Kaihoure, kanga.
16. *Dieu.*	Zanhar.	Allah, ka-touan, An, dewa.	Atoua, tou.
17. *Lion.*	Trihimo, trimou.		
18. *Tigre.*			
19. *Chat.*	Pouzl, poussi, saka.		
20. *Chien* (2).	Amboua, kiva.	Andjing.	Koudi.
21. *Loup.*	Kaka (*renard*).		
22. *Cochon.*	Mouss, lambou.	Babi.	Porka.
23. *Bœuf, Vache.*	Ahomb, anghomb.		
24. *Taureau.*	Anghomb lahe.		
25. *Mouton.*	Ahondri, anghondri.		
Brebis.	Berek.		
26. *Bélier.*			
27. *Chèvre.*	Ossi.		
28. *Chameau.*	Angammer.		
29. *Éléphant.*	Olifant.		
30. *Cheval.*	Farasa.		
31. *Ane.*	Ampoura.		
32. *Singe.*	Antima, komba, itiman, mang habei.		

(1) *Rahan*, en madécasse; *raha-tira*, en taïtien; *rana-kira*, en hawaïen, ne proviennent-ils pas de la racine *rahi*, *lahi*, grand, qui se retrouve dans les dialectes de *Mawi*, *Taïti* et *Tonga*?

TONGA.	TAÏTI.	HAWAI.	TIKOPIA.
1. Tangata.	Tahata, tane. Tane.	Tanata, kanaka. Tane.	Tanhata.
2. Fafine. Ohana.	Waheine, oua.	Wahine.	Fefine, tapou. Fefine.
3. Tamaï.	Medoua, papa.	Modoua, tane.	Pa.
4. Fae.	Madoua patea.	Madoua, wahini.	Tinana.
5. Foha, tama, tchi.	Tama, idi.	Kama iti.	Tamariki tanhata.
6. Tahine.	Tama hini, poti.		Tamariki fefine.
7. Tama, tchi.	Tama.	Tama, kaïkaï.	Tamariki?
8. Tehina.	Touana, teïna.	Teina, touana.	Taïna.
9. Toua, fafine.	Toua, ini.		Kavi.

---

10. Egui, hou, toui.	Arihi, tou, rahatira.	Eri, alihi, kanakira.	Ariki.
10 *bis*. Egui.	Raha tira.	Rana kira.	
11. Boboula.			
12.			
13. Fale, abi.	Ware, fare.	Hare, hale.	
14. Matapa, hala.	Oubouta.		
15. Fouakava, vangue.			
16. Hotoua.	Atoua.	Akoua.	Atoua, tan haroa.

17.			
18.			
19.			
20. Gouli.	Ouri.	Ilio.	Kouri.
21.			
22. Bouaka.	Pouaa.		Pohi.
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			

(2) Le chien, le porc, la poule, le canard, sont les seuls animaux domestiques indigènes de la Polynésie. Le rat est le seul mammifère que l'on y ait trouvé à l'état sauvage.

	MADÉCASSE.	MALAIS.	[illegible].
33. *Rat.*	Val[illegible], [illegible].	Tikoua, [illegible].	Kiore.
34. *Oiseau.*	Vourou, anka[illegible].	Bourong.	Manou.
35. *[illegible].*	Akoho, hek[illegible].	Alam.	
36. *Autruche.*	Ramang, houri, iavio[illegible].		
37. *Oie.*	Hi[illegible], [illegible].		
38. *[illegible].*	Dokets, d[illegible] [illegible].	Bebe, itek.	[illegible].
39. *Poisson.*	Lok, fia, filaok.	Ikan.	Ika, nge[illegible].
40. *[illegible].*	Raharaha, ankouma.		
41. *Lézard.*	Tsatsak, androngou.	Tjittjak, toke.	Moko-moko.
42. *Lait.*	Ranono (1), [illegible]noun.	Sousou, dadi.	Wai [illegible] (1).
43. *OEuf.*	Atodi, [illegible], [illegible].	Telor.	Akadii.
44. *Animal.*	Addala, raha raha.		

---

45. *Corps.*	Lode, taign.	Badang, toubo.	Tinana.
46. *Chair.*	[illegible], [illegible], [illegible].	[illegible].	[illegible].
47. *Os.*	Toulan, taho lan.	Toulan.	Iwi.
48. *Peau.*	Hodi, ouli[illegible].	Koulit, b[illegible].	Kidi.
49. *Sang.*	Ra, raha.	Darah.	Toto.
50. *Cœur.*	Aen, po, fo, anvou.	Ati, djantong.	Ngako.
51. *Tête.*	Loha, louon.	Kapala.	Kadou, oupokau.
52. *Oreille.*	Talinh, soufi.	Telinga, kouping.	Taringa.
53. *OEil.*	Mass, ma[illegible], [illegible]goulou.	Mata.	Kano[illegible], k[illegible].
54. *Nez.*	Ouroun, orouk.	Idong.	[illegible].
55. *Bouche.*	Vava, vave.	Moulout.	Mangai, [illegible].
56. *[illegible].*	Nif, nifi.	Guiguit.	Niho.
57. *Langue.*	Lela.	Lidah.	Arero.
58. *Joue.*	Fif, fifi.	Pipi.	Papa dinga.
59. *Cou-gorge.*	Vouson.	Leher, tengkok.	
Gosier.	Tinda, feo, loko, beiro	Koungan.	Koro koro.
60. *Ventre.*	Kibou, trok, Vouok, votak.	Prout.	Kopou.
61. *Mamelles.*	Nono, nounou.	Soussou, tete.	Hou.
62. *Pénis.*	Vautou, voutou.	Boutou, peler.	Oure, ra e o.
Queue.	Ohe.	Ikor, bountot.	Ikou.
63. *Vulve.*			
64. *Membre.*			
65. *Main.*	Tahan, tanghan, taon.	Tangan.	Dinga dinga.
66. *Pied.*	Pe, tchongoutch, Tambouk.	Kaki.	
Jambe.	Hongout, ranrou.	Betis.	Wae-wae.
67. *Doigt.*	Tondro, tonrou.	Jari.	(Koro) iti (*petit doigt*).
68. *Vie.*	Ahinh, velom.	Ouloum, idoup.	To.
69. *Mort.*	Mate, fat. mafou.	Maut, mati.	Mate, pohe.
Sommeil.	Mandr atourou.	Linah, tidor.	Mohe.

(1) *Ranono, waï hou, etc.,* [illegible].

TONGA.	TAÏTI.	HAWAÏ.	TIKOPIA.
33. Gouma.	Hiore.	Hiore.	Arin ari.
34. Manou.	Manou.	Manou.	Manou.
35. Moa.	Moa.	Moa.	Kio.
36.			
37.			
38. Teloa.	Mora.		Toroa.
39. Ika.	Ihia.	Iha.	Ika.
40.			
41. Moko fokai.	Moho.	Moho.	Moko.
42. Houhou.		Hou wale (?)	Vaï ou (?).
43. Foi manou.	Wero.		Fouaï.
44.			
45. Tchino.		Kino.	
46. Cano.			
47. Owi.	Ivi.	Ivi.	
48. Guili.	Iri.	Iri.	Raou kiri.
49. Tauto.	Toto.	koko.	Kefo.
50. Kano, mafou.	Oaho, houtou.	Naho.	
51. Oulou.	Oupoho.	Poho.	Oulou.
52. Telinga.	Tariha.	Pepe ido.	Tarinha.
53. Mata.	Mata.	Maka [illegible].	Mata.
.	Hiou.	Hiou.	Issou.
[illegible]	Vaha.	Waha.	N'houtou.
56. [illegible]	Niho.	Ni[illegible].	Nifo.
57. Elelo.	Rero, lelo.	Ererou.	Lelo.
58. Kowahe.	Papa riha.	Papa [illegible].	Korofaou.
59. Guia.	Aï.	Aï.	Teoua.
Guia.	Arapoa.		
60. Guete.	Obou.	Opou.	Manava.
61. Houhou.	Ou ou.	Hou.	Ou.
62. Oule, linga (2).	Oure.	Oure.	Oure.
Igou.	Iro.		
63. Tole.			Mimi, lala.
64.			
65. Nima.	Rima.	Lima [illegible], [illegible].	Rima.
66. Vae, ve.	Avae, maiaou.	Vawae.	
Vae-ve.	Waï.	Wawaï.	
67. (Koou) nima (3).			Maï kao.
68. Mowi.			
69. Mate.	Mate.	Mate, make.	
Mohe.	Mohe.		Mohe.

(2) Voyez ce mot au vocabulaire *Tonga-Français* de d'Urville.
(3) Littéralement : *les compagnons de la main.*

	MADÉCASSE.	MALAIS.	MAWI.
70. *Ciel.*	Langhits.	Languit.	Rangui.
71. *Soleil.*	Massou androu.	Mata hari, shems.	Ra.
72. *Lune.*	Vola, voulan.	Boulan.	Marama.
73. *Etoile.*	Anakin-tan, vasia.	Bintang.	Wetou.
74. *Terre.*	Tane, tann.	Tanah, boumi.	Wenoua, one one.
75. *Pierre.*	Vatou, bato.	Batou.	Moa, kamaka.
76. *Sable.*	Fasso, alangan.	Passir.	One.
77. *Eau.*	Ran, ranou.	Aïer, aer.	Waï, onou, hani.
78. *Pluie.*	Oran.	Oudjan.	Oua.
79. *Rivière.*	Hougn, onh.	Kali, songui.	Awa, mirou.
80. *Mer.*	Ran, taïk.	Laot, tassek.	Moana, taï.
81. *Feu.*	Af, afou, langourou.	Api.	Ahi.
82. *Vent.*	Aïnh, agnin.	Anghin.	Au, matangui.
83. *Froid.*	Atsiok, manids, nara.	Dinguin.	Maka ridi, matou.
84. *Chaleur.*	Fan, mafantats.	Panass.	Mahana, were, wera.
85. *Année.*	Taun.	Tohoun, taun.	Taau.
86. *Nuit.*	Hal, alen.	Malam.	Po, poudi.
87. *Jour.*	Androu, anraa.	Ari, siang.	Ra, aho.
88. *Lumière.*	Herek, herek.	Tarang, djaia.	Moura, wita, aho.

---

89. *Or.*	Vola, mena, voulamen.		
90. *Argent.*	Voula foutchi.		
91. *Cuivre.*	Saba, saba varahé.		
Airain.	Vahara, vahare.		
92. *Fer.*	Vi, vih.		
Acier.	Sifili, sitili, saka maï.		
93. *Sel.*	Sira.	Garam.	Taïtaï (1).
94. *Arbre.*	Azou, kakazou.	Pohoun.	Rakau.
Bois.	Azon, kazou.	Kaïou.	Rakau.
95. *Maïs.*	Sako, tsakou, tsatsak, faïme ba.		
96. *Coton.*	Asinh, hasinh, landeas.		
97. *Riz.*	Var houfoung, vare, bar.		
98. *Igname.*	Ouvi, ovi.	Oubi.	Ouwi.

(1) Marsden's *Miscell. works*, p. 101 et 102.

	TONGA.	TAITI.	HAWAÏ.	TIKOPIA.
70.	Langui.	Rahi.	Rani, lani.	Veï ranhi.'
71.	Laa.	Ra, mahana.	Ra, la.	Lera, tera.
72.	Mahina.	Marama, avaï.	Mahina, marama.	Marama.
73.	Fetou.	Vetou, fetia.	Hitou. Hotu, hoku (1).	Fetou.
74.	Fonoua, outa.	Henoua.	Hena, honoua.	Fenoua (*île*).
75.	Maka.	Owai.	Poure.	Fatou.
76.	One.	One.	One.	
77.	Vaï.	Vaï pape.	Vaï.	Vaï.
78.	Oua.	Oua.	Oua.	
79.	Vaï, outa.	Anavaï, vaï faha.		
80.	Mouana taï.	Taï, moana, miti.	Taï, kaï.	
81.	Afi, mamia.	Ahi.	Ahi.	Afi.
82.	Matangui.	Mataï.	Matani, makani, aho.	Matanhi.
83.	Moko, tchia.	Mah redi.	Anou, hokeka toe.	Makariri.
84.	Mafanna, vela.	Mahana, hana.	Vera.	Vera.
85.	Taau.			
86.	Bo, ouli.	Poo.	Po.	Po.
87.	Bo, aho.	Aho, po.	Aho.	Aou.
88.	Mama.	Oura maï.		

89.				
90.	Oukoum mea hina hina.			
91.	Oukoum mea koula.			
92.	Oukoum mea (*métal en général*).			
93.	Massima.	Taïtaï (2).	Pataï (2).	
94.	Akau.	Rahau.	Rahau.	
95.	Akau.	Rahau.	Rahau.	Lakaou.
96.				
97.				
98.	Oufi.	Ouhi.	Ouhi.	

(2) *Taï*, même mot que pour *mer*.

	MADÉCASSE.	MALAIS.	MAORI.
99. *Acheter.*	Mividi, mi[illegible], [illegible]di (*acheté*).		
100. *Vendre.*	Ambii, [illegible]nga, mi[illegible]nga.		
101. *Tisser.*	Manenou, [illegible]nounh.		
102. *Fil.*	Foul, tare, tare[illegible].	Benang, belout.	Miro-miro.
103. *Canot.*	Laka.	Prahou.	Waka.
Vaisseau.	Samb, sambou.	Kapal, prau.	Pahi (1), kai, [illegible].
104. *Flèche.*	Fal (2).		
105. *Arc.*	Fanhavanh (2).	Pana (2).	
106. *Couteau.*	Kish, kissou, an[illegible], [illegible].	Pissau, lading.	Koti-[illegible].
107. *Epée.*	Ant[illegible].	Pedang, golok.	Pou[illegible].
108. *Lance.*	Lefo, fitorek.	Toumba, [illegible].	Ta[illegible].

---

109. *Blanc.*	Foutsi.	Pouti.	Ma.
110. *Noir.*	Mintin, maënthi.	Itam.	Mangou.
111. *Rouge.*	Mena.	Mera, sera.	Koura, toto.
112. *Vert.*	Maïtsou, mitsirik.	Idjou.	Kanapa.
113. *Jaune.*			
114. *Bon.*	Tsara, soa.	Baïk.	Pai.
115. *Mauvais.*	Ratsi, maziak.	Djahat, nakal.	Kino.
116. *Grand.*	Be, baï.	Bessar, louwas.	Noui-rahi.
Beaucoup.	Be, baï.	Baniak.	Rahi, maha.
117. *Petit.*	Kel, heli, issaï.	Ketchil, kitjil.	Iti, diki, [illegible].
Peu.	Vedsi, boutik, heli-heli.	Sediket.	Todou [illegible].

---

1. *Un.*	Irak.	Sa, satou.	Tahi.
2. *Deux.*	Roua, rouha.	Doua.	Doua.
3. *Trois.*	Telou.	Tiga.	Todou.
4. *Quatre.*	Efat.	Ampat.	Wa.
5. *Cinq.*	Dimi, liha.	Lima.	Dima.
6. *Six.*	Henn, enem.	Anam, nam.	Ono.
7. *Sept.*	Fitou.	Toudjou.	Witou.
8. *Huit.*	Valou.	Delapan, salapan.	Wadou.
9. *Neuf.*	Sivi.	Sambilan.	Iwa.
10. *Dix.*	Foul, polou.	Poulouh, blas.	Nga oudou, te kau.

(1) Le *pahi* est une grande pirogue double, qui se fabriquait surtout dans l'archipel Dangereux, et ne servait que pour les voyages de long cours. (Moerenhout, tome Ier, p. 118.)

(2) *Gnahou*, flèche de guerre; *kaho*, de jeu (voyez le *Vocabulaire Tonga*).

	TONGA.	TAÏTI.	HAWAÏ.	TIKOPIA.
99.				
00.				
01.				
02.	Filo.	Roa.		
103.	Vaka.	Vaha. Pahi (1).	Vaha.	Vaka.
104.	Gnahou, kaho (3).	Eové (4).		Fana (2).
105.	Fana (2).	Fana (2).		Ten hassaou.
106.	Hele.	Tipi.	Tipi.	
107.	Eele, ta.			
108.	Tao, sai-sai.	Tao, piai.	Aia.	

109.	Hina, tea, ma.	Tea tea.	Teou teou, keo keo keo.	Tea, moka.
110.	Ouli.	Ere, ere.	Ere ere, elele.	Oula.
111.	Koula, koula.	Oura oura, oute oute.	Oura-oura.	Mero.
112.		Ninamou, pouri.		
113.				
114.	Lele.	Maitai, tai.	Mai, tai.	Laoui.
115.	Kovi, pau.	Hino.	Hino.	Pariki (*méchant*).
116.	Fou, lahi, tchino.	Rahi.	Noui.	Laci.
	Lahi-fa.	Rahi, manou.	Noui.	Lasi.
117.	Tchi-momoe, idji.	Iti, oti, ri.	Ou outou, iti.	Fogo djidji, viki laki.
	Manifi, tchi tchi.	Nehei nehei, neue neue.		

1.	Tahi.	Tahi.	Taki, kahi.	Tassa, taci.
2.	Oua.	Roua.	Roua.	Roua.
3.	Tolou.	Torou.	Torou.	Torou.
4.	Fa.	Maha.	Haa.	Fa.
5.	Nima.	Rima.	Rima.	Lima.
6.	Ono.	Ono.	Ono.	Ono.
7.	Fitou.	Hitou.	Hitou.	Fitou.
8.	Valou.	Warou.	Varou.	Warou.
9.	Hiva.	Iva.	Iva.	Siva.
10.	Ongo foulou, oulou.	Ourou.	Ourou, oumi.	An ha foulou.

(2) Dans la Polynésie, comme dans l'archipel, le radical *fan* ou *pan* sert à désigner tantôt l'arc et tantôt la flèche. Voyez d'ailleurs, sur l'usage de l'arc dans l'archipel, le chap. XI, p. 97.

(4) Voyez Moerenhout, tome II, page 148.

ANNEXE E.

VOCABULAIRE COMPARATIF DE LA LANGUE FOULAH.

Sources du Vocabulaire comparatif de la langue foulah.

1. Vocabulaire de la langue foulah du Voyage de Mollien dans l'intérieur de l'Afrique, tome II, page 302.

2. Vocabulaire foulis du Voyage de Barbot. (*Description of the coast of north and south Guinea.*)—Voyez Walckenaer, Histoire générale des Voyages, tome IV, page 236.

3. Vocabulaire de la langue de Sakatou, extrait du Voyage du capitaine Lyon, page 135 de l'original anglais.

4. Vocabulaire de la langue des Arabes Phellatahs ou Falatidja, par Seetzen, publié par Vater dans le *Königsberger archiv.* vol. I, page 51.

5. Vocabulaire contenant les noms de nombre et quelques autres mots, du deuxième Voyage de Clapperton dans l'intérieur de l'Afrique, traduction d'Eyriès, tome II, p. 335.

6. Article *Foulah*, de l'Encyclopédie américaine, avec un court Vocabulaire, de Hodgson. — Voyez le Bulletin de la Société de Géographie, de janvier 1838, page 49.

7. Vocabulaire foulah, du Voyage de Laird et Oldfield, tome II, page 441.

Sources du Vocabulaire comparatif de la langue du Dar-Four (1).

Vocabulaire de la langue de Darfour, par König, extrait du tome IV des *Mémoires de la Société de Géographie*.

Autre Vocabulaire, extrait du Voyage de Salt en Abyssinie, traduction de Henri. Paris, 1815, tome I, page 378.

(1) Nous avons dit dans le texte du Mémoire (page 64) que la langue du Dar-Four contient un certain nombre de mots qui se retrouvent dans la langue foulah. Cette circonstance nous a déterminés à placer le vocabulaire de la langue du Dar-Four sur le même tableau que celui de la langue foulah; mais il ne faudrait pas conclure de ce rapprochement que nous admettons entre ces langues d'autre affinité que celle qui résulte de ces similitudes de mots isolés.

	MOLLIEN.	BARBOT.	LYON.
1. *Homme.*	Gorko (*garçon*).	Gorko-mahodo.	Ellilo.
2. *Femme.*	Dembo.	Debo.	Debbo.
Épouse.			Tirajumma.
3. *Père.*	Baba.		Babama.
4. *Mère.*	Ioumma.		Imama.
5. *Fils.*		Bi-lahamdé (*fils de roi*).	
6. *Fille.*	Bido-debbo.	Soukka.	Bito-deppo.
7. *Enfant.*		Souka gorko.	Pipullo.
8. *Frère.*	Minierado.		Haoona (*aîné*). Minia (*cadet*).
9. *Sœur.*			Banda.
10. *Prince, chef.*	Lambdo.	Lahamdé.	
11. *Esclave.*	Mationdo.	Mokkioudou.	
12. *Ville.*			Gerri.
13. *Maison.*	Sondou.	Souddo.	Oora.
14. *Porte.*			
15. *Serment.*		Soldehama.	
16. *Dieu.*		Kotelyacmo.	
17. *Lion.*			Jagerri.
18. *Tigre.*			Melaho.
19. *Chat.*	Oullondon.	Oulonde.	Mussooroo.
20. *Chien.*	Raouandou.	Rahovanden.	Cootooroo.
21. *Loup.*	Foourou.		
22. *Cochon.*	Baba.		
23. *Bœuf, Vache.*	Nague.	Nagoue.	Nagga.
24. *Taureau.*			
25. *Brebis.*		Sedre.	
Mouton.		Balou (3).	Baloo.
26. *Bélier.*			
27. *Chèvre.*	Bêaua.	Behova.	Baia.
28. *Chameau.*			Gailopa.
29. *Éléphant.*	Nioua.	Ghiova.	
30. *Cheval.*	Pouttiou.	Pouskiou.	Pootchio.
31. *Ane.*			Babba.

(1) Djeggo, mekjudo, *serviteur.*

(2) Naga (Hodgson).

(3) Addou nam balou, *apportez-moi vite une brebis.*

	[illegible]	[illegible]	DARFOUR. [illegible]	SALT.
1.	Gourko (*mâle*). Nekdo (*les hommes*).	Leedinee (L. et O.). Gorko (Clapperton). Gorkou (Hodgson).	Ouedey.	Dwo-tok.
2.	Debbo.	Debbo (Hodg.-Clap.).	Yankoue.	Yan-que.
3.	Baba.		Abou.	Ab-boo.
4.	Inna.		Guiame.	Um-mé.
5.	Biem.			Que (koué).
6.	Biem-debbo.	Surba (Clapperton).	Neou.	Neu.
7.	Bito. Szukkéll.	Beedo (Clapperton).		
8.	Zakkikirao.		Duembara.	
9.	Zakkikirao-debbo.		Dountetan.	
10.	Lamido, maulo.			Sug-gul.
11.	Djemabe, sottetabe (1).			
12.	Kallure.		Hellé, helléta.	
13.	Szudu.	Sodo. Pl. Ouro (H.). Sudu (L. et O.).	Oro.	
14.	Dambugal. Korrie.			
15.				
16.	Djomirao.			
17.	Njeggerrih.		Mourou.	Moo-roo.
18.			Foulenga.	Jara (*léopard*).
19.	Musuru.	Musoro (Hodgson).	Bis.	Bees.
20.	Rauadu.	Rawano (*id.*).	Aço.	Assa.
21.				
22.				
23.		Nagea (Clappert.) (2).	Oué.	O-o. Turé (*bouillon*).
24.			Non. (Nongui, *veau*.)	Nung.
25.	Njauderih.		Dôlé.	Dolah-fun.
26.				
27.	Bea.		Déou.	Déou.
28.	Geloba.		Camal.	
29.	Njiwah.		Anguer.	Ong-eer.
30.	Kjassato.	Putcha (Clapp.) (4).	Arkama.	Mur-tah-adé.
31.	Babba (5).	Sackie (L. et O.)	Leil.	

(4) Putcho (Hodgson). Putchu (L. et O.).
(5) [illegible]

		MOLLIEN.	BARBOT.	LYON.
32.	*Singe.*	Ouanondou.	Ovandou.	
33.	*Rat.*	Domrou.	Donbrou.	
34.	*Oiseau.*	Sondou.	Niolli.	Soodoo.
				Guertooka.
35.	*Poule.*	Guertogale (1).	Guertpgal (1).	
36.	*Autruche.*	Ndao.	Nedau.	
37.	*Oie.*			
38.	*Canard.*	Tiagal (1).		
39.	*Poisson.*	Lego.	Linghno.	
40.	*Serpent.*	Boldi.	Bodi. Gorory.	
41.	*Crocodile.*	Norouet.	Norova.	
42.	*Lait.*	Kosson.		Kossum.
43.	*OEuf.*	Batiode.	Ouchirudé.	
44.	*Animal.*			

45.	*Corps.*			
46.	*Chair.*	Teo.	Tehan.	Taioo.
47.	*Os.*			Kial.
48.	*Peau.*	Gourou.	Goure.	
49.	*Sang.*			Eia.
50.	*Cœur.*			
51.	*Tête.*	Ouoré.	Horde.	Hora.
52.	*Oreille.*	Nofrou.	Noppy.	Leppi (neppi ?).
53.	*OEil.*	Itteré.	Hyteré.	Gitta.
54.	*Nez.*	Inéré.	Hener.	Hinari.
55.	*Bouche.*	Oudonko.	Hendouko.	Kondookkoo.
56.	*Dents.*	Niguié.	Nhierre.	Nia.
57.	*Langue.*	Demgal.	Dheingall.	
58.	*Joue.*	Gaboude.	Kobe.	
59.	*Cou. Gorge. Gosier.*	Dande.	Dandy.	Daandi.
60.	*Ventre.*	Redou.	Rhedo.	Kraigoo.
61.	*Mamelle.*	Eddou.	Endho.	Endou.
62.	*Pénis.*			
63.	*Vulve.*		Kotto.	
64.	*Membre.*			
65.	*Main. Bras.*	Diongo.	Yongo.	Jungo.
66.	*Pied.*	Felo.	Kossede.	Koinka.
	Jambe.	Cosgal.	Kowassongal.	Korla.
67.	*Doigts.*	Fededou. (Sededou?)	Sedo henda.	Honedoo.
68.	*Vie.*			
69.	*Mort.*	Maidé.	Mahysé.	
	Sommeil.		Danadi (*dormir*).	Fokadaan (*dormir.*)

(1) La terminaison *gal goul*, commune aux noms du canard et de la poule, indiquerait-elle l'oiseau de basse-cour?

	SEETZEN.	DIVERS.	DARFOUR. KÖNIG.	SALT.
32.	Wandu.		Kôro.	
33.	Domru.			
34.	Szundu.	Sondo (Hodgson). Pl. chiulli.	Erienga.	De-a.
35.	Tschuffal. Njakkarary (*coq*).			Dô-ka.
36.			Sou-ma.	Su-mo.
37.	Girto-gul (1).			
38.				
39.	Lik-ih.		Foune.	Fun.
40.	Waddi.		Noum.	
41.			Nemou.	Nam-mu.
42.	Kussam.		Bôra.	Boo-ra.
43.	Utjandé.		Gniouro.	
44.				

45.	Bendu.			
46.	Teuw.		Nino.	Neno.
47.	Njiel.		Dârou.	
48.	Nguru. Guru.		Darma.	Derma.
49.	Njijem.		Keoua.	
50.	Bernde.		Kelma.	Kilma.
51.	Horè.	Horee (Hodgson).	Tabou.	Tub-bo.
52.	Nuppy.	Norou (L. et O.).	Kilo.	De-lo.
53.	Giteh.	Yeteree (Hodg.) (2).	Kougni.	Nu-me.
54.	Njel-Hinerah.		Dormé.	Dar-mé.
55.	Hunduko.		Oudo.	Udo.
56.	Nijé.		Kagué.	Dug-ge.
57.	Demgal.		Dali.	
58.			Foulanga.	
59.	Dande. Kolundul (3).	Darndee (L. et O.).	Coy.	Que. (Koué.)
60.	Redu.		Diô.	Deu.
61.	Indi.	Endee (L. et O.).	Kançou.	
62.	Dsakerih.	Allaree (L. et O.).	Deçou.	
63.	Shamdu.		Siberite.	
64.				
65.	Neworeh. Djungo.	Djungo (Hodgson).	Torigna. Donga.	Don-ga.
66.	Kussengal.		Tar. (Pl. tarigna.) Ferigna.	Tar-su-ru.
67.	Kohelih.	Kolee (L. et O.).	Tôri.	Toringa.
68.				
69.	Dani (*dormir*).		Onay. Ongo, *dormir*.	

(2) Gitta (L. et O.).
(3) Laudaul, *nuque*.

	MOLLIEN.	BARBOT.	LYON.
70. *Ciel.*	Assaman.		Samaach[illegible].
71. *Soleil.*	Nangué.	Nahangue.	Naanga.
72. *Lune.*		[illegible].	Laighro[illegible].
73. *Étoile.*			Caudie.
74. *Terre.*	Lessdi.	Letudi.	[illegible].
75. *Pierre.*	Ahéré.	Hayré.	[illegible].
76. *Sable.*			Jearidi.
77. *Eau.*		Diam.	Gh[illegible].
78. *Pluie.*	Tobo.	Tobbo.	Ghium ghiwondi.
79. *Rivière.*			Lana (2).
80. *Mer.*	Gueie.	Gueek.	
81. *Feu.*	Diangole.	Ghiahingol.	Eeta.
82. *Vent.*	Endou.	Hendon.	
83. *Froid.*	Diangoi.		Dumfal.
84. *Chaleur.* *Chaud.*	Oulli.		Odoon-wooli (3).
85. *Année.*			
86. *Nuit.*	Diemma.	Guiema.	Ghem.
87. *Jour.*	Guittelabi.	Soubakka.	Hansi.
88. *Lumière.*			
89. *Or.*	Cagné.		Lamdi.
90. *Argent.*			
91. *Cuivre.*	Diakaouallé.	Hiackaovale.	
Airain.			Yamgodaik[illegible].
92. *Fer.*	Diamdi.		Ya[illegible].
93. *Sel.*	Lamlam.	Lambdan.	
94. *Arbre.*	Lekki.		Barkihi.
Bois.	Lequel.	Leggal.	Leddi.
95. *Maïs.*	Makari.	Makhari.	Baira. Elkamar[illegible] ([illegible]).
96. *Coton.*			
97. *Riz.*			
98. *Igname.*			
99. *Acheter.*			
100. *Vendre.*			
101. *Tisser.*			Sansanbi.
102. *Fil.*	Gareoul.	Gnarabi.	
103. *Canot.*	Lana.	Lana.	
Vaisseau.		Randi.	

(2) D'après Mollien, Barbot et Seetzen, *lana* signifie *canot*. C'est sans doute par suite d'un malentendu, facile à expliquer, que Lyon a donné à ce mot la signification de rivière.

(3) Voyez la note (3), page 240.

		DARFOUR.	
SEETZEN.	[illegible]	KÖNIG.	SALT.
70. Jemma.			Jouil (firmament).
71. Nânge.	Nandjee (Hodgson).	Doulé.	Dulé.
72. Leulu (1).	Lauro (Hodgson).	Doûal.	Do–al.
73. Kode.		Origna.	Wirra.
74. Lisseda.		Dalô. Ouata.	Suru.
75. Haijareh.		Dido.	Dedo.
76. Njarenj.		Sourou.	
77. Diem.	Deam (Clapperton).	Kôrô.	Kero.
78. Njonde.		Kouye.	Eque.
79. Majo duckengo.		Bâo.	Lo-long.
80. Majo.		Bâo. Saraf.	
81. Njite.	Gea bingole (Hodgson).	Outou.	
82. Hinda.		Daoulô.	Dolah.
83. Pheurih.		Delifé.	
84. Guli.		Tokela.	
85. Hitadé.	Dungoo (Hodgson).		
86. Djimma.	Djemma (Hodgson).	Netté.	
87. Njellauma.	Handee (Hodgson).	Coñèla.	
88. Djengul.			
89. Cangeri.		Daf.	Dab.
90. Tschendi.			Fuddah.
91. Djemdi buderi.		Nahas.	
92. Djemdi baleri.		Dàouro.	Denna.
93. Lemlem.		Kerra.	
94. Likki.		Kourou.	Kuru.
Lekki (4).		Ara.	
95. Kottokoliri.		Mârek.	
96. Hottullo.		Niré.	
97. Marori.			Eus.
98.			
99. Szoda.			
100. Szodeta.			
101. Tjenjôo (*tisserand*).			
102. Garaul.			
103. Lanawoal.			
Lanadjé (plur.).			

(1) Leuru, *mois*.

(4) Lidde, *bois de construction*.

		MOLLIEN.	BARBOT.	LYON.
104.	*Flèche.*	Coural.		Lebbo (1).
105.	*Arc.*			
106.	*Couteau.*	Labé.		Lab.
	Poignard.	Labbé.		Jungo (2).
107.	*Épée.*	Silama.	Kaffe.	Kansakali.
108.	*Lance.*			Ghembirri.
109.	*Blanc.*	Toubako.		Darai-jiu.
110.	*Noir.*	Baleo.		Balai-jiu.
111.	*Rouge.*		Bodeg hioune.	Bodai-jo.
112.	*Vert.*			Korai-jiuina.
113.	*Jaune.*			Jiana-jiu.
114.	*Bon.*	Comodio.		Oodon-wodi (3).
115.	*Mauvais.*	Modiali.		Kalloodoo.
		Kodiodio (*malin*).		
116.	*Grand.*	Maounoundé.	Mahardo.Mahodo.(4).	Maoodoo.
	Beaucoup.	Kohevi.	Huri.	
117.	*Petit.*	Seda.	Chonkayel.	Toccochu.
	Peu.			Sedda.

(1) On voit que le mot *lebbo* a, d'après Lyon, la signification de *flèche;* d'après Seetzen, celle de *lance, trait, sagaie.*

(2) D'après Moore, les Foulahs ont des coutelas fort courts qu'ils appellent *fong*. C'est probablement le même mot que *jungo*. (Walckenaer, t. IV, p. 145.)

(3) Dans cette expression, *oodon-wodi,* bon, de même que dans *odoon-wooli,* chaud (Voyez ci-

SEETZEN.	DIVERS.	DARFOUR. KÖNIG.	DARFOUR. SALT.
104. Kurral.		Nichchâb.	
105. Backawal.			
106. Jahi.			
107. Kanzakali, kaphahi.		Sâr.	
108. Lebbo(1), massi.		Kôr.	

SEETZEN.	DIVERS.	DARFOUR. KÖNIG.	DARFOUR. SALT.
109. Denne-ul.		Fatta.	
110. Balle-ul.		Dilkkoi.	De-ko.
111. Budde-ul.		Fokay.	Fo-ka.
112. Kora-ul.		Fokay?	Ke-rou.
113. Djana-ul.		Kirroy.	Fo-a.
114.			
115.		Guini (*méchant*).	
116. Duhutlo. Undi.		Appay.	Ap-fwar.
117. Demmudo. Djampomerdi.		Ettégué.	Iting.

dessus, nº 84), comme aussi dans *oodom-waili*, doux, *oodom-lammi*, aigre, du vocabulaire de Lyon, le mot *oodom*, *odoon* (*oudom*, *odoun*), n'est évidemment qu'un adverbe emphatique. Les véritables adjectifs sont *wodi*, *wooli*, *waili*, *lammi*.

(1) Gorko mahodo, *homme adulte*.

	MOLLIEN.	BARBOT.
Un.	Gotal.	Gou.
Deux.	Deddi.	Didi.
Trois.	Tati.	Tati.
Quatre.	Nai.	Naïe.
Cinq.	Guioi.	Guieve.
Six.	Gui e-gom (5 + 1).	Guigou.
Sept.	Gui-e-didi (5 + 2).	Gui-didi.
Huit.	Gui-e-tati (5 + 3).	Gui-tati.
Neuf.	Gui-e-nai (5 + 4).	Gui-naie.
Dix.	Sappo.	Sapo.
Onze.	Sappo e go (10 + 1).	Sapo-gou.
Douze.	Sappo e diddi (10 + 2).	Sapo-didi.
Treize.	Sappo e tati (10 + 3).	Sapo-tati.
Vingt.	Nogasse.	Naggash (2).
Trente.	Tiapalde tati (10 × 3).	Chapande tati.
Quarante.	Tiapalde nai (10 × 4).	(*Les nombres suivants*
Cinquante.	Tiapalde guioi (10 × 5).	*manquent*).
Soixante.	Siapalde gui e gom (10 × 6).	
Quatre-vingt.		
Quatre-vingt-dix.		
Cent.	Temedere.	Temedere.
Deux cent.		Temedere-didi.
Mille.	Ounguiounere.	Temedere sapo.

OBSERVATIONS.

1° En tenant compte de légères différences d'orthographe, on voit que les dix premiers nombres sont à peu près identiques dans les cinq vocabulaires.

2° Les nombres de 6 à 9 se forment par l'addition des quatre premiers avec 5.

3° Les nombres de 11 à 19 se forment par l'addition des neuf premiers avec 10.

4° Dans les trois premiers vocabulaires, 20 est exprimé par le mot *nogasse, naggash, nogi,* qui ne figure plus dans l'expression d'aucun autre nombre.

5° Les sept nombres de 30 à 90 sont exprimés dans les quatre premiers vocabu-

(1) Il importe de rappeler ici, pour la comparaison des vocabulaires, que le *j* anglais doit se prononcer *dj*, et l'*a* anglais *e*.

	CLAPPERTON.	SEETZEN.	LAIRD ET OLDFIELD.
1.	Go.	Go.	Go.
2.	Didie.	Didi.	Diddie.
3.	Tatie.	Tetti.	Tattie.
4.	Ni.	Neï.	Ni.
5.	Jowie.	Djoïh.	Jowy.
6.	Jow-a-go (1).	Djo-e-go.	Jo-a-go (1).
7.	Jow-a-didie.	Djo-e-didih.	Jo-a-diddie.
8.	Jow-a-tittie (tatie).	Djo-e-tatih.	Jo-a-tackie (tattie).
9.	Jow-a-nie.	Djo-e neï.	Jo-a-nie.
.0.	Sapo.	Szappo.	Sappo.
11.	Sapo-a-go.	Szappo-é-go.	Sappo-go.
12.	Sapo didie.	Szappo-e-didi.	Sappo-diddie.
13.	Sapo-a-tittie.	Szappo-é-tetti.	Sappo-tattie.
20.	Nogi.	Tschapane didih	Sasso.
30.	Chapande tittie.	Tschapane tetti.	Sasso in sappo (20 + 10).
40.	Dabi.	Tschapane neï.	Sasso in diddie sappo (20 + [2 × 10]).
50.	Dabi sapo.	Tschapane djoïh.	
60.	Chapandi-j-a-go (3).	Tschapane djo-e-go.	Sasso e tackie (20 × 3).
80.			Sasso e ni (20 × 4).
90.			Sasso e ni, sappo (80 + 10).
00.	Hemri.	Tschapane szappo.	Sasso e joa (20 × 5).
00.	Kami diddie.		Kamma diddie.
00.	Koojuna.	Dubu.	

ires par le nom de la dizaine *tiapalde, chapande*, multiplié successivement par les ombres de 3 à 9. (Il n'y a qu'une exception pour 30 et 40 dans le vocabulaire de lapperton.) — Cette même combinaison sert aussi à exprimer le nombre 20 dans le ocabulaire de Seetzen : *tschapane didi* (10 × 2).

Dans Laird et Oldfield, la série de 20 à 90 est exprimée d'une manière très-irrégu-ière ; cela est évident en traduisant les termes de cette série en formules arithméti-ues. On serait tenté de croire que c'est une combinaison purement individuelle.

(2) Barbot donne à *naggash* la valeur de 30 ; à *chapande tati*, celle de 40 ; pour 20, il donne *sappo*, mais il y a erreur évidente. Les valeurs doivent être rétablies telles que nous les indi-uons.

(3) *Chapandi-j-a-go*, pour *chapandi-jow-a-go* (10 × 6).

CONJUGAISON DU VERBE FOULAH *DAGNI*, AVOIR.

(Extrait de la *Grammaire Wolofe* de Dard.)

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai.	Mi dagni.
Tu as.	A dagni.
Il a.	O dagni.
Nous avons.	Mine dagni.
Vous avez.	One dagni.
Ils ont.	Bai dagni.

IMPARFAIT ET PASSÉ.

J'avais ou *j'ai eu.*	Mi dagnino.
Tu avais ou *tu as eu.*	A dagnino.
Il avait ou *il a eu.*	O dagnino.
Nous avions ou *nous avons eu.*	Mine dagnino.
Vous aviez ou *vous avez eu.*	One dagnino.
Ils avaient ou *ils ont eu.*	Bai dagnino.

FUTUR.

J'aurai.	Mami dagne.
Tu auras.	Ma dagne.
Il aura.	Mo dagne.
Nous aurons.	Mamine dagne.
Vous aurez.	Mo one dagne.
Ils auront.	Ma bai dagne.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.	Soumi dagni.
Tu aurais.	Siko dagni.
Il aurait.	So dagni.
Nous aurions.	Soumine dagni.
Vous auriez.	Soone dagni.
Ils auraient.	Sobai dagni.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.	Mami dagnanno.
Tu aurais eu.	Ma dagnanno.
Il aurait eu.	Mo dagnanno.
Nous aurions eu.	Mamine dagnanno.
Vous auriez eu.	Maone dagnanno.
Ils auraient eu.	Ma bai dagnanno.

IMPÉRATIF.

Aie.	Dagne.
Qu'il ait.	Yo dagne.
Ayons.	Yomine dagne.
Ayez.	Yoone dagne.
Qu'ils aient.	Yobai dagne.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Il faut que j'aie.	Mi fouti dandiey.
Il faut que tu aies.	A fouti dandiey.
Il faut qu'il ait.	O fouti dandiey.
Il faut que nous ayons.	Mine pouti dandiey.
Il faut que vous ayez.	One pouti dandiey.
Il faut qu'ils aient.	Bai pouti dandiey.

PASSÉ.

Il fallait ou *il a fallu que j'eusse.*	Mi fouti ino dandiey.
Il fallait ou *il a fallu que tu eusses.*	A fouti ino dandiey.
Il fallait ou *il a fallu qu'il eût.*	O fouti ino dandiey.
Il fallait ou *il a fallu que nous eussions.*	Mine pouti ino dandiey.
Il fallait ou *il a fallu que vous eussiez.*	One pouti ino dandiey.
Il fallait ou *il a fallu qu'ils eussent.*	Bai pouti ino dandiey.

GÉRONDIF.

Lorsque moi ayant ou *en ayant.*	Fami dagna.
Lorsque toi ayant ou *en ayant.*	Fa dagna.
Lorsque lui ayant ou *en ayant.*	Fo dagna.
Lorsque nous ayant ou *en ayant.*	Fa mine dagna.
Lorsque vous ayant ou *en ayant.*	Fa one dagna.
Lorsque eux ayant ou *en ayant.*	Fa bai dagna.

OBSERVATIONS. — On voit qu'il n'y a point de désinence particulière pour exprimer le nombre ni la personne. Quant aux désinences qui distinguent les modes et les temps, il y a tout lieu de croire que ce sont des affixes qui se sont peu à peu incorporés avec le verbe.

ANNEXE F.

VOCABULAIRE COMPARÉ DE QUATRE-VINGT-SIX MOTS SEMBLABLES DE LA LANGUE FOULAH, ET DES PRINCIPAUX DIALECTES DE L'ARCHIPEL INDIEN.

—

Observations.

Ce vocabulaire *comparé* est extrait de nos vocabulaires *comparatifs* de la langue foulah, des principaux dialectes polynésiens et des principaux dialectes de l'archipel. (Annexes E, D et C.)

Quelques-uns des radicaux cités appartiennent en même temps au sanscrit; quelques autres ont leurs représentants dans quelqu'un des dialectes polynésiens; une colonne spéciale est consacrée à ces correspondances. D'autres sont analogues à des radicaux caribes ou guaranis; nous avons indiqué ces analogies dans une ligne au bas du tableau.

Les lettres initiales, placées à la suite des mots foulahs, indiquent les divers vocabulaires dans lesquels se trouvent ces mots ou du moins les radicaux équivalents.

M	indique	le vocabulaire de	Mollien.
B	—	—	Barbot.
L	—	—	Lyon.
S	—	—	Seetzen.
H	—	—	Hodgson.
C	—	—	Clapperton.
L et O	—	—	Laird et Oldfield.

Les divers mots de l'archipel sont suivis des noms des dialectes dans lesquels on les rencontre. Viennent ensuite,

séparés des premiers par un trait vertical, les noms des dialectes dans lesquels les mots, sans être les mêmes, appartiennent au même radical.

Les noms des dialectes sont indiqués par les abréviations suivantes :

Jav. *o.*	Javanais ordinaire.	Mal.	Malais.
Jav. *c.*	Javanais cérémonial.	Lamp.	Lampong.
Jav. *a.*	Javanais ancien.	Bk.	Biajuk.
Sonda *o.*	Sonda ordinaire.	Bougis	Bougis.
Sonda *c.*	Sonda cérémonial.	Mac.	Macassar.
Mad. *o.*	Madoura ordinaire.	B. M.	Bougis, Macassar.
Mad. *c.*	Madoura cérémonial.	Rot.	Rotti.
Bali *o.*	Bali ordinaire.	Tim.	Timouri.
Bali *c.*	Bali cérémonial.	Madéc.	Madécasse.

Quelques mots, extraits des vocabulaires de Raffles, portent simplement la désignation de Madoura, Bali et Sonda, sans distinction de *langage ordinaire* et *langage cérémonial.* Ceux extraits du vocabulaire de Crawfurd ont tous au contraire cette distinction.

Sur le nombre total de quatre-vingt-six mots qui figurent dans ce tableau, un premier groupe comprend tous les mots au nombre de soixante-deux, dont l'analogie, dans le foulah et dans les dialectes malaisiens, m'a paru probable. Toutefois j'ai laissé dans cette catégorie deux mots (*anghondri*, mouton; *jelou*, *kejelou*, jour) dont je regarde l'analogie comme douteuse, mais que je n'ai pas voulu séparer de leurs synonymes pour lesquels cette analogie m'a paru au contraire probable.

Un second groupe renferme les autres mots au nombre de vingt-deux, qui n'offrent qu'une similitude moins frappante, ou même contestable.

Dans les divers vocabulaires *spéciaux* qui précèdent celui-ci, j'ai scrupuleusement conservé l'orthographe des documents originaux. Dans ce vocabulaire comparé, au contraire, j'ai

dû m'efforcer de réduire autant que possible ces systèmes divers à un mode uniforme. Dans ce but, j'ai rectifié les divergences habituelles des alphabets français, allemands et anglais, de manière à exprimer constamment un même son par le même signe. En faisant ce travail, je n'ai pas pu avoir la prétention de rendre d'une manière exacte, ni même parfaitement constante, les sons des mots indiqués ; mais je suis arrivé à une orthographie suffisamment homogène pour le résultat que j'avais en vue.

i a le son français ; il remplace toujours le *ee* anglais.

ou a le son français (ȣ grec) ; il remplace le *oo* anglais, et le *u* allemand employé aussi avec la même valeur par Crawfurd et Raffles. Il serait à désirer qu'un signe spécial, tel que ȣ ou bien oυ, fût adopté par toutes les nations européennes pour exprimer cette voyelle. Le son français *u* n'existant pas dans les langues malaisiennes, je n'ai pas eu à m'occuper de sa notation.

ó remplace *au ; æ* et *eh* remplacent *ai* et *ey*.

dj remplace le *j* anglais.

g a toujours le son dur, même devant *i* ou *e*.

k a le son français ; il remplace toujours le *c* dur et le *qu*.

s a le son français ; il remplace toujours le *ç* sifflant, excepté dans les mots sanscrits, dans lesquels l'emploi du *ç* a été consacré par les philologues.

w a toujours le son anglais.

Le *un* anglais (*onn* français) est toujours exprimé par *on*.

Première Section.

		FOULAH.	ARCHIPEL
3.	*Père.*	Baba. M. L. S.	Bapa. Bopo................
4.	*Mère.*	Imama· Inna. M. L. S.	Ma. Ina. Ena...............
7.	*Enfant.*	Bito. M. L. S. C.	Poutro.....................
8.	*Frère.*	Zakkikirao. S.	Zokh. Zoukhi..............
10.	*Prince. Chef.*	Lahamdé. B. M. S.	Lohan. Rahan.............
12.	*Ville.*	Gerri. L.	Nagri. Nagari..............
13.	*Maison.*	Ouro. L. H.	....
14.	*Porte.*	Korrie. S.	Kori..... ....
16.	*Dieu.*	Djomirao (1). S.	Zaanhar (1). (Djaanhar.).....
18.	*Tigre.*	Melaho. L.	Halimao. Machan (*a*)........
20.	*Chien.*	(*Voyez à l'Errata.*)	....
22.	*Cochon.*	Baba. M.	Babi. Bawhi................
23.	*Bœuf. Vache.*	Nagga. M. B. L. H. C. Nong. (*Darfour.*)	? Anghomb ? Abomb........
25.	*Brebis.*	Balou. B. L.	Berekh. Biri-biri............
	Mouton.	? Njôderih. S.	Anghondri. Ahondri........
27.	*Chèvre.*	Bea. Bebova. M. B. L. S.	Beh. Behi
29.	*Eléphant.*	Ghiova. Njiwah. M. B. S.	Gajah.......................
32.	*Singe.*	Wandou. S. M. B.	Wanoro.....................
38.	*Canard.*	Tia-gal (2). M.	Iti. Itek (*b*)................
39.	*Poisson.*	Legho. Lik-ih. M. S. B.	Lok. Laek. Lok-chaï........
40.	*Serpent.*	Waddi. Boldi. Gorori. S. M. B.	Oulaï. Oular. Orraï.........
41.	*Crocodile.*	Norouët. Norova. M. B.	Baya. Bouwaya.............. Voei. Voaha.
43.	*Œuf.*	Batiode. M.	Atodi. Atouli...............
45.	*Corps.*	Bendou (3). S.	Badan (3)..................
46.	*Chair.*	Teo. Tehan. M. B. L. S.	Daging.....................
48.	*Peau.*	Gourou (*c*). M. B. S.	Koulit.......................
51.	*Tête.*	Ouore, hore, etc. M. S. B. L. H.	Oulou. Woulou............. Ouroumi....................
54.	*Nez.*	Inere, hener. M. B. L. S.	Enour.......................
56.	*Dents.*	Nia. Nighie. L. M. B. S.	Nehan. Nihi. Ningi..........
58.	*Joues.*	Kaboude, kobe. M. B.	Kobbole....................

(*a*) Mehaï (*guarani*). Malacaya (*caribe*), proprement un chat tigre.

(1) *Djomirao, zaanhar.* Analogie douteuse, mais cependant admissible sous le rapport orthographique, et qui a en sa faveur l'existence des rapports que nous signalons dans ce travail même entre les Fellatahs et Madagascar (*).

(*) Cette observation était rédigée lorsque, l'ayant communiquée à M. Eugène de Froberville (l'auteur de la Notice sur Madagascar citée ci-dessus), j'appris de lui que le mot *zaanhar* offre de nombreuses modifications dans la manière dont il est prononcé dans les diverses parties de l'île. Chez les populations du sud, il devient

Analogies probables.

…DIEN.		SANSCRIT.	POLYNÉSIEN.
	Mal. Jav. o.		
	Mal. Lamp. | *Tim. Rotti.*		
	Jav. c. | *Bali.* c. *Mad.* c.	Poutta.	
	Madéc.		
	Mad. Lamp. | *Jav.* o. *Jav.* a. *Mad.* o. *Sunda.* o.		
	Mal. Jav. c. *Lamp.* | *Jav.* o. *Bali.* o. *Mad.* o. *Sunda.* o.	Nagara.	
			Ware. Hare.
	Jav. o. *Bali.*		
	Madéc.		
3.	*Lamp. Mal.* | *Jav.* o. *Bali.* c. *Mad.* o. *Mad.* c. *Sunda.* o. *B. M.*		
0.			
2.	*Mal. Mad.* o. | *Jav.* o. *Bali.* c. *Lamp. Bk. B. M. Tim. Rotti.*		Pohi Bouaka.
3.	*Madéc.*	Gô (n'gôl).	
5.	*Madéc. Jav.* o. *Mad.* o. *Bali.* o. | *Mal. Lamp. Madéc.*		
27.	*Sunda.* o. *Rotti.* | *B. M. Tim.*		
29.	*Mal. Bali.* o. *Mad.* o. *Sunda.* o. *B. M.*	Gadja.	
32.	*Jav.* a.	Vânara.	
38.	*Bougis. Mal.* | *Mad.* o. *Lamp. Mac.*		
39.	*Madéc. Bk. Sunda.* o.		
40.	*Lamp. Mal. Sunda.* o. | *Jav.* o. *Bali.* c. *Mad.* c. *B. M.*		
41.	*Jav.* o. *Mal.* | *Sunda. Mad. Bali. Lamp. Madéc.*		
43.	*Madéc.* | *Mal. Bali.* o. *Mad.* o. *Bougis. Tim. Rotti.*		
45.	*Jav.* o. *Mal. Mad.* a. *Lamp.*? | *B. M.*		
46.	*Jav.* o. *Jav.* c. *Mal. Bali.* c. *Mad. Sunda.* o. | *Lamp.*		
48.	*Jav.* o. *Mal.* | *Sunda. Mad. Bali. Lamp. Madéc.*		Ghili. Kiri. Iri.
51.	*Lamp. B. M.* | *Sunda.* o. *Timouri. Madéc. Moluquais de Saparowa.* (Balbi.)		
54.	*Tim.* | *Jav.* o. *Jav.* c. *Mal. Mad.* o. *Sunda.* o. *Lamp. Madéc.*		Ihiou.
56.	*Tim. Ende. Battas.* | *Mal. Bali.* o. *Mad.* o. *Lamp. Rotti.* (Nifa. *Madéc.*)		
58.	*Lamp.*		Kovahe.

(*b*) Ipeg (*guarani*). (*c*) Ora (*caribe*).

(2) *Gal.* terminaison générique. (Voyez le vocabulaire foulah.) Le radical est donc ici *tia.*

(3) Peut-être les mots *bendou* et *badan* sont-ils l'un et l'autre le mot arabe *beden*, légèrement modifié.

anharai et même *ounhorai;* dans le nord, il est prononcé *djanhaar.* Ceci justifie l'analogie que nous avons admise avec le mot *djomirao.*

Première Section.

	FOULAH.	ARCHIPEL.
59. *Gorge. Gosier.*	Dande. M. B. L. S. L. et O.	Tenda....................
65. *Main.*	Diongo. Djongo, etc. M. B. L. S.	Tahan. Tangan.............
66. *Pied.*	Koinka. L.	Kaki......................
67. *Doigts.*	Honedou. L.	Hanti.....................
	Koli. Koheleh (*a*). L. et O. S.	
69. *Mort.*	Mæde. M. B.	Mate......................
71. *Soleil.*	Nange. Nahange. M. B. L. R. S.	Ngareh. Nahi..............
72. *Lune.*	Leoulou. Leour. B. S.	Lelehon (1). Oulan........
	Lôro. H.	Wourah. Ourou.............
74. *Terre.*	Lessdi. Lædi. M. L. B. S.	Lasah.....................
75. *Pierre.*	Bouddi (*b*). L.	Batou.....................
77. *Eau.*	Dhiam. Ghiom. B. L. S. C.	Yeh ....
78. *Pluie.*	Tobo. M. B.	Sabah. Jawah..............
	Njonde. S.	Hojan. Oudjan.............
79. *Mer.*	Geïe. Giik (3). M. B.	Talk (3)..................
82. *Vent.*	Endou. Hendou. M. B. S.	Anin. Anghin..............
83. *Froid.*	Diangoï. M. L.	Dingin....................
84. *Chaleur.*	Gouli. Wouli. S. L. M.	Bila......................
85. *Année.*	Dongou. H.	Tong. Tahon. Taun.........
87. *Jour.*	Hansi. L. H.	Hari (*d*)................
	? Njellôma. S.	? Jelou. Kejelou..........
89. *Or.*	Kagne. Kangeri (*e*). M. S.	Kanchono ....
94. *Arbre.*	Lekki. M. S.	Poko ....
Bois.	Lekel. M. B. L. S.	Alôk......................
Arbre.	Barkihi. B.	Wrakso ....
97. *Riz.*	Marori (*f*). S.	Pari. Hari................
101. *Tisserand.*	Sansan. Tjenjou. L. S.	Tanon ....
103. *Canot.*	Lana. M. B. S.	Laka......................
106. *Couteau. Poignard.*	Djongo. L. Fong (Moore).	Douwong...................
108. *Lance.*	Lebbo. S. B.	Leffo ....
113. *Jaune.*	Djiana-jiou (4). L. S.	Jeni ....
115. *Méchant. Malin.*	Kodi-odio. M.	Kodi......................
116. *Grand.*	Mahardo. Mahodo. B. L. M.	Maha ....
Beaucoup.	Kohevi. M.	Kweh. Keh.................
117. *Petit (un peu).*	Seda. M. L.	Chede. Sadikit............

(*a*) Koua (*guarani*). (*b*) ? Tebou. Topou (*caribe*). (*c*) ? Oïa (*caribe*).

(1) Voyez page 75.
(2) *Deça* pour *lasa*, par la transformation du *d* en *l*.

Analogies probables.

<table>
<tr><th>INDIEN.</th><th>SANSCRIT.</th><th>POLYNÉSIEN.</th></tr>
<tr><td>9. Madéc.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>5. Madéc. Jav. o. Mal. | Bali. Mad. o. Bk.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>6. Mal.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>7. Bali. c.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Koou.</td></tr>
<tr><td>9. Toute l'Océanie.</td><td></td><td>Mate.</td></tr>
<tr><td>1. Sunda o. Bali. o.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>2. Célèbes. Jav. o. | Mal. Bali. o. Lamp. Bk. Mac. Tim. Madéc.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Sumbawa. Endé ou Flores.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>4. Jav. o.</td><td>Deça(?) pays.</td><td></td></tr>
<tr><td>5. Mad. Mal. Bali. o. Mad. o. Sunda. o. Lamp. Bk. B. M.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>7. Bali. o. | Jav. a. Mal. Sunda. o. B. M. Tim. Rotti.</td><td></td><td>Wai.</td></tr>
<tr><td>8. Bali. c. Jav. c.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Mad. o. Mal. Bali. o. Sunda. o. Bk. | Jav. o. Tim. Rotti. Madéc.</td><td></td><td>? Oua (c).</td></tr>
<tr><td>9. Madéc. | Bougis. Rotti. Mal. Mad. o.</td><td></td><td>Tai. Kai.</td></tr>
<tr><td>2. Madéc. Tim. Rotti. Jav. o. Mal. Mad. o. Sunda. o. Lamp. | Bk. B. M.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>3. Mal. Bali. o. | Macas.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>4. Bougis.</td><td></td><td>Vela. Were.</td></tr>
<tr><td>5. Bougis. Mal. Jav. o. Sunda. Mad. Bali. Lamp.</td><td></td><td>Taau.</td></tr>
<tr><td>7. Mal. Mad. | Madéc.</td><td></td><td>Ahi.</td></tr>
<tr><td>Sasak.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>9. Jav. a.</td><td>Kantchana</td><td></td></tr>
<tr><td>4. Mal. B. M. | Mad. o.</td><td></td><td>Rakau.</td></tr>
<tr><td>Bougis.</td><td></td><td>Lakaou.</td></tr>
<tr><td>Jav. a.</td><td>Vrikcha.</td><td></td></tr>
<tr><td>7. Jav. o. Sunda. o. Lamp. Bk. Tim. Rotti. | Mal. Bali. o. Mad. o. Madéc.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1. Jav. o. Jav. c. Mal. B. M.</td><td></td><td>Toheni (Carol.).</td></tr>
<tr><td>3. Madéc.</td><td></td><td>Waka. Waha.</td></tr>
<tr><td>6. Jav. c. Bali. c.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>8. Madéc.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>3. Jav. c.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>5. B. M.</td><td></td><td>Kovi.</td></tr>
<tr><td>6. Malais.</td><td>Mahat.</td><td></td></tr>
<tr><td>Jav. a. Jav. c.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>7. Bougis. Mal. Bali. o. Sunda. o.</td><td></td><td></td></tr>
</table>

(d) Ara (*guarani*). (e) Kaounage (*caribe*). (f) Naro (*caribe*).

(3) La transformation du *g* en *t* initial est indiquée ici par l'exemple du polynésien : *kai, tai.*

(4) La terminaison *jiou* paraît spéciale aux épithètes de couleur.

Deuxième Section.

		FOULAH.	ARCHIPEL.
1.	*Homme* (le mâle).	? Gorko. Gourko (1). M. B. S. H. C.	? Orang..................
2.	*Femme.*	? Debo (1). M. B. L. S. M.	? Badi....................
30.	*Cheval.*	? Pouttiou. Poutcha. M. B. L. C. H.	? Wadjik. (Badji!) (2)......
42.	*Lait.*	? Kossom. M. L. S.	? Chaï-sousou (3)......... Waï-sousou.
47.	*Os.*	? Kial. Njiel. L. S.	? Toulan..................
49.	*Sang.*	? Eia. L.	? Gah. Dah................
52.	*Oreille.*	? Noppi. Nouppi (4). B. S. M. L.	? Kouping. Kopeng.........
53.	*OEil.*	? Itteri. Gitta. M. B. L. S. H.	? Matta..................
55.	*Bouche.*	? Hendouko. Kondoukko. ? Oudoako. C. S. L. M.	? Songout. Bongout........
57.	*Langue.*	? Demgal. M. B. S. ? Dali. (*Darfour.*)	? Ma. Ilad................
60.	*Ventre.*	? Redou. Kragou, etc. M. B. L. S.	? Prout. Trok.............
61.	*Mamelles.*	? Endo. Endhou, etc. (ndo!). B. S. L. M.	? Nono. Niounou...........
73.	*Étoile.*	? Kôdi (5). L. S.	? Fetoen (5)..............
76.	*Sable.*	? Jiridi. Njareni. L. S. ? Sourou. (*Darfour.*)	? Baras..................
81.	*Feu.*	? Diangole. Ghiahingol. M. B. H. ? Ita. Njite (*a*). L. S. ? Outou. (*Darfour.*)	? Orange.................. ? Atta.....................
86.	*Nuit.*	? Diemma. Giemma. ? Ghem. M. B. L. H. S.	? Wengi. Wôni............
91.	*Cuivre.*	? Djamgo-dekou. L.	? Tambago................
93.	*Sel.*	? Lamlam. Lambdan. M. B. L.	
109.	*Blanc.*	? Dareh-jiou (7). L.	? Bara....................
110.	*Noir.*	? Balek-jiou (7). M. L. S.	? Halam. Melou. Boulla....
114.	*Bon.*	? Oudon (8). Wodi. L.	? Batti. (Wati!)............

(*a*). Tata (*guarani*). Ouatto (*caribe*).

(1) L'analogie attribuée ici au mot *gorko* (*orang*) est, sans doute, hasardée. Celle attribuée au mot *debo* (*badi*, *badhou*), l'est moins, puisqu'elle est fondée sur une interversion de syllabes dont les exemples sont fréquents. Je me suis décidé cependant à admettre ces deux dérivations, parce que dans toutes les langues, les noms de l'homme et de la femme se rattachent ordinairement à une racine générale, commune à l'ensemble de la famille à laquelle appartient la langue. Dans la famille malaisienne, je n'ai trouvé que le mot sanscrit *badhou*, en madécasse *badi*, et le mot malais *orang* qui se rapportent, quoique inégalement bien, aux mots *debo* et *gorko*. Je n'ai rencontré non plus d'ailleurs aucun corrélatif à ces deux mots dans les langues africaines que j'ai consultées.

(2) *Wadjik*, en javanais ancien (*vadjin*, en sanscrit), donne comme transformation très-naturelle *badji*, d'où l'on passe naturellement aussi à *poutcha*, *pouttiou*.

Analogies douteuses.

INDIEN.	SANSCRIT.	POLYNÉSIEN.
1. *Malais.*		
2. *Madéc. Jav.* o.	Badhou.	
30. *Jav.* a.	Vadjin.	
42. *Sunda.* o. *Bugis.* | *Mal. Mad.* o. *Jav.* a.		
47. *Madéc. Mal. Lamp.* | *Bali. Mad.* o. *Sunda.* o.		
49. *Lamp. Rotti.* | *Jav.* o. *Mal. Bali.* c. *Sunda.* o. *Bk.*		
52. *Jav.* o. *Bali.* o. *Mad.* o. | *Lamp.*		
53. *Toute l'Océanie.*		Matta.
55. *Sunda.* o. *Bali.* o.		
57. *Mad.* o. *Mad.* c., etc.		
60. *Mal. Madéc.* | *Mad.* a.		
61. *Madéc. Bali.* c.		
73. *Timouri.* | *Toute l'Océanie.*		Fetou. Hitou. Hotou (5).
76. *Bk.* | *Jav.* a. *Bali.* c. *Mad.* o. *Madéc.*		
81. *Sumatrien, Mantawei. Endé.*		
86. *Jav.* o. *Bougis.*		
91. *Jav.* o. *Jav.* c. *Jav.* a. *Mal. Bali.* c. *Mad. Sunda. B. M. Tim. Rotti.*	Tamraka (6).	
93.	? Lavana.	
09. *Endé.* | *Sumbawa.*		
10. *Lamp. Rejang. Sumatra.*		
14. *Lamp.* | *Jav.* o. *Mal. Bali.* c. *Mad.* o. *Mac.*		

(3) Littéralement : *eau des mamelles.*

(4) Ce mot vient peut-être du ouolof *noppe, nape.* Voyez la *Discussion du Vocabulaire comparé,* pag. 118.

(5) L'analogie de *kodi* avec *hotou* (*kotou!*) est en elle-même très-admissible ; mais elle le devient encore plus à cause de la grande diffusion, dans la zone océanienne, du radical *fetou, hotou.* Les considérations indiquées à la note (1) s'appliquent également ici.

(6) Littéralement : *de cuivre.*

(7) La désinence *jiou* paraît spéciale aux épithètes de couleur.

Noms de Nombre (1).

	FOULAH.	ARCHIPEL INDIEN.	
Un.	Go.	Heko.	*Jav. a.*
Deux.	Didi.	Dwi. Doua.	*Jav. a. Divers.*
Trois.	Tati.	Talou.	*Divers.*
		Tatelou.	*Moluquais Sangir.*
Quatre.	Naï.	Na–ah.	*Timouri.*
Cinq.	Djoï. Gioï.	? Luwi.	*Madécasse.*
Six (2).			
Dix.	Sapo.	Sapoulou.	*Divers.*
		Saplou.	*Sumatrien d'Achin.*
		Sampou.	*Philippinais de Papan[g]*
Onze.	Sapo e go (10+1).	Sapoulo chedi (10+1).	*Bougis.*
Douze.	Sapo e didi (10+2).	Sapoulo doua (10+2).	*Bougis.*
Treize.	Sapo e tati (10+3).	Sapoulo talou (10+3).	*Bougis.*
Vingt.	Nogasse (3).	Douang–dasa (3).	*Bali.*
Trente.	Tiapalde tati (10×3).	Talong poulouh (3×10).	*Jav. o.*, etc.
Cent.	Hemri.	Haneri (4).	*Taïti.*
Mille.	Doubou.	? Rebou. Sabou.	*Mal. Bougis.*

(1) Voyez, dans la *Discussion du Vocabulaire comparé*, le passage relatif aux noms de nomb[re].

(2) Les nombres de 6 à 9 se forment dans le foulah en ajoutant successivement les quatre pr[e]miers nombres à 5. Parmi les dialectes de l'archipel, un seul, celui de Florès, présente un vest[ige] incomplet de ce système. (Voyez la *Discussion du Vocabulaire*.)

(3) *Nogasse*. *Duang dasa* (*ngdasa !*), peut-être le même mot que le latin *viginti*.

(4) *Voyez* Humboldt, troisième partie, page 264.

ANNEXE G.

SUR LES HABITUDES PASTORALES DES FOULAHS.

Nous avons dit que les Foulahs étaient le seul peuple du nord-ouest de l'Afrique qui s'adonnât à l'éducation du gros bétail, qui fût peuple pasteur; nous allons rapporter à ce sujet les observations de quelques voyageurs.

Dans la première partie de sa route, de la côte de Guinée à Eyo ou Katunga, capitale du Yarriba, Lander raconte qu'il n'aperçut chez les populations nègres que des troupeaux de chèvres, de moutons et de porcs, mais pas de bœufs. T. I, p. 119, 137, 175, 223.

A Badagry même, sur la côte, il avait pu se procurer du lait pendant tout son séjour; mais ce lait lui était fourni par un Fellan, qui était venu exercer son industrie de nourrisseur dans cette ville. En s'avançant dans le pays, ce fut à Tchadou, village fellatah, qu'il vit des bœufs pour la première fois. « Les habitants, dit-il, ont bon nombre de chèvres, de porcs et de volailles, mais les bœufs sont exclusivement la propriété des Fellans. Nous n'avons pas vu un seul de ces animaux chez les naturels. » T. I, p. 196.

A quelques journées de là, Lander arrive à la ville de Leogadda. « Les naturels, dit-il, nourrissent quantité de porcs, de volailles, de chèvres et de moutons; autrefois on voyait aussi des troupeaux de gros bétail dans les prairies, mais ils appartenaient à des Fellans, qui depuis quelque temps ont abandonné le pays pour rejoindre leurs compatriotes à Alorie. » P. 229.

Dans la capitale même du royaume, à Eyo ou Katunga, les grands ont des troupeaux considérables de moutons et de

chèvres, principale richesse des naturels. Il n'est pas question de gros bétail. P. 252.

A Boussa, le roi et la midiki (la reine) ont chacun beaucoup de bestiaux, mais *pas un de leurs sujets ne possède une seule bête à cornes;* ceux-ci ont seulement des troupeaux de moutons et de chèvres. (T. II, p. 15.) Non loin des murailles de la ville, les magnifiques troupeaux du roi et ceux de la midiki paissent dans de gras pâturages. Ce sont des esclaves fellans qui en prennent soin, *parce que les gens du pays n'y entendent rien.*

Clapperton, suivant la même route que Lander, remarque qu'à Kiama (entre Katunga et Boussa) les moutons et les bœufs sont nombreux; les derniers appartiennent généralement aux Fellatahs, qui vivent dans les forêts. (T. I, p. 143.) Ce sont aussi des Fellatahs qui prennent soin du bétail du roi. P. 144.

Suivant le même voyageur, dans le pays de Wouwou, il y a aussi beaucoup de bœufs, et ce sont les Fellatahs qui les élèvent. T. I, p. 143.

Les chevaux, les moutons, les bœufs sont communs dans toutes les parties du Zegzeg habitées par les Fellatahs. T. I, p. 312.

Dans la Sénégambie même, les Ghiolofs et les Mandingues possèdent des bêtes à cornes. Cependant, là aussi c'est principalement entre les mains des Fellans que le gros bétail se trouve. (*Voy.* chap. III.) Cela ressort aussi des termes dans lesquels le narrateur de l'expédition déjà citée au lac Paniefoul explique les motifs qui décidèrent cette entreprise: « Le besoin de procurer à nos postes du Sénégal des bœufs d'abattage, qu'on ne pouvait obtenir sur place qu'à des prix exorbitans, détermina, vers la fin de l'année dernière, une expédition chez les Peuls nomades du royaume de Yolof, dans le but d'établir avec eux des relations pour l'approvisionnement de nos marchés. (Bulletin de la Société de Géographie, octobre 1840, p. 193.)

« Les Foulahs, dit Winterbottom, sont le seul peuple de cette partie de la côte (Sierra-Leone) auquel on puisse justement appliquer le mot du poète, *armentarius Afer*. » On trouve sans doute du bétail sur plusieurs points de cette contrée, mais jamais en aussi grande quantité que chez les Foulahs. Mon frère, dans son journal, parle souvent de prairies charmantes couvertes de troupeaux ; on voit que beaucoup de ces troupeaux se composent de plus de cent têtes de bétail en bon état. (P. 53.) Ce progrès de l'industrie pastorale a même heureusement réagi sur l'agriculture des Foulahs ; chaque année, avant les semailles, ils arrachent et brûlent les mauvaises herbes, et ensuite mêlent les cendres avec du fumier qu'ils ont en abondance : ils sont même arrivés au point d'avoir des assolements ; cependant ils ignorent toujours l'usage de la charrue, et ne labourent qu'avec la houe. »

Les Bulloms et les Sousous appellent le beurre fait avec le lait de vache *foula-ya*, sans doute parce que l'art de le fabriquer leur fut d'abord apporté par les Foulahs. P. 70.

Il résulte des faits que nous venons de rapporter, que dans toute la partie nord-ouest de l'Afrique, depuis la lisière du Sahara jusqu'à la côte de Guinée, au moins dans la Sénégambie et le bassin du Niger, les Foulahs sont les principaux, et même dans les contrées les plus arriérées, les seuls possesseurs de gros bétail ; en sorte qu'il est permis de supposer que c'est à eux qu'on en doit l'introduction dans cette région (1).

(1) Il est bon de remarquer à cette occasion que l'instinct primitif qui porte l'homme à *dompter* les animaux semble avoir manqué aux Nègres. — Ils n'ont jamais réduit en domesticité le *buffle*, qui erre à l'état sauvage dans leurs forêts. « Quand je racontais aux Nègres, dit Mungo-Park, comment les Indiens se servaient de l'*éléphant*, ils souriaient de mépris et s'écriaient : Mensonge de l'homme blanc ! » T. I, p. 18. Ils ne se sont pas même approprié le *chameau*, dont les Maures, leurs voisins, font cependant tant d'usage. Un voyageur, je ne me rappelle plus lequel, rapporte qu'ils ont même une sorte de haine contre cet animal, parce qu'il

J'ajouterai quelques mots sur la race ou variété bovine que possèdent les Foulahs.

Cette variété est celle du bœuf à bosse, qui se trouve, comme nous l'avons dit, dans le Soudan, la région du Nil supérieur, Madagascar et l'Inde ; la bosse qui la distingue est une sorte de loupe qui s'élève sur le garrot, entre les deux épaules. C'est un caractère purement accidentel qui se produit ou disparaît, à ce qu'il semble, suivant certaines circonstances d'alimentation, d'habitation et de domesticité ; ce caractère est insuffisant pour établir aucune ligne de démarcation tranchée entre notre bœuf ordinaire et le bœuf à bosse. On passe d'une variété à l'autre par une foule de nuances intermédiaires.

Ce fait avait déjà été constaté par Buffon dans ses *Observations sur le buffle, le bonassus, l'aurochs, le bison, le zèbre.* Dans le même article, Buffon remarque que chez le bœuf à bosse les dimensions des cornes et la taille sont aussi des caractères très-variables ; la couleur la plus habituelle est le blanc. Les rapports des voyageurs nous montrent que ces diverses observations s'appliquent parfaitement bien à la race bovine de l'Afrique centrale (1).

sert à les emmener en servitude à travers le désert. Dans le Bornou, les étrangers et les chefs au service du Sultan possèdent seuls des chameaux. Denham et Clapperton, t. II, p. 291. Les seuls animaux domestiques qu'on trouve généralement chez les Nègres sont les moutons, les porcs, les chèvres et la volaille.

(1) La *grande* race de bœufs au Sénégal porte sur les épaules une bosse ou loupe de nerfs et de graisse d'un manger délicat. Les bœufs à bosse sont presque les seuls qui soient connus aux Indes, sur la côte orientale d'Afrique et à Madagascar. On les y nomme zébus. Au Sénégal cette race est la plus commune, mais on y trouve aussi une espèce *plus petite* et qui n'a pas *ordinairement* de bosse. Baron Roger, Fables sénégalaises, p. 123.

Les bœufs près de la côte sont également *de petite taille*, mais en approchant de la capitale ils sont aussi *grands* qu'en Angleterre. Il y en a

Les zoologistes sont d'accord pour placer la souche de notre bœuf ordinaire, la même que celle du bœuf à bosse, dans le nord de l'Europe, où la race existait, il n'y a pas longtemps encore, à l'état sauvage sous le nom de *thur-ochs* (*thurus*, *taurus*); on en trouve d'ailleurs les débris fossiles dans les tourbières de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Cette race n'est pas indigène en Afrique, où l'on ne trouve que le buffle à l'état sauvage dans le nord, et l'espèce appelée bœuf du Cap dans le sud. (*Voy.* Dumoulin, article Bœuf dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle.)

beaucoup avec une bosse sur le dos, de même que ceux d'Abyssinie et des Indes orientales. Clapperton, t. I, p. 110.

Le major Denham a rapporté deux cornes énormes qui, d'après leur forme, leur organisation et leur mode d'insertion, appartiennent à une variété de bœuf ordinaire, dont ce voyageur nous apprend qu'il existe deux espèces dans l'Afrique centrale, l'une ayant une bosse par devant et de très-petites cornes, l'autre beaucoup plus grande, ayant également une bosse, et des cornes immenses. Denham et Clapperton, t. III, p. 230.

« Nous arrivâmes à un délicieux village appelé Lazipa (non loin de Katunga, dans le Yarriba); à peu de distance étaient groupées quelques cases de Fellans. De magnifiques bestiaux paissaient à l'entour. Nous nous arrêtâmes pour les admirer. Il y avait des taureaux et des génisses blanches comme la neige, d'autres tachetées comme des léopards, d'autres avec des marques rouges et noires sur un fond blanc. » R. et J. Lander, t. I, p. 208.

A Bacbagé (dans le Zegzeg), de beaux bestiaux de couleur blanche paissaient sur les terrains en jachère. Clapperton, t. I, p. 322.

Pendant mon séjour à Cottop (province de Zegzeg), dit Lander, je ne manquai jamais de bœuf. On choisissait toujours la bosse, ou partie graisseuse de l'animal, qui est certainement le meilleur morceau. Il y avait quelquefois de ces bosses ou loupes qui pesaient douze ou quinze livres. Elles sont toutes réservées pour le roi, qui les reçoit à titre de taxe imposée aux bouchers. Clapperton, t. II, p. 237.

ANNEXE H.

TÉMOIGNAGES RELATIFS A L'INFLUENCE CIVILISATRICE DE L'ISLAMISME EN AFRIQUE.

I. Faits généraux.

« Chaque pas que l'Africain a fait dans la civilisation, et même vers la connaissance d'un Être suprême, est dû au courage intrépide des Arabes, qui méprisant la crainte qu'inspire ce désert sans bornes qui sépare le pays des Nègres de celui des blancs, ont seuls pénétré à une assez grande distance dans les contrées habitées par ces sauvages ignorants, auxquels ils ont porté leur religion et leurs mœurs, en les convertissant par milliers à la foi musulmane. » Denham et Clapperton, tome II, p. 308.

« Les sacrifices humains, soit en l'honneur des dieux fétiches, soit en l'honneur des morts, sont encore en usage chez les peuples de la côte de Guinée, chez les Ashantis, les habitants de Dahomey et du Benin. Mac Queen dans son *Geographical survey of Africa*, a rassemblé de nombreux extraits de Bowdich, Hutcheson, Dupuis et Lander, qui présentent une peinture effrayante de ces sinistres cérémonies, dans lesquelles des milliers de victimes sont souvent immolées à la fois. « Ces sacrifices, ajoute Mac Queen, sont en usage dans toutes les contrées de l'Afrique occidentale où l'islamisme n'a pas encore établi son empire. » Mac Queen, page 41.

« Dans la capitale des Ashantis, à Coumassie, les mollahs (1)

(1) Ritter a mis ici par erreur *mollahs* pour *mallams*. Les *mollahs* sont des juges ; le nom de *mallam* ou *mallem*, donné aux missionnaires musulmans dans toute l'Afrique, veut dire *un savant, un sage*.

ou prêtres musulmans venant du nord, se sont rencontrés avec les missionnaires chrétiens venant du sud. Les uns et les autres s'accordent à prohiber le culte des fétiches et les sacrifices humains, pour lesquels le peuple est aussi passionné que les anciens Romains l'étaient pour les combats de gladiateurs. Les mollahs jouissent d'une grande considération; ils enseignent à lire et à écrire l'arabe, et entretiennent des relations non interrompues avec Tombouctou, sur le Niger. L'un des plus distingués de ces mollahs était Baba, que Bowdich visitait trois ou quatre fois par semaine, et chez lequel il trouvait toujours réunis des Maures étrangers venus de toutes les parties de l'intérieur de l'Afrique (1). Ils déploraient l'ignorance et l'idolâtrie des Ashantis, et appartenaient assurément à une grande propagande mahométane qui s'étend des contrées du Niger jusqu'au pays des Ashantis. » Ritter, tome I, p. 51.

« L'islamisme, dit Mollien, au sujet de la petite république du cap Vert fondée par des Ghiolofs musulmans, semble destiné, en éclairant les Nègres, à leur inspirer un esprit d'indépendance. Tous les états mahométans que j'ai eu occasion de visiter sur la côte d'Afrique sont fédératifs, tandis que les peuples païens gémissent sous le poids de la tyrannie la plus atroce. Ainsi les Poules et les Mandingues musulmans jouissent d'un gouvernement très-doux, tandis que les Jolofs sont continuellement exposés aux caprices farouches de leur maître. » Mollien, tome I, page 138.

« Autant de villages, autant de chefs chez ces peuples païens. Le mahométisme seul a pu former des empires et rassembler une grande population sous ses lois. Les guerres sont continuelles entre toutes ces nations, qui diffèrent par le langage autant que par les mœurs. » Mollien, tome I, p. 268.

(1) Les rencontres de ce genre se reproduisent souvent dans les récits

« Les Bambaras idolâtres, dont j'ai dû traverser le pays, sont gouvernés par une multitude de petits chefs indépendants, qui souvent se font la guerre entre eux. Ce sont des êtres bruts et sauvages, si on les compare aux peuples soumis à la religion du prophète. Ils n'ont aucune idée de la dignité de l'homme. Si j'avais été obligé de demeurer chez eux, mes marchandises eussent éveillé leur cupidité, et n'étant retenus par aucune espèce de crainte, ils m'eussent probablement dépouillé sans scrupule, au lieu que chez les Musulmans j'étais à couvert sous l'égide de Mahomet. » Caillié, tome II, p. 4.

« Jusqu'à ces derniers temps, la langue arabe a été en Afrique presque le seul véhicule des connaissances et de la civilisation. Tous les Arabes du désert apprennent à lire et à écrire; les écoles arabes du Caire, de Merawi, de Damer, et du Dar-Four dans la région du Nil; celles du Bornou, du Borgou, du Baghermeh et autres pays du Soudan; celles de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, dans la Barbarie, sont les foyers principaux des connaissances répandues dans l'Afrique par cette nation; tandis que les écoles des Mandingues, des Foulahs, des Iolofs, des Sousous musulmans dans la Sénégambie, sont d'autres foyers de l'instruction importée sur ce continent par l'islamisme. » Balbi, Abrégé de géographie, page 848.

Mungo Park, qui le premier fit connaître la supériorité des habitants de l'intérieur de l'Afrique sur ceux des côtes, supériorité due en grande partie à l'influence de l'islamisme, nous a laissé une description fort intéressante de l'école de Kamatilia, village dans lequel il fit un séjour de plusieurs mois. « Le maître d'école aux soins duquel Karfa m'avait confié, était un homme doux, paisible, et dont les manières

des voyageurs qui ont visité la côte de Guinée et le bassin du Niger. Dans la ville de Rabba, sur ce fleuve, il y a un quartier réservé aux Arabes.

étaient affables. Il s'appelait Fankouma, et quoique fort strictement attaché à la religion de Mahomet, il n'était nullement intolérant. Il passait beaucoup de temps à lire, et l'enseignement de la jeunesse semblait faire son amusement autant que son occupation. Son école était composée de dix-sept garçons, la plupart fils de Kafirs (idolâtres) et de deux filles, dont l'une était celle de Karfa (1). Outre le Koran, et un ou deux volumes de commentaires sur ce livre, le maître d'école possédait plusieurs manuscrits qu'il avait en partie achetés à des musulmans maures, et en partie empruntés à des buschréens (musulmans) du voisinage, et copiés avec beaucoup de soin. J'avais eu occasion de voir dans le cours de mes voyages d'autres manuscrits. En parlant au maître d'école de ceux que j'avais vus, et en l'interrogeant sur ceux qu'il me montrait, je découvris que les Nègres possédaient entre autres une version arabe du Pentateuque de Moïse qu'ils appellent *Toreta la Mousa*. On estime tant cet ouvrage; qu'il se vend quelquefois le prix d'un esclave de choix. Ils ont aussi une version des Psaumes de David. *Zabora Dawidi*, et enfin le livre d'Isaïe, qu'ils appellent *Lingeli la Isa* (2), et qui est fort estimé. Au moyen de ces livres, plusieurs Nègres convertis ont acquis quelque connaissance des événements les plus remarquables de l'Ancien-Testament. L'histoire d'Adam et d'Eve, la mort d'Abel, les vies d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'histoire de Joseph et de ses frères, celles de Moïse, de David, de Salomon, etc., m'ont été racontées par plusieurs personnes, en langue mandingue, avec assez d'exac-

(1) Voyez aussi dans Mollien la description de l'école d'Abdoulaï, t. II; p. 99. — Dans toute l'Afrique les écoles sont le grand moyen de propagation des Musulmans : les païens y envoient leurs enfants pour s'instruire, et les enfants reçoivent la foi avec l'instruction.

(1) Le Pentateuque ou *Tora* de Moïse s'appelle en arabe *Torat Mousa*, les Psaumes *el Zabour*, l'Evangile (de Jésus) *el Indjil Isa*. Ce sont ces dénominations corrompues qui sont rapportées par Mungo Park; il a pris le nom de Jésus (*Isa*) pour celui d'Isaïe.

titude. Je ne fus pas plus surpris d'entendre les Nègres me parler de ces faits, qu'ils ne le furent eux-mêmes de voir que je les connaissais. » Mungo Park, tome II, page 83.

« Je fus obsédé par une foule de Toucolors qui pour la première fois m'adressèrent à l'envi des questions sur mes opinions religieuses. Ils parurent assez scandalisés de ce que je ne croyais pas comme eux que Mahomet fût le prophète de Dieu. Pourquoi, disaient-ils, ne respectes-tu pas notre prophète comme un envoyé du Très-Haut, puisque nous respectons le Christ comme tel? » Mollien, tome I, p. 287. « Le blanc sait lire, il sait écrire, disait-on un peu plus loin au voyageur, *mais il ne sait pas prier*. » Mollien, tome II, p. 91.

« Il n'y a pas plus de soixante-dix ans, disaient les directeurs de la Compagnie de Sierra-Leone devant un comité de la chambre des communes, qu'un petit nombre de Mandingues musulmans s'établirent environ à quarante milles de Sierra-Leone, dans un pays appelé, de leur nom, *le pays Mandingue*. Suivant l'habitude de ceux qui professent cette religion, ils fondèrent des écoles, dans lesquelles ils enseignèrent la langue arabe et les doctrines de Mahomet, et ils mirent en vigueur les préceptes de leur foi, celui en particulier qui défend de vendre comme esclave aucun Musulman. La législation du Coran fut introduite. Les funestes pratiques qui contribuent plus particulièrement à dépeupler la côte furent abolies ; et malgré ce qui subsista de divisions intestines, le pays acquit un degré comparativement fort grand de civilisation, d'union et de sûreté. La population s'accrut rapidement en conséquence, et les Mandingues établirent peu à peu leur suprématie sur toute la contrée dans laquelle ils s'étaient établis. Ceux qui sont instruits dans leurs écoles parviennent au pouvoir et à la fortune dans les pays voisins ; les chefs adoptent le nom musulman en conséquence

du respect qui s'y attache, et l'islamisme semble destiné à s'étendre paisiblement tout autour de la petite colonie primitive, portant avec lui les bienfaits qui semblent avoir été partout la conséquence de son triomphe sur l'idolâtrie des Nègres. » Winterbottom, p. 7.

« Nos voyages par terre sont en vérité des promenades en comparaison de ceux que plusieurs Africains entreprennent. Le courage que montrent même les Asiatiques en traversant les steppes de leur continent, est loin d'égaler l'audace et la patience que déploient les Nègres mahométans en affrontant les dangers imminents qui les entourent de toutes parts lorsqu'ils se rendent des bords du Sénégal à la Mecque, à travers leurs déserts immenses, sans eau, sans abri, sans verdure. » Mollien, t. I, p. 290.

L'islamisme a introduit dans toutes les contrées de l'Afrique devenues musulmanes un vêtement uniforme. C'est la tobé, ou tunique à larges manches, et le turban (1). » (Voyez Clapperton, t. I, p. 51 et 284. R. et J. Lander, t. III, p. 62, etc. Mollien, t. II, p. 270).

« Quoique la guerre parût entièrement occuper les pensées du cheikh du Bornou, cependant il pensait sans cesse à porter la réforme dans les mœurs des femmes, entreprise extrêmement difficile, mais il en suivait l'exécution avec persévérance et sévérité. Deux infortunées lui furent amenées; l'activité des espions qu'il avait chargés de surveiller les infractions aux bonnes mœurs avait mis leur crime hors de doute. Quoique dans les occasions ordinaires il penchât tou-

(1) Le costume primitif du Nègre se compose d'une pagne ou d'un caleçon autour des reins et d'une autre pagne dont il s'enveloppe au besoin. Quelques peuplades n'ont même d'autre vêtement qu'une ceinture qui cache les organes génitaux. On peut dire que l'islamisme a vêtu les Nègres.

jours pour la clémence, ces pauvres filles furent condamnées à être pendues. L'agitation et la douleur que ce jugement excita parmi toutes les classes du peuple faisait honneur à sa sensibilité. Toujours il montrait pour les ordres du cheikh une soumission qui allait jusqu'à l'abjection; mais cette fois, les hommes murmurèrent, et les femmes vomirent des injures contre lui. Les deux coupables n'avaient pas dix-sept ans.... La rigueur du châtiment fit presque oublier la faute, ce qui ne serait pas arrivé s'il avait été plus doux. Cependant un fighi (1), presque aussi habile que le cheikh, lui représenta qu'un tel châtiment était un péché, puisque nul passage du Coran ne l'autorisait. Le prophète ordonnait de flétrir la tête du coupable, mais il ne commandait pas de le faire mourir. Il ajouta que si ces pauvres pécheresses souffraient la mort, Dieu la vengerait sur le pays, en l'affligeant de maladies et de mauvaises récoltes. Le cheikh se montra long-temps inexorable, et observa que les richesses, l'abondance, la prospérité, n'étaient rien sans la vertu; toutefois il finit par commuer la peine, et les deux coupables en furent quittes pour avoir la tête rasée, punition ignominieuse, qui leur fut infligée dans la rue (2). » Denham et Clapperton, t. II, p. 102. D'autres exemples du même genre, rapportés par Denham, montrent que le cheikh était quelquefois impitoyable dans sa sévérité, et que son rigorisme allait jusqu'à la cruauté.

(1) Le mot de *fighi* est probablement une mauvaise écriture de celui de *fakih*, qui veut dire un docteur.

(2) « Quant aux femmes publiques, on aura peine à croire que ni à Constantinople, ni dans aucune grande ville de l'empire, il n'en existe peut-être pas quarante parmi les Mahométans; encore sont-elles des dernières classes du peuple, et ce n'est que par un excès de misère qu'elles se vouent à la prostitution. Ce sont elles qui ordinairement vont chercher les célibataires; mais avec toutes les précautions que la prudence exige pour se dérober aux recherches inquiétantes des officiers de police, qui ont toujours les yeux ouverts sur les délits de cette nature. » (D'Ohsson, Tableau de l'empire ottoman, tome IV, p. 349.)

(Voyez t. II, p. 59, 186, 220). Il est souvent question dans les voyageurs du châtiment infligé aux adultères.

« Les Poules, depuis qu'ils sont Mahométans, ont renoncé aux divertissements favoris des autres Noirs, la danse et la musique ; je n'ai vu chez eux d'autre instrument qu'une espèce de guimbarde ; les griots (ménestrels) de ce pays se bornent à réciter des prières dont la mélodie ressemble au chant de nos psaumes. » Mollien, p. 366.

« Les Foulahs, et en général tous les Musulmans, sont d'une disposition plus sérieuse que les autres Nègres, et affectent de regarder la danse et autres amusements futiles avec le plus grand mépris. L'équitation est leur amusement favori, et presque leur unique exercice. Les amusements sédentaires, la lecture, l'écriture, qui flattent leur orgueil littéraire, qui est extrême, s'accordent à merveille avec leur disposition d'esprit. » Winterbottom, p. 115.

« Les Foulahs et les Mandingues s'abstiennent de liqueurs fermentées; ils sont si rigoureux à cet égard, que si une seule goutte tombait sur un vêtement, ce fait seul rendrait le vêtement impur, et qu'il ne pourrait plus être porté avant d'avoir été lavé. Les nations qui ne sont pas musulmanes boivent des spiritueux avec excès, les préférant au vin de palmier. » Winterbottom, p. 72.

Sur toute la route des caravanes, depuis Tripoli jusqu'à Sakatou, dans le pays des Tibous, dans le Bornou, le Kano, et tout le Haoussa, l'islamisme est aujourd'hui professé. Ce sont les Fellans qui l'ont propagé dans cette dernière contrée (1). Il compte aussi de nombreux sectateurs dans la Sé-

(1) « Dans tout le Haoussa l'islamisme était inconnu avant que nous en fissions la conquête. » Mémoire du sultan Bello. Denham et Clapperton, t. III, p. 204.

négambie. Du Haoussa il descend chaque jour vers le sud. Nous avons vu qu'il a déjà, depuis plusieurs années, pénétré sur la côte de Guinée, chez les Ashantis. Clapperton et Lander, dans leur route de la côte à Sakatou, à travers le Yarriba, le Borgou et le Nyffé, trouvèrent partout l'islamisme s'avançant, et supplantant peu à peu les rites sanguinaires ou grossiers de l'ancienne religion. A Badagry même, lieu de leur débarquement, le culte islamique était publiquement pratiqué, et, chose remarquable, c'est par les esclaves musulmans originaires du Haoussa, auxquels on accordait dans le pays le nom de *mallem*, que la foi du prophète fut introduite et propagée. « Quoique esclaves du chef, dit Lander, ces hommes jouissent d'une certaine considération... Comme manières et comme conversation, ils sont fort supérieurs aux sournois et grossiers habitants de Badagry; ce que nous avons vu de leur vie privée nous donne bonne opinion en général de leur tempérance et de leur sobriété. » (T. I, p. 88 et 92). Bien que la grande majorité des habitants soit encore idolâtre, cependant les fêtes musulmanes sont célébrées en commun par les Musulmans et par les païens.

A quelque distance de Badagry, dans la ville de Larro, le voyageur rencontre un mallem qui lit le Koran au chef et au peuple. Des écoles sont établies dans le but avoué d'inculquer à la génération naissante les principes de la religion musulmane. Dans le petit village même de Kagogie, près de Boussa, il y a un maître d'école qui prétend enseigner aux enfants l'arabe et la lecture du Koran. Enfin, dans les pays de Wouwou, de Kiama, de Boussa, du Nyffé, les chefs et les principaux habitants sont à moitié musulmans, mêlant les rites islamiques à ceux de l'ancien culte national.

Cependant, de tous les résultats de l'influence islamique en Afrique, le plus remarquable, sans comparaison, est la création et l'organisation de l'empire fellan de Sakatou, et le degré de culture auxquels sont parvenus les hommes émi-

nents de cet empire. Les détails étendus que nous avons donnés sur ce sujet au commencement de notre mémoire nous dispensent d'y revenir ici. Nous rappellerons aussi les renseignements pleins d'intérêt que Denham a donnés sur l'état social du Bornou, et sur l'homme si distingué qui dirigeait ce pays lorsqu'il le visita.

D'autres témoignages, en grand nombre, prouvent que non seulement l'islamisme a réformé, *humanisé* les Noirs, mais encore qu'en les initiant aux traditions abrahamiques, en leur donnant la connaissance de l'unité humaine, en leur enseignant la charité, il a établi un lien entre eux et les Européens, en sorte qu'on peut dire que c'est lui qui nous a ouvert l'intérieur de l'Afrique, fermé pour nous jusque là.

« Jusqu'à un certain point, les Mahométans, en Afrique, marchent sur la même ligne que nous, et il y a dans leur croyance des dogmes dont nous pourrons tirer parti pour introduire chez eux une instruction plus saine. Les Musulmans de l'ouest ne regardent pas les chrétiens avec la même horreur que ceux de l'est; ils savent que nous admettons un assez grand nombre de faits de leur histoire sacrée; ces points de contact font sur leur esprit une impression favorable, et les noms d'Abraham et de Moïse sont une recommandation auprès d'eux pour nos livres saints. Nous pouvons encore nous rapprocher d'eux, en Afrique, par l'horreur commune aux deux religions pour les rites et les sacrifices sanguinaires des païens.

» Jusqu'ici l'éducation a été entièrement entre les mains des Mahométans; l'arabe est l'idiome commun à la plus grande partie de l'Afrique occidentale : d'un autre côté, les voyages des Mahométans ont donné un certain degré de développement et d'étendue à leur intelligence; ce sont eux qui conduisent la plupart des caravanes; quelques-uns même voyagent seulement pour leur plaisir. M. Fox parle d'un Maure qu'il rencontra dans l'île de Macarthey, et qui avait tra-

versé le continent dans sa largeur depuis Médine.» Buxton, p. 570.

« En général, dit Mollien, je ne m'arrêtais guère dans les villages où je savais qu'il n'existait pas de Nègres mahométans ; les Nègres païens étant plus adonnés au pillage et à l'ivrognerie que ceux qui sont convertis à l'islamisme.» (T. I, page 191.) Nous avons vu tout-à-l'heure une déclaration semblable de Caillié.

Lorsque Lander, attaqué et enlevé par les pirates de Kerry, se trouva en danger de perdre la vie, ce furent les Musulmans qui le sauvèrent.

« Un homme portant l'habit musulman vint à nous ; il entreprit de relever notre courage, nous disant qu'il ne fallait pas nous laisser abattre, que nous avions beaucoup d'amis dans l'assemblée ; que tous ceux qui portaient l'habit musulman étaient de notre parti, sans compter un grand nombre de femmes. » R. et J. Lander, t. III, p. 156.

« Les Mandingues de Sierra-Leone, dit Mathews, haïssent les Chrétiens et traitent de *chiens* les blancs, qu'ils voient souvent se livrer à l'ivrognerie et à la débauche. Cependant lorsque je résidais parmi eux, en suivant une conduite contraire, et en m'entretenant avec eux des principes de leur religion, je parvins à gagner leur considération au point que dans les circonstances les plus critiques et dans une maladie presque désespérée, j'obtins d'eux les soins que j'aurais pu attendre de mes meilleurs et de mes plus chers amis. Quoique les Mandingues et les Foulahs tiennent obstinément aux dogmes de leur religion, cependant je les ai toujours vus accueillir avec plaisir les passages de la Bible qui ont quelques rapports avec le Coran. Je les ai vus souvent écouter avec une profonde attention et un extrême plaisir divers passages de l'Écriture sainte qu'on leur traduisait. Jamais ils ne

s'exprimaient d'une manière irrespectueuse au sujet de notre religion, bien que la conduite des Chrétiens qui résident en Afrique ne soit certainement pas de nature à leur en donner une haute idée. » Winterbottom, p. 209.

« Voici près de dix-huit mois que tu es avec nous, disait le cheikh El-Kanemy, chef du Bornou, à Denham ; alors je ne croyais pas que tu pusses être ici aussi librement que tu y es. C'est le temps et toi-même qu'il faut en remercier ; car j'aurais eu beau donner des ordres, je n'aurais jamais pu effectuer ce dont tu es venu à bout en te mêlant volontairement avec le peuple et gagnant sa bienveillance... et cependant tu es un Chrétien ! » T. II, p. 218.

Dans l'effroyable déroute qui suivit l'attaque des Bornouens contre la ville de Mosfeïa, Denham, vingt fois en danger de perdre la vie, fut sauvé par le zèle de ses amis musulmans. Il y eut cependant un moment où il fut question de l'abandonner, endormi qu'il était, épuisé de fatigue et n'ayant plus de cheval : « Assez de croyants ont aujourd'hui perdu la vie, dit un chef ; qu'y aurait-il d'extraordinaire dans la mort d'un Chrétien ? » — « Dieu l'a sauvé, ne l'abandonnons pas, » répondit un dévot musulman, qui, peu de jours auparavant, avait fatigué le voyageur de ses importunités pour le convertir. On réveilla Denham, on lui donna un cheval, et on le sauva en lui prodiguant les mêmes soins dont il avait été l'objet jusque là. T. II, p. 349.

« Le cheikh, dit Denham, a fait tourner toutes ses victoires à l'avantage des hommes pour lesquels il les remportait, en s'occupant de leur faire mieux connaître leurs devoirs moraux et religieux. Ses sujets sont les Musulmans les plus rigides du pays des Nègres. Leur respect pour nous s'accrut graduellement à mesure qu'ils s'assurèrent que nous avions réellement une religion, et que nous nous conformions à ses

préceptes en priant, sinon en jeûnant; fait dont ils avaient d'abord douté. Notre résolution de voyager hardiment comme Anglais et comme Chrétiens, sans marquer de défiance pour personne, bien loin d'avoir été un obstacle à notre marche, comme tout le monde nous l'avait assuré, inspira pour nous une grande confiance, à laquelle nous devons attribuer en bonne partie la réussite de notre voyage. » T. II, p. 303.

Qu'on lise attentivement les récits des voyageurs qui depuis cinquante ans ont pénétré en Afrique, et on reconnaîtra que tous ont dû le succès de leur entreprise à la présence de l'islamisme, soient qu'ils aient, comme Burkhardt et Caillié, simulé la foi musulmane, ou qu'ils aient, comme Denham, Clapperton, Lander, Mollien, etc., avoué hautement leur caractère de chrétien (1).

Il est vrai, et on l'a souvent rappelé, que Mungo Park rencontra l'esclavage, que Houghton et Laing rencontrèrent la mort même chez les Maures musulmans du désert. Mais ces Maures sont une des races les plus perfides et les plus féroces qui existent sur le globe; leurs crimes sont le résultat de leur caractère, non pas de leur religion. Dans la ville même de Tombouctou, le major Laing, malgré la vivacité de ses professions de foi chrétiennes, avait été respecté; il l'avait été même par les Maures habitants de la ville, qui ne parta-

(1) Il est du reste à remarquer que ce résultat avait été aperçu à l'avance par l'institution africaine, et présenté par elle comme une des circonstances les plus importantes pour le succès de ses projets. « Jusqu'ici, est-il dit dans les mémoires de l'association, nous n'avons pas mis à profit la circonstance que la religion musulmane s'est introduite dans de vastes régions depuis le tropique du Cancer jusqu'à l'équateur. La langue arabe, comprise par les prêtres musulmans de tous les pays, peut ainsi devenir un moyen de communication avec les peuples de l'Afrique occidentale. Cette dernière contrée doit avoir avec la Mecque des relations dont l'existence est affirmée par tous les marchands. (*Proceedings of the association for promoting discovery into the interior parts of Africa*, p. 7.)

geaient nullement, comme on peut le voir dans Caillié, le fanatisme de leurs compatriotes du désert (1).

Chez les Nègres, la nature douce et bienveillante propre à cette race a contribué à dégager les préceptes charitables et philantropiques de l'islamisme des inspirations de fanatisme et de dureté que d'autres peuples y ont puisées de préférence (2).

II. Régime de l'esclavage.

Avant de faire connaître la condition des esclaves chez les peuples musulmans de l'Afrique, nous citerons d'abord les dispositions fondamentales du droit islamique relatives à l'esclavage. Elles sont extraites du *Tableau général de l'Empire Ottoman*, de d'Ohsson, t. VI, liv. VI du Code civil.

1° « Sont esclaves, ceux qui naissent de parents esclaves, quel que soit leur culte, et les étrangers qui en temps de guerre tombent au pouvoir des fidèles, quand même ils embrasseraient

(1) Caillié, t. II, p. 351.

(2) Dans son second voyage, en 1806, Mungo Park ayant descendu le Niger jusqu'à Boussa dans une embarcation, et s'étant trouvé arrêté par les brisants qui obstruent le cours du fleuve près de cette ville, fut attaqué par les indigènes et périt après un combat désespéré. Mais sa mort ne fut le résultat ni du fanatisme, ni même de l'inhospitalité. Il est avéré aujourd'hui que les habitants de Boussa, surpris de l'apparition inopinée d'hommes blancs, les prirent pour une avant-garde des conquérants fellatahs, qui commençaient alors à se répandre hors du Haoussa; Mungo Park n'ayant pas d'interprète ne put dissiper leur erreur, et ne voulant pas d'ailleurs se rendre, périt après avoir épuisé ses munitions. L'islamisme n'avait pas encore pénétré dans le pays de Boussa; et il est permis de penser que s'il y eût été établi, cette funeste catastrophe aurait pu être évitée.

Les pirates de Hyammah, qui, en 1833, attaquèrent et blessèrent à mort Richard Lander, appartiennent à ces populations grossières et corrompues du bas Niger, chez lesquelles l'islamisme n'a pas encore été propagé, et qui demeurent adonnées à un fétichisme grossier.

ensuite l'islamisme; mais nul homme *né de parents libres, et professant la religion mahométane*, ne peut dans aucun cas être réduit à la condition serve. T. VI, p. 3 (1).

2° » L'esclave étranger qui déserte sa patrie pour passer en pays musulman, et y professe la doctrine du Cour'ann (Koran), acquiert sa liberté. Le Prophète lui-même a établi cette loi. On sait que, à la suite de la journée de Hudeibiyé, plusieurs esclaves païens s'étant réfugiés dans son camp, où ils embrassèrent sa foi, il les déclara sur l'heure même affranchis et libres, sans nul égard aux réclamations de leurs maîtres, ni même aux représentations de la plupart de ses disciples, qui croyaient en cette occasion plaider avec justice les intérêts des patrons, quoique contraires à celui de la religion et de l'humanité. Id. p. 3 (2).

3° » Le patron a droit de donner ses esclaves en mariage à qui bon lui semble, et les mâles comme les femelles peuvent épouser indistinctement des personnes de condition libre ou de condition serve. Id. p. 6.

4° » Quoique maître de les marier à son gré, il n'a cependant pas droit d'ordonner leur séparation. Id. p. 7.

5° » Les enfants des femmes esclaves appartiennent tou-

(1) Nous lisons dans la vie de Mahomet qu'après la victoire d'Honein les Hawazenites vaincus s'étant convertis à l'islamisme, vinrent supplier le Prophète de rendre la liberté à six mille de leurs compatriotes captifs qui devaient être vendus comme faisant partie du butin. « Musulmans, dit Mahomet en s'adressant à ses soldats, *vos frères* sont venus vers vous, conduits par le repentir; ils m'ont conjuré de rendre la liberté à leurs pères, leurs mères, leurs enfants; je ne puis résister à leurs instances. — « Tous ceux qui nous sont échus appartiennent à l'apôtre de Dieu, » s'écrièrent les fidèles. Les six mille captifs obtinrent leur liberté. Vie de Mahomet par Savary, traduction du Koran, p. 120.

(2) On raconte aussi qu'au siége de Taïef, Mahomet fit publier autour des remparts qu'il donnerait la liberté à tous les esclaves qui se rendraient à son camp (Savary, Vie de Mahomet, p. 119). — Nous avons vu que cette coutume est habituellement pratiquée par les Fellans dans eurs guerres contre les idolâtres.

jours au patron de la mère. (L'enfant d'une femme libre et d'un père esclave est libre.) Id. p. 7.

6° » Le patron ne peut pas autoriser deux de ses esclaves, mâle et femelle, à vivre ensemble hors mariage. Id. p. 7.

7° » Le patron peut cohabiter avec ses esclaves femelles, excepté avec deux sœurs, avec mère et fille, tante et nièce, et autres proches parentes aux degrés prohibés pour le mariage. Id. p. 8.

8° » Son droit de propriété sur elles légitime les enfants qui naissent de ce commerce, pourvu qu'il ait soin de reconnaître formellement le premier-né de chaque esclave. Id. p. 9. (Cette légitimation est d'usage.)

9° » Un patron est libre d'épouser son esclave après lui avoir accordé un affranchissement parfait; mais si l'affranchie refuse le mariage, le patron ne peut ni la faire rentrer sous sa puissance, ni la contraindre à accepter sa main. Id. p. 13.

» Souvent un patron affranchit son esclave et l'épouse; les dévots s'en font même un cas de conscience, particulièrement lorsqu'il leur manque le certificat qui doit constater l'origine de l'esclave. Ignorant alors si elle n'est pas née *Musulmane et libre*, ils se font scrupule d'user de leurs droits sur sa personne, et se mettent à l'abri de tout remords en l'épousant. Id. p. 58. (*Voy.* l'article 1er.)

10° » L'affranchissement est une œuvre très-louable et très-méritoire aux yeux de la religion, ainsi que le prouvent ces paroles du Prophète : « Le fidèle qui affranchit son semblable s'affranchit lui-même des peines de l'humanité et des tourments du feu éternel (1). » Id. p. 24.

(1) Aux fêtes du pèlerinage de la Mecque, dans sa soixante-troisième année, Mahomet immola soixante-trois victimes et donna la liberté à soixante-trois captifs. Une des dernières actions de sa vie fut de donner la liberté à ses esclaves (Vie de Mahomet, p. 141 et 146.)

« L'affranchissement est souvent l'effet d'un vœu prononcé dans un moment de danger ou d'un principe de religion. Beaucoup de Musulmans donnent la liberté à leurs esclaves au bout d'un certain nombre d'années de service, pour obéir à la loi divine, qui conseille cet acte d'humanité ; ils marient même leurs esclaves à leurs fils ; ils élèvent aussi les fils de leurs esclaves, les affranchissent et leur obtiennent des emplois. De cette classe sont sortis nombre de grands officiers du sérail et de principaux fonctionnaires. » Id. p. 58.

11° » L'affranchissement *maternel* (*istilad*) s'opère aux premières couches d'une esclave dont l'enfant a été reconnu et légitimé par le patron. Pendant la vie du maître, la condition de cette esclave, que l'on appelle alors *umm'y veled* ou *mère de l'enfant*, est comme celle de l'*affranchie par testament*, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus être ni vendue ni donnée ; mais à la mort du patron, l'esclave mère jouit en sus d'un droit qui lui est particulier, celui de recouvrer gratuitement sa liberté, *quand même le défunt aurait laissé des dettes considérables.* Ces dispositions en sa faveur sont d'autant plus sacrées qu'elles furent établies par le Prophète lui-même, à l'occasion des couches de son esclave *Meryem* (*Marie*), mère d'Ibrahim. Id. p. 33.

» L'esclave non Musulmane obtient aussi de la loi un affranchissement maternel à l'époque de ses premières couches. Id. p. 45.

» Dès qu'un esclave, soit homme, soit femme, tombe au pouvoir de son père, de sa mère, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa sœur, de son oncle, de sa tante, ou de tout autre proche parent aux degrés prohibés pour le mariage, il recouvre sa liberté par l'effet des liens du sang. (*Mulk carib.*) » Id. p. 3.

Nous allons rapporter maintenant un certain nombre de passages des voyageurs qui font connaître ce que l'esclavage

est en fait chez les peuples musulmans de l'Afrique. On saisira facilement le rapport qui existe dans beaucoup de cas entre les détails cités et les dispositions de la loi musulmane que nous avons rapportées.

« Les lois du Koran défendent à tout Mahométan de réduire en esclavage un homme de sa religion. Il résulte de cette prohibition que les puissants royaumes nègres situés au sud du désert sont en grande partie exempts du fléau de la traite. Les contrées où puise ce commerce sont presque entièrement païennes, ou seulement en partie mahométanes. » Buxton, p. 70.

Nous avons vu plus haut, au sujet des Mandingues de Sierra-Leone, qu'ils observaient exactement les préceptes de leur foi, celui en particulier *qui défend de vendre comme esclave aucun Musulman*. *Voyez* ci-dessus, p. 266.

« Lorsque les prisonniers enlevés aux Mongouis, dans l'expédition dirigée contre eux par le cheikh du Bornou, furent amenés devant ce prince, il ordonna qu'ils fussent relâchés, en disant : « *Dieu me préserve de réduire en esclavage les femmes et les enfants des Musulmans.* »

» L'imprudence de Bou-Khaloum, en se laissant persuader d'attaquer les Fellatahs, devint alors manifeste ; car, bien que dans le cas où il les aurait vaincus, il eût pu s'approprier tous les esclaves des deux sexes qu'il aurait trouvés chez eux, les Fellatahs étant Musulmans, il ne pouvait les réduire eux-mêmes en esclavage. » Denham et Clapperton, t. II, p. 31 et 352.

Denham rapporte que le sultan de Mandara, tout en affichant extérieurement un grand zèle pour la conversion de ses voisins idolâtres les Kerdis, au fond cependant la redoutait, parce que ces peuples devenus Musulmans ne lui vendraient plus les prisonniers qu'ils s'enlevaient mutuellement dans leurs guerres les uns contre les autres. Denham et Clapperton, t. I, p. 316.

« Le cheikh El-Kanemy conçut combien l'alliance d'un prince aussi puissant que le sultan de Mandara lui serait avantageuse. Le voisinage du pays Kerdis et la facilité de s'y procurer des esclaves furent encore des motifs qui le déterminèrent. Le traité d'alliance fut confirmé par le mariage du cheikh avec la fille du sultan de Mandara. La dot fut assignée sur le produit d'une expédition immédiate dans le Mongo, pays Kerdis au sud-est du Mandara. Cette entreprise, effectuée par les troupes réunies du cheik et du sultan, eut un résultat aussi heureux que pouvait l'espérer cette confédération barbare. Trois mille infortunés, arrachés au sol qui les avait vus naître, furent vendus pour être réduits à un esclavage perpétuel; et sans doute il y en eut un nombre double sacrifié pour se les procurer. » Denham et Clapperton, t. I, p. 310.

Ces guerres exterminatrices des Musulmans contre les noirs idolâtres, ces chasses aux esclaves, ces *razzias*, sont malheureusement un fait journalier en Afrique. Sir Fowe Buxton a donné sur ce sujet, au chapitre II de son ouvrage (*Mortalité*, *Capture*) d'amples détails auxquels nous renvoyons.

Cependant, des témoignages certains autorisent aussi à espérer qu'on pourra obtenir le concours de l'islamisme même pour l'abolition de la traite des captifs idolâtres. Deux mobiles religieux, les sentiments de charité enseignés par le Koran, et le désir d'assurer la conversion des Kafirs à la foi musulmane, tendent également à ce résultat, et peuvent finir par triompher des passions cupides qui encouragent la traite.

Les chefs foulahs étaient assemblés pour entendre M. O'Beira exposer l'objet de sa mission; il chercha à leur faire comprendre les grands avantages qu'ils pouvaient tirer de leur commerce avec la colonie (de Sierra-Leone), et combien ce commerce leur serait plus profitable que la vente

des esclaves ; il leur dit tout ce que l'Angleterre avait déjà fait pour mettre fin à la traite et pour donner la liberté à leurs compatriotes.

» Almami répondit qu'il y avait plusieurs années qu'il désirait ouvrir des relations entre Sierra-Leone et son pays, le Fouta-Jallon; son vœu le plus cher était que ces relations se maintinssent libres et sans interruption jusqu'au dernier jour, et il ajoutait que la faute n'en était pas à lui, si elles n'avaient pas été établies beaucoup plus tôt.

» A l'égard de la traite, il dit que, dans son opinion, elle n'avait plus long-temps à durer, c'est-à-dire que bientôt on cesserait d'envoyer des esclaves à la côte pour les vendre; qu'il était convaincu que dans l'autre monde il serait appelé à rendre compte de la faute qu'il avait commise en disposant ainsi de ses semblables, mais qu'en même temps il espérait que Dieu daignerait avoir égard à l'impossibilité où il s'était trouvé jusque là de se procurer en abondance, par d'autres moyens, les choses nécessaires à la vie, ou de résister aux séductions des hommes blancs qui venaient acheter ses prisonniers. » Extrait d'une dépêche du gouverneur Grant, du 28 février 1821, rapporté par Buxton, page 336.

« Voici les paroles que le scheik lui-même nous adressait en présence de son peuple, paroles qui peignent mieux que tout ce que nous pourrions dire, les sentiments qui ont déjà trouvé place dans son cœur : « Vous dites vrai ; nous sommes » tous enfants d'un même père ! vous dites aussi que les fils » d'Adam ne devraient pas se vendre les uns les autres, et » vous savez tout ! Dieu vous a donné à tous de grands ta- » lents ; mais que devons-nous faire ? Les Arabes qui viennent » ici ne veulent que des esclaves ; pourquoi ne nous envoyez- » vous pas vos marchands ? Vous nous connaissez mainte- » nant, qu'ils amènent donc leurs femmes avec eux, qu'ils » demeurent parmi nous, qu'ils viennent nous apprendre » toutes ces choses dont vous me parlez si souvent. »

» Je crois pouvoir assurer que ni le scheik lui-même ni la population de Bornou ne se livrent à ce trafic sans des sentiments de dégoût dont l'habitude même ne peut triompher. En général, on se doute peu au Bornou de l'existence d'une traite avec l'étranger, d'une traite qui livre les malheureux Nègres aux mains de maîtres chrétiens ; et un pareil système d'échange est tellement contraire aux dogmes de la religion du scheik, le mahométisme, religion dont il est un des plus stricts observateurs, qu'il est aisé d'en conclure qu'il coopérerait volontiers, et par tous les moyens dont il peut disposer, à l'exécution d'un plan quelconque ayant pour objet de mettre un terme à ce genre de trafic. » Denham et Clapperton, Notice supplémentaire sur le Bornou, citée par Buxton, pages 330 et 332.

« Notre ami Mohammed-el-Lizari, qui remplissait les fonctions de commandant de cette expédition, était si révolté des scènes de cruauté dont il avait été témoin, qu'il fit serment de ne jamais prendre part à ces excursions. » Lyon, p. 250.

Enfin, on se rappelle que le sultan Bello, cédant aux sollicitations de Clapperton, s'était engagé, dans sa lettre au roi d'Angleterre, à défendre à ses marchands d'exporter des esclaves sur la côte de Guinée. Sans doute on peut penser que cet engagement n'était pas très-sérieux. Mais c'est déjà beaucoup que Bello eût pu comprendre qu'il était de bonne politique d'y souscrire. (Voyez ci-dessus, p. 28.)

« La dixième partie de la population de Mourzouk se compose d'esclaves dont un grand nombre ont été enlevés très-jeunes de leur pays. La condition des esclaves nés dans la maison de leur maître est à peu près la même que celle des hommes libres ; ils sont souvent chargés de toutes les affaires de la famille. Rarement on les vend. Quand un membre de la famille à laquelle ils appartiennent vient à mourir, il est d'usage de donner la liberté à un ou plusieurs es-

claves; quelquefois un sentiment de religion en fait affranchir un à l'occasion d'une grande fête. Quand le peuple était plus riche, cette coutume s'observait à la fête du Baïram après le jeûne du Ramadan : elle est tombée en désuétude. On voit aussi quelques esclaves recevoir la liberté pour récompense de leurs services.

» Une Négresse qui a eu un enfant de son maître ne peut être vendue; il faut qu'il pourvoie à ses besoins tant qu'elle vit, ou qu'il la marie à quelqu'un à qui la même obligation est imposée. L'enfant qui naît de ce mariage est libre; son père est tenu de pourvoir à sa subsistance (1). » Lyon, p. 288.

« Les esclaves dans le Bornou sont traités comme les enfants de la maison; rarement on leur inflige des punitions corporelles. J'ai vu plus d'une fois un Bornouen, quand il venait le matin me rendre visite, me dire, les larmes aux yeux, qu'il avait été obligé de vendre une esclave qui était depuis trois ans chez lui; puis il ajoutait : « Mais le diable lui est entré dans le corps, comment puis-je la garder? » Denham et Clapperton, t. II, p. 313.

« Les esclaves domestiques des Fellatahs sont généralement bien traités. Lorsque les hommes arrivent à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, on leur donne une femme en mariage; et leur maître les envoie demeurer à la campagne, dans un de ses villages, où les nouveaux époux se construisent une cabane; il les nourrit jusqu'au temps de la moisson. L'époque de labourer et de semer étant arrivée, il leur fait connaître ce dont il a besoin et ce qu'ils doivent cultiver; il leur permet alors d'enclore une portion de terrain pour eux et leur famille. Ils travaillent pour lui depuis le commencement du jour jusqu'à midi; le reste de la journée leur appartient;

(1) Suivent d'autres dispositions relatives à l'état des esclaves concubines et de leurs enfants, qui sont, ainsi que Lyon l'observe lui-même, celles établies par la loi musulmane dans tous les pays musulmans.

ils peuvent l'employer comme bon leur semble. Au temps de la récolte, quand on coupe et lie les tiges, chaque esclave reçoit pour lui un paquet de différentes espèces de grains, ce qui lui fait à peu près un de nos boisseaux. Le grain qu'il recueille sur son terrain particulier est entièrement à lui ; il peut en disposer comme il lui plaît. Dans la saison où l'on ne travaille pas, l'esclave est tenu d'obéir aux ordres de son maître, soit pour l'accompagner dans un voyage, soit pour aller à la guerre s'il l'ordonne.

» Les enfants d'un esclave le sont également ; quand ils sont parvenus à un âge convenable, on les envoie garder les chèvres et les moutons, et plus tard les bœufs et le gros bétail. Ensuite le maître les prend chez lui pour soigner ses chevaux et ses affaires de l'intérieur, aussi long-temps qu'ils ne sont pas mariés. Les esclaves domestiques sont nourris de même que le reste de la famille, et semblent être sur le pied de l'égalité avec elle.

» Les enfants des esclaves, soit que ceux-ci demeurent dans la maison ou dans une ferme, ne sont jamais vendus, à moins que leur conduite ne soit telle, qu'après plusieurs châtiments répétés ils ne continuent à se montrer incorrigibles, de sorte que leur maître est obligé de s'en défaire. Les esclaves que l'on vend sont ceux que l'on a pris à l'ennemi, ou qui, récemment achetés et mis à l'essai, ne conviennent pas. Quand un esclave de l'un ou de l'autre sexe meurt sans être marié, tout ce qu'il possède revient à son maître.

» Les enfants d'un esclave sont quelquefois élevés avec ceux du maître ; mais cela n'arrive pas généralement. Les esclaves de l'un et de l'autre sexe appartenant aux Fellatahs riches, apprennent tous à lire et à écrire l'arabe, mais sont instruits séparément. » Clapperton, t. II, p. 87 et 89.

« Les Rumbdés du Fouta-Djallon, dont j'ai eu occasion de parler plusieurs fois, sont des établissements qui font honneur à l'humanité. Chaque village, ou plusieurs habitants d'un vil-

lage, rassemblent leurs esclaves et leur enjoignent de se bâtir des cases, voisines les unes des autres. Cette réunion s'appelle Rumbdé. On choisit un chef parmi ces esclaves. Ses enfants, s'ils en sont dignes, occupent sa place après sa mort. Ces esclaves, qui n'en portent que le nom, labourent le champ de leurs maîtres. Et lorsqu'ils voyagent, ils les suivent pour porter leurs fardeaux. Jamais on ne les vend quand ils sont parvenus à un âge un peu avancé, ou qu'ils sont nés dans le pays. Agir autrement, serait causer la désertion de tout le rumbdé. Mais celui qui se conduit mal est livré au maître par ses camarades pour qu'il le vende.

» Tout donne lieu de croire que ce genre de colonie, établi dans une grande partie de l'Afrique, contribuerait à rendre efficace en même temps qu'utile l'abolition de la traite des noirs. En effet, tenir les prisonniers de guerre en captivité a été un acheminement vers la civilisation chez des peuples qui peut-être autrefois, comme ceux de l'Amérique, en faisaient d'horribles festins, ou les sacrifiaient à leurs dieux. Transformer ces prisonniers en *serfs de la glèbe* jouissant du privilége de n'être jamais vendus, ainsi que le font les Poules du Fouta-Djallon, est une amélioration dans leur sort, un pas assuré vers leur affranchissement, et tout ce que l'on peut attendre à présent des Nègres propriétaires d'esclaves. Les rumbdés indiquent aussi quelle est la voie la moins hypothétique pour vaincre la paresse naturelle aux Nègres, et les obliger à devenir cultivateurs sans froisser les droits de l'humanité.» Mollien, t. II, page 189.

« Les esclaves domestiques sont regardés (1) presque comme les enfants de la maison, et s'ils se comportent bien, traités avec humanité. Les hommes sont souvent mis en liberté, et les femmes données en mariage à des hommes libres, dans d'autres circonstances, aux esclaves domestiques de la famille.

(1) A Koulfa, dans le Nyffé.

Quand cela arrive, on leur fait don d'une maison pour qu'ils y logent; si l'homme sait un métier, il demeure dans la ville et travaille; s'il n'en sait pas, il va dans la campagne et cultive la terre, donnant à son maître une partie du produit. Dans les deux cas, ces gens considèrent toujours le chef de la famille de leur propriétaire comme leur seigneur, et l'appellent leur père ou leur mère, suivant que c'est un homme ou une femme.

» Tout le monde, soit gens libres, soit esclaves, se nourrit à peu près de la même manière. Le personnage le plus considérable du pays, soit homme, soit femme, n'éprouve pas de honte en laissant parfois ses esclaves manger au même plat. » Clapperton, t. II, p. 270.

« Il n'y aurait pas, je crois, exagération à dire que les quatre cinquièmes de la population, non seulement à Boussa, mais partout aux environs, se composent d'esclaves. Il y en a plusieurs à qui on donne permission d'aller et de venir librement, pourvu qu'ils soient prêts à se rendre au premier appel du maître. Ils se procurent leur subsistance, et consacrent une portion de leur temps au service de ceux à qui ils appartiennent; d'autres font le service intérieur et remplissent les fonctions de domestiques. Ils sont également obligés de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. C'est ainsi que les esclaves sont traités dans leur pays natal; ils jouissent d'une grande liberté, ont du loisir, ne sont jamais surchargés d'ouvrage, et sont rarement punis, même lorsqu'ils le méritent : on ne leur inflige que de légers châtimens. Un esclave qui s'enfuit, et qui est repris et ramené à son maître, est mis aux fers un jour ou deux; seulement le propriétaire s'en défait, s'il peut, à la première occasion. Les naturels ont une grande répugnance à employer les verges ou toute autre correction de ce genre, et ont rarement recours aux punitions. » R. et J. Lander, t. II, p. 213.

« Les esclaves sont nombreux chez les Iolofs; mais ils sont

traités avec tant de douceur, qu'ils ne songent guère à déserter. Il n'est pas rare de voir des hommes libres manger avec des esclaves; ceux-ci, lorsqu'ils sont nés dans la case, ne sont jamais vendus, à moins qu'ils n'aient commis quelques fautes graves. On les nourrit assez bien, et on n'exige de leur part que des travaux qui sont loin d'être accablants. » Mollien, t. I, p. 226.

« Dans la plaine où est situé le village de Saraya, dans le pays de Kouranko, je vis des esclaves qui travaillaient à la préparation des terres; ils avaient avec eux un tambour pour les encourager, car dans quelques parties de ce vaste pays on ne fait rien qu'au son de la musique. » Caillié, t. I, p. 350.

« Des troupes d'esclaves des deux sexes, accompagnés de tambours et de flûtes, et chantant en chœur, allaient chercher de l'eau à la rivière pour détremper la terre (dans le Yarriba). » Clapperton, t. I, p. 190.

« Notre caravane, en partant de Tripoli, s'augmenta d'un assez grand nombre de Nègres qui avaient obtenu leur liberté et qui retournaient dans leur pays. » Lyon, p. 58.

« Indépendamment de nos gens, un grand nombre d'esclaves affranchis suivaient notre kafila pour retourner dans leur pays. Le pacha de Tripoli en avait mis vingt-quatre en liberté, dont seize femmes. Notre ami Mohammed d'Ghies avait également délivré trois jeunes femmes de Begharmi, le jour même de notre départ de Tripoli, en leur disant : Que ses amis les Anglais désirant visiter leur pays, c'était à eux qu'elles devaient leur liberté et le bonheur de rentrer dans leurs foyers. Deux seulement de ces jeunes filles étaient tombées entre les mains de cet excellent vieillard. Lorsqu'il leur annonça qu'elles étaient libres, elles lui dirent qu'une de leurs sœurs avait été amenée avec elles à Tripoli, mais qu'elles ne savaient pas ce qu'elle était devenue. Après beaucoup de

recherches, Mohammed d'Ghies la découvrit, la racheta, et pourvut aux dépenses nécessaires pour qu'elles pussent toutes les trois revoir ensemble le toit paternel. Denham et Clapperton, t. I, p. 39.

» Selon l'usage des Musulmans, à cette sainte époque, on donna la liberté à un certain nombre d'esclaves, et le propriétaire de la maison que j'habitais, pour sa part, en affranchit quinze (à l'époque de la célébration de la fête du Bairam, à Kano). Denham et Clapperton, t. III, p. 149.

» Les Fellatahs (à Kano) affranchissent souvent des esclaves, soit à la mort de leurs maîtres, soit à l'occasion de quelque cérémonie religieuse. Les lettres de manumission doivent être signées devant le cadi et certifiées par deux témoins. Ceux qui ne savent pas écrire font une croix comme chez nous. Denham et Clapperton, t. III, p. 34, 35.

» Les habitants de Sakatou, dont la plupart sont Fellatahs, ont de nombreux esclaves, dont quelques-uns, qui ne sont pas employés aux travaux domestiques, occupent des maisons particulières, et travaillent à différents métiers, bien entendu au profit de leurs maîtres. Il est d'usage d'affranchir un certain nombre d'esclaves chaque année, pendant les fêtes qui succèdent au Ramadan. Il est rare que ces affranchis retournent dans leur pays; ils continuent à rester auprès de leurs anciens maîtres, qu'ils regardent toujours comme leurs supérieurs, et auxquels ils offrent annuellement une partie de leur gain. » Denham et Clapperton, t. III, p. 124.

ANNEXE I.

ADDITIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DE LA POLYNÉSIE.

Sur la direction des migrations dans la Polynésie (Ellis, *Polynesian researches*, t. II, p. 50).

Les extraits suivants compléteront les documents que nous avons déjà donnés sur la question des migrations des peuples polynésiens et sur leurs caractères ethnologiques. On remarquera qu'Ellis, bien que sous l'influence d'opinions très-différentes de celles de Moerenhout et de d'Urville, est cependant entièrement d'accord avec eux au sujet de la direction des migrations polynésiennes.

« Les monuments qui se trouvent dans les îles de la Polynésie orientale sont tous extrêmement grossiers, et par conséquent donnent à croire que le peuple auquel ils appartenaient était lui-même peu civilisé, et devait être issu d'une nation voisine de l'état de barbarie, incapable par conséquent de construire les embarcations avec lesquelles elle aurait pu parcourir dans les mers du Sud six ou huit mille milles, contre les vents alisés qui soufflent régulièrement de l'est, ce qu'il faut nécessairement supposer si nous faisons descendre les Polynésiens des Malais.

» D'un autre côté, il est facile de concevoir comment les Polynésiens auraient pu venir de l'est. Les vents auraient facilité leur passage ; d'ailleurs l'état élémentaire de leur civilisation, quand ils furent découverts, rappelait bien plutôt la condition des aborigènes de l'Amérique que celle des Asiatiques. Il y a de nombreux exemples de longs voyages accomplis par

les habitants des îles nord et sud de la mer Pacifique. En 1696, deux canots furent poussés d'Ancarso à l'une des Philippines, à une distance de huit cents milles. En 1720, deux canots furent également poussés d'un point fort éloigné à l'une des îles Mariannes. Le capitaine Cook trouva dans l'île de Wateo des habitants de Tahiti que les vents contraires avaient amenés d'une île à l'est inconnue aux naturels. Plusieurs embarcations, dans les dernières années, ont atteint la côte de Tahiti, venant d'îles orientales dont les insulaires n'avaient jamais entendu parler auparavant. En 1820, un canot arriva à Mauroua, environ vingt milles à l'ouest de Borabora, qui venait de Rourountou, une des îles australes. Cette embarcation avait été en mer pendant deux à trois semaines, et en calculant d'après la route qu'elle avait suivie, devait avoir parcouru de sept à huit cents milles. Un nouvel exemple s'est tout récemment présenté en 1824; un canot appartenant à M. Williams de Raiatea quitta cette île avec un vent d'ouest pour Tahiti. Le vent changea après que le canot eut perdu la terre de vue. Ils furent chassés jusqu'à l'île d'Atoui, à une distance d'environ huit cents milles, dans une direction sud-ouest, où ils furent retrouvés quelques mois après. Une autre embarcation, appartenant à M. Barff de Houahine, en passant de cette île à Tahiti vers la même époque, disparut sans qu'on en ait eu jamais de nouvelles. Les traditions des habitants de Rarotogna, une des îles Harvey, non seulement conservent les souvenirs bien positifs d'embarcations qui dans des temps éloignés arrivèrent là des îles de la Société, mais encore font sortir la population indigène de l'île de Raiatea. Leurs traditions, d'accord avec celles des Raiatéens sur les points principaux, sont une preuve incontestable que ces îles ont tiré leur population de celles de l'est.

» Si nous supposons que les populations des îles de la mer du Sud sont venues de l'est, ces faits expliquent comment leur migration a pu s'accomplir. Il est certain que toutes les traversées racontées par les voyageurs, ou conservées dans les

traditions des naturels, ont invariablement eu lieu de l'est à l'ouest, directement en sens contraire de ce qui devrait avoir eu lieu pour que les populations eussent pu venir de l'archipel Indien. »

Mac Culloch dans ses *Researches philosophical and antiquarian*, ch. X, présente, au sujet de la direction des migrations polynésiennes, une opinion semblable à celles de d'Urville, Moerenhout et Ellis. On peut voir quelques arguments en faveur de l'opinion contraire dans l'ouvrage de Dunmore Lang, *View of the origin and migration of the Polynesian nation*, p. 75....

Bien que nous n'ayons pas invoqué l'autorité de Guillaume de Humboldt dans le cours de ce mémoire, nous avons la satisfaction de pouvoir dire que toutes les opinions que nous avons émises relativement au caractère des langues polynésiennes sont parfaitement conformes à celles de l'illustre philologue. Il reconnaît expressément dans ces langues le type original des langues malaisiennes. « Entre toutes les langues que nous avons comparées, dit-il, celles qui offrent le plus un caractère primitif, sont les langues polynésiennes. Cela ressort de la nature même de leur système grammatical; cela ressort aussi du nombre de leurs mots monosyllabiques, tandis qu'il y a une absence frappante de ces mots dans les langues malaisiennes, et notamment dans le malais. » (Tome II, page 293.) « Toutes les langues polynésiennes, dit-il encore, appartiennent à la même souche; c'est un fait qui résulte de l'uniformité de leurs racines et de celle de leur système grammatical; uniformité que j'ai reconnue par une étude approfondie de ces langues. » (*Idem*, page 217.)

Ce caractère des langues polynésiennes conduit nécessairement à penser que ces langues sont la souche des langues malaisiennes, et que la race polynésienne est la souche des races malaisiennes. Guillaume de Humboldt a très-bien vu cette conséquence ; cependant il l'a repoussée ! « En montrant, dit-il,

que les langues des îles de la mer du Sud présentent plus que toutes les autres le type original de la famille, *je ne veux point dire pour cela que l'archipel Indien ait été peuplé par la Polynésie; je serais bien plutôt disposé à regarder le contraire comme vraisemblable.* » Si les langues de l'archipel ont changé leur type primitif, cela peut tenir à bien des causes, notamment au développement d'une civilisation supérieure.» (*Idem*, page 217).» L'illustre auteur paraît n'avoir malheureusement pas étudié les données historiques et géographiques de la question. S'il l'eût fait, il eût reconnu que ces données confirment le résultat indiqué par la comparaison des langues, et il eût adopté une autre conclusion.

Qu'il nous soit permis en passant de regretter que Guillaume de Humboldt, après avoir reconnu la *primitiveté* des langues polynésiennes (caractère qui a dû tout d'abord le frapper), n'ait pas fait de cette donnée le point de départ de son travail. Cette marche l'eût conduit à une *classification* des langues polynésiennes, tandis qu'il n'en a donné qu'une *statistique comparée;* travail prodigieux, exécuté avec un art et une puissance d'esprit admirables, mais qui cependant laisse encore à faire l'œuvre de *classification* dont nous venons de parler.

Description des habitants des îles de la mer Pacifique (Ellis, *Polynesian researches*, t. II, p. 13-17).

« Les habitants des îles de la mer du Sud (1) sont généralement au-dessus de la taille moyenne. Cependant leurs membres sont moins fortement musclés, moins fermes que ceux des îles Sandwich, avec lesquels ils ont d'ailleurs de nombreuses ressemblances. D'un autre côté, ils sont plus robustes que les Marquésiens, qui sont les plus légers et les plus agiles de tous les habitants de la Polynésie orientale;

(1) Il s'agit ici principalement des îles de la Société.

ils sont inférieurs en taille et en force physique aux habitants de la Nouvelle-Zélande; leurs membres sont bien conformés, et, à l'exception de ceux chez qui l'embonpoint domine, ils sont en général prompts dans leurs mouvements, gracieux et dignes dans leur port, aisés dans leurs manières.

» La physionomie des insulaires de la mer du Sud est ouverte et avenante; quoique leurs traits soient hardis (*bold*), quelquefois saillants (*prominent*), l'angle facial est souvent aussi ouvert que celui de l'Européen, excepté lorsque l'os frontal et l'os occipital ont été comprimés ensemble dans l'enfance. Cette opération était souvent pratiquée par les mères sur leurs enfants mâles, destinés à la profession de guerrier. Le front est quelquefois bas, mais souvent aussi élevé et bien fait; les sourcils sont noirs et bien dessinés, quelquefois arqués, le plus généralement droits. Les yeux sont rarement grands, mais brillants et pleins, d'un noir de jais. Les pommettes ne sont nullement élevées. Le nez est droit ou aquilin, et les narines sont souvent très-développées (*fullness about the nostrils*); le nez est rarement plat, bien que les nourrices et les mères eussent autrefois la coutume de le comprimer chez les petits enfants femelles, un nez plat et large étant considéré comme un objet de beauté. La bouche est en général bien faite, quoique les lèvres soient quelquefois épaisses, jamais cependant au point de ressembler à celles des Africains. La denture est toujours complète, excepté dans l'extrême vieillesse; les dents sont quelquefois un peu trop longues, toujours très-blanches, rarement décolorées ou altérées. Les oreilles sont grandes, le menton le plus souvent saillant, quelquefois en retrait. Le contour de la face est rond ou ovale, et ne présente que bien rarement les traits anguleux du visage tartare, tandis qu'au contraire leur profil ressemble d'une manière étonnante à celui des Européens. Leurs cheveux sont d'un noir brillant ou d'un brun foncé, droits, mais non point secs et raides (*lank and wiry*) comme ceux des Américains; ni laineux (sauf quelques cas exception-

nels) comme chez les Noirs de la Nouvelle-Guinée ou de la Nouvelle-Hollande ; souvent ils sont soyeux et bouclés, quoique rarement aussi fins que ceux des nations civilisées qui habitent les zones tempérées. Les femmes, quoique généralement plus délicates et plus petites que les hommes, sont cependant, à tout prendre, proportionnellement plus fortes et plus grandes que les femmes d'Angleterre; elles sont même quelquefois remarquablement grandes et robustes. La rondeur et la plénitude des formes, sans corpulence cependant, est un trait distinctif de ce peuple, particulièrement des femmes.

» La couleur dominante est un brun olive, bronzé ou rougeâtre, également éloigné du noir d'ébène des Africains ou des Asiatiques, du jaune des Malais, du rouge cuivré des Américains, présentant quelquefois une sorte d'intermédiaire entre ces deux couleurs. Il y a, du reste, de très-grandes variations dans le teint des habitants d'une même île et de ceux de différentes îles. Les habitants de Maniaa, de Manglaa, quelques-uns des habitants de Rouroutou, la majorité de la famille régnante de Raiatea, ne sont pas plus foncés que les habitants de quelques parties de l'Europe méridionale. »

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


Digitized by Google

